



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Santé

# R A P P O R T D ' A C T I V I T É 2 0 2 3



|                                                                                                                                 | Page      |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Chapitre I – ministère de la Santé</b>                                                                                       | <b>13</b> |
| <b>1. Département Personnel</b>                                                                                                 | <b>13</b> |
| 1.1. Le bilan social au 31 décembre 2024                                                                                        | 13        |
| <b>2. Département Organisation, Projets et IT</b>                                                                               | <b>14</b> |
| 2.1. Activités liées aux projets                                                                                                | 14        |
| 2.2. Activités liées à l'organisation                                                                                           | 16        |
| 2.3. Activités liées à l'IT                                                                                                     | 18        |
| 2.4. Activités liées à l'archivage                                                                                              | 19        |
| <b>3. Service communication et Helpline santé</b>                                                                               | <b>20</b> |
| 3.1. Campagnes de communication en 2023                                                                                         | 21        |
| 3.2. Événements                                                                                                                 | 21        |
| 3.3. Helpline santé                                                                                                             | 21        |
| <b>4. Département Politiques de prévention</b>                                                                                  | <b>22</b> |
| <b>5. Département Affaires juridiques</b>                                                                                       | <b>22</b> |
| 5.1. Activité législative et réglementaire                                                                                      | 23        |
| 5.2. Participation à des comités et groupes de travail divers                                                                   | 24        |
| <b>6. Département Professionnels de la santé</b>                                                                                | <b>24</b> |
| <b>7. Département Institutions de santé</b>                                                                                     | <b>27</b> |
| 7.1. Autorisation d'exploitation de services hospitaliers et équipements médico techniques                                      | 28        |
| 7.2. Projets de construction et de modernisation des infrastructures hospitalières                                              | 28        |
| 7.3. Le fonds pour le financement des infrastructures hospitalières (Calibri 12)                                                | 29        |
| 7.4. Les équipements et appareils soumis à planification                                                                        | 29        |
| 7.5. Vademecum                                                                                                                  | 30        |
| 7.6. Les réclamations et doléances en provenance de patients relatives au secteur hospitalier                                   | 30        |
| 7.7. Dispositions de fin de vie et Euthanasie                                                                                   | 30        |
| <b>8. Département Santé sociale</b>                                                                                             | <b>30</b> |
| <b>9. Département Affaires internationales</b>                                                                                  | <b>30</b> |
| <b>10. Service Protection des données</b>                                                                                       | <b>31</b> |
| 10.1. Priorités et activités courantes en 2023                                                                                  | 32        |
| <b>11. G.I.E. Agence eSanté Luxembourg</b>                                                                                      | <b>32</b> |
| 11.1. Les faits marquants de 2023                                                                                               | 32        |
| 11.2. Déploiement des divers e-services de l'Agence eSanté                                                                      | 33        |
| 11.3. Activités au niveau européen                                                                                              | 37        |
| <b>12. Institut National du Cancer (INC)</b>                                                                                    | <b>37</b> |
| 12.1. Collaboration avec les autorités compétentes pour la mise à jour du statut juridique, du rôle et des compétences de l'INC | 38        |
| 12.2. Participation aux travaux des groupes du PNC2                                                                             | 38        |
| 12.3. Mise en œuvre de la stratégie de communication                                                                            | 38        |
| 12.4. Développement des RCP nationales pour les cancers rares, cancers négligés et les situations complexes                     | 38        |
| 12.5. Élaboration et mise à jour des référentiels et des parcours des patients nationaux                                        | 39        |
| 12.6. Coordination au niveau national de la labellisation des services de cancérologie des établissements hospitaliers          | 40        |
| 12.7. Coordination de la mise en œuvre de la « National Cancer Collection »                                                     | 41        |
| 12.8. Initiatives et projets européens                                                                                          | 41        |
| 12.9. Préparation du prochain Rapport portant sur les cancers au Luxembourg                                                     | 44        |
| 12.10. Conférences, événements et tables rondes                                                                                 | 45        |
| 12.11. Autres activités                                                                                                         | 45        |
| <b>Chapitre II – Direction de la santé</b>                                                                                      | <b>50</b> |
| <b>A. Services transversaux</b>                                                                                                 | <b>51</b> |
| <b>1. Service relations internationales</b>                                                                                     | <b>51</b> |
| 1.1. Activités générales                                                                                                        | 51        |
| 1.2. Union européenne                                                                                                           | 52        |
| 1.3. Organisation mondiale de la Santé                                                                                          | 52        |
| <b>2. Service communication et helpline santé</b>                                                                               | <b>52</b> |
| <b>3. Quality management et programme de travail</b>                                                                            | <b>52</b> |
| 3.1. Début des travaux du futur programme de travail 2025 - 2027                                                                | 52        |
| 3.2. Quality management                                                                                                         | 52        |
| 3.3. Le tableau de tri                                                                                                          | 53        |
| <b>4. Délégué à la protection des données</b>                                                                                   | <b>53</b> |
| 4.1. Priorités et activités courantes en 2023                                                                                   | 53        |
| 4.2. L'année en chiffres                                                                                                        | 54        |

|                                                                                                                                             |            |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>5. Service emergency preparedness and response et helpline santé</b>                                                                     | <b>54</b>  |
| 5.1. Activités Preparedness and Response                                                                                                    | 54         |
| 5.2. Helpline COVID-19 et helpline santé                                                                                                    | 55         |
| 5.3. Réserve sanitaire                                                                                                                      | 56         |
| 5.4. Projet de pérennisation de la Réserve Sanitaire Nationale du Luxembourg                                                                | 59         |
| <b>B. Pôle médecine préventive et santé des populations</b>                                                                                 | <b>60</b>  |
| <b>6. Service audiophonologique</b>                                                                                                         | <b>63</b>  |
| 6.1. Activités courantes                                                                                                                    | 63         |
| <b>7. Service d'orthoptie</b>                                                                                                               | <b>67</b>  |
| 7.1. Dépistage visuel                                                                                                                       | 67         |
| 7.2. Département thérapeutique                                                                                                              | 68         |
| 7.3. Autres activités                                                                                                                       | 70         |
| <b>8. Division de la médecine préventive</b>                                                                                                | <b>70</b>  |
| 8.1. Plan National de Lutte contre le Tabagisme (PNLT)                                                                                      | 71         |
| 8.2. Plan d'Action Luxembourgeois de réduction du Mésusage de l'Alcool (PALMA)                                                              | 74         |
| 8.3. Plan Cadre National « Gesond iessen, Méi beweegen » (GIMB)                                                                             | 75         |
| 8.4. Plan d'Action National Santé Affective et Sexuelle (PAN SAS)                                                                           | 80         |
| 8.5. Santé maternelle et infantile : Allaitement                                                                                            | 83         |
| <b>9. Centre de coordination des programmes de dépistage des cancers</b>                                                                    | <b>84</b>  |
| 9.1. Centre de coordination des programmes de dépistage des cancers                                                                         | 84         |
| 9.2. Programme de dépistage organisé du cancer colorectal (PDOCCR)                                                                          | 85         |
| 9.3. Programme de dépistage du cancer du sein par mammographie (Programme Mammographie)                                                     | 87         |
| 9.4. Autres cancers                                                                                                                         | 90         |
| <b>10. Division de la santé au travail</b>                                                                                                  | <b>91</b>  |
| 10.1. Nouveau contexte législatif en 2023                                                                                                   | 91         |
| 10.2. Contrôle des services de santé au travail en 2023                                                                                     | 91         |
| 10.3. Inventaire des postes à risques                                                                                                       | 92         |
| 10.4. Plans nationaux de santé et Prix national sécurité et santé au travail                                                                | 93         |
| 10.5. Actions inter-administratives                                                                                                         | 93         |
| 10.6. Examens médicaux faits à l'étranger                                                                                                   | 93         |
| 10.7. Organisation de diverses formations                                                                                                   | 93         |
| 10.8. Activités internationales                                                                                                             | 94         |
| 10.9. Recours contre la décision du médecin du travail                                                                                      | 94         |
| 10.10. Médecine aéronautique                                                                                                                | 94         |
| 10.11. Enquêtes en entreprises examens médicaux                                                                                             | 94         |
| 10.12. Commissions, groupes de travail auxquels participe la DSAT                                                                           | 95         |
| <b>11. Division de la médecine scolaire et de la santé des enfants et adolescents</b>                                                       | <b>95</b>  |
| 11.1. Activités courantes                                                                                                                   | 96         |
| 11.2. Santé de l'enfant et de l'adolescent                                                                                                  | 101        |
| <b>C. Pôle soins de santé</b>                                                                                                               | <b>108</b> |
| <b>12. Division de la médecine curative et qualité en santé</b>                                                                             | <b>108</b> |
| 12.1. Hôpitaux                                                                                                                              | 108        |
| 12.2. Construction et techniques hospitalières                                                                                              | 109        |
| 12.3. Documentation et classification des séjours hospitaliers                                                                              | 110        |
| 12.4. Hygiène hospitalière                                                                                                                  | 111        |
| 12.5. Qualité et sécurité des soins                                                                                                         | 112        |
| 12.6. Bureau du contrôle qualité luxembourgeois des laboratoires d'analyses médicales                                                       | 113        |
| 12.7. Réseaux de compétences - Soins intégrés                                                                                               | 113        |
| 12.8. Soins primaires                                                                                                                       | 114        |
| 12.9. Exercice des professions médicales et des autres professions de santé, promotion de la formation continue                             | 116        |
| 12.10. Personnes âgées - Participation à l'étude HALT-4                                                                                     | 117        |
| 12.11. Plaintes, opérations administratives de surveillance et contrôle, procédures relevant de la fonction d'officier de police judiciaire | 117        |
| 12.12. Biovigilance                                                                                                                         | 118        |
| 12.13. Recherche clinique                                                                                                                   | 119        |
| 12.14. Secrétariat général                                                                                                                  | 119        |
| 12.15. Représentation et travaux dans différentes commissions                                                                               | 119        |
| <b>13. Division de la médecine sociale, des maladies de la dépendance et de la santé mentale</b>                                            | <b>120</b> |
| 13.1. Priorités stratégiques et positionnement de la division                                                                               | 120        |

|                                                                                                             |            |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| 13.2. Présentation des activités courantes                                                                  | 121        |
| 13.3. Domaine des drogues et addictions                                                                     | 122        |
| 13.4. Domaine de la psychiatrie et de la santé mentale                                                      | 123        |
| <b>14. Division de la pharmacie et des médicaments</b>                                                      | <b>123</b> |
| 14.1. Organigramme et gestion de la qualité                                                                 | 124        |
| 14.2. Processus d'autorisations de mise sur le marché (AMM)                                                 | 125        |
| 14.3. Sécurité et bon usage des médicaments (pharmacovigilance)                                             | 126        |
| 14.4. Substances psychotropes et stupéfiants                                                                | 128        |
| 14.5. Cannabis médicinal                                                                                    | 129        |
| 14.6. Dispositifs médicaux et Dispositifs de diagnostic in vitro                                            | 130        |
| 14.7. Surveillance du marché                                                                                | 131        |
| 14.8. Régime de la pharmacie                                                                                | 131        |
| 14.9. Études cliniques                                                                                      | 132        |
| 14.10. Produits vétérinaires et expérimentations animales                                                   | 132        |
| 14.11. Market Access                                                                                        | 134        |
| 14.12. Cadre réglementaire et juridique                                                                     | 134        |
| <b>15. Service risques de santé et programme de vaccination</b>                                             | <b>135</b> |
| 15.1. Programme national de vaccination                                                                     | 135        |
| 15.2. Gestion opérationnelle et financière des dossiers « COVID-19 »                                        | 135        |
| 15.3. Mpox                                                                                                  | 136        |
| 15.4. Antidotes et stock stratégique                                                                        | 136        |
| 15.5. Soutien du pôle MPSP                                                                                  | 136        |
| 15.6. Autres Activités                                                                                      | 137        |
| 15.7. Projet d'arrêtés ministériels                                                                         | 137        |
| <b>D. Pôle protection sanitaire</b>                                                                         | <b>138</b> |
| <b>16. Division de l'inspection sanitaire</b>                                                               | <b>138</b> |
| 16.1. Surveillance                                                                                          | 138        |
| 16.2. Interventions et mesures prises sur le terrain                                                        | 139        |
| 16.3. Reporting                                                                                             | 142        |
| 16.4. Traitement des demandes d'autorisation de séjour pour les personnes en provenance de pays tiers       | 143        |
| 16.5. Projets spécifiques                                                                                   | 143        |
| 16.6. Avis, réponses questions                                                                              | 144        |
| 16.7. Formations et participations aux exercices                                                            | 145        |
| 16.8. Publications et communications scientifiques                                                          | 145        |
| <b>17. Service santé environnementale</b>                                                                   | <b>146</b> |
| 17.1. La « Umweltambulanz » et son intégration dans le Service national de médecine environnementale (SNME) | 146        |
| 17.2. Mesurage et conseils                                                                                  | 147        |
| 17.3. Avis et coopérations                                                                                  | 147        |
| 17.4. Préparation du plan national en matière de santé environnementale                                     | 147        |
| <b>18. Service santé des réfugiés</b>                                                                       | <b>148</b> |
| 18.1. L'année 2023 en quelques chiffres                                                                     | 148        |
| 18.2. Guichet unique                                                                                        | 148        |
| 18.3. Contrôle médical social                                                                               | 148        |
| 18.4. Consultations médicales à la Maison médicale du Val Fleuri                                            | 149        |
| 18.5. Campagne de vaccination grippe 2023                                                                   | 149        |
| 18.6. Consultation poste de soins avancés                                                                   | 149        |
| 18.7. Consultations d'annonce, de diagnostic et de prise en charge de maladies spécifiques                  | 150        |
| 18.8. Avis médicaux dans le cadre de demande de sursis à l'éloignement                                      | 150        |
| 18.9. Avis et collaborations                                                                                | 150        |
| <b>19. Division de la radioprotection</b>                                                                   | <b>151</b> |
| 19.1. Surveillance individuelle des travailleurs exposés                                                    | 151        |
| 19.2. Autorisations                                                                                         | 151        |
| 19.3. Inspections                                                                                           | 151        |
| 19.4. Surveillance radiologique de l'environnement                                                          | 152        |
| 19.5. Maintenir une accréditation pour les mesures de la radioactivité                                      | 152        |
| 19.6. Assurance qualité et optimisation dans le domaine des expositions médicales                           | 152        |
| 19.7. Événements significatifs                                                                              | 152        |
| 19.8. Urgence nucléaire                                                                                     | 152        |
| 19.9. Expertise en radioprotection                                                                          | 153        |
| 19.10. Plan Radon                                                                                           | 153        |
| 19.11. Collaboration nationale                                                                              | 153        |
| 19.12. International                                                                                        | 153        |

|                                                                                  |     |
|----------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 19.13. Mise en place des recommandations de prescriptions en imagerie médicale   | 154 |
| 19.14. Renforcement de la radioprotection des patients en radiothérapie (projet) | 154 |

## **E. Pôle support à l'innovation** **155**

|                                                      |            |
|------------------------------------------------------|------------|
| <b>20. Service épidémiologie et statistique</b>      | <b>155</b> |
| 20.1. Activités courantes                            | 155        |
| 20.2. Projets accomplis et en cours en 2023          | 167        |
| 20.3. Contribution aux divers plans nationaux        | 170        |
| <b>21. Service informatique</b>                      | <b>171</b> |
| 21.1. Opérations informatiques                       | 171        |
| 21.2. Développements informatiques                   | 173        |
| 21.3. Données et analyses                            | 173        |
| <b>22. Service coordination plans nationaux</b>      | <b>175</b> |
| 22.1. Plans nationaux en cours                       | 175        |
| <b>23. Service méthodologie et projets</b>           | <b>178</b> |
| 23.1. Les principaux projets et activités du service | 179        |

## **F. Département administratif** **180**

|                                                                       |            |
|-----------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>24. Contrôle interne et compliance</b>                             | <b>180</b> |
| <b>25. Service budget et finances</b>                                 | <b>180</b> |
| 25.1. Activités                                                       | 180        |
| <b>26. Service juridique</b>                                          | <b>181</b> |
| <b>27. Service des ressources humaines</b>                            | <b>181</b> |
| 27.1. Recrutement                                                     | 181        |
| 27.2. Suivi des carrières                                             | 181        |
| 27.3. Gestion du temps de travail                                     | 181        |
| 27.4. Gestion administrative quotidienne et des dossiers du personnel | 182        |
| 27.5. Gestion par objectifs                                           | 182        |
| 27.6. Autres projets                                                  | 182        |
| <b>28. Service infrastructure et logistique</b>                       | <b>182</b> |
| 28.1. Objectifs                                                       | 182        |
| 28.2. Activités                                                       | 182        |
| <b>29. Service archivage</b>                                          | <b>183</b> |
| 29.1. Tableau de tri de la Direction de la santé                      | 183        |
| 29.2. Mise en conformité Art 27 de la loi sur l'archivage             | 183        |

## **Chapitre III – Services Conventionnés** **187**

### **A. Prévention - Aide** **188**

|                                                                           |            |
|---------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>1. Rééducation Précoce-Hëllef fir de Puppelchen a.s.b.l.</b>           | <b>188</b> |
| 1.1. Fonctionnement                                                       | 188        |
| 1.2. Activités thérapeutiques                                             | 188        |
| 1.3. Éléments chiffrés 2023                                               | 189        |
| 1.4. DIVERS                                                               | 189        |
| <b>2. Le Service médico-thérapeutique d'Évaluation et de Coordination</b> | <b>190</b> |
| 2.1. Service d'Évaluation et de rééducation fonctionnelles                | 190        |
| 2.2. Service de pédopsychiatrie                                           | 192        |
| 2.3. Conclusion                                                           | 193        |
| <b>3. Association Luxembourgeoise de Pédiatrie Sociale (ALUPSE)</b>       | <b>194</b> |
| 3.1. Les situations prises en charge par le service Médical d' ALUPSE     | 194        |
| 3.2. Les situations prises en charge par le service ALUPSE-Dialogue       | 194        |
| 3.3. Les situations prises en charge par le service ALUPSE-Bébé           | 196        |
| 3.4. Conclusions                                                          | 197        |
| <b>4. Patiente Verriedung a.s.b.l.</b>                                    | <b>198</b> |
| 4.1. Activités 2023                                                       | 198        |
| 4.2. Perspectives                                                         | 202        |
| <b>5. Services médico-sociaux de la Ligue médico-sociale</b>              | <b>203</b> |
| 5.1. Service de lutte contre la tuberculose et les maladies respiratoires | 203        |
| 5.2. Le service médical scolaire (SMS)                                    | 205        |
| 5.3. Les consultations pour nourrissons et enfants en bas âge             | 209        |
| 5.4. Activités diverses de prévention et de promotion de la santé         | 209        |

|                                                                                                                   |            |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| 5.5. Conclusions générales                                                                                        | 209        |
| <b>6. Planning Familial</b>                                                                                       | <b>210</b> |
| 6.1. Projets-phare et temps forts de l'année 2023                                                                 | 210        |
| 6.2. Données générales sur l'activité                                                                             | 213        |
| 6.3. Activités médicales                                                                                          | 213        |
| 6.4. Activités psycho-sociales                                                                                    | 216        |
| 6.5. Formation et information sexuelle et affective                                                               | 218        |
| <b>7. Centre national de référence pour la promotion de la santé affective et sexuelle (Cesas)</b>                | <b>220</b> |
| 7.1. Renforcer l'existant et favoriser la mise en réseau                                                          | 221        |
| 7.2. Veiller à l'accès pour toutes et tous                                                                        | 223        |
| 7.3. Agir en commun                                                                                               | 224        |
| 7.4. Engager un processus dynamique et évolutif                                                                   | 224        |
| 7.5. Echanges, rencontres, formation continue                                                                     | 226        |
| 7.6. A l'écoute                                                                                                   | 227        |
| 7.7. Perspectives                                                                                                 | 227        |
| <b>8. Médecins du Monde</b>                                                                                       | <b>231</b> |
| 8.1. Les personnes rencontrées au sein des programmes de MdM                                                      | 231        |
| 8.2. L'offre de soins médico-psycho-sociaux en 2023                                                               | 232        |
| 8.3. Conclusion                                                                                                   | 235        |
| <b>9. Blëtz a.s.b.l. - Association luxembourgeoise pour concernés d'un accident vasculaire cérébral</b>           | <b>235</b> |
| 9.1. Organisation                                                                                                 | 235        |
| 9.2. Objectifs poursuivis en 2023                                                                                 | 235        |
| 9.3. Activités                                                                                                    | 236        |
| 9.4. Communication et médias                                                                                      | 237        |
| 9.5. Prévention et sensibilisation                                                                                | 237        |
| 9.6. Dons                                                                                                         | 239        |
| 9.7. Campagne de sensibilisation – 10e anniversaire - 10 Vidéos                                                   | 240        |
| 9.8. Centre post-AVC et le Lotse Projet                                                                           | 240        |
| 9.9. Passeport pour les patients atteints d'aphasie                                                               | 240        |
| 9.10. Vente aux enchères                                                                                          | 240        |
| 9.11. Réunions clés                                                                                               | 240        |
| 9.12. Conclusion                                                                                                  | 242        |
| <b>B. Psychiatrie extra-hospitalière</b>                                                                          | <b>242</b> |
| <b>10. Ligue Luxembourgeoise d'Hygiène Mentale - Pôle Traitement et Pôle Insertion</b>                            | <b>242</b> |
| 10.1. Le service de consultation                                                                                  | 242        |
| 10.2. Le service de jour                                                                                          | 243        |
| 10.3. Le service des Groupes thérapeutiques                                                                       | 244        |
| 10.4. Le service Logement                                                                                         | 245        |
| 10.5. Le service Soutien à l'emploi                                                                               | 247        |
| 10.6. Le service Rencontre                                                                                        | 248        |
| <b>11. Ligue Luxembourgeoise d'Hygiène Mentale - Centre d'Information et de Prévention</b>                        | <b>249</b> |
| 11.1. Activités réalisées en 2023 – Centre d'Information et de Prévention (CIP)                                   | 249        |
| <b>12. Réseau Psy - Psychesch Hëllef Dobaussen a.s.b.l.</b>                                                       | <b>252</b> |
| 12.1. Objectifs                                                                                                   | 252        |
| 12.2. Les activités thérapeutiques en 2023                                                                        | 252        |
| 12.3. Formations et Relations Publiques                                                                           | 254        |
| 12.4. Conclusion                                                                                                  | 254        |
| <b>13. Liewen Dobaussen A.s.b.l.</b>                                                                              | <b>254</b> |
| 13.1. Service logement                                                                                            | 255        |
| 13.2. Le Centre Psycho-Social (CPS)                                                                               | 256        |
| 13.3. Statistiques des Centres de Consultation, de Jour et de Rencontre ainsi que du Service de Suivi Ambulatoire | 256        |
| <b>14. ATP asbl</b>                                                                                               | <b>258</b> |
| 14.1. Les ateliers de travail thérapeutiques et protégés                                                          | 258        |
| 14.2. Effectifs                                                                                                   | 259        |
| <b>15. Mathëllef a.s.b.l. – Mutterter Haff</b>                                                                    | <b>260</b> |
| 15.1. Admissions et résiliations                                                                                  | 260        |
| 15.2. Stages et jobs étudiants                                                                                    | 260        |
| 15.3. Liste d'attente                                                                                             | 261        |
| 15.4. Le département « Ecuries »                                                                                  | 261        |
| 15.5. Le département « Brasserie Beim Pier »                                                                      | 261        |
| 15.6. Location de salles de réunion                                                                               | 261        |
| 15.7. Le département « Accueil-Reception »                                                                        | 261        |

|                                                                                                       |            |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| 15.8. Manifestations                                                                                  | 261        |
| <b>16. Caritas Accueil et Solidarité - Atelier Thérapeutique Ehlerange (ATE)</b>                      | <b>262</b> |
| 16.1. Objectifs                                                                                       | 262        |
| 16.2. Les participants                                                                                | 262        |
| 16.3. Nombre, âge et origine des participants                                                         | 262        |
| 16.4. La problématique des participants                                                               | 263        |
| 16.5. Demandes d'admission                                                                            | 264        |
| 16.6. Durée de participation et sorties                                                               | 264        |
| 16.7. L'encadrement socio-thérapeutique                                                               | 265        |
| 16.8. La production                                                                                   | 266        |
| 16.9. L'Atelier « Creamisu »                                                                          | 266        |
| <b>C. Maladies chroniques</b>                                                                         | <b>267</b> |
| <b>17. L'Association Luxembourgeoise des Groupes Sportifs pour Cardiaques (ALGSC)</b>                 | <b>267</b> |
| 17.1. Organisation des cours d'activités physiques thérapeutiques                                     | 267        |
| 17.2. Promotion de l'ALGSC                                                                            | 267        |
| <b>18. Croix-Rouge - Service: PASS-By</b>                                                             | <b>268</b> |
| 18.1. Activités du service                                                                            | 268        |
| 18.2. L'échange de matériel                                                                           | 268        |
| 18.3. Les soins bas-seuil                                                                             | 270        |
| 18.4. Les entretiens                                                                                  | 270        |
| 18.5. Les bénéficiaires                                                                               | 271        |
| <b>19. Croix-Rouge - Service : HAUSS-D</b>                                                            | <b>272</b> |
| 19.1. Contexte                                                                                        | 272        |
| 19.2. Services fournis                                                                                | 273        |
| <b>20. Croix-Rouge - HIV Berodung</b>                                                                 | <b>273</b> |
| 20.1. Prévention                                                                                      | 273        |
| 20.2. Dépistage et Outreach                                                                           | 274        |
| 20.3. La prise en charge psycho-sociale des personnes vivant avec le VIH                              | 276        |
| 20.4. La prise en charge "infirmière" des personnes vivant avec le VIH                                | 277        |
| 20.5. L'encadrement éducatif au sein du Foyer Henry Dunant                                            | 277        |
| 20.6. Comité Sida                                                                                     | 277        |
| <b>21. Croix-Rouge - Service : CUSS</b>                                                               | <b>278</b> |
| 21.1. Les bénéficiaires                                                                               | 278        |
| 21.2. Evolution des demandes                                                                          | 279        |
| 22. La Fondation Cancer                                                                               | 280        |
| 22.1. L'aide aux patients                                                                             | 280        |
| 22.2. Conclusions                                                                                     | 283        |
| <b>23. Association Luxembourgeoise du Diabète</b>                                                     | <b>284</b> |
| 23.1. Activités d'information et d'éducation                                                          | 284        |
| 23.2. Informations grand-public                                                                       | 285        |
| 23.3. Formations du personnel de la Maison du Diabète                                                 | 286        |
| 23.4. Réseautage                                                                                      | 286        |
| 23.5. Actions « Global Health »                                                                       | 286        |
| 23.6. Activités associatives                                                                          | 286        |
| 23.7. 20 ans de la Maison du Diabète                                                                  | 287        |
| <b>24. ALAN – Maladies Rares Luxembourg</b>                                                           | <b>287</b> |
| 24.1. Le service de consultations d'ALAN                                                              | 287        |
| 24.2. L'Alliance Nationale Maladies Rares Luxembourg (ANMR) – information, sensibilisation, promotion | 290        |
| 24.3. Le service d'activités récréatives                                                              | 291        |
| 24.4. Autres activités                                                                                | 292        |
| <b>25. Association Luxembourgeoise des Intolérants au Gluten</b>                                      | <b>292</b> |
| 25.1. Assemblée générale                                                                              | 292        |
| 25.2. Réunions du conseil d'administration                                                            | 293        |
| 25.3. Communication et sensibilisation                                                                | 293        |
| 25.4. Activités et interventions                                                                      | 294        |
| 25.5. Formations restaurants/maison relais                                                            | 295        |
| 25.6. Analyses des échantillons de produits sans gluten                                               | 295        |
| 25.7. Secrétariat ALIG                                                                                | 296        |
| 25.8. AOECs                                                                                           | 296        |



|                                                                                                      |            |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>26. Fondation Jugend-an Drogenhëllef</b>                                                          | <b>297</b> |
| 26.1. Le Contact                                                                                     | 297        |
| 26.2. La Consultation                                                                                | 299        |
| 26.3. Les niches                                                                                     | 302        |
| 26.4. La parentalité                                                                                 | 303        |
| 26.5. Le programme de substitution                                                                   | 304        |
| 26.6. LE ViTo-HOME                                                                                   | 306        |
| <b>27. CNDS – Abridado</b>                                                                           | <b>308</b> |
| 27.1. Centre de jour                                                                                 | 308        |
| 27.2. L'asile de nuit                                                                                | 310        |
| 27.3. Projet TABA (Walferdange)                                                                      | 310        |
| 27.4. Projet Xchange / MOPUD                                                                         | 310        |
| 27.5. CUSS - Abridado                                                                                | 310        |
| <b>28. Solidarité Jeunes a.s.b.l / IMPULS Service Thérapeutique</b>                                  | <b>311</b> |
| 28.1. Le service IMPULS s'engage dans ces trois types de prévention                                  | 311        |
| 28.2. Cellule prévention                                                                             | 312        |
| 28.3. Cellule thérapeutique                                                                          | 312        |
| 28.4. Cellule du programme OPTION                                                                    | 313        |
| 28.5. Conclusion                                                                                     | 313        |
| <b>29. Stëmm vun der Strooss a.s.b.l.</b>                                                            | <b>316</b> |
| 29.1. Chiffres clés :                                                                                | 316        |
| 29.2. Les 14 services qui sont proposés par l'association                                            | 317        |
| <b>30. Cnapa – Centre National de Prévention des Addictions</b>                                      | <b>321</b> |
| 30.1. Les champs d'action                                                                            | 321        |
| 30.2. Relations publiques : informer, sensibiliser & former                                          | 328        |
| 30.3. Collaborations                                                                                 | 332        |
| 30.4. Assurance qualité                                                                              | 333        |
| <b>31. Centre Hospitalier Neuro-Psychiatrique (CHNP) Rehaklinik - Service « Post-Cure »</b>          | <b>334</b> |
| 31.1. Objectifs                                                                                      | 334        |
| 31.2. Activités réalisées                                                                            | 334        |
| 31.3. Résultats 2023                                                                                 | 335        |
| 31.4. Projection                                                                                     | 336        |
| <b>32. Centre Hospitalier Neuro-Psychiatrique (CHNP)</b>                                             | <b>336</b> |
| 32.1. Objectifs                                                                                      | 336        |
| 32.2. Contextes des demandes                                                                         | 336        |
| 32.3. Critères d'admission                                                                           | 337        |
| 32.4. Parcours                                                                                       | 337        |
| 32.5. Prise en charge                                                                                | 337        |
| <b>33. Service de Psychiatrie Juvénile au Centre socio-éducatif de l'Etat (CSEE)</b>                 | <b>338</b> |
| 33.1. Consultations                                                                                  | 339        |
| <b>34. Quai 57 – Suchtberodungsstell</b>                                                             | <b>339</b> |
| 34.1. Nature des principales activités                                                               | 340        |
| 34.2. Déclinaison opérationnelle des activités réalisées                                             | 340        |
| <b>35. Anonym Glécksspiller asbl - Zenter fir exzessiivt Verhalen a Verhalenssucht (ZEV)</b>         | <b>343</b> |
| 35.1. Objectifs et défis pour 2023                                                                   | 343        |
| 35.2. Activités                                                                                      | 343        |
| 35.3. Résumé et des perspectives pour l'avenir                                                       | 346        |
| <b>36. Service National de Psychiatrie Juvénile – Service AKTION Hôpitaux Robert Schuman</b>         | <b>346</b> |
| 36.1. Description du service                                                                         | 346        |
| 36.2. Interventions                                                                                  | 348        |
| 36.3. Conclusion                                                                                     | 349        |
| <b>37. 4motion asbl – education for social change</b>                                                |            |
| 37.1. Le service de consultation drug checking intégré PIPAPOTER                                     | 350        |
| 37.2. Service intégré d'analyse de produits en chiffre                                               | 350        |
| 37.3. Interventions en ligne et Publications                                                         | 351        |
| 37.4. Réseaux nationaux et internationaux                                                            | 352        |
| 37.5. Formations Continues et Conférences                                                            | 353        |
| <b>38. Service National de Psychiatrie Juvénile - Ecole interne aux Hôpitaux Robert Schuman</b>      | <b>353</b> |
| 38.1. Activités réalisées en 2023                                                                    | 354        |
| 38.2. Patients pris en charge par l'école interne aux HRS en 2023 :                                  | 354        |
| <b>39. ZithaUnit asbl - Unité thérapeutique mobile indépendante en psychiatrie extrahospitalière</b> | <b>356</b> |

|                                     |     |
|-------------------------------------|-----|
| 39.1. Prise en charge psychiatrique | 356 |
| 39.2. Statistiques de l'activité    | 357 |
| 39.3. Autres activités              | 358 |





# CHAPITRE I





# Chapitre I – Ministère de la Santé

## 1. Département Personnel

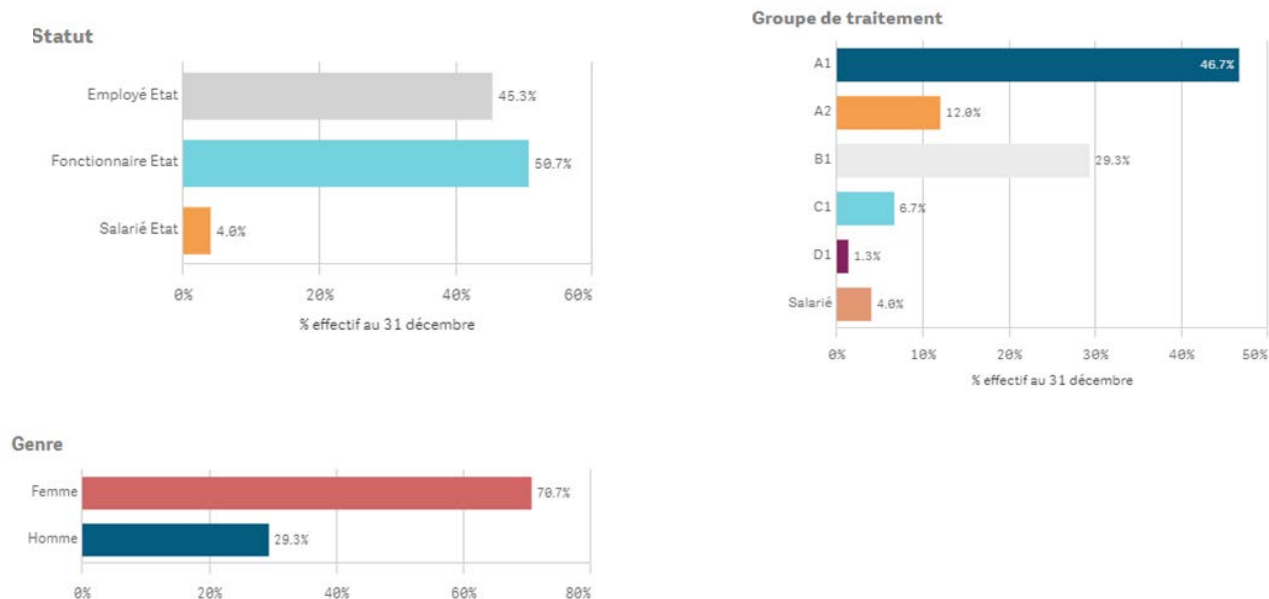
### Les missions du Service des ressources humaines & Bâtiment

Le Service des ressources humaines est responsable de la gestion et de l'administration du personnel ainsi que du développement, de l'implémentation et de la gestion des processus RH du Ministère :

- Recrutement
- Suivi des carrières
- Gestion du temps de travail
- Gestion administrative quotidienne et des dossiers du personnel
- Gestion par objectifs
- Gestion des effectifs
- Formation continue

#### 1.1. Le bilan social au 31 décembre 2024

Au 31 décembre 2023, le ministère comptait 75 agents (68,5 ETP). Les trois graphiques ci-dessous représentent la population du ministère en pourcentage par statut, groupe de traitement et genre.



L'année 2023 a été marquée par l'engagement de 9 nouveaux collaborateurs au sein du Ministère de la Santé. Outre la gestion des ressources humaines pour le Ministère, le service s'est également occupé des dossiers liés à la gestion des ressources humaines des entités rattachées comme la Direction de la santé le Laboratoire national de la santé et le Centre hospitalier neuropsychiatrique. Par ailleurs, un processus et des procédures structurés et durables pour le télétravail ont été mis en place et l'accueil des nouveaux collaborateurs a été professionnalisé.

Pour l'année 2024, le service continuera à travailler sur l'harmonisation et la professionnalisation des procédures en termes RH notamment suite à la fusion du Ministère de la Santé et du Ministère de la Sécurité sociale.

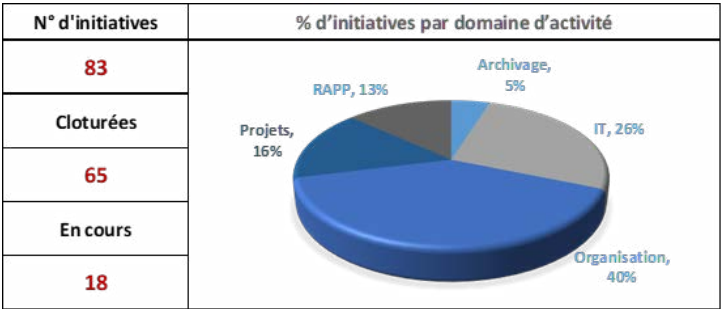
## 2. Département Organisation, Projets et IT

Les missions du service pour l’année 2023 ont inclus :

- l’exécution de projets d’envergure et/ou complexes pour le ministère (Projet);
- l’analyse et la proposition d’optimisation ainsi que de digitalisation au niveau de l’organisation et des processus ministériels (Organisation) ;
- la maintenance ainsi que l’évolution de premier niveau des systèmes informatiques et du matériel informatique (IT) ;
- la coordination des thématiques d’archivage (Archivage).

En plus de ces missions, le service entretient des relations continues avec diverses parties prenantes nationales et internationales. Par exemple, il établit des liens pour des initiatives telles que la “Digital Decade” et le “Plan de Reprise et Résilience” avec le Ministère de la Digitalisation et la Commission européenne, respectivement.

Voici une représentation graphique synthétique de nos tâches entre avril et décembre 2023 (nous avons implémenté ce suivi en avril), catégorisées (veuillez noter que RAPP signifie “Rapport avec les Parties Prenantes”) :



Ces tâches peuvent être regroupés dans des activités desquelles on donne un aperçu ci-dessous.

### 2.1. Activités liées aux projets

#### Réserve sanitaire

**Situation de départ** : La réserve sanitaire au Luxembourg s’est créée au début de la pandémie en mars 2020 et se basait sur une inscription du personnel médical et non-médical. Cette réserve était mobilisable en cas de besoin, notamment lors de situations d’urgence telles que des pandémies. Notre division a géré la planification de ce personnel sur le terrain (par exemple, dans les centres de vaccinations, équipes mobiles, etc.), l’administration du recrutement à la clôture du rapport et toute la partie des données relatives à l’emploi de ces personnes.

**Résultat(s) obtenu(s)** : la coordination générale de la Réserve Sanitaire, qui s’est terminée en avril 2023, a été considérée excellente par l’OCDE et son rapport sur la gestion de la crise au Luxembourg (voir le rapport « Évaluation des réponses au COVID-19 du Luxembourg. Tirer les enseignements de la crise pour accroître la résilience »).

#### L’avenir de la gestion de crise : la réserve sanitaire future

**Situation de départ** : vu les excellents résultats de la réserve sanitaire, la suggestion de l’OCDE de rendre pérenne son équipe, et la volonté de transférer son « héritage » à la cellule Preparedness de la Direction de la Santé, on a initié ce projet avec les objectifs suivants :

- Une analyse et une revue de l’existant ;
- Un benchmark des structures de gestion de la crise sanitaire de plusieurs pays étrangers ;
- Une élaboration d’une liste de solutions d’amélioration avec les conséquences afin de permettre au Luxembourg de créer une structure pérenne qui serait activée pour la gestion de futures crises.

**Résultat(s) obtenu(s)** : revue et documentation des 17 processus constituant la gestion de la Réserve Sanitaire, benchmark documentaire et des plans de gestion de crise de France, Suisse, Allemagne, Irlande, Chypre, Australie et Emirats Arabes Unis, axes de transformation détaillés processus par processus.

## Digitalisation de processus d'autorisation d'exercer pour les professionnels de Santé

**Situation de départ :** la version papier des autorisations d'exercer étaient fastidieux à gérer vu le volume de ce type de dossier (jusqu'à 80 pages) pour les citoyens et pour les agents du Ministère. Ce projet visait à offrir une alternative digitale guidée aux citoyens.

**Résultat(s) obtenu(s) :** ensemble avec le service Professionnels de santé, 6 processus d'autorisation ont été analysés afin de créer une version digitale de ces derniers. Les processus digitalisés et disponibles sur MyGuichet (+1 qui sera prête en 2024) sont plus transparents pour le demandeur, simplifient les échanges en offrant une communication bidirectionnelle entre notre ministère et les professionnels.

Cette digitalisation des processus a eu plusieurs avantages :

- Un transfert sécurisé des informations et des données ;
- Une dématérialisation des dossiers ;
- Un gain de temps pour le traitement ;
- Une démarche assistée qui permet au demandeur de nous communiquer les bonnes informations.

## Projet d'amélioration RH

**Situation de départ :** le département Ressources humaines, bâtiment a demandé du support afin d'identifier et de réaliser des améliorations ponctuelles du service.

**Résultat(s) obtenu(s) :** ensemble avec le département Ressources humaines, bâtiment nous avons exécuté des initiatives clés dans le cadre de l'amélioration :

- Un action board par service ;
- Un Wiki RH ;
- Une procédure pour les entretiens individuels ;
- L'analyse de la gestion des étudiants / stagiaires ;
- Une liste des indicateurs RH et Qlik ;
- Une procédure pour la préparation annuelle des plans de formation des équipes.

## Registre Digital des Professionnels de la Santé (RDPS)

**Situation de départ :** Le projet vise à refaire le Registre Digital pour les Professionnels de la Santé et d'assurer sa mise à disposition auprès des organismes luxembourgeois et européens permettant de répertorier tous les professionnels de la santé disposant d'une autorisation d'exercer au Luxembourg et de gérer ces autorisations d'exercer. Cet outil permettra au ministère de la Santé et de la Sécurité sociale d'être en règle par rapport aux lois nationales et aux directives européennes. L'obsolescence du système Med-PerSanitas représente actuellement un risque majeur, en considération du fait que l'outil a été développé en interne et les experts techniques responsables de la solution ne font plus parties de l'organisation.

**Résultat(s) obtenu(s) :** La mise en place du back-office du nouveau Registre des Professionnels de Santé (RDPS) est en cours. On a complété le Lot 1 des fonctionnalités et le Lot 2 et en développement. Il faudra aussi attendre l'implémentation, qui est en cours, de la gestion électronique des documents au Ministère (le HIVE).

## Gestion Électronique Documentaire (GED) HIVE

**Situation de départ :** la GED SIDOC est utilisée depuis 2016 pour la gestion des documents du Ministère, en particulier pour le stockage et l'attribution des courriers entrants et sortants. Cependant, ce système est vétuste et n'a plus été mis à jour depuis plusieurs années. Sa manipulation n'est pas aisée pour les utilisateurs, de plus SIDOC ne permet pas une gestion efficace des workflows et des droits d'accès.

**Résultat(s) obtenu(s) :** En plus de son utilisation pour le RDPS, le transfert de tous les documents stockés sur SIDOC vers la nouvelle GED Hive est prévu pour juillet 2024. Ce changement permettra de bénéficier d'une solution GED plus en accord avec les besoins modernes du Ministère, notamment grâce à des modules de Case management et de gestion de courrier.

## 2.2. Activités liées à l'organisation

### Wiki Santé

**Situation de départ :** l'absence d'une référence centralisée provoquait une fragmentation de l'information, rendant difficile l'accès aux connaissances cruciales de l'organisation comme les procédures ou les guides utilisateur. Cela compliquait la collaboration entre employés présents et la formation des nouveaux membres, rendant la gestion des connaissances moins efficace et en conséquence en compromettant la productivité globale.

**Résultat(s) obtenu(s) :** le site Wiki Santé a été intégré dans notre SharePoint. D'une part, il y a un volet commun où l'ensemble de nos agents peuvent retrouver pleines d'informations utiles telles que :

- Les généralités concernant le ministère (organigramme, annuaire, ...) ;
- L'organisation du travail (SAP Time management, congés, télétravail, ...) ;
- Les formations et le développement ;
- La protection des données ;
- La gestion des documents et des archives ;
- Les outils informatiques, etc.

D'autre part, il existe également une page Wiki par service où les agents peuvent retrouver les procédures de leur propre service ensemble avec des user guides et des modèles précis. Ces descriptions enrichissent les activités courantes qui peuvent également être retrouvées sur notre SharePoint.

La mise en place du Wiki Santé a permis de standardiser le travail, d'améliorer la transparence et la transmission des connaissances.

### Annuaire des activités courantes

**Situation de départ :** il n'existait aucune vue standard et synthétique de l'ensemble des activités du ministère, ne permettant pas un onboarding rapide des nouvelles recrues, un partage d'information horizontal dans l'organisation ou encore l'étude partagée des possibilités d'améliorations internes.

**Résultat(s) obtenu(s) :** annuellement, le service Projets, Organisation, IT organise des entretiens avec les départements du ministère afin de vérifier ensemble si la liste des activités courantes est à jour et s'il y a un besoin de l'adapter.

L'annuaire des activités courantes, qui peut être retrouvé sur un SharePoint, fournit une liste complète de toutes les activités courantes exercées au sein du ministère. Pour chaque activité, une fiche d'activité fournit des informations plus détaillées et indique les personnes de référence.

### Liaison entre l'organigramme et les activités courantes

**Situation de départ :** l'organigramme représente de manière schématique l'organisation du ministère. Afin d'avoir une meilleure vue globale, il a été souhaité de lier cet organigramme aux activités courantes du ministère pour identifier plus facilement les activités par département.

**Résultat(s) obtenu(s) :** dans l'annuaire des activités courantes, il est possible de retrouver l'organigramme du ministère regroupant les activités par département.

Nous avons également développé un annuaire alternatif qui permet de consulter non seulement les informations professionnelles de nos collaborateurs, mais également de savoir quelles activités relèvent de leur responsabilité.

Un lien automatique vers chaque activité offre toutes les informations nécessaires pour mieux les comprendre et proposer d'éventuelles améliorations.

### Documentation de procédures – Professionnels de la santé

**Situation de départ :** à la suite du départ d'un agent du département Professionnels de santé, il nous a été demandé de documenter les connaissances de cet agent afin de les transférer à d'autres personnes. Vu le succès de cette documentation de processus, le



souhait de documenter d'autres processus du département a été mentionné.

**Résultat(s) obtenu(s) :** des workshops avec les différents agents du département Professionnels de santé nous ont permis de formaliser 20 processus du département. Cette documentation facilite la compréhension au sein, mais également en dehors, de l'équipe, de former rapidement les nouveaux agents ainsi que d'exploiter des points d'amélioration, comme de nouvelles possibilités de digitalisation.

L'ensemble des processus est disponible sur la page Wiki du département.

### Agrément de formation continue dans le domaine de la santé en tant qu'organisme de formation

**Situation de départ :** dans le processus de documentation des procédures du département des Professionnels de Santé, nous avons identifié des opportunités d'amélioration pour les demandes d'agrément de formation continue en tant qu'organisme de formation dans le domaine de la santé.

**Résultat(s) obtenu(s) :** ensemble avec le département Professionnels de santé et la Direction de la santé, nous avons retravaillé les formulaires des demandes d'agrément de formation continue. La version digitale du formulaire de demande est mise à disposition sur MyGuichet, mais il y a également la version PDF du formulaire qui a été intégrée sur notre site web sante.lu et sur Guichet.lu.

### Demandes d'indemnisation en cas de dommages consécutifs à une vaccination

**Situation de départ :** avec l'introduction des vaccins contre le Covid-19, de plus en plus de citoyens ont introduit des demandes d'indemnisation pour des dommages graves suite à leur vaccination. A cause de l'absence d'un formulaire de demande d'indemnisation, les citoyens ont envoyé des demandes non-structurées avec des informations manquantes au ministère de manière que les agents qui se sont occupés de ce type de dossier étaient obligés de recontacter les citoyens à plusieurs reprises afin d'avoir les informations nécessaires au traitement.

**Résultat(s) obtenu(s) :** la procédure des demandes d'indemnisation a été documentée ce qui a permis d'établir les formulaires « Demande d'indemnisation en cas de dommages consécutifs à une vaccination » et « Attestation médicale de dommages consécutifs à une vaccination ». La mise en place d'une structure claire des demandes d'indemnisation ne facilite pas uniquement le traitement interne des dossiers, mais clarifie également la démarche à suivre pour les citoyens. Ces formulaires sont accessibles pour les citoyens sur notre site web sante.lu.

Afin d'optimiser le traitement des demandes d'indemnisation, un SharePoint a également été mis en place afin de gérer les dossiers dans un même endroit sécurisé.

### Processus des subsides sociaux

**Situation de départ :** le département Santé sociale a demandé de revoir et documenter ensemble leur processus concernant la gestion des subsides sociaux.

**Résultat(s) obtenu(s) :** l'analyse du processus de la gestion des subsides sociaux a permis à toutes les parties prenantes d'avoir une compréhension identique des tâches, outils et documents qui le composent. Cette compréhension homogène permettra dans une deuxième phase d'indiquer avec précision ce qui doit être amélioré pour permettre au service de travailler dans les meilleures conditions. Ces changements pourraient regarder, par exemple, l'ordre des tâches, un modèle utilisé ou encore les outils utilisés dans le processus. Les améliorations demandées par le service seront alors structurées dans des actions à court terme et/ou des projets si la modification envers l'existant est très grande.

### Processus courrier entrant

**Situation de départ :** l'analyse des processus sous-jacents aux activités de la gestion du courrier nous a été demandé directement par la Ministre.

**Résultat(s) obtenu(s) :** l'analyse et la documentation du processus du courrier entrant a permis de créer une compréhension homogène. Toutes les parties prenantes ont ainsi une compréhension identique des tâches, outils et documents qui composent le processus sous-jacent à la gestion du courrier entrant.

Le Secrétariat général n'attribue pas uniquement les courriers entrants aux départements concernés via SIDOC, mais il assure également le suivi des tâches attribuées afin d'éviter que les tâches ne soient pas réalisées.

## Processus CoDir

**Situation de départ :** l'analyse du processus du Comité de Direction a été demandée par le coordinateur général afin de documenter le processus actuel et d'identifier d'éventuels points d'amélioration.

**Résultat(s) obtenu(s) :** l'analyse et la documentation du processus du CoDir a permis de créer une compréhension homogène, toutes les parties prenantes ont ainsi une compréhension identique des tâches, outils et documents.

Lors des réunions du CoDir, une liste de suivi des tâches à réaliser est parcourue afin d'améliorer le suivi des activités du ministère. Pour optimiser ce suivi, une personne de contact de chaque département a été nommé.

## Communication – Monday.com

**Situation de départ :** le département de la Communication a eu besoin d'un outil qui permettrait une meilleure gestion des campagnes et des projets de communication.

**Résultat(s) obtenu(s) :** la mise en place de l'outil Monday.com a eu plusieurs avantages :

- Rendre le travail plus simple et agréable ;
- Avoir une uniformité de sauvegarde des documents ;
- Avoir un suivi d'équipe clair et collaboratif ;
- Avoir un système facile de reporting et validation ;
- Après la mise en place de ce nouvel outil, et en collaboration avec le département Communication, un processus homogène et un user guide ont été mis en place pour les campagnes et projets de communication internes et externes.

## Open data & administration transparente

**Situation de départ :** la loi du 29 novembre 2021 sur les données ouvertes et la réutilisation des informations du secteur public nous oblige à identifier les données ouvertes du ministère qui pourraient être partagées pour la réutilisation avec le secteur public.

**Résultat(s) obtenu(s) :** pour chaque département du ministère, nous avons identifié les jeux de données qui sont déjà publiés dans le cadre de leurs activités, ainsi que ceux qui ne sont pas encore publics, mais qui pourraient l'être à l'avenir.

Les jeux de données qui peuvent être publiés ont été mis à disposition du secteur public sur le site [data.public.lu](https://data.public.lu).

## Fiches RGPD

**Situation de départ :** l'objectif était de corriger ou de créer des fiches RGPD contenant les informations importantes sur les traitements des données à caractère personnel.

**Résultat(s) obtenu(s) :** en collaboration avec notre DPO, nous avons entamé la correction et la création de nouvelles fiches officielles de traitement des données personnelles pour les activités qui traitent naturellement des données personnelles et/ou des données de santé.

Pour aider la DPO à faire les entretiens avec les différents départements du ministère de la Santé, nous avons également créé un questionnaire qui aide à remplir par la suite les formulaires RGPD dans DataReg.

L'établissement et la centralisation de ces fiches RGPD permet de garantir une gestion conforme aux réglementations en vigueur.

### 2.3. Activités liées à l'IT

## CRM Santé sociale

**Situation de départ :** la gestion des associations subventionnées a eu besoin d'avoir un outil plus performant qui permettrait une

meilleure gestion des relations avec ces associations.

**Résultat(s) obtenu(s)** : grâce à l'outil « Odoo », nous avons mis en place un registre qui permet au département Santé sociale de mieux gérer leurs relations avec les associations subventionnées.

Cette mise en place aura pour objectif d'avoir toutes les informations dans un même endroit :

- Les conventions ;
- Les engagements ;
- Les paiements ;
- Les associations ;
- Les contacts ;
- Les données relatives aux comptes bancaires ;
- Les postes.

## Nominations

**Situation de départ** : le Secrétariat général a eu besoin d'un outil qui faciliterait la gestion des nominations.

**Résultat(s) obtenu(s)** : grâce à l'outil « Odoo », nous avons mis en place un registre qui permet au Secrétariat général une gestion plus facile et rapide des nominations du ministère de la Santé.

Cette mise en place aura pour objectif d'avoir toutes les informations dans un même endroit :

- Les nominations ;
- Les personnes ;
- Les tutelles ;
- Les conseils ;
- Les administrations.

## Inventaire informatique

**Situation de départ** : le logiciel Java affiche des performances dépassées et une obsolescence marquée. La révision de cet outil visait également à recentrer l'attention sur l'utilisateur plutôt que sur le matériel.

**Résultat(s) obtenu(s)** : Modernisation réussie du logiciel Odoo, parfaitement adapté aux besoins spécifiques de Ministère de la Santé.

## Support IT aux Archives nationales de Luxembourg (ANL)

**Situation de départ** : Les ANL ont formulé une requête pour obtenir une liste des fichiers datant de plus de 10 ans afin d'archiver les documents numériques ayant dépassé la Durée d'Utilité Administrative (DUA).

**Résultat(s) obtenu(s)** :

- Développement d'un script PowerShell polyvalent générant une liste exhaustive de tous les fichiers dans une arborescence ;
- Utilisation de la fonction de recherche d'Odoo sur cette liste ;
- Transfert réussi de toute l'arborescence vers la baie de stockage.

### 2.4. Activités liées à l'archivage

#### Localisation des documents

**Situation de départ** : dans le cadre d'une gestion efficace des documents, il était important d'identifier l'ensemble des documents produits et stockés (physique ou digital) au ministère.

**Résultat(s) obtenu(s)** : pour chaque activité courante des départements du ministère, nous avons formalisé la localisation des documents produits en documentant leur emplacement physique ou digital. De cette manière, nous pouvons garantir un accès facile et une gestion plus efficace des documents.

## Tableau de tri de la Direction de la santé

**Situation de départ :** auparavant, aucun outil de gestion ne recensait tous les documents produits ou reçus par la Direction de la santé dans le cadre de ses activités, ni ne définissait pour tous une durée de conservation et un sort final. C'est pourquoi la loi du 17 août 2018 relative à l'archivage a défini que tous les ministères et administrations devaient se doter d'un tableau de tri d'ici à 2025 au plus tard.

**Résultat(s) obtenu(s) :** le tableau de tri a été validé par un groupe de travail interne et est actuellement évalué par les Archives nationales de Luxembourg. Après une dernière validation en comité de pilotage et une signature par le Directeur de la Santé et la Directrice des Archives nationales, celui-ci sortira ses effets légaux et permettra de mieux gérer la production documentaire de la Direction grâce à une définition claire des durées de conservation et des sorts finaux, à savoir la destruction ou le versement aux Archives nationales.

## Mise en conformité Art 27 de la loi sur l'archivage

**Situation de départ :** l'article 27 de la loi du 17 août 2018 relative à l'archivage demande aux ministères et administrations de verser, dans un délai de cinq ans après la signature de leur tableau de tri, toutes les archives historiques de plus de 10 ans. Pour nous aider dans cette tâche, les Archives nationales nous ont proposé l'assistance d'un archiviste pour repérer les documents papier et numériques concernés par cet article.

**Résultat(s) obtenu(s) :** les résultats attendus courant 2024 sont une synthèse des archives concernées par l'article 27, la définition des versements prioritaires et une proposition de calendrier des traitements pour les années à venir.

## 3. Service communication et Helpline santé

Le service communication du ministère de la Santé et de la Direction de la santé est responsable, d'une part, de la communication politique et, d'autre part, de la communication technique concernant les thèmes de la santé publique. Ses actions de communication s'adressent à différents groupes cibles : le grand public en général, mais aussi les groupes de médecins, de pharmaciens et de professionnels de la santé en général, pour n'en citer que quelques-uns. La communication interne, qui s'adresse aux collaborateurs du ministère et de la Direction, fait également partie de ses compétences.

Ces communications sont transmises à l'ensemble de la population par le biais de différents canaux de communication comme les médias sociaux, la télévision et la radio, les panneaux d'affichage, les lettres, les stands d'information, etc.

Le service communication a été chargé dès 2022 de s'occuper de la création d'une helpline santé. La helpline COVID-19 et le projet helpline santé étaient rattachés au service communication de la Direction de la santé jusqu'au 1er octobre 2023.

A partir de cette date, le service emergency preparedness and response et helpline santé a repris les activités courantes de la Helpline COVID-19 ainsi que les missions dans le cadre de la future helpline santé.

**En 2022, le service communication a de nouveau réalisé un grand nombre d'actions de communication :**

- Campagnes de communication en 2023.
- Événements.
- Helpline santé



### 3.1. Campagnes de communication en 2023

Outre les mesures de communication internes et externes de petite et moyenne envergure, le service de communication s'est occupé des campagnes significatives suivantes :

- Mars Bleu
- Anti-tabac
- Cancer de la peau
- Octobre rose
- Hépatite C
- Refonte Carnet de santé
- Infections respiratoires
- Hygiène des mains
- « KO Drèpsen »
- Semaine Allaitement
- PrEP
- COVID-19
- MedSafetyWeek
- Antibiotiques
- Healthcareers (Campagne pluriannuelle)



### 3.2. Événements

Le service communication s'est entre autres occupé de l'organisation de différents événements en rapport avec les campagnes de communication et leurs mesures de prévention.

Un événement majeur a été organisé en mai dans le cadre d'OMS/Europe : le dixième anniversaire de l'initiative des petits pays en Europe. L'initiative OMS/Europe pour les petits pays est un réseau de 11 pays européens comptant 2 millions d'habitants ou moins: Andorre, Chypre, Estonie, Islande, Lettonie, Luxembourg, Malte, Monaco, Monténégro, Saint-Marin et Slovaquie.

L'initiative des petits pays est le lieu où les petits pays se réunissent pour trouver des solutions aux besoins et aux vulnérabilités liés à la santé. Cette conférence internationale s'est déroulée sur trois jours et a nécessité une planification complexe, qui a été prise en charge conjointement avec le service protocole du ministère des Affaires étrangères.

### 3.3. Helpline santé

Les agents de la helpline santé ont été mis à disposition par un prestataire externe qui s'est vu attribuer ce projet en remportant un appel d'offres. Cette ligne d'assistance était axée sur les questions relatives aux maladies infectieuses telles que la COVID-19 et

Mpox. L'objectif était toutefois de mettre en place un service d'assistance téléphonique qui offrirait un premier point de contact pour toutes les questions de santé.

La coordination de ce projet et des agents présents à ce moment-là a été confiée à une personne engagée à cet effet par la Direction de la santé et dépendant également du service communication.

### Gestion de la helpline COVID-19

- Suivi des statistiques d'appels à la helpline
- Visites hebdomadaires sur site et contrôles internes
- Alimentation et amélioration des FAQ
- Ajout de thématiques actuelles selon les besoins
- Echange avec les services et divisions impliqués dans la helpline COVID-19.

## 4. Département Politiques de prévention

Le département des "Politiques de prévention" a été mis en place en août 2023. Il a pour mission de développer des politiques visant à réduire la morbidité et la mortalité au sein de la population en promouvant la santé, encourageant les comportements favorables à celle-ci, et en améliorant la prévention des maladies évitables, la détection précoce, ainsi que l'atténuation des conséquences des affections.

Le département travaille en étroite collaboration avec le Pôle Médecine Préventive et Santé des Populations de la Direction de la santé qui centralise l'expertise technique complémentaire à l'orientation stratégique et politique du département au ministère.

Les projets phares mis en œuvre depuis sa récente création comprennent notamment une hausse du prix de tabac et l'établissement de comités de pilotage pour la prescription d'activité physique et pour la création du "Gesondheets-a Bewegingszentrum".

Dans le cadre de la **lutte contre le tabagisme**, une hausse des droits d'accise des cigarettes et du tabac à rouler fine coupe à hauteur de 0,20 € a pu être négociée en 2023 et une analyse de l'impact dans les pays qui ont introduit le paquet neutre a été finalisée.

Le COPIL « **Prescription d'activité physique** » a été chargé de développer un projet pilote pour la prescription d'activité physique. Bien que l'activité physique soit pertinente pour plusieurs conditions et maladies chroniques, l'objectif est de se concentrer sur une maladie ou condition spécifique afin de limiter le scope et d'élaborer une méthodologie d'évaluation réalisable ainsi que d'identifier des indicateurs de performance qui y sont associés. Le COPIL s'est réuni une première fois en octobre 2023 et un comité restreint s'est réuni en novembre.

Le COPIL « **Gesondheets-a Bewegingszentrum** » est en charge du développement du concept du « Gesondheets- a Bewegingszentrum » et de l'élaboration de la méthodologie de suivi ainsi que des indicateurs de performance qui y sont associés. Le COPIL s'est réuni une première fois en août 2023.

## 5. Département Affaires juridiques

### Le rôle et les missions

Le département des affaires juridiques du ministère de la Santé et de la Sécurité sociale a des missions très variées dans tous les domaines de la santé publique :

Le département est en charge de **l'élaboration des avant-projets de loi et de règlement, ainsi que du suivi de la procédure législative et réglementaire** en lien direct avec les divers organes consultatifs et décisionnels ;

L'équipe des affaires juridiques est également impliquée dans des comités et groupes de travail, à **échelle nationale et internationale**, afin d'apporter un avis juridique sur diverses thématiques de santé publique ;



### 5.1.1. Activité législative et réglementaire

Dans le cadre de son activité législative et réglementaire, le département des affaires juridiques du Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale a pour missions principales :

- La préparation et la rédaction des avant-projets de loi et de règlement grand-ducaux ;
- Le suivi de l'ensemble de la procédure législative et réglementaire devant les organes concernés ;
- Une intervention à tous les stades de la procédure notamment pour l'amendement des textes juridiques.

**En 2023, 5 lois et 11 règlements grand-ducaux sont entrés en vigueur.**

#### 5.1.1. Relevé des lois publiées en 2023

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | N° Document parlementaire | Mémorial | Publication | Entrée en vigueur |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|----------|-------------|-------------------|
| <b>Loi du 24 mars 2023</b> portant modification de la loi modifiée du 17 juillet 2020 sur les mesures de lutte contre la pandémie Covid-19.                                                                                                                                                                                                                   | 8171                      | A169     | 28.03.23    | 01.04.23          |
| <b>Loi du 24 mars 2023</b> portant modification de la loi modifiée du 17 juillet 2020 sur les mesures de lutte contre la pandémie Covid-19.                                                                                                                                                                                                                   | 8252                      | A438     | 24.07.23    | 01.07.23          |
| <b>Loi du 29 juin 2023</b> portant modification de la loi modifiée du 26 mars 1992 sur l'exercice et la revalorisation de certaines professions de santé.                                                                                                                                                                                                     | 8108                      | A334     | 29.06.23    | 30.06.23          |
| <b>Loi du 29 juillet 2023</b> portant modification :<br>1° de la loi modifiée du 8 mars 2018 relative aux établissements hospitaliers et à la planification hospitalière ;<br>2° de la loi modifiée du 29 avril 1983 relative à l'exercice de la profession de médecin, de médecin-dentiste et de médecin-vétérinaire ;<br>3° du Code de la sécurité sociale. | 8009                      | A478     | 02.08.23    | 03.08.23          |
| <b>Loi du 22 décembre 2023</b> portant modification de la loi modifiée du 8 mars 2018 relative aux établissements hospitaliers et à la planification hospitalière en vue d'autoriser l'État à participer au financement des gardes et astreintes des médecins hospitaliers dans les centres hospitaliers et les établissements hospitaliers spécialisés.      | 8277                      | A839     | 22.12.23    | 01.01.24          |

#### 5.1.2. Relevé des règlements grand-ducaux publiés en 2023

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Mémorial | Publication | Entrée en vigueur |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|-------------|-------------------|
| <b>Règlement grand-ducal du 8 février 2023</b> modifiant le règlement grand-ducal modifié du 18 janvier 2005 déterminant le modèle du carnet à souches prévu à l'article 30-1 de la loi modifiée du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie.                                                                             | A86      | 13.02.23    | 17.02.23          |
| <b>Règlement grand-ducal du 8 février 2023</b> modifiant le règlement grand-ducal modifié du 15 février 2019 portant énumération des maladies sujettes à déclaration obligatoire et fixant les délais de déclaration ainsi que les informations à reprendre au cahier des charges pour la désignation comme laboratoire national de référence d'un laboratoire d'analyses médicales. | A85      | 13.02.23    | 17.02.23          |

|                                                                                                                                                                                                                                             |      |          |          |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|----------|----------|
| <b>Règlement grand-ducal du 1er mars 2023</b> abrogeant le règlement grand-ducal modifié du 14 mars 1973 déterminant les examens à effectuer en vue de la délivrance du certificat médical avant mariage.                                   | A119 | 09.03.23 | 01.01.15 |
| <b>Règlement grand-ducal du 1er mars 2023</b> modifiant le règlement grand-ducal modifié du 20 mars 1974 concernant certaines substances psychotropes.                                                                                      | A101 | 03.03.23 | 07.03.23 |
| <b>Règlement grand-ducal du 19 avril 2023</b> modifiant le règlement grand-ducal modifié du 26 décembre 2012 fixant le tarif des préparations galéniques et les honoraires des pharmaciens.                                                 | A214 | 26.04.23 | 01.05.23 |
| <b>Règlement grand-ducal du 26 mai 2023</b> modifiant le règlement grand-ducal modifié du 20 mars 1974 concernant certaines substances psychotropes.                                                                                        | A345 | 30.06.23 | 04.07.23 |
| <b>Règlement grand-ducal du 14 juillet 2023</b> modifiant le règlement grand-ducal modifié du 20 mars 1974 concernant certaines substances psychotropes.                                                                                    | A431 | 21.07.23 | 21.07.23 |
| <b>Règlement grand-ducal du 29 juillet 2023</b> modifiant le règlement grand-ducal modifié du 20 mars 1974 concernant certaines substances psychotropes.                                                                                    | A480 | 02.08.23 | 06.08.23 |
| <b>Règlement grand-ducal du 8 septembre 2023</b> portant abrogation de 22 règlements grand-ducaux <a href="https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2023/09/08/a628/jo">https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2023/09/08/a628/jo</a> | A628 | 02.10.23 | 30.06.23 |

## 5.2. Participation à des comités et groupes de travail divers

### 5.2.1. Une représentation du Ministère par le service juridique au sein de comités nationaux

- L'équipe du département des affaires juridiques représente le Ministère au sein de différents comités afin d'apporter un avis juridique sur des thématiques de santé publique importantes au Luxembourg. En 2023, 4 comités étaient ainsi concernés :
- Le Comité de surveillance du SIDA, des hépatites infectieuses et des maladies sexuellement transmissibles ;
- Le Comité interministériel pour la coopération au développement ;
- Le Comité pour la protection des animaux utilisés à des fins scientifiques ;
- Le Comité d'accompagnement de la médecine légale ;
- Le Comité de suivi de la convention « droit à l'oubli ».

### 5.2.2. Une participation active au sein de groupes de travail nationaux et internationaux

**Au niveau national, le département des affaires juridiques est représenté au sein de deux groupes de travail :**

- Le groupe de travail sur l'interruption volontaire de grossesse (IVG).

**Le département des affaires est par ailleurs impliqué au niveau des instruments juridiques internationaux suivants :**

- L'Accord mondial sur la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies (dit Traité Pandémies) de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) ;
- Le projet de révision du Règlement sanitaire international (RSI).

## 6. Département Professionnels de la santé

Une des missions principales du département professionnels de la santé consiste à gérer les registres professionnels institués auprès du ministère de la Santé, à savoir :

- le registre des médecins (base légale : loi modifiée du 29 avril 1983 concernant l'exercice des professions de médecin, de médecin-dentiste et de médecin-vétérinaire),
- le registre des pharmaciens (base légale : loi modifiée du 31 juillet 1991 déterminant les conditions d'autorisation d'exercer la profession de pharmacien),
- le registre des professions de santé (base légale : loi modifiée du 26 mars 1992 sur l'exercice et la revalorisation de certaines professions de santé),
- le registre des psychothérapeutes (base légale : loi modifiée du 14 juillet 2015 portant création de la profession de psychothérapeute)

Dans le cadre de cette gestion, le département traite les demandes d'autorisations d'exercer des professions concernées.

**Au cours de l'année 2023, 2569 autorisations ont été délivrées :**

- 50 autorisations d'exercer pour la profession de pharmacien,
- 34 autorisations d'exercer pour la profession de psychothérapeute,
- 446 autorisations d'exercer pour une profession médicale,
- 1993 autorisations d'exercer pour une profession de santé.

**- Pharmaciens**

| Titre professionnel | Nombre d'autorisations délivrées en 2023 | Nombre d'autorisations délivrées en 2022 | Nombre d'autorisations délivrées en 2021 | Nombre d'autorisations délivrées en 2020 | Nombre d'autorisations délivrées en 2019 | Nombre d'autorisations délivrées en 2018 |
|---------------------|------------------------------------------|------------------------------------------|------------------------------------------|------------------------------------------|------------------------------------------|------------------------------------------|
| Pharmacien          | 50                                       | 59                                       | 46                                       | 33                                       | 48                                       | 36                                       |

**-Psychothérapeutes**

| Titre professionnel | Nombre d'autorisations délivrées en 2023 | Nombre d'autorisations délivrées en 2022 | Nombre d'autorisations délivrées en 2021 | Nombre d'autorisations délivrées en 2020 | Nombre d'autorisations délivrées en 2019 | Nombre d'autorisations délivrées en 2018 |
|---------------------|------------------------------------------|------------------------------------------|------------------------------------------|------------------------------------------|------------------------------------------|------------------------------------------|
| Psychothérapeute    | 34                                       | 13                                       | 26                                       | 18                                       | 84                                       | 117                                      |

**- Professions médicales**

| Titre professionnel | Nombre d'autorisations délivrées en 2023 | Nombre d'autorisations délivrées en 2022 | Nombre d'autorisations délivrées en 2021 | Nombre d'autorisations délivrées en 2020 | Nombre d'autorisations délivrées en 2019 | Nombre d'autorisations délivrées en 2018 |
|---------------------|------------------------------------------|------------------------------------------|------------------------------------------|------------------------------------------|------------------------------------------|------------------------------------------|
| Médecin généraliste | 72                                       | 73                                       | 55                                       | 63                                       | 58                                       | 47                                       |

|                                              |    |    |    |    |    |    |
|----------------------------------------------|----|----|----|----|----|----|
| Médecin spécialiste en                       |    |    |    |    |    |    |
| Allergologie                                 |    |    | 1  | 1  | 1  | 1  |
| Anatomie pathologique                        | 4  | 2  |    | 4  | 5  | 2  |
| Anesthésiologie                              | 20 | 15 | 19 | 21 | 22 | 17 |
| Biologie clinique                            | 3  | 2  | 2  | 3  | 4  | 5  |
| Cardiologie                                  | 16 | 11 | 5  | 5  | 7  | 6  |
| Chirurgie cardiaque                          | 1  |    |    |    |    |    |
| Chirurgie dentaire, orale et maxillo-faciale | 1  |    |    |    | 1  | 2  |
| Chirurgie des vaisseaux                      | 1  |    | 3  | 1  | 1  | 3  |
| Chirurgie gastro-entérologique               | 2  |    | 3  |    | 1  | 1  |
| Chirurgie générale                           | 8  | 4  | 5  | 7  | 3  | 4  |
| Chirurgie maxillo-faciale                    |    | 1  | 1  |    |    |    |
| Chirurgie pédiatrique                        |    | 1  |    | 1  |    | 3  |
| Chirurgie plastique                          | 3  | 1  | 2  | 2  | 1  | 1  |
| Chirurgie thoracique                         | 4  |    | 1  | 1  | 2  |    |

|                                         |    |    |    |    |    |    |
|-----------------------------------------|----|----|----|----|----|----|
| Dermatologie                            | 1  |    |    |    |    |    |
| Dermato-vénérologie                     | 5  | 6  | 7  | 4  | 2  | 1  |
| Endocrinologie                          | 1  | 1  |    | 1  |    | 5  |
| Gastro-entérologie                      | 3  |    | 7  | 1  | 4  | 3  |
| Gériatrie                               | 4  | 2  | 6  | 2  |    | 5  |
| Gynécologie et ob-<br>stétrique         | 9  | 6  | 10 | 6  | 10 | 11 |
| Hématologie générale                    | 1  | 2  | 3  | 1  | 2  | 2  |
| Maladies contagieuses                   |    | 1  |    |    |    |    |
| Médecine d'urgence                      | 9  | 6  | 1  |    | 2  |    |
| Médecine du Travail                     | 9  | 4  | 2  | 5  | 1  | 12 |
| Médecine génétique                      | 3  |    |    | 2  | 1  | 1  |
| Médecine interne                        | 14 | 7  | 9  | 12 | 5  | 8  |
| Médecine légale                         | 1  |    |    |    | 1  | 1  |
| Médecine nucléaire                      |    | 1  | 2  | 4  | 2  | 2  |
| Médecine physique et de<br>réadaptation | 4  | 6  | 3  | 4  | 1  | 4  |
| Microbiologie-bactériol-<br>ogie        | 1  | 1  |    |    | 1  |    |
| Néphrologie                             | 4  | 1  | 5  | 4  | 1  | 3  |
| Neurochirurgie                          | 1  | 4  | 3  | 2  | 4  | 1  |
| Neurologie                              | 9  | 10 | 9  | 5  | 4  | 4  |
| Neuropathologie                         |    | 1  |    |    |    |    |
| Oncologie médicale                      | 2  |    | 2  | 1  | 2  | 1  |
| Ophtalmologie                           | 15 | 8  | 5  | 10 | 3  | 3  |
| Orthopédie                              | 9  | 13 | 9  | 4  | 7  | 7  |
| Oto-rhino-laryngologie                  | 5  | 4  | 2  | 5  | 4  | 5  |
| Pédiatrie                               | 20 | 15 | 12 | 11 | 9  | 13 |
| Pneumologie                             | 3  | 6  | 1  | 3  | 2  | 3  |
| Psychiatrie                             | 13 | 9  | 12 | 5  | 6  | 11 |
| Psychiatrie infantile                   | 3  | 2  | 1  | 1  | 1  |    |
| Radiodiagnostic                         | 11 | 5  | 7  | 9  | 6  | 5  |
| Radiologie                              | 3  | 2  | 4  | 2  | 2  | 3  |
| Radiothérapie                           | 1  | 2  | 2  | 2  | 2  |    |
| Rhumatologie                            | 2  |    |    |    | 1  | 2  |
| Santé publique et méde-<br>cine sociale | 2  | 1  | 1  | 1  | 1  | 2  |
| Stomatologie                            |    | 1  |    |    |    |    |
| Urologie                                | 8  | 3  | 3  | 8  | 4  | 2  |

|                  |    |    |     |    |    |    |
|------------------|----|----|-----|----|----|----|
| Médecin-dentiste | 96 | 93 | 100 | 76 | 70 | 83 |
|------------------|----|----|-----|----|----|----|

|                                      |   |   |   |   |  |   |
|--------------------------------------|---|---|---|---|--|---|
| Médecin-dentiste spécial-<br>iste en |   |   |   |   |  |   |
| Chirurgie buccale                    | 1 | 4 | 1 | 2 |  | 2 |

|             |   |   |   |   |   |   |
|-------------|---|---|---|---|---|---|
| Orthodontie | 6 | 4 | 3 | 1 | 5 | 5 |
|-------------|---|---|---|---|---|---|

|                     |            |            |            |            |            |            |
|---------------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| Médecin-vétérinaire | 29         | 28         | 26         | 20         | 25         | 23         |
| <b>Total</b>        | <b>446</b> | <b>369</b> | <b>355</b> | <b>323</b> | <b>297</b> | <b>325</b> |

#### - Professions de santé

| Titre professionnel                        | Nombre d'autorisations délivrées en 2023 | Nombre d'autorisations délivrées en 2022 | Nombre d'autorisations délivrées en 2021 | Nombre d'autorisations délivrées en 2020 | Nombre d'autorisations délivrées en 2019 | Nombre d'autorisations délivrées en 2018 |
|--------------------------------------------|------------------------------------------|------------------------------------------|------------------------------------------|------------------------------------------|------------------------------------------|------------------------------------------|
| Aide-soignant                              | 325                                      | 347                                      | 313                                      | 265                                      | 326                                      | 335                                      |
| Assistant technique médical de chirurgie   | 21                                       | 25                                       | 24                                       | 32                                       | 20                                       | 16                                       |
| Assistant technique médical de laboratoire | 5                                        | 9                                        | 6                                        | 9                                        | 8                                        | 3                                        |
| Assistant technique médical de radiologie  | 35                                       | 28                                       | 22                                       | 27                                       | 31                                       | 20                                       |
| Assistant social                           | 122                                      | 111                                      | 144                                      | 118                                      | 90                                       | 112                                      |
| Diététicien                                | 23                                       | 28                                       | 33                                       | 18                                       | 23                                       | 12                                       |
| Ergothérapeute                             | 62                                       | 79                                       | 64                                       | 63                                       | 48                                       | 36                                       |
| Infirmier                                  | 957                                      | 1197                                     | 1304                                     | 1294                                     | 1162                                     | 838                                      |
| Infirmier en anesthésie et réanimation     | 28                                       | 26                                       | 24                                       | 40                                       | 25                                       | 29                                       |
| Infirmier en pédiatrie                     | 32                                       | 36                                       | 34                                       | 31                                       | 39                                       | 41                                       |
| Infirmier gradué                           | 2                                        | 3                                        | 4                                        | 16                                       | 7                                        | 5                                        |
| Infirmier psychiatrique                    | 17                                       | 27                                       | 15                                       | 7                                        | 9                                        | 10                                       |
| Laborantin                                 | 27                                       | 37                                       | 27                                       | 27                                       | 25                                       | 27                                       |
| Masseur                                    | 1                                        | 2                                        |                                          | 2                                        | 1                                        | 3                                        |
| Masseur-kinésithérapeute                   | 217                                      | 249                                      | 311                                      | 283                                      | 281                                      | 191                                      |
| Orthophoniste                              | 27                                       | 34                                       | 25                                       | 34                                       | 67                                       | 126                                      |
| Orthoptiste                                | 1                                        | 2                                        | 3                                        | 1                                        | 4                                        | 2                                        |
| Ostéopathe                                 | 41                                       | 34                                       | 24                                       | 43                                       | 151                                      |                                          |
| Pédagogue curatif                          | 4                                        | 2                                        | 2                                        | 4                                        | 2                                        | 2                                        |
| Podologue                                  | 4                                        | 3                                        | 7                                        | 8                                        | 7                                        | 8                                        |
| Rééducateur en psychomotricité             | 12                                       | 23                                       | 8                                        | 23                                       | 23                                       | 23                                       |
| Sage-femme                                 | 30                                       | 36                                       | 46                                       | 38                                       | 30                                       | 35                                       |
| <b>Total</b>                               | <b>1993</b>                              | <b>2338</b>                              | <b>2440</b>                              | <b>2383</b>                              | <b>2379</b>                              | <b>1874</b>                              |

## 7. Département Institutions de santé

Devant le grand nombre de projets d'investissements mobiliers et immobiliers des établissements hospitaliers et afin de répondre aux nouvelles exigences de la Commission de l'exécution budgétaire de la Chambre des députés et de la Cour des Comptes, le commissaire du gouvernement aux hôpitaux et le département Institutions de santé se sont renforcés en 2023 en ressources humaines supplémentaires par le recrutement d'une assistante administrative et d'un analyste financier.

## 7.1. Autorisation d'exploitation de services hospitaliers et équipements médico techniques

Le Département Institutions de santé a procédé en 2023 à l'instruction des demandes de modifications d'autorisation d'exploitation des services hospitaliers et lits autorisés afférents ainsi que des demandes d'autorisation d'exploitation d'équipements et appareils médico techniques.

La procédure de renouvellement (prorogation) des autorisations d'exploitation en 2023 a été préparée en 2022 en procédant à un inventaire des lits autorisés et exploités par service par les établissements respectifs et l'inventaire des conventions de transfert patients prévues selon les normes de services autorisés.

Au cours de l'année 2023 tous les établissements (hospitaliers, hospitaliers spécialisés et autres) ont présenté une demande en vue de la prorogation de leur autorisation d'exploitation venant à échéance en date du 31 décembre 2023. Après analyse des demandes conformément à l'article 11 (4) de loi modifiée du 8 mars 2018 relative aux établissements hospitaliers et à la planification hospitalière, une prorogation de l'autorisation d'exploitation a été délivrée à tous les établissements pour une durée de deux ans et jusqu'au 31 décembre 2025. Pour 2024, une évaluation des besoins sanitaires - sur base de la carte sanitaire 2022, de la documentation hospitalière 2022 et de la prise en compte de l'évolution démographique, du progrès de la médecine et des prises en charge - permettront d'actualiser la planification nationale des besoins en capacités stationnaires et ambulatoires.

## 7.2. Projets de construction et de modernisation des infrastructures hospitalières

L'accompagnement de la planification et de l'exécution des projets infrastructurels des établissements hospitaliers est réalisé dans le cadre de la cellule de construction hospitalière, qui se compose tant de représentants du département Institutions de santé que de la Direction de la Santé, Division de la médecine curative et de la qualité en santé.

Les demandes d'autorisation de projets sont avisées par la Direction de la Santé et, selon la nature et l'envergure du projet, également par des consultants externes du Ministère et de la Sécurité sociale (MSSS).

Après avis favorable de la Commission permanente pour le secteur hospitalier (CPH) à l'égard de l'avant-projet définitif (APD), les projets sont autorisés par le MSSS. En fonction de l'envergure des projets, une loi de financement autorisant la prise en charge des dépenses relatives aux projets est votée par la chambre des députés.

**Les projets majeurs suivis par la cellule de constructions hospitalière ont été comme suit :**

### **CHL :**

- Nouveau Bâtiment Centre
- Extension de l'annexe 2 du bâtiment centre
- Mise en conformité et adaptations de la Kannerklinik

### **HRS :**

- Projet de construction du site Kirchberg avec construction d'une Tour, d'une extension des surfaces existantes et du projet de modernisation du site
- Projet d'aménagement de surfaces au site Gare afin d'y reprendre les activités du site Clinique St Marie
- Suivi de l'exécution du projet E-Bau

### **CHEM :**

- Projet Südspidol et suivi du concours d'architectes
- Projets de modernisation d'infrastructure sur le site Niederkorn

### **CHdN :**

- Modernisation du service urgences et l'installation d'un scanner
- Extension de surfaces pour l'installation d'un IRM au site Wiltz
- Extension de surfaces pour l'installation d'un mammographe complémentaire au site Ettelbruck

### **CHNP :**

- Projet de construction du projet Nei Rehaklinik en remplacement des bâtiments casernes, building et Orangerie



#### **HIS :**

- Projet de construction d'une nouvelle infrastructure pour la rééducation gériatrique

Le détail des autorisations émises et des projets suivis au courant de l'année 2023 est présenté sous le chapitre ???? (Dans le rapport d'activité de 2022 cette description figurait au chapitre 11.2.1. Suivi des projets construction et de rénovation hospitalière. A voir pour le rapport d'activité 2023).

### **7.3. Le fonds pour le financement des infrastructures hospitalières (Calibri 12)**

Le compte prévisionnel du fonds pour le financement des infrastructures hospitalières (ci-après « fonds hospitalier ») de l'exercice 2023 prévoit des dépenses de 47,5 millions d'euros à titre de participation aux différents projets de construction, modernisation, extension et mise en conformité.

**Ces dépenses seront principalement réparties sur des projets du Centre Hospitalier de Luxembourg (CHL), à savoir :**

- CHL, Nouveau Bâtiment Centre (NBC) : 20,5 millions pour les travaux d'excavation de terre, d'aménagement du nouveau tunnel de liaison et de gros-œuvre de la rampe du parking souterrain
- CHL Clinique pédiatrique : Extension et mise en conformité - 3,2 millions
- CHL Mises en sécurité, renforcement alimentation électrique, tableaux Bender, Renita, portes coupe-feu - 4,5 millions
- CHL Bâtiment Centre : Travaux d'adaptation service d'urgence (CT Scan) et radiologie (bi-plan) - 4 millions
- CHL Surélévation Annexe 2 pédopsychiatrie et récupération lits virage ambulatoire /fin chantier mars 2024 - 5 millions.

Le financement du NBC à raison de 80 % par l'Etat a été formalisé par le vote de la loi du 15 juillet 2022 autorisant l'État à participer au financement des travaux de construction du nouveau bâtiment du Centre hospitalier de Luxembourg. Le montant de la participation étatique est fixé à 555 millions, à l'indice des prix de la construction de 924,32 (octobre 2021).

Le projet de construction du nouveau Südspidol n'a pas pu avancer en 2023, étant donné qu'après résiliation du contrat avec le groupement de planification Health Team Europe, le CHEM avait lancé en 2022 un marché sous forme de dialogue compétitif au niveau européen, afin de trouver un groupement pour la reprise et l'exécution du projet.

Le choix du nouveau groupement aura lieu en février 2024, de sorte que les travaux d'élaboration d'un APD consolidé pourront reprendre rapidement.

En 2023 les frais d'études et de préparation du terrain à rembourser par le fonds hospitalier sont de 1,8 millions d'euros.

**Le reste des dépenses de l'exercice 2023 du fonds hospitalier a trait à des projets déjà exécutés mais non encore entièrement décomptés, ou à des projets qui sont encore à l'état de planification :**

- Hôpitaux Robert Schuman : Extension du service national de psychiatrie juvénile
- Hôpitaux Robert Schuman : Nouvelles constructions Kirchberg NSK 1-4
- CHNP : Centre thérapeutique Putscheid
- HIS : Nouvelle construction pour 40 lits de rééducation gériatrique
- Rehazenter : Mise en conformité et assainissement du réseau d'eau.

### **7.4. Les équipements et appareils soumis à planification**

En ce qui concerne les équipements et appareils soumis à planification nationale financés par le biais d'un article budgétaire dédié aux dépenses en capital, l'Etat aura participé en 2023 à concurrence de 6,75 millions à des acquisitions dans l'intérêt du Centre national de radiothérapie François Baclesse (CFB), ainsi que des services nationaux exploités par le CHL (service national de neuro-chirurgie et tomographe à émission de positrons) :

- CFB : renouvellement partiel du plateau technique avec remplacement de trois accélérateurs de particules : 6.350.000
- CHL : Centre national PET : 27.000 euros
- CHL : Matériel de neuronavigation : 368.000 euros.
- CHL : l'équipement de radiologie interventionnelle biplan acquis est financé par le biais du fonds hospitalier à concurrence de 1.769.342 euros TTC (80 %,) dans le cadre du projet d'adaptation infrastructurelle des services urgences et de radiologie du Bâtiment Centre.

## 7.5. Vademecum

Le Vademecum pour l'établissement et la présentation corrects de tous les documents relatifs aux différentes phases des projets de construction, d'extension, de modernisation et de mise en conformité des établissements hospitaliers a été finalisé au courant de l'année 2023 et sera présenté aux directeurs administratifs et financiers des différents hôpitaux au début de l'année 2024. Par après, il sera soumis à la Commission permanente pour le secteur hospitalier pour validation.

## 7.6. Les réclamations et doléances en provenance de patients relatives au secteur hospitalier

Durant l'année 2023, le département Institutions de santé a traité 66 plaintes ou réclamations en provenance de patients ou de leur proche entourage, par rapport à 87 en 2022.

## 7.7. Dispositions de fin de vie et Euthanasie

Au titre de l'exercice 2022, 445 dispositions de fin de vie ont été enregistrées. 34 euthanasies ont été validées par la Commission Nationale de Contrôle et d'Évaluation instituée selon les dispositions de la loi du 16 mars 2009 sur l'euthanasie et l'assistance au suicide

# 8. Département Santé sociale

Le département de la Santé sociale s'occupe non seulement de la gestion du budget et des postes attribués, ainsi que du respect des délais et des procédures dans le cadre des conventions en place, mais il participe aussi à guider stratégiquement le secteur conventionné afin que la réalisation des objectifs de la politique de santé publique soit cohérente et adaptée aux besoins des personnes prises en charge.

En outre, le département participe aux groupes de pilotage/travail de projets internes et interministériels lorsque les sujets traités relèvent du domaine de la santé sociale. Le secteur conventionné compte de nombreux gestionnaires œuvrant dans différents domaines du secteur médico-psycho-social.

Le ministère de la Santé gère quelques 70 conventions avec des associations et des organismes divers qui mènent leurs activités surtout dans le cadre de la loi «ASFT», réglant les relations entre l'État et les organismes œuvrant dans les domaines social, familial et thérapeutique.

**Les organismes conventionnés avec le département de la Santé sociale tombent dans trois grandes catégories :**

- Les services psychiatriques et psychologiques dans le domaine extra-hospitalier ;
- Les maladies de la dépendance ;
- Les maladies chroniques.

En 2023, plusieurs projets ont pu voir le jour dans le domaine de la santé publique et de la lutte contre la criminalité liée aux stupéfiants. Le projet pilote de la couverture universelle de soins de santé – CUSS a pu continuer à se développer. Finalement, le département a vu l'arrivée de deux nouvelles collaboratrices, dont une nouvelle coordinatrice de département.

*Pour en savoir plus sur le thème des conventions, consultez le chapitre 3.*

# 9. Département Affaires internationales

## Déplacements internationaux de la ministre

- Débat de la Cambridge Union sur le droit à l'euthanasie (mars 2023)
- Réunion à haut niveau Gäichel à Bruxelles (mars 2023)

- Commission intergouvernementale franco-luxembourgeoise : signature d'une déclaration d'intention notamment sur la création d'un observatoire de santé numérique transfrontalier (avril 2023)
- 9e réunion à haut niveau de la Small Countries Initiative de la région EURO de l'OMS à Luxembourg, sujets à l'OJ : digitalisation du système de santé, santé mentale, équité et développement des ressources humaines (mai 2023)
- Assemblée Mondiale de la Santé à Genève (mai 2023)
- Visite de SantExpo à Paris
- Intervention au Wellbeing Economy Forum à Reykjavik sur les synergies entre bien-être des citoyens et croissance du PIB (juin 2023)
- Réunion informelle EPSCO des ministres de la Santé sous présidence espagnole, sujets à l'OJ : santé mentale, digitalisation des systèmes de santé, autonomie en matière de médicaments (juillet 2023)

## La santé au niveau européen

- Règlement relatif à l'Espace européen des données de santé (orientation générale du Conseil de l'UE adoptée le 6 décembre au Coreper)
- Règlement relatif aux redevances et aux droits dus à l'Agence européenne des médicaments, modifiant le règlement (UE) 2017/745 du Parlement européen et du Conseil et abrogeant le règlement (CE) n° 297/95 du Conseil et le règlement (UE) n° 658/2014 du Parlement européen et du Conseil (orientation générale du Conseil adoptée le 31 mai au Coreper, accord final adopté le 25 septembre)
- Règlement modifiant les règlements (UE) 2017/745 et (UE) 2017/746 en ce qui concerne les dispositions transitoires pour certains dispositifs médicaux et dispositifs médicaux de diagnostic in vitro (orientation générale du Conseil de l'UE adoptée au Coreper le 7 mars, accord final adopté le 16 mars)
- Recommandation du Conseil relative au renforcement des actions de l'Union visant à lutter contre la résistance aux antimicrobiens dans le cadre d'une approche « Une seule santé » (adoptée le 13 juin au Conseil EPSCO)
- Conclusions du Conseil relative à santé mentale, suivant la publication par la Commission d'une communication sur une approche globale en matière de santé mentale (adoptées le 30 novembre au Conseil EPSCO)
- Conclusions du Conseil concernant les personnes présentant des troubles liés à la consommation de drogue conjointement à d'autres troubles de la santé mentale (adoptées le 5 décembre)

## Le Luxembourg au sein de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS)

- En 2023, le Luxembourg a versé une contribution annuelle s'élevant à 314.846,15 € à l'Organisation mondiale de la Santé.
- Dans le contexte de l'agression russe en Ukraine, le Luxembourg était aussi un des pays donateurs permettant la relocalisation d'un Bureau européen de l'OMS pour les maladies non-transmissibles de Moscou vers Copenhague, moyennant une contribution pluriannuelle d'un total de 300.000€, soit 75.000€ par an de 2024 à 2027.
- De plus, le Luxembourg a soutenu la lutte antitabac de l'OMS via une contribution de 4.814,08 € à la Convention-cadre pour la lutte antitabac.
- Le Ministère de la Santé a activement contribué aux négociations du futur Traité Pandémie et de la révision du Règlement sanitaire international (RSI).
- Le Luxembourg a organisé la 9e réunion à haut niveau de la Small Countries Initiative de l'OMS EURO.

## 10. Service Protection des données

### Missions du Délégué à la protection des données

Les missions du Délégué à la protection des données sont définies dans le règlement général sur la protection des données et comprennent :

- l'information et le conseil au ministère de la Santé et à la Direction de la santé ainsi qu'à leurs agents qui procèdent au traitement des données, sur les obligations qui leur incombent ;
- le contrôle du respect du règlement général sur la protection des données, d'autres dispositions du droit de l'Union ou du droit nationale en matière de protection des données et des règles internes du ministère de la Santé et de la Direction de la santé, y compris en ce qui concerne la répartition des responsabilités, la sensibilisation et la formation des agents, et les audits s'y rapportant ;

- la dispense de conseils, sur demande, en ce qui concerne l’analyse d’impact relative à la protection des données et la vérification de l’exécution de celle-ci ;
- la coopération avec la Commission nationale pour la protection des données ;
- le fait d’être point de contact pour la Commission nationale pour la protection des données sur les questions relatives au traitement et mener des consultations, le cas échéant, sur tout autre sujet.

10.1. Priorités et activités courantes en 2023

Durant l’année 2023, le Délégué à la protection des données a répondu aux demandes de consultation des divisions et services du ministère de la Santé et de la Direction de la santé afin de les conseiller sur la conformité des traitements de données à caractère personnel sous leur responsabilité.

L’accent a été mis sur la sensibilisation avec des formations à destination des différents services et divisions.

En parallèle, le Délégué à la protection des données a accompagné les divisions et services dans leurs démarches en matière de protection des données et notamment en matière de gestion des demandes d’exercice de droits soumises par les personnes concernées ou encore dans leur communication avec la Commission nationale pour la protection des données.

Il a également été impliqué dans les négociations du Conseil de l’Union européenne sur l’espace européen des données de santé et en particulier sur les aspects de protection des données.

L’année en chiffres

| Thématique                                             | Nombre |
|--------------------------------------------------------|--------|
| Consultations du DPO                                   | 62     |
| Demandes d’exercice de droits clôturés                 | 10     |
| Analyses d’impact en matière de protection des données | 3      |
| Violations de données traitées                         | 30     |
| Formations données                                     | 5      |

11. G.I.E. Agence eSanté Luxembourg

11.1. Les faits marquants de 2023

Avant de passer en revue les divers résultats atteints par le G.I.E. Agence eSanté Luxembourg, ci-après “ l’Agence “, durant l’année 2023 à l’égard de tous les utilisateurs des e-services de la plateforme eSanté, il y a lieu d’emblée de signaler que l’année 2023, marquée au niveau national par les élections communales et législatives, a été une année charnière pour l’Agence ayant entraîné de nombreux changements.

Ainsi, parmi les nombreux changements dont question ci-dessus, il y a lieu de mentionner en premier lieu, celui de la présidence du Conseil de gérance qui est intervenu lors de la dernière Assemblée générale ordinaire de 2023. En effet, à cette occasion M. Marc Hostert du Ministère de la Sécurité sociale, a repris le flambeau de son prédécesseur M. Christian Oberlé, et devra dorénavant pourvoir à fédérer l’ensemble des acteurs de la santé autour du numérique, afin de poursuivre les efforts entrepris jusqu’à présent en matière de digitalisation pour moderniser le secteur de la santé.

A ceci est venu s’ajouter que le premier Directeur général de l’Agence, M. Hervé Barge, après près de 12 années de bons et loyaux services, a fait valoir ses droits à la retraite à la fin de l’année 2023. Recruté par l’ancien Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale, M. Mars Di Bartolomeo, en 2012, M. Barge a été le chef d’orchestre de la réussite de la mise en place de l’Agence eSanté et de ses nombreux e-services, dont notamment le DSP, produit phare de l’Agence.

Finalement, les élections législatives du 8 octobre 2023 ayant mis fin au gouvernement de coalition sous le Premier Ministre Xavier Bettel, un changement est intervenu au niveau du Ministère de la Santé et du Ministère de la Sécurité sociale. En effet, c'est dorénavant Mme Martine Deprez qui a repris les deux ministères de tutelle sous un seul et même Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale, laissant entrevoir de nouvelles opportunités pour l'Agence.

Ceci dit, 2023 a été essentiellement marquée par le lancement du programme SONS (système ouvert non sélectif) pour les industriels-éditeurs de logiciel métier pour les professionnels de santé, afin de les inciter à intégrer dans leur solution et à déployer sur le terrain le RA (Remboursement accéléré) et le PID (Paiement immédiat direct) auprès des professionnels de santé émetteurs de mémoires d'honoraires. Ce dispositif d'incitations financières, mis en œuvre par la Caisse nationale de santé (CNS) et le Gouvernement en faveur des industriels-éditeurs de logiciel métier sous forme de projet-pilote, a été octroyé à l'Agence jusqu'à fin 2024, après quoi une évaluation des bienfaits dudit dispositif pilote sera effectuée. De plus amples détails seront repris dans le paragraphe y consacré ci-dessous.

## 11.2. Déploiement des divers e-services de l'Agence eSanté

### Le Dossier de Soins Partagé (DSP)

Dans la continuité de la généralisation du déploiement du DSP débutée en 2020, la plateforme eSanté compte, au 31 décembre 2023, 1 106 909 DSP activés. Il est à noter que, résultant d'un processus actif de la part du citoyen, la fermeture des DSP ne représente que 0,18% des DSP activés. Ainsi, ce faible taux de fermeture laisse supposer que la population y voit un intérêt véritable. En effet, en l'absence d'un parcours de soins coordonnés sur le territoire luxembourgeois (désignation par le patient d'un médecin responsable d'organiser sa prise en charge globale), cet outil favorise efficacité, sécurité et rapidité dans le partage des données de santé entre les professionnels de santé, au bénéfice du citoyen.

Parmi ces DSP activés, 729 674 DSP contiennent au moins un document. Avec en moyenne 15,5 documents par DSP non vide, on dénombre un total de 11 305 453 documents. Ce constat s'explique d'une part par l'envoi automatique des comptes rendus de biologie médicale (ceci depuis 2018), et, d'autre part, par l'envoi automatique des comptes-rendus d'imagerie médicale ainsi que les liens vers les images hébergées dans l'Archive Nationale d'Imagerie Médicale – ANIM Lu – (effectif depuis 2021). D'autres documents ont également, de façon plus marginale, permis cette augmentation notable.

Nous pouvons prendre comme exemple : les Résumés Patients (des citoyens en Affection Longue Durée), les Résumés de Prestations envoyés par la CNS pour cette même population et, depuis 2022, un nouveau type de document qui prend une part de plus en plus importante du fait de la généralisation du Carnet de Vaccination Electronique (CVE) : l'historique vaccinal.

A noter également qu'à l'initiative du Centre François Baclesse, pour améliorer la qualité du suivi des patients en post-radiothérapie, un envoi automatique des comptes-rendus de consultation médicale est mis en place depuis décembre 2023. Au vu des premiers envois, ce document figurera vraisemblablement dans le top 10 des types de documents les plus représentés dans le DSP.

2023 est également l'année de l'amplification du téléchargement de l'application pour smartphone "MyDSP". Plus de 47 000 citoyens ont aussi choisi de visualiser leurs données de santé contenues dans leur DSP en toute mobilité.

Pour ce qui est de l'avenir, l'Agence espère voir aboutir ses efforts entrepris en 2023 après avoir rencontré les directions générales et médicales des quatre hôpitaux aigus au sujet de l'envoi automatique des lettres de sortie dans leur format actuel.

### IdeoMed - MIC10

Le produit IdeoMed arrivant en fin de vie, l'Agence eSanté effectue la migration vers la nouvelle version de ce logiciel fournie par l'éditeur Maincare Solutions. Cette nouvelle version, dénommée MaincareIC, permettra aux établissements médicaux spécialisés d'avoir accès à des fonctionnalités étendues par rapport à la solution actuelle, IdeoMed, notamment dans le lien avec le DSP, et la nouvelle GED. Le service est utilisé aujourd'hui par 3 structures (le Centre de Réhabilitation du château de Colpach (Croix Rouge), l'Hôpital Intercommunal de Steinfort et Tricentenaire).

**MIC10 comprend les modules suivants, facilitant le suivi de la prise en charge du patient, à savoir :**

- un dossier administratif, un dossier de soins et un dossier médical comprenant entre autres le plan personnalisé de soins – PPS, qui permet la planification automatique des actes d'assurance dépendance ;
- l'agenda, permettant la planification des rendez-vous et des ateliers ;

- le bilan d'autonomie, qui consiste à offrir un bilan d'autonomie plus imagé facilitant ainsi le suivi des patients par les soignants ;
- une intégration forte avec les services de l'Agence eSanté, à savoir le DSP et le Carnet de Vaccination électronique.

## Le SmartDSP – Datalake DSP

Dans le cadre du Living LAB, l'Agence a établi une collaboration avec un sous-traitant national à partir de 2021 pour l'implémentation d'un "Data Lake DSP". L'objectif de l'implémentation de ce composant technique était de permettre une analyse intelligente des données centralisées dans le DSP une fois anonymisées, donnant ainsi naissance au concept de "Smart DSP". Le Smart DSP représente donc une extension des finalités du DSP alignée sur son objectif premier : faciliter le suivi médical global ainsi que le suivi des maladies chroniques.

Les initiatives centrales du Smart DSP englobent la transformation des données passives du DSP en données "intelligentes"/exploitables, permettant en premier lieu des analyses statistiques de la population ayant un DSP (>99% des assurés). De plus, cette analyse vise également à fournir aux professionnels de santé un suivi des indicateurs spécifiques ("dashboard personnalisé"), de repérer et étudier des comportements cachés qui, une fois intégrés dans le DSP, pourraient fournir des éléments permettant de réduire les délais de dépistage et d'améliorer la prise en charge des maladies chroniques et rares.

Après la mise en place de l'infrastructure technique entre 2021 et 2022, l'Agence a débuté en 2023 avec l'injection des documents DSP anonymisés dans le Data Lake DSP. Les travaux réalisés en 2023 ont conduit l'Agence à plusieurs constats. Malgré la présence de documents dans plus de 70% des DSP, avec un total de 11 305 453 documents, la plupart d'entre eux sont analysables uniquement sous format PDF et donc ne sont pas aisément exploitables. En outre, les algorithmes d'anonymisation dépendent de la structure du document, et l'absence de cette structure augmente la complexité et limite la qualité du processus d'anonymisation de ces documents. Une des priorités actuelles est donc de structurer ces données pour permettre une analyse de qualité.

A ce jour, le cadre légal existant n'autorise pas l'Agence à faire un usage secondaire des données.

Une analyse/adaptation du cadre légal existant devrait être prioritaire, afin de rendre les données du DSP accessibles et exploitables par les acteurs du système de santé national, du gouvernement, de la recherche et de façon complémentaire, de se conformer aux exigences du cadre européen.

## Le Carnet de Vaccination Electronique (CVE)

Le CVE a pour objectif la dématérialisation de la carte jaune de vaccination luxembourgeoise et permettra dans le futur, de mesurer et suivre l'évolution de la couverture vaccinale de la population résidente et d'améliorer la gestion des stocks de vaccins fournis par l'Etat.

À la suite d'une phase pilote qui s'est déroulée de mars à octobre 2021, le déploiement du CVE auprès des professionnels de santé vaccinateurs a débuté en novembre 2021 et s'est poursuivi cette année 2023 au travers d'une généralisation prenant un rythme de croisière pour atteindre 54% de réalisation parmi les vaccinateurs.

Fin 2023, plus de 31 100 carnets ont été créés, contenant plus de 167 000 actes vaccinaux, par 405 médecins vaccinateurs. Ces chiffres sont en progression continue grâce à un effort de déploiement porté par l'Agence eSanté, et ce malgré l'absence actuelle d'un cadre légal y afférent.

En effet, le projet de loi concernant le CVE et son règlement grand-ducal d'application, préparé par le Ministère de la Santé en collaboration avec l'Agence eSanté et présenté au Conseil de gouvernance en septembre 2023, vise une obligation de renseignement dans le CVE de tous les vaccins recommandés par le CSMI (Conseil Supérieur des Maladies Infectieuses). Le CVE deviendra ainsi l'outil officiel d'enregistrement des vaccins et devra faire face à un déploiement en masse auprès de tous les vaccinateurs du pays.

Enfin en 2023, le CVE a proposé sa participation à un projet européen, le projet « Euvabeco - 101132545 - GAP-101132545 » qui a été validé par la Commission européenne et débutera en février 2024. Ce projet vise à élaborer et à valider des plans de mise en œuvre pour les États membres afin de les doter d'outils opérationnels et techniques qui améliorent les pratiques de vaccination à la fois dans la vaccination de routine qu'en cas de futures épidémies.



## L'ePrescription

Le projet d'ePrescription piloté par l'Agence eSanté a pour but de digitaliser les flux de prescription et de réalisation entre professionnels de santé. La ePrescription concerne quatre secteurs : prescriptions d'analyses laboratoires biologiques, de médicaments, de soins infirmiers et/ou de soins de kinésithérapie et de l'imagerie médicale. En vue de structurer et de codifier l'information, chaque type de prescription nécessite son propre référentiel, mis en place par l'Agence eSanté en concertation avec les différents intervenants.

En 2023, deux référentiels ont vu le jour, le premier destiné aux analyses biologiques et le second aux médicaments délivrables en pharmacies de ville en attendant la création de l'ALMPS (Agence Luxembourgeoise des Médicaments et Produits de Santé). Quelques éditeurs ont pu commencer leurs travaux d'intégration de la ePrescription d'analyses médicales de laboratoire, à la suite de quoi une phase pilote sera organisée.

L'étape suivante sera consacrée à la mise en place du flux de prescription digitale de médicaments en collaboration avec les éditeurs de logiciels de cabinets et d'officines.

Quant aux autres types de prescription, l'année prochaine verra la mise en place de groupes de travail en vue de l'élaboration de ces différents référentiels évoqués ci-dessus.

A ce stade, et dans le cadre de ses missions, l'Agence eSanté a mis en place l'infrastructure technique du projet ePrescription. Afin de généraliser la prescription digitale, l'élaboration et la promotion d'un cadre législatif national soumis aux exigences européennes permettraient de soutenir l'action de l'Agence en matière d'accélération de l'intégration de ces services par les éditeurs de logiciels ainsi que de l'adhésion des professionnels de santé de l'écosystème luxembourgeois.

## Le référentiel de prescription des soins infirmiers

Initié en 2022 et à l'heure actuelle se trouvant toujours au stade d'élaboration par l'équipe d'experts des métiers de la santé de l'Agence eSanté, ledit référentiel sera revu et validé par les professionnels de santé et les acteurs concernés, et ce en guise de conclusions des divers groupes de travail dédiés à son effet. Sa disponibilité sera effective pour la mise en production du service d'ePrescription des soins infirmiers prévue pour la fin 2025.

## Le service "Wëllkomm"

**Wëllkomm est un outil de Population Health Management (PHM) développé par l'Agence eSanté, mandaté par la Direction de la santé.**

L'objectif de cette application web est de permettre à la Cellule Santé des Réfugiés de la Direction de la Santé de mettre en place des dossiers patient durant la phase d'accueil des migrants. Ceci vise à digitaliser le processus de contrôle sanitaire des bénéficiaires de protection temporaire et des demandeurs de protection internationale.

Une première version de l'application a été déployée avec succès en août 2022. Depuis, ce sont plus de 7 800 réfugiés enregistrés, plus de 38 000 consultations et plus de 60 000 documents qui ont été générés via l'application, ceci dans le but de garantir un meilleur parcours de soins et un meilleur suivi administratif des réfugiés.

L'objectif en 2024 sera de déployer une nouvelle version de l'application, permettant de meilleures performances pour les utilisateurs finaux, ainsi que des fonctionnalités répondant encore mieux à leurs besoins du terrain. La nouvelle version sera déployée aux alentours de la fin du premier trimestre 2024.

## Le réseau HealthNet

L'année 2023 a débuté avec le démarrage du programme Healthnet V2, avec notamment la mise en place de la structure de gouvernance permettant de garantir la qualité de service requise par ce type de réseau critique, la définition d'un "High level Design" du programme, ainsi que la définition des architectures, pour les différents projets composant le programme Healthnet V2, validant de ce fait le début des implémentations techniques.

En 2024 il s'agira de finaliser l'implémentation des différents projets qui sont en cours, confirmant le catalogue des services de la solution, ce qui permettra de déclencher à terme la phase de décommissionnement du programme Healthnet V1.

### Le Security Operations Center (SOC)

Parmi les nombreux objectifs repris au Contrat d'Objectifs et de Moyens (COM) IV, l'Agence se doit de mettre en place un SOC, c'est-à-dire une plateforme permettant la supervision et l'administration de la sécurité des systèmes d'informations de l'écosystème santé au travers d'outils de collecte, de corrélation d'événements et d'intervention à distance. Sachant que ce SOC devra être implémenté d'ici à fin 2024 en application des dispositions prévues à cet effet au sein du COM IV, l'année 2023 a été marquée par la continuité des travaux y afférents initiés en 2022.

### Le Living Lab

Dans le cadre de la mise en place du Living LAB de l'Agence sur son deuxième site sis à Esch-sur-Alzette, et suivant ses objectifs repris au COM IV, l'Agence se doit d'accompagner annuellement un nouveau projet en la matière. Ains, 2023 a été marquée par l'accompagnement de la société "Zenlife" dans le cadre du projet européen eSSIF-Lab (Projet finaliste - <https://essif-lab.eu/zenlife-econsent-by-zenlife-sarl-s/>).

L'accompagnement du projet eConsent débuté en 2022 dans le cadre du projet eSSIF avait, quant à lui, pour objectif de réaliser un "proof of concept" sur la mise en place d'un système centralisé de gestion de consentement. Une brique de consentement centralisée simplifie la gestion des autorisations en regroupant les préférences de confidentialité au sein d'un seul système. Cela améliore l'efficacité opérationnelle, garantit la conformité aux réglementations sur la protection des données et renforce la transparence envers les utilisateurs. En outre, elle offre une approche unifiée pour traiter les consentements, facilitant ainsi la prise de décision et la communication des politiques de confidentialité.

### Le laboratoire de tests "eQualis"

Afin d'assurer son rôle d'émetteur d'une certification ou d'un agrément pour des solutions applicatives dans le domaine de la santé, certifiant que ces applications sont conformes aux standards de la plateforme eSanté en matière de sécurité, d'interopérabilité, etc, l'Agence a, en 2022, recherché, puis fait l'acquisition des premiers outils nécessaires à accomplir cette tâche. Ces derniers sont à ce jour en cours d'implémentation.

### La téléconsultation

La plateforme eConsult, permettant une consultation médicale à distance entre un patient et son professionnel de santé, mise en place spécialement pendant la crise pandémique liée à la Covid-19 intervenue en mars 2020, continue d'être utilisée par un certain nombre de professionnels de santé, avec une intensité asservie aux vagues épidémiques. Au Luxembourg, ce sont 3.125 praticiens de santé, dont 751 actifs sur la plateforme eConsult, qui sont susceptibles d'assurer des consultations à distance.

L'intérêt de la consultation à distance exprimé par divers acteurs du secteur hospitalier et des soins entre autres, a conduit le gouvernement à analyser son potentiel, et à étudier les aspects juridiques en vue de construire une base légale exhaustive qui fixerait et couvrirait toutes les modalités d'usage étendues.

Dans l'attente de ce cadre légal, l'Agence eSanté assure le maintien opérationnel du service actuel.

### Le dispositif du SONS pour le RA/PID

Le dispositif du SONS (sélection ouverte non sélective) pour le Remboursement accéléré (RA) et le Paiement immédiat direct (PID) est un projet pilote initié par la Caisse nationale de santé (CNS) et l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg. Ce projet est mis en œuvre avec la CNS au travers de l'Agence. Son but est de promouvoir et d'accélérer la digitalisation du système de santé au Luxembourg par un dispositif d'incitation financière d'un montant de 625€ TTC attribué, par installation, à toute solution logicielle labélisée au service RA et/ou PID. A ce jour, deux éditeurs sont labélisés RA et 2 éditeurs sont labélisés PID. Presque trente médecins généralistes utilisent le service PID. Le projet doit être ouvert aux autres spécialistes et médecins dentistes d'ici à mars 2024.

### 11.3. Activités au niveau européen

En parallèle de ses diverses activités listées ci-dessous, s'est ajoutée L'Agence eSanté a poursuivi les travaux relatifs au service d'échange électronique transfrontalier de données de santé au sein de l'Europe, « MaSanté@UE ».

Ce programme européen vise à opérer l'échange électronique transfrontalier de deux types de documents : le résumé patient et l'e-prescription (et l'e-dispensation y afférente). Pour l'assuré, cela veut concrètement dire que son résumé patient contenant ses informations de santé essentielles pourra être partagé avec le professionnel de santé qu'il consulte lors de son séjour à l'étranger, ou qu'il peut récupérer un médicament dans une pharmacie basée dans un autre pays européen, grâce au transfert en ligne d'une prescription électronique rédigée dans son pays d'affiliation.

Depuis juin 2019, le Luxembourg opère un premier cas d'usage, à savoir la possibilité pour un médecin au Luxembourg de recevoir le résumé patient d'un patient étranger en consultation chez lui.

Depuis la fin de l'année 2022, un deuxième cas d'usage est entré en production, à savoir l'envoi d'un résumé patient d'un assuré luxembourgeois à l'étranger et qui doit faire appel à des soins de santé lors de son séjour à l'étranger, permettant ainsi au médecin sur place, de consulter les données de santé essentielles de ce patient.

## 12. Institut National du Cancer (INC)

### Missions

Coordonner :

- L'organisation de la cancérologie ;
- Les filières de soins ;
- Les réseaux de compétences ;
- Le développement de référentiels et de parcours de patients nationaux ;
- Les Réunions de Concertation Pluridisciplinaires (RCP) hospitalières et nationales ;
- Promouvoir l'évaluation des résultats dans le domaine de la cancérologie ;
- Soutenir la « médecine personnalisée » (nouvelles approches de diagnostic et de traitement) ;
- Fédérer, informer et animer scientifiquement les acteurs de la cancérologie ;
- Labelliser les prestataires (services).

### Principales activités effectuées en 2023

- Collaboration, dans le cadre de l'Axe 1 du deuxième Plan National Cancer 2020-2026 (PNC2), avec les autorités compétentes pour la mise à jour du statut juridique, du rôle et des compétences de l'INC ;
- Participation aux travaux des groupes du PNC2 ;
- Mise en œuvre de la stratégie de communication de l'INC ;
- Développement des RCP nationales pour les cancers rares, cancers négligés et les situations complexes ;
- Élaboration et mise à jour des référentiels et des parcours de patients nationaux ;
- Contribution au développement du concept de digitalisation des parcours patients dans le cadre du PNC2 et en synergie avec les projets européens ;
- Coordination au niveau national des activités de labellisation des services de cancérologie des établissements hospitaliers ;
- Soutien de la mise en place des filières de collaboration pour les besoins de la labellisation des établissements hospitaliers ;
- Coordination de la mise en œuvre de la collection nationale dans le domaine du cancer (« National Cancer Collection » NCC) ;
- Lancement des travaux préparatoires relatifs à la coordination et à la publication du prochain rapport périodique portant sur les cancers au Luxembourg ;
- Développement des collaborations européennes et participation aux projets européens ;
- Organisation et participation à des conférences, événements et tables rondes.

### 12.1. Collaboration avec les autorités compétentes pour la mise à jour du statut juridique, du rôle et

## des compétences de l'INC

Cette année, la redéfinition du statut de l'INC, de ses rôles et de ses missions reste une étape importante. Les travaux visant à élaborer le cadre juridique de l'INC et les modalités associées ont fait suite aux activités de 2022 du PNC2, et plus particulièrement celles développées au sein de l'Axe 1 – Gouvernance, Ressources, Monitoring et Reporting.

### 12.2. Participation aux travaux des groupes du PNC2

En 2023, la direction et les chargés de projets de l'INC ont poursuivi leur participation active aux travaux des différents groupes de travail (GT) du PNC2. Dans ce cadre, l'INC a assumé le rôle actif dans tous les GT, notamment dans les activités suivantes :

- La coordination générale et la modération des activités de l'Axe 1 du PNC2, qui comprend une grande partie (mais pas la totalité) des activités portées par l'INC.
- Projet « Plateforme de suivi du patient en oncologie » (Axe 2 - eMédecine) : Ce projet a pour objectif de complètement dématérialiser le dossier oncologique du patient, afin qu'il puisse le suivre dans tous les établissements de santé au Luxembourg. Le second objectif de ce projet est de permettre à tous les praticiens qui en font la demande, avec l'accord du patient, d'avoir une vue éclairée, sûre et à jour en temps réel. Cette plateforme sera une aide incontournable pour les praticiens afin qu'ils puissent proposer une solution optimale à leurs patients. L'année 2023 fut le temps de la réflexion avec tous les acteurs pertinents de la place, que nous remercions, 2024 sera l'année de la mise en place.
- Projet « Plateforme nationale d'information du patient » (Axe 3 – Droits, Information et Formation des patients) : Dans un premier temps, ce projet prévoit de créer une ressource d'information pour les patients atteints de cancer au Luxembourg en fonction de leurs besoins réels. L'objectif et la portée complète de ce projet restent à préciser.
- Projet « National Cancer Collection » (cf. une rubrique dédiée ci-dessous).

En 2024, d'autres chantiers digitaux vont suivre. La digitalisation du parcours patient en oncologie permettra de standardiser au niveau national la prise en charge de ces patients (Axe 1 et Axe 2). Nous allons également étudier plus en détail les possibilités d'optimiser le partage d'informations lors des Réunions de Concertation Pluridisciplinaire (RCP).

### 12.3. Mise en œuvre de la stratégie de communication

L'INC a commencé à mettre en œuvre sa stratégie de communication au cours du second semestre 2023. Cette phase d'implémentation s'est concentrée sur l'établissement de synergies significatives, avec le développement de la nouvelle infrastructure informatique de l'INC et la mise en place du projet de Plateforme d'Information Patient. Connue sous le nom de « CancerLux Resource », cette plateforme est mandatée par le PNC2.

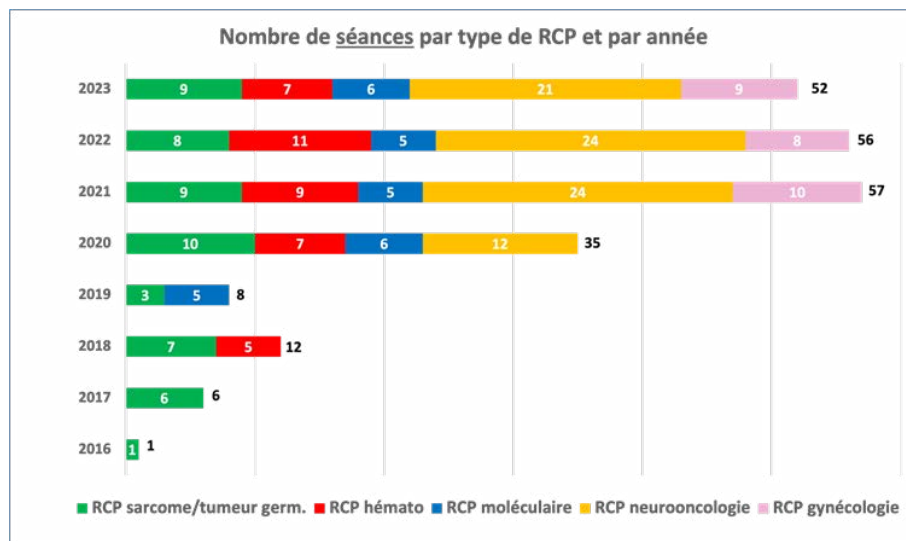
En consolidant nos efforts de communication et en collaborant étroitement avec des partenaires dans le domaine de la cancérologie, l'INC procédera à renforcer son rôle en tant que centre d'excellence et de référence en 2024. Par exemple, la collaboration avec des revues spécialisées permettra de promouvoir l'expertise et les initiatives de l'INC à une audience plus large.

### 12.4. Développement des RCP nationales pour les cancers rares, cancers négligés et les situations complexes

L'INC continue de jouer un rôle central dans l'organisation et la coordination des RCP nationales. Cette année, l'INC a organisé au total 52 séances de RCP nationales en conformité avec les exigences du « Concept National Réunion de Concertation Pluridisciplinaire en Cancérologie », élaboré dans le cadre du premier Plan National Cancer :

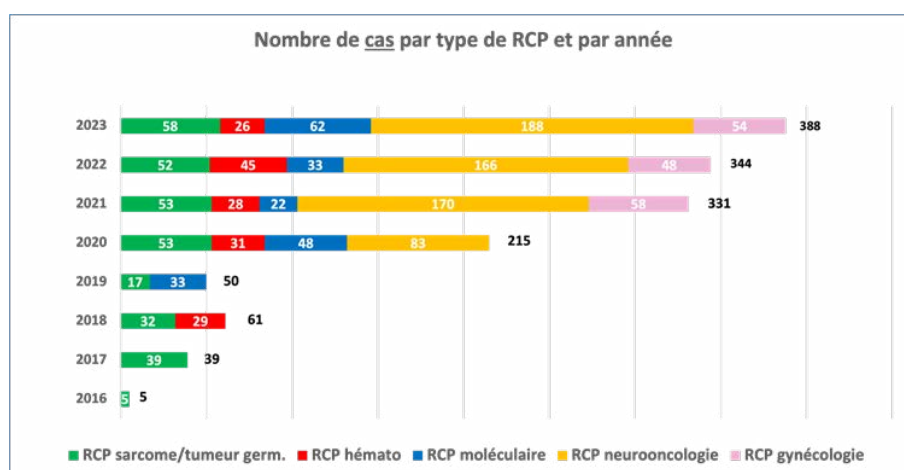
- RCP pour les sarcomes et les tumeurs germinales : 9 séances ;
- RCP moléculaire : 6 séances ;
- RCP pour l'hématologie lourde : 7 séances ;
- RCP pour la neurooncologie : 21 séances ;
- RCP pour les cancers gynécologiques rares / situations complexes : 9 séances.

**Au total, 52 séances des réunions ont eu lieu en 2023 :**



**388 cas patients ont été présentés et discutés. Cela représente une augmentation d'env. 13% par rapport à l'année précédente :**

L'INC a achevé les préparatifs nécessaires à l'organisation de la RCP nationale sur les cancers pancréatiques et les cancers complexes



du système hépato-biliaire à la fin de novembre 2023. Cette RCP prévoit un système de rotation pour les modérateurs issus des différents hôpitaux participants. De plus, il est prévu de recruter un expert spécialisé pour apporter une connaissance approfondie dans le traitement des cas les plus complexes. La première session de cette RCP est programmée pour le 9 janvier 2024.

Par ailleurs, les échanges avec les spécialistes des tumeurs neuroendocrines ont débuté et continueront tout au long de l'année 2024 afin d'éventuellement établir une RCP dédiée à ce type de tumeurs.

## 12.5. Élaboration et mise à jour des référentiels et des parcours des patients nationaux

Les référentiels sont des documents synthétiques d'aide à la décision, élaborés par des GT pluridisciplinaires composés de professionnels de santé, sous la coordination de l'INC. Les référentiels sont destinés à présenter les principes du dépistage et/ou de prise en charge des cancers, ainsi que le traitement des symptômes.

Les parcours de patients visent à promouvoir et à organiser les parcours de soin des patients au sein des établissements de santé au Luxembourg. Ils contribuent à améliorer la qualité de la prise en charge des patients et l'efficacité de l'offre de soins.

En 2023, l'INC a continué d'intégrer les représentants des patients dans tous les GT chargés de l'élaboration des référentiels et par-

cours de patients. Nous espérons que cette démarche permettra non seulement d'augmenter la qualité de ces guides, mais aidera aussi à cultiver au Luxembourg une communauté de patients informés et actifs, experts de leur vécu avec le cancer.

### 12.5.1. Référentiels

En 2023, l'INC a finalisé et publié ses travaux sur le Référentiel national du cancer colorectal \*. L'INC a clôturé son travail pour le référentiel national pour le cancer du poumon, qui sera publié en 2024 par le Conseil Scientifique dans le Domaine de la Santé (CSDS). L'INC a poursuivi des travaux de révision de deux référentiels additionnels :

- Référentiel pour le dépistage du cancer du sein en fonction du risque ;
- Référentiel national pour le cancer de la prostate.

Pour donner suite à la sollicitation de la Direction de la santé (DiSa), le référentiel national pour le dépistage du cancer du sein intégrera des recommandations nationales produites à cet égard.

En outre, l'INC a entamé les travaux pour l'élaboration d'un nouveau référentiel :

- Référentiel national de la prise en charge du cancer du sein\*\*.
- La rédaction et l'achèvement de ces référentiels, suivis de leur éventuelle approbation et diffusion par le CSDS, se poursuivront en 2024.

### 12.5.2. Parcours des patients

En 2023, l'INC a achevé la préparation du parcours national (« patient pathway ») pour les patients atteints d'un cancer colorectal. Ce parcours est une adaptation du modèle européen standard pour le cancer colorectal, mis au point en partenariat avec d'autres acteurs internationaux, dans le contexte de l'Action Conjointe (« Joint Action » JA) européenne iPAAC\*\*\*.

En concertation avec les membres du GT pour le cancer du poumon, l'INC avait décidé de retarder l'élaboration du parcours pour le cancer du poumon suite au lancement du JA CraNE en octobre 2022 (cf. ci-dessous), qui prévoyait l'élaboration d'un parcours européen standardisé pour cette pathologie. Le parcours européen du cancer du poumon est actuellement en train d'être développé via une collaboration entre le JA CraNE, l'Université de Dresden et l'INC. Le parcours national sera transposé selon ce modèle européen de l'iPAAC en tenant compte des référentiels nationaux.

Quant aux parcours pour le cancer du sein et le cancer de la prostate, ils ont été révisés et sont actuellement en cours d'adaptation selon le modèle européen de l'iPAAC, avec une finalisation prévue pour le second semestre 2024.

## 12.6. Coordination au niveau national de la labellisation des services de cancérologie des établissements hospitaliers

La labellisation des services de cancérologie des établissements hospitaliers contribue à la standardisation des normes de qualité et à l'amélioration continue de la qualité des soins, pour les patients atteints d'un cancer au Luxembourg.

En 2023, l'INC a poursuivi les travaux sur l'adaptation des critères de labellisation au contexte national (c.-à-d. l'élaboration des tableaux d'équivalence des professions médicales et paramédicales), grâce à la contribution des membres du GT labellisation. Ces critères ont été approuvés par le GT labellisation et validés par le programme « European Cancer Centres » (ECC) de la Société Allemande de Cancérologie (« Deutsche Krebsgesellschaft », DKG), pour la mise en œuvre au Luxembourg.

De plus, la table de priorité des entités tumorales à labelliser dans les hôpitaux a été révisée et approuvée par le GT labellisation. La question d'une collaboration pour une mise en réseau de projets de labélisation de pathologies particulières a été abordée dans le GT labellisation. Ces discussions se poursuivront au niveau du Conseil d'Administration (CA) de l'INC, les GT concernés du PNC2, ainsi qu'à la Fédération des Hôpitaux Luxembourgeois (FHL).

Aussi, des discussions ont été menées au sein du GT labellisation concernant les besoins en ressources (financières et RH) pour la

\* En tant que mise à jour de l'ancien référentiel pour le cancer colorectal, intitulé « Recommandations en oncologie digestive ».

\*\* En tant que mise à jour de l'ancien référentiel pour le cancer du sein, intitulé « Référentiels en oncologie sénologique ».

\*\*\* JA iPAAC : « Innovative Partnership for Action Against Cancer », <https://www.ipaac.eu>



mise en œuvre et le maintien des labellisations en oncologie. Dans ce contexte, l’INC est en train d’établir en collaboration avec les membres du GT un « white paper » pour définir en détail toutes les exigences /besoins des établissements (hôpitaux, le CFB, le LNS et l’INC) afin de solliciter auprès des instances compétentes des financements dédiés à de telles activités.

12.7. Coordination de la mise en œuvre de la « National Cancer Collection »

Le projet d’établissement d’une collection nationale dans le domaine du cancer (« National Cancer Collection », NCC) vise à mettre en place au Luxembourg une collecte à grande échelle d’échantillons biologiques (tissus, sang, etc.) à des fins de recherche en cancérologie. Ce projet s’inscrit dans les projets prioritaires de l’Axe 8 du PNC2 – Recherche clinique et translationnelle. La coordination du projet NCC a été attribuée à l’INC (via les rôles de coordinateur et de chef de projet).

Après une reprise active initiée en 2022, les travaux se sont poursuivis en 2023 avec l’ensemble des acteurs (hôpitaux, LNS, LIH/IBBL, UniLu, etc.). Ces travaux ont été menés au sein de sept GT (cf. l’image ci-dessous).

Grâce à une implication très forte des différents acteurs (près de 30 réunions des GT) et à une collaboration étroite avec le GT de l’Axe 8 du PNC2, un certain nombre d’objectifs ont pu être atteints. Parmi ceux-ci, citons notamment :

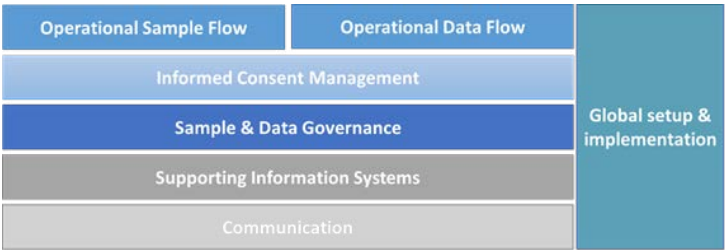
- a) Une proposition d’un set minimum de données (cliniques et pré-analytiques) à collecter en parallèle des échantillons ;
- b) La définition du processus complet de collecte et de gestion des échantillons (depuis la signature du consentement éclairé par les participants jusqu’au stockage des échantillons à la biobanque) ;
- c) Une proposition de gestion des demandes d’accès aux échantillons et données de la collection via un comité en charge d’évaluer l’éligibilité de ces demandes et de les approuver.

Enfin, des démarches conséquentes (toujours en cours) ont également été menées au niveau de l’obtention de financements afin d’initier (2024-2025) et de soutenir (après 2025) cette NCC.

Fin 2023, en accord avec la Plateforme Nationale Cancer, les GT élargis ont laissé place à une équipe projet restreinte qui s’attèle à la conception et à la mise en place d’un projet pilote avec pour objectif de collecter les premiers échantillons et données afférentes dans le courant du 2ème semestre 2024. Cette équipe projet recentrée sur ce projet pilote est composée de représentants des principaux partenaires et est toujours pilotée par l’INC.

En parallèle, l’INC, avec le soutien des différents partenaires du projet et de la Plateforme Nationale Cancer, poursuit ses efforts afin d’obtenir, au niveau national, les financements requis afin de pérenniser cette collection après cette phase pilote.

Groupes de travail du NCC :



12.8. Initiatives et projets européens

En 2023, l’INC a renforcé sa participation aux différentes initiatives européennes qui soutiennent les priorités nationales dictées dans le PNC2 (cf. Annexe 2).

12.8.1. Collaboration entre les « petits États Membres » européennes

Dans le contexte de sa participation au « Sous-groupe sur le cancer » intégré au « Groupe d'experts sur la santé publique » de la Commission européenne (CE), l'INC s'est engagé dans une coopération significative avec d'autres petits États membres (EM) européens\*\*. Il est important de souligner que cette collaboration a joué un rôle essentiel pour le positionnement du Luxembourg aux côtés d'autres petits EM lors d'un atelier organisé par la CE. Cet événement avait pour but de repérer les difficultés et préoccupations communes de ces petits EM concernant la gestion des soins oncologiques et la recherche en cancérologie. Il a mis l'accent sur les aspects liés à l'Union européenne, comme certains concepts, définitions (par ex. les « Comprehensive Cancer Centres », CCC), initiatives spécifiques (notamment la création de CCC) et les modalités de financement de ces initiatives. Les résultats de cet atelier ont abouti à d'importantes conclusions qui favoriseront la collaboration entre le Luxembourg, les autres petits EM et l'ensemble des pays membres de l'Union Européenne, dans les discussions futures portant sur les projets, les politiques et programmes de recherche et de soins en oncologie.

Ces discussions et ces échanges se poursuivront au niveau européen et au sein de projets spécifiques en 2024.

### 12.8.2. Projet CraNE (Joint Action, JA)

L'INC agit en tant qu'entité bénéficiaire nommée par le Ministère de la Santé dans l'Action Conjointe européenne (Joint Action, JA) « Network of Comprehensive Cancer Centres : Preparatory activities on creation of national comprehensive cancer centres and EU networking (JA CraNE) », financée par la CE sous le Flagship 5 du Plan européen de lutte contre le cancer (Europe's Beating Cancer Plan – EBCP). Ce projet est coordonné par l'Institut national de santé publique de la République de Slovaquie. Le Luxembourg Institute of Health (LIH) participe en tant qu'entité affiliée à l'INC dans ce projet, qui a officiellement démarré en octobre 2022.

Dans le cadre de ce projet ambitieux, le Luxembourg a été sélectionné comme site pilote pour l'implémentation d'un réseau de prise en charge du cancer du poumon. Au cours de cette année, l'INC a donc coordonné la mise en place de ce réseau constitué des partenaires suivants :

- Hôpitaux Robert Schuman (HRS)
- Centre Hospitalier de Luxembourg (CHL)
- Centre Hospitalier du Nord (CHdN)
- Centre hospitalier Émile-Mayrisch (CHEM)
- Laboratoire National de Santé (LNS)
- Centre François Baclesse (CFB).

En sa qualité de coordinateur opérationnel du réseau du cancer du poumon, l'INC a coordonné les réunions de consultation des différents GT (pneumologie, oncologie, chirurgie thoracique...) et a participé à l'audit préliminaire externe en décembre 2023, audit dont les conclusions ont été très encourageantes. Le processus de mise en place et de certification du réseau se poursuivra activement en 2024.

En collaboration avec l'Université technique de Dresde, Allemagne, l'INC et le GT national sur les référentiels et parcours patients ont aussi contribué à la conception d'un parcours patient pour le cancer du poumon sur base du modèle européen développé dans l'action précédente (JA iPAAC).

En novembre 2023, l'INC a accueilli les partenaires du GT JA CraNE (Work Package 6) pour une réunion de travail afin de présenter l'avancement des différentes activités, dont l'implémentation du réseau du cancer du poumon au Luxembourg et en Pologne, second site pilote.

Enfin, l'INC et la Direction de la Santé ont répondu à une enquête décrivant l'organisation actuelle de l'oncologie au Luxembourg. Cette enquête a été conduite par les partenaires espagnols du JA CraNE (Institut Català d'Oncologia) dans le cadre de leurs activités ayant pour objectif d'assurer un accès équitable aux institutions de recherche et de soins de haute qualité pour chaque citoyen européen.

### Réseau de compétence en oncologie

\*\* Ces pays comprennent : Chypre, l'Estonie, la Lettonie, le Luxembourg et Malte

En parallèle à cette initiative européenne, des discussions préliminaires relatives au développement des réseaux de compétence en oncologie au Luxembourg ont eu lieu entre l'INC et la Direction de la Santé. Le réseau du cancer du poumon en cours d'implémentation dans le JA CraNE pourrait effectivement devenir le premier réseau national de compétence en oncologie, tel que décrit dans la Loi du 8 mars 2018 relative aux établissements hospitaliers et à la planification hospitalière. De plus, la certification d'un tel réseau national selon les standards européens lui confèrera une reconnaissance internationale. Ces discussions se poursuivront en 2024.

### 12.8.3. Projet INTERCEPTOR (COST Action)

L'INC est impliqué dans des COST actions tel que le projet « Interception of Oral Cancer Development » (INTERCEPTOR). Ce projet a pour mission de soutenir le développement d'un réseau européen visant à développer une nouvelle approche multidisciplinaire et holistique pour empêcher la transformation des affections buccales potentiellement malignes (OPMD) en carcinome épidermoïde de la cavité buccale (OSCCC). L'objectif de la participation à ce projet est de promouvoir les échanges de compétences et de bonnes pratiques et d'aider le développement de projets de recherche collaboratifs entre le Luxembourg et les autres pays européens.

Cette COST action a débuté le 14 novembre 2022 pour une durée de 4 ans. Elle est coordonnée par le Centre Léon Bérard (Département d'oncologie médicale et de médecine translationnelle, Centre de recherche sur le cancer de Lyon) en France.

### 12.8.4. Projet ECHoS (Coordination and Support Action – CSA)

Depuis le 1er mai 2023, l'INC participe à l'action de coordination et de support « Establishing of Cancer Mission Hubs : Networks and synergies (CSA ECHoS) » financée par la Commission Européenne sous le programme Horizon Europe, et coordonnée par l'Agencia De Investigacao Clinica E Inovacao Biomedica (AICIB), Portugal. Le Luxembourg Institute of Health (LIH) participe en tant qu'entité affiliée à l'INC dans ce projet.

L'INC s'est joint à la réunion de lancement d'ECHoS à Lisbonne les 3 et 4 mai 2023, durant laquelle l'objectif général du projet a été rappelé : « soutenir les États membres européens dans leurs efforts d'implémentation des actions et recommandations de la Mission Cancer par la création d'entités appelées « Cancer Mission Hubs » agissant au niveau local, régional ou national ». Le but de la Mission Cancer est d'améliorer la vie de plus de 3 millions de personnes d'ici à 2030 grâce à la prévention, à la guérison et à la possibilité, pour les personnes touchées par le cancer et leur famille de vivre mieux et plus longtemps.

Au regard de ses missions et activités, l'INC est l'entité nationale pouvant être considérée comme « National Cancer Mission Hub (NCMH) ». Les NCMHs auront en effet pour vocation de fédérer tous les acteurs, des citoyens aux institutions européennes, autour des questions et politiques relatives à la prise en charge du cancer.

Pour ce faire, l'INC a participé à plusieurs activités de cette action en 2023, parmi lesquelles :

- Une enquête détaillant son organisation structurelle en tant que NCMH potentiel, ainsi qu'un atelier collaboratif de conceptualisation des NCMHs.
- Un séminaire de formation relatif à la constitution de partenariats complexes, aidant les NCMHs à identifier les acteurs clés au niveau national, tout en garantissant un niveau d'engagement adapté au contexte et aux priorités nationales.
- Une série de réunions de consultation visant à définir la structure du futur réseau européen de NCMHs, et la feuille de route pour une implémentation pérenne de ce réseau. Plus particulièrement, l'INC a activement contribué aux réflexions autour des activités qui incomberont au réseau européen de NCMHs.

En outre, l'INC a été sollicité pour faire partie du comité de liaison d'ECHoS, créant des liens et favorisant les synergies avec d'autres initiatives européennes. Ce comité représente notamment le projet auprès des institutions européennes, permettant ainsi aux NCMHs de participer, contribuer et influencer des discussions politiques primordiales.

### 12.8.5. Projet CCI4EU (Coordination and Support Action – CSA)

Depuis le 1er mai 2023, l'INC participe à l'action de coordination et de support « Comprehensive Cancer Infrastructures in Europe (CSA CCI4EU) » financée par la Commission Européenne sous le programme Horizon Europe. Ce projet est coordonné par l'« Organisation of European Cancer Institutes » (OECI). Dans ce projet, l'INC est l'entité affiliée du Luxembourg Institute of Health (LIH). Les 23 et 24 mai 2023, l'INC a participé à la réunion de lancement du projet à Milan.

Partant du constat qu'il existe une disparité importante parmi les États membres de l'Union Européenne dans la présence, le fonctionnement et la performance des infrastructures pour la prise en charge du cancer (Comprehensive Cancer Infrastructures, CCI), ce

projet a pour objectif de soutenir les États membres dans le développement et l'amélioration de ce type d'infrastructures.

- En 2023 l'INC a activement contribué aux réunions de consultation organisées afin de définir les critères et indicateurs de qualité qui permettront d'évaluer le niveau de maturité des CCI dans chaque État membre.
- L'INC a également participé à un entretien préliminaire avec les partenaires belges (Sciensano) afin de présenter l'organisation des institutions impliquées dans le domaine de la cancérologie (diagnostic, soin, recherche, éducation...) au Luxembourg, ainsi que les défis rencontrés au niveau national. Ces consultations résulteront en un statut du niveau de maturité des CCI au niveau européen, permettant de créer des programmes de renforcement des capacités et des interventions sur mesure pour chacun.

#### 12.8.6. Projets futurs

En septembre 2023, le Ministère de la Santé a nommé l'INC comme autorité compétente pour représenter le Luxembourg dans les nouvelles actions européennes suivantes :

- « EU Network of Comprehensive Cancer Centres » (EUNetCCC \*), faisant suite à l'action actuellement en cours, JA CraNE ;
- « New Networks of Expertise » (JANE-2 \*\*), faisant suite à l'action actuellement en cours, JA JANE, à laquelle l'INC ne participe pas.

A cette fin, l'INC a constitué un consortium national regroupant les institutions en charge de la prévention (Direction de la Santé), du diagnostic (LNS), du soin (HRS, CHL, CHEM, CHdN, CFB, Centre de réhabilitation du Château de Colpach), de la recherche (LIH, Université du Luxembourg – UL) et de l'éducation (UL).

Depuis mi-octobre, l'INC participe activement à toutes les réunions de préparation de ces actions européennes majeures, afin de positionner les institutions luxembourgeoises dans les différentes activités.

La soumission de ces projets par les coordinateurs respectifs, ainsi que leur revue et validation par la Commission Européenne auront lieu en 2024.

#### 12.8.7. Adhésion à l'OECI

En juin 2023, l'INC a présenté sa candidature afin de devenir membre associé de l'OECI (« Organisation of European Cancer Institutes »), durant le congrès annuel organisé à Paris. L'Assemblée Générale de l'OECI a voté en faveur de l'admission de l'INC en tant que membre associé.

### 12.9. Préparation du prochain Rapport portant sur les cancers au Luxembourg

Suite à la sollicitation de l'INC par la Direction de la santé et la Plateforme Nationale Cancer pour coordonner l'élaboration du prochain rapport portant sur les cancers au Luxembourg, un chargé de projet 0.5 ETP dédié a été recruté au 1er septembre 2023. Cette activité s'inscrit dans le cadre des travaux du PNC2, et plus spécifiquement dans l'Axe 1 – Gouvernance, Ressources, Monitoring & Reporting.

Les travaux préparatoires conduits jusqu'à lors ont porté sur la revue du rapport précédent et la centralisation des retours et des remarques, la discussion des nouvelles sections et des nouveaux chapitres, la disponibilité des données et l'écriture des documents de cadrage du projet. Les premières réunions préparatoires de travail ont par ailleurs été menées avec des représentants de la Plateforme Nationale Cancer, du Registre National du Cancer, du LIH, de la Fondation Cancer, ainsi que les coordinateurs du PNC2. Les premiers arbitrages sur la forme et le contenu du rapport, les versions linguistiques, la production d'un « digest » sont en discussion, ainsi que la question de traduction de la version complète en plusieurs langues, et ce en lien avec le conseil d'administration (CA) de l'INC et les GT du PNC2.

Le lancement des GT dédiés à la rédaction des chapitres est prévu pour le tout début d'année 2024, avec un temps dédié à l'écriture d'environ 12 mois, temps qui sera suivi des relectures internes et de la revue par des experts externes, avant la mise en page des versions papier et digitale du futur rapport, dont la publication est prévue pour février 2026.

#### 12.10. Conférences, événements et tables rondes

\* Coordination : Institut national du cancer (INCa), France

\*\* Coordination : Istituto Nazionale dei Tumori, Italie

- Le 8 mars 2023, l'INC a soutenu la Fondation Cancer dans le lancement de la stratégie « Génération Sans Tabac », en collaboration avec 36 autres partenaires. L'ambition de cette stratégie est de permettre aux enfants et aux jeunes d'aujourd'hui de devenir la première génération à vivre dans un environnement sans fumée d'ici 2040. Dans ce cadre, le Dr Nikolai Goncharenko, directeur de l'INC a été interviewé parmi d'autres acteurs pour un « Témoignage », dont la vidéo est en ligne et disponible ici : [https://www.youtube.com/playlist?list=PLZOdW0UKmVKXfaaLJsAUHonnB\\_76Nnxk](https://www.youtube.com/playlist?list=PLZOdW0UKmVKXfaaLJsAUHonnB_76Nnxk)
- Du 20 au 22 septembre 2023, l'INC a présenté ses activités aux visiteurs de la Healthcare Week Luxembourg, organisée par la Fédération des Hôpitaux Luxembourgeois (FHL) au LUXEXPO THE BOX, et a suivi les différentes conférences données durant ces 3 jours.
- Le 23 septembre 2023, une partie de l'équipe de l'INC a participé à la 6ème édition de la course L'ÉTÉ GO GOLD, organisée par la Fondation Kribskrank Kanner afin de collecter des fonds pour financer la recherche contre les cancers pédiatriques et accélérer le développement de traitements plus efficaces pour sauver plus de vies d'enfants atteints de cancers.
- Les 25 et 26 septembre 2023, l'INC a organisé une conférence en collaboration avec les experts du groupe de recherche sur la santé digitale de l'Université technique de Dresde, Allemagne. Cette conférence était axée sur deux thèmes principaux, que sont l'implémentation et la digitalisation des parcours patients, et le concept de prise en charge centrée autour du patient (« patient-centeredness »). La conférence, organisée sous l'égide du PNC2 était coanimée par l'INC, le LIH et la Fondation Cancer. Plus de 50 participants de diverses institutions luxembourgeoises liées à la santé ont contribué aux discussions. Les enregistrements vidéo des sessions de travail ont été publiés en ligne et sont accessibles sur le site de l'INC.
- Le 2 décembre 2023, l'INC a parrainé le Symposium organisé par le Groupe des Soignants en Oncologie (GSO) intitulé « Innovation et compassion : Soigner les tumeurs neurologiques ». La conférence a eu lieu au Centre Hospitalier de Luxembourg. L'INC a soutenu cet événement et participé aux discussions visant à diffuser les bonnes pratiques auprès du personnel médical et paramédical travaillant dans le domaine de la cancérologie, et plus particulièrement auprès de ceux engagés dans la prise en charge des patients touchés par des tumeurs neurologiques.

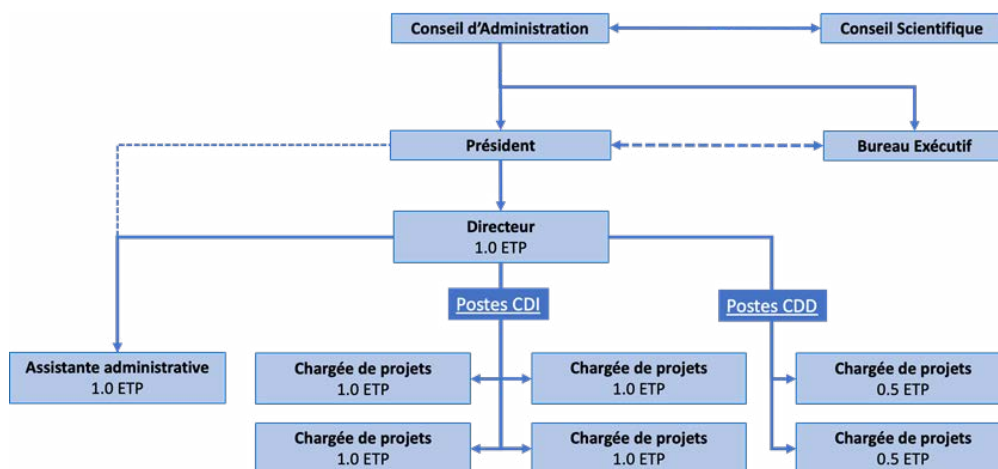
### 12.11. Autres activités

Pour donner suite aux discussions au niveau du PNC2, les activités de l'INC liées au projet d'évaluation de la qualité de la prise en charge en oncologie sur le modèle des PREMs/PROMs ont été mises en pause afin de prioriser deux projets nationaux dans ce domaine en cours (le projet PaRIS et l'étude Colive).

L'INC, représenté par son président, a participé au groupe de travail dédié à l'élaboration des questions opérationnelles liées à la mise en place du concept du « droit à l'oubli » au Luxembourg, notamment dans les activités du Comité de suivi et de réévaluation.

### Annexe 1 - Organigramme de l'INC

Les organes de gestion de l'INC comprennent le Conseil d'Administration, le Conseil Scientifique, ainsi que le Bureau Exécutif.



PREMs : « Patient Reported Experience Measures »- la manière dont le patient a vécu ses soins.

PROMs : « Patient Reported Outcome Measures »- la manière dont le patient a évalué les résultats de ses soins.

Mis en place dans le cadre de la convention relative au droit à l'oubli pour personnes guéries d'un cancer.

Fin 2023, l'équipe opérationnelle chargée de la gestion des projets et de la mise en œuvre des tâches administratives est composée de 8 personnes (dont 6 postes CDI à temps plein et 2 postes CDD à mi-temps).

## Annexe 2 – Alignement des initiatives européennes avec le PNC2

Le tableau ci-dessous présente un récapitulatif des activités menées par l'INC en 2023 dans les différentes initiatives européennes, qui contribuent à l'avancement des objectifs du deuxième Plan National Cancer 2020-2026 (PNC2).

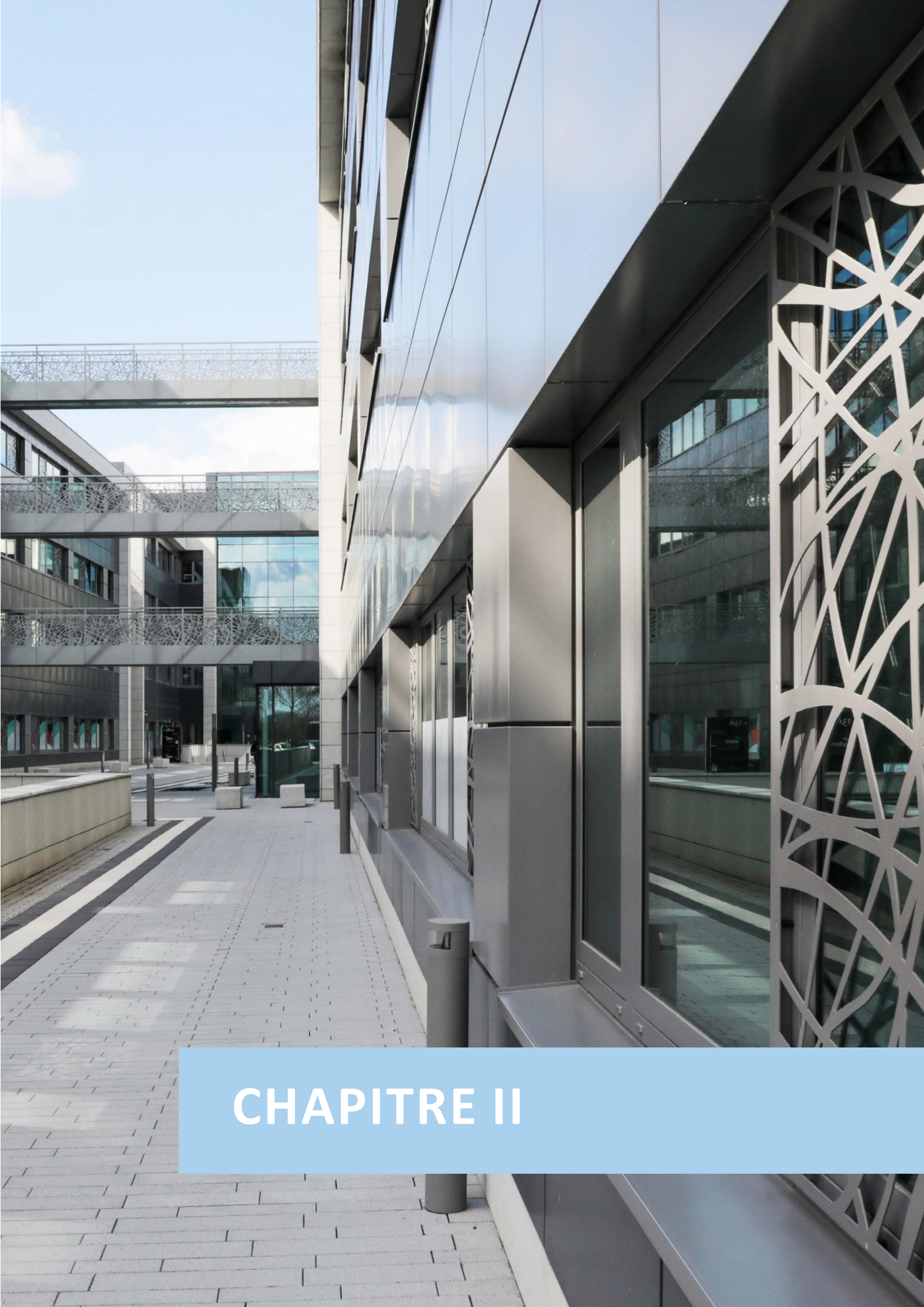
| Initiative/Activité européenne                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Alignement avec le PNC2                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Participation générale aux actions européennes actuelles et futures : <ul style="list-style-type: none"> <li>JA CraNE</li> <li>CSA ECHO5</li> <li>CSA CCI4EU</li> <li>COST INTERCEPTOR</li> <li>EUNetCCC</li> <li>JANE-2</li> </ul>                                                                                                    | <p><b>Obj 1.2</b>  Soutien des établissements hospitaliers et des prestataires extra-hospitaliers dans la création de réseaux de compétence en oncologie et autres filières de collaboration.</p> <p><b>Obj 1.3</b>  Amélioration de la coordination/collaboration entre les différents organismes et services d'abord, dans le pays, puis à l'étranger.</p> <p><b>Obj 1.8</b>  Monitoring de la qualité de la prise en charge en cancérologie.</p>                                                                                                                                                                                                                                                      |
| JA CraNE – Mise en place du réseau du cancer du poumon : <ul style="list-style-type: none"> <li>Implémentation et certification du réseau du cancer du poumon ;</li> <li>Structure du réseau, y incluant les ressources humaines et compétences nécessaires ;</li> <li>Opérations selon un référentiel et parcours patient.</li> </ul> | <p><b>Obj 1.2</b>  Soutien des établissements hospitaliers et des prestataires extra-hospitaliers dans la création de réseaux de compétence en oncologie et autres filières de collaboration.</p> <p><b>Obj 1.3</b>  Amélioration de la coordination/collaboration entre les différents organismes et services d'abord, dans le pays, puis à l'étranger.</p> <p><b>Obj 1.5</b>  Développement et reconnaissance de spécialités professionnelles en oncologie au Luxembourg, notamment pour assurer l'interface entre la recherche et la clinique.</p> <p><b>Obj 1.6</b>  Élaboration et mise en œuvre d'un système de développement et de maintenance des compétences professionnelles en oncologie.</p> |

| Initiative/Activité européenne                                                                                                                                                                                                                                                                        | Alignement avec le PNC2                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | <p><b>Obj 1.2</b>  Soutien des établissements hospitaliers et des prestataires extra-hospitaliers dans la création de réseaux de compétence en oncologie et autres filières de collaboration.</p>                                                                                                                                                                                                                            |
| JA CraNE – Mise en place du réseau du cancer du poumon : <ul style="list-style-type: none"> <li>Échange de données entre institutions ;</li> <li>Gestion informatique de la RCP nationale poumon ;</li> <li>Suivi informatique des indicateurs de qualité pour la certification du réseau.</li> </ul> | <p><b>Obj 2.1</b>  Amélioration de la fluidité des échanges d'informations entre professionnels de santé.</p> <p><b>Obj 2.2</b>  Harmonisation des programmes informatiques (hôpital, laboratoire, etc.).</p> <p><b>Obj 2.3</b>  Digitalisation des parcours de soins en oncologie.</p> <p><b>Obj 2.7</b>  Mise à disposition des informations nécessaires pour l'évaluation et la labellisation des soins en oncologie.</p> |
| JA CraNE – Mise en place du réseau du cancer du poumon : <ul style="list-style-type: none"> <li>Organisation d'une RCP nationale poumon</li> <li>Opérations selon des procédures standards interdisciplinaires et interinstitutionnelles</li> </ul>                                                   | <p><b>Obj 6.1</b>  Garantie de l'accès des personnes concernées à une concertation pluridisciplinaire ciblée.</p> <p><b>Obj 6.4</b>  Amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes de cancer à travers la mise en place de soins de support interdisciplinaires.</p>                                                                                                                                             |
| JA CraNE – Mise en place du réseau du cancer du poumon : <ul style="list-style-type: none"> <li>Faciliter l'accès des patients aux études cliniques</li> </ul>                                                                                                                                        | <p><b>Obj 8.1</b>  Développement de la recherche translationnelle au bénéfice du patient au Luxembourg.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |









## CHAPITRE II

# Chapitre II – Direction de la santé

La Direction de la santé est une administration placée sous l'autorité du ministre ayant la santé dans ses attributions. La Direction de la santé possède une expertise scientifique reconnue qui lui permet de mener à bien ses missions et de dispenser ses services sur base de l'évidence et des données acquises par la science. La Direction de la santé produit des avis et publie des travaux qui contribuent à la prise de décisions éclairées en matière de santé.

## 1. L'organisation de la Direction de la santé en 2023

La Direction de la santé met en avant sa volonté d'être plus proche du terrain et de ses collaborateurs. Plusieurs changements ont été apportés à l'organisation de la Direction de la santé.

- Arrivée de la nouvelle Directrice adjointe opérationnelle et technique :
  - Le Dr Juliana D'Alimonte est devenu directrice adjointe opérationnelle et technique au sein de la Direction de la santé, le 1<sup>er</sup> juin 2023.
  - Médecin auprès de la Direction de la santé depuis 2012, Dr D'Alimonte a couvert de nombreux dossiers en lien avec la psychiatrie, la santé mentale et la médecine sociale. En 2023, elle a repris la fonction de cheffe de division de la médecine sociale, des maladies, de la dépendance et de la santé mentale.
- Introduction des réunions du comité de direction élargi :
  - Les réunions du comité de direction comprenant le directeur de la santé, le directeur adjoint pour le département opérationnel et technique et le directeur adjoint pour le département administratif a été élargi afin d'inclure les 4 chefs de pôles, le responsable de la protection des données, le responsable de la communication, l'attaché de direction et l'assistant de direction médical et technique.
  - Ces réunions sont réalisées de façon structurée et régulière (une fois par semaine) permettant une concertation et une communication transversale.
  - Ces réunions sont constructives, participatives et essentielles à la cohésion de la direction.
- Introduction des réunions du comité de direction restreint :
  - Les réunions du comité de direction restreint incluent le directeur de la santé, les deux directeurs adjoints, le secrétariat de direction et l'attaché et l'assistant de direction.
  - Il s'agit de brèves réunions organisationnelles visant à aligner les membres de la direction avec leurs objectifs et activités quotidiennes.

## 2. Contribution de la Direction de la santé à la gestion de la pandémie COVID-19

L'année 2023 marque la fin officielle de la pandémie COVID-19. Après des années de travail intensif lié à la gestion de la pandémie, la Direction de la santé a pu retourner à ses activités régulières.

L'utilité de certains éléments mis en place pendant la pandémie est devenue évident et a conduit à :

- La mise en place du service risques de santé et programme de vaccination.
- Le service « emergency preparedness and response » avec le développement d'une réserve sanitaire interne.
- Le développement d'une Centrale nationale d'achat et de logistique (CNAL) visant à mutualiser les achats communs de produits et équipements de santé à l'échelle nationale et à gérer la logistique de ces produits et équipements pour le secteur de la santé et des soins.

### 3. Développement du prochain programme de travail 2025-2027

Le programme de travail 2022-2024 arrivant à sa fin, la Direction de la santé a décidé d'adopter une approche bottom-up dans l'élaboration d'une stratégie 2025-2027. La volonté était d'impliquer tout le personnel pour unifier les efforts à la Direction de la santé.

Afin de renforcer le bien-être et la motivation du personnel (ce qui était un axe stratégique du programme de travail 2022-2024), la Direction de la santé a réalisé une enquête relative au bien-être au travail. La contribution des collaborateurs à ce questionnaire a été considérable (taux de participation de 73.9%). En vue de répondre aux attentes, un plan d'actions sera mis en place en début 2024.

### 4. Autres projets majeurs

- Outre les activités courantes, la Direction de la santé (DISA) a apporté sa contribution à plusieurs dossiers majeurs :
- Mise en place du plan national de santé mentale 2024-2028.
- Développement du plan national fin de vie et soins palliatifs 2023-2026.
- Élaboration de l'Agence Luxembourgeoise des Médicaments et Produits de Santé (ALMPS).
- Audit de la médecine scolaire menée par un auditeur externe (Prof. Pierre-André Michaud).
- Audit national de la pertinence des demandes d'examens CT et IRM.

## A. Services transversaux

### 1. Service relations internationales

#### • Service Relations Internationales – Phase de consolidation

Après sa création en 2022, le service des relations internationales à la Direction de la santé a complété un état des lieux, établi des procédures pour un nombre d'activités à dimension internationale et a clarifié ses missions primaires, regroupées de la manière suivante :

- Assurer une représentation du Luxembourg au niveau international dans le domaine de la santé.
- Coordonner le flux d'informations et analyser les outils et ressources internationales.
- Coordonner et développer le service.

#### 1.1. Activités générales

- Ce point comprend tous les éléments liés au fonctionnement du service, son interaction avec les divisions et services de la Direction de la santé, du ministère de la Santé et d'autres administrations et ministères nationaux.
- Groupes d'experts internationaux : coordination des nominations des experts de la Direction de la santé dans les groupes d'experts et comités internationaux (> 400 groupes et sous-groupes en 2023).
- Ressources internationales : mapping des ressources (financement, outils, résultats, études) disponibles au niveau international et identification des opportunités pertinentes par ressort.
- Stratégie du service : développement de propositions à moyen et long-terme visant d'adapter les services aux besoins des collaborateurs.
- Coordination entre les représentations permanentes (Bruxelles, Genève), la Direction et le ministère de la Santé, et selon les besoins avec d'autres administrations et ministères (réunions bi-mensuelles).
- Flux d'informations : consolidation des demandes internationales rentrantes (invitations, demandes, questionnaires, positions...) et des réponses sortantes.
- Participation à des initiatives et événements nationaux à dimension internationale et mise-en-relation des parties prenantes (par exemple la recherche) avec nos collaborateurs.

## 1.2. Union européenne

Négociations légales : coordination des positions des experts de la Direction de la santé dans le cadre des groupes de travail du Conseil de l'UE, notamment en 2023 :

- Règlement sur l'espace européen des données de santé (EEDS).
- Règlement concernant les normes de qualité et de sécurité des substances d'origine humaine.
- Règlement relatif aux redevances et aux droits dus à l'Agence européenne des médicaments.

Représentation du Luxembourg dans plusieurs groupes d'experts :

- 1+Million Genomes Group (1+MG).
- Public Health Expert Group (PHEG).
- EU4Health Steering Committee & Programme committee.

Projets européens :

- Identification des opportunités, validation MISA et CODIR DISA, information ciblée, explication des modalités, support à l'élaboration du dossier et à la soumission, aspects administratifs.
- EU4Health : Participation/nomination LU à 6 nouveaux projets en 2023 (14 acteurs LU différents, 4 participations DISA) ; support DISA projets en cours/en soumission : 7 projets.
- Technical Support Instrument (TSI) : Première participation LU dans ce programme en santé, 3 projets soumis, 2 retenus pour financement (Observatoire et DISA).
- Horizon Europe : Coordination avec Point de Contact National (Luxinnovation), 2 projets DISA (0 financés).

## 1.3. Organisation mondiale de la Santé

Le service assume la fonction de « National Counterpart » vis-à-vis de l'OMS, c'est-à-dire qu'il agit comme point de contact pour les communications, demandes et invitations entre l'OMS et le Luxembourg, tout en contribuant à la représentation du Luxembourg dans les organes de gouvernance de l'OMS.

- Participation Conseil exécutif (EB152) – janvier 2023 - 2 interventions DISA.
- High-Level Meeting Small Countries Initiative – mai 2023.
- Participation Assemblée Mondiale de la Santé (WHA76) – mai 2023.
- Représentation dans « Intergovernmental negotiating body » en charge de l'élaboration d'un accord pandémique : 4 sessions en présentiel (>20 jours), réunions informelles à distance (>30 réunions), organisation d'une concertation interministérielle.
- Dissémination des informations pertinentes envers les personnes concernées.

## 2. Service communication et helpline santé

**Rapport voir Chapitre 1 – Chapitre 1 Service communication et Helpline santé page 20.**

## 3. Quality management et programme de travail

### 3.1. Début des travaux du futur programme de travail 2025 - 2027

Durant l'année 2023, pour sa troisième édition, la Direction de la santé s'est engagée à produire le nouveau programme de travail pour la période 2025-2027. Pour cette édition, la Direction de la santé a opté pour une méthodologie impliquant l'ensemble des collaborateurs à la définition de la vision et stratégie.

### 3.2. Quality management

En continuité du programme de travail, la Direction de la santé s'est engagée à mettre en œuvre un système de management de la qualité (SMQ), conformément à ses axes stratégiques et objectifs stratégiques. Son déploiement doit permettre de mettre en œuvre une organisation efficace.



La politique qualité de la Direction de la santé a été finalisée en 2023. Sa validation est attendue en 2024. La cartographie des processus a été finalisée dans sa version macro et sera progressivement affinée au décours de la formalisation des fiches processus. En parallèle, l'identification d'indicateurs clés s'est poursuivie et a fait l'objet d'une formalisation selon une méthodologie unique.

### 3.3. Le tableau de tri

La Direction de la santé a élaboré son tableau de tri en collaboration avec l'équipe des archives nationales. Ce projet sera finalisé début 2024 pour une application par la suite. Il sera diffusé en interne et externe dès sa validation.

### 3.4. Inventaire des données « Opendata »

L'inventaire des données « Opendata » de la Direction de la santé a été élaboré en collaboration avec tous les services et divisions de la Direction de la santé.

## 4. Délégué à la protection des données

**Rapport voir sous Chapitre 1 – 10. Service Protection des données Page 31.**

## 5. Service emergency preparedness and response et helpline santé

### Missions

La finalité de la préparation aux crises pour la Direction de la santé est double : il s'agit d'une part d'être préparé aux crises internes, qui relèvent partiellement de la gestion des risques et, d'autre part, d'assurer la préparation aux crises externes, ou crises sanitaires.

En matière de préparation aux crises internes, la mission du service est de :

- Mettre en place un plan de continuité d'activité (business continuity plan) pour la Direction de la santé.
- Élaborer et mettre en œuvre des plans de gestion de crises en concertation avec toutes les entités de l'administration.
- Élaborer et promouvoir une culture de préparation aux crises dans l'administration.
- Concevoir et mettre en œuvre des exercices de simulation pour valider les dispositifs.
- Pour la préparation aux crises externes, la mission du service est de :
  - Construire un réseau par la réalisation d'une cartographie des acteurs, structurer leur mobilisation en interne et en externe sur les aspects de crise et de continuité d'activité.
  - Coordonner, participer à l'élaboration, à la mise à jour et à la mise en application des plans de préparation relatifs à la santé.
  - Assurer la représentation du Luxembourg dans différents groupes de travail internationaux.
- Le service est également en charge de la gestion de la réserve sanitaire nationale :
  - Assurer la coordination de la réserve sanitaire nationale.
  - Optimiser la gestion de la réserve sanitaire et mettre en œuvre une organisation structurée et opérationnelle.
  - Organiser la mise à disposition des ressources humaines et les compétences nécessaires à la gestion d'une crise si besoins.

Concernant l'activité helpline, le service assure la gestion de la helpline COVID-19 depuis le 01 octobre 2023 et est chargé du développement et de la mise en place de la future helpline santé de la Direction de la santé.

### 5.1. Activités Preparedness and Response

Le service emergency preparedness and response et helpline santé a poursuivi plusieurs activités de préparation aux crises sanitaires au niveau national.

- Contribution au projet LU Alert porté par le ministère de l'Intérieur :
  - Projet de développement d'un nouveau système d'alerte à la population en cas de danger.
  - Création d'un projet d'intégration des crises sanitaires dans le système LU Alert.

- Travail avec les autres divisions et service de la Direction de la santé.
- Création d'une cartographie des risques susceptibles de provoquer une urgence sanitaire au Luxembourg :
  - Travail basé sur les cartographies des risques des Nations Unies.
  - Objectif de disposer d'une cartographie de tous les événements indésirables graves susceptibles de demander une réponse sanitaire pour la prise en charge de victimes ou de blessés ou de déstabiliser l'offre de soins (accès aux soins primaires, services hospitaliers, ...).
  - Sera un support de travail pour les futures activités d'actualisation des procédures et plans de gestion de crise.
- Inventaire des plans d'urgence existants au Luxembourg dans lesquels le ministère de la Santé et de la Sécurité sociale et de la Sécurité sociale et la Direction de la santé sont impliqués.
- Échanges avec les différentes parties prenantes internes à la Direction de la santé et le ministère de la Santé et de la Sécurité sociale.
- Echanges avec les différentes parties prenantes externes, incluant notamment le ministère de l'Intérieur, le Corps Grand-Ducal d'Incendie et de Secours et le Haut-Commissariat à la Protection Nationale.
- La participation active à de nombreux projets de coopérations internationales pour une gestion de crise efficace est un autre axe de travail important pour le service.
- Renforcement des liens pour la gestion transfrontalière des crises sanitaires
  - Intégration d'un groupe de travail régional sur initiative de l'Agence Régionale de Santé du Grand-Est (France) pour la gestion et la prise en charge médico-psychologique des personnes en cas de crise. Echanges de bonnes pratiques. Construction d'un réseau d'expertises.
- Dans le cadre des travaux relatifs au nouveau règlement européen sur les risques sanitaires transfrontaliers graves pour la santé (UE 2022/2371) :
  - Coorganisation avec la DG Santé de la Commission Européenne du premier workshop régional sur les risques sanitaires transfrontaliers graves pour la Santé. Ce workshop a rassemblé des représentants du Luxembourg, de la Belgique, des Pays-Bas, de la France et de l'Allemagne et s'est déroulé les 27 et 28 juin 2023 au Château de Senningen.
  - Participation active et représentation du Luxembourg dans plusieurs ateliers de travail, webinars, conférences en vue de mettre en application les différents articles du Règlement.
  - Coordination des réponses nationales du questionnaire en lien avec l'article 7 du Règlement.
- Dans le cadre des activités de la Direction Générale HERA (Health Emergency Preparedness and Response) :
  - Membre du board de la DG HERA. Participation aux travaux du board. Représentation du Luxembourg lors de la réunion physique du board à Dublin les 27 et 28 octobre 2023.
  - Participation active aux workshops de la DG HERA en vue de mettre en place une stratégie européenne de stock stratégique en matière de contre-mesures médicales.
  - Travaux de coordination entre la DG HERA et l'équipe du futur projet de Centrale Nationale d'Achat et Logistique (CNAL).
- Dans le cadre des activités de l'ECDC (European Center for Disease Prevention and Control) :
  - Représentation du Luxembourg en tant que National Focal Point preparedness and response à la réunion annuelle les 12 et 13 septembre 2023 à Stockholm.
  - Participation active à divers workshop, conférences et webinars organisés par l'ECDC.
- Dans le cadre des travaux en lien avec l'UHPR (Universal Health and Preparedness Review) de l'OMS :
  - Participation et coordination de la préparation de la revue de l'UHPR du Luxembourg.
  - Préparation de la revue de l'UHPR du Portugal prévue le 13 février 2024.
- Travaux en lien avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) :
  - Suivi des négociations pour le développement d'un accord international sur la prévention et la préparation aux pandémies.
  - Suivi de la révision du règlement sanitaire international.
  - Construction d'une cartographie des initiatives et mécanismes relatifs à la préparation et à la gestion des crises sanitaires de l'OMS.
  - Définition des implications du service dans les initiatives de l'OMS.
- Participation en tant que Lecturer pour deux sessions de formation à l'université d'été de l'Observatoire Européen de la Santé en juillet 2023 à Venise.
- Présentation des activités régionales transfrontalières lors d'une session du World Health Summit le 18 octobre 2023 à Berlin.

## 5.2. Helpline COVID-19 et helpline santé

La helpline COVID-19 et le projet helpline santé étaient rattachés au service communication de la Direction de la santé jusqu'au 1er octobre 2023.



A partir de cette date, le service emergency preparedness and response et helpline santé a repris les activités courantes de la helpline COVID-19 ainsi que les missions dans le cadre de la future helpline santé. Un état des lieux a été fait pour la helpline COVID-19 ainsi que pour les avancements du projet helpline santé.

- Gestion de la helpline COVID-19 jusqu'à la fin du contrat avec le prestataire externe (30/04/2024) :
  - Suivi des statistiques d'appels à la helpline.
  - Visites hebdomadaires sur site et contrôles internes.
  - Alimentation et amélioration des FAQ.
  - Ajout de thématiques actuelles selon les besoins telles que : canicule, santé des réfugiés, vaccination et bronchiolite.
  - Echange avec les services et divisions impliqués dans la Helpline COVID-19.
- Projet « Helpline santé » :
  - Transfert de la responsabilité du projet helpline santé du service communication au service emergency preparedness and response et helpline santé au 01 octobre 2023.
  - Echange avec les services et divisions impliqués dans le cadre du projet helpline santé.
  - Nouvelle date de lancement du projet fixé au 02 Septembre 2024 avec ajout progressif des services et divisions afin d'assurer une mise en route efficace.
  - Définition et demande de budget pour l'année 2024 pour la mise en place du projet helpline santé.
  - Echanges avec le CTIE pour la mise en place de la partie « Call Center » du projet.
  - Présentation du projet et des prochaines étapes aux services.

Les appels traités par la helpline COVID-19 sont repris dans le tableau ci-dessous :

| Mois         | Appels COVID-19 | Appels Hors COVID-19 | Total |
|--------------|-----------------|----------------------|-------|
| Janvier 23   | 984             | 328                  | 1312  |
| Février 23   | 1172            | 362                  | 1534  |
| Mars 23      | 2462            | 490                  | 2952  |
| Avril 23     | 251             | 173                  | 424   |
| Mai 23       | 105             | 91                   | 196   |
| Juin 23      | 34              | 131                  | 165   |
| Juillet 23   | 20              | 109                  | 129   |
| Août 23      | 66              | 163                  | 229   |
| Septembre 23 | 102             | 251                  | 353   |
| Octobre 23   | 338             | 93                   | 431   |
| Novembre 23  | 238             | 69                   | 307   |
| Décembre 23  | 206             | 47                   | 253   |
| Janvier 24   | 91              | 9                    | 100   |

### 5.3. Réserve sanitaire

De janvier à février 2023, la réserve sanitaire (RESA) était encore sous la tutelle du ministère de la Santé.

À partir du 1<sup>er</sup> mars 2023, la RESA fut transférée à la DISA pour intégrer le service emergency preparedness and response et helpline santé qui a pour objectifs d'assurer la gestion effective de la réserve sanitaire nationale du Luxembourg et d'affecter au mieux les professionnels inscrits – aussi appelés réservistes.

Le personnel travaillant pour la gestion de la RESA fut transféré dans son entièreté à la DISA et était composé comme suit :

- Personnel interne sous CDI ou CDD.
- Personnel RESA engagé pour du travail administratif (gestionnaires RH présents dans les centres de vaccination).
- Personnel venant d'un prestataire externe dans le cadre du marché public réalisé en 2022.

La RESA a agi dans le cadre de plusieurs activités au cours de l'année 2023, en particulier dans le cadre de la crise COVID-19, mais également de la guerre en Ukraine.

La RESA a également apporté son support à plusieurs services et divisions de la Direction de la Santé ou du ministère de la Santé, reflétant ainsi une activité transversale majeure.

### 5.3.1. Activités dans le cadre de la crise COVID-19

#### **Campagne vaccinale**

- Activités de vaccination en veille depuis le 11/02/2023.
- 46 CDD ont pris fin entre le 15/04/2023 et le 31/08/2023.
- Ce personnel a été réaffecté dans la mesure du possible sur d'autres activités.
- Entre le 01/10/2023 et le 31/12/2023 : 9 CDD ont été créés sur base de la nouvelle Loi COVID-19 pour pouvoir répondre à la demande de la cellule de crise d'être en mesure d'assurer 3 lignes de vaccination à tout moment (6 infirmiers + 3 pharmaciens).
- Le personnel engagé dans le cadre de la campagne vaccinale était sous la gestion de la RESA.

#### **Contact Tracing (CTR)**

- Suivi des appels et des mises en isolement lors de cas positifs au COVID-19.
- Divers professionnels de santé (médecins, kinés, diététiciens, etc.) sous CDD RESA.
- 28 CDD ont pris fin entre le 31/03/2023 et le 30/06/2023.
- Le CTR était sous la gestion de l'Inspection Sanitaire de la DISA bien qu'il s'agissait de contrats RESA.
- Le CTR a également procédé au transfert de tous les documents en sa possession pour que la RESA puisse procéder à son archivage (voir missions de la RESA ci-dessous).

#### **Service Epistat**

- Support pour le monitoring des statistiques dans le cadre de la pandémie de COVID-19.
- 2 infirmiers sous CDD mis à disposition. Fin du support au 30/06/2023.
- La RESA assurait le suivi RH de ces infirmiers (timesheets mensuelles, encodage des prestations, suivi des congés, etc.).

#### **Division de la pharmacie et des médicaments**

- Support pour diverses tâches en lien avec la crise COVID-19.
- 1 pharmacien mis à disposition du 01/10/2023 au 31/12/2023.
- La RESA assurait le suivi RH de ces infirmiers (timesheets mensuelles, encodage des prestations, suivi des congés, etc.).

#### **Service risques de santé et programme de vaccination (RISA)**

- Support pour la helpine vaccination faisant le lien entre la DISA et les pharmaciens et médecins dans le cadre de la vaccination en cabinets et en pharmacies.
- 2 infirmiers sous CDD mis à disposition jusqu'au 30/06/2023. 2 infirmiers sous CDD mis à disposition jusqu'au 31/08/2023. À partir du 01/11/2023 : 1 infirmier sous CDD mis à disposition.
- La RESA assure le suivi RH de ces infirmiers (timesheets mensuelles, encodage des prestations, suivi des congés, etc.).

### 5.3.2. Activités dans le cadre de la crise migratoire à la suite du conflit entre la Russie et l'Ukraine

#### **Service santé sociale du MISA**

- Support pour le traitement des dossiers de facturation des frais médicaux des migrants.
- 1 infirmier mis à disposition. Fin du support à partir du 01 avril 2023.

### **En collaboration avec le service de santé des réfugiés (SSR)**

- Mise pour la prise en charge médicale des personnes bénéficiaires de la protection temporaire dans le contexte du conflit entre la Russie et l'Ukraine.
- 23 CDD (infirmiers, psychothérapeutes, assistant social). 6 de ces CDD ont pris fin entre le 30/04/2023 et le 31/08/2023.
- La RESA effectue la gestion contractuelle de ce personnel (recrutement, création des contrats, suivi des congés, etc.).
- Le service SSR effectue la gestion RH quotidienne de ce personnel (planification, encodage des prestations, accord des mandes de congés, etc.).
- Des médecins ont également été planifiés par le service SSR dans le cadre de la convention MISA/AMMD portant organisation de la prise en charge médicale de la population migratoire d'Ukraine.

### **5.3.3. Dans le cadre de ces activités, la RESA a réalisé diverses missions et tâches :**

- Réallocation du personnel sur d'autres missions, notamment sur l'archivage des activités COVID-19.
- Gestion RH du personnel sous CDD (suivi des heures, congés, absences maladie, créations de contrats et d'avenants, etc.).
- Soldes de tout compte (SDTC) : lorsqu'un CDD prend fin, un SDTC est réalisé afin de définir si des heures de congés ou de CET restant doivent être rémunérées à l'agent dont le CDD a pris fin.
- Archivage des activités COVID pour le CTR et pour la vaccination (papier et électronique).
- Support au service SSR dans le cadre du personnel RESA engagé pour ce service.

La collaboration avec d'autres services et administrations est restée capitale tout au long de l'année 2023 afin de pouvoir mener à bien ces activités. Cette collaboration s'est faite principalement avec :

- Haut-Commissariat à la Protection Nationale : pour les décisions concernant la campagne vaccinale et le paiement des médecins planifiés dans les Centres de vaccination.

### **Différents services du ministère de la Santé :**

- Service santé sociale : pour la mise à disposition du personnel dans le cadre du support fourni ;
- Service professions de santé : pour la vérification des AUTEX en cas de recrutement.
- Différents services de la DISA :
- Service Epistat, DPM et RISA : pour la mise à disposition du personnel dans le cadre du support fourni ;
- Service SSR : pour le personnel RESA engagé pour le service ;
- Service budget et finance : pour le paiement des médecins planifiés pour le service SSR.

Par ailleurs, la RESA a étroitement collaboré avec les services RH et juridiques de la DISA pour toutes les questions réglementaires et contractuelles des contrats CDD.

### **En résumé, sur l'année 2023, la RESA a pu entre-autres clôturer 414 dossiers de personnel RESA en soumettant au CGPO :**

- 274 SDTC pour des CDD ayant pris fin entre 2020 et 2023 au CTR.
- 140 SDTC pour des CDD ayant pris fin entre 2022 et 2023 dans le cadre d'autres activités de la RESA.
- Entamer un travail conséquent d'archivage des activités COVID de 2020 à 2023.
- Continuer d'assurer le fonctionnement de la helpine vaccination pour la vaccination en cabinets et en pharmacie avec la mise à disposition de personnel au service RISA.
- Apporter un support constant et majeur au service SSR en engageant du personnel RESA dans le cadre de Loi du 26 octobre 2022.
- Cette collaboration se poursuit encore en 2024.

### **5.3.4. Système informatique de la RESA**

Au niveau technique, la réserve sanitaire collecte et traite les données personnelles de ces professionnels inscrits afin d'être en mesure, par exemple, de traiter les candidatures, créer un contrat de travail étatique, procéder à la gestion prévisionnelle, opérationnelle et administrative dudit contrat (par exemple, solde de congés, planification, gestion des présences et absences).

Afin d'atteindre ses objectifs et de servir au mieux la population, la RESA, accompagnée de consultants externes, a développé tout au long de la crise COVID-19 un système informatique de gestion.

Encore utilisé aujourd’hui par la RESA, ce système informatique permet de supporter ses activités.

## 5.4. Projet de pérennisation de la Réserve Sanitaire Nationale du Luxembourg

Le service emergency preparedness and response et helpline santé a entamé des travaux pour la refonte d’une réserve sanitaire plus souple, adaptable, en renforçant sa digitalisation ainsi que les modalités de communication avec les réservistes.

En effet, cette réserve sanitaire doit évoluer, à la fois pour s’adapter à des crises de taille et de volume variés, mais aussi pour permettre le recrutement et la mobilisation de personnel diversifié, en plus des catégories de personnels déjà mobilisés durant la crise (médecins, médecins dentistes, pharmaciens, infirmiers, kinésithérapeutes et autres professionnels de santé).

### 5.4.1. Définition d’un cadre légal

Afin de donner une existence légale à la Réserve Sanitaire, il a été proposé d’inclure un nouvel article à la Loi du 14 décembre 2022 modifiant la loi modifiée du 21 novembre 1980 portant sur l’organisation de la Direction de la santé, qui définira les points énumérés ci-dessus.

Pour cela, le service Emergency, Preparedness and Response et Helpline Santé a travaillé conjointement avec les services juridiques de la DISA et du MISA afin de soumettre un projet d’amendement au Conseil de Gouvernement le 12 septembre 2023 visant à modifier le projet de loi n° 7523 portant création de l’établissement public « Agence luxembourgeoise des médicaments et produits de santé (ALMPS) » (Annexe 1 : Saisie du Conseil de Gouvernement). Ce projet d’amendement vise à modifier la loi modifiée du 21 novembre 1980 portant sur l’organisation de la Direction de la Santé pour y insérer une base légale pour une réserve sanitaire permettant à celle-ci de renforcer les services de santé dès que la situation sanitaire l’exigera.

### 5.4.2. Projet de refonte informatique

Comme expérimenté depuis sa mise en place, le système informatique actuel connaît certaines limitations en termes de fonctionnalités et doit encore se professionnaliser afin de soutenir au mieux le service emergency preparedness and response et helpline Santé en cas de potentielles nouvelles crises. Pour ce faire, le service emergency preparedness and response et helpline Santé ont initié un projet de refonte profonde de ce système.

Supporté par des intervenants internes et externes, l’objectif de ce projet est de construire un système informatique plus pérenne afin de :

- Garantir un mode de fonctionnement flexible (diversité des contrats, diversité des besoins – quantité, spécialité du personnel, etc.).
- Limiter le mode de fonctionnement manuel, voire papier, permettant de diminuer la charge de travail ainsi que le risque d’erreur tout en améliorant l’expérience utilisateur.
- Garantir le respect des règles RGPD, de compliance des données, de conservation des données, d’accès, etc.
- Faciliter la maintenance quotidienne du système.

### 5.4.3. Projet de développement au niveau des Ressources Humaines

Afin d’avoir une réserve sanitaire adaptable pour la réponse à des besoins sanitaires de taille et de durée variables, celle-ci doit pouvoir recruter et mobiliser différents types de personnels sous des formes d’engagement adaptées.

Des discussions ont été initiées dans ce sens afin de débiter un travail de développement au niveau de la capacité en ressources humaines de la RESA. Ce projet débutera au cours de l’année 2024.

## B. Pôle médecine préventive et santé des populations

### Vision

La vision du pôle médecine préventive et santé des population (MPSP) est de réduire la morbidité et mortalité de la population au Luxembourg à travers d'un système optimal de promotion de la santé et de prévention des maladies qui habilite les personnes à participer activement à leur bien-être.

### Missions

La stratégie de prévention nationale se concentre sur la promotion de la santé, la prévention primaire et le dépistage des maladies.

Les missions sont :

- Réduire la morbidité et mortalité évitable grâce à un programme dirigé sur les facteurs de risque et le dépistage.
- Mettre à jour les programmes de promotion de la santé, prévention des maladies et dépistages d'une manière prospective, innovatrice, standardiser et évaluer leur impact.
- Donner à la population les moyens de maintenir une bonne santé.

### Priorités stratégiques

Les priorités stratégiques du pôle MPSP sont :

- Diminuer les trois principaux facteurs de risques : alcool, tabac et surpoids.
- Mettre à jour continuellement tous nos programmes de promotion et prévention.
- Leadership stratégique :
  - Fixer des priorités et intensifier l'action en fonction des besoins en santé publique.
  - Intégrer les actions dans le cadre du système de santé.
  - Collaborer avec tous les secteurs et réglementer.
  - Obligation de rendre compte de l'action auprès des citoyens en vue d'améliorer la prévention.
- Améliorer la disponibilité des données de santé tant quantitative comme qualitative, l'analyse et basé les décisions sur les résultats.
- Intégrer l'éducation en santé et les sciences du comportement dans les actions de santé.
- La prescription sociale est une approche holistique de la santé et du bien-être de la population. Un agent de liaison ou de santé met la personne en contact avec des groupes communautaires et des services statutaires pour un soutien pratique et/ou émotionnel.
- Des programmes de dépistages optimisés. Lorsqu'un diagnostic est précis et établi en temps opportun, un patient a une chance accrue d'obtenir des résultats positifs pour la santé, car la prise de décision clinique sera adaptée à une compréhension correcte du problème de santé du patient.
- Travailler sur l'environnement physique, social et légal de la population pour aider à obtenir de meilleurs résultats de santé.

### L'équipe de Coordination Opérationnelle (ECO) – Pole médecine préventive et santé des populations

En aout 2023 l'équipe de coordination opérationnel (ECO) a été établie au sein du pôle de la médecine préventive et santé des populations afin d'assurer une vue transversale des activités du pôle, une approche cohérente en lien avec la stratégie. Cette équipe est composé par :

- La cheffe de pôle avec sa mission stratégique pour le pôle.
- La coordinatrice opérationnelle des programmes.
- La coordinatrice opérationnelle des dépistages.
- La coordinatrice opérationnelle financière et réglementaire.

## Activités administrative et techniques

- Gestion des ressources humaines du pôle (103 agents).
- Gestion budgétaire du pôle.
- Coordination des conventions, contrats et modifications des loi/RGD du pôle.
- Révision des conventions avec les partenaires externes.
- Responsable et coordination du programme vaccinal national :
  - Participation dans la coordination du marché public pour le programme de vaccination 2024-2027.
- Analyse de qualité des divisions et services.
- Gestion qualité :
  - Formalisation des processus du service d'audiophonologique (SAP).
  - Rédaction des fiches de processus.
  - Rédaction des fiches indicateurs de processus.
  - Responsable d'analyse d'évènements indésirables.
- Médecine scolaire :
  - Évaluation des locaux de consultation de la médecine scolaire dans les différents lycées.
- Faciliter la participation des écoles luxembourgeoises dans le Projet PARC (Partnership for the Assessment of Risks from Chemicals), EU, LNS.
- Intégrer l'étude du comportement de santé de la population dans le pôle.
- Rédaction d'avis pour le Executive Board de l'Organisation mondiale de la Santé.
- Faciliter des réunions d'experts pour analyser les besoins en dépistage organisé au Luxembourg.
- Validations de toutes les communications, lettres et avis à l'extérieur du pôle.
- Réponses aux demandes d'autres organisations : Observatoire de la Santé, OECD, ECDC, etc.
- Réunions avec partenaires internes : plan national cardioneurovasculaire, groupe de travail organisation imagerie mammaire, Comité de Suivi des Plans Nationaux (CSPN).
- Présidence du Conseil Scientifique Technique Mammographie.
- Membre du Comité Supérieur des Maladies Infectieuses.
- Réunion avec partenaires externes : Fondation Cancer, Europadonna, INC, Flass, Ministères, RNC, LNS, etc..
- En 2023, suite à la restructuration de la Direction de la santé, les plans dédiés aux trois facteurs de risque de la santé ont intégrés la division de la médecine préventive. Pour faciliter la transformation des anciens plans préventif en programmes, un effort a été fait pour :
  - Identifier des indicateurs d'impact pour chacun et permettre une évaluation annuelle systématique dorénavant.
  - Initiation de la collaboration avec le ministère de l'Agriculture pour participer au projet Européen EU Menu.
  - Harmoniser les programmes en ligne à six principes directeurs.



## Projets

- Dépistage de l'amyotrophie spinale :
  - Organisation de la communication sur déploiement de ce nouveau dépistage en partenariat avec la cellule communication.
  - Organisation d'une formation sur l'amyotrophie spinale et son dépistage pour les professionnels de santé.
  - Enregistrement de e-Learning sur l'amyotrophie spinale.



- Sponsor et coordination du projet de développement du Carnet de vaccination électronique, lancé par l'Agence eSanté sur mandat de la Direction de la santé.
- Analyse d'élargissement des dépistages à la population.
- Maison de Santé :
  - La Maison de Santé est une plateforme de la DISA pour faire de la prévention primaire sur le terrain et accueillera des associations afin de les aider à agrandir leurs offres d'activités de prévention secondaire et tertiaire. La construction des locaux est en cours, et terminera en 2024.
- La DISA a assisté à la phase préparatoire de l'aménagement de la cuisine équipée pour des cours de cuisine, les salles polyvalentes, la salle fitness, les bureaux de consultation et les vestiaires. Le concept de la Maison de Santé a été terminé en 2023 et une inauguration du bâtiment « TWIST » a eu lieu le 15 septembre.
  - Suite à une réunion en mois d'août entre le MISA, la DISA, la FLASS, l'INAPS, le Ministère des Sports, la commune d'Esch et de Sanem, un projet pilote de 12 mois pour évaluer le fonctionnement de la Maison de Santé a été décidé.
  - Planification logistique de la Maison de Santé à Belval.
  - Mise en place de la prescription de l'activité physique.
- Sponsor du projet MS-DEPI.
- Sponsor Marché Public PDOCCR.
- Sponsor Intelligence Artificielle pour l'imagerie mammaire.
- Pour la journée mondiale du Diabète, en partenariat avec le Syndicat des Pharmaciens Luxembourgeoise (SPL) et l'Association Luxembourgeoise du Diabète (ALD), une campagne de sensibilisation du diabète a été réalisée. Pendant la semaine du 13 novembre 2023, les pharmacies participantes ont sensibilisé le grand public en offrant les explications, un test de risque, et un test de glycémie pour les personnes avec un risque très élevé.
  - 41 pharmacies ont participé.
  - 1303 personnes ont été approchées et informées (promotion de la santé).
  - 16% avaient un risque élevé ou très élevé (208 pers) de diabètes selon le FINDRISK.

## Réponses aux enquêtes

- Questionnaire HiT Health in Transition (Observatoire de la Santé) .
- Questionnaire WHO 2023 - Country Capacity Assessment – non communicable diseases.
- Enquête – Guidance on Methodologies to Assess the Performance of Vaccination Programmes (HADEA).

## Représentation du pôle de la médecine préventive et santé des populations

- HealthCare Week Luxembourg. Exposition des services - « prévention et dépistage » de la Direction de la santé.
- Événement Interinstitutionnel des Institutions Européennes – «exposition des services « prévention et dépistage » de la Direction de la santé.
- Participation au projet de l'European and Health and Digital Executive Agency (HADEA) – “Overcoming obstacles to vaccination” à Dublin, Irlande.
- SAGE – Strategic Advisory Group of Experts on Immunisation - participation aux conférences 09.2023 (virtuel).
- Joint Action Best ReMap, Healthy Food for a Healthy Future.
- High-Level Meeting on Childhood Obesity – A comprehensive framework to reduce childhood obesity in the EU dans le cadre de la présidence espagnole du Conseil de l'Union européenne.
- High-Level Meeting on Immunization - « Strengthening immunisation across the life-span » - dans le cadre de la présidence espagnole du Conseil de l'Union Européenne.
- Programme EU4Health de la Commission Européenne.
- Participation à la consultation bilatérale DG SANTE dans le contexte d'une consultation avec les membres du EC Expert Group on Public Health (PHEG).
- PHEG Sub-group on vaccination Meeting.
- Subregional meeting of National Immunization Programme Managers, WHO.
- One health for all, all for one health meeting. European Commission.
- Fourth WHO Forum on Alcohol, Drugs and Addictive Behaviours (FADAB).
- WHO Europe Sugar and Calorie Reduction Network.
- Participer aux réunions préparatoires de la conférence Ninth High-level meeting of the Small Countries Initiative, WHO organisé au Luxembourg.
- Membre du WHO European Childhood Obesity Surveillance Initiative (COSI).
- Préparation de la réunion avec l'auditrice des droits des hommes.

- WHO consultation : Noncommunicable diseases (NCDs) in emergency preparedness and response.

## 6. Service audiophonologique

### Missions

Le service audiophonologique est chargé de la prévention, du dépistage et de la prise en charge des troubles de la parole, du langage, de la phonation, ainsi que des troubles de l’audition.

#### Les activités courantes du service audiophonologique sont :

- Le dépistage audiométrique néonatal.
  - Le dépistage audiométrique scolaire dans les classes du Cycle 1.2.
  - Le dépistage des troubles du langage à 2 ans et demi (Bilan 30).
  - Le traitement orthophonique en cas de trouble du langage avéré (âge -> Cycle 1.0 inclus).
  - Le soutien éducatif en cas d’évolution retardée du langage.
  - L’organisation de séances d’information concernant l’évolution et la stimulation du langage.
  - La prise en charge orthophonique des adultes (aphasie, laryngectomie et rééducation auditive).
  - La prise en charge psychologique des adultes souffrants d’acouphènes.
- Le contrôle du besoin et de l’efficacité audioprothétiques dans le cadre du remboursement des dispositifs de correction auditive par la Caisse nationale de santé (CNS).

### Priorités stratégiques

Les priorités stratégiques du service audiophonologique sont la sensibilisation, la prévention, le dépistage et la prise en charge des troubles de l’audition et du langage en période préscolaire ainsi que la gestion administrative et le contrôle audioprothétique des demandes de prise en charge des frais d’acquisition des dispositifs de correction auditive par la CNS.

Le service audiophonologique poursuit actuellement 5 projets opérationnels :

- Sensibilisation des parents de nouveau-nés concernant le développement du langage.
- Adaptation du matériel de sensibilisation aux nouvelles technologies.
- Modification de la procédure de contrôle audioprothétique.
- Modernisation de certaines bases de données.
- Elaboration d’une convention avec les médecins ORL au niveau du suivi audiométrique néonatal.

### 6.1. Activités courantes

#### 6.1.1. Dépistage audiométrique

#### Dépistage audiométrique néonatal

Tous les nouveau-nés au Luxembourg bénéficient d’un dépistage auditif gratuit. Le test est réalisé à partir du 2ème jour de vie par otoémissions acoustiques et par potentiels évoqués auditifs automatisés pour les enfants à risque.

|       | Tests effectués par le Serv. Audiophonologique |                   |         |               | Résultats des contrôles ORL |                |                 |              |         |
|-------|------------------------------------------------|-------------------|---------|---------------|-----------------------------|----------------|-----------------|--------------|---------|
|       | Naissances                                     | Résultats normaux | Non vus | Contrôles ORL | Résultats normaux           | Diag. en cours | Trouble auditif | Sans réponse | Abandon |
| 2022  | 7788                                           | 7407              | 154     | 227           | 124                         | 45             | 7               | 51           | 0       |
|       |                                                | 95,1%             | 2%      | 2,9%          | 54,6%                       | 19,8%          | 3,1%            | 22,5%        |         |
| 2023* | 5785                                           | 5705              | 116     | 147           | 51                          | 18             | 2               | 76           | 0       |
|       |                                                | 95,4%             | 2%      | 2,6%          | 34,7%                       | 12,2%          | 1,4%            | 51,7%        |         |

Tableau 1: Dépistage audiométrique néonatal. \* Pour 2023, les naissances d’octobre à décembre ne sont pas encore comptabilisées

## Dépistage audiométrique scolaire

Le service audiophonologique effectue un test de dépistage auditif systématique au casque auprès de tous les enfants du cycle 1.2 de l'enseignement public et privé au Grand-Duché.

|           | Résultats dépistage du Srv. Audiophonologique |                   |            |                        |                      |                | Résultats des contrôles ORL |                   |                |                 |
|-----------|-----------------------------------------------|-------------------|------------|------------------------|----------------------|----------------|-----------------------------|-------------------|----------------|-----------------|
|           | Enfants scolarisés                            | Résultats normaux | Non-vus    | Suivis par autre serv. | Contrôle spécial SAP | Transferts ORL | Traitement nécessaire       | Pas de traitement | Pas de réponse | Adapt. prothèse |
| 2022-2023 | 6329                                          | 5746<br>90,8%     | 12<br>0,2% | 32<br>0,5%             | 58<br>0,9%           | 481<br>7,6%    | 176<br>36,6%                | 92<br>19,1%       | 210<br>43,7%   | 3<br>0,6%       |

Tableau 2 : Dépistage scolaire au cycle 1.2 de l'enseignement fondamental

## Séances individuelles d'audiométrie comportementale et spéciale

Des séances individuelles d'audiométrie comportementale sont proposées par le service audiophonologique pour les enfants qui ne participent pas correctement aux tests de dépistage ou sur demande d'un médecin, voire d'un autre service.

|      | Enfants à convoquer | Résultats normaux | Suivi en cours | Non-présentés | Suivi ORL nécessaire | Adaptation prothèse |
|------|---------------------|-------------------|----------------|---------------|----------------------|---------------------|
| 2023 | 124                 | 65                | 0              | 42            | 16                   | 1                   |
|      |                     | 52,4%             | 0%             | 33,9%         | 12,9%                | 0,8%                |

Tableau 3 : Séances individuelles d'audiométrie comportementale et spéciale

## 6.1.2. Prévention, dépistage et prise en charge des troubles du langage

### Séances de sensibilisation « INFO-LANGAGE »

Le service audiophonologique organise des séances d'information concernant le développement du langage et sa stimulation adéquate aux jeunes parents. Tous les parents dont les enfants ont 2 mois sont invités à participer à ces séances.

- En 2023, le service audiophonologique a organisé 18 séances info-langage pour un total de 316 parents inscrits.

### Dépistage précoce des troubles du langage (Programme « Bilan 30 »)

Le service audiophonologique propose un dépistage des troubles du langage qui s'adresse à tous les enfants de 30 mois résidant au Luxembourg. Si nécessaire, des bilans de suivi sont proposés afin de maintenir l'observation orthophonique jusqu'à l'entrée au cycle 1.1 de l'enseignement fondamental.

|                                          | Invitations (RNPP) | Enfants inscrits | Langage normal | Retard de langage | Traitement nécessaire | Transfert centre logo | Transfert autre service |
|------------------------------------------|--------------------|------------------|----------------|-------------------|-----------------------|-----------------------|-------------------------|
| 1 <sup>er</sup> Bilan                    | 7730               | 3944*            | 1635           | 1293              | 19                    | 0                     | 11                      |
|                                          |                    | 51%              | 55,3%          | 43,7%             | 0,6%                  | 0%                    | 0,4%                    |
| 1 <sup>er</sup> bilan et bilans de suivi |                    | 5527             | 3374           | 1589              | 351                   | 85                    | 128                     |
|                                          |                    |                  | 61%            | 28,8%             | 6,4%                  | 1,5%                  | 2,3%                    |

Tableau 4 : Programme de dépistage précoce « Bilan 30 » : 1<sup>ers</sup> bilans et bilans de suivi

\*dont 985 enfants qui attendent leur 1<sup>er</sup> RV qui ne sont pas considérés dans les statistiques

- Au total, 10.645 séances de consultation « Bilan 30 » ont été organisées en 2023. Répartition linguistique : luxembourgeois 33,3%, français 24,7%, portugais 18,3%, anglais 5,2%, Europe de l'est 4,6%, italien 2,8%, allemand 2,5%, espagnol 1,5%, scandinave 0,2%, néerlandais 0,3%, autres 6,6%.

## Prise en charge des troubles du langage

Suite aux observations faites dans le cadre du programme “Bilan 30” ou sur ordonnance médicale, le Service audiophonologique propose des prises en charge orthophoniques pour traiter les retards de développement du langage oral des enfants avant leur entrée au cycle 1.1.

- En 2023, notre service a organisé 4649 séances de prise en charge orthophonique individuelle.

| Total traitemt ortho 2023 | Retard de langage | Articulation | Education auditive | Laryngectomie | Retard global | Rhinolalie et déglutition | Bégaiement | Troubles de la voix |
|---------------------------|-------------------|--------------|--------------------|---------------|---------------|---------------------------|------------|---------------------|
| 557                       | 463               | 33           | 11                 | 31            | 10            | 2                         | 5          | 2                   |
|                           | 77,5%             | 9,1%         | 2%                 | 7%            | 2,3%          | 0,5%                      | 1,1%       | 0,5%                |

Tableau 5 : Prise en charge orthophonique au Service audiophonologique

### 6.1.3. Prises en charge psychologiques

#### Prise en charge psychologique pour les patients souffrants d'acouphènes

Le service audiophonologique propose une prise en charge psychologique pour les patients souffrant d'acouphènes effectuée par une psychologue spécialisée.

- Dans le cadre de cette activité, le service audiophonologique a pris en charge 154 patients en 2023 et a organisé 348 rendez-vous.

#### Prise en charge psychologique dans le cadre des activités orthophoniques

Dans le cadre du programme de dépistage « Bilan 30 » et des prises en charge orthophoniques, le service audiophonologique propose des séances de conseil psychologique aux parents en cas de difficultés comportementales non-pathologiques contraignant l'évolution du langage de l'enfant.

- En 2023, notre psychologue a organisé 74 rendez-vous à cet effet pour le suivi de 48 enfants.

### 6.1.4. Le contrôle du besoin et de l'efficacité audioprothétiques pour la CNS

Le service audiophonologique est mandaté par la CNS pour évaluer le besoin et l'efficacité audio-prothétiques dans le cadre du remboursement des dispositifs de correction auditive.

| Année | Dossiers à traiter | Avis positifs | Dossiers sans appareillage | Appareillage en cours | Demandes 1 <sup>er</sup> appareil |
|-------|--------------------|---------------|----------------------------|-----------------------|-----------------------------------|
| 2021  | 8526 (+11%)        | 3527          | 929                        | 4070                  | 4400                              |
| 2022  | 9397 (+10%)        | 3754          | 818                        | 4825                  | 5102                              |
| 2023  | 9961 (+6%)         | 4272          | 1028                       | 4661                  | 5516                              |

Tableau 6 : Chiffres et statistiques concernant le contrôle audioprothétique

## Autres statistiques 2023 :

|                                                                         |                                                                                                                                              |         |                   |        |
|-------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|-------------------|--------|
| Types d'appareils                                                       | RIC                                                                                                                                          | 74,06 % | FM (sans ampli)   | 1,57 % |
|                                                                         | Contour                                                                                                                                      | 16,20 % | BAHA              | 0,23 % |
|                                                                         | Intra                                                                                                                                        | 3,93 %  | Tinnitus Masker   | 0,16 % |
|                                                                         | CROS                                                                                                                                         | 3,72 %  | Processeurs IC/IV | 0,12 % |
| Mode d'appareillage                                                     | Stéréoacoustique 89,6%, Monaural 11,4 %                                                                                                      |         |                   |        |
| Appareillage/réappareillage                                             | 56,5% des personnes protégées ont été appareillées pour la 1 <sup>re</sup> fois, 43,5 % ont été réappareillées                               |         |                   |        |
| Âge moyen lors du 1 <sup>er</sup> appareillage                          | 65,3 ans (20,4% < 55ans)                                                                                                                     |         |                   |        |
| Apport financier personnel (selon prix officiel de vente des appareils) | 87,1 % des personnes protégées ont payé un apport personnel.<br>69,4 % des personnes protégées ont payé un apport dépassant 500€.            |         |                   |        |
| Durée moyenne de la procédure                                           | Attente moyenne entre ordonnance et délivrance : 6,8 mois (-0,4)<br>Durée moyenne de la procédure administrative complète : 11,5 mois (+0,5) |         |                   |        |

En plus des avis audioprothétiques pour la CNS, le service audiophonologique a effectué 21 expertises audiométriques pour l'Association d'Assurance Accident et 1 séance de conseil audioprothétique pour des personnes appareillées et pour l'assurance dépendance.

### 6.1.5. Activités extraordinaires accomplies et en cours en 2023

- Planification et gestion logistique des opérations de montage et de démontage des centres de consultation COVID-19 et des centres de vaccination en collaboration avec le HCPN.
- Tenue de plusieurs présentations et formations au sujet des méfaits de la surexposition aux écrans et à la musique amplifiée pour des crèches et pour nos partenaires externes.
- Organisation de plusieurs réunions concernant la procédure de prise en charge des dispositifs de correction auditive avec la CNS, la Direction de la santé et le ministère de la Santé. Adaptation du projet voté par la CNS aux demandes de certains audioprothésistes et ORL. Adaptation du projet de procédure proposé par la CNS (projet en cours).
- Collaboration avec le Conseil Supérieur de Certaines Professions de Santé et le ministère de l'Éducation supérieure dans le domaine de la loi concernant l'exercice des professions de santé et des reconnaissances de titres professionnels.
- Collaboration avec la chambre des métiers, les médecins ORL et le centre de Logopédie dans la mise en place d'un standard de prise en charge des nouveau-nés déficients auditifs et dans l'organisation d'un colloque national à ce niveau.

### 6.1.6. Projets pour 2024

- Intégration des séances « info-langage » dans les programmes de sensibilisation prénatale et au niveau de la formation continue du secteur de l'éducation non formelle.
- Collaboration avec la CNS en vue de l'adaptation, de la modernisation et de la simplification de la procédure de contrôle des appareils auditifs.
- Développement et mise en place de la plateforme « DeCarnet » au niveau du dépistage audiométrique néonatal.
- Développement d'une plateforme de collaboration et de communication avec le MENJE et le secteur conventionné autour de la prise en charge des enfants à besoins spécifiques au Luxembourg.
- Finalisation de la mise à jour de la base de données des patients audioprothétiques.
- Finalisation du projet du standard de prise en charge des nouveau-nés déficients auditifs et dans l'organisation d'un colloque national à ce niveau en collaboration avec la chambre des métiers, les médecins ORL et le centre de Logopédie.
- Adaptation du matériel de sensibilisation aux nouvelles technologies et développement du projet « Timeline » rassemblant toutes les actions de prévention & dépistage de la Direction de la santé.

## 7. Service d'orthoptie

### Missions

« Le service d'orthoptie, dont les actes sont gratuits, est chargé du dépistage et du traitement orthoptique et pléoptique des personnes présentant une amblyopie, des troubles de la vision binoculaire, de la prise en charge des personnes présentant une basse vision ou des perturbations du champ visuel en mono-et binoculaire » comme indiqué dans la loi du 24 novembre 2015 modifiant [la loi modifiée du 21 novembre 1980](#) portant sur l'organisation de la Direction de la santé).

- Selon [l'Art. 7. du Règlement grand-ducal du 24 octobre 2011 déterminant le contenu et la fréquence des mesures et examens de médecine scolaire et le fonctionnement de l'équipe médico-scolaire](#), dans les classes du 1er cycle de l'enseignement fondamental, les contrôles de la vision (bilan visuel) sont assurés par le Service orthoptique et pléoptique (SOP) de la Direction de la santé.

### 7.1. Dépistage visuel

#### 7.1.1. Vision test 10/40

- Le service d'orthoptie est en charge du dépistage visuel national gratuit de tous les enfants dès la naissance jusqu'à l'entrée au cycle 1.1. de l'école fondamentale.
- Une invitation individuelle est envoyée durant la première année de vie de l'enfant (vision test 10), ainsi qu'à l'âge de trois ans (vision test 40).
- Les personnes investies du droit parental peuvent prendre le rendez-vous via la plateforme [myGuichet](#).
- Des contrôles supplémentaires peuvent être effectués en fonction des résultats de l'examen de dépistage (vision test de contrôle et vision test 48).
- Une invitation supplémentaire (vision test 48) est envoyée aux enfants de 4 ans qui n'ont pas participé au vision test 40.
- La participation est facultative et n'est pas liée à une prime post-natale.

| Année scolaire 2022/23                                                                            | Nombre d'invitations envoyés | Nombre d'examens effectués | Taux de participation |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|----------------------------|-----------------------|
| Vision test 10 (VT10)<br>Enfants âgées de 8 à 35 mois<br>pour le premier test                     | 7 368                        | 4 596                      | 62%                   |
| Vision test de contrôle<br>(VT contrôle)<br>Enfants entre 10 et 35 mois<br>déjà contrôlés au VT10 | 1 471                        | 1 199                      | 82%                   |
| Vision test 40 (VT40)<br>Enfants entre 36 et 44 mois                                              | 5 159                        | 3 003                      | 58%                   |
| Vision test 48 (VT48)<br>Enfants de plus de 45 mois                                               | 5 269                        | 2 140                      | 41%                   |
| <b>Total invitations et examens</b>                                                               | <b>19 267</b>                | <b>10 938</b>              | <b>57%</b>            |

#### 7.1.2. Dépistage visuel scolaire

- Il a lieu dans les 895 classes des cycles 1.1 et 1.2 de l'enseignement public et dans la majorité des classes de niveau équivalent des écoles privées.
- Ce test étant réglementé et obligatoire, le taux de participation atteint les 96%. 1 918 enfants présentant une déficience visuelle ont été avertis par courrier et invités à se rendre chez un médecin ophtalmologue de leur choix.

| Année scolaire 2022/23                                     | Nombre | Pourcentage               |
|------------------------------------------------------------|--------|---------------------------|
| Enfants examinés                                           | 12 796 | 96% des enfants inscrits  |
| Enfants présentant un examen normal                        | 9 811  | 77% des enfants examinés  |
| Enfants porteurs d'une correction optique                  | 1 203  | 9,5% des enfants examinés |
| Enfants nouvellement dépistés                              | 1 635  | 13% des enfants examinés  |
| - Suspicion d'un vice de réfraction                        | 1 232  | 10 % des enfants examinés |
| - Strabismes, hétérophories et insuffisance de convergence | 383    | 3% des enfants examinés   |
| - Autres pathologies                                       | 20     | 0,2% des enfants examinés |
| Examen incomplet                                           | 147    | 1% des enfants examinés   |

## 7.2. Département thérapeutique

### 7.2.1. Processus

- Pour les personnes de tout âge.
- Avec ordonnance médicale d'un médecin ophtalmologue, pédiatre, généraliste ou autre spécialisation.
- Un rapport reprenant les résultats du bilan, de l'expertise ou du traitement est envoyé au médecin prescripteur.

### 7.2.2. Bilans et traitements orthoptiques

- Chez les personnes de tout âge présentant des troubles de la vision binoculaire, des fatigues visuelles.
- Le bilan orthoptique détermine si une rééducation orthoptique ou un autre solution thérapeutique peut améliorer la vision ou le confort visuel.

| Année 2023                                                                                         | Orthoptie | Pourcentage               |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|---------------------------|
| Nombre de patients                                                                                 | 1123      |                           |
| 1ère cause de consultation<br>Amblyopie/ strabisme/insuffisance de convergence et/ou accommodation | 568       | 51% des patients examinés |
| 2e cause de consultation<br>Diplopie                                                               | 218       | 19% des patients examinés |
| Autres/ problèmes réfractifs/absence de pathologie                                                 | 337       | 30% des patients examinés |
| Nombre de bilans (60 minutes)                                                                      | 987       |                           |
| Bilans avec examens complémentaires (90 minutes)                                                   | 641       |                           |
| Rééducations                                                                                       | 961       |                           |
| Nombre de bilans / rééducations /total                                                             | 2589      |                           |

### 7.2.3. Bilans et traitements neurovisuels

- Chez les enfants présentant des difficultés d'apprentissage de la lecture, de l'écriture et des troubles de l'attention. Les troubles neurovisuels regroupent les dysfonctionnements des fonctions visuo-attentionnelles, oculomotrices et visuo-spatiales et les agnosies visuelles.
- Le but premier du traitement est d'aider l'enfant à acquérir des mouvements oculaires précis et harmonieux et une fixation stable.



| Année 2023                                      | Neurovisuel     | Pourcentage              |
|-------------------------------------------------|-----------------|--------------------------|
| Nombre de patients                              | 234             |                          |
| Nombre de bilans / rééducations /total          | 257 / 268 / 525 |                          |
| Enfants présentant une pathologies des saccades | 85              | 36% des enfants examinés |
| Enfants présentant des problèmes de l'attention | 71              | 30% des enfants examinés |
| Absence de pathologie                           | 37              | 14% des enfants examinés |

#### 7.2.4. Expertises de basse vision

- Le service d'orthoptie est chargé de la détermination des aides optiques auprès des patients présentant un handicap visuel.
- L'expertise se fait sur demande de l'administration d'évaluation et de contrôle de l'Assurance Dépendance, en collaboration étroite avec les médecins ophtalmologues.
- Des conseils permettant de mieux utiliser la vision résiduelle dans la vie courante et d'optimiser l'éclairage sont prodigués.

| Année 2023                                                   | Nombre | Pourcentage |
|--------------------------------------------------------------|--------|-------------|
| Nombre de consultations                                      | 311    |             |
| Nombre de patients                                           | 180    |             |
| Cause de basse vision : DMLA                                 | 153    | 85%         |
| Aide optique proposée : Vidéo-agrandisseurs fixes et mobiles | 125    | 69%         |
| Patients âgés de plus de 70 ans                              | 156    | 87%         |
| Acuité en vision binoculaire inférieure ou égale à 0,1       | 103    | 57%         |

#### 7.2.5. Département de la vision des couleurs

- Le service d'orthoptie réalise l'exploration du sens chromatique depuis 2022 dont les expertises dans le cadre de la médecine du travail.
- Une coopération entre la Direction de l'Aviation civile de la division de la santé au travail, le service de santé au travail de l'industrie STI et le service d'orthoptie permet les examens réglementés de la vision des couleurs lors de l'embauche des contrôleurs du ciel (air traffic controller).
- Cette exploration se fait à l'aide de l'anomaloscope, de l'Ishihara et/ou du test de hue.

| Année 2023                    | Anomaloscope | Ishihara | Hue 15 |
|-------------------------------|--------------|----------|--------|
| Nombre d'examens              | 3            | 15       | 15     |
| Nombre de personnes examinées | 18           |          |        |

#### Tableaux

| Année                 | 2013   | 2014   | 2015   | 2016   | 2017   | 2018   | 2019   | 2020  | 2021   | 2022   | 2023   |
|-----------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|-------|--------|--------|--------|
| Dépistage précoce     | 13 936 | 15 612 | 15 225 | 10 727 | 13 482 | 13 342 | 12 946 | 9 451 | 11 390 | 10 542 | 10 938 |
| Dépistage préscolaire | 10 746 | 10 826 | 11 177 | 10 899 | 11 214 | 11 675 | 11 501 | 7 209 | 0      | 12 428 | 12 796 |

|                                      |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |
|--------------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Bilans et rééducations orthopédiques | 2 360 | 1 882 | 1 695 | 1 971 | 2 167 | 2 486 | 2 928 | 1 984 | 2 917 | 2 335 | 2 589 |
| Bilans et rééducations neurovisuels  |       |       |       |       |       |       |       |       |       | 389   | 525   |
| Basse vision                         | 288   | 319   | 283   | 306   | 253   | 270   | 263   | 163   | 184   | 220   | 306   |

### 7.3. Autres activités

- Présentation du département neurovisuel au SCAP (le service de consultation ambulatoire au Luxembourg pour enfants et jeunes entre 4 et 18 ans avec des troubles attentionnels, des troubles perceptifs, des troubles psychomoteurs).
- Présentation de matériel de basse vision et formation en basse vision en collaboration avec le centre de compétences pour le développement de la vue (CDV).
- Participation au nouveau carnet de santé pédiatrique.
- Participation à la mise en place de l'impression des invitations par l'imprimerie centrale .
- Réunion avec différents services de la Direction de la santé pour la mise en place d'une helpline, Data Catalogue, tableau de tri, contrôle interne, management des risques.
- Accompagnement d'une stagiaire en orthoptie durant 8 semaines et de fonctionnaires stagiaires.

## 8. Division de la médecine préventive

### Missions

La division de la médecine préventive « a compétence pour toutes les questions concernant la promotion de la santé et la prévention des maladies et des infirmités » comme indiqué dans la loi du 24 novembre 2015 modifiant la loi modifiée du 21 novembre 1980 portant sur l'organisation de la Direction de la santé. La division de la médecine préventive a pour mission de promouvoir la création d'environnements favorables à la santé et d'encourager l'adoption de modes de vie sains au sein de la population. Son rôle consiste notamment à élaborer des outils d'information, d'éducation à la santé et d'évaluation ainsi qu'à développer, proposer et mettre en œuvre des programmes de prévention dans les domaines suivants :

- Le tabagisme.
- La consommation d'alcool.
- L'alimentation saine et l'activité physique.
- la santé sexuelle.
- la santé maternelle et infantile.

### Les priorités stratégiques

- La promotion des modes de vie sains.
- L'exploration (validité, pertinence, utilité, coût, acceptabilité, efficacité) des possibilités offertes par de nouvelles interventions de prévention en santé.
- Le renforcement du rôle pivot de la division de la médecine préventive en promotion et prévention de la santé en interne, avec notamment le service épidémiologie et statistiques et la division de la médecine curative, et en externe, avec les prestataires de soins ainsi qu'avec les institutions gouvernementales et non-gouvernementales, les institutions européennes et internationales.

### Les types d'actions/interventions que proposent et réalisent la division

- Recueil des attentes et besoins des populations (identification des populations vulnérables) et des professionnels intervenant dans la prise en charge de ces populations.
- Des actions de communications:
  - Informations et/ou sensibilisation des populations et professionnels.
  - Campagnes de promotion de comportement favorables à la santé.

- Actions événementielles pertinentes.
- Actions auprès de communauté sur les réseaux sociaux.

- La construction, le déploiement d'interventions éducatives (séances, atelier et outils éducatifs) et de parcours de prévention (du repérage à la prise en charge).
- Des dispositifs facilitant l'accès à la prévention : prise en charge financière, consultations dédiées, actions « d'aller vers », etc.
- Des formations de professionnels.
- Des actions de « health policy » visant à créer un environnement favorable à la santé : réglementation, taxes, prix, publicité, participation à des groupes internationaux, etc.
- Des évaluations.

## 8.1. Plan National de Lutte contre le Tabagisme (PNLT)

Protéger la population et plus particulièrement les jeunes en prévenant leur entrée dans le tabagisme, en les sensibilisant aux impacts du tabac sur leur santé et en les motivant à arrêter de fumer.

Afin de garder le « cap » vers une génération sans tabac, des actions issues du Plan National de lutte contre le tabagisme 2016-2020 sont pérennisées au-delà de cette période.

### 8.1.1. Actions de promotion et sensibilisation auprès de populations cibles

#### **Promotion et sensibilisation sur le lieu du travail à la demande de deux grandes entreprises**

Des actions de prévention contre le tabagisme ont été menées dans deux entreprises.

Lors des interventions, la division de la médecine préventive et une infirmière tabacologue ont :

- tenu un stand d'information avec des supports d'information.
- sensibilisé les employés aux impacts du tabac sur leur santé.
- informé les fumeurs désirant arrêter de fumer sur les moyens et les accompagnements à leur disposition pour arrêter de fumer, notamment avec le Programme de sevrage tabagique.
- Les fumeurs intéressés ont réalisé un test de Fagerström pour apprécier leur dépendance, et ont mesuré leur taux d'intoxication au monoxyde de carbone. Ceux qui étaient prêts à arrêter de fumer, ont bénéficié d'un entretien motivationnel.

#### **Promotion et sensibilisation au sein d'établissements secondaires (jeunes de la 7ème à la 4ème), organisée par la Fondation Cancer.**

Participation au rallye final de l'évènement-concours Mission Nichtrauchen. L'objectif de cet évènement est d'encourager les jeunes à ne pas commencer à fumer ou à arrêter de fumer. Au cours de cette journée, la division de la médecine préventive a :

- Animé un stand, proposant un quiz sous forme de questions-réponses sur les impacts de la fumée du tabac sur les organes.
- Au total, 517 jeunes ont participé au rallye.

#### **Promotion et sensibilisation lors de la journée Mondiale du Cœur**

Participation à la Journée mondiale du cœur au Luxembourg-ville le 30 septembre. L'objectif est d'informer la population sur les maladies cardiovasculaires et leurs facteurs de risque, ainsi que les moyens de les diminuer.

Lors de cette journée, la division de la médecine préventive a :

- Tenu un stand de sensibilisation aux facteurs de risques (notamment sur le cœur) liés à la consommation de produits du tabac, avec la mise à disposition de matériel d'information (flyers, dépliants, brochures sur la thématique du tabac).
- L'évènement fut visité par de nombreuses personnes politiques et couvert par les médias nationaux.

#### **Promotion et sensibilisation au sein d'une commune: "Matinée santé/Gesond Diddeleng" organisée par la commune de Dudelange.**

La division de la médecine préventive a animé une action dans une approche globale, auprès du grand public :

- Un stand d'information et de sensibilisation aux facteurs de risques liés à la consommation de produits du tabac.
- Une sensibilisation aux actions visant à retrouver un équilibre alimentaire et à mieux bouger (programme GIMB) fut proposée

afin de répondre aux préoccupations des personnes concernant la prise de poids lors de l'arrêt du tabac.

- Suite au succès de cette action, la commune de Dudelange a demandé à la Division de refaire cette action en 2024 pour le personnel de la commune.

### 8.1.2. Campagnes de sensibilisation pour différentes cibles (jeunes, fumeurs adultes, parents, femmes enceintes) et sur 3 sujets différents (initiation, tabagisme passif, arrêt tabagique)

Le « No smoking Challenge » : campagne nationale, du 31 mai au 24 juin, sous forme de jeu concours

Cette campagne vise les jeunes de 15 à 24 ans et les personnes plus de 30 ans qui envisagent un sevrage tabagique. Les objectifs étaient les suivants :

- La sensibilisation des jeunes aux impacts du tabagisme sur leur santé.
- Informer et présenter au grand public le programme de sevrage tabagique.
- Communiquer les informations utiles sur le sevrage tabac (ex. bénéfices du sevrage) et expliquer le fonctionnement du programme de sevrage tabagique au plus grand nombre.

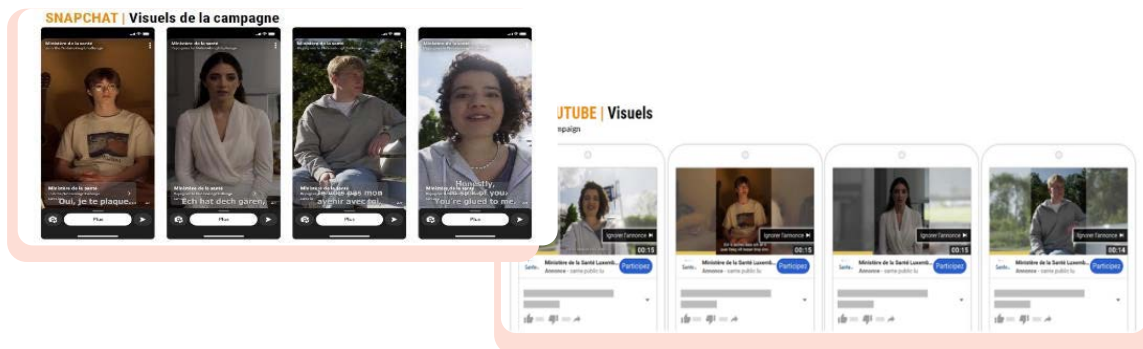
Cette campagne s'est appuyée sur la participation d'une influenceuse luxembourgeoise. La phase de la campagne, après le défi, s'est étendue du 16 au 24 juin pour faire la promotion du programme de sevrage tabagique. Les participants au jeu-concours avaient la possibilité de gagner un des trois vouchers à valoir sur les concerts organisés à la Rockhal.

La campagne « No Smoking Challenge » s'est appuyé sur les réseaux sociaux tels que Facebook, Instagram et Snapchat et une stratégie de communication en trois phases successives a été mise en œuvre :

- Phase de teasing avec 4 vidéos en 3 langues.
- La phase de soutien du challenge avec des questions réponses postées sur les réseaux sociaux et,
- Une phase post-challenge lors de laquelle la promotion du programme de sevrage tabagique était réalisée.

Au total, 127 personnes se sont inscrites au Challenge, et :

- sur Snapchat, les publications relatives à la campagne ont été vues 195 135 fois, et 8 728 personnes ont cliqué sur ces publications.
- sur Youtube, les vidéos postées ont provoquées 1 349 clics et ont été lues à 40%.
- sur Instagram et Facebook, les publications ont été vues 168 858 fois et 5 308 personnes ont cliqué sur ces publications.



#### Campagne lors de la journée sans tabac :

À l'occasion de la Journée mondiale sans tabac, le ministère de la Santé, en partenariat avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et les professionnels de la santé, a réalisé une action de sensibilisation de la population sur les impacts du tabagisme sur la santé. Les médecins ont été invités par communiqué à prendre connaissance des modalités de fonctionnement du programme de sevrage tabagique en se rendant sur la page dédiée au programme de la Direction de la santé et à en discuter avec leurs patients qui souhaitent arrêter de fumer <https://sante.public.lu/fr/espace-citoyen/dossiers-thematiques/t/tabac/arreter-fumer/programme-aide.html>.

### 8.1.3. Le programme de prise en charge de sevrage tabagique

Le programme d'aide au sevrage tabagique a pour but de faciliter l'accès à une prise en charge adaptée à toutes les personnes désirant arrêter de fumer. Ce programme a été mis en place, à travers une convention entre le ministère de la Santé et la Caisse Nationale de Santé (CNS). Il s'adresse à tous les assurés de la CNS. Il propose un remboursement forfaitaire des médicaments de sevrage prescrits, ainsi qu'un remboursement complet de deux consultations en tabacologie chez le médecin ou un spécialiste en tabacologie.

Afin d'améliorer l'accès au programme, des actions visant à alléger et à simplifier la charge administrative du programme pour les professionnels de la santé et les patients ont été réalisées. La gestion du programme a été digitalisée et automatisée dans MyGuichet. La durée du programme a été ramenée à 6 mois, ce qui permet de revoir son médecin plus tôt et donc d'avoir un meilleur soutien. Enfin, le tiers-payant a été instauré.

- En 2023, 202 personnes étaient inscrites dans le programme de sevrage tabagique (augmentation de 30% par rapport à 2022).
- Parmi les 202 inscrits, 62 ont réalisé la consultation à 8 mois et parmi eux, 51 (82%) étaient abstinents.
- Au total, 25% des inscrits avaient arrêtés de fumer et étaient toujours abstinents à 8 mois ce qui est assez semblable aux résultats dans les études d'arrêt du tabac. Il faut prendre en compte le fait que l'on rapporte ici le nombre d'abstinents sur le nombre d'inscrits et cela sur une période qui représente les ¾ d'une année (il faudrait analyser les résultats sur plus d'un an pour que la dernière personne inscrite est fait le parcours de 8 mois, et là le taux d'abstinents serait plus élevé).

### 8.1.4. Enquête annuelle, en population générale, sur la prévalence et les comportements des fumeurs

Afin de mieux connaître les besoins et attentes des fumeurs et de disposer chaque année de données fiables concernant l'évolution de la prévalence tabagique au Luxembourg, la Direction de la santé s'est associée à la Fondation Cancer pour la réalisation de l'étude annuelle « le tabagisme au Luxembourg ».

Les résultats de l'étude sur le tabagisme au Luxembourg de 2022 furent présentés le 24 mai, conjointement par le ministre de la Santé et la Fondation Cancer, lors d'une conférence de presse. Il y a été rapporté une stagnation de la prévalence tabagique générale à 28% dans la population. Parmi les 16-25 ans (qui sont les plus vulnérables) la prévalence du tabagisme est de 34%. Cette forte prévalence est concomitante de l'émergence récente de nouveaux produits du tabac qui gagnent en popularité surtout auprès des jeunes, comme les cigarettes électroniques jetables type PUFF ou des produits contenant de la nicotine, tels que les pochettes de nicotine. <https://www.maviesanstabac.lu/statistiques/>

### 8.1.5. Actions de « health policy »

#### Réglementation

Participation à la rédaction du projet d'amendements gouvernementaux au projet de loi n° 8333 modifiant la loi modifiée du 11 août 2006 relative à la lutte antitabac et transposant la directive 2022/2100/UE de la Commission du 29 juin 2022 modifiant la directive 2014/40/UE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne le retrait de certaines exemptions pour les produits du tabac chauffés. <https://legilux.public.lu/eli/etat/projet/pl/20230171>

#### Avis pour le ministère

Notes et recommandations pour des mesures supplémentaires à prendre pour protéger la population, notamment les plus jeunes, des effets néfastes du tabagisme passif sur les lieux publics.

Rédaction d'avis et de recommandations pour le ministère de la Santé, concernant la réglementation des nouveaux produits du tabac, des produits du vapotage à usage unique et des pochettes de nicotine.

#### Lutte contre le commerce illicite, la contrebande et la contrefaçon

Faisant suite à l'entrée en vigueur de la Loi du 12 juillet 2019 portant approbation du Protocole pour éliminer le commerce illicite des produits du tabac et conformément aux articles 4bis, 4ter, 4quinquies et 14, paragraphe 1er, point b), de la loi relative à la lutte antitabac, qui ont pris initialement effet le 20 mai 2019 pour les cigarettes et le tabac à rouler. La division de la médecine préventive a commencé à préparer l'élargissement du champ d'application desdits articles aux produits du tabac autres que les cigarettes et le tabac à rouler, dont l'application prendra effet à partir du 20 mai 2024.

A cette fin, une note explicative sur les obligations des fabricants établis au Luxembourg (ou importateurs) de cigares, de cigarillos,

de tabac à shisha, de tabac à mâcher tombant sous l'application des articles 4bis, 4ter, 4quiquies et 14, paragraphe 1er, point b), de la loi relative à la lutte antitabac a été envoyée aux intéressés. Cette surveillance et mise en conformité de tous les produits du tabac se poursuivra en 2024 en collaboration avec l'administration des douanes et accises.

## Démocratie sanitaire

La division de la médecine préventive a rédigé des avis de réponse aux questions parlementaires et aux pétitions reçues en 2023, qui ont été les suivantes :

- Question parlementaire 131 du 20 décembre 2023, sur les pochettes de nicotine.
- Question parlementaire 7551 du 6 février, sur le tabac SNUS et les pochettes de nicotine.
- Pétition ordinaire 2740, avec l'intitulé Intitulé de la pétition : fumées de cigarettes.
- Pétition ordinaire 2700, visant à interdire de fumer dans les voitures en mouvement.

Participation à des groupes internationaux :

- Expert Group on Tobacco Policy.
- Expert Subgroup on E-cigarettes of the Expert Group on Tobacco Policy.
- Subgroup on ingredient by the Expert Group on Tobacco Policy.
- Expert Subgroup on Traceability and Security Features.
- OMS WHO FCTC Article 5.3 and Novel Tobacco and Nicotine Products.

## 8.2. Plan d'Action Luxembourgeois de réduction du Mésusage de l'Alcool (PALMA)

Les principaux objectifs du PALMA consistent :

- à réduire significativement le mésusage de l'alcool et ses méfaits au Luxembourg.
- à créer des environnements favorables permettant à la population d'adopter des comportements sains et raisonnables face à l'alcool, et ceci à tout âge de la vie - en protégeant plus particulièrement les jeunes.

### 8.2.1. La plateforme nationale PALMA : construire avec tous les partenaires

La plateforme interministérielle, interdisciplinaire et intersectorielle a pour mission l'implémentation, la coordination, le suivi et l'évaluation du PALMA. La plateforme a été créée en 2023 et s'est réunie 2 fois pendant l'année 2023.

- Partenaires internes DISA/MISA : médecine scolaire, service épidémiologique, médecine sociale, dépendances et santé mentale, plan santé mentale, santé au travail.
- Partenaires externes : MENJE, CHL, CHEM, CTU, CHNP, HRS – filière addictologie, Fondation Cancer, Médecine générale, CNDS, CHDN, Zitha, Arcus – Quai 57, Cnapa, Stëmm vun der Strooss, Réseau PSY – psychesch Hëllef doheem, Ligue Hygiène mentale, Liewen dobaussen, Psychiatrie Juvénile, Fondation Maison de la Porte Ouverte.

### 8.2.2. Groupe de travail : « Dépistage précoce et intervention brève »

Le groupe de travail a développé des outils pour aider les professionnels de santé et le personnel en milieu socio-éducatif afin de les sensibiliser et d'aider au repérage précoce de signes évocateurs d'un mésusage de l'alcool. Le groupe de travail s'est réuni 2 fois en 2023 et a travaillé sur :

- des recommandations pour le repérage précoce par des professionnels sous forme de factsheets pour permettre la systématisation et l'harmonisation des approches professionnelles.
- des tests d'évaluation validés et des arbres décisionnels pour les interventions, ainsi que des outils d'auto-évaluation des addictions.
- des informations, préconisations à donner au patient/client suite aux résultats obtenus lors de l'évaluation par les tests et arbres décisionnels.

### 8.2.3. Conception et mise en œuvre d'une formation à destination des professionnels pour la réalisation du repérage précoce et de l'intervention brève (RPIB)

En 2023, une formation sur le repérage précoce et l'intervention brève a été organisée. Le public cible étaient les professionnels du secteur de la santé et du secteur socio-éducatif.

31 personnes ont participé à la formation RPIB et 7 personnes ont participé à la formation pour devenir formateur relais (démultiplicateur de la formation au RPIB).

#### 8.2.4. Action d'information et/ou sensibilisation sur la consommation d'alcool sur le site sante.lu

Au cours des derniers mois, la DISA a actualisé la partie alcool du site sante.lu :

- L'URL alkohol.lu est reliée vers la page <https://sante.public.lu/fr/espace-citoyen/dossiers-thematiques/a/alcool.html>.
- Une partie professionnelle avec les recommandations pour le dépistage précoce et l'intervention brève et les questionnaires, tests fréquemment utilisés.
- Les adresses utiles pour orienter les patients suite au RPIB, ont été enrichies et mise à jour suite aux corrections et inputs des membres de la plateforme PALMA. La finalité est de faciliter le parcours de la personne pour sa prise en charge.

#### 8.2.5. Campagne de sensibilisation pour les fêtes de fin d'année

La campagne de fin d'année avait comme objectif d'encourager à avoir une consommation plus modérée d'alcool pendant les fêtes et de prévenir des risques liés à l'alcool. Le slogan de la campagne était « Dites non aux verres de trop » pour inciter une consommation modérée en disant non aux verres de trop. Pour réduire les risques pour la santé, le ministère de la Santé et de la Sécurité sociale recommande de ne pas dépasser les 2 verres.

Les outils suivants ont été développés :

- 3 types de visuels orientés vers différentes populations cibles (jeunes adultes faisant la fête, fête de famille et fête de fin d'années dans les entreprises) diffusés sur les réseaux sociaux, avec ci-dessous quelques chiffres extraits des statistiques de la campagne.

| Type de vidéo  | Impressions Youtube | Vues de vidéo YouTube | Impressions Facebook/Instagram | Portée Facebook/Instagram |
|----------------|---------------------|-----------------------|--------------------------------|---------------------------|
| Entreprises    | 213 590             | 49 340                | 452 840                        | 207 138                   |
| Famille        | 241 252             | 52 140                | 697 360                        | 231 717                   |
| Jeunes adultes | 190 566             | 42 179                | 468 595                        | 146 377                   |

- 1 vidéo avec des tips pour réduire sa consommation d'alcool, avec ci-dessous quelques chiffres extraits des statistiques de la campagne :

| Impressions Youtube | Vues de vidéo YouTube | Impressions Facebook/Instagram | Portée Facebook/Instagram |
|---------------------|-----------------------|--------------------------------|---------------------------|
| 318 325             | 45 428                | 958 784                        | 241 440                   |

- 1 flyer digitale pour sensibiliser les entreprises et donner des alternatives pour l'organisation de leur fête de fin d'année.
- 1 communiqué de presse.

- Plus d'information : <https://sante.public.lu/fr/campagnes/2023/campagne-alcool-2023.html>.

### 8.3. Plan Cadre National « Gesond iessen, Méi beweegen » (GIMB)

Problématique : L'excès de poids (surpoids ou obésité) touche 48% des résidents du Luxembourg.

Objectif : Promouvoir l'alimentation équilibrée et l'activité physique régulière et adaptée, pour un meilleur état de santé général de l'ensemble de la population.

- Le PCN GIMB 2018-2025 est l'expression d'une stratégie interministérielle à laquelle se sont ralliés depuis 2006 les ministères de la Santé et de la Sécurité sociale, des Sports, de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et de la Famille, des Solidarités, de Vivre ensemble et de l'Accueil.
- En 2023, le GIMB a été intégré à la division de la MPSP (division de la médecine préventive) et s'occupe de la gestion et de la mise en œuvre des 6 axes du PCN GIMB à travers plusieurs actions, notamment, les réunions avec le Comité Exécutif (le COMEX)
- assure le pilotage de la mise en œuvre du PCN, en 2023 il y a eu 4 réunions) et les 4 groupes de travail (GT) portant sur des populations cibles :



- GIMB au travail.
- GIMB pour Tous : prendre en compte les plus vulnérables.
- Recommandations pour une alimentation à base végétale.
- Recommandations pour une alimentation équilibrée dans les services d'éducation et d'accueil de 3 mois à 4 ans.

### 8.3.1. Groupe de travail : GIMB au travail

Le groupe de travail est composé d'experts des services de santé au travail et de représentants des ministères engagés GIMB qui travaillent sur des projets de soutien des entreprises pour la mise en place d'action de promotion de l'alimentation équilibrée et de l'activités physiques régulière et adaptée dans le monde du travail.

Ses missions sont :

- D'adapter et de valider les guides élaborés en 2019 pour la promotion du label GIMB dans le milieu du travail.
- De créer un recueil de bonnes pratiques pour promouvoir une activité physique régulière et adaptée et une alimentation équilibrée en entreprise.
- De définir un concept pour la diffusion et la mise en place des actions de promotion au sein des entreprises.

En 2023, les actions suivantes ont été réalisées :

- Une enquête a été réalisée parmi les entreprises avec l'aide des services de santé au travail. Le but était de réaliser un état des lieux des actions qui se font déjà au sein des entreprises et également de déterminer leurs besoins pour mettre en œuvre des actions en faveur d'une alimentation équilibrée, de lutte contre la sédentarité. 658 entreprises ont participé dont 26 d'entre elles avaient plus de 250 salariés. 47% de l'ensemble des 658 entreprises n'avait aucune action visant l'alimentation ou la sédentarité. D'autre part, 40% de ces entreprises étaient intéressées pour mettre en place des actions.
- A l'issue de cette enquête, 2 guides ont été réalisés pour accompagner les entreprises à mettre en œuvre des actions. Le guide pratique, qui explique les bénéfices d'une alimentation équilibrée et d'une activité physique régulières au travail, qui regroupe quelques idées et best practices et le guide méthodologique, qui explique comment mettre en place un tel projet et qui propose une aide pour l'auto-évaluation des projets.
- En parallèle des outils pédagogiques ont été mis à dispositions pour mener des actions éducatives autour de l'alimentation équilibrée et l'activité physique sur le lieu du travail, tels que : tapis de yoga et coussins de fitness.
- Un cahier des charges pour le développement d'un outil en ligne afin d'aider les entreprises à mettre en place des actions de promotion.
- Fiches alimentaires - Création de 8 fiches alimentaires adaptées à chaque type de travail, traduites en français, anglais, luxembourgeois et allemand et selon les règles d'accessibilité pour tous.

### 8.3.2. Groupe de travail : GIMB pour tous (prendre en compte les plus vulnérables)

Ce groupe de travail veille à ce que, dans la mesure du possible, les besoins des personnes les plus vulnérables de notre population ne soient pas oubliés. En 2023, le thème de l'accessibilité des documents était une priorité.

Les objectifs sont de :

- Lutter contre les iniquités en matière d'accès à une alimentation saine et aux activités physiques.
- Adapter les actions à des contextes différents et aux différentes caractéristiques des populations et des individus (exemple : personnes âgées, adultes, femmes enceintes, jeunes enfants, adolescents, personnes en situation de handicap ou d'exclusion, non-Luxembourgeois ...).
- Aviser les projets, concepts et résultats des autres GTs, afin de garantir l'accessibilité du programme à toute la population et de s'assurer qu'aucune population n'a été oubliée.

En 2023, les actions suivantes ont été menées :

- Conception d'un livre de recettes : les épiceries sociales Caritas Buttek participent au programme GIMB, en proposant des cours de cuisines. Les recettes s'inspirent des aliments disponibles dans les épiceries sociales et sont composées d'ingrédients habituels du placard à provisions. Ces recettes ont donné lieu à un livre de recette disponible en ligne et dans les épiceries sociales. En collaboration avec le ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil, le livre de recette sera traduit en plusieurs langues et en langage facile pour le rendre d'avantage accessible à la population.
- Rendre accessible les fiches alimentaires et les guides GIMB au travail.

### 8.3.3. Groupe de travail : GIMB recommandations pour une alimentation à base végétale

Ce groupe de travail a été créé en 2023 et il est composé d'experts du domaine de l'alimentation végétarienne et végétane. Son but est la rédaction et la publication de recommandations nationales pour l'alimentation à base végétale, et la définition d'une stratégie de diffusion. En 2023, ce groupe a surtout travaillé sur les recommandations pour une alimentation à base végétale pour les adultes.

### 8.3.4. Groupe de travail : GIMB recommandations pour une alimentation équilibrée dans les SEA's

Ce groupe a été créé en 2023 et il est composé d'expert en alimentation du bébé et de la petite enfance, d'expert en hygiène et des experts en éducation non formelle de la petite enfance. Son but est la rédaction d'un guide pour l'alimentation équilibrée dans les SEA's pour les enfants de 3 mois à 4 ans, destiné au personnel éducatif et au personnel de cuisine, la définition d'une stratégie de diffusion et l'organisation d'une formation suite à la publication du guide. En 2023, le groupe a surtout travaillé sur la partie allaitement et alimentation au biberon, ainsi que la diversification alimentaire à cet effet.

### 8.3.5. Action visant à garantir la qualité et l'homogénéisation des contenus et des actions nutrition : le LABEL GIMB

Afin de pouvoir garantir la qualité des actions sur alimentation saine et activité physique, les potentiels partenaires peuvent faire une demande de label si le projet respecte les critères établis. L'obtention du label permet :

- De profiter d'un soutien et reconnaissance des ministères.
- Un coaching /accompagnement sur le terrain.
- Une valorisation du projet : publication sur le site GIMB et les réseaux sociaux.
- Un éventuel soutien financier si le projet respecte les critères établis.

Le label GIMB est un outil qui permet de connaître les projets en cours dans le pays et d'avoir un contact direct avec les acteurs du terrain. En 2023, le COMEX a donné son accord à 41 demandes de labellisation (3 ont été refusés), dont 4 projets ont reçu un soutien financier. Les populations cibles de ces projets étaient :

- 5 projets ciblaient des activités pour les enfants et adolescents.
- 5 pour les enfants, adolescents et adultes.
- 21 pour personnes âgées.
- 3 pour des populations spécifiques.
- 7 pour la population générale.

La moyenne du nombre de participants attendus était d'environ 560 participants par projet, avec un total d'environ 23.000 personnes pour tous les projets.

### 8.3.6. Les actions de communications et de sensibilisation

- La journée nationale GIMB : Le 26 avril 2023 a eu lieu la journée nationale GIMB sous la thématique de GIMB pour les plus vulnérables avec des présentations pour chaque tranche d'âge. 132 personnes ont participé. Une exposition GIMB a été créée et exposée à la Coque du 26 avril 2023 jusqu'au 1 juillet 2023. Différents panneaux ont été installés, exposant les recommandations officielles pour une alimentation équilibrée et une activité physique régulière, et donnant des idées pratiques pour mettre en place ces recommandations dans la vie de tous les jours.
- Première action de community management sur les réseaux sociaux : pendant 4 mois, de septembre à décembre 2023, un projet pilote a été mis en place pour évaluer l'effet de la présence GIMB sur les réseaux sociaux facebook et instagram. Une évaluation détaillée est en cours, mais les résultats préliminaires montrent que :
  - 29 publications sur l'alimentation ont été réalisées, ce qui a fait doubler le nombre d'abonnés.
  - Lorsque les publications sont sponsorisées, le nombre d'abonnés augmente.
  - En 2023, le site internet GIMB a été visité 10.516 fois, avec un total de « nombre de pages consultées » de 29003.
- En 2023, la collaboration avec le magazine KACHEN nous a permis de publier : 4 recettes saines destinées aux enfants ; 8 articles sur les fruits et légumes de saison (2 par saison).

- Campagne de rentrée scolaire : en septembre 2023, la division a organisé une campagne pour la rentrée scolaire, en partenariat avec le magazine KACHEN qui est passé par la publication de : 2 pages de recommandations pour le petit-déjeuner des enfants ; 3 recettes saines pour le petit-déjeuner des enfants.
- Participation de GIMB a des événements en animant des stands ou ateliers d'information et de sensibilisation, parfois dans une approche globale sur des événements de lutte contre le tabagisme :
  - 16e édition du Forum sécurité-santé au travail, conférence à la Chambre de commerce.
  - Nuit du Sport (14e édition) : 42 communes et autres acteurs ont suivi l'appel des organisateurs du projet pour proposer pendant une soirée entière des activités sportives originales.
  - La Journée sans tabac, ensemble avec la CFL dans le hall de la gare centrale au Luxembourg.
  - Clevermove, à l'INS, au Luxembourg-Ville.
  - Gesond Diddeleng.
  - Semaine européenne du Sport - #BeActive Day, à la Place de l'Hôtel de Ville à Dudelange.
  - Symposium « Bewegung mehr als nur Sport, Sport mehr als nur Bewegung » en collaboration avec le lycée technique pour professions éducatives et sociales, Elisabeth et l'École nationale de l'éducation physique et des sports. Le GIMB a participé au comité d'organisation, à l'organisation et commande de la nourriture pour 200 personnes et à la réalisation d'un workshop sur l'activité physique et l'alimentation saine chez les jeunes (4 à 6 ans).
  - Journée de sensibilisation pour la journée mondiale du cœur, au Luxembourg-Ville.
  - Journée prévention tabac à la Banque BNY Mellon, au Luxembourg-Ville.

### 8.3.7. Conception d'outils pédagogiques pour des interventions de sensibilisation ou des ateliers éducatifs

En 2023, en raison d'une grande demande des partenaires GIMB, la division a créé 8 outils pédagogiques qui seront distribués en 2024 selon les actions programmées, à savoir :

- Bouteille d'eau, avec les recommandations de consommation d'eau.
- Sachet de fruits et légumes, avec les doses journalières recommandées de fruits et légumes.
- Sac à courses, avec un calendrier des fruits et légumes de saison.
- Planche à découper fruits et légumes, avec une image de la distribution « d'une assiette équilibrée ».
- Tapis de yoga, avec un QR code avec des exemples d'exercices.
- Cordes à sauter, avec une phrase de motivation.
- Coussin de fitness, avec QR code avec des exemples d'exercices.
- Frisbee, avec des images et des phrases de motivation.



### 8.3.8. Exploration du concept de prescription de l'activité physique

Un premier Comité de pilotage s'est réuni début octobre 2023. Ce comité était représenté par la DISA, le MISA, l'INAPS, le ministère des Sports et la Société Luxembourgeoise de la Médecine du Sport (SLMS). Suite à quelques comités de pilotage restreint, il était décidé que la division médecine préventive préparera un schéma de prescription en adaptant les travaux effectués par la FLASS précédemment dans ce domaine. Un projet pilote est en cours de préparation à démarrer au moment de l'ouverture de la Maison de Santé en 2024. Le schéma et le concept seront validés par le comité de pilotage avant implémentation.

### 8.3.9. Exploration d'actions ciblées sur les populations à haut risque

Diabetes in Movement : Originaire de Portugal, des épreuves scientifiques ont montré un effet positif d'investir dans une meilleure offre d'activité physique pour les personnes atteintes d'un diabète, et par l'intégration et collaboration des médecins généralistes. L'objectif pour le Luxembourg est d'augmenter le taux de personnes vivant avec un diabète qui pratique de l'activité physique de manière régulière. La stratégie est de sensibiliser les médecins et d'augmenter l'offre et la fréquence des cours d'activité physique au niveau national. Plus de motivation et un taux d'abandon réduit est attendu suite à l'implémentation en 2024.

- Programme Nationale de Prévention des Maladies Chroniques par la Promotion de l'Activité Physique : L'obésité et le Diabète Type II en premier rang : Le programme de promotion de l'activité physique propose des actions pour lutter contre l'obésité et le diabète type II. Certaines actions sont nées des réunions de brainstorming des experts en 2021. D'autres actions ont fait leurs preuves dans d'autres pays européens. Toutes les actions proposées sont des projets basés sur les meilleures pratiques. Le programme contient des justifications, des prévisions de budget, un timeline et une évaluation.

### 8.3.10. Action d'évaluation

En 2022, l'équipe concept a lancé une évaluation externe à mi-parcours du PCN GIMB et les résultats analysés et présentés en septembre 2023 sont :

- L'échange continu du comité exécutif est un élément central de GIMB, il permet de rester ancré au niveau politique
- Les autres ministères impliqués dans GIMB considèrent que le regroupement interministériel est très efficace
- Le ministère de l'Agriculture souligne la pertinence GIMB, et le ministère de la Mobilité et des Travaux publics mettent en avant la très grande pertinence du GIMB dans leurs périmètres.
- GIMB est « mis en œuvre de manière durable » et « donne des idées » sur le thème de l'activité physique et de l'alimentation saine.
- L'expertise technique de la coordination GIMB est signalée comme un point fort du GIMB car elle contribue à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets efficaces et à long terme, tels que des conseils nutritionnels adaptés dans les établissements des acteurs.
- La facilité d'accès des projets et des actions est un facteur de réussite identifié par les partenaires.
- Les conseils professionnels en matière d'alimentation et d'activité physique, sont très appréciés.
- GIMB et son logo sont considérés comme un « label de qualité ».
- Le site Internet [www.gimb.lu](http://www.gimb.lu) est jugé très positif. Il est le point de contact central en ce qui concerne les thèmes de l'activité physique et de l'alimentation saine ainsi que les activités de GIMB. C'est un canal de communication commun à tous les groupes cibles, qui peut être utilisé par les acteurs du monde politique, économique, de l'éducation, des projets et des particuliers.
- Les mesures de monitoring des activités GIMB, d'évaluation des projets qui ont été mises en place avec le nouveau plan cadre sont jugées positives.
- Toutes les personnes interrogées déclarent être ou avoir été satisfaites dans le cadre de leur contact avec GIMB.
- 61% des experts interrogés sont convaincus que les objectifs GIMB sont réalisables dans leur domaine d'activité ou auprès de leur groupe cible.
- GIMB représente « l'approche coordonnée visant à partager les connaissances et l'expertise sur le thème de l'alimentation saine et de l'activité physique et à coordonner et guider les échanges à ce sujet »
- Les experts interrogés en ligne estiment que les points forts de GIMB sont les suivants :
  - Le thème de l'alimentation saine et de l'activité physique en soi.
  - Maintien d'un mode de vie sain.
  - Promotion de la consommation de fruits et légumes.
  - Large offre GIMB.
  - Prise en compte des maladies chroniques.
  - Échange avec le « service GIMB » via les partenaires et les réseaux disponibles.
  - Label pour donner de la visibilité à la qualité et sensibiliser au sujet.
  - Ouverture des personnes qui labellisent les projets.
  - Indépendance malgré l'utilisation du label GIMB.
  - Prise de contact facile et organisation professionnelle.
  - Notoriété de GIMB et soutien financier.
- Les points à améliorer de GIMB sont les suivants :

- Améliorer la communication, coopération entre les 4 ministères.
- Augmenter les ressources humaines pour couvrir le périmètre qui est vaste.
- Un seul budget pour toute la durée du plan GIMB.
- Améliorer la visibilité et la confiance de GIMB avec une présence directe auprès du public.
- Collaboration interministérielle devrait s'élargir et inclure d'autres ministères.

### 8.3.11. Actions de « health policy »

- Réglementation : Une proposition d'argumentaire pour rendre obligatoire les 2 guides « alimentation équilibrée dans les services d'éducation et d'accueil – 3 mois à 12 ans ».
- Avis pour le ministère : 2 allocutions pour la ministre ; 4 avis concernant l'alimentation, essentiellement destiné aux structures qui accueillent des enfants.
- Taxe : une proposition pour « l'annulation de la TVA sur les aliments indispensables à une vie saine suivant les critères de l'OMS ».
- Participation à des groupes internationaux : la division s'est intégrée dans plusieurs groupes de travail internationaux pour améliorer la visibilité de la Direction de la santé du Luxembourg, bénéficier du partage d'expérience des autres pays en promotion de l'activité physique au bénéfice de la santé et politique de santé dans ce domaine :
  - La division est membre du groupe de travail du HEPA Europe Network. Ce groupe se réunit une fois par mois pour collaborer sur des projets de recherche internationaux et préparer des symposiums lors du congrès annuel du HEPA Europe Network.
  - Le « Health-enhancing physical activity » comité national restreint créé en 2022 est actuellement représenté par la division de la médecine préventive de la DISA, l'INAPS du ministère des Sports, la Fédération Luxembourgeoise des Associations Sport de Santé (FLASS), le Luxembourg Institute of Health (LIH) et le Luxembourg University. Ce groupe a comme mission de maintenir un état des lieux actuels des initiatives de promotion de l'activité physique au Luxembourg, et de fournir des informations et statistiques au focal point représentant le Luxembourg dans le domaine du HEPA à la Commission Européenne à Bruxelles. Jusqu'à présent, une réunion a eu lieu, suite à la forte représentation des différents institutions Luxembourgeoise au congrès HEPA Europe Network à Leuven en mois de septembre 2023.
  - WHO Member State Nominated Nutrition - WHO Focal Points - pour en ce qui concerne l'obésité infantile.
  - Contact point for FBDGs for Luxembourg. Food Based Dietary Guidelines in Europe (FBDGs) - hosted in the Health Promotion and Disease Prevention Knowledge Gateway.

## 8.4. Plan d'Action National Santé Affective et Sexuelle (PAN SAS)

L'objectif principal du Plan d'Action National « Promotion de la Santé Affective et Sexuelle » (PAN - SAS) est « d'informer, de sensibiliser et d'éduquer les différents publics cibles, en fonction de leur âge, de leur origine culturelle et de leur niveau d'éducation, non seulement par la transmission de contenus théoriques mais également par la promotion de comportements et attitudes de savoir-faire et de savoir-être qui répondent aux principes de la santé affective et sexuelle tels qu'énoncés dans les lignes directrices. ». Cette démarche s'inscrit dans la volonté de promouvoir des relations et des émotions positives ainsi que dans une optique de prévention, notamment en ce qui concerne la prévention des infections sexuellement transmissibles, des grossesses non désirées et des violences sexuelles.

### 8.4.1. Le comité interministériel : pilotage du plan

En 2023, le comité interministériel (CI), composé de la Direction de la santé et de 4 ministères : ministère de la Santé et de la Sécurité sociale, ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil, ministère de l'Égalité des genres et de la Diversité, et le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, a été mobilisé sur les sujets suivants.

- L'indépendance du CESAS (centre national de référence en santé affective et sexuelle, créé sous le PAN SAS 213-2016).
- Un premier set d'indicateurs pour le PAN SAS a été proposé.
- Validation des projets et activités du CESAS pour 2023.

### 8.4.2. Actions pour faciliter l'accès à la contraception

L'année 2023 a été marquée par la mise en œuvre de la prise en charge à 100% de tous les contraceptifs, ce qui est une action importante pour prévenir la survenue de grossesses non désirées. En vigueur depuis le 01/04/2023).

### 8.4.3. Actions mises en œuvre par le CESAS pour le compte du Comité Interministériel

Le CESAS a été créé dans le cadre du PAN SAS afin de disposer d'une structure de référence en termes de santé sexuelle, mais également pour réaliser des actions du PAN SAS sur le terrain : création d'outils pédagogiques, de supports d'information et de sensibilisation, de formations pour les professionnels, animation d'événements, participation et soutien à des campagnes, création et animation d'un réseau de professionnels, etc.

- Évènement 4ème semaine de la santé affective et sexuelle (14 au 20 octobre 2023) : le CESAS a mis en place un programme d'environ 23 événements proposés par 21 partenaires couvrant des aspects suivants : (enfance, jeunesse, familles et diversité, Formations et outils pédagogiques, personnes à besoins spécifiques et prévention des violences sexuelles. Les partenaires mettent en avant un bilan positif du fait de la diversité de la programmation et des formations, l'excellente organisation, l'intérêt des professionnels et l'opportunité de sensibilisation générale.
- La campagne « La meilleure contraception, c'est celle que je choisis ! ».
  - Cette année ont été développées trois nouvelles vidéos, sur les injections progestatives, sur le préservatif externe (féminin) et le cycle menstruel. Complétées par des affiches, des cartes de visites et des préservatifs internes et externes dans des emballages reprenant le slogan, la campagne est diffusée en 5 langues, ceci aussi via les réseaux sociaux et le site Web.
  - Afin de promouvoir la gratuité, l'ensemble des vidéos ont été modifiées de manière à informer le grand public de la nouvelle prise en charge du gouvernement. Les vidéos en 5 langues seront également bonifiées de sous-titres en 4 langues pour avoir un accès à l'information adaptée aux différentes versions du site « Ma Contraception ».
  - Un flyer d'information sur la gratuité et de promotion du site, quadrilingue, a été imprimé en 15.000 copies et a été envoyé par voie postale aux structures du réseau de la santé et aux structures éducatives. Une version mise à jour de la brochure contraception (en 4 langues, grand format) est réimprimée à hauteur de 10.000 copies.
  - Le site [www.macontraception.lu](http://www.macontraception.lu) : a connu une augmentation de clics de 162% avec 55.619 depuis le début 2023 (comparé à 21.275 clics en 2022 et 7.769 vues en 2021). L'accès est majoritairement à partir d'un téléphone portable.
  - Diffusion et actualisation de la brochure du réseau d'acteurs prenant en charge des problématiques de santé sexuelle (actuellement 107 acteurs de la santé affective et sexuelle toutes, géo localisables).
- Actions de communication et réseaux sociaux :
  - Facebook : au total 183 publications (719 abonnés et 83 215 personnes atteintes).
  - LinkedIn 212 relations (augmentation de 67% par rapport à 2022 avec 70 contacts), du public cible « professionnels et grand public sont comptés.
  - Une newsletter périodique s'adressant aux professionnels et au grand public a été publiée 5 fois en 2023 et compte 1.518 abonnés.
  - Site Web ([www.cesas.lu](http://www.cesas.lu)) Nombre de vues : 17.000.
  - Envois postaux : 2.190 envois postaux ont été réalisés pour promouvoir le programme de formation et d'activités (secteurs socio-psycho-éducatifs). 3.210 envois postaux ont été réalisés pour promouvoir la Semaine de la santé affective et sexuelle, le projet « Let's Talk about Sex ! » et le colloque Contraception (secteurs socio-psycho-éducatifs, santé, hospitaliers, associatifs).
- Actions de formations des professionnels mises en œuvre :
  - Formation de 6h couvrant le contenu théorique du classeur LTAS (69 professionnels formés).
  - Formation de 8h à la mise en œuvre pratique d'ateliers en éducation affective et sexuelle utilisant le matériel du nouveau toolkit LTAS (69 professionnels formés).
  - Formation générale à la santé sexuelle et affective (10 formations, 621 professionnels formés).
  - La Charte, actuellement signée par le Planning Familial, la HIV Berodung de la Croix-Rouge luxembourgeoise et le Centre LGBTIQ+ Cigale, vise à garantir la qualité des formations en matière de SAS et notamment le respect des standards de l'OMS.

### 8.4.4. Groupe de travail : IVG

En 2023, le groupe de travail des IVG s'est réuni à plusieurs reprises dans le but :

- D'analyser la nécessité de révision de la loi IVG.
- Le document « Étude et évaluation de la loi et de la pratique de l'avortement en Belgique » : a été présenté par le directeur,

ses recommandations envoyées à Mme la ministre.

- Une saisine de la commission consultative nationale d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé : avis : rallonger délai d'avortement et aménagement du délai de réflexion

#### 8.4.5. Groupe de travail : « Let's Talk about Sex » (LTAS)

Le groupe de travail « Let's Talk about Sex » (LTAS), regroupe tous les partenaires du terrain et du CESAS, sous la coordination de la division. Le projet a abouti en 2023 à l'élaboration d'une mallette pédagogique appelée « Toolkit LTAS ». Ce kit s'adresse à tous les professionnels autour des jeunes (enseignants, professeurs, éducateurs...). L'objectif est de potentialiser l'expertise SAS des partenaires clefs (savoir-faire) et de la standardiser les interventions (déroulé de l'atelier en collectif) et messages.

- La mallette est donc un outil pédagogique auquel ont été formés les professionnels de terrain.
- Les classeurs, et les mallettes pédagogiques ont été distribués aux agents de l'éducation formelle et non formelle et des centres psycho-social et d'accompagnement scolaire et parallèlement.
- Elaboration et réalisation d'une journée pratique dédiée à l'utilisation du toolkit LTAS par les professionnels.
- Traduction du toolkit en allemand.



- En collaboration avec la médecine scolaire, proposition et réalisation d'ateliers d'informations et de sensibilisations auprès d'élèves du secondaire sur demande des établissements scolaires. 2 séances auprès de 2 lycées organisées (10 classes) sur une demi-journée sur les sujets de la santé affective et sexuelle (consentement, contraception, conception).

#### 8.4.6. Groupe de travail « safer sex »

Le groupe de travail a continué son travail de « transformation du site safer sex » : (ancien site de la division de la médecine préventive couvrant juste IST). Le projet d'élargissement de ce site a été conçu et construit suite à la consultation de jeunes en leur demandant leurs intérêts en matière de la SAS jeunes via 4 motions (coordination PAN HIV).

- Finalisation de la conception et contenu du site internet (IST, prévention, dépistage, Foire aux questions.
- 3 nouveaux tableaux, délais de dépistage, types dépistage par IST, modes de transmission à l'identité visuelle du projet [https://www.safersex.lu/test\\_rapide/](https://www.safersex.lu/test_rapide/).
- Adaptation du site web de manière responsive à divers supports et dispositifs.
- Mise en place de Google Analytics pour permettre d'analyser les tendances des visiteurs et les sources de trafic.

#### 8.4.7. Actions de Health Policy

- Avis technique sur les questions parlementaires suivantes :
  - Avis rédigé pour demande de subside par 4 motions.
- Démocratie sanitaire :
  - QP 8048 : législation de l'avortement.
  - QP 7559 - Obligation d'ordonnance de pilule contraceptive.



## 8.5. Santé maternelle et infantile : allaitement

### 8.5.1. Animation et coordination du comité allaitement

La division coordonne et anime le comité allaitement qui est en charge de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une politique nationale de protection, de promotion et de soutien de l'allaitement maternel. Il est composé de représentant de la Direction de la santé, du ministère de la Santé, de la Société luxembourgeoise de Gynécologie et d'Obstétrique, de la Société luxembourgeoise de Pédiatrie, de la néonatalogie de la Clinique pédiatrique du CHL, de l'Association luxembourgeoise des Sages-Femmes, de la Société luxembourgeoise des infirmiers pédiatriques, de la Ligue médico-sociale, du Lycée Technique pour Professions de Santé, de l'Initiativ Liewensufank, de La Leche League Luxembourg, de l'UNICEF, de l'association « Berufsverband vun de Laktationsberoderinnen zu en Lëtzebuerg.

### 8.5.2. Les actions de communication et de sensibilisation

- Supports d'information : les brochures et livrets d'information suivants ont été mis à jour :
  - Allaiter de A à Z, (Stillen von a bis z) <https://sante.public.lu/fr/publications/a/allaitement-a-z.html>
  - Oui j'allait encore (Ja ich stille noch) : [Questions et réponses au sujet de l'allaitement](#)
- Une campagne « Allaiter et travailler » : a été réalisée lors de la semaine internationale de l'allaitement du 30 octobre au 5 novembre 2023. Hormis un communiqué de presse, la campagne était relayée sur les réseaux sociaux. D'autre part un ensemble de supports d'information ont été à disposition des entreprises En collaboration avec le service de la médecine du travail de la direction de la santé, les directeurs des différents services de santé au travail ont été contactés (7) et un kit contenant du matériel de sensibilisation leur a été fourni.



- Sur facebook la campagne a permis d'atteindre 12 293 et 25 11 contacts (2 campagnes de 7jours).
- Sur Instagram, la campagne a généré 2 418 et 1 094 impressions (2 campagnes de 7jours).
- Sur LinkedIn, la campagne a généré 18 659 impressions et 334 clics.

### 8.5.3. Enquête ALBA 2023

En 2023, une nouvelle enquête (descriptive et transversale) ayant pour objectifs de déterminer les taux d'allaitement exclusif et le taux de l'allaitement mixte des bébés (0-24 mois), ainsi que de documenter la diversification de l'alimentation des bébés au Luxembourg, a été préparée et lancée. Les précédentes éditions de cette enquête ont eu lieu en 2008 et 2015. Pour faciliter les inclusions, une lettre informative (4 langues) a été envoyée aux mamans des enfants de la tranche d'âge, un courrier a été adressé aux pédiatres pour qu'ils puissent en parler aux mamans, un communiqué de presse a été publié sur le lancement de ALBA, des posts sur LinkedIn ont été réalisés et une adresse email a été créée au sein de la DISA pour répondre à d'éventuelles questions.

## 9. Centre de coordination des programmes de dépistage des cancers

### Missions

Le centre de coordination des programmes de dépistage des cancers a pour missions de :

- Mettre en place, structurer, gérer et évaluer le dépistage organisé au Luxembourg.
- Détecter les signes d'une maladie à un stade précoce.
- Travailler dans l'objectif de traiter la maladie à un stade débutant pour éviter des traitements lourds et réduire la mortalité.

### 9.1. Centre de coordination des programmes de dépistage des cancers

Le centre de coordination prend en charge les programmes et dossiers suivants :

- PDOCCR – Programme de dépistage organisé du cancer colorectal.
- Programme Mammographie – Dépistage du cancer du sein par mammographie.
- Cancer de la peau.
- HPV – Human Papilloma Virus avec sa vaccination.
- Implémentation des nouveaux programmes de dépistage recommandés par la Commission européenne, notamment le dépistage du cancer du poumon.

#### 9.1.1. Activités quotidiennes

Activités quotidiennes liées aux deux programmes de dépistage et à la gestion administrative :

- Permanence téléphonique assurée toute l'année durant les horaires de bureau pour répondre au grand public et aux professionnels.
- Envoi des invitations.
- Envoi des relances lorsque la participation n'est pas active 4 mois suivant l'invitation.
- Gestion des dossiers des bénéficiaires.
- Traitement du courrier sortant et entrant.
- Gestion des problèmes administratifs ou informatiques du côté métier (problèmes de rendez-vous, demande d'images ou de tests, manque de données, etc.).
- Réalisation d'un suivi des cas positifs : Encodage quotidien, recherche et demande de résultats des examens complémentaires réalisés et clôture des dossiers.
- Collaboration étroite et échanges réguliers avec les partenaires des différents programmes.
- Evaluation des processus, des activités et de la qualité des programmes.
- Réponses données à 6 questions parlementaires.

#### 9.1.2. Projets accomplis ou en cours

##### Nouveau logiciel de gestion des programmes de dépistage avec le CTIE : projet MSDEPI

- L'objectif général est le développement d'un logiciel de gestion des programmes de dépistage du cancer du sein et du cancer colorectal en un seul programme de gestion avec le CTIE.
- Phases réalisées en 2023 :
  - Analyse réalisée par un prestataire externe qui a mené à la constitution d'un dossier de conception et à la rédaction

- d'un marché public.
- Publication du marché public.
- Choix du prestataire sur base d'analyses détaillées des offres.
- Préparation de la phase de réalisation.

## **Guides des variables et indicateurs des programmes de dépistage avec validation de l'IARC**

- Pour chacun des deux programmes de dépistage existants, le centre de coordination a rédigé un document regroupant les variables et les indicateurs indispensables à leur suivi et à leur évaluation.
- Phases réalisées en 2023 :
  - Validation par l'IARC.
  - Validation par le service épidémiologie et statistiques.
  - Mise en page pour publication.

### **9.1.3. Groupes de travail nationaux et internationaux**

- Plan National Cancer 2 : participation de 4 collaborateurs au groupe de travail de l'axe 4 – Prévention, Dépistage & Epidémiologie.
- CCI4EU : participation d'un expert « dépistage et détection précoce » aux workshops du projet européen « CCI4EU : Comprehensive Cancer Infrastructure for the European Union ».
- IARC et projet CanScreen : participation au groupe de travail puis à la fourniture de données agrégées à CanScreen-ECIS (European Cancer Information System) piloté par l'IARC (International agency for research on cancer) de la World Health Organization (WHO).
- OECD : fourniture de données agrégées à l'OECD (Organisation for Economic Co-operation and Development) en vue de la publication de Health at a Glance.

## **9.2. Programme de dépistage organisé du cancer colorectal (PDOCCR)**

### **9.2.1. Objectifs**

- Réduire la mortalité par cancer colorectal.
- Réduire le nombre de cancers colorectaux.
- Réduire la pénibilité des traitements par l'exérèse des lésions précancéreuses.

### **9.2.2. Cadre légal**

- Convention conclue entre l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg et la Caisse nationale de santé portant organisation d'un programme de dépistage organisé du cancer colorectal (PDOCCR), Mémorial A N° 190 du 11 mars 2021.

### **9.2.3. Description**

- Le programme s'adresse à toutes les personnes âgées de 55 à 74 ans, hommes et femmes, résidents et affiliés à la CNS, les non-résidents respectant les mêmes critères pouvant faire une demande d'invitation.
- Il doit permettre à la population cible d'accéder à une détection de cancer colorectal ou de lésion précancéreuse, grâce à une recherche bisannuelle de sang occulte dans les selles (Fecal Immunologic Test, FIT) sur base d'un prélèvement de selles réalisable à domicile et retourné au prestataire, c'est-à-dire au laboratoire de référence.
- L'analyse est considérée comme « positive » (anormale) lorsque le taux d'hémoglobine détecté est  $\geq 50\text{ng/ml}$ .
- En cas de test positif, un suivi par coloscopie, dans les 30 jours si possible, est recommandé dans un centre de coloscopie agréé.

### **9.2.4. Activités**

- Agréments des centres de dépistage et des médecins gastroentérologues réalisant les coloscopies dans le cadre du PDOCCR et leurs renouvellements selon des critères établis.

### 9.2.5. Formations et congrès

- Formation annuelle des partenaires sur des sujets du PDOCCR.

### 9.2.6. Groupes de travail nationaux et internationaux

- Comité scientifique dans lesquels sont représentés les membres de différentes associations importantes pour le PDOCCR.
- Deux réunions se sont déroulées le 22 mars 2023 et le 21 juin 2023.

### 9.2.7. Projets accomplis ou en cours

#### Convention entre l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg et la Caisse national de santé

- Travail en vue d'une mise à jour de la convention entre l'Etat et la CNS.

#### Rédaction du marché public PDOCCR

- Un cahier de charge a été rédigé en vue de la publication d'un nouveau marché public pour la gestion, la distribution et l'analyse des tests FIT qui prendra effet à partir du 1er septembre 2024 à la suite d'une prolongation du marché actuel.

#### Commande Kits FIT par Internet en collaboration avec MyGuichet

- Dans le cadre du marché public, la possibilité de commander les tests FIT par internet a été revue.
- Décision prise de développer un outil approprié en collaboration avec MyGuichet.
- Annonce de projet réalisé.

### 9.2.8. Information et sensibilisation

#### Mars bleu 2023

- Lunch Talk destiné aux professionnels de santé (15 mars 2023).
- Facebook Live (15 mars 2023).
- Participation au relais pour la vie (26 mars 2023).
- Interview sur Radio 100komma7 (27 mars 2023).
- Présence sur les marchés.
- Réseaux sociaux : posts publiés sur les profils Facebook, Instagram et LinkedIn.
- Publicités ciblées.
- Affichages dans les pharmacies et cabinets de médecins.
- Mailing aux médecins traitants, aux pharmaciens et aux maisons ou réseaux de soins.

Stand « Männergesondheet – een Tabuthema ? » à l'Hôpital Steinfurt, en collaboration avec le service égalité des chances (08 novembre 2023).

### 9.2.9. Tableau

| Données chiffrées de l'activité       | 2023   | Pourcentage | 2022   |
|---------------------------------------|--------|-------------|--------|
| Nombre de centres de dépistage agréés | 4      | N.A.        | 4      |
| Nombre de médecins agréés             | 26     | N.A.        | 23     |
| Nombre d'invitations envoyées         | 66 121 | N.A.        | 64 865 |

|                                                                               |        |         |                              |
|-------------------------------------------------------------------------------|--------|---------|------------------------------|
| Nombre de demandes de kit test FIT                                            | 20 185 | 34,4%*  | 21 384                       |
| Nombre de participations dans les 4 premiers mois (avant relance)             | 10 083 | 17,21%* | 10 733                       |
| Nombre de tests réalisés                                                      | 17 510 | 29,99%  | 19 418                       |
| Nombre de tests contributifs                                                  | 16 556 | 94,55%  | 18 438                       |
| Nombre de tests positifs                                                      | 1 083  | 6,19%   | 1 220                        |
| Nombre de rapports de coloscopie de suivi après test FIT positif réceptionnés | 580    | 53,55%  | Pas de suivi réalisé en 2022 |

**Remarques :**

\* Ajusté après prise en compte des 7,546 demande de non-participation.

Il est à noter que ces données sont provisoires, reflètent les activités en ce moment et pourraient être sujettes à des modifications ultérieures.

### 9.3. Programme de dépistage du cancer du sein par mammographie (Programme Mammographie)

#### 9.3.1. Objectifs

- Réduire la mortalité par cancer du sein.
- Réduire le nombre de cancers du sein avancés par une détection précoce.
- Réduire la pénibilité des traitements.

#### 9.3.2. Cadre légal

Convention conclue entre l'État du Grand-Duché de Luxembourg et l'Union des caisses de maladie portant organisation d'un programme permanent de dépistage précoce du cancer du sein par mammographie, Mémorial A N° 167 du 19 novembre 2003 et ses amendements N° 123 et N° 249.

#### 9.3.3. Description

- Le programme s'adresse à toutes les femmes âgées de 50 à 69 ans, résidentes et affiliées à la CNS, les non-résidentes respectant les mêmes critères pouvant faire une demande d'invitation.
- Il doit permettre à la population cible d'accéder à une détection de cancer du sein, grâce à une mammographie de dépistage bisannuelle, en prenant rendez-vous dans un centre de dépistage agréé de son choix.
- Les données administratives et médicales sont accessibles aux professionnels de santé agréés grâce aux accès sécurisé à un logiciel dédié, hébergé à la Direction de la santé.
- Les images de mammographies sont accessibles aux médecins agréés grâce à un transfert électronique.
- La mammographie de dépistage est entièrement prise en charge par la CNS, de même que la consultation chez le médecin de référence, nécessaire en cas de mammographie positive (anormale).

#### 9.3.4. Activités

- Réalisation de la deuxième et troisième interprétation des mammographies.
- Envoi des rapports comprenant le résultat final aux médecins indiqués par les bénéficiaires et à elles-mêmes par courrier simple. En cas de résultat positif, le rapport au médecin est envoyé par envoi recommandé.
- Organisation des rendez-vous de 3e lectures avec des partenaires externes tout au long de l'année.
- Agréments des centres de dépistage et des médecins radiologues réalisant les premières, deuxièmes et troisièmes interprétations des mammographies et leurs renouvellements selon des critères établis.

### 9.3.5. Formations et congrès

- Formation annuelle des partenaires sur des sujets du programme mammographie réalisée par l'équipe du centre de coordination.
- Participation à un certain nombre de congrès, webinaires et d'autres formations, dont :
  - Soirée de conférence Europa Donna : Comprendre, prévenir et dépister le cancer du sein (11 mai 2023).
  - Congrès Société d'Imagerie de la Femme à Bordeaux (01 au 03 juin 2023).
  - Journées francophones de radiologie à Paris (13 au 16 octobre 2023).
  - 44e Journées de la Société Française de Sénologie et de Pathologie Mammaire à Montpellier (08 au 10 novembre 2023).
  - 10 ans du RNC : présentation orale et poster : évaluation du programme de dépistage organisé du cancer du sein du Luxembourg (05 octobre 2023).

### 9.3.6. Groupes de travail nationaux et internationaux

- Commission scientifique et technique et comité consultatif dans lesquels sont représentés les membres de différentes associations importantes pour le programme mammographie. Les deux réunions annuelles se sont déroulées le 28 juin 2023 et le 22 novembre 2023.
- Groupe de travail « Délais Mammographies » : Coopération d'un expert médical dans le groupe de travail mis en place par le ministère de la Santé afin de réduire les délais d'attente de rendez-vous pour des mammographies hors programme.
- European Society of Breast Imaging (EUSOBI).

### 9.3.7. Projets accomplis ou en cours

#### **Convention entre l'État du Grand-Duché de Luxembourg et la Caisse nationale de santé**

- Travail en vue d'une mise à jour de la convention entre l'État et la CNS.

#### **Enquête sur la participation au Programme Mammographie**

- Le centre de coordination a mené une enquête sur la participation au programme mammographie auprès du groupe cible en collaboration avec le service épidémiologie et statistiques.
  - Echantillonnage des femmes du groupe cible ayant reçu une invitation en 2022.
  - 2679 lettres envoyées.
  - 286 réponses traitées et analysées.
  - Actions à mettre en place réfléchies.
  - Rapport d'enquête rédigé et mis en page pour publication.

#### **Nouveaux mammographes et tomosynthèse**

- Présence dans le groupe de travail effectuant le choix du constructeur aux fins de mise en place de 8 nouveaux mammographes pouvant réaliser des mammographies 2D et les examens de tomosynthèse qui ne seront pas encore intégrés dans les pratiques du dépistage organisé.
- Présence à l'inauguration du premier mammographe au Centre Hospitalier du Nord (24 juillet 2023).

#### **Procédure d'agréments**

- Élaboration, validation et mise en page en vue de la publication d'un document complet reprenant les critères d'agrément dans le cadre du Programme Mammographie ainsi que les procédures à suivre en cas de demande d'agrément initial ou de renouvellement d'un agrément.

#### **Document de référence**

- Un document de référence réunissant tous les aspects du Programme Mammographie a été élaboré et mis en page pour publication.

## Performances lecteurs

- Des données anonymisées sur l'évolution du taux de rappel, à destination aux radiologues agréés du Programme Mammographie, pour la période de 2015 à 2023, ont été calculées.

## Collaborations entre le Centre de coordination et le Registre National du Cancer (RNC)

- Afin de multiplier les sources de données cancer pour le RNC, d'identifier les cancers d'intervalle du Programme Mammographie et d'obtenir des statistiques nationales complètes et exhaustives, le Centre de coordination et le RNC ont mené une collaboration étroite tout au long de l'année et ont réalisé certains projets.
- Premier échange et vérification des données pseudonymisées entre les deux parties.
- Création d'un e-poster, conjoint avec le RNC : évaluation du programme de dépistage organisé du cancer du sein du Luxembourg pour les 44es Journées de la SFSPM, novembre 2023.
- Communication orale, conjoint avec le RNC, pour trois congrès :
  - 47th GRELL Annual Meeting, juin 2023: Breast cancer in the population eligible to screening in Luxembourg, 2013-2018-Work in progress.
  - IACR-ENCR, novembre 2023: Clinical characteristics of breast cancers based on the mode of detection: a Luxembourg nationwide study.
  - 10 ans du RNC, octobre 2023 : présentation orale et poster : Evaluation du programme de dépistage organisé du cancer du sein du Luxembourg.
- Rapport en collaboration entre le Programme Mammographie et le RNC pour les années 2011 à 2018 :
  - Evaluation du programme de dépistage organisé du cancer du sein du Luxembourg.
  - Conclusion : les cancers dépistés montrent des signes de détection précoce et de meilleures caractéristiques pronostiques que les cancers de l'intervalle et aux cancers hors-programme.
- Article scientifique, conjoint avec le RNC : Clinical characteristics and management of breast cancers based on screening trajectories: a nationwide study in Luxembourg (2013-2018).

### 9.3.8. Information et sensibilisation

## Octobre rose

- Stands d'information :
  - dans les hôpitaux : CHDN, CHL, CHEM, HRS-Kirchberg, HRS-Zitha.
  - au Centre de réhabilitation du Château de Colpach (02 octobre 2023).
- Sur deux événements :
  - Brochstkriibslaf à Hesperange, organisé par EuropaDonna (07 octobre 2023).
  - Think Pink Race à Echternach, organisé par Think Pink (15 octobre 2023).
  - Lunchtalk destiné aux professionnels de santé (23 octobre 2023).
- Réseaux sociaux : posts publiés sur les profils Facebook, Instagram et LinkedIn.
- Publicités ciblées :
  - Spot radio en collaboration avec Europa Donna
- Publication Femmes Magazine N° 242 et N°247 (mars et septembre 2023).
- Echanges multiples avec des associations sans buts lucratifs qui réalisent des projets autour des femmes atteintes d'un cancer du sein.

### 9.3.9. Tableau

| Données chiffrées de l'activité              | 2023 | Pourcentage | 2022 |
|----------------------------------------------|------|-------------|------|
| Nombre de centres de dépistage agréés        | 5    | N.A.        | 5    |
| Nombre d'ATM agréées                         | 26   | N.A.        | 26   |
| Nombre de radiologues premier lecteur agréés | 17   | N.A.        | 15   |



|                                                                                                             |          |       |        |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|-------|--------|
| Nombre de radiologues second lecteur agréés                                                                 | 2        | N.A.  | 2+2    |
| Nombre de femmes invitées                                                                                   | 36 969   | N.A.  | 36 877 |
| Nombre de femmes dépistées                                                                                  | 21 618   | 58,8% | 18 304 |
| Nombre de 3e lectures consensuelles                                                                         | 1 931    | 9%    | 1 809  |
| Nombre de femmes rappelées pour examens complémentaires                                                     | 1 336    | 6%    | 1 281  |
| Temps de traitement : délai moyen entre la date du test de dépistage réalisé et la date d'envoi du résultat | 10 jours | N.A.  | N.A.   |

## 9.4. Autres cancers

### 9.4.1. Implémentation nouveaux dépistages cancers

#### Cadre légal

- En date du 20 septembre 2022 le Conseil de la Commission européenne a publié une « Proposition de recommandation sur le renforcement de la prévention par la détection précoce : une nouvelle approche de l'Union européenne en matière de dépistage du cancer remplaçant la recommandation 2003/878/CE du conseil.
- La publication poursuit entre autres les objectifs suivants :
  - Donner la priorité au dépistage du cancer du col de l'utérus au moyen du dépistage du virus des papillomes humains (HPV) pour les femmes âgées de 30 à 65 ans au lieu du dépistage par test Papanicolaou entre 20 et 30 ans, et favoriser l'éradication de ce virus par la vaccination avant l'âge de 15 ans.
  - Étendre les programmes de dépistage du cancer aux cancers du poumon et de la prostate ainsi qu'au cancer de l'estomac dans les pays ou régions où l'incidence du cancer de l'estomac et le taux de mortalité sont les plus élevés.

### 9.4.2. Cancer de la peau

#### Information et sensibilisation

- Campagne de sensibilisation sur les réseaux sociaux : Facebook, Instagram et LinkedIn.

### 9.4.3. Human Papilloma Virus

#### Objectifs

- Étudier l'importance de la mise en place des nouveaux programmes de dépistage des cancers.
- Analyser la situation luxembourgeoise dans sa globalité.
- Rassembler des arguments permettant de juger de l'importance et de la faisabilité de mettre en place les programmes de dépistages recommandés.

#### Information et sensibilisation

- Campagne de vaccination lors de la semaine européenne de la vaccination (24 au 30 avril 2023).
- Echanges avec le service Epidémiologie et Statistiques sur une enquête sur la couverture vaccinale contre l'HPV.

#### 9.4.4. Cancer du poumon

##### Objectifs

- Réduire la mortalité par cancer du poumon.
- Réduire le nombre de cancers du poumon avancés par une détection précoce.
- Réduire la pénibilité des traitements.

##### Activités

- Élaboration du cahier des charges des éléments attendus et annonce de projet réalisées.
- Choix des partenaires effectué.
- État des lieux de la situation sur le plan européen et international en cours :
  - Analyse de la littérature.
  - Sélection des indicateurs.
  - Analyse de la situation et des pratiques actuelles.
- État des lieux de la situation nationale en cours :
  - Demande de données aux partenaires - Direction de la santé, CNS, LNS, RNC, Etablissements hospitaliers et laboratoires privés.
- Echanges avec des partenaires étrangers potentiels en cours : Institut national du cancer en France, 4-IN-The-Lung-Run (Essai de dépistage européen du cancer du poumon en population).

##### Formations et congrès :

- IARC Summer School 2023 :
  - Alcohol and tobacco: two devils of public health (07 juin 2023).
  - Infections and cancer (21 juin 2023).
  - Genetics and cancer (22 juin 2023).
  - Cancer screening programs: implementation and scale-up (26 juin 2023).
  - Setting priorities in cancer prevention and control (27 juin 2023).
  - What do countries really need to drive policy change in cancer? (29 juin 2023).

## 10. Division de la santé au travail

### 10.1. Nouveau contexte législatif en 2023

Durant l'année 2023, deux lois importantes ont été adoptées, à savoir, la loi du 29 mars 2023 portant modification du Code du travail en vue d'introduire un dispositif relatif à la protection contre le harcèlement moral à l'occasion des relations de travail et la loi du 28 juin 2023 portant modification du Code du travail en vue d'introduire un dispositif relatif au droit à la déconnexion. Le RGD du 17 juin 1997 a été modifié concernant l'exposition des travailleurs aux vibrations.

### 10.2. Contrôle des services de santé au travail en 2023

#### 10.2.1. Évaluation des rapports annuels des services de santé au travail

L'analyse des rapports annuels des services de santé au travail permet à la DSAT de se rendre compte non seulement de l'activité médicale, mais également des activités de prévention de maladies professionnelles et de promotion de la santé.

- L'emploi intérieur a augmenté d'environ 1,8%. Le nombre des médecins du travail n'a pas connu une évolution favorable. La pénurie des médecins du travail persiste. Le recrutement, la formation des médecins du travail, mais également leur rémunération restera d'actualité en 2024.

#### 10.2.2. Service de santé au travail multisectoriel (STM)

- Le nombre d'entreprises affiliées de 2021 à 2022 est resté plus ou moins stable.

- L'effectif de ces entreprises a augmenté de 2,97% ce qui correspond à une baisse de 0.86% par rapport à l'année précédente.
- Le nombre des médecins du travail faisant face à cette charge de travail toujours en hausse se trouve actuellement à un effectif équivalent temps plein de 42,7 ce qui correspond à une augmentation de 3,7 médecins travaillant à temps plein par rapport à l'année 2021.
- Le nombre dû des médecins, afin de respecter le quota fixé dans le Code du travail Art. L. 322-3, étant de cinq mille salariés par médecin du travail, serait de 60,1 médecins du travail à temps plein, chiffre qui a augmenté de 2 médecins à temps plein.

Il y a une pénurie de médecins du travail, notamment ceux travaillant au sein du STM. Des efforts sont nécessaires pour gérer le travail sur le terrain ainsi que l'évaluation des postes de travail.

### 10.2.3. Service de santé au travail de l'industrie (STI)

- Le nombre d'entreprises affiliées au STI en 2022 a très légèrement diminué, le nombre des salariés pris en charge a légèrement augmenté de 0.39%.
- 15 médecins du travail, dont 2 nouveaux arrivants, s'occupaient de 63.759 salariés, ce qui correspond à 4250,6 salariés par médecin. Les normes prévues par le Code du travail étaient donc respectées.
- Au cours de l'année 2022 un total de 33.752 visites médicales ont été effectués, ce qui correspond à une augmentation de 18,14% par rapport à l'année 2021. Reste à noter que le nombre de rendez-vous non respectés augmente.
- Une procédure de reclassement pour les salariés étant affiliés au STI a été lancée dans plus en 35% des cas pour des troubles musculo-squelettiques. Des problèmes traumatologiques étaient en 13% des cas la raison pour une saisine de la Commission mixte, suivi par des problèmes de santé mentale qui représentaient 12%.

### 10.2.4. Association pour la santé au travail du secteur tertiaire et financier (ASTF)

- Le nombre d'entreprises affiliées à l'ASTF fin 2022, a augmenté de 3,76%, le nombre du personnel ayant connu une augmentation modérée 1,3%.
- 5 médecins, donc 2 médecins du travail moins qu'en 2021, s'occupent de 54.663 salariés, ce qui correspond à 10.932,6 personnes prises en charge par médecin. A noter cependant que la majeure partie des salariés occupent des postes de bureau et le suivi médical étant donc normalement moins complexe.
- Les check-up médicaux proposés par le service a augmenté considérablement de 153,4%. Le nombre des check-up étant en 2021 de 331 il a passé en 2022 à 839.
- Le nombre de réinsertions professionnelles a augmenté de 36,84% ce qui correspond à 78 cas.
- En ce qui concerne les raisons pour un reclassement les troubles psychosociaux représentent désormais la cause principale suivie par des pathologies neurologiques et des pathologies oncologiques.
- Au fil des années, l'ASTF a développé des compétences en matière de prévention et réparation de l'épuisement professionnel, du harcèlement moral et de la dépression. Le programme Light House, s'inscrit dans cette démarche de prévention et de réparation, face aux maux causés par l'épuisement professionnel. Ce programme pluridisciplinaire a été accueilli favorablement par la DSAT, soutenu financièrement par le ministère du Travail et le ministère de la Santé.

### 10.2.5. Service de santé au travail des Chemins de Fer Luxembourgeois (CFL)

- L'effectif des personnes à charge du service de santé de travail des CFL a augmenté de 4,18 %. 3 médecins du travail s'occupent désormais de 4979 salariés soumis aux examens médicaux de travail.
- Les consultations en médecine du travail ont légèrement diminué de 3,89%, les examens périodiques ayant augmenté et les examens d'embauche ayant diminué par rapport à l'année 2021.
- La première cause de reclassement professionnel concernait toujours les pathologies de l'appareil locomoteur suivi par les pathologies psychiatriques.

### 10.2.6. Administration des Services médicaux du secteur public

- Un total de 4.945 examens d'embauche a été effectué en 2022.
- Il y a eu une majoration de 319 embauches soit 6.9 % d'augmentation.
- Le nombre d'examens périodiques était de 2096, ce qui correspond à une augmentation de 29,4%.
- 101 examens de reclassement auprès de la Commission mixte ont été réalisés, soit une majoration de près de 24,7%.

Ces examens ont été réalisés par 6,7 médecins du travail occupé en temps plein au sein de la division de la santé au travail du secteur public.

### 10.3. Inventaire des postes à risques

Selon le Code du Travail, les entreprises luxembourgeoises doivent réaliser tous les 3 ans l'inventaire des postes de travail à risques, ceci en collaboration avec le médecin du travail compétent.

- La DSAT a évalué, en 2022, 256 rapports d'entreprises totalisant les risques pour 11909 salariés. Les risques des diverses catégories les plus souvent répertoriés sont par ordre décroissant : les agents physiques, les risques spécifiques d'accidents sur le lieu de travail, les dangers pour tiers suite à une activité dangereuse, les risques d'affection de la peau, les maladies des voies respiratoires, les agents biologiques et infectieux, les risques chimiques.

### 10.4. Plans nationaux de santé et Prix national sécurité et santé au travail

#### 10.4.1. Plans nationaux

La DSAT a participé aux groupes de travail et réunions préparatoires en vue de définir les axes de travail à privilégier, notamment :

##### **Plan national GIMB :**

Dans le cadre du plan national GIMB un questionnaire spécifique a été envoyé aux entreprises dont 90 % ont répondu (619). 12.8% disposent d'un restaurant et 77.6% mettent à disposition d'un coin-cuisine équipé, 10% ont accès à une salle de sport, 31.2% proposent des activités spécifiques pour promouvoir l'activité physique et 46.9% font la promotion d'une alimentation équilibrée.

##### **Plan national santé mentale :**

Le nouveau plan national de santé mentale 2024-2028 présente à nouveau des volets d'actions pour les entreprises comme développer la formation « premiers secours en santé mentale » notamment pour les professionnels du secteur socio-éducatif et faire la promotion de la santé mentale dans le cadre de campagne de prévention primaire et secondaire. La prévention des risques psychosociaux au travail est d'une importance principale. La plupart des services de santé au travail ont maintenant des psychologues dans leurs équipes, capables d'intervenir dans la prévention en santé mentale.

#### 10.4.2. Prix national sécurité et santé au travail

La Direction de la santé a participé activement à la 16ème édition du Forum sécurité santé au travail en ayant un stand pour promouvoir les actions de prévention en entreprise prévu par les différents plans nationaux de santé. Au cours de cette édition, près de 400 visiteurs ont participé aux conférences données par plus de 30 orateurs nationaux et internationaux.

### 10.5. Actions inter-administratives

La DSAT entretient des relations étroites, essentiellement avec l'ITM concernant les dossiers SEVESO, ainsi que les sociétés ayant une procédure commodo/incommodo. La collaboration avec l'Administration des douanes et accises a repris concernant les contrôles dans le secteur du transport et Horeca. La DSAT en coopération avec la Division de l'inspection sanitaire assure le contrôle des personnes en ce qui concerne les certificats médicaux d'aptitude, travaillant dans la restauration lors de la Schueberfouer, du « Märtchen » et lors des « Winterlights ».

### 10.6. Examens médicaux faits à l'étranger

Le Code du Travail donne la possibilité aux entreprises luxembourgeoises, ayant toutes leurs activités économiques à l'étranger, de faire examiner leurs salariés par un médecin du travail agréé par la ministre de la Santé. Ainsi sur proposition de la DSAT un nombre toujours croissant de maintenant 79 arrêtés ministériels ont pu être émis. Ces services de travail se trouvent aux Pays-Bas (1), en Belgique (1) et en Allemagne (3). La coopération avec ces services fonctionne très bien et des rapports annuels, comme prévu dans l'arrêté, parviennent à la division de la santé au travail dans les délais prévus.

## 10.7. Organisation de diverses formations

La DSAT organise, dans les locaux de l'Université du Luxembourg à Belval, un cycle de formation axé sur les nouvelles législations en matière de sécurité et de santé au travail ainsi que le droit du travail, à l'intention des nouveaux médecins du travail. La DSAT participe également à la formation des travailleurs désignés et des coordinateurs de chantier de la chambre de commerce (House of training), chambre des métiers et à l'Institut de formation sectoriel du Bâtiment (IFSB). En Collaboration avec le CHNP la DSAT a organisé une deuxième journée de formation sur la santé mentale à l'université du Luxembourg pour les médecins agréés en médecine aéronautique. La DSAT a assuré en outre la formation en sécurité et santé au travail pour les stagiaires du ministère de la Santé et de la Direction de la santé, ainsi que la formation premiers secours en santé mentale.

## 10.8. Activités internationales

- 152 ième conseil exécutif de l'OMS Genève.
- 3 réunions du Medical Expert Group de l'EASA à Cologne.
- 1 réunion visio de European Aviation Medical Assessors' Council (EAMAC).
- Participation au high-level séminaire « Advanced robotics and AI-based systems for automation of tasks : implications for occupational safety and health » organisé par l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail à Bruxelles/Belgique.
- Participation à la présentation des premiers résultats de la « EI-OSHA Workers' Exposure Survey on Cancer Risk Factors in Europe (WES) » à Madrid/Espagne.
- Multiples concertations avec l'ITM concernant le Comité consultatif pour la sécurité et la santé sur le lieu de travail (CCSST-ACSH) le Dr. Koegel étant membre suppléant.
- Participation aux entrevues du groupe consultatif « WESAG Worker's Exposure Survey Advisory Group » dont le Dr Koegel est représentant gouvernemental titulaire.

## 10.9. Recours contre la décision du médecin du travail

Au cours de l'année 2023, qui a été marquée par une augmentation significative des recours, surtout ceux des femmes enceintes.

- 6 recours émanant de salariés déclarés inaptes, ce qui est resté inchangé par rapport à 2022.
- 110 recours dans le cadre de la législation en matière de protection de la maternité, ce qui correspond à une augmentation de 150%.
- 1 recours non fondé dans le cadre d'une déclaration d'inaptitude à l'embauche.

## 10.10. Médecine aéronautique

La DSAT remplit auprès de la direction de l'Aviation Civile du ministère des Transports (DAC) une mission de supervision des conditions d'aptitude physique et mentale des pilotes professionnels, privés ainsi que des contrôleurs de l'espace aérien (fonction AMS). Cette mesure est exigée pour la délivrance de licences et de qualifications selon les dispositifs des textes législatifs de l'EASA (European Aviation Safety Agency). Le service de médecine aéronautique (AMS) travaille en étroite collaboration avec le centre d'expertise médical en médecine aéronautique (AeMC), établi entre le STI (Service de Santé au Travail de l'Industrie) et le CHL (Centre Hospitalier de Luxembourg), ainsi qu'avec les 9 médecins agréés (AME). Le service AMS a été audité par la DAC sur l'organisation et son bon fonctionnement.

- Les 9 médecins agréés ont réalisé au total 1155 examens médicaux dont 452 chez les pilotes privés, 703 chez des pilotes professionnels et 59 chez des contrôleurs de l'espace aérien.
- Il y a eu 2 recours qui ont été pris en charge par le médecin AMS ; 14 pilotes ayant des problèmes de santé ont été convoqués pour une évaluation par le médecin AMS.

Le service AMS, en collaboration avec les psychologues et psychiatre agréés du CHNP, a établi une procédure concernant l'évaluation psychologique des pilotes et contrôleurs de l'espace aérien. Une convention de collaboration entre la Direction de la santé, le CHNP, la Direction de l'aviation civile et l'AeMC a été établie, dont l'impact est très apprécié.

- Les experts du CHNP ont réalisé 33 évaluations durant 2023.

## 10.11. Enquêtes en entreprises examens médicaux

- 14 salariés ont été atteints d'une tuberculose en 2023. Un médecin inspecteur du travail et/ou infirmière ont enquêté dans les entreprises concernées afin de déterminer l'entourage pour lequel un dépistage est indiqué et donner les explications

nécessaires à l'employeur, à la délégation du personnel et aux salariés concernés.

- En 2023, 39 examens radiologiques et 44 tests au Quantiféron (QFT) ont été réalisés par la Ligue Luxembourgeoise de Prévention et d'Action Médico-Sociales suite aux enquêtes professionnelles de la DSAT.
- 18 salariés ont été rappelés à leur obligation, sur demande de la Ligue, de se soumettre au dépistage obligatoire décidé par le médecin inspecteur du travail.

La DSAT effectue des examens médicaux auprès de personnes occupant un poste à risques dans les ateliers thérapeutiques conventionnés avec le ministère de la Santé. Durant 2023 une trentaine d'examens médicaux avec parfois une étude de poste ont été réalisés dans 6 sites différents : Kielener Atelier, Haff Ditgesbaach - Ettelbruck, Schierener Atelier, Eilenger KonschtWierk, Licorne - Mersch, Atelier Hondsburren – Wiltz.

## 10.12. Commissions, groupes de travail auxquels participe la DSAT

- Commission mixte de l'ADEM.
- Groupe de travail plans nationaux ministère de la Santé (Cancer, GIMB, cardiovasculaire).
- Commission d'orientation et de reclassement des travailleurs handicapés.
- Commission médicale des travailleurs handicapés.
- Commission médicale des permis de conduire.
- Medical expert groupe EASA (MEG).
- European Aviation Medical Assessors' Council (Aviation>).
- Commission des aménagements raisonnables (CAR) auprès du ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.
- Groupe de travail avec la division de la radioprotection concernant l'utilisation de la Cone beam computed tomography (CBCT) par les médecins dentistes et son cadre réglementaire et les déclarations suite à un incident ou accident de radioprotection.

## 11. Division de la médecine scolaire et de la santé des enfants et adolescents

### Missions

Basée sur la loi du 24 novembre 2015 modifiant la loi modifiée du 21 novembre 1980 portant sur l'organisation de la Direction de la santé définit les missions de la division de la médecine scolaire et de la santé des enfants et adolescents comme suit : « La division de la médecine scolaire et de la santé des enfants et adolescents a compétence pour toutes les questions concernant la médecine scolaire, la surveillance, ainsi que la promotion de la santé des enfants et adolescents ».

### Activités principales/courantes:

- La surveillance médico-sociale comprenant les mesures et examens de médecine scolaire selon la fréquence définie par le règlement grand-ducal (l'entretien de santé ; les tests et mesures de dépistage, de contrôles systématiques, les examens bucco-dentaires, le bilan visuel et le bilan auditif ; e bilan de santé, y compris le volet social ; la surveillance et le contrôle des problèmes détectés). Y est inclus l'examen bucco-dentaire par les médecins –dentistes en enseignement fondamental.
- La promotion de la santé et l'éducation à la santé en milieu scolaire en accord avec les recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé, les lignes directrices et les stratégies européennes et nationales de santé publique et de santé des enfants et adolescents.
- La participation aux diverses commissions d'inclusion ou commission d'aménagement raisonnables en étroite collaboration avec les professionnels compétents des services concernés du ministère de l'Education nationale, en favorisant l'intégration scolaire.
- La surveillance de la bonne implémentation des projets d'accueil individualisés dans les structures d'enseignement et d'accueil en charge des enfants et adolescents.

### Priorités stratégiques

- Collaboration étroite avec le CePAS (Centre psycho-social et d'accompagnement scolaires):  
**But :** mettre en place une synergie dans le cadre des actions de promotion de la santé entre les 2 administrations.
- Digitalisation des carnets de santé scolaire, avec une réflexion pour un déploiement pour la médecine scolaire dans les 2 types

d'enseignement fondamental et secondaire, et création d'un lien vers les autres activités et services offerts par la Direction de la santé (service audiophonologie – service d'orthoptie pour la population de la naissance à l'âge adulte.

- Évaluation de la médecine scolaire selon l'accord de gouvernement 2018-2023 : analyse du fonctionnement de la médecine scolaire au Luxembourg :  
But : proposer des adaptations du fonctionnement, incluant une possible réadaptation de la loi sur la médecine scolaire.  
L'évaluation a eu lieu en juin 2023, par un expert étranger (Pr Michaud P-A), suite à l'analyse de documentations mises à disposition, d'interviews d'acteurs du terrain. Le rapport est en cours de publication et sera mis à disposition au 1<sup>er</sup> trimestre 2024.

## 11.1. Activités courantes

### 11.1.1. Surveillance médico-scolaire et activités en milieu scolaire

Reprise normale des activités de surveillance médico-scolaires comme prévu par la loi et le règlement grand-ducal.

#### Examen médico-scolaire au niveau de l'enseignement fondamental

Surveillance médico-scolaire assurée en collaboration avec la Ligue médico-sociale, les services médico-scolaires de la Ville de Luxembourg, de Dudelange, de Pétange, de Schifflange et de Esch-sur-Alzette.

31 274 élèves examinés, représentant 58.34 % des enfants scolarisés en enseignement fondamental (classes examinées cycle 1, cycle 2.2, cycle 3.2 et cycle 4.2)

- Points marquants :
  - Diminution de participation à la visite médico-scolaire : 58.34% en 2022/2023 vs 66.64% en 2021/2022
  - Augmentation des avis envoyés aux représentants légaux : 70.18% en 2022/2023 vs 54.31% en 2021/2022
  - Légère augmentation du taux d'obésité chez les élèves examinés : 5.85% en 2022/2023 vs 4.77% en 2021/2022
- Tableau en annexe (enseignement fondamental) reprenant le détail.

#### Examen médico-scolaire au niveau de l'enseignement secondaire

Surveillance médico-scolaire réalisée par les équipes médico-socio-scolaires de la division de la médecine scolaire de la Direction de la santé en collaboration avec les médecins ayant l'agrément ministériel. 20 307 élèves examinés, répartis sur 53 établissements de l'enseignement secondaire selon les classes prévues par le règlement grand-ducal.

- Toutes les classes prévues comme indiquée dans la loi et le règlement grand-ducal ont été examinées.
- Points marquants :
  - Augmentation des avis envoyés aux représentants légaux : 77% en 2022/2023 vs 73.5% en 2021/2022
  - Légère diminution du taux d'obésité chez les élèves examinés : 11.64 % en 2022/2023 vs 13.1% en 2021/2022
  - Augmentation des affections dentaires : 18.02 % en 2022/2023 vs 14.5% en 2021/2022
  - Augmentation du taux de vaccinations incomplètes : 47.67% en 2022/2023 vs 37.31% en 2021/2022
- Prise en charge et suivi psycho-social des élèves par la cellule sociale interne de la division, composée de 2 assistantes sociales et d'une assistante d'hygiène sociale (2.5 ETP), pour les 53 lycées.
- Principales activités :
  - Aide à la structuration de la collecte de données afin d'améliorer le suivi et la prise en charge des élèves en situation de détresse
  - Transmission d'informations pertinentes de suivi social lors du passage de l'enseignement fondamental à l'enseignement secondaire.
  - Participations aux commissions d'inclusion organisées hebdomadairement au niveau des lycées.
- Points marquants :
  - Élèves avec un dossier ouvert avec une problématique psycho-sociale en enseignement secondaire: 4934
  - Nombre d'élèves arrivés en enseignement secondaire avec un dossier psycho-médicosocial (1 à plusieurs problématiques): 320.



## **Examen médico-scolaire au niveau des centres de compétences**

Surveillance médico-scolaires réalisées en collaboration avec les infirmiers des centres de compétences (CDI –développement intellectuel, CTSA-troubles du spectre autistique) depuis la rentrée 2022/2023.

- 2 médecins scolaires ont réalisé les visites en question.
  - Nombre d'élèves du CDI examinés : 177
  - Nombre d'élèves du CTSA examinés : 31

## **Certificat d'aptitude pour formation professionnelle**

- Émission d'un certificat médical d'aptitude lors des examens médico-scolaires des classes de 5e générale, en application de la loi du 24 août 2016 sur les formations professionnelles.
  - 5375 certificats d'aptitude professionnel émis durant l'année scolaire 2022/2023, ainsi que 72 certificats avec limitation selon les problématiques médicales associées.

## **Agréments des médecins scolaires**

L'équipe médico-scolaires est composée d'un médecin scolaire agréé par le ministère de la Santé et de la Sécurité sociale (anciennement ministère de la Santé), et d'infirmières, d'assistantes sociales ou d'hygiène sociale, ainsi que de dentistes.

- Mise en place d'un contrat lié à l'agrément pour les médecins oeuvrant pour la médecine scolaire
- Renouvellement des agréments :
  - 183 agréments délivrés pour les médecins généralistes ou pédiatres ;
  - 70 agréments délivrés pour les médecins dentistes.

## **Examens bucco-dentaires en milieu scolaire**

Visites réalisées en enseignement fondamental par 3 médecins dentistes de la Direction de la santé selon un programme adapté pendant l'année scolaire 2022/2023.

- Dépistage et promotion à la santé bucco-dentaire dans les cycles 1.2 et 2.1 par les médecins-dentistes de la division de la médecine scolaire. Distribution de kits dentaires avec brosses à dents et d'une brochure informative « Mangez, Brossez, Souriez » dans les cycles 2.1.
- Intervention dans les cycles 3.1 et 4.2 avec dépistage par les médecins-dentistes libéraux ayant un agrément par la médecine scolaire.
- Instauration d'un dépistage bucco-dentaire dans les centres de compétences (développement intellectuel, développement moteur et du trouble du spectre autistique), les classes spécialisées d'accueil de l'État et écoles internationales ainsi que privées.
- Intervention de 2 médecins-dentistes externes agréées au 3ième trimestre scolaire pour le dépistage dans les classes C1.2 et C2.1 au niveau national pour renforcement afin de couvrir tout le pays.
- Situation dentaire sur le terrain (voir Tableau).

Enfants dépistés (Total 12887) :

- 11530 enfants dans l'enseignement fondamental (EF) (Cycles 1.2 et 2.1).
- 284 enfants dans les centres de compétences.
- 1073 enfants dans les écoles internationales et privées (Cycles 1.2 et 2.1).

Taux carieux :

- EF :
  - Cycle 1.2 (26,6 %) : 1584 enfants ayant une ou plusieurs carie(s) sur 5954 enfants dépistés.
  - Cycle 2.1 (30 %) : 1673 enfants ayant une ou plusieurs carie(s) sur 5576 enfants dépistés.
  - Pas de données du taux carieux disponible pour les écoles privées et internationales.
- Centre de compétences (31,64 %) :
  - 50 enfants ayant une ou plusieurs carie(s) sur 158 enfants dépistés.

- Promotion de la santé bucco-dentaire
  - 6500 brochures d'information et des kits avec brosses à dents ont été distribués.
  - 1300 classes ont bénéficié d'une séance de promotion à la santé bucco-dentaire.

#### Tableaux

| Fondamental année scolaire 2022/2023 | Élèves examinés |           |       | Elèves avec caries dépistés |                   |           |                   |
|--------------------------------------|-----------------|-----------|-------|-----------------------------|-------------------|-----------|-------------------|
|                                      | cycle 1.2       | cycle 2.1 | Total | cycle 1.2                   | taux carieux C1.2 | cycle 2.1 | Taux carieux C2.1 |
| DR1                                  | 648             | 592       | 1240  | 141                         | 21.76%            | 137       | 23.14%            |
| DR2                                  | 411             | 386       | 797   | 80                          | 19.46%            | 82        | 21.24%            |
| DR3                                  | 470             | 367       | 837   | 137                         | 29.15%            | 89        | 24.25%            |
| DR4                                  | 374             | 279       | 653   | 158                         | 42.25%            | 142       | 50.90%            |
| DR5                                  | 429             | 439       | 868   | 146                         | 34.03%            | 161       | 36.67%            |
| DR6                                  | 349             | 311       | 660   | 117                         | 33.52%            | 131       | 42.12%            |
| DR7                                  | 380             | 362       | 742   | 101                         | 26.58%            | 117       | 32.32%            |
| DR8                                  | 402             | 367       | 769   | 101                         | 25.12%            | 117       | 31.88%            |
| DR9                                  | 296             | 299       | 595   | 64                          | 21.62%            | 79        | 26.42%            |
| DR10                                 | 367             | 340       | 707   | 77                          | 20.98%            | 83        | 24.41%            |
| DR11                                 | 252             | 262       | 514   | 62                          | 24.60%            | 75        | 28.63%            |
| DR12                                 | 412             | 367       | 779   | 80                          | 19.42%            | 82        | 22.34%            |
| DR13                                 | 356             | 358       | 714   | 87                          | 24.44%            | 102       | 28.49%            |
| DR14                                 | 451             | 478       | 929   | 133                         | 29.49%            | 155       | 32.43%            |
| DR15                                 | 357             | 369       | 726   | 100                         | 28.01%            | 121       | 32.79%            |
| Total                                | 5954            | 5576      | 11530 | 1584                        | 26.60%            | 1673      | 30.00%            |

| Fondamental année scolaire 2022/2023 | Élèves examinés/caries dépistées |                    |              |
|--------------------------------------|----------------------------------|--------------------|--------------|
|                                      | C1.2, 2.1, 3.1, 4.2              | élèves avec caries | taux carieux |
| CDI                                  | 20                               | 11                 | 55.00%       |
| CDM                                  | 24                               | 6                  | 25.00%       |
| CTSA                                 | 49                               | 12                 | 24.49%       |
| Logopédie                            | 65                               | 21                 | 32.31%       |
| Total                                | 158                              | 50                 | 31.65%       |

#### 11.1.2. Travail de collaboration avec les services des écoles et le ministère de l'Éducation

- **Participation hebdomadaire par la cellule sociale ainsi que les infirmières scolaires aux commissions d'inclusion pour les élèves à besoins spécifiques éducatifs ou médicaux, pour l'expertise médicale et soignante.**
  - Pour l'année scolaire 2022-2023, participation à 103 commissions d'inclusions par la cellule sociale.
- **Organisation régulière de réunions de concertation entre les services psycho-sociaux et d'accompagnement scolaires des lycées (SePAS) et les équipes médico-scolaires respectifs en charge.**
  - **But :** Transmission d'informations pertinentes, psycho-médico-sociale d'élèves ayant attiré l'attention suite à la visite médico-scolaire afin d'améliorer la prise en charge à l'école et en dehors du cadre scolaire.
  - Mises en évidence de situations nécessitant une prise en charge (signes de détresse psychologiques comme automutilations, troubles alimentaires, troubles psychologiques avec un risque suicidaire à investiguer, maltraitance).
  - 1 signalement au Parquet réalisé par la cellule sociale.
  - Nombre de réunions entre les SePas et la cellule sociale de la division : 133

- Participation d'un représentant de la division de la médecine scolaire aux réunions d'aménagement raisonnables dans le cadre de l'enseignement secondaire à la fréquence de 2 fois par semaine, dans le cadre d'un apport de l'expertise médicale dans le cadre de demande d'aménagement de la scolarité.
- Représentation officielle de la médecine scolaire par 2 membres (effectif et suppléant) dans la Commission Nationale d'Inclusion depuis décembre 2023 : elle est saisie de toute demande visant la mise en place d'une intervention spécialisée ambulatoire ou d'une scolarisation spécialisée.
- Mise en place d'une convention officielle entre le CEPAS et la division de la médecine scolaire et de la santé des enfants définissant les modalités de collaboration

#### **Finalité :**

- Mise en place d'un comité de pilotage avec des représentants des 2 parties assurant la gouvernance de la collaboration, en organisant des réunions à la fréquence de 3 fois par an.
- Analyser les besoins relevés par les équipes respectives et identifier des mesures et actions en vue de promouvoir la santé et le bien-être des élèves de l'enseignement secondaire
- Définir des stratégies opérationnelles nationales pour la mise en œuvre de concepts relatifs à la santé dans les lycées.
- 1<sup>re</sup> réunion en novembre 2023.

### **11.1.3. Gestion des problèmes de maladies infectieuses et transmissibles**

- Collaboration avec la division de l'inspection sanitaire dans le cadre de déclaration d'infections à haut risque de contagion (rougeole, hépatites, tuberculose, méningite ...) dans les écoles.
- But : mettre en place des mesures préventives (traçage, courrier d'information pour rappel de vaccination le cas échéant).

### **11.1.4. Éducation et promotion à la santé auprès des élèves et des familles**

- Prises de contact par les infirmières scolaires ou les assistantes sociales auprès des représentants légaux en cas de problématiques médicales ou sociales nécessitant un suivi, une guidance ou un suivi.
  - 4934 dossiers pour problèmes psycho-sociaux ouverts et gérés par la cellule sociale
- Réalisation d'ateliers d'informations et de sensibilisations auprès d'élèves du secondaire sur demande des établissements scolaires. Activité impactée par un manque de ressources.

#### **Réalisation pendant l'année scolaire 2022/2023 :**

2 séances auprès de 2 lycées organisées (10 classes) sur une demi-journée sur les sujets de la santé affective et sexuelle (consentement, contraception, conception). 1 séance dans 1 lycée (1 classe) organisée sur une demi-journée sur la vaccination contre le papillomavirus.

- Engagement d'une personne (0.75 ETP) pour le développement d'un programme de promotion de la santé dans les écoles.
- Depuis juillet 2023, les élèves des lycées peuvent se procurer des préservatifs gratuitement à partir de distributeurs mises à disposition par la Division dans les établissements (antérieurement : 1 pack de 4 préservatifs pour 20 cents).
  - 22 nouveaux appareils ont été installés dans 11 établissements. Le nombre de distributeurs est calculé par quotas d'élèves inscrits.

### **11.1.5. Projet d'accueil individualisé pour les enfants à besoins spécifiques (PAI)**

- Suivi et surveillance par la division de la médecine scolaire et de la santé des enfants et adolescents de la bonne implémentation des projets d'accueil individualisés dans les structures d'éducation et d'accueil, les établissements scolaires du fondamental et du secondaire. Collaboration avec la Ligue médico-sociale et les services médico-scolaires, responsables de l'implémentation dans l'enseignement fondamental.
- Intervention régulière auprès des parents, les médecins traitants et certaines associations de patients, ainsi que les infrastructures d'enseignement et d'accueil et les services médico-scolaires externe à la Division.

## Objectif :

- Assurer l'intégration au niveau scolaire et extrascolaire des enfants à besoins médicaux spécifiques par une prise en charge spécifique avec un accompagnement pluridisciplinaire, travail effectué par les équipes médico-socio-scolaires (organisation de la mise en place des formations, de la bonne collaboration entre les parents, l'enfant, le médecin traitant et les structures d'enseignement et d'accueil, suivi de l'implémentation du PAI dans les écoles).
- Résultats et comparatifs pour l'année 2023 :
  - En 2022, 3507 enfants et adolescents possèdent un PAI (soit 360 de plus qu'en 2021),
  - En 2023, 4017 enfants et adolescents possèdent un PAI (soit 525 de plus qu'en 2022),
  - Le flux de PAI pour 2023, incluant les nouveaux PAI, les modifications de PAI existants, les arrêts de PAI constitue le traitement de 2406 PAI, contre 2290 en 2022.

Tableau: état des lieux

|                               |                           | Actifs /Appliqués | Nouveaux | Modifiés | Arrêtés |
|-------------------------------|---------------------------|-------------------|----------|----------|---------|
| Nombre de PAI spécifique 2023 | allergie alimentaire      | 1663              | 299      | 768      | 188     |
|                               | allergie non alimentaire  | 433               | 96       | 110      | 51      |
|                               | épilepsie                 | 581               | 115      | 146      | 81      |
|                               | convulsion hyperthermique | 77                | 30       | 6        | 26      |
|                               | diabète                   | 261               | 36       | 60       | 10      |
|                               | cardiopathie              | 50                | 20       | 14       | 3       |
|                               | asthme                    | 585               | 157      | 41       | 36      |
|                               | maladie chronique         | 262               | 36       | 7        | 16      |
|                               | ADHS                      | 86                | 35       | 11       | 1       |
|                               | hémophilie                | 19                | 3        | 4        | 0       |
|                               | Total                     | 4017              | 827      | 1167     | 412     |

- 27 formations PAI dans les lycées et les écoles, données par l'équipe médico-scolaire, avec une reconnaissance des formations par l'Institut de Formation de l'Éducation Nationale (IFEN) dans la majorité des cas.
- Mise en place d'une offre de formations étendues aux assistants parentaux avec la collaboration de l'agence Dageselteren et Arcus. 2 formations dispensées par un agent de la Division pour l'année 2023.
- Réunions de concertations dans certaines situations auprès des établissements scolaires afin d'aboutir à une bonne intégration et compréhension de la problématique des enfants ayant un besoin spécifique durant le temps scolaire.
- Mise à jour annuelle du statut des PAI afin de connaître le plus exactement possible la situation des enfants bénéficiant d'un PAI (nécessité du PAI, modification de la prise en charge, début de scolarité) par l'envoi de courriers à chaque famille concernée .
  - 313 cas concernés tout PAI en 2023
- Demande d'autorisation parentale envoyée à tous les parents dont les enfants avaient un PAI et se trouvaient en âge de la scolarisation obligatoire (4 ans au 31 août 2023), pour pouvoir annexer le PAI au dossier médico-scolaire. Cette démarche a également permis de stopper un certain nombre de PAI qui n'étaient plus nécessaires.
  - 189 cas concernés en 2023
- Travail de réflexion pour développer une structure légale au PAI avec le service juridique.
  - Mise en place d'une convention avec le Centre Hospitalier et le service d'endocrinologie pédiatrique depuis septembre 2023, afin de proposer des formations à la gestion quotidienne du diabète pendant les heures scolaires pour le personnel enseignant et encadrant en cas de présence d'un élève avec un nouveau diagnostic de diabète. Le but est d'améliorer l'inclusion des élèves diabétiques nouvellement diagnostiqués
  - Mise en route du projet de digitalisation de la démarche de transmission du PAI avec la collaboration du CTIE et le service méthodologie de la Direction (projet pilote en production à partir du 3e trimestre 2024). Les formulaires qui sont actuellement téléchargeables sur [guichet.public.lu](https://guichet.public.lu).

## Perspectives pour 2024 :

- Poursuite des formations en collaboration avec l'agence Dageselteren et Arcus pour les assistants parentaux et étendus au personnel éducatif, des formations reconnues par l'IFEN et proposées au corps enseignant à plus large échelle.
- Extraction annuelle de statistiques pour analyse des données collectées. Développement d'un tableau de bord Qlik afin de faciliter l'extraction des données et les statistiques.
- Amélioration des procédures de protection des données médicales dans le respect strict du secret professionnel.
- Mise à jour en ligne, sur le site [www.guichet.lu](http://www.guichet.lu) des documents actualisés, nouvelle démarche en ligne pour le PAI diabète en version française puis en versions allemande et anglaise. Extension de la démarche digitale aux autres pathologies.
- Travail d'harmonisation des documents pour les différentes pathologies chroniques suite à l'augmentation du nombre d'enfants malades et de pathologies nécessitant un PAI.

### 11.1.6. Accompagnement scolaire spécifique pour enfants ayant un problème de santé important

- Poursuite pour l'année scolaire 2022/2023, du financement, par le biais d'une convention avec le service HELP de la Croix Rouge d'un accompagnement infirmier individualisé pour 1 enfant présentant une pathologie chronique, nécessitant des soins infirmiers spécifiques a bénéficié d'un accompagnement individualisé afin d'assurer leur scolarité.

### 11.1.7. Avis de construction et de transformation des bâtiments scolaires

- Activité en conformité avec l'article 10 de la loi du 2 décembre 1987 , nécessitant un contact avec des architectes, des représentants des administrations communales et des directeurs de lycées :
- En 2023, 6 nouveaux projets de construction et de transformation ou extension de bâtiments scolaires ont été avisés, notamment en ce qui concerne les locaux destinés à la médecine scolaire et les installations sanitaires. À cet effet, de nombreux contacts ont eu lieu.
- Persistance de la problématique dans de nombreux établissements scolaires d'une absence de locaux bien spécifiques et adaptés pour la médecine scolaire.
- Visites régulières dans les structures, afin de faire des propositions d'adaptations des locaux pour un meilleur accueil des enfants pour les visites médico-scolaires ainsi que l'amélioration du réseau internet en vue de la digitalisation des carnets de santé scolaire.

## 11.2. Santé de l'enfant et de l'adolescent

### 11.2.1. Collaboration avec les services d'éducation et d'accueil

La division ayant la santé de l'enfant et de l'adolescent comme attribution, reste un interlocuteur avec les services d'éducation et d'accueil pour les questions autour de la santé des enfants en âge préscolaire.

#### Activités :

- Conseil pour toute question concernant la santé et le bien-être des enfants, donnant des informations adaptées pour leur prise en charge en collectivité.
- Mise en place de recommandations dans le domaine de la santé facilitant la communication et l'unification de la prise en charge dans les situations problématiques rencontrées.

### 11.2.2. Programme de l'OMS

Nomination d'un Chief Dental Officer par un représentant de la division de la médecine scolaire dans le cadre du WHO Global Oral Health Action Plan.

#### • Participation aux reunion :

- "Launch of the European Regional Summary of the WHO Global Oral Health Status Report".
- Information session on integrated health tool, UHC compendium and cost-effective interventions on oral health concept note)

### 11.2.3. Contribution à l'élaboration et à l'implémentation de plans nationaux de santé (voir aussi rubrique dédiée à la coordination des plans nationaux de santé)

Participation active dans les différents plans nationaux, en tant que représentant du point de vue de la médecine scolaire ou expertise dans le domaine pédiatrique/santé des adolescents :

- Plan national Cancer :
  - GT oncopédiatrie. Discussion de l'apport de la médecine scolaire dans la prise en charge scolaire pendant ou après traitement oncologique pédiatrique
- Plan national Antibiotiques :
  - GT E-bug (outil pédagogique de sensibilisation). Plan d'implémentation de l'outil dans les écoles et les lycées, en collaboration étroite avec le Ministère de l'Éducation
- Plan national Maladies rares: 1 membre effectif représenté par un agent de la Division de la médecine scolaire au niveau du comité national des maladies rares.
  - Participation à la mise en œuvre du 2e plan national des maladies rares (comité de pilotage).
  - Participation dans le cadre de l'évaluation du 1e plan.

En lien avec le plan Maladies rares, Représentation du Luxembourg par un médecin de la division dans le cadre d'activités liées au domaine des maladies rares :

- Coordination nationale pour Orphanet. Participation aux réunions à la fréquence de tous les 2 mois au Management Board d'Orphanet –INSERM France
- Membre effectif au Board of Membership des ERN (European Reference Networks) : réunion 2 fois par an. 2023 a été marqué par l'analyse et évaluation du fonctionnement des ERNs et des services de soins associés aux réseaux.
- Participations aux réunions de préparation de la Joint Action « ERN Integration in Health care system » financée par la Commission européenne, afin de rendre les réseaux de maladies rares plus visibles et pérenniser leur fonctionnement dans les systèmes de santé nationaux. Lancement du projet en mars 2024.
- Plan Santé mental :
  - Participation d'un agent de la Division au comité de pilotage pour l'élaboration du plan.

Participation par un membre de la division de la médecine scolaire au comité d'allaitement.

- Plan national pour la réduction progressive de l'utilisation de l'amalgame dentaire : groupes de travail autour de la loi mercure : Reprise par la division de la médecine scolaire et de la santé des enfants et adolescents de la coordination du plan national pour la réduction progressive de l'utilisation de l'amalgame dentaire.
- Actions réalisées dans le cadre du plan :
  - Début de campagne d'information de promotion et sensibilisation de la santé bucco-dentaire codes DE2 et DE3 avec un envoi systématique (depuis août 2023) d'une lettre adressée aux représentants légaux des enfants ayant atteint l'âge de 28 mois pour renseigner sur l'existence et l'importance de cette consultation préventive (prévue par la loi et remboursé à 100 %). En collaboration avec le CTIE qui est responsable de l'envoi mensuel.
  - Mise en place d'une note d'information reprenant les mesures de prévention et promotion à la santé bucco-dentaire à intégrer dans les consultations préventives. Envoi unique en juillet 2023 aux médecins –dentistes avant le début de campagne d'information aux représentants légaux.
  - Elaboration d'un questionnaire pour les médecins-dentistes afin d'évaluer l'utilisation et la gestion des déchets médicaux co-dentaires contenant du mercure. Début de l'enquête au 1er trimestre 2024.

### 11.2.4. Participation à des enquêtes nationales et internationales

#### Health Behaviour in School-aged Children

La division participe aux études comme le Health Behaviour in School-aged Children (HBSC), une enquête internationale chez les jeunes scolarisés de 11 à 18 ans, en collaboration avec le service épidémiologie et statistiques de la Direction de la santé, le ministère de l'Éducation et l'Université du Luxembourg.

Pour l'année 2023, la division de la médecine scolaire, a participé à la diffusion des résultats de la dernière vague d'enquête 2022 sous différents formats et sur différents médias.

- La rédaction de différentes fact sheets (publiés) :

- Problèmes de santé des enfants et adolescents en âge scolaire,
  - Activité physique, consommation alimentaire et statut pondéral des enfants et adolescents en âge scolaire,
  - Consommation de substances nocives des enfants et adolescents en âge scolaire,
  - appréciation de l'école et perception de la pression liée au travail scolaire chez les enfants et adolescents en âge scolaire.
- La rédaction de différents rapports (à publier en 2024) sur :
    - la méthodologie HBSC,
    - la santé mentale et la disparité entre les genres en matière de satisfaction de vie,
    - les comportements liés à la santé et l'association entre l'activité physique et l'état de santé,
    - les comportements à risque et un regard plus approfondi sur le harcèlement scolaire,
    - les tendances de santé de 2006 à 2022 et l'impact du COVID-19.
  - La création d'un flyer HBSC, avec des liens vers le nouveau tableau de bord et les publications HBSC sur la page <https://hbsc.uni.lu/fr/>
  - Mise à disposition de données HBSC au niveau national pour :
    - Le point focal luxembourgeois des drogues et toxicomanie (PFLDT) : rapport RELIS 2022 sur l'état du phénomène des drogues et des toxicomanies <https://sante.public.lu/fr/actualites/2023/7/rapport-relis-2022.html>
    - L'Observatoire de Santé : rapport thématique sur l'enfance
    - L'Observatoire de l'enfance, de la jeunesse et de la qualité : catalogue d'indicateurs
  - Échanges et contribution au niveau international :
    - Participation à l'évènement de printemps du consortium international (HBSC Spring Meeting) en Lituanie,
    - Contribution aux rapports HBSC internationaux par les chercheurs d'Université Luxembourg.
  - La mise à jour :
    - Du site internet HBSC (<https://wwwhbsc.uni.lu/>).
    - Du tableau de bord des données HBSC entre 2014 et 2022.
    - De la page dédiée sur sante.public.lu (espace professionnel HBSC et espace citoyen publications)

#### **Droits des enfants – Observatoire de l'enfance et de la qualité scolaire**

Le ministère de l'Éducation, de l'Enfance et de la Jeunesse du Luxembourg a lancé un projet en mars 2023 par l'intermédiaire de son service des droits de l'enfant, afin de renforcer le suivi et l'évaluation des droits de l'enfant et d'établir un processus de consultation durable avec les enfants et les autres parties prenantes au Luxembourg.

- Participation à une évaluation initiale de l'état des lieux du suivi des droits de l'enfant
- Participation pour le volet « santé » avec le service épidémiologie et statistique au groupe de travail technique (TWiG, Technical Working Group) pour la mise en place d'indicateurs à partir des données disponibles. Le groupe de travail contribue, suite, au développement d'un ensemble proposé d'indicateurs de haute qualité ainsi qu'à la proposition d'un tableau de bord et d'une feuille de route pour la mise en œuvre.

#### **11.2.5. Projets accomplis ou en cours durant l'année 2023 concernant la santé publique et la promotion de la santé dans le cadre de la Médecine scolaire**

##### **Outil didactique e-bug**

Le projet e-bug réunit autour d'un groupe de travail des membres de la Direction de la santé et de différents services du ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et de l'Enfance.

- Plusieurs réunions en cours d'année impliquant le groupe de travail, Public Health England ou encore e-bug France.
- L'outil didactique e-bug devrait être déployé en 2024.

##### **Participation au développement du carnet de vaccination électronique (CVE)**

Le carnet de vaccination électronique est élaboré par l'Agence eSanté sous le mandat du ministère de la Santé pour permettre au patient de consulter ses vaccinations et de bénéficier des conseils vaccinaux personnalisés conforme aux recommandations du



CSMI.

- Participation au sein du comité de pilotage,
- Contribution à la mise en place des règles pour le Système d'Aide à la Décision Vaccinale, en accord avec les nouvelles recommandations du CSMI.

#### **Dossier électronique « DeCarnet » (anciennement e-HOST)**

- Poursuite du projet d'un outil informatique commun, qui vise à joindre le dossier d'audiométrie, d'orthoptie et de médecine scolaire à partir de la naissance jusqu'à la fin de l'enseignement secondaire.

#### **Objectif :**

- Améliorer le suivi de la santé de l'enfant en facilitant l'échange des données avec les partenaires autorisés
- Améliorer l'utilisation des données à des fins statistiques et épidémiologiques pour cibler des actions de la prévention et de la promotion de la santé. Le projet permettra de déployer également son utilisation auprès des intervenants externes pour la Direction de la santé.
  - Mise en lien avec d'autres programmes informatiques externes (DSP, CVE, CGIE-registre national des élèves)

Travail de création d'un module informatique intégré dans le carnet de santé scolaire « DeCarnet » spécifique pour l'activité de médecine scolaire dentaire, en collaboration avec le service de développement informatique de la Direction de la santé.

- Finalité du projet
  - Surveillance de la santé bucco-dentaire chez les enfants scolarisés par les données de pathologies de la sphère bucco-dentaire résultant des visites médico-scolaires dentaires. Comparaison de l'état bucco-dentaire des jeunes du Luxembourg à celui des jeunes populations des pays avoisinants et au niveau mondial.
  - Cahier de charge réalisé en collaboration avec les médecins dentistes de la Division de la médecine scolaire. Finalisation prévue pour le 2e trimestre 2024.
- Une première version sera mise en production au 2e trimestre 2024 dans un premier temps pour la médecine scolaire dans l'enseignement secondaire et pour le volet médecine scolaire dentaire dans l'enseignement fondamental.

#### **11.2.6. Formation continue de la médecine scolaire**

Élaboration d'une formation E-learning pour les acteurs de la médecine scolaire afin d'harmoniser les pratiques de dépistage de la médecine scolaire.

- Projet débuté en 2022, en collaboration avec l'ULCC, composés de modules pédagogiques reprenant les thématiques importantes afin de développer les connaissances de la médecine scolaire pour le personnel œuvrant pour la médecine scolaire (assistantes sociales, infirmières scolaires, médecins et médecins dentistes scolaires agréés). Finalisation du projet en 2024.

Annexe1 (enseignement fondamental)

| Fondamental<br>année scolaire<br>2022-2023 | cycle 1 |        |        | cycle 2 |        |        | cycle 3 |        |        | cycle 4 |        |        | TOTAL   |        |        |
|--------------------------------------------|---------|--------|--------|---------|--------|--------|---------|--------|--------|---------|--------|--------|---------|--------|--------|
|                                            | Garçons | Filles | Total  | Garçons | Filles | Total  | Garçons | Filles | Total  | Garçons | Filles | Total  | Garçons | Filles | Total  |
| Élèves scolarisés                          | 7329    | 6797   | 14126  | 7130    | 6647   | 13777  | 7183    | 6492   | 13675  | 6272    | 5754   | 12026  | 27914   | 25690  | 53604  |
| Élèves examinés                            | 5864    | 5736   | 11600  | 3622    | 3271   | 6893   | 3526    | 3179   | 6705   | 3177    | 2899   | 6076   | 16189   | 15085  | 31274  |
| Élèves examinés %                          | 80.01%  | 84.39% | 82.12% | 50.80%  | 49.21% | 50.03% | 49.09%  | 48.97% | 49.03% | 50.65%  | 50.38% | 50.52% | 58.00%  | 58.72% | 58.34% |
| Avs %                                      | 60.27%  | 46.13% | 53.28% | 83.77%  | 70.62% | 77.53% | 76.12%  | 63.98% | 70.37% | 99.81%  | 87.37% | 93.8%  | 76.74%  | 63.13% | 70.18% |
| Obésité %                                  | 2.69%   | 2.82%  | 2.76%  | 6.63%   | 5.38%  | 6.04%  | 10.27%  | 7.20%  | 8.21%  | 9.60%   | 6.80%  | 8.26%  | 6.58%   | 5.07%  | 5.8%   |
| Surcharge %                                | 4.20%   | 5.20%  | 4.69%  | 6.65%   | 9.14%  | 7.83%  | 9.25%   | 10.73% | 9.95%  | 10.67%  | 12.21% | 11.41% | 7.12%   | 8.56%  | 7.81%  |
| Insuffisance de poids %                    | 1.35%   | 1.36%  | 1.35%  | 2.04%   | 2.42%  | 2.22%  | 1.70%   | 2.61%  | 2.13%  | 2.90%   | 2.66%  | 2.78%  | 1.88%   | 2.10%  | 1.9%   |
| Retard de croissance %                     | 0.22%   | 0.17%  | 0.20%  | 0.17%   | 0.15%  | 0.16%  | 0.03%   | 0.16%  | 0.09%  | 0.00%   | 0.10%  | 0.05%  | 0.12%   | 0.15%  | 0.14%  |
| Acuité visdim %                            | 1.13%   | 0.71%  | 0.92%  | 8.31%   | 10.24% | 9.23%  | 8.65%   | 9.97%  | 9.28%  | 8.66%   | 9.42%  | 9.02%  | 5.85%   | 6.40%  | 6.12%  |
| Pb. de vue corrigés %                      | 8.39%   | 8.04%  | 8.22%  | 18.80%  | 18.28% | 18.56% | 23.31%  | 24.82% | 24.03% | 25.37%  | 32.67% | 28.85% | 17.30%  | 18.53% | 17.89% |
| Pb. de la peau %                           | 7.93%   | 8.04%  | 7.98%  | 10.22%  | 10.39% | 10.30% | 10.86%  | 9.72%  | 10.32% | 9.41%   | 11.31% | 10.32% | 9.37%   | 9.53%  | 9.45%  |
| Pb. de l'app locomoto %                    | 20.57%  | 15.90% | 18.25% | 25.76%  | 20.48% | 23.26% | 23.85%  | 21.33% | 22.65% | 26.16%  | 25.70% | 25.94% | 23.54%  | 19.92% | 21.79% |
| Vaccin. incompl %                          | 18.43%  | 2.84%  | 10.72% | 18.69%  | 3.24%  | 11.36% | 13.95%  | 3.27%  | 8.89%  | 35.13%  | 6.48%  | 21.46% | 20.79%  | 3.72%  | 12.56% |
| Maladies chron. %                          | 7.79%   | 18.11% | 12.90% | 9.25%   | 15.47% | 12.20% | 9.44%   | 9.59%  | 9.52%  | 10.07%  | 29.35% | 19.27% | 8.93%   | 17.91% | 13.26% |
| Anomalies - analyses d'urines %            | 2.49%   | 5.26%  | 3.86%  | 3.09%   | 7.55%  | 5.21%  | 2.35%   | 6.48%  | 4.31%  | 2.77%   | 8.00%  | 5.27%  | 2.65%   | 6.54%  | 4.53%  |

| Circonscription                   | Totals | Région indéterminée |        |        | C      |        |        | E      |        |        | N      |        |        | S      |        |        |
|-----------------------------------|--------|---------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
|                                   |        | Total               | F      | M      | Total  | F      | M      | Total  | F      | M      | Total  | F      | M      | Total  | F      | M      |
| Sexe                              |        |                     |        |        |        |        |        |        |        |        |        |        |        |        |        |        |
| Elèves examinés                   | 20307  | 19                  | 14     | 5      | 7152   | 3764   | 3388   | 4491   | 2253   | 2238   | 4570   | 2316   | 2254   | 9092   | 4511   | 4581   |
| Avis (%)                          | 77.00% | 78.95%              | 78.57% | 80.00% | 71.31% | 68.70% | 74.20% | 76.44% | 72.04% | 80.88% | 82.47% | 81.35% | 83.63% | 77.98% | 74.82% | 81.10% |
| Obésité (%)                       | 11.64% | 5.56%               | 0.00%  | 20.00% | 9.08%  | 7.90%  | 10.37% | 11.42% | 10.05% | 12.79% | 12.60% | 11.77% | 13.44% | 12.09% | 10.68% | 13.47% |
| Surcharge pondérale (%)           | 19.76% | 5.56%               | 7.69%  | 0.00%  | 17.49% | 16.54% | 18.53% | 18.45% | 17.93% | 18.98% | 22.03% | 23.19% | 20.84% | 20.53% | 20.00% | 21.05% |
| Insuffisance de poids (%)         | 3.02%  | 0.00%               | 0.00%  | 0.00%  | 3.04%  | 2.32%  | 3.84%  | 3.07%  | 1.68%  | 4.46%  | 2.67%  | 2.10%  | 3.24%  | 3.19%  | 2.31%  | 4.05%  |
| Retard de croissance (%)          | 1.35%  | 0.00%               | 0.00%  | 0.00%  | 1.13%  | 1.09%  | 1.18%  | 1.00%  | 1.02%  | 0.98%  | 1.53%  | 1.64%  | 1.42%  | 1.50%  | 1.46%  | 1.53%  |
| Acuité visuelle diminuée (%)      | 10.76% | 5.26%               | 7.14%  | 0.00%  | 10.16% | 11.13% | 9.09%  | 9.33%  | 9.59%  | 9.07%  | 10.15% | 11.57% | 8.70%  | 11.01% | 12.15% | 9.89%  |
| Vue corrigée (%)                  | 2.41%  | 0.00%               | 0.00%  | 0.00%  | 2.53%  | 3.21%  | 1.77%  | 2.45%  | 2.89%  | 2.01%  | 2.71%  | 3.15%  | 2.26%  | 2.21%  | 2.86%  | 1.57%  |
| Problèmes cutanés (%)             | 13.11% | 10.53%              | 0.00%  | 40.00% | 13.58% | 12.19% | 15.11% | 11.58% | 10.43% | 12.73% | 13.00% | 13.08% | 12.91% | 13.61% | 12.10% | 15.08% |
| Affections dentaires (%)          | 18.02% | 10.53%              | 7.14%  | 20.00% | 17.80% | 18.41% | 17.12% | 15.74% | 17.00% | 14.48% | 13.94% | 15.50% | 12.33% | 20.63% | 22.08% | 19.21% |
| Pathologies chroniques (%)        | 2.49%  | 0.00%               | 0.00%  | 0.00%  | 3.10%  | 2.47%  | 3.81%  | 3.63%  | 3.46%  | 3.80%  | 2.67%  | 2.72%  | 2.62%  | 2.03%  | 1.77%  | 2.29%  |
| Troubles de l'appareil locomoteur | 28.73% | 31.58%              | 28.57% | 40.00% | 24.20% | 23.99% | 24.44% | 24.65% | 24.81% | 24.49% | 30.88% | 31.35% | 30.39% | 31.47% | 31.30% | 31.63% |
| Anomalies - analyses d'urine (%)  | 3.80%  | 0.00%               | 0.00%  | 0.00%  | 3.62%  | 3.67%  | 3.57%  | 4.01%  | 4.35%  | 3.66%  | 5.01%  | 4.75%  | 5.28%  | 3.32%  | 3.26%  | 3.38%  |
| Vaccinations incomplètes (%)      | 47.67% | 52.63%              | 42.86% | 80.00% | 43.37% | 42.75% | 44.07% | 46.27% | 44.52% | 48.03% | 47.51% | 46.85% | 48.18% | 50.85% | 47.13% | 54.51% |

(selon les statistiques disponibles)

| circonscription<br>(lieu d'habitation) | Totals | inconnu |        |         | Centre |        |        | Est    |        |        | Nord   |        |        | Sud    |        |        |
|----------------------------------------|--------|---------|--------|---------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
|                                        |        | Totals  | F      | M       | Totals | F      | M      | Totals | F      | M      | Totals | F      | M      | Totals | F      | M      |
| Sexe                                   |        |         |        |         |        |        |        |        |        |        |        |        |        |        |        |        |
| Elèves examinés                        | 10272  | 12      | 10     | 2       | 3162   | 1516   | 1646   | 2013   | 991    | 1022   | 1718   | 786    | 932    | 5467   | 2725   | 2742   |
| Avis (%)                               | 73.57% | 41.67%  | 40.00% | 50.00%  | 66.29% | 62.01% | 70.23% | 75.76% | 71.95% | 79.45% | 83.29% | 81.68% | 84.66% | 73.18% | 68.62% | 77.72% |
| Obésité (%)                            | 13.10% | 0.00%   | 0.00%  | 0.00%   | 10.81% | 7.83%  | 13.46% | 12.53% | 10.17% | 14.75% | 14.18% | 10.57% | 17.20% | 13.86% | 11.91% | 15.70% |
| Surcharge pondérale (%)                | 21.41% | 37.50%  | 28.57% | 100.00% | 19.56% | 19.45% | 19.65% | 18.87% | 18.21% | 19.49% | 24.34% | 26.29% | 22.71% | 22.18% | 22.66% | 21.73% |
| Insuffisance de poids (%)              | 3.23%  | 0.00%   | 0.00%  | 0.00%   | 3.00%  | 1.98%  | 3.90%  | 3.09%  | 1.34%  | 4.74%  | 2.94%  | 1.98%  | 3.75%  | 3.55%  | 1.87%  | 5.13%  |
| Retard de croissance (%)               | 1.57%  | 0.00%   | 0.00%  | 0.00%   | 0.95%  | 0.79%  | 1.09%  | 0.89%  | 0.91%  | 0.88%  | 1.16%  | 1.65%  | 0.75%  | 2.01%  | 1.58%  | 2.44%  |
| Acuité visuelle diminuée (%)           | 10.28% | 16.67%  | 10.00% | 50.00%  | 9.39%  | 9.50%  | 9.30%  | 11.03% | 12.71% | 9.39%  | 9.95%  | 11.70% | 8.48%  | 10.01% | 9.94%  | 10.07% |
| Vue corrigée (%)                       | 1.55%  | 0.00%   | 0.00%  | 0.00%   | 1.74%  | 2.18%  | 1.34%  | 1.44%  | 1.72%  | 1.17%  | 1.69%  | 2.29%  | 1.18%  | 1.59%  | 1.80%  | 1.39%  |
| Problèmes cutanés (%)                  | 10.91% | 0.00%   | 0.00%  | 0.00%   | 11.99% | 10.03% | 13.79% | 10.08% | 8.88%  | 11.25% | 17.81% | 17.94% | 17.70% | 9.58%  | 8.66%  | 10.50% |
| Affections dentaires (%)               | 14.49% | 16.67%  | 20.00% | 0.00%   | 15.34% | 16.89% | 13.91% | 13.46% | 14.63% | 12.33% | 12.40% | 14.63% | 10.52% | 15.49% | 16.15% | 14.84% |
| Pathologies chroniques (%)             | 2.47%  | 0.00%   | 0.00%  | 0.00%   | 3.86%  | 3.63%  | 4.07%  | 2.33%  | 2.02%  | 2.64%  | 7.74%  | 6.87%  | 8.48%  | 0.86%  | 1.03%  | 0.69%  |
| Troubles de l'appareil locomoteur (%)  | 23.86% | 8.33%   | 10.00% | 0.00%   | 21.25% | 20.25% | 22.17% | 22.95% | 21.80% | 24.07% | 30.38% | 32.06% | 28.97% | 23.93% | 22.50% | 25.35% |
| Anomalies - analyses d'urine (%)       | 2.37%  | 0.00%   | 0.00%  | 0.00%   | 2.31%  | 1.98%  | 2.61%  | 2.98%  | 3.03%  | 2.94%  | 1.86%  | 1.15%  | 2.47%  | 2.36%  | 1.87%  | 2.84%  |
| Vaccinations incomplètes (%)           | 37.31% | 25.00%  | 20.00% | 50.00%  | 28.87% | 27.37% | 30.26% | 33.98% | 32.69% | 35.23% | 35.62% | 34.10% | 36.91% | 41.74% | 38.72% | 44.75% |

## C. Pôle soins de santé

### 12. Division de la médecine curative et qualité en santé

#### Missions

Participer à la mise en œuvre des politiques et au suivi des actions concernant les thématiques suivantes :

- La planification, l'organisation, l'évaluation de la performance et la surveillance des établissements hospitaliers et des soins primaires, des moyens et équipements de soins.
- L'exercice des professions médicales et des autres professions de santé.
- L'évaluation, la promotion et la coordination nationale de la qualité dans le domaine des soins de santé, y compris la prévention des risques liés aux soins de santé.
- Le contrôle de qualité des laboratoires de biologie médicale.
- La coordination et la promotion de la formation continue pour les médecins, les médecins-dentistes, et, en collaboration avec la division de la pharmacie et des médicaments, pour les pharmaciens.

Au sens de la loi modifiée du 21 novembre 1980 portant sur organisation de la Direction de la santé, la division de la médecine curative et de la qualité en santé dispose des missions comme suit :

« La division de la médecine curative et de la qualité en santé a compétence pour toutes les questions concernant la planification, l'organisation, l'évaluation de la performance et la surveillance des établissements hospitaliers et des soins primaires, des moyens et équipements de soins, ainsi que l'exercice des professions médicales et des autres professions de santé. Elle a aussi compétence pour toutes les questions ayant trait à l'évaluation, à la promotion et à la coordination nationale de la qualité dans le domaine de la santé, y compris la prévention des risques liés aux soins de santé et le contrôle de qualité des laboratoires. Elle est chargée de la coordination et de la promotion de la formation continue pour les médecins, médecins-dentistes et en collaboration avec la division de la pharmacie et des médicaments, pour les pharmaciens. » «Sa compétence s'étend également aux organismes génétiquement modifiés.»

#### Présentation des activités au sein de la division de la médecine curative et de la qualité en santé (DMC-QS)

La division de la médecine curative et de la qualité en santé se compose d'équipes qui travaillent sur les différents projets et tâches. Outre la coordination et le suivi des dossiers assurés par le secrétariat de la division, on identifie les activités suivantes :

- Hôpitaux.
- Construction et techniques hospitalières.
- Documentation et classification des séjours hospitaliers.
- Hygiène hospitalière.
- Qualité et sécurité des soins.
- Bureau du contrôle qualité luxembourgeois des laboratoires d'analyses médicales.
- Réseaux de compétences - Soins intégrés.
- Soins primaires.
- Exercice des professions médicales et des autres professions de santé, promotion de la formation continue .
- Personnes âgées.
- Plaintes, opérations administratives de surveillance et contrôle, procédures relevant de la fonction d'officier de police judiciaire.
- Biovigilance.
- Recherche clinique.

## 12.1. Hôpitaux

### 12.1.1. Autorisation des équipements et des services hospitaliers

En 2023, la DMC-QS a été sollicitée par le ministère de la Santé et de la Sécurité sociale et la Commission Permanente pour le secteur hospitalier (CPH) pour plusieurs avis techniques concernant :

- Des demandes de prorogation d'autorisations des services hospitaliers : les propositions déposées par les établissements ont été analysées sur base de la loi modifiée du 8 mars 2018 relative aux établissements hospitaliers et à la planification hospitalière. Suite à cette analyse, la DMC-QS a rédigé treize rapports d'avis, lesquels ont été présentés lors de cinq réunions de la CPH.
- Des demandes relatives à des équipements en application de l'article 14 de la loi modifiée du 8 mars 2018 relative aux établissements hospitaliers et à la planification hospitalière : avis concernant l'acquisition de robots chirurgicaux, d'appareils de radiologie interventionnelle, d'équipements pour la fécondation in-vitro PMA, de PET-CT, d'IRM, de CBCT, et d'un microtome automatique. De plus, la DMC-QS a fourni des avis pour le projet national de la FHL concernant le renouvellement des appareils de mammographie dans quatre centres hospitaliers (CHL, CHEM, HRS, CHdN).

La DMC-QS a aussi participé à différentes enquêtes internationales et répondu à des questions parlementaires qui nécessitaient une connaissance de l'offre de soins hospitalière.

### 12.1.2. Groupe de travail concernant les services d'urgences

L'objectif de ce groupe de travail est d'engager un échange autour du fonctionnement des services d'urgences et de faire émerger des recommandations. Après un recensement de l'activité des services d'urgences, la DMC-QS a organisé quatre réunions de ce groupe de travail au cours de l'année. Par ailleurs, la DMC-QS a accompagné Madame la ministre de la Santé lors de sa visite des services des urgences et a ainsi pu observer les réalités du terrain.

Au cours de l'année, la DMC-QS a également procédé à un état de lieux de la situation actuelle des services d'urgences au niveau national, abordant des sujets clés au sein du groupe de travail. Certains points ont fait l'objet d'une analyse lors des réunions, notamment la garde parallèle 24/24h dans la région centre, le pilotage des services des urgences, l'aménagement des locaux, les ressources humaines, les soins primaires extrahospitaliers, et la sensibilisation du grand public.

Ces premiers travaux ont abouti à :

- Un projet d'amendements gouvernementaux au projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal du 25 janvier 2019 déterminant les exigences et les normes auxquelles doivent répondre les services hospitaliers d'urgence des hôpitaux et le service hospitalier national d'urgence pédiatrique.
- Une campagne de sensibilisation et d'information du grand public concernant les maisons médicales du pays.

## 12.2. Construction et techniques hospitalières

En cours de l'année 2023, les tâches suivantes ont été exécutées :

- Elaboration d'avis techniques sur les demandes d'autorisation et d'aide à l'investissement introduites au ministère de la Santé et de la Sécurité sociale, aussi bien en lien avec les projets de nouvelles constructions, de modernisation et d'extension, que concernant les mesures ponctuelles de mise en conformité, de transformation, d'assainissement et de remise en état provisoire ou définitive.
- Un total de 17 avis au moins a été remis sur différentes phases des projets. L'avis en phase APD (avant-projet définitif) confirme le subventionnement du Ministère en cas de réponse positive :
  - Centre Hospitalier du Nord (CHdN) - agrandissement des urgences, phase 3 APD.
  - Centre Hospitalier de Luxembourg (CHL) - Kannerkliniek - restructuration et mise en conformité, phase 2 APS (avant-projet sommaire).
  - CHL - Kannerkliniek - restructuration et mise en conformité, phase 3 APD.
  - CHL - Mise en conformité - Infrastructure critique, phase 3 APD.
  - CHL - Demande d'autorisation pour renforcement de l'alimentation électrique du Bâtiment Centre.
  - CHL - Annexe 2 - Extension d'une nouvelle infrastructure de surélévation, phase 3 APD.
  - Hôpitaux Robert Schuman (HRS) - Concept Intérimaire de la Clinique St Marie, phase concept, phase 2 APS et phase 3 APD.
  - Hôpital Intercommunal Stenfort - Construction d'une nouvelle infrastructure pour l'Hôpital Intercommunal

de Steinfort, phase 2 APS.

- CHdN - Vérification technique du dossier d'intention du Projet Schlasskéier.

- Centre Hospitalier Neuro-Psychiatrique (CHNP) - Construction des nouveaux bâtiments pour la Néi Rehaklinik (Clinique de rééducation), phase 1 AVP « Etudes d'avant projet ».

- CHNP - Demande d'acquisition et réaménagement de l'ancien bâtiment Caisse Médico-Complémentaire Mutualiste (CMCM) pour installation d'un centre de réhabilitation psychiatrique.

- CHNP - Demande de subvention d'un conteneur pour la restauration et des surfaces bureaux, phase 2 APS.

- HRS - nouveau site Kirchberg (NSK) - Etude de faisabilité technique, phase 1 AVP « Etudes d'avant-projet ».

- HRS - Réimplantation provisoire du laboratoire cytotostatiques et de l'unité de soins palliatifs sur le site de la Zithaklinik, phase 1 AVP « Etudes d'avant-projet ».

- Centre Hospitalier Emile Mayrisch (CHEM) - Demande d'un accord de principe pour le projet d'extension des services Urgences, Pédiatrie, Lits-portes, phase 3 APD.

- Analyse, suivi et accompagnement préparatoires et techniques des processus de conception et de réalisation des projets hospitaliers de construction ou de rénovation pour les projets cités ci-dessus et pour d'autres demandes en cours. Ceci est effectué lors de réunions avec les maîtres d'ouvrages, les consultances et le ministère de la Santé et de la Sécurité sociale.
- Détermination et coordination des prestations des experts-conseils chargés par le ministère de la Santé et de la Sécurité sociale dans le cadre de l'analyse des projets hospitaliers et pilotage de l'ensemble des flux documentaires et organisationnels, ainsi que des workflows y associés (HRS - Service national de psychiatrie Juvénile, CHL - Nouveau Bâtiment Centre, CHEM - Südspidol, CHdN - réaménagement des urgences). Ceci est réalisé au cours d'environ 100 réunions avec les maîtres d'ouvrage et les consultances.
- Contributions, pour le service compétent du ministère de la Santé et de la Sécurité sociale (cellule de construction), à l'attribution de marchés publics et de dispositions contractuelles dans l'intention de mandater des experts conseils pour assister le ministère dans l'évaluation des projets de construction hospitalière en technique spéciales du bâtiment (TGA).
- Collaborations à l'élaboration des guidelines spécifiques à la planification d'objet. Intégration des points liés à la technique spéciale des bâtiments pour les guidelines « Pandémie » et « Procréation Médicalement Assistée ».

### 12.3. Documentation et classification des séjours hospitaliers

Le système de Documentation hospitalière (DCSH) vise à la mise en place et au suivi, dans le cadre de la loi modifiée du 8 mars 2018 relative aux établissements hospitaliers et à la planification hospitalière, d'un système de documentation, allant du recueil à l'analyse des informations liées aux séjours hospitaliers au niveau national et à la maîtrise de la qualité des informations produites. L'objectif de la DCSH est d'assurer la planification et l'anticipation des besoins pour les soins curatifs (cf. <https://www.dcsch.lu>). La Direction de la santé, et plus spécifiquement la DMC-QS, est en charge de la partie organisationnelle ainsi que de l'expertise pour le codage et l'analyse des données recueillies.

#### 12.3.1. Développement du projet de documentation et classification des séjours hospitaliers

En 2023, les travaux suivants ont été réalisés :

- Gestion du secrétariat et d'autres activités pour la Commission consultative de la documentation hospitalière (CCDocHosp) ;
- Collecte des données DCSH 2022 ;
- Révision et mises à jour des modalités de codage version 2023.
- Mise à jour et validation des modalités de codage version 2024, avec l'intégration de la notion de séquençage des séjours hospitaliers par spécialités de prises en charge (nouvelle variable) et en parallèle, l'identification du service hospitalier (lieu). Perspectives d'utilisation de ces données en vue du renouvellement des autorisations des services hospitaliers.
- Élaboration d'une note technique précisant les modalités du mapping établi par les hôpitaux, entre les unités de soins et les services hospitaliers, tels que définis par la Table v) : « Type de service selon le classement du plan hospitalier national » (fichier mapping) et mise en application, après validation de la CCDocHosp.
- Dans le cadre d'une démarche qualité et d'amélioration continue des données collectées :
  - Réalisation des rapports de synthèse de l'audit 2021, présentation des résultats de l'évaluation de la qualité du codage ICD-10-CM & PCS et du dossier patient ainsi que proposition de recommandations d'amélioration aux établissements hospitaliers et à la CCDocHosp (Cf. Audit de codage dans le cadre du programme qualité 2021 "Module 2 : Transparence", conformément à la convention CNS/FHL, avec la collaboration de la DMC-QS).
  - Organisation de formations continues de codage ICD-10-CM&PCS (workshop de codage interactif) pour les professionnels codeurs des services de documentation médicale des centres hospitaliers ainsi que pour les



établissements hospitaliers spécialisés avec des lits de moyen séjour et ceux ayant des services avec des lits aigus, avec la collaboration des médecins des services de documentation médicale des hôpitaux et du médecin DCSH de la DISA, de la FHL et du Compétence Centre de l'Université du Luxembourg (12 octobre 2023) (Lien vers le site : <https://www.compentence.lu/news/retour-dexperience-workshop-de-codage-sur-la-documentation-hospitaliere/>).

- Poursuite de l'élaboration et de la rédaction du document d'Analyse d'Impact sur la Protection des Données et révision des processus de traitement des données.
- L'accent a été mis sur le traitement, l'exploitation et la publication des données issues de la DCSH, en vue de leur utilisation pour la stratégie nationale de santé publique :
  - Développement d'un environnement d'exploitation des données permettant de produire une série d'indicateurs de santé, utilisés pour les reporting nationaux (carte sanitaire, analyses ad hoc) ou internationaux (Benchmarking OCDE, Eurostat) (Lien vers le site : <https://stats.oecd.org/>).
  - Projet de développement d'un environnement de contrôle de la qualité des données, visant à garantir la précision et la fiabilité des données recueillies. Ce travail consiste en l'élaboration de règles et scripts de contrôle qualité sur la conformité et la cohérence des données DCSH et en la réalisation des tests de faisabilité. Par ailleurs, il a fait l'objet d'un premier aperçu sur la qualité des données DCSH 2022 et à la transmission d'un rapport à chaque centre hospitalier et aux établissements hospitaliers spécialisés ayant des services avec des lits aigus.
  - Réalisation des analyses pour le rapport de qualité des données DCSH 2021 (Lien vers le site : [https://www.dcsch.lu/files/ugd/b6de21\\_d9b713c4a2084a4cb568038b2107fca0.pdf](https://www.dcsch.lu/files/ugd/b6de21_d9b713c4a2084a4cb568038b2107fca0.pdf)).
  - Différentes utilisations secondaires des données DCSH, notamment dans le cadre de la publication future de la carte sanitaire - Édition 2023 d'indicateurs sur le Focus Enfance et d'indicateurs de la qualité en santé, avec la collaboration de l'Observatoire nationale de la santé luxembourgeois, et dans le cadre du projet de planification hospitalière et des autorisations de services avec la collaboration de l'Observatoire national de santé Suisse.
  - Participation à différentes enquêtes européennes (OECD).
- Organisation d'un Forum DCSH 2023 : conférence luxembourgeoise sur la documentation et classification des séjours hospitaliers, réalisée le 22 février 2023 à l'Université du Luxembourg sur le Campus de Belval.  
(Lien vers le site : <https://www.dcsch.lu/forum-dcsch-2023>)

### 12.3.2. Documentation des séjours COVID-19

- Utilisation secondaire des données DCSH 2020 -2021, collectées dans le cadre de la pandémie à SARS-CoV-2 de 2020 à 2021.
- Objet de l'étude : Description des séjours hospitaliers liés à la pandémie COVID-19, années 2020-2021 au Luxembourg.
- Présentation de l'étude et réalisation d'un poster affiché lors du Forum DCSH 2023 du 22 février 2023.  
(Lien vers le site : [https://www.dcsch.lu/files/ugd/b6de21\\_f3402bdf0e084ad6a943e14f5ed988cf.pdf](https://www.dcsch.lu/files/ugd/b6de21_f3402bdf0e084ad6a943e14f5ed988cf.pdf))

## 12.4. Hygiène hospitalière

### 12.4.1. Campagne nationale hygiène des mains

La DMC-QS coordonne, soutient, et organise la campagne nationale hygiène des mains qui se déroule chaque année. Cette campagne suit les préconisations de l'OMS et permet la promotion de l'hygiène des mains. Elle se matérialise annuellement par la journée mondiale de l'hygiène des mains, chaque 5 mai, et par une édition biennale avec audits pré- et post-campagne de bonnes pratiques dans différents services hospitaliers. Ces évaluations, ainsi que la mesure d'impact, sont réalisées par les cellules d'hygiène hospitalière.

L'année 2023 était une année d'audit. La DMC-QS a, entre autres :

- Conçu et assuré le suivi du matériel de communication nécessaire à la journée mondiale de l'hygiène des mains (dépliants, chartes, roll up etc.).
- Coordinné la mise en place de l'audit avec les infirmiers et infirmières hygiénistes des hôpitaux.
- Suivi le recueil de données et participé à l'amélioration de la plateforme de recueil avec les prestataires externes, notamment Sciensano (Belgique).

### 12.4.2. Prévention des infections associées aux soins

#### Point Prévalence Survey

Tous les cinq ans, l'European Centre for Disease Prevention and Control (ECDC) organise une enquête internationale de prévalence des infections associées aux soins et l'utilisation des traitements antimicrobiens dans les hôpitaux aigus. Cette enquête s'est déroulée au printemps 2023. La DMC-QS a coordonné la participation du Luxembourg à cette étude à travers différentes actions, dont :

- La réalisation des démarches administratives.
- La coordination des activités pour le Luxembourg.
- La réalisation d'une étude de validation.

#### **Projet de déploiement d'une solution informatique pour le suivi des infections associées aux soins**

Le projet consiste en la mise en place d'une stratégie de digitalisation permettant d'améliorer la qualité des données dans le cadre de la surveillance des infections associées aux soins dans les hôpitaux du pays. La DMC-QS est en charge de la mise en place d'un nouveau système national de surveillance des infections associées aux soins, permettant de produire des rapports nationaux, de transmettre ces données à l'international, ainsi que de développer et améliorer la surveillance des infections associées aux soins dans différents services hospitaliers. Au cours de l'année 2023, la DMC-QS a réalisé un état de lieux de la situation. Dans ce contexte, des rencontres avec les services de prévention et contrôle des infections des établissements hospitaliers luxembourgeois ont également été réalisées (celles-ci s'achèveront début 2024).

L'initiation de la phase de développement du projet est prévue au cours de l'année 2024 (identification du prestataire, cahier des charges, etc.).

#### **12.4.3. Groupe de travail des infirmiers hygiénistes**

La DMC-QS a animé les réunions mensuelles du groupe de travail des infirmiers hygiénistes, permettant un échange de bonnes pratiques.

### **12.5. Qualité et sécurité des soins**

#### **12.5.1. Sécurité patiente**

##### **Journée mondiale de la sécurité patiente**

La journée mondiale de la sécurité patiente fixé le 17 septembre par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), avait en 2023 comme thème « faire collaborer les patients à leur propre sécurité ». Portant le slogan « faire des patients leur propre acteur », la DMC-QS a organisé en collaboration avec le service médiateur de la santé, les actions et diverses communications soulignant les rôles que l'accompagnateur et la personne de confiance peuvent représenter dans la prise en charge du patient.

##### **Actions patient-partenaire**

Le thème choisi par l'OMS pour la journée mondiale de la sécurité patient a été mise en avant et débattue lors d'autres manifestations auxquelles nous avons portées notre soutien. En effet, en partenariat avec la Fédération des Hôpitaux Luxembourgeois (FHL), la DMC-QS a activement participé au Health Care Week ainsi qu'à la deuxième édition de la journée nationale du patient-partenaire.

##### **Travaux du comité de gestion interhospitalière**

Le Comité de Gestion Interhospitalière (CGI) donne les lignes directrices des travaux relatifs à la qualité et à la sécurité des prestations hospitalières et du système de gestion des événements indésirables. En lien avec ce sujet, la DMC-QS a réalisé une analyse qualitative des rapports annuels du système de signalement des événements indésirables (rapport CIRS) des hôpitaux. L'analyse a été effectuée sur les rapports remis durant 2022 portant sur les données de 2021.

##### **Cette analyse a conduit aux conclusions suivantes :**

- Les hôpitaux ont une politique qualité-gestion des risques et des objectif(s) stratégique(s) relative à la thématique. Les structures de pilotage et un système de gestion des événements indésirables sont en place.
- Les hôpitaux mettent en place des actions d'amélioration en faveur de la sécurité.
- L'hétérogénéité dans la classification ainsi que la présentation des données et informations recueillies et traitées par le système de signalement des événements indésirables (y compris les infections associées aux soins), ne permettent pas pour

le moment de réaliser une évaluation commune des événements indésirables.

- Suite à ces conclusions et en vue d'atteindre les objectifs de la mise en œuvre du système de gestion et de notification des événements indésirables, les actions suivantes ont été décidées :
- Adoption de la taxonomie OMS pour la classification des événements indésirables liés aux soins.
- Adoption du référentiel du National Health Service (NHS) pour l'attribution de la gravité avérée d'un événement indésirable axe patient.
- Travailler avec les personnes en charge de la thématique au sein des établissements hospitaliers inclus dans la démarche.

Ces actions vont être mises en œuvre. Ainsi, en 2023, les premiers contacts ont été pris par le DMC-QS avec les personnes en charge de la thématique au sein des établissements hospitaliers concernés.

## 12.6. Bureau du contrôle qualité luxembourgeois des laboratoires d'analyses médicales

La DMC-QS, via le Bureau du Contrôle Qualité luxembourgeois des Laboratoires d'Analyses Médicales (BCQ2L), est en charge de l'évaluation externe de la qualité des analyses des laboratoires du pays.

Ainsi la DMC-QS :

- Effectue les évaluations et les démarches qualité dans tous les laboratoires du pays, tels que l'encodage, le contrôle des résultats et la rédaction des comptes rendus de performances permettant ainsi une analyse des données au niveau national.
- Etablit chaque année le programme obligatoire et le programme facultatif d'évaluation externe de la qualité, conformément à la modifiée du 16 juillet 1984 relative aux laboratoires d'analyses médicales. La réalisation de ces programmes est sous-traitée à des organismes européens accrédités (Sciensano-Belgique, RfB-Allemagne).
- Analyse les rapports émis par les organismes prestataires à partir des résultats des laboratoires luxembourgeois.
- Analyse et gère les cas de résultats non conformes.

Ces programmes s'adressent aux 9 laboratoires d'analyses médicales du pays (publics, privés et hospitaliers) et couvrent les 6 disciplines principales des laboratoires : biochimie, hématologie, microbiologie, immunologie, biologie de la reproduction et sérologie infectieuse. En 2023, 19 programmes inter-comparaison de contrôle de qualité ont été organisés. Le BCQ2L est intervenu à 117 reprises quand un laboratoire ne remplissait pas, pour un contrôle qualité, les critères de qualité requis. Des compléments d'informations ont été demandées lorsqu'un résultat d'analyse était en dehors des intervalles attendus.

## 12.7. Réseaux de compétences - Soins intégrés

L'objectif des réseaux de compétences tel que défini dans l'article 28 de la loi modifiée du 8 mars 2018 relative aux établissements hospitaliers et à la planification hospitalière est de faciliter la prise en charge interdisciplinaire intégrée de patients présentant certaines pathologies en garantissant le respect de critères de qualité élevés par tous les intervenants, et la prise en compte des avancées médicales et scientifiques. En plus du réseau de compétences « Douleur Chronique » qui a été autorisé en 2022, une autorisation d'exploitation a été accordée pour une durée de 5 ans à deux autres projets de réseaux en 2023 : réseau de compétences en Immuno-Rhumatologie de l'Adulte et de l'Enfant (RCIRAE) et réseau de compétences maladies neurodégénératives dénommé « ParkinsonNet ».

En 2023, les travaux suivants ont été réalisés :

- Accompagner des projets de réseaux de compétences déposés pour une autorisation ministérielle afin de répondre aux critères nécessaires pour un déploiement en réseau et le respect des critères définis dans la loi. À ce titre, deux projets ont bénéficiés d'un accompagnement en vue d'une présentation au Comité de Gestion Interhospitalière (CGI).
- Travaux relatifs à la mise en place des trois réseaux de compétences autorisés dans la période d'« amorçage ». Il s'agit de la mise en place jusqu'à l'intégration des premiers patients (planification budgétaire, recrutement de l'équipe, et construction des liens entre les professionnels et les établissements).
- Suivi de la mise en place d'indicateurs permettant d'évaluer les activités des réseaux autorisés, et d'objectiver leur plus-value en tant que modèle de soin dans le système de santé.
- Poursuite de la mise en place d'une méthodologie pour le suivi budgétaire des réseaux.
- Élaboration d'un cadre standardisé et d'une méthodologie destinés à analyser les projets de réseaux déposés pour une

autorisation ministérielle.

- Élaboration des guidelines relatives à la construction des réseaux de compétences, qui s'adressent à tout les acteurs intéressés à la création d'un réseau tous au long de la rédaction de leur dossier.
- Travaux en vue de la mise en place d'un système d'échange d'informations entre les professionnels de santé au sein du réseau, dans le but de suivre les activités du réseau et son évaluation.
- Participation aux différents groupes de travail relatifs aux soins intégrés.

## 12.8. Soins primaires

### 12.8.1. Coordination des maisons médicales

En 2023, la DMC-QS a poursuivi la coordination et la gestion des quatre maisons médicales.

Pour rappel, deux nouvelles maisons médicales « les maisons médicales 2.0 ou MM 2.0 » ont été inaugurées en 2021 à Luxembourg Val Fleuri et à Belval. Ces deux MM 2.0 ont la particularité d'héberger en un même lieu différents services de l'Etat, mais aussi d'autres partenaires du domaine des soins et de la santé.

- Sont hébergés à Luxembourg Val Fleuri :
  - La permanence des médecins généralistes 7j/7 pour la région du Centre ; de 20h à 00h en semaine et de 08h à 00h les samedis, dimanches et jours fériés (convention avec l'Association de Médecins et Médecins Dentistes - AMMD) ;
  - Le service d'État d'accueil de santé pour les DPI (Demandeurs de protection internationale) et primo-arrivants au Luxembourg. Ce service est rattaché au pôle protection sanitaire de la Direction de la santé.
  - La clinique Parkinson pour le Luxembourg Institute of Health (LIH).
- Sont hébergés à Belval :
  - La permanence des médecins généralistes 7j/7 pour la région du Sud ; de 20h à 00h en semaine et de 08h à 00h les samedis, dimanches et jours fériés (convention avec l'AMMD).
  - Le service d'État d'Orthoptie ou « SOP ». Ce service est rattaché au pôle médecine préventive et santé des populations de la Direction de la santé.
  - Le service d'État d'Audiophonologie ou « SAP ». Ce service est rattaché au pôle médecine préventive et santé des populations de la Direction de la santé.
  - La Croix Rouge Luxembourgeoise pour les activités de don du sang et électrophorèse du plasma. Ce lieu est devenu le centre unique de collecte pour la région Sud.
  - Un service de consultation géré par le LIH pour la démence Alzheimer et les pathologies associées.
- La maison médicale du Nord située à Ettelbrück accueille l'activité de permanence des médecins généralistes 7j/7 pour la région du Nord ; de 20h à 00h en semaine et de 08h à 00h les samedis, dimanches et jours fériés. (convention avec l'AMMD). Elle fait l'objet d'une convention d'occupation des lieux avec le Centre Hospitalier du Nord (CHdN).
- Actuellement, des travaux sont en cours pour la création d'une MM 2.0 qui remplacera la MM 1.0 devenue aujourd'hui trop petite. Son ouverture au public est prévue courant 2025.
- La maison médicale pédiatrique située à Luxembourg-Strassen dans les locaux du Centre Hospitalier de Luxembourg (CHL) assure un service de permanence des soins de pédiatres 7j/7 pour l'ensemble du territoire ; de 18h30 à 22h30 en semaine et de 9h à 21h les samedis, dimanches et jours fériés.

Les activités de coordination des maisons médicales sont principalement :

- Suivi des travaux, comptes rendus, réunions.
- Mise en place de contrats de maintenance pour les MM 2.0 (la garantie annuelle suite à la réception des travaux étant échue) ;
- Suivi des fournisseurs et intervenants extérieurs.
- Organisation générale de l'occupation des MM 2.0 avec répartition des espaces entre les différents services et utilisateurs; Programmation et attribution des clefs ou badges d'accès en MM 2.0.
- Participation aux différents groupes de travail relatifs aux soins primaires, mise en avant du rôle des MM 2.0.
- Suivi des commandes de matériel pharmaceutique et participation aux travaux d'appels d'offres pour les pharmacies de ville, en partenariat avec le service des finances de la Direction de la santé.
- Livraisons de produits non prévus dans les conventions avec les pharmacies de ville.
- Participation à l'élaboration des appels d'offres, participation à la commission d'attribution des marchés (ménage, secrétariat,

- véhicules et chauffeurs pour visites au domicile des usagers).
- Travaux relatifs à la communication et à la diffusion d'informations en partenariat avec le service communication.
- Déplacements très réguliers dans les maisons médicales. De jour, de nuit et les week-end pour la bonne marche et tenue des infrastructures et des utilisateurs.
- Soutien logistique, informatique, organisationnel aux utilisateurs.
- Petits achats pour le fonctionnement quotidien des divers services.
- Elaboration des sacs de secours utilisés pour les sorties à domicile et contrôle des dates de péremption des produits.
- Inventaires du matériel.
- Mise en place d'un suivi de la qualité.
- Recueil et élaboration de statistiques quantitatives des passages en maisons médicales.
- Diverses études de faisabilité pour l'aménagement de locaux n'étant pas obligatoirement des maisons médicales.

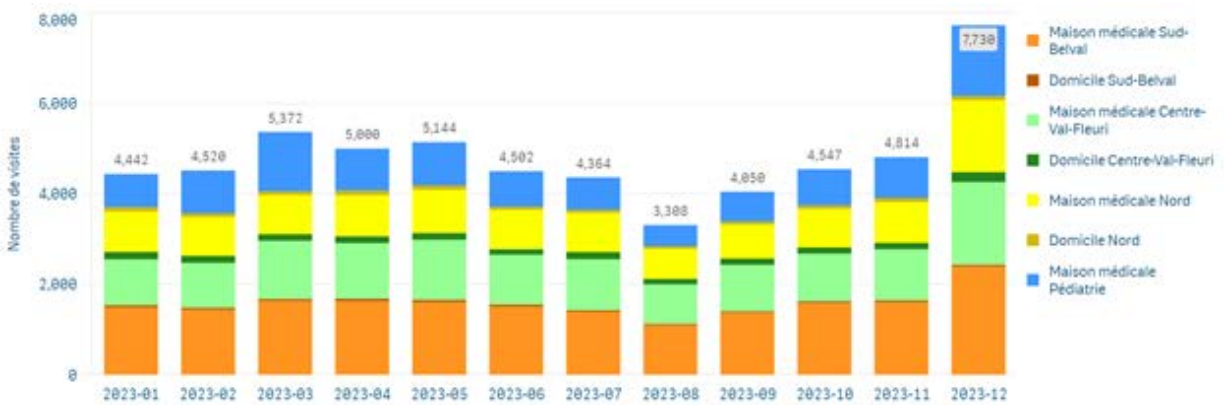
Ci-dessous sont indiquées les statistiques de passages dans les Maisons médicales pour les années 2022 et 2023 :

Tableau 1 : Statistiques de passages en Maisons médicales en 2022 et 2023

|                                           | Activité en 2022 | Activité en 2023 |
|-------------------------------------------|------------------|------------------|
| Maison médicale de ETTTELBRUCK            | 10 664           | 11 940           |
| Maison médicale de LUXEMBOURG             | 14 652           | 15 801           |
| Maison médicale de BELVAL                 | 17 871           | 19 242           |
| Maison médicale Pédiatrique de LUXEMBOURG | 11 584           | 10 811           |
| TOTAL                                     | 54 771           | 57 794           |

Pour les trois maisons médicales adultes, la progression se situe autour de + 15% sur une année, ce qui signifie que l’attractivité de ces établissements croit. On observe une légère baisse d’activité à la maison médicale pédiatrique, de l’ordre de - 5%. À noter que la fréquentation de la maison médicale pédiatrique est fortement influencée par les épidémies touchant les enfants et les nourrissons. La récurrence des maladies infectieuses chez les enfants est fortement aléatoire. Ceci est également bien illustré dans le graphique « Figure 1 ». Les maisons médicales sont fortement sollicitées au mois de décembre. En revanche, le mois d’août enregistre la fréquentation la plus faible.

Figure 1 : Consultations mensuelles 2023 par maison médicale (y compris les visites à domicile le cas échéant)



En parallèle, le service de visite à domicile, assuré par les médecins des maisons médicales entre 20h et 7h, a également été analysé. Les enregistrements indiquent qu’environ 4 à 5% des patients nécessitent un transfert aux urgences suite aux conclusions du médecin intervenant à domicile. De plus, selon les données 2023, plus de 10% des visites à domicile sont associées à des interventions

dans le cadre des procédures Réquisition Judiciaire Police, totalisant 399 cas. Enfin, 123 cas correspondent à des visites à domicile pour constater un décès. Ces éléments contribuent à la compréhension globale des activités des maisons médicales.

Tableau 2 : Nombre de visites à domicile et transferts aux urgences en 2023

|                            | Nombre de visites à domicile 2023 | Nombre de transferts aux urgences |
|----------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|
| Domicile Centre-Val-Fleuri | 1 800                             | 97                                |
| Domicile Nord              | 956                               | 46                                |
| Domicile Sud-Belval        | 521                               | 21                                |
| TOTAL                      | 3 277                             | 164                               |

### 12.8.2. Projets en cours

#### Ouverture d’une maison de la santé et de la prévention à Belval en 2024

Ce projet est en partenariat avec la division de la médecine préventive de la Direction de la santé. L’expérience acquise pour la gestion des maisons médicales par la DMC-QS a été demandée pour la gestion et la régie de cette maison de la santé et de la prévention.

Les contributions de la DMC-QS dans ce projet sont :

- Analyse des besoins, définition des contours du projet.
- Aménagement sur plans des futurs espaces.
- Réunions de chantiers avec les architectes.
- Rencontre avec les futurs utilisateurs.
- Elaboration du budget de fonctionnement.
- Rédaction de rapports à la hiérarchie.

#### Projet d’ouverture d’une maison de santé et de la prévention à Wiltz, date non définie

Ce projet était avant tout une demande de la municipalité de Wiltz pour l’ouverture d’une maison médicale. Un premier rapport non favorable de ce projet a été rendu en 2023. En revanche, un rapport favorable a été rendu pour la création d’une maison de santé et de la prévention sur le site de Wiltz.

Les contributions de la DMC-QS dans ce projet sont :

- Analyse des besoins, définition des contours du projet.
- Rencontre avec les acteurs politiques à Wiltz.
- Rapports et plans transmis à la hiérarchie pour avis.

## 12.9. Exercice des professions médicales et des autres professions de santé, promotion de la formation continue

### 12.9.1. Gestion des demandes d’agrément pour la formation continue

- En 2023, la DMC-QS a émis des avis techniques au ministère de la Santé et de la Sécurité sociale, portant particulièrement sur :
- Avis techniques pour délivrance d’un agrément par le ministère reconnaissant la formation au titre de formation continue : 24 demandes ont été traitées.
  - La procédure de demande d’agrément a été mise à jour en collaboration avec le ministère. Le formulaire, ainsi que la notice de protection de données, sont publiés sur le site : [sante.lu](https://sante.lu).
  - La procédure de demande d’agrément est en cours d’adaptation sur la plateforme [MyGuichet](https://myguichet.lu).

### 12.9.2. Implication dans les professions de santé

La DMC-QS a participé, au ministère de la Santé et de la Sécurité sociale, à diverses réunions thématiques en lien avec les activités des professionnels de certaines professions de santé. Des demandes d'avis diverses en lien avec les professions de santé ont été traitées et transmises au ministère.

### 12.10. Personnes âgées - Participation à l'étude HALT-4

En 2023, dans le cadre de son implication dans l'étude Halt-4 (étude de prévalence ponctuelle des infections liées aux soins et de l'usage d'antimicrobiens dans les établissements de long séjour, 4ème édition) des établissements de long séjour, la DMC-QS a entrepris diverses initiatives visant à assurer le bon déroulement de l'étude.

Dans le cadre des démarches administratives et de la préparation de l'étude, la DMC-QS a obtenu l'accord du Comité National d'Éthique de Recherche (CNER) et a effectué la traduction des protocoles et des questionnaires en trois langues. Un module de formation en ligne (e-learning) a été conçu, les documents pertinents ont été publiés sur [sante.lu](https://sante.lu), et un rappel des documents a été effectué avant le lancement de l'étude. De plus, la DMC-QS s'est investie dans l'instruction destinée aux formateurs et a participé activement aux groupes de travail de l'ECDC. La DMC-QS a également géré la collecte des inscriptions et la gestion des données pour la participation à l'étude.

La journée de formation intitulée "Les établissements de long séjour au cœur des préoccupations sanitaires", tenue le 8 juin 2023 à la maison d'accueil des Sœurs Franciscaines, a été un événement marquant. Elle comprenait un atelier pratique le matin animé par Madame Katrien Latour, destiné aux professionnels participant à l'étude HALT-4, ainsi que des conférences l'après-midi présentées par le Professeur Céline Pulcini et Monsieur Carl Suetens, dévoilant les résultats de HALT-1, -2 et -3 et leurs mise en application. La présence de 84 participants, incluant des médecins et des représentants des gestionnaires de long séjour, a contribué à enrichir les échanges.

Les sessions de formation ont constitué une étape essentielle et se sont déroulées au sein de la Direction de la santé et sur demande des gestionnaires, dans trois établissements, formant ainsi près d'une centaine de professionnels.

La collecte de données a été échelonnée du 4 octobre au 4 décembre 2023, pour assurer une collecte exhaustive auprès de 50 établissements, tout en offrant une flexibilité temporelle à ces derniers, nécessitant parfois des trajets allant jusqu'à 65 km par jour.

La transmission des données recueillies a été réalisée par l'encodage dans la base de données Tessa, suivie d'une validation par l'équipe de l'ECDC.

Le feedback par institution en français et allemand est attendu pour l'année 2024.

Ces initiatives démontrent l'engagement de la DMC-QS à garantir le succès de sa participation à l'étude HALT-4.

### 12.11. Plaintes, opérations administratives de surveillance et contrôle, procédures relevant de la fonction d'officier de police judiciaire

Dans le cadre de la loi modifiée du 21 novembre 1980 portant organisation de la Direction de la santé, les médecins de la Direction de la santé ont qualité d'officier de police judiciaire pour constater les infractions aux lois et règlements en matière de santé publique. Ils peuvent aussi être amenés à diligenter des enquêtes administratives à la suite de plaintes de patients, de professionnel ou sur demande d'institutions.

Au 31 décembre 2023, la division gérait 34 dossiers, actuellement toujours en cours de traitement, répartis de la manière suivante :

- 23 dossiers (68% du total) avec une composante juridique, traités en collaboration avec le service juridique de la Direction de la santé.
- 14 dossiers (41% du total) relevant de la fonction-qualité d'officier de police judiciaire, en cours de transmission au parquet de Luxembourg. L'entièreté de ces dossiers ont été traités avec l'aide du service juridique de la Direction de la santé.

Durant l'année 2023, jusqu'au 31 décembre, 37 dossiers ont été traités et classés, ce qui nous permet d'en déterminer la nature comme suit :

- 19 dossiers (51%) classés suite à des consultations pour avis sur des questions juridiques et/ou légales provenant de



diverses sources, notamment les citoyens et le ministère de la Santé et de la Sécurité sociale.

- 7 dossiers (19%) liés à des cas d'exercice illégal de la médecine ou d'autres professions de santé réglementées.
- 5 dossiers (14%) concernant des violations du code de déontologie médicale ou professionnel.
- 6 dossiers (16%) relatifs à des plaintes de patients contre des professionnels de santé ou des institutions.
- 15 dossiers (soit 41% du total), ont été traités en étroite collaboration avec le service juridique de la Direction de la santé.

Les dossiers traités émanent principalement des déclencheurs suivants :

- D'un professionnel de santé ou d'un citoyen avec une question ou une dénonciation (68% des dossiers).
- Organisme public ou d'état pour 30% des dossiers.
- Des médias (2% des dossiers).

## 12.12. Biovigilance

### 12.12.1. Tissus et cellules

En 2023, le programme de recensement national des établissements de tissus (ET) s'est poursuivi sous la direction du team tissus et cellules (T&C-Team) de la DMC-QS. Au cours de l'année, le T&C-Team a instruit six dossiers d'agrément de nouveaux ET, réalisé les opérations administratives de surveillance et contrôle (OASC) associées, et rédigé sept rapports d'inspection. D'autres OASC ont concerné les ET luxembourgeois déjà agréés, englobant des opérations préliminaires, des inspections, des contrôles documentaires et des évaluations de conformité aux exigences légales et réglementaires. Quatre rapports ont été rédigés à cet égard.

En outre, en 2023 le T&C-Team a traité trois demandes exceptionnelles de distribution directe de tissus et cellules en vue de la transplantation immédiate à un receveur, rédigeant les avis urgents correspondants.

Le volet luxembourgeois du registre européen des ET a été actualisé et les outils de travail (checklists spécifiques standardisées) ont été mis à jour.

Le T&C-Team a également pris en charge la collecte des rapports annuels d'activités 2022 émanant des ET agréés au Luxembourg, il a analysé les données et les a transmises de manière globalisée au réseau EURO CET (Commission européenne). De plus, la collecte et à l'analyse des données 2022 relatives aux incidents et réactions indésirables graves (SARE) ont été effectuées, avec leur transmission globalisée au SoHO team du DG Santé (Commission européenne).

Par ailleurs, le T&C-Team a participé à l'analyse et à la gestion des alertes rapides (RATC) échangées entre les autorités nationales compétentes (ANC) européennes via une plateforme électronique dédiée. En outre, le T&C-Team a contribué à l'avancement de l'agenda européen en matière de substances d'origine humaine destinées à l'application humaine (SoHO), en assurant non seulement la participation du pays à plusieurs enquêtes internationales, mais aussi sa collaboration avec les autres ANC européennes dans le cadre de plusieurs projets supra-nationaux. Notamment, dans le cadre du réseau SoHO-Net, le T&C-Team a représenté le Luxembourg lors d'une réunion de travail auprès de l'European Centre for Disease Prevention and Control (ECDC) à Stockholm.

Aussi, une délégation luxembourgeoise a participé aux deux réunions des ANC européennes à Bruxelles, ainsi qu'au meeting annuel du comité européen sur la transplantation des organes et des tissus et cellules (CD-P-TO) à Santander.

### 12.12.2. Avis techniques sur les utilisations d'organismes génétiquement modifiés (OGM) en milieu confiné

En 2023, la DMC-QS a repris les missions relatives aux opérations administratives de surveillance et contrôle (OASC) des établissements qui utilisent des organismes génétiquement modifiés (OGM) dans le milieu confiné. Les entités concernées sont, généralement, des laboratoires de recherche. Les OGM consistent, le plus souvent, en des micro-organismes génétiquement modifiés (MGM), servant aux laboratoires pour approfondir leurs connaissances sur certains mécanismes cellulaires et moléculaires. Cela s'avère très bénéfique, par exemple, dans la recherche contre le cancer ou contre certaines maladies dégénératives.

Lorsqu'un établissement envisage une utilisation confinée d'OGM, il introduit une demande auprès du ministère de la Santé et de la Sécurité sociale. Ce dernier transmet le dossier à la DMC-QS, laquelle réalise des OASC adaptées (inspections ad hoc et analyses documentaires) permettant de vérifier la conformité des installations aux exigences minimales liées à la classe de confinement concernée, et visant à s'assurer que l'utilisation envisagée n'entraîne pas d'effets négatifs pour la santé humaine et pour l'environnement. Chaque OASC se termine par la rédaction d'un avis technique à l'intention du Ministère précité, fournissant à ce dernier les éléments nécessaires pour statuer sur la demande.

### 12.12.3. Don d'organes

Pour l'année 2023, sept prélèvements ont été effectués au Luxembourg. La promotion du don d'organes a eu lieu lors de la journée du don le 9 octobre 2022. Le suivi des conventions et le contrôle des factures relatives à ce dossier ont été effectués.

La DMC-QS a participé à la formation continue dispensée par Luxtransplant et destinée aux référents don d'organes des différents hôpitaux. Dans un objectif d'amélioration continue, des indicateurs en relation avec le don d'organes ont été développés pour l'année 2023. Les chiffres seront publiés au cours de l'année 2024.

### 12.13. Recherche clinique

En vertu de l'article 27 de la loi modifiée du 8 mars 2018 relative aux établissements hospitaliers et à la planification hospitalière concernant les essais, études ou expérimentations cliniques non médicamenteuses sur l'être humain, la DMC-QS a avisé au total 32 études pour autorisation préalable du ministre de la Santé et de la Sécurité sociale.

Autres projets gérés par la DMC-QS :

Subventions médecins-chercheurs et subventions Projet de Recherche Clinique (PRC).

- Dans ce cadre, la DMC-QS a effectué :
  - La revue et la modification du cahier des charges (PRC et médecins-chercheurs).
  - La revue et la modification des annexes (formulaire de demande de subvention et templates de rapport (pour PRC et médecins-chercheurs).
  - La rédaction de la lettre d'information pour les établissements hospitaliers (pour PRC et médecins-chercheurs).
  - La recherche et la proposition d'intervenants externes pour le comité d'évaluation et décision sur la composition finale du comité d'évaluation (pour PRC et médecins-chercheurs).
  - Participation au comité d'évaluation des experts.
  - La préparation de la checklist et de la grille d'évaluation des projets soumis (pour PRC et médecins-chercheurs).
  - L'analyse des neuf dossiers de candidatures (6 dossiers pour le PRC et 3 pour les médecins-chercheurs).
- Suivi des projets de recherches délégués au LIH.

### 12.14. Secrétariat général

Le secrétariat général a assuré le suivi des différentes tâches de la division. Qu'il s'agisse de la gestion des courriers, des demandes d'avis, des questions parlementaires, de la gestion du budget ou des engagements. Il a assuré le traitement de 1136 tâches répertoriées dont :

- 489 tâches attribuées à la DMC-QS se répartissant comme suit :
  - 30 questions parlementaires.
  - 16 demandes de participation à des entrevues et nécessitant la préparation de notes techniques de position ou de discours.
  - 23 projets hospitaliers.
  - 24 demandes d'agréments – formation continue.
  - 396 autres sujets (demandes informations, hôpitaux, laboratoires, maisons médicales, commissions, ...).
- 16 demandes pour obtention de signes distinctifs.
- 409 demandes d'indemnisation - service de remplacement pédiatres.
- 222 factures - maisons médicales Luxembourg Val Fleuri et Belval.

### 12.15. Représentation et travaux dans différentes commissions

La DMC-QS assure un rôle représentatif dans différents comités, commissions, groupe de travail locaux, nationaux ou internationaux. Entre autres, la DMC-QS participe aux comités et commissions suivants (liste non exhaustive) :

Comité européen transplantation organes ; Comité d'évaluation de la convention Etat-AMMD-continuité des soins Maisons de Soins et CIPA ; Comité de gestion PET-Scan ; Comité national antibiotiques ; Commission consultative de la documentation hospitalière ; Commission consultative des laboratoires ; Commission de nomenclature ; Conseil scientifique du Domaine de la santé et plusieurs de ses groupes de travail ; Conseil scientifique - urgences pédiatriques ; Conseil scientifique - INCCI ; Groupe de travail des infirmiers hygiénistes ; Groupe de travail Urgences ; Groupe de travail CBRN ; Groupe de travail dons de moëlle ; NCER-PD - Steering Committee ; Joint Health group - OTAN ; Groupe de travail d'Alzheimer Europe

## 13. Division de la médecine sociale, des maladies de la dépendance et de la santé mentale

La loi du 24 novembre 2015 modifiant la loi modifiée du 21 novembre 1980 portant sur l'organisation de la Direction de la santé définit les missions de la division de la médecine sociale, des maladies de la dépendance et de la santé mentale :

- « La division de la médecine sociale, des maladies de la dépendance et de la santé mentale a compétence pour toutes les questions concernant la planification, l'organisation, l'orientation et la surveillance médico-sociale en cas de maladies de la dépendance, en particulier des toxicomanies, ainsi qu'en cas de maladies psychiques et de problèmes médico-psycho-sociaux ».
- La division de la médecine sociale, des maladies de la dépendance et de la santé mentale est également en charge de veiller à l'application de la loi modifiée du 8 septembre 1998 réglant les relations entre l'Etat et les organismes oeuvrant dans les domaines social, familial et thérapeutique (loi ASFT), de gérer les relations avec les organismes conventionnés et de contrôler le respect de la « convention pour services dans les domaines médico-social et thérapeutique » par les organismes gestionnaires.
- Dans le cadre de la loi du 20 juillet 2018 portant création de Centres de compétences en psycho-pédagogie spécialisée en faveur de l'inclusion scolaire et modification de 1) la loi modifiée du 06 février 2009 portant organisation de l'enseignement fondamental et de 2) la loi modifiée du 15 juillet 2011 visant l'accès aux qualifications scolaires et professionnelles des élèves à besoins spécifiques, les Centres sont placés en ce qui concerne le volet médical sous l'autorité du ministre ayant la santé dans ses attributions. Un médecin de la division de la médecine sociale, des maladies de la dépendance et de la santé mentale assure la prise en charge de ce volet médical.

### 13.1. Priorités stratégiques et positionnement de la division

#### 13.1.1. Les priorités stratégiques

Afin de soutenir la réalisation de ses missions, la division de la médecine sociale, des maladies de la dépendance et de la santé mentale focalise ses priorités stratégiques sur les points suivants :

- Le suivi des gestionnaires ayant une convention dans le cadre de la loi ASFT : présence accrue sur le terrain pour contrôler la conformité des prestations auxquelles s'est obligé l'organisme gestionnaire avec la « convention pour services dans les domaines médico-social et thérapeutique » et notamment la qualité de la prise en charge de la population cible et une utilisation judicieuse des moyens mis à disposition par le ministère de la Santé.
- La gestion des dossiers de demandes de subsides de l'Etat pour personnes indigentes en grande augmentation en raison du contexte socioéconomique et des vagues de réfugiés accueillis au pays pour raisons politiques ou économiques.

#### 13.1.2. Composition de l'équipe et collaborations

- En 2023, la composition de la division de la médecine sociale, des maladies de la dépendance et de la santé mentale a changé.
- L'équipe est constituée au 31/12/2023 de 7 personnes soit 6 ETP : un secrétariat, le coordinateur national drogues, un employé assistant pour le secteur addictologie, une assistante sociale, une spécialiste en sciences humaines, deux médecins (dont un détaché du pôle faisant fonction de chef de division).
- 3 recrutements sont attendus durant le premier trimestre 2024 pour renforcer l'équipe et lui permettre de remplir l'ensemble des missions (un psychiatre, une psychologue, une employée pour soutien technico-administrative).
- Pour mener à bien ses missions, la division travaille en collaboration étroite avec :
- Les équipes de la Direction de la santé (service des plans nationaux, pôle prévention, pôle innovation, autres divisions du pôle soins de santé)
- le ministère de la Santé.
- le ministère de la Famille.
- Les gestionnaires ayant un agrément et une convention dans le cadre de la loi ASFT.

## 13.2. Présentation des activités courantes

Outre les activités de coordination et de secrétariat, les activités courantes sont les suivantes :

- Gestion des conventions signées entre le ministère de la Santé et les organismes gestionnaires dans les domaines social, familial et thérapeutique conformément à la loi modifiée du 8 septembre 1998 réglant les relations entre l'Etat et les organismes œuvrant dans les domaines social, familial et thérapeutique.
- Identification des besoins dans les domaines d'application de la loi ASFT relevant de la compétence du ministère de la Santé et initiation de projets pour y répondre en tenant compte de tous les services actifs sur le terrain et des contraintes budgétaires.
- Contrôle de l'exécution des prestations auxquelles s'est obligé l'organisme gestionnaire dans le cadre de la "Convention pour services dans les domaines médico-social et thérapeutiques".
- Contrôle de l'application de la loi modifiée du 8 septembre 1998 réglant les relations entre l'Etat et les organismes œuvrant dans les domaines social, familial et thérapeutique et du règlement grand-ducal y relatif. Surveiller et contrôler la conformité des activités des services conventionnés avec les dispositions de la loi. Il s'agit des activités suivantes:
  - L'accueil et l'hébergement de jour et/ou de nuit de plus de trois personnes simultanément.
  - L'offre de services de consultation, d'aide, de prestation de soins, d'assistance, de guidance, de formation sociale, d'animation ou d'orientation professionnelle.
  - La santé mentale dans différents domaines; ainsi que l'organisation et la coordination d'actions en lien avec le domaine de la psychiatrie.
  - L'organisation et la coordination des actions dans le domaine des drogues et des toxicomanies.
  - Divers autres domaines souvent en relation avec des maladies chroniques.
- Avis techniques pour les agréments sollicités dans le cadre de la loi ASFT ou sur demande de la CNS pour les demandes de forfaits journaliers de prise en charge des frais d'assistance psycho-socio-éducative des personnes protégées à leur lieu de vie (forfait W10)
- Accompagnement social des familles pour les enfants à besoin spécifiques au sein des CDI en collaboration avec l'équipe du centre de rééducation du CHL.

Pour la politique de santé en rapport avec ces domaines ainsi que les rapports d'activité des services conventionnés avec le ministère de la Santé, il est référé au chapitre "Services conventionnés".

La division de la médecine sociale est en charge également de la gestion de subsides à des particuliers indigents qui sont dans l'impossibilité de payer leur part pour l'achat de médicaments, en cas de traitement médical, ou autres.

Les activités courantes de la division de la médecine sociale, des maladies de la dépendance et de la santé mentale en 2023 :

| Type d'activité                                                             | Volume traité en 2023                                             |
|-----------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|
| Demandes de subsides                                                        | 745 demandes traitées (dont 248 demandeurs protection temporaire) |
| Formations réalisées                                                        | 3                                                                 |
| Réunions (thématiques sociales, commissions, CUSS)                          | 56                                                                |
| Agrément visites (convention ASFT ou pour forfait W10)                      | 82                                                                |
| Consultations dans le cadre des centres de compétences (assistante sociale) | 146                                                               |

Nombre d'associations et structures par domaine d'intervention (une association peut avoir plusieurs antennes)

| Domaine d'intervention    | Nombre d'asbl suivies |
|---------------------------|-----------------------|
| Médecine sociale          | 9                     |
| Santé mentale             | 10                    |
| Maladies chroniques       | 7                     |
| Maladies de la dépendance | 10                    |

### 13.3. Domaine des drogues et addictions

La division de la médecine sociale, des maladies de la dépendance et de la santé mentale a assuré les activités suivantes en 2023 :

- Coordination nationale de la lutte contre les drogues et les addictions associées.
- Participation à l'élaboration des plans d'action gouvernementaux en matière de lutte contre les drogues d'acquisition illicite et les addictions associées.
- Développement continu de la stratégie nationale en matière de lutte contre les drogues d'acquisition illicite et les addictions associées en vue d'y intégrer des plans d'action spécifiques relatifs aux drogues illicites, à l'alcool, au tabac et aux addictions non liés à l'abus de substances.
- Surveillance de la mise en œuvre des plans d'action gouvernementaux en matière de drogues et addictions associées
- Groupes de travail thématiques sur des mesures spécifiques à mettre en œuvre dans le cadre du plan d'action national drogues et addictions associées.
- Surveillance du Programme national de traitement de la toxicomanie par substitution.
- Gestion du registre national de traitement de la toxicomanie par substitution (REGITOX).
- Gestion et développement du Système d'alerte précoce national en matière de nouvelles drogues et modes de consommation émergents.
- Contribution aux et validation des travaux du point focal national de l'Observatoire Européen des Drogues et des Toxicomanies (OEDT).
- Elaboration de cahiers de charges pour marchés publics.
- Gestion des commandes et stock de matériel de "safer use" pour personnes toxicodépendantes, distribué par les associations spécialisées conventionnées.
- Gestion et contrôle de l'exécution de la ligne budgétaire 14.1.12.311: Participation de l'Etat aux frais du programme de lutte contre les drogues et le SIDA.
- Réalisation et/ou développement des projets élaborés en collaboration avec le secteur conventionné dans le domaine de la médecine sociale et des maladies de la dépendance.
- Elaboration et adaptations de concepts pour améliorer la prise en charge : salles de consommation supervisées de drogues, traitement assisté à la diacétylmorphine, logements bas-seuil – Housing first pour usagers de drogues à besoins médicaux accrus, permanences médicales et traitement de substitution bas-seuil, centre thérapeutique pour mineurs souffrant de troubles de l'addiction, etc.
- Contribution au déploiement du Catalogue de mesures sur la problématique de la criminalité liée aux stupéfiants au Luxembourg avalisé par le gouvernement en 2021 et présentation des mesures relevant du champ de compétence du ministère de la Santé à différentes occasions (e.g. Commissions parlementaires, Conférences régionales, etc.).
- Couverture de différents comités et commissions pour le volet drogues et addictions.
- Couverture de plateformes – secteur conventionné (ASFT) pour les structures en lien avec la thématique.
- Collaboration aux projets législatifs et réglementaires.
- Rédaction de projets de réponses aux questions parlementaires et de notes et avis sur la thématique.
- Membre actif de la "Task Force cannabis".
- Présentation de l'état d'avancement du dossier « Cannabis à des fins non médicales » à différentes occasions.
- Présidence du Comité Interministériel Toxicomanies (GIT).
- Présidence de la Commission nationale de surveillance des traitements de la toxicomanie par substitution.
- Collaboration avec la division de la pharmacie et des médicaments dans le cadre des procédures d'autorisation de mises sur le marché de certains médicaments et de la digitalisation future des prescriptions de traitement de la toxicomanie par substitution.
- Travaux de recherche en matière de drogues et addictions.
- Représentation au niveau national et international (Conseil UE, Groupe Horizontal Drogues, Conseil de l'Europe, Groupe Pompidou, Expert EMCDDA, CA OEDT, etc.).

### 13.4. Domaine de la psychiatrie et de la santé mentale

La division de la médecine sociale, des maladies de la dépendance et de la santé mentale a assuré les activités suivantes en 2023 :

- Contribution à des projets de développement du secteur de la psychiatrie extrahospitalière conventionnée

(selon l'ancien service d'action socio-thérapeutique - AST - créé en 1985) vers un secteur de santé mentale, regroupant les différents niveaux de la santé mentale (et non seulement psychiatrique), les différents domaines psychiatriques (secteur hospitalier dont réhabilitation, secteur extra-hospitalier) ainsi que les domaines de la promotion, prévention, prise en charge thérapeutique

- Réalisation et/ou développement des projets élaborés en collaboration avec le secteur conventionné dans le domaine de la médecine sociale et celui de la réforme et de la décentralisation de la psychiatrie et de la santé mentale.
- Encadrement et déploiement des ateliers thérapeutiques (création de l'atelier thérapeutique Co-Labor à Remerschen)
- Coordination des actions issues du plan national de prévention du suicide au Luxembourg, thématique élargie à la dépression durant la mise en place d'action par le Service d'Information et de Prévention de la LIGUE : participation à la création du guide de postvention suicide.
- Coordination de certaines actions issues de l'élaboration d'un plan d'action national contre le mésusage de l'alcool, adopté par le Conseil du gouvernement début 2020, participation au plan PALMA
- Collaboration aux projets législatifs et réglementaires, collaboration aux réponses aux questions parlementaires touchant à la santé mentale/psychiatrique/psychothérapeutique/santé mentale
- Collaboration et prise en charge de plaintes de patients avec symptomatologie rentrant dans le cadre de troubles psychiques/ psychiatriques
- Suivi des connaissances et des pratiques scientifiquement validées en matière de santé mentale, médicaments psychotropes avec adaptation des projets contribuant à la réforme de la psychiatrie et de la santé mentale
- Présence dans différentes commissions pour les volets santé mentale et psychiatrie:
- Commission médicale de l'ADEM qui se positionne sur le statut du travailleur handicapé pour le volet psychiatrique
- Commission Nationale d'Inclusion
- Coordination des actions en lien avec la poursuite du plan national de prévention du suicide 2015-2019
- Implémentation du plan national santé mentale validé en juillet 2023
- Représentation du Ministère de la santé au sein du Comité interministériel pour le plan d'action national pour la mise en œuvre de la Convention relative aux droits des personnes handicapées (plan Handicap) soit 23 réunions dans le cadre de la mise en œuvre des actions de ce plan pour le domaine de la santé.

## 14. Division de la pharmacie et des médicaments

### Missions

La loi modifiée du 21 novembre 1980 portant organisation de la Direction de la santé définit les missions de la division de la pharmacie comme suit : « La division de la pharmacie et des médicaments a compétence pour toutes les questions relatives à l'exercice de la pharmacie ainsi que pour les questions relatives aux médicaments et produits pharmaceutiques en général et en particulier leur fabrication, leur contrôle, leur mise sur le marché, leur publicité, leur distribution, leur importation et leur exportation. Sa compétence s'étend également aux précurseurs des stupéfiants, aux produits cosmétiques, ainsi qu'aux dispositifs médicaux. »

### 14.1. Organigramme et gestion de la qualité

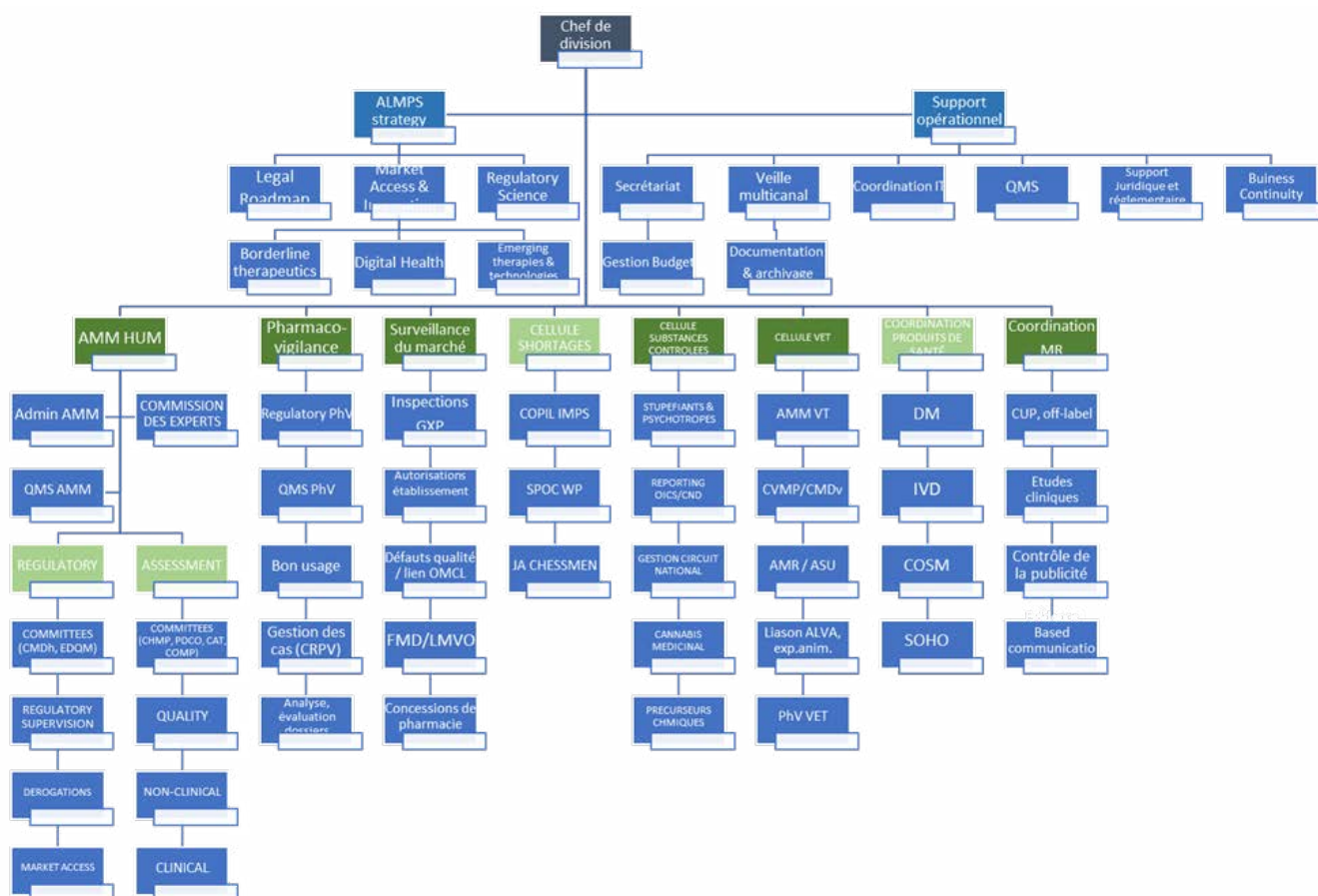
#### 14.1.1. Organigramme

La structuration des activités de la division de la pharmacie et des médicaments (DPM) s'est poursuivie en 2023 avec les fonctions d'autorité compétente nationale en matière de médicaments et produits de santé :

- S'assurer que tous les établissements de fabrication, d'importation, d'exportation, de vente en gros et de distribution de médicaments sont autorisés (GMP, GDP).
- Avant la commercialisation des médicaments, évaluer leur innocuité, leur efficacité et leur qualité.
- Surveiller la qualité et l'innocuité des médicaments sur le marché afin d'empêcher que les médicaments nocifs, de qualité inférieure ou contrefaite ne parviennent pas au public.
- Inspecter et contrôler régulièrement le marché informel, y compris le commerce électronique, pour prévenir le commerce illégal de médicaments et produits de santé.



- Surveiller la publicité et la promotion des médicaments, et fournir des informations indépendantes sur leur utilisation rationnelle au public et aux professionnels.
- Donner avis relatif à l'autorisation d'investigation cliniques et surveiller le marché des dispositifs médicaux.
- Surveiller le marché des produits cosmétiques.
- Participer aux réseaux de réglementation et aux réunions internationales des autorités de réglementation des médicaments, des dispositifs médicaux et des produits cosmétiques pour discuter de questions d'intérêt et de préoccupation mutuelles, \$ faciliter l'échange d'informations en temps opportun et promouvoir la collaboration.
- Surveiller et évaluer la performance pour évaluer si les objectifs réglementaires perçus ont été atteints, identifier les faiblesses et prendre des mesures correctives (QMS).



7

#### 14.1.2.5. Gestion de la qualité

Le système de gestion de la qualité (QMS), créé selon le modèle européen BEMA des chefs d'agence HMA (Heads of Medicines Agencies), a été étoffé et a été poursuivi en 2023 par l'élaboration ou la révision de 21 documents « Qualité ».

### 14.2. Processus d'autorisations de mise sur le marché (AMM)

#### 14.2.1. Médicaments à usage humain

##### Nouvelles AMM

269 nouvelles AMM toutes procédures confondues ont été traitées. De plus, il y a eu 186 nouvelles soumissions de dossiers d'AMM (procédures qui ne sont partiellement pas encore clôturées). Ces nouvelles AMM ont été présentées à la commission d'experts chargée d'émettre un avis sur les demandes d'autorisations de mise sur le marché. La commission s'est réunie une fois par mois en 2023.



## Cycle de vie des médicaments

- 2907 variations mineures ou type I, 603 variations majeures ou type II, 97 demandes de renouvellement d'AMM et 135 suppressions d'AMM (numéros nationaux).

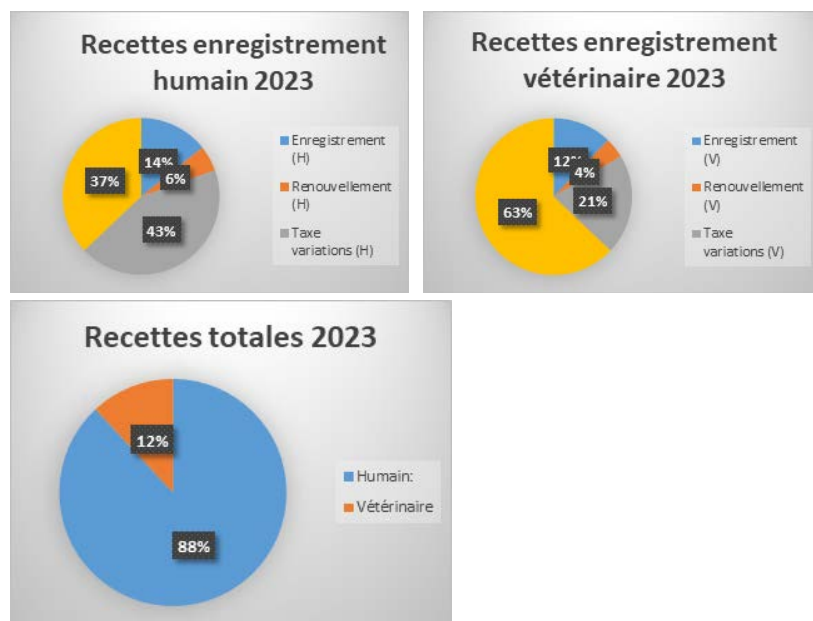
## Autres dossiers liés à l'AMM

28 demandes de Certificat de Produit Pharmaceutique (CPP), 36 avis de dérogations à l'AMM, 216 mises hors marché définitives (numéros nationaux) et 502 échanges de mail pour support règlementaire. Toutes les demandes ont été traitées et archivées électroniquement.

### 14.2.2. Médicaments vétérinaires

- Voir section 10.1.

| Recettes liées aux AMM |          |
|------------------------|----------|
| Humain                 | 1162400€ |
| Vétérinaire            | 157000€  |
| Total                  | 1319800€ |



### 14.2.3. Représentation et participation aux comités européens

- Participation aux réunions mensuelles, aux comités de l'Agence européenne des médicaments (EMA), du réseau des chefs d'agence (HMA, comité CMDh), ainsi que des groupes de travail dédiés au plan de travail pluriannuel du réseau européen des agences réglementaires :
- CHMP (Committee for Medicinal Products for Human Use), 11 réunions à 5 jours chacune.
- CMDh (Coordination Group for Mutual Recognition and Decentralised Procedures) (11 réunions de 2-3 jours chacune).
- PDCO (Paediatric Committee) (11 réunions de 3 jours chacune).

### 14.3. Sécurité et bon usage des médicaments (pharmacovigilance)

#### 14.3.1. Notification d'effets indésirables en 2023

Au total, 177 déclarations de pharmacovigilance (PV) ont été collectées et documentées par la DPM en collaboration avec le Centre Régional de Pharmacovigilance (CRPV) de Nancy et transmises à EudraVigilance, base de données européenne.

#### Situations spéciales

Enregistrement de 40 cas de situations spéciales telles que des erreurs médicamenteuses, usage hors AMM ou encore abus médicamenteux. Parmi ces 40 cas, 26 concernaient des situations d'abus ou de mésusage dans un contexte d'ordonnance falsifiée. Un suivi renforcé des cas d'abus et de mésusage a été mis en place, notamment par le suivi des notifications de suspicion d'ordonnances falsifiées et l'élaboration d'une brochure de sensibilisation à destination des pharmaciens.

#### 14.3.2. Suivi rapproché de populations spécifiques : suivi des femmes enceintes vaccinées contre la COVID-19

Dans le cadre d'un suivi renforcé de pharmacovigilance, les femmes enceintes ayant été vaccinées durant leur grossesse contre la COVID-19 ont été systématiquement recontactées après leur accouchement afin de s'assurer qu'il n'y avait pas eu d'effet indésirable pour elle ou pour leur enfant, lié à leur vaccination durant leur grossesse. Certaines déclarations d'événements indésirables rapportés par les patientes et nécessitant une expertise approfondie ont fait l'objet d'une analyse spécifique en vue d'évaluer le lien potentiel entre ce dernier et la vaccination. En 2023, aucun signal nécessitant la modification des recommandations actuelles n'a été mis en évidence. Un rapport détaillé est en cours de rédaction pour décrire les travaux effectués lors de ce suivi rapproché et exposer les conclusions des experts.

#### 14.3.3. Système Qualité PV

Collaboration avec le CRPV de Nancy pour le traitement et le contrôle qualité des déclarations des effets indésirables liés à l'utilisation de médicaments humains, pour le territoire luxembourgeois et leur enregistrement dans la base de données européenne de pharmacovigilance (EudraVigilance).

#### 14.3.4. Plan de gestion des risques et questions réglementaires

- 79 dossiers relatifs aux activités additionnelles de minimisation des risques (RMA, Risk Minimisation Activities) posées comme conditions à l'AMM de certains médicaments ont été soumis pour approbation.
- 26 communications directes aux professionnels de la santé (DHPC, Direct Healthcare Professional Communication) ont été traitées par le service. Les motifs d'envoi concernent dans la plupart des cas des recommandations pour la gestion de traitement des patients en raison des tensions d'approvisionnement de certains médicaments, de nouvelles recommandations pour prévenir ou traiter les effets indésirables ainsi que de nouvelles informations importantes sur l'utilisation du médicament.
- 2 communications de sécurité additionnelles ont été diffusées par la DPM : 1 courrier concernant la sécurité des médicaments utilisés dans le traitement de l'épilepsie pendant la grossesse ainsi qu'une communication rappelant le bon usage du produit Ozempic.
- Environ 49 échanges relatifs à des questions réglementaires et questions presse ont été comptabilisés.
- 222 contacts ont été mis à jour dans le registre des personnes responsables de la PV chez les titulaires d'AMM (industriels).

#### 14.3.5. Mise en place du suivi des NUI (informations non urgentes)

Poursuite des travaux de suivi des signaux de pharmacovigilance au niveau européen via l'outil EPITT (European Pharmacovigilance Issues Tracking Tool) qui permet le suivi des sujets de sécurité des médicaments, y compris discussions et recommandations du PRAC. Échanges et suivi d'informations sur de potentiels problèmes de sécurité aux médicaments commercialisés dans Espace économique de l'Union Européenne via fonctionnalité dite « informations non urgentes » (NUI : Non Urgent Information) : 23 NUIs envoyées par d'autres États membres.

### 14.3.6. Coopération internationale

Coopération avec l'autorité compétente belge (AFMPS). 2 groupes de travail ont été mis en place pour les activités de pharmacovigilance :

- Groupe de travail sur le bon usage du médicament, avec réalisation d'une enquête en ligne commune aux deux pays, portant sur l'évaluation des connaissances des professionnels de la santé, des réactions de photosensibilité et des mesures additionnelles de minimisation des risques associés à un médicament. Les résultats de l'enquête ont été publiés sur le portail Santé du ministère de la Santé et de la Sécurité sociale.
- Groupe de travail sur les inspections liées aux bonnes pratiques de pharmacovigilance (GVP, Good Pharmacovigilance Practices) et participation à 3 inspections GVP menées par les inspecteurs de l'AFMPS, au sein de firmes pharmaceutiques ayant des Autorisations de mise sur le marché (AMM) en Belgique et au Luxembourg.

### 14.3.7. Représentation internationale et participation à des comités et groupes de travail thématiques

- Le PRAC (Pharmacovigilance Risk Assessment Committee), comité de pharmacovigilance de l'Agence européenne des médicaments (EMA) : participation aux 12 réunions plénières tenues 4 jours par mois, aux réunions dans le cadre de la présidence européenne et participation à 9 demi-journées de réunions à distances sur des sujets organisationnels.
- Le groupe de travail QRD (Quality Review of Documents), qui fournit un support aux comités scientifiques de l'EMA ainsi qu'aux industriels sur les aspects linguistiques de l'information produite des médicaments : réunions 4 jours par an.
- Le groupe de travail WGCP (Working Group for Communication Professionals) du HMA (Heads of Medicines Agencies) : communications alignées, au sein du réseau des Agences des médicaments des pays européens, sur le bon usage et la sécurité des médicaments.

### 14.3.8. Formation, communication et sensibilisation

- Organisation de 4 sessions de formation à la pharmacovigilance pour les collaborateurs internes DISA/MISA (18 participants) et un rappel lors de la formation Cannabis dispensée aux médecins prescripteurs. Publication de 2 rapports de suivi des effets indésirables des vaccins contre la COVID-19 sur le site infoVAXX.lu. De nombreuses actions de sensibilisation ont été menées au cours de l'année 2023, dont :
- Organisation de la campagne MedSafetyWeek, semaine mondiale de sensibilisation à la pharmacovigilance, organisée annuellement par l'Uppsala Monitoring Center de l'Organisation mondiale de la Santé.
- Organisation de plusieurs séances de formation et d'informations à la pharmacovigilance et au bon usage des médicaments.

## 14.4. Substances psychotropes et stupéfiants

### 14.4.1. Gestion du processus de délivrance d'autorisations d'importation et d'exportation de substances contrôlées conformément aux traités de contrôle des drogues

- Les demandes d'autorisations d'importations sont générées à l'aide de la plateforme électronique International Import & Export System (I2ES). En 2023, la DPM a traité 111 demandes d'autorisation d'importation (AI) de stupéfiants. Les importations de la part de la Belgique ne nécessitant pas d'AI, elles ne sont pas prises en compte dans ce chiffre.
- Accompagnement rapproché des institutions de recherche et laboratoires (LNS) concernant les importations de substances réglementées (p. ex. échantillons de drogues, ENFSI DWG Proficiency Test).
- Élaboration des statistiques trimestrielles et annuelles concernant la consommation de substances contrôlées pour l'Organisme International de Contrôle de Stupéfiants (OICS).
- Renforcement de la collaboration avec les Douanes & Accises dans la surveillance du trafic (licite et illicite) des substances réglementées, y compris les substances chimiques potentiellement précurseurs de drogues.

#### 14.4.2. Gestion des carnets à souche pour la prescription des stupéfiants

Conformément à la Loi du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie, le circuit du médicament (commande, destruction, prescription et délivrance) pour les stupéfiants se fait sur base de différents carnets à souches, dont la gestion est centralisée au niveau de la DPM.

| Modèle de carnet à souches                                                                                 | Nombre de carnets délivrés par la DPM |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|
| à utiliser dans le cadre d'un traitement médical ordinaire                                                 | 2'595                                 |
| à utiliser dans le cadre du traitement de la toxicomanie par substitution                                  | 258                                   |
| à utiliser dans le cadre de la prescription de cannabis et de certains de ses dérivés à des fins médicales | 251                                   |
| à utiliser dans le cadre des Commandes et des Destructions de médicaments stupéfiants (tout confondus)     | 52                                    |

#### 14.4.3. Falsification des ordonnances

Réception de 26 notifications de pharmacies d'ordonnances suspectées d'être falsifiées. Face au volume croissant d'ordonnances suspectées d'être falsifiées, la DPM a élaboré une campagne de sensibilisation sur les fausses ordonnances, dont le fruit est une brochure à destination des pharmaciens, disponible sur le site [sante.lu](https://sante.public.lu/fr/actualites/2024/01/actu-ordonnances-falsifiees.html). (<https://sante.public.lu/fr/actualites/2024/01/actu-ordonnances-falsifiees.html>)

#### 14.4.4. Gestion des ruptures de produits stupéfiants

- Collaboration avec les autorités compétentes à l'étranger et des acteurs du terrain (grossistes, hôpitaux), afin d'assurer au mieux la disponibilité des stupéfiants jugés essentiels au Luxembourg, suite au problème croissant des ruptures d'approvisionnement de stupéfiants.
- Participation au projet des Indisponibilités de Médicaments et de Produits de Santé (IMPS) avec la création d'un groupe de travail (GT) ad hoc Stupéfiants, avec élaboration d'un rapport d'analyse et proposant des mesures de remédiation.

#### 14.4.5. Contrôle des ordonnances dans le cadre du traitement de toxicomanie par substitution

Vérification de l'application des règles de prescription et de délivrance conformément au Règlement grand-ducal du 30 janvier 2002 déterminant les modalités du programme de traitement de la toxicomanie par substitution.

| 2023  | Pharmacies contrôlées | Ordonnances contrôlées | Ordonnances contestées |
|-------|-----------------------|------------------------|------------------------|
| Total | 140                   | 1'311                  | 85                     |

#### 14.4.6. QMS au sein de l'unité des substances psychotropes et stupéfiants

- Structuration des activités en lien avec les substances contrôlées et élaboration de procédures opératoires.
- Procédure centralisée de destruction des stupéfiants via un grossiste pharmaceutique agréé au Luxembourg (destruction de 420 kg).
- Harmonisation de la demande de certificats de voyage avec stupéfiants, avec la mise en place d'un espace dédié sur le portail [sante.lu](https://sante.lu) et traitement de 83 demandes.

Procédures d'accompagnement des acteurs du terrain :

- Jugend & Drogenhëllef : suivi dans le programme du traitement assisté avec la diacétylmorphine (TADIAM), et accompagnement réglementaire pour la mise en place d'un dépôt de médicaments, ainsi que l'ouverture de nouveaux locaux à Esch-Alzette (130, rue de Luxembourg).
- CNDS Abrigado : suivi du programme de traitement de la toxicomanie par substitution à bas-seuil mis en place en 2020 lors de la pandémie COVID-19.
- Centre Grand-Ducal d'Incendie et de Secours (CGDIS) et l'Armée luxembourgeoise : accompagnement réglementaire pour la mise en place d'un dépôt de médicaments.

## 14.5. Cannabis médical

### 14.5.1. Nouvelle formation d'initiation pour médecins

Le 07 octobre 2023, la DPM a organisé une nouvelle formation d'initiation pour les médecins agréés au Luxembourg désirant être formés à la prescription de cannabis médical, tel que défini par le Règlement grand-ducal du 21 août 2018 déterminant les modalités de prescription et d'accès à l'usage de cannabis à des fins médicales, ainsi que le contenu et la durée de la formation spéciale pour les médecins. Un total de 111 personnes, dont 99 nouveaux prescripteurs, ont participé à cette formation.

### 14.5.2. Mise à jour du carnet à souches spécifique aux prescriptions de cannabis médical

Dans le but d'optimiser les prescriptions de cannabis, l'annexe C du Règlement grand-ducal du 18 janvier 2005 déterminant le modèle du carnet à souches prévu à l'article 30-1 de la loi modifiée du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie a été actualisée avec le Règlement du 8 février 2023 (Mémorial A n° 86).

### 14.5.3. Publications et mise à jour de la documentation disponible

- 3 brochures existantes au sujet du cannabis ont été mises à jour suite à la modification de la loi du 10 juillet 2023 portant modification de la loi modifiée du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie, qui légalise la culture domestique du cannabis sous certaines conditions.
- Participation à la publication des nouvelles recommandations du Conseil scientifique du domaine de la santé « Intérêt thérapeutique du cannabis et des cannabinoïdes d'origine végétale ou synthétique ».

### 14.5.4. Autres collaborations et accompagnement des acteurs impliqués dans le programme

- Sur demande de la DPM, le Laboratoire National de la Santé (LNS) a effectué 5 analyses de qualité sur des produits de cannabis médical au cours de l'année 2023.

## 14.6. Dispositifs médicaux et Dispositifs de diagnostic in vitro

### 14.6.1. Matério – et Réactovigilance

En 2023, ont été traités 373 MIR (Manufacture Incident Report), 424 FSCA (Field Safety Corrective Action Report).

### 14.6.2. Investigations cliniques et études des performances

- Formulation de 13 avis concernant de demandes d'une investigation clinique ou d'une modification substantielle.
- Formulation de 5 avis concernant la demande d'autres études utilisant dispositifs médicaux ou dispositifs médicaux de diagnostic in vitro.

### 14.6.3. Enregistrement de fabricants et de dispositifs médicaux de classe I, dispositifs médicaux de diagnostic in vitro

- 86 demandes d'enregistrement de dispositifs médicaux et de dispositifs médicaux de diagnostic in vitro.
- 8 demandes d'enregistrement d'opérateurs économiques.

### 14.6.4. Certificats de libre vente

17 certificats de libre vente ont été délivrés en vue d'une exportation de dispositifs médicaux en dehors de l'UE.

#### 14.6.5. Surveillance du marché

- 3 inspections des fabricants luxembourgeois ont été réalisées, dont 2 en coopération avec l'autorité compétente belge (AFMPS).
- Participation aux 3 inspections des fabricants belges réalisées par l'autorité compétente belge (AFMPS).
- 10 avis ont été rendus concernant le contrôle des dispositifs médicaux et des dispositifs médicaux de diagnostic in vitro venant de pays tiers.
- 4 avis relatifs à la demande de dérogation aux procédures d'évaluation de la conformité selon l'article 59 du règlement (UE) 2017/745 ont été formulés dans le cadre de la mise sur le marché de dispositifs médicaux sur le territoire Luxembourgeois de l'UE.

#### 14.6.6. Demande réglementaire et autres

- Plus de 100 demandes concernant la réglementation relative aux dispositifs médicaux et dispositifs médicaux de diagnostic in vitro ont été traitées.

#### 14.6.7. Groupes de travail nationaux, européens et internationaux

- Participation au groupe des Autorités Compétentes pour les Dispositifs Médicaux (CAMD – 2 réunions) et aux 14 groupes de travail dans le cadre du Medical Device Coordination Group (MDCG – 47 réunions).
- Réception et évaluation de 430 rapports et formulaires venant d'autres États membres (p. ex. demandes d'informations, certificats, interdictions, retraits ainsi que décisions et autres mesures, etc.).

### 14.7. Surveillance du marché

#### 14.7.1. Médicaments humains

##### **Inspections fabricants**

- 3 inspections GMP réalisées en collaboration avec l'AFMPS :
  - CPL Blister portant uniquement sur leur activité de blistérisation.
  - Laboratoire Bailleul SA.
  - Inceptua.

##### **Inspections distributeurs**

- Une inspection a été réalisée en collaboration avec l'AFMPS pour les sociétés MIOL et AMIL appartenant au groupe MENARINI.

##### **Inspections des pharmacies ouvertes au public**

- Rédaction d'une procédure, d'une checklist et d'un modèle de rapport d'inspection.
- Réalisation de 8 inspections de pharmacies ouvertes au public contrôle des médicaments.

##### **Contrôle des médicaments**

- 138 échantillons de médicaments soumis pour analyses au LNS dont :
  - 12 de cannabis médicinal.
  - 78 échantillons de la douane défauts qualité.

##### **Défauts qualité**

- 30 cas ont été notifiés de produits cosmétiques.

## Produits cosmétiques

- Suivi de 1039 notifications européennes d'alertes SafetyGate de produits cosmétiques dangereux.
- Contrôle de produits importés bloqués par les douanes : 25 (+ 5 colis de produits divers).
- Produits testés en laboratoire : 3.
- Rappel des exigences de conformité des produits cosmétiques via des questions réglementaires : 34.

## 14.8. Régime de la pharmacie

### 14.8.1. Nouvelles concessions et transferts d'adresses

2 demandes pour la création de nouvelles concessions ont été avisées.

### 14.8.2. Changements de titulaire

10 dossiers ont été évalués selon le Règlement grand-ducal du 27 mai 1997 relatif à l'octroi des concessions de pharmacie. Le transfert d'une concession a été avisé.

### 14.8.3. Inspections

v. chapitre inspections.

### 14.8.4. Service des gardes assuré par les pharmacies

98 dossiers de remboursement de gardes ont été évalués.

## 14.9. Études cliniques

### 14.9.1. Gestion des études cliniques et des essais cliniques

- 35 demandes d'autorisation pour des nouvelles études et 28 notifications pour des modifications substantielles ont été soumises au ministère de la santé.
- Évaluation des études : 1 étude clinique observationnelle impliquant un médicament expérimental, 4 amendements substantiels pour des essais cliniques autorisés sous le règlement grand-ducal du 30 mai 2005 relatif à l'application de bonnes pratiques cliniques et 2 essais cliniques soumis via le portail européen des essais cliniques dans le cadre de la transition vers le nouveau règlement (UE) n° 536/2014 du Parlement européen et du conseil du 16 avril 2014 relatif aux essais cliniques de médicaments à usage humain et abrogeant la directive 2001/20/CE.

### 14.9.2. Représentation internationale

- Clinical Trials Coordination Group (CTCG) : réunions mensuelles sur 2 jours.
- Clinical Trials Expert Group (CTEG) : réunion biannuelle.
- Clinical Trials Advisory Group (CTAG) : 4 fois par an.
- Coordination group for mutual recognition and decentralized procedures for veterinary medicinal ; products (CMDv) : réunions mensuelles.
- PA2/ Accelerating Clinical Trials in the EU (ACT EU) : participation sur base hebdomadaire.

## 14.10. Produits vétérinaires et expérimentations animales



#### 14.10.1. Autorisations de mise sur le marché (AMM)

Au 31 décembre 2023, Le Luxembourg dispose de 967 autorisations de mise sur le marché pour des médicaments vétérinaires.

#### 14.10.2. Nouveaux enregistrements de médicaments vétérinaires en 2023

165 nouveaux médicaments vétérinaires ont été enregistrés en 2023.

#### 14.10.3. Variations

168 demandes de variations ne requérant pas d'évaluation (VNRA) ont été introduites dans l'UPD.

217 dossiers de variations requérant une évaluation (VRA) ont été traités.

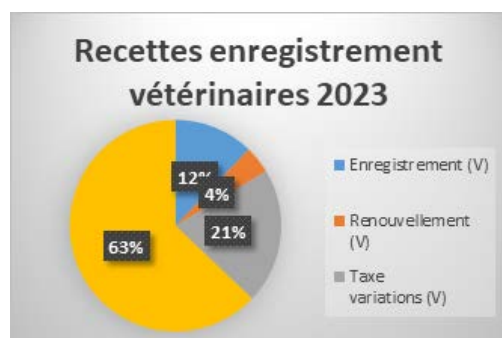
#### 14.10.4. Retraits du marché

72 médicaments vétérinaires ont fait l'objet d'une inactivation.

#### 14.10.5. Recettes liées aux médicaments vétérinaires

Pour l'année 2023, les recettes liées aux médicaments vétérinaires s'élèvent à 157.400 €.

Les taxes de maintien constituent la première source de recettes (99.000 €), suivie des taxes liées aux variations requérant une évaluation (32.600€). Ensuite, viennent les taxes liées aux enregistrements de nouveaux médicaments vétérinaires sur le marché luxembourgeois (19.200 €), puis les taxes issues des renouvellements d'AMM existants (6.600 €). Les taxes liées aux VNRA (variations ne requérant pas d'évaluation) ont été supprimées en 2022, à la suite de l'application du règlement 2019/6.



#### 14.10.6. Pharmacovigilance vétérinaire

3 notifications d'effets indésirables ont été reçues et reportées dans la base de données européenne de pharmacovigilance EVVET3 en collaboration avec l'AFMPS.

#### 14.10.7. Comités européens relatifs aux médicaments vétérinaires

Participation à 7 comités européens relatifs aux médicaments vétérinaires, qui se sont réunis sur une base régulière (1 à 2 fois / mois) au cours de l'année 2023.

- CMDV : groupe de coordination des procédures de reconnaissance mutuelle et décentralisée pour les médicaments vétérinaires.
- CVMP: comité des médicaments à usage vétérinaire.
- ESVAC: European Surveillance of Veterinary Antimicrobial Consumption.
- ESUAvet WG: European Sales and Use of Antimicrobials in veterinary medicine Working Group (4 x/an).
- VSFG : HMA Veterinary Strategy Focus Group.

- Commission européenne : Expert Group on Veterinary Medicinal Products, Standing Committee on veterinary medicinal products.

#### 14.10.8. Surveillance du marché des médicaments vétérinaires

- Analyses de contrôle de la qualité : voir section surveillance du marché et contrôle des médicaments.
- Contrôle de l'animalerie de l'université de Luxembourg : 1 contrôle a été effectué.

#### 14.10.9. Expérimentations animales

14 évaluations favorables concernant des demandes d'autorisation ou de modifications de projets de recherche utilisant des animaux dans le cadre d'expérimentations à des fins scientifiques.

#### 14.10.10. Surveillance de la consommation d'antimicrobiens dans le secteur vétérinaire

Participation à l'élaboration du 13<sup>e</sup> et dernier rapport ESVAC (Surveillance Européenne de la Consommation d'Antibiotiques Vétérinaires), dont la mission était de collecter des informations sur l'utilisation des antibiotiques dans le secteur vétérinaire au sein de l'Union Européenne sur une base volontaire. Cette collecte de données sur les ventes et l'utilisation d'agents antimicrobiens chez les animaux est devenue obligatoire à partir de 2023 (projet ASU), à la suite de l'entrée en application de la nouvelle législation européenne relative aux médicaments vétérinaires. Le rapport ESVAC mentionne que les ventes globales d'antimicrobiens à usage vétérinaire au Luxembourg ont diminué de 41.8% de 2012 à 2022, et de 7.3% de 2021 à 2022. Les classes d'antibiotiques les plus vendues étaient les pénicillines, les tétracyclines et les sulfonamides, représentant respectivement 26.4%, 20% et 18% des ventes totales. Les ventes de poudres et de solutions orales représentent 48.4 % des ventes totales, tandis que les injectables représentent 44.2%.

#### 14.10.11. Lois et règlements

À la suite de l'entrée en vigueur de la nouvelle législation, la modification du règlement grand-ducal modifié du 14 janvier 1993 relatif à la mise sur le marché des médicaments vétérinaires a permis d'organiser la collecte des données de ventes et d'utilisation des antimicrobiens chez les animaux de rente. Un projet de loi global relatif aux médicaments vétérinaires est en cours d'élaboration. La DPM est le point de contact responsable de transmettre à l'Agence européenne du médicament (EMA) le volume des ventes et d'utilisation de médicaments antimicrobiens vendus sur le territoire par année.

### 14.11. Market Access

Les activités en lien avec l'accès au marché des médicaments ont été structurées autour des axes de travail suivants :

- Indisponibilités de médicaments et de produits de santé.
- Évaluation des technologies de santé.
- Santé

digitale.

#### 14.11.1. Indisponibilités de médicaments et de produits de santé

- Réception de 1591 notifications de ruptures d'approvisionnement de médicaments et gestion des mesures de remédiation.
- Suivi de 5 groupes de travail dans le cadre du comité de pilotage sur les indisponibilités au niveau national.
- Participation aux travaux du SPOC Working Party de l'Agence européenne des médicaments, destiné à améliorer le suivi des capacités de production en Europe, sécuriser l'approvisionnement des médicaments critiques et assurer leur disponibilité continue.
- Participation au Comité exécutif sur les pénuries suite à des événements majeurs (MSSG) de l'Agence européenne des médicaments.
- Participation à la Joint Action Chessmen visant à renforcer la coordination entre l'Europe et les autorités compétentes de chaque État membre en matière de stratégie concernant les ruptures de médicaments.
- Participation au groupe de travail européen dédié à la liste de médicaments critiques.

### 14.11.2. Évaluation des technologies de Santé

- Contribution à l'implémentation du nouveau Règlement européen (UE) 2021/2282 (HTA régulation).
- Représentation du Luxembourg au HTA Coordination Group et à chacun des quatre sous-groupes associés :
  - Évaluations cliniques communes (ECC).
  - Consultations scientifiques communes (CSC).
  - Identification des technologies de santé émergentes — Méthodologie.
- Représentation du Luxembourg au HTA Committee.
- Obtention d'un support de la Commission européenne via l'instrument TSI à l'implémentation du nouveau Règlement européen (UE) 2021/2282 sur le HTA.

### 14.11.3. Santé digitale

- Réalisation de travaux d'analyse pour déterminer les besoins du Luxembourg pour faciliter l'accès au marché de dispositifs médicaux digitaux sûrs, efficaces et de qualité.
- Participation aux travaux d'une Task Force européenne (coordonnée par EIT Health et coprésidée par EUnetHTA et le ministère de la Santé français) visant à harmoniser les critères d'évaluation des dispositifs médicaux digitaux au niveau européen.
- Participation de la DPM à l'Advisory Board de DARWIN EU (Data Analysis and Real World Interrogation Network) mis en place par l'Agence européenne des médicaments.

### 14.12. Cadre réglementaire et juridique

- Contribution à l'élaboration du premier projet d'amendement gouvernemental au projet de la loi N° 7523 portant création de l'établissement public « Agence luxembourgeoise des médicaments et produits de santé (ALMPS) ».
- Finalisation de l'Arrangement administratif et financier en matière de médicaments et de produits de santé – un accord bilatéral d'exécution de la Convention de coopération entre le Grand-Duché de Luxembourg et le Royaume de Belgique en matière de médicaments et de produits de santé, fait au Luxembourg.
- Environ 200 avis réglementaires et juridiques ont été préparés en 2023.

## 15. Service risques de santé et programme de vaccination

### Missions

Le service risques de santé et programme de vaccination (RISA) a été créé en 2023 avec l'objectif de regrouper les activités logistiques, contractuelles et budgétaires, d'une part pour le programme national de vaccination et, d'autre part, pour les antidotes ainsi que les traitements et les vaccins permettant de répondre aux crises de santé publique (COVID-19, Mpox...). Si la situation sanitaire l'exigeait à nouveau, ce service aiderait à la mise en place et assurerait le suivi de la logistique de vaccination d'urgence (centres de vaccination et équipes mobiles).

### Le service a assuré les missions suivantes :

- Gestion de toutes les missions opérationnelles liées à la mise en œuvre du programme national de vaccination.
- Suivi logistique des traitements et vaccins contre la COVID-19, Mpox, etc.
- Révision de la liste des antidotes et du stock stratégique.
- Soutien du pôle médecine préventive et santé des populations (MPSP).
- Mise en place et suivi logistique de vaccination en cas de crise.

## 15.1. Programme national de vaccination

Le service RISA a assuré, en 2023, le suivi opérationnel du programme national de vaccination couvrant la période 2019-2023 (suivi budgétaire, gestion des stocks, approvisionnement, etc.). Afin de préparer la mise en œuvre du programme national de vaccination 2024-2027, le service RISA a participé à la procédure de marchés publics pour l'acquisition de tous les vaccins (rédaction de cahiers de charges, analyse des dossiers, relations fournisseurs, suivi financier, etc.).

### Autres responsabilités :

- L'achat du vaccin contre le zona (« Shingrix »).
- La mise en œuvre du contrat pour l'achat de « Beyfortus », un anticorps monoclonal utilisé comme traitement préventif contre l'infection au virus respiratoire syncytial (VRS).
- La coordination de donations, en collaboration avec d'autres acteurs publics, des vaccins à d'autres pays.

## 15.2. Gestion opérationnelle et financière des dossiers « COVID-19 »

### 15.2.1. Gestion des dossiers « traitements COVID-19 »

Le service RISA a été chargé de coordonner la mise à disposition des traitements COVID-19. Ceci a compris :

- La participation aux donations de traitements dans d'autres États.
- La communication vers les professionnels de santé concernant les traitements (circulaires et informations sur le site internet [www.sante.lu](http://www.sante.lu)).
- La gestion des stocks des différents traitements de la COVID, en attendant leur éventuel remboursement par la CNS.
- Le suivi de la prescription et administration des traitements COVID-19 au sein des hôpitaux et en ambulatoire, incluant des réunions mensuelles avec les pharmacies hospitalières.

### 15.2.2. Gestion des dossiers « vaccins COVID-19 »

Le service RISA est chargé du suivi des contrats (suivi budgétaire, gestion des stocks, approvisionnement, etc.) des vaccins contre la COVID-19. Il soutient également les activités de la Helpline santé en lui transmettant les réponses adéquates. Les vaccins concernés en 2023 ont été :

1. Comirnaty (BioNTech/Pfizer)
2. Spikevax (Moderna)
3. Nuvaxovid (Novavax)

- Le virus SARS-CoV-2 évolue sans cesse, il est constamment nécessaire d'être informé et également d'obtenir la version adaptée d'un vaccin qui agit contre les sous-types circulants de virus. Afin d'assurer une vaccination optimale de la population luxembourgeoise, le service RISA participe aux comités européens durant lesquels les aspects contractuels des Purchase Agreements pour les vaccins contre la COVID-19 sont discutés.
- Le service RISA assure également le suivi des aspects logistiques pour une délivrance sécurisée de ces vaccins (cabinets médicaux et pharmacies).
- Gestion opérationnelle des donations de vaccins.
- Gestion opérationnelle de la réception de donation au Luxembourg.
- En collaboration avec le HCPN, le service RISA a été chargé de différentes tâches concernant un centre de vaccination prêt à être déployé si la situation sanitaire l'exigeait (possibilité de créer en urgence des équipes mobiles, embauche du personnel en coopération avec la RESA, gestion de matériels nécessaires pour la vaccination, suivi et maintenance des réfrigérateurs, etc.).

### 15.2.3. Vaccinations COVID-19

La plateforme MS.VAC est sous la supervision du service RISA : validation des commandes effectuées par les vaccinateurs, suivi des stocks, encodage des vaccinations faites à l'étranger, correction des certificats de vaccination, etc.

- Cette plateforme permet de constituer des rapports qui sont ensuite utilisés à différentes fins statistiques (eJRF, statistiques nationales).
- Vaccinations effectuées en 2023 : 24 164.
- Le service RISA propose également une ligne de support téléphonique spécifique pour les vaccinateurs.

### 15.3. Mpox

Suite à la procédure de passation de marchés conjoints (JPA) de l'UE pour les traitements et vaccins conclue dans le cadre de contrats bilatéraux avec des laboratoires pharmaceutiques, le service RISA a été activement impliqué afin d'obtenir traitement et vaccin contre la variole du singe.

### 15.4. Antidotes et stock stratégique

- Révision de la liste des médicaments concernés en collaboration avec les pharmaciens hospitaliers et le CGDIS.
- Suivi des stocks/commandes après la validation de la liste par la direction.

### 15.5. Soutien du pôle MPSP

- Dans le cadre du développement du carnet de vaccination électronique (CVE), le service RISA assure le rôle d'expert technique pour la mise en place de la gestion des stocks (GDS) :

- 1.Participation au COPIL avec l'Agence e-Santé et le pôle MPSP.
- 2.Expert métier pour la rédaction du cahier de charge.
- 3.Mise à jour du fichier de suivi des vaccins pour actualiser le CVE
- 4.Contact la division de la pharmacie et des médicaments (DPM) pour les informations sur les vaccins.

Le service soutient également le pôle MPSP pour répondre aux questionnaires de l'UE.

### 15.6. Autres Activités

#### 15.6.1. Plans de gestion des risques et questions réglementaires

Sur la période du 1<sup>er</sup> avril 2023 au 31 décembre 2023 :

- 23 communications directes aux professionnels de la santé (lettre ou e-mail, circulaires) ont été traitées par le service RISA. Les motifs d'envoi concernent dans la plupart des cas de nouvelles recommandations du CSMI, des annonces spécifiques pour certains médicaments, des changements sur le formulaire de commande des vaccins, etc.
- 16 questions parlementaires pour lesquelles le service RISA a fourni des éléments de réponses concrets.
- 13 questions presse pour assurer la transparence des activités envers la population luxembourgeoise.
- Afin de garantir une continuité dans le service et assurer une qualité, l'équipe RISA rédige des procédures et les actualise continuellement.
- Ainsi, 11 procédures à usage externe ont été rédigées.

#### 15.6.2. Représentation et participation aux comités européens et groupe de travail national

- Les membres de l'équipe RISA ont participé activement aux réunions hebdomadaires ou bihebdomadaires organisées par EC Vaccins liées aux activités concernant l'achat/dons de vaccins COVID-19.
- Les membres ont également participé à une réunion en présentiel à Lisbonne organisé par le Vaccines Steering Board (« Future des vaccins »), ensemble avec les États membres de l'UE et à un atelier à Bruxelles (« Optimising Procurement of

Medicinal Products: A Hands-On Workshop for Procurers and Policymakers ») ainsi qu'à des réunions organisées par HERA.

- Comme il y a un certain nombre de projets en cours liés à l'achat de futurs vaccins ou traitements contre la COVID-19, l'équipe RISA est le point de contact pour différentes enquêtes ou discussions sur ces sujets, ces réunions ont généralement lieu de manière Ad-hoc.
- L'équipe participe également à des groupes de travail pour la mise en place de la CNAL (Centrale Nationale d'Achat et de Logistique).
- Elle prend également une part active dans différents projets : Observateur MSSG, CSMI, GEMC (Groupe d'Experts Médicaments Critiques), IMPS (Indisponibilité des médicaments et des Produits de Santé), Programme de Recherche Clinique – coordinateur de projet.

### 15.7. Projet d'arrêtés ministériels

Le service RISA a participé en collaboration avec le service juridique et la DPM à l'élaboration de plusieurs projets d'arrêtés ministériels, notamment en matière de dérogations temporaires par rapport à l'étiquetage, la notice, ou bien à la validité minimum de 12 mois des vaccins mis à la disposition de la population dans le cadre des marchés publics. Ces dérogations visaient à mitiger le risque imminent de rupture d'approvisionnement sur le marché luxembourgeois des vaccins couverts par le programme national de vaccination recommandé par l'État.

## D. Pôle protection sanitaire

Sur la base de considérations scientifiques objectives, les employés et fonctionnaires du pôle protection sanitaire réalisent des examens, études, enquêtes, inspections et assurent le traitement et le suivi des dossiers réglementaires afin de protéger la population contre des impacts sanitaires externes (virus, bactéries, polluants, radiations).

**Le pôle se structure autour de 2 divisions et de 2 services :**

- Division de l'inspection sanitaire
- Service santé environnementale
- Service santé des réfugiés
- Division de la radioprotection

### 16. Division de l'inspection sanitaire

#### Missions

L'inspection sanitaire (INSA) a des missions définies par le Règlement sanitaire international de l'OMS, la réglementation européenne revue en 2022 et plusieurs lois nationales, en particulier la loi sur la Direction de la santé de 1980. L'équipe est constituée d'un médecin chef de division, d'un coordinateur opérationnel, d'inspecteurs, d'épidémiologistes, d'experts scientifiques, de data managers et de collaborateurs administratifs.

#### 16.1. Surveillance

##### 16.1.1. Maladies transmissibles

La surveillance des maladies transmissibles constitue une activité importante de la division dans le cadre de la veille sanitaire. 75 maladies font partie de la liste à déclarer ; en 2023, le virus respiratoire syncytial (RSV) et les infections invasives à *Streptococcus* du groupe A (*Streptococcus pyogenes*) ont été ajoutés. Les déclarations se font le plus souvent par les laboratoires par voie électronique. Ainsi, en 2023, 97.8% des déclarations reçues (hors COVID-19) provenaient des laboratoires. Le nombre de déclarations reçues par les laboratoires en 2023 a diminué de 7,8% par rapport à 2022, ce qui s'explique par une circulation de grippe moins importante en 2023 qu'en 2022. Certaines maladies doivent être déclarées sans délai par les médecins, en particulier des maladies pour lesquelles une prophylaxie peut être administrée rapidement. Le nombre de déclarations reçues par les médecins a augmenté de 336 en 2022 à 470 en 2023 (+39,9%).

Dans tous les cas, les déclarations sont vérifiées et souvent des enquêtes réalisées. Chaque année, plusieurs centaines d'enquêtes sont envoyées pour déterminer les circonstances et la sévérité d'un certain nombre de maladies (infections d'origine alimentaires ou aquatiques, maladies à prévention vaccinale). Les résultats répondus sont analysés et sont intégrés dans le reporting à l'ECDC. En 2023, plusieurs questionnaires d'enquêtes digitalisés (RSV, *Cryptosporidium* spp.) ont été réalisés et envoyés aux personnes positives en utilisant l'outil NG Survey pour automatiser la récolte des données. Des mesures de contrôle spécifiques pour exclure toute menace épidémique sont mises en place le cas échéant. Pour la première fois depuis la mise en place de la loi sur les maladies à déclarations obligatoires, l'INSA a publié en juin 2023 un rapport annuel épidémiologique. Ce rapport porte sur les déclarations de l'année 2022 et offre une analyse plus détaillée des maladies les plus fréquemment déclarées. Il met également en évidence les données des enquêtes réalisées et des mesures prises par l'inspection sanitaire sur le terrain pour minimiser le risque des personnes contacts d'un cas, que ce soit par le biais d'informations sur la transmission et de mesures non pharmaceutiques, de la vaccination ou de l'utilisation d'antibiotiques en prophylaxie.

Dans une démarche qualité, l'INSA a organisé des réunions avec les représentants des 8 laboratoires de biologie médicale du pays, de même pour donner un feedback sur les déclarations et les différentes maladies et pour proposer des améliorations du système de collecte des informations. En outre, des réunions bilatérales entre l'INSA et 3 laboratoires de biologie médicale ont eu lieu en 2023, les réunions avec chaque autre laboratoire étant prévues pour début 2024. Sans être exhaustif, ni aller dans le détail qui sera présenté dans le rapport annuel épidémiologique à venir portant sur les données 2023, on peut citer certaines maladies dont le nombre de déclarations a substantiellement changé en 2023 par rapport à 2022.



Étaient en baisse :

- Test SARS-CoV-2 négatif avec 698.107 déclarations (-85%) et test SARS-CoV-2 positif avec 23.553 déclarations (-91%). Ces baisses substantielles s'expliquent par le fait que l'isolement obligatoire (ainsi que le congé de maladie automatique) ont été abrogés dans la loi COVID-19 fin mars 2023 ce qui a fortement réduit l'incitation à se faire tester.
- Grippe saisonnière : 5.940 déclarations en 2023 (-60%). Il est possible qu'une partie de cette baisse puisse s'expliquer par la baisse du nombre de tests SARS-CoV-2. La plupart des laboratoires testent souvent la grippe et le SARS-CoV-2 de même.
- Mpox : 3 cas confirmés en 2023 contre 57 en 2022 (-95%). Cette baisse s'explique sans doute par la campagne de vaccination et la sensibilisation du groupe à risque principal - les hommes ayant des relations sexuelles avec les hommes. Cette campagne a été mise en place au 2<sup>e</sup> semestre 2022 et a été continuée en 2023 pour les personnes intéressées qui n'étaient pas encore vaccinées en 2022.

Étaient en augmentation :

- Varicelle : 97 déclarations (+385%). Cette augmentation est principalement liée à la survenue de 71 cas dans plusieurs foyers d'accueil pour demandeurs de protection internationale.
- Cryptosporidiose : 212 déclarations (+81%). Cette augmentation a été constatée pour les mois d'août et de septembre chez des personnes ayant voyagé. Un phénomène similaire a été observé dans d'autres pays, notamment en Irlande, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni ainsi qu'en Allemagne.
- Diphtérie : 9 cas de *Corynebacterium diphtheriae* dont 3 toxigènes. C'est inédit au Luxembourg depuis des décennies.

« Nouvelles » maladies à déclaration obligatoire depuis 2023 :

- RSV : 930 déclarations ont été enregistrées dont 745 chez des enfants de moins de 5 ans.
- Infections invasives à streptocoques du groupe A : aucune déclaration n'a été enregistrée en 2023.

## 16.2. Interventions et mesures prises sur le terrain

### 16.2.1. Tuberculose

Des dépistages (test quantiféron ou intradermo) ont été réalisés dans le cadre de contact tracing étendu autour d'un cas de tuberculose active :

- dans la structure d'hébergement de nuit de la Wanteraktioun (WAK).
- dans une maison relais (5 enfants ont eu un suivi avec chimioprophylaxie).
- dans 2 lycées (1 enfant a eu un suivi avec chimioprophylaxie et un enseignant a bénéficié d'un suivi).
- au sein des services de consultation d'un hôpital.

Des traitements supervisés (Directly Observed Treatment (DOT)) ont été mis en place chez 10 patients sur les 48 cas de tuberculose diagnostiqués en 2023. Cela implique un suivi par l'inspection sanitaire en collaboration avec le médecin traitant et les réseaux de soins à domicile ou encore des éducateurs de structures d'hébergement comme la WAK.

### 16.2.2. Coqueluche dans une école et un lycée

Plusieurs cas de coqueluche ont été notifiés dans des écoles (une école fondamentale et 2 lycées). À chaque fois, une information rappelant la vaccination a été envoyée aux parents. Le statut vaccinal a été vérifié en partie sur place et en partie avec la collaboration des infirmières de la Ligue médico-sociale. Un test a été réalisé dans un lycée et des revaccinations ont été effectuées par les inspecteurs sanitaires pour les enfants et les enseignants. Quelques prophylaxies antibiotiques ont également été administrées.

Il faut noter que dans un lycée, sur 137 enfants ayant présenté une carte de vaccination, 16 (11,7%) avaient une vaccination incomplète pour l'âge. Cela indique une couverture vaccinale insuffisante contre la coqueluche dans ce lycée.

### 16.2.3. Varicelle

Un nombre important de cas de varicelles surviennent dans des foyers d'accueil pour réfugiés (6 foyers étaient concernés), en particulier le primo-accueil, ce qui nécessite des interventions pour vérifier la vaccination et proposer une administration de vaccin quand les personnes ne sont pas en ordre. Le travail se fait en collaboration avec l'ONA, la Croix-Rouge et le service santé des ré-

fugiés. Il est essentiel que dans ces structures, les primo-arrivants soient rapidement pris en charge pour mettre à jour l'ensemble des vaccinations du calendrier luxembourgeois. Parmi les autres cas (dont écoles et crèches), sur 45 personnes dont le statut vaccinal a été vérifié, il était inconnu dans 20 cas, et 13 (29%) n'étaient pas vaccinées contre la varicelle alors que cette vaccination est prévue dans le calendrier luxembourgeois.

#### 16.2.4. Alertes « anthrax » dans le contexte menaces CBRN

Au cours des mois de juin et de juillet, une augmentation des interventions de type « anthrax » a été constatée sur le territoire luxembourgeois. L'Inspection Sanitaire a été sollicitée à 9 reprises pour faire face à ces alertes. À deux reprises, la substance suspecte s'est avérée être des stupéfiants et dans 3 autres cas des substances finalement inoffensives après toutes les analyses nécessaires. Une série de trois interventions a été menée dans un contexte scolaire, dont une d'envergure majeure et très médiatisée à Rosport.

#### 16.2.5. Intervention Diphtérie

Suite au diagnostic d'une diphtérie cutanée, un dépistage a été réalisé dans 1 centre d'accueil et le centre de rétention pour réfugiés. Au total, sur 295 personnes examinées, 92 ont été vaccinées et 18 ont refusé la vaccination. 8 personnes supplémentaires ont été diagnostiquées avec des diphtéries, dont 2 diphtéries cutanées et 6 cas de portage nasopharyngé. Dans 3 cas, il s'agissait de souches toxigènes. Une enquête vaccinale et une revaccination ont été réalisées. En outre, 18 membres du personnel des centres ont reçu une vaccination de rappel. Des cas ont été décrits dans des contextes similaires en Europe.

#### 16.2.6. Interventions pour « méningites »

Dans plusieurs cas de méningites/méningococcémies, c'est l'INSA qui a informé le patient retourné à domicile du diagnostic et veillé à ce qu'une prise en charge en urgence soit assurée à l'hôpital. Les enquêtes ont été réalisées dans des contextes avec une composante sociale avec de nombreux contacts à risques, ce qui nécessite une grande flexibilité organisationnelle et logistique pour le contact tracing et l'administration de la prophylaxie antibiotique et parfois vaccinale. Ce type d'intervention est souvent associé aussi à de l'éducation à la santé qui peut être chronophage. Dans ce contexte, le contact tracing implique souvent des contacts à l'étranger ou lors de voyages, ce qui nécessite une collaboration rapide avec l'ensemble des acteurs.

#### 16.2.7. Surveillance des crèches

144 visites, soit programmées, soit inopinées et traitements de dossiers de crèches, ont été réalisées pour s'assurer et attester que les infrastructures pour les services d'éducation et d'accueil pour enfants sont conformes aux exigences hygiéniques et sanitaires.

#### 16.2.8. Surveillance des piscines

96 contrôles non annoncés ont été effectués en 2023. Lors de ces inspections, la conformité des installations techniques à la norme EN 19643 est contrôlée, des échantillons d'eau des bassins sont prélevés et une inspection d'hygiène est effectuée.

#### 16.2.9. Surveillance de la qualité de l'eau à destination de la consommation humaine

L'INSA effectue également des contrôles réguliers de l'eau potable en différents endroits du pays. Une attention particulière est prêtée à la détection de Légionelles. La déclaration d'un cas de légionellose (déclaré par un médecin au Luxembourg ou notification via ECDC ou EWRS) mène chaque fois à une enquête approfondie avec prise d'échantillons d'eau servant à déterminer la source afin de pouvoir l'éliminer. 48 contrôles d'eau pour recherche de Légionelles ont été réalisés (dont 23 dans le cadre d'une enquête autour d'un cas clinique). Une contamination importante a été détectée dans un hôtel lors d'un contrôle de routine et un plan de gestion des risques a été discuté avec le responsable.

Des mesures ont été prescrites par l'INSA. Un contrôle post-mesures était satisfaisant, mais un suivi sera assuré. Aucun cas clinique associé n'a été détecté associé à cet hôtel.

22 échantillonnages d'eau ont été réalisés pour analyse qualitative. Lors des inspections à la Schueberfouer, un échantillonnage des manèges sur lesquels le visiteur est en contact direct avec de l'eau a également été organisé (spray aérosols en divers endroits). Le 1<sup>er</sup> janvier 2023, une nouvelle loi relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine est entrée en vigueur. Cette loi prévoit plusieurs adaptations avec une augmentation de la charge du travail de l'Inspection sanitaire. Une concertation entre

l'Inspection sanitaire et l'Administration de la gestion de l'eau est en cours pour les mesures de mise en application de la loi qui seront précisées dans un RGD.

#### 16.2.10. Surveillance de la salubrité des habitations

76 visites et enquêtes ont été réalisées en 2023 concernant des dossiers logements et des plaintes pour insalubrité, le plus souvent sur demande des offices sociaux, mais également des bourgmestres. Il s'agit de vérifier les conditions d'hébergement et leur impact potentiel sur la santé physique et mentale et de fournir un rapport qui peut soutenir les demandes des offices sociaux par des éléments objectifs (moisissures, promiscuité, absence de lumière, froid, etc.). Dans un cas, une procédure judiciaire a été entamée, ce qui a nécessité un constat par le médecin inspecteur. 4 structures de l'ONA ont également été contrôlées.

#### 16.2.11. Surveillance des moustiques invasifs

Au cours de ces dernières années, du moustique tigre, vecteur de maladies infectieuses émergentes en Europe, a été détecté au Luxembourg. La surveillance moustique initiée en 2022, s'est poursuivie et développée en 2023. Deux conventions permettent l'identification morphologique des œufs, des larves et des moustiques adultes récoltés par les inspecteurs de l'INSA dans des pièges en parallèle avec l'analyse ADN pour détecter et identifier diverses espèces de moustiques. 24 pièges pondoires sont répartis durant la période de ponte qui va d'avril à fin octobre sur 4 endroits stratégiques (aires d'autoroutes, axes de transports internationales) : des récoltes ont été faites toutes les deux semaines. Des pièges pour moustiques adultes ont également été déposés à l'aéroport durant toute l'année.

Lors des dépistages sur le terrain, aucun moustique adulte n'a été trouvé, cependant des œufs et de l'ADN d'*Aedes albopictus* (moustique tigre) et *Aedes japonicus* ont été mis en évidence dans le sud du pays, ainsi que pour la première fois dans l'ouest.

Des mesures ont été mises en place :

- Visites de sensibilisation et de contrôle par porte-à-porte avec distribution d'informations sur les moustiques invasifs et l'importance de l'élimination des sites de ponte potentiels ont été faits vis-à-vis des citoyens habitant ou détenant des jardins proches des sites de découverte, ainsi que vis-à-vis du personnel des aires d'autoroute concernées. Une campagne de sensibilisation a été lancée, comportant des dépliants physiques et digitaux mis à disposition de toutes les communes du pays pour distribution aux citoyens. Le public a aussi été incité à envoyer des photos de moustiques pour identification par des experts via l'application Mosquito Alert.
- Les eaux stagnantes dans les environs des 3 sites où des œufs ou de l'ADN ont été identifiés ont, dans la mesure du possible, été vidées et traitées par un larvicide.

#### 16.2.12. Surveillance des pratiques non médicales d'effractions cutanées ou muqueuses avec ou sans injection ou insertion de matériel étranger (« loi tatouage »)

L'INSA veille au respect des bonnes pratiques d'hygiène lors des pratiques comme le tatouage ou le perçage. Des équipes ont assisté et contrôlé les pratiques lors de 4 événements offrant des services de tatouage et/ou de perçage. Des conseils sont éventuellement donnés, aucune non-conformité majeure avec l'hygiène n'a pas été constatée. La digitalisation de la transmission de certificats de cours d'hygiène et de salubrité ainsi que des contrôles des établissements et artistes a été initiée.

#### 16.2.13. Surveillance de la mortalité et des procédures et formalités mortuaires

Suivi de la mortalité dans le cadre de la surveillance européenne EuroMOMO et vérification des certificats des causes de décès pour identifier une éventuelle menace infectieuse. Le réseau de surveillance de la mortalité en Europe a pour objectif de détecter l'excès de mortalité en relation avec la grippe saisonnière, les pandémies ou d'autres menaces pour la santé publique. 4.373 certificats de décès ont été reçus et vérifiés pour une éventuelle infection au moment du décès. 269 laissez-passer mortuaires ont été établis pour des transports. 22 avis ont été émis à la suite de demandes des communes avec visite sur place en cas d'exhumation pour manque de place ou fin de concession.

#### 16.2.14. Surveillance du respect de la loi tabac dans les établissements Horesca

En application de la législation sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics généralisée depuis janvier 2014, les cafés, restaurants et hôtels intéressés peuvent installer un fumoir sur autorisation du ministère de la Santé et de la Sécurité sociale. C'est l'INSA qui s'assure que les fumoirs répondent aux critères légaux et donne un avis au ministère pour délivrer ou pas l'autorisation. En 2023, 2 visites ont été effectuées dans ce contexte.

#### 16.2.15. Surveillance de la sécurité transfusionnelle

L'INSA participe avec la DMC-QS aux inspections des établissements travaillant dans ce domaine (centre de transfusion, sites de collecte externe, banques de sang hospitalières). Dans ce contexte, 12 inspections ont été réalisées.

#### 16.2.16. Surveillance des infections respiratoires aiguës

En 2023, l'INSA a animé le réseau sentinelle de la grippe dont le fonctionnement a repris comme avant la pandémie COVID-19. Une surveillance du virus respiratoire syncytial (RSV) a été mise en place dans le contexte de l'introduction de l'immunisation passive avec l'anticorps monoclonal nirsevimab. Nous avons accompagné les laboratoires de biologie médicale dans la mise en place de la déclaration des résultats positifs RSV et nous avons mis en œuvre le reporting de ce nouvel indicateur vers ECDC. De nouveaux questionnaires digitalisés ont été envoyés à tous les parents d'enfants de moins de 5 ans avec un RSV positif. Cette surveillance a été renforcée grâce à une collaboration fructueuse avec le Centre Hospitalier de Luxembourg (CHL), se concentrant sur les données d'hospitalisation liées au RSV. En collaboration avec le CHL, nous avons pu mettre en évidence un impact positif important de l'immunisation passive sur les hospitalisations. Une diminution des hospitalisations pédiatriques liées au RSV a été observée, en particulier chez les nourrissons de moins de six mois.

De plus, l'âge moyen des enfants hospitalisés a augmenté par rapport à l'année précédente, tandis que la durée moyenne de séjour à l'hôpital a diminué. Chez les nourrissons de moins de six mois, les admissions en unité de soins intensifs semblent également avoir baissé. Ces données suggèrent que la prophylaxie par le nirsevimab a réduit les infections sévères à RSV, notamment chez les nourrissons de moins de six mois, contribuant ainsi à alléger la pression sur les soins de santé. Les résultats de cette collaboration ont donné lieu à une publication dans Eurosurveillance au début de 2024 et seront présentés lors de congrès scientifiques en 2024 (ECCMID et ESPID).

### 16.3. Reporting

Un reporting régulier de données agrégées ou anonymisées est réalisé vers l'ECDC et l'OMS pour toutes les maladies à déclaration obligatoire. Pour les virus respiratoires, le reporting vers ECDC est hebdomadaire, pour certaines maladies à prévention vaccinale, le reporting est mensuel et pour la plupart des maladies, le reporting est annuel. En plus de ce reporting « de routine », il existe une plateforme « Epipulse », qui permet aux États membres de signaler des alertes ou événements particuliers, notamment pour déclarer la survenue de flambées, de clusters ou d'une augmentation inhabituelle du nombre de cas d'infections. En 2023, ces alertes concernaient principalement les infections bactériennes d'origine alimentaire. En collaboration avec nos collègues microbiologistes du Laboratoire National de Santé, l'INSA a répondu à 31 alertes, le plus souvent en déclarant que nous n'avons pas de cas en lien avec ces alertes. En 2023, l'INSA a contribué aux alertes internationales concernant des clusters de salmonelles, *Campylobacter* spp., *Cryptosporidium* spp. et *Diphthérie*.

Le reporting est quotidien via le "Early Warning and Response System of the European Union" (EWRS). De même que le traitement des informations reçues puisque ce réseau permet une communication permanente entre les autorités de santé publique des États Membres chargées de prendre les mesures nécessaires au contrôle d'événements liés aux maladies transmissibles. Un suivi des alertes OMS est assuré, ainsi qu'une participation aux réunions concernant les risques infectieux (point focal OMS), le cas échéant, une notification est réalisée vers l'OMS.

- Reporting vers OMS : Règlement sanitaire international (2005) : outil d'autoévaluation pour l'établissement de rapports annuels par les États parties.
- Reporting vers l'UE : dans le cadre du Regulation (EU) 2022/2371 on serious cross-border threats to health; Art. 7.
- Lors de la saison de la grippe en 2023, l'INSA a élaboré 27 rapports hebdomadaires épidémiologiques sur les infections respiratoires, dont 11 communiqués à la presse.

## 16.4. Traitement des demandes d'autorisation de séjour pour les personnes en provenance de pays tiers

L'INSA vérifie si les conditions d'ordre médical sont remplies pour une autorisation de séjour. Le nombre des autorisations de séjours a, à l'exception d'une baisse en 2020, augmenté annuellement depuis 2015 : 2243 demandes traitées en 2015 à 6.466 en 2023. Le traitement de ces demandes est très chronophage (1,5 ETP administratif et 0,3 ETP médecin) et pas automatisé. Parmi ces demandeurs, un nombre important présente un test de dépistage de tuberculose positif (IDR ou IGRA).

Une conduite thérapeutique est systématiquement proposée au médecin traitant selon les recommandations du Conseil Supérieur des Maladies Infectieuses (CSMI).

## 16.5. Projets spécifiques

### 16.5.1. SORMAS

L'implémentation de SORMAS a débuté en mars 2023 en collaboration avec SORMAS Fondation Vitagroup et Netzlink. Plusieurs ateliers ont été organisés pour développer l'outil, le rendant ainsi compatible avec les besoins du Luxembourg, tant au niveau de l'interopérabilité que sur l'aspect fonctionnel. Bien que les développements aient été élaborés pour les cas COVID-19, ils seront compatibles avec les autres maladies à déclaration obligatoire qui seront progressivement implémentées dans SORMAS. Dans ce contexte, la cheffe de division de l'Inspection Sanitaire a été invitée à la première conférence annuelle de SORMAS Foundation, en octobre, afin de partager et d'échanger avec plusieurs représentants d'autres pays autour de SORMAS, son implémentation et la vision future.

### 16.5.2. Projet « Outreach » en collaboration avec le CHL

L'INSA a établi une collaboration avec le CHL pour encourager le dépistage de l'HIV et de l'HCV (virus de l'hépatite C) parmi les usagers de drogues et améliorer l'accessibilité au traitement. Le projet permet un traitement dans les structures d'accueil des usagers de drogues au Luxembourg. Ce projet de micro-élimination vise l'objectif fixé par OMS d'éliminer l'infection par le virus de l'hépatite C pour 2030.

L'année 2023 a été marquée par une augmentation du dépistage à la JDH Kontakt Esch et à Abrigado. 50 patients présentant de l'ARN + de l'hépatite C ont été suivis dans le cadre de cette collaboration en 2022-2023. Ce suivi comprend : dépistage, entretien d'évaluation et de liaison avant traitement, mise en place du suivi, délivrance du traitement, suivi « à la trace » avec passages réguliers.

### 16.5.3. Consultance sur systèmes de surveillance et alerte par Dr Hanquet

Dans un objectif d'améliorer l'organisation de la surveillance et d'alerte de santé publique et de définir des indicateurs qui permettent de détecter des signaux, d'y répondre et d'assurer les obligations de rapportage, l'INSA a engagé pour une consultance le Dr Germaine Hanquet. Les objectifs étaient de :

- faire un état de lieux des systèmes de surveillance et d'alerte de santé publique existants au Luxembourg, y compris les déclarations et rapports au niveau international.
- comparer ces systèmes à ceux existants dans d'autres pays.
- déterminer quels sont les indicateurs indispensables pour une surveillance de la santé publique et un système d'alerte des événements imprévus (infectieux, mais également accident chimique, nucléaire).
- proposer des améliorations aux systèmes de surveillance.
- Un nombre important de réunions et d'entretiens entre les différentes institutions ont été organisées. Un rapport final sera publié en 2024.

### 16.5.4. Plan canicule

- Révision du plan et préparation de l'été avec la Croix-Rouge et les réseaux.
- Début de la digitalisation de la réception et transmission des indicateurs météorologiques et médicaux, des interventions et

de la gestion de la facturation.

- Développement d'un questionnaire pour gérer les appels téléphoniques.

#### 16.5.5. Collaboration avec le LIST

L'INSA collabore avec le LIST et l'AGE à la surveillance des eaux usées. Une convention qui précise cette collaboration a été signée en octobre et l'INSA participe au comité d'accompagnement pour définir les priorités de surveillance. En 2023, la surveillance dans les eaux usées comportait le SARS-CoV-2, la grippe et le RSV. Cette collaboration a porté ses fruits et donné lieu à plusieurs présentations à des congrès scientifiques. Il existe également une convention avec le LIST sur le suivi moléculaire de la présence de moustiques vecteurs au Luxembourg, cf. supra.

#### 16.5.6. Collaboration aux négociations du futur traité pandémie de l'OMS

- Collaboration avec le ministère de la Santé et de la Sécurité Sociale et le ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE) pour préparer et revoir les documents pour les amendements du règlement sanitaire international et la préparation du traité pandémie de l'OMS.

#### 16.5.7. Autres collaborations et participations à des groupes de travail

- Participation aux groupes de travail et réunions ECDC.
- Participation au advisory group ECDC/EMCDDA pour l'élaboration d'un toolkit afin d'éliminer les hépatites en prison.
- Participation au Health Security Committee ECDC.
- Conseil Supérieur des Maladies Infectieuses (CSMI).
- Comités de veille scientifique.
- Comité national de surveillance du VIH / SIDA, des hépatites virales et des infections sexuellement transmissibles.
- Comité national rougeole / rubéole.
- Surveillance européenne de la sécurité transfusionnelle
- Comité Renard.
- Groupe national de mise en place du système ETIAS.
- Fond de Gestion de l'eau.
- Comité de Gestion de l'eau.
- Participation régulière aux réunions de la Grande Région.
- Réunions interministérielles sur les MEDEVAC en relation avec la guerre en Ukraine.
- Réunions de préparation du Programme de Travail de la Direction de la santé.
- Comité d'éradication de la poliomyélite.
- Comité d'accompagnement de la Médecine Légale (CodAcc).
- Comité national de la facilitation dans le domaine du transport aérien.
- Participation au Hub EuroMOMO.
- Participation au groupe de travail SOHO national en vue de la nouvelle directive européenne.
- Participation à l'élaboration du tableau de tri de la DISA.
- Participation active dans les projets de surveillance internationaux : United4Surveillance, e-Sure SARI, e-Sure BSI, e-Sure-STI.

### 16.6. Avis, réponses questions

#### 16.6.1. Avis PAG et PAP

L'INSA émet des avis sur les dossiers de demande de plan d'aménagement général ou particulier pour s'assurer de la prise en compte des précautions sanitaires. Les aspects ventilations, risques liés aux champs électro-magnétiques (lignes à haute tension), préservation des espaces de sport et détente, les risques de pollution de l'air ou sonore, les risques liés à la prolifération de vecteurs de maladies, etc. sont examinés et des recommandations émises si nécessaire. En 2023, 42 avis PAP et PAG ont été émis.

#### 16.6.2. Autres avis

- Nombreuses contributions aux réponses à des questions parlementaires et des médias, interviews télé, radio et presse. Avis vers toute structure concernant les menaces sanitaires et d'hygiène (exemple, vers les structures d'accueil, crèches, rassemblements

(foires, marchés)). En 2023, un total de 583 avis ont été émis.

## 16.7. Formations et participations aux exercices

L'INSA s'engage dans des formations internes et externes, et est devenue site de training officiel de l'ECDC pour la formation de fellows EPIET (<https://www.ecdc.europa.eu/en/direction-de-la-sante-disa>). Corinna Ernst, notre première fellow, a commencé sa formation de deux ans en septembre 2023. Son superviseur est Anne Vergison, le cosuperviseur, Joël Mossong qui tous deux suivent et participent à des trainings ECDC comme facilitateur.trice/présentateur.trice. Cette mesure vise à renforcer les capacités en matière d'épidémiologie dans le domaine des maladies infectieuses dans le pays.

### 16.7.1. Formations réalisées

- Formation sur les « Risques de santé liés aux chenilles processionnaires » donnée à l'ANF pour les employés des communes et en contact potentiel sur le terrain.
- Formation d'une journée pour le personnel de l'INSA sur la surveillance des moustiques invasifs.
- Participation à la Luxembourg Healthcare Week (stand avec le ministère de la Santé et de la Sécurité Sociale).
- Demi-journée de formation annuelle des éducateurs et assistants sociaux de l'action hiver (Wanteraktioun) aux maladies infectieuses rencontrées lors du travail avec des sans-abris.

### 16.7.2. Formations reçues et workshops

- Début formation Ph D de Dritan Bejko à l'université de Maastricht.
- Journée d'échange à la Free Clinic à Anvers sur la mise en place de projets de formation pour pairs parmi les usagers de drogues.
- EPIET: Introductory course for trainees and new supervisors (incl outbreak investigation simulation exercise) (3 modules d'une semaine).
- EPIET: introduction to R, study protocol and scientific writing
- Formation par le CGDIS sur la thématique de la chaîne de commandement lors d'interventions multiagences sur le terrain au Grand-Duché de Luxembourg.
- Formation européenne pour les inspecteurs travaillant dans le domaine de la sécurité des substances à origine humaine (début en 2023, poursuivi en 2024).
- ECDC Winter Workshop on « Recover - from lessons identified to lessons learned ».

### 16.7.3. Exercices

Participation à la journée d'exercice JADE de menace sanitaire organisée par l'OMS le 14 novembre.

## 16.8. Publications et communications scientifiques

### 16.8.1. Publications

- Ooms C, Mossong J, Vergison A, et al. Multisystem inflammatory syndrome in children during the first two years of the COVID-19 pandemic in Luxembourg. *Front Pediatr*. 2023;11:1141074.
- Nyberg T, Bager P, Svalgaard IB, et al. A standardised protocol for relative SARS-CoV-2 variant severity assessment, applied to Omicron BA.1 and Delta in six European countries, October 2021 to February 2022. *Euro Surveill*. 2023 Sep;28(36):2300048.
- Ernst C, Pires-Afonso Y, Bejko D, et al. A Molecular and Epidemiological Investigation of a Large SARS-CoV-2 Outbreak in a Long-Term Care Facility in Luxembourg, 2021. *Geriatrics (Basel)*. 2023 Jan 26;8(1):19.
- Cuschieri S, Bejko D, Stranges S. No country is safe from a pandemic: insights into small countries' COVID-19 experiences. *Eur J Public Health*. 2023 Dec 9;33(6):957–8.
- Bauer R, Giustini M, Nijman S, Bejko D. Data collection and analysis on the burden of injuries: Lessons learned from the IDB network. *European Journal of Public Health*. 2023 Oct 1;33(Supplement\_2):ckad160.448.
- Vasiliu A, Köhler N, Altpeter, et al.; TBnet. Tuberculosis incidence in foreign-born people residing in European countries in 2020. *Euro Surveill*. 2023 Oct;28 (42):2300051.



## 16.8.2. Conférences présentations :

- Pires-Afonso Y, Ernst C, Huberty C, et al. Emergence of SARS-CoV-2 P.1.17.1 Gamma cases linked to nightlife in Luxembourg, summer 2021. ECCMID 2023, 14-18 April 2023, Copenhagen.
- Bejko D, Ernst C, Vergison A, Mossong J. Effects of bivalent Omicron-containing vaccine boosters and prior infection against SARS-CoV-2 Omicron infections in Luxembourg, September-December 2022. Popul Med [Internet]. 2023 Apr 26 [cited 2024 Jan 23];5(Supplement). World Public Health Conference 3-6 May 2023, Rome. Available from: <http://www.populationmedicine.eu/Effects-of-bivalent-Omicron-containing-vaccine-boosters-and-prior-infection-against,164141,0,2.html>
- Tancredi S, Makovski T, Bejko D, et al. Public health surveillance: lessons from the pandemic. World Public Health Conference, 3-6 May 2023, Rome. Popul Med [Internet]. 2023 Apr 26 [cited 2024 Jan 23];5(Supplement). Available from: <http://www.populationmedicine.eu/Public-health-surveillance-lessons-from-the-pandemic,163674,0,2.html>
- Pires-Afonso Y, Ernst C, Huberty C, et al. Emergence of SARS-CoV-2 P.1.17.1 Gamma cases linked to nightlife in Luxembourg, summer 2021. 6th Luxembourg Microbiology Day, Dudelange, Luxembourg – 11th May 2023.
- Chassaing M, Walczak C, Sausy A, et al. Presence of human enteric and respiratory viruses in wastewater during the COVID-19 pandemic: a surveillance study. 6th Luxembourg Microbiology Day – Dudelange, Luxembourg – 11th May 2023.
- Chassaing M, Snoeck C, Walczak C, et al. Wastewater-Based Detection of Respiratory and Enteric Viruses in Luxembourg. IWA Health Related Water Microbiology – WATERMICRO23 – Darwin, Australia - 4-8 June 2023.
- Ogorzaly L, Walczak C, Mossong J, Cauchie H-M. What is the true potential of wastewater-based epidemiology for monitoring rare emerging disease? Example of Monkeypox virus in Luxembourg. IWA Health Related Water Microbiology – WATERMICRO23 – Darwin, Australia - 4-8 June 2023.
- Chassaing M, Walczak C, Sausy A, et al.. Three-year wastewater surveillance for human respiratory and enteric viruses in Luxembourg: moving beyond SARS-CoV-2. Town Hall X: Wastewater Witchers and Watchers. Frankfurt, Germany – 16-17 November 2023
- Chassaing M, Walczak C, Sausy A, et al. The NSF RCN webinars, October 6th, 2023 - Three-year wastewater surveillance for human respiratory and enteric viruses in Luxembourg: moving beyond SARS-CoV-2 <https://sites.nd.edu/rcn-wastewater-sarscov2/past-webinar-recordings/>
- Mossong J, Bejko D, Ernst C, et al. The evolving relationship between SARS-CoV-2 cases and wastewater concentrations in Luxembourg from lockdown in 2020 until autumn in 2023. ESCAIDE 22-24 November 2023, Barcelona. [https://www.escaide.eu/sites/default/files/documents/ESCAIDE-2023-abstract-book\\_1.pdf](https://www.escaide.eu/sites/default/files/documents/ESCAIDE-2023-abstract-book_1.pdf)
- Mossong J, Bejko D, Ernst C et al. The evolving relationship between SARS-CoV-2 cases and wastewater concentrations in Luxembourg from lockdown in 2020 until autumn in 2023. One Health research conference Luxembourg 11 December 2023, Luxembourg.

## 17. Service santé environnementale

### Missions

Le service santé environnementale (SSE) a les compétences pour les problèmes de santé liée à l'environnement en général et plus particulièrement à l'environnement domestique. Mission de dépistage et d'évaluation des risques, ainsi que de prévention et de détection des maladies dues à l'environnement.

### Priorités stratégiques

L'environnement dans lequel nous vivons ou travaillons ainsi que l'environnement naturel et extérieur peuvent avoir un effet positif ou négatif sur la santé. Dans ce contexte, le SSE poursuit les travaux d'élaboration du futur plan national en matière de santé environnementale, qui figurera comme feuille de route pour étudier l'exposition de la population à des facteurs environnementaux, pour sensibiliser et informer sur des risques et pour réduire d'éventuelles sources d'exposition. Le SSE dispose de compétences dans le domaine de la « Baubiologie », de la métrologie, des substances chimiques potentiellement nocives et des risques pour la santé en relation avec des facteurs environnementaux.

### 17.1. La « Umweltambulanz » et son intégration dans le Service national de médecine environnementale (SNME)

En 2022, le service national de médecine environnementale a été mis en place par le Centre Hospitalier Emile Mayrisch (CHEM) en collaboration avec le LNS et la « Umweltambulanz » y a été intégrée. Les patients souffrant de symptômes liés potentiellement à l'exposition à des facteurs environnementaux y sont pris en charge. À ce jour, le SSE ne dispose pas de chiffres exacts concernant le nombre de patients qui ont été traités pendant l'année 2023 ni sur les substances qui ont été retrouvées dans les logements.

### 17.2. Mesurage et conseils

Sur prescription médicale, le SSE a effectué en 2023 dans 16 logements de patients des mesurages des champs électromagnétiques, proposé des mesures correctives sur place et transmis ses rapports y relatifs aux médecins.

- Dans 13 cas, les champs électromagnétiques de hautes fréquences présentaient des valeurs supérieures à 1000  $\mu\text{W}/\text{m}^2$  (valeur d'orientation du rapport « Bioinitiative »).
- Dans cinq logements, les champs électriques de basses fréquences au niveau des lits étaient supérieurs à 10 V/m, ce qui est considéré comme anomalie extrême par le « Standard der baubiologischen Messtechnik 2015 ».
- Dans 2 domiciles, une anomalie forte au niveau de la chambre à coucher d'après le SBM-15, ce qui correspond à des valeurs supérieures à 100 nT (ligne ferroviaire et câbles électriques de la rue).
- En plus des interventions à domicile, le SSE répond fréquemment aux questions posées par téléphone ou par e-mail concernant des facteurs environnementaux affectant potentiellement la santé. Les questions concernant des moisissures dans les logements sont les plus fréquentes.

### 17.3. Avis et coopérations

- Neuf avis sur des évaluations d'incidences sur l'environnement (EIE) dans le cadre d'implantation d'éoliennes, d'installations de photovoltaïque, de forages de reconnaissance pour la géothermie, d'agrandissement de sites industriels, de lignes de hautes tensions, etc.
- Évaluation de projets de recherche qui sont soumis au Comité national d'éthique de recherche (CNER), impliquant l'analyse d'échantillons biologiques prélevés chez des individus.
- Avis concernant l'impact sur la santé des actions prévues dans des plans ou stratégies nationales.
- Évaluation de la pertinence de métabolites de pesticides dans les Eaux Destinées à la Consommation Humaine (EDCH) afin de pouvoir établir la liste des pesticides non pertinents (en collaboration avec l'AGE).
- Participation aux groupes de travail relatifs au Plan national pour la réduction progressive de l'utilisation de l'amalgame dentaire, Plan directeur de l'aménagement du territoire, interministériel 5G, lignes de haute tension et contamination de l'eau de source, ainsi qu'aux Comités/Commissions pilotage bruit, produits phytopharmaceutiques et REACH.
- Contribution à la réalisation de la brochure et du site Internet informant le grand public sur les rayonnements électromagnétiques en relation avec la 5G et une utilisation responsable des technologies de la téléphonie mobile.
- Interactions avec les spécialistes allergologues du Centre hospitalier du Luxembourg (CHL) dans le contexte de la surveillance des concentrations de pollens dans l'air ambiant ([www.pollen.lu](http://www.pollen.lu)).
- Sur le plan international, point de contact de « Environmental health task force » de l'OMS. Participation au « Eionet group on Human health and Environment » de l'Agence européenne de l'environnement et à un nombre de conférences internationales, surtout par Webex, dont First WHO/Europe Indoor Air Conference, Workshop on climate change and health OECD, Eionet Noise Workshop EEA, etc.

### 17.4. Préparation du plan national en matière de santé environnementale

En 2021, un groupe de travail interministériel a été mis en place par Mme la ministre de la Santé, incluant des représentants du ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, du ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural et du ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire pour mettre en place un plan santé environnementale.

Plusieurs réunions ont eu lieu au sein du groupe de travail permettant de poursuivre le développement du futur plan national. Un nombre de réunions avec différentes administrations et d'autres experts ont permis d'établir une vision globale de l'existant et une identification des priorités pour le Luxembourg. Ainsi, un catalogue d'actions a pu être développé et la rédaction du plan national est actuellement poursuivie. Des premières actions du futur plan ont désormais été lancées :

- Projet d'étude sur la qualité de l'air intérieur dans les bâtiments de l'enseignement fondamental. En 2023, 10 bâtiments ont été analysés et le projet va être poursuivi en 2024 avec 10 bâtiments additionnels. Les résultats et observations de ce projet, serviront à émettre des recommandations en vue d'améliorer l'air respiré par les enfants.

- Audits volontaires dans des crèches en vue d’identifier des facteurs environnementaux potentiellement nocifs. Des alternatives, p ex concernant les produits de nettoyage, sont évaluées en vue de diminuer la présence de facteurs nocifs.

## 18. Service santé des réfugiés

### Missions

Contrôle médical des ressortissants de pays tiers, ayant introduit une demande d’asile ou de protection au Luxembourg ; Assurer les soins aux Demandeurs de Protection Internationale (DPI) et aux Bénéficiaires de Protections Temporaire (BPT) dont la prise en charge n’est pas assurée par les organismes de sécurité sociale.

#### 18.1. L’année 2023 en quelques chiffres

- 2.689 contrôles médicaux DPI / BPT réalisés.
- 13.066 Consultations médicales spontanées (hors affiliation CNS ou cas spécifiques) (8139 : Site Val Fleuri / 4927 Site Tony ROLLMAN).
- 84 convocations post-CMS (consultations d’annonce diagnostique ou autre) à Hamm.
- 1.009 convocations post-CMS (consultations d’annonce diagnostique ou autre) à la Maison médicale.
- 1.296 consultations de dentisterie.
- 1.532 consultations psychologiques sur les sites de Hamm/Maison médicale.
- 41 avis médicaux donnés pour des mesures d’éloignement.
- 55 personnes vaccinées contre la grippe.

#### 18.2. Guichet unique

Le SSR assure une présence au guichet unique (mis en place spécifiquement pour l’accueil et l’enregistrement des migrants Ukrainiens, dans le cadre de leur demande d’obtention du statut de protection temporaire).

Afin de :

- Distribuer le « Handbook Santé ».
- Orienter les personnes vers les services de santé existants.
- Fixer le rendez-vous pour le contrôle médical social obligatoire.
- Détecter les personnes présentant une vulnérabilité.

#### 18.3. Contrôle médical social

Conformément au règlement grand-ducal modifié du 3 février 2009 relatif au contrôle médical des étrangers, une consultation par un médecin délégué et visé à cet effet est organisée dans les premiers jours de son arrivée.

Ces consultations permettent :

- Une détection précoce des vulnérabilités.
- Un bilan de santé (reprise du schéma vaccinal, prise de sang et coproculture si nécessaire).
- Une ouverture des dossiers médicaux (administratifs).
- La proposition d’un suivi à la maison médicale dédiée si le patient le souhaite, et cela, jusqu’à obtention de la CNS (concerne les DPI — les BPT sont affiliées dès demande à la CNS).

Tableau des CMS réalisées en 2023

| Mois  | Janvier | Février | Mars | Avril | Mai | Juin | Juillet | Aout | Sept | Oct. | Nov. | Déc. | Totaux |
|-------|---------|---------|------|-------|-----|------|---------|------|------|------|------|------|--------|
| DPI   | 186     | 179     | 107  | 146   | 143 | 124  | 140     | 188  | 149  | 221  | 233  | 107  | 1923   |
| BPT   | 116     | 76      | 69   | 31    | 44  | 46   | 69      | 49   | 77   | 70   | 78   | 41   | 766    |
| Total | 302     | 255     | 176  | 177   | 187 | 170  | 209     | 237  | 226  | 291  | 311  | 148  | 2689   |

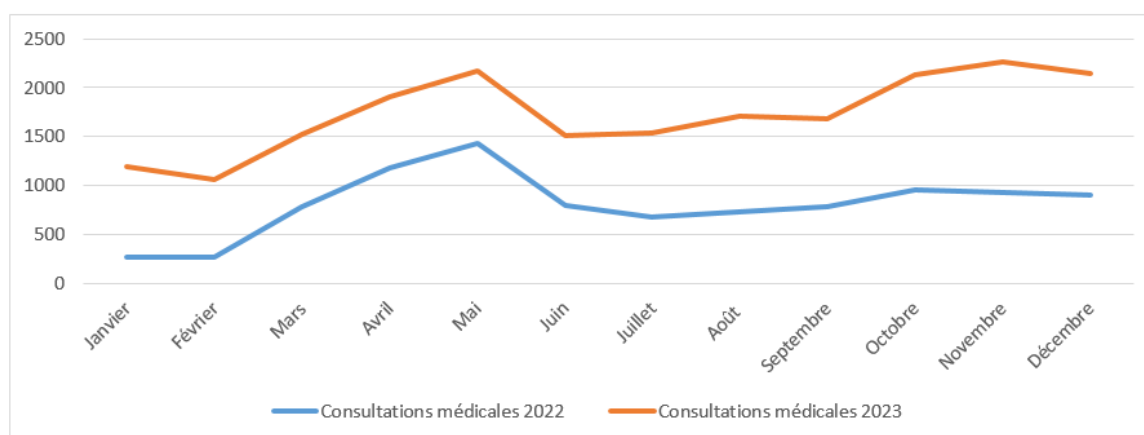
## 18.4. Consultations médicales à la Maison médicale du Val Fleuri

Les consultations médicales, dentaires et psychologiques sont organisées au 23, Val Fleuri L-1526 Luxembourg en collaboration avec la division de la médecine curative et de la qualité en santé.

Tableau des consultations médicales à la maison médicale 2023

| Mois        | Janvier | Février | Mars | Avril | Mai | Juin | Juillet | Aout | Sept | Oct. | Nov. | Déc. | Totaux |
|-------------|---------|---------|------|-------|-----|------|---------|------|------|------|------|------|--------|
| Consult DPI | 693     | 633     | 618  | 565   | 574 | 545  | 637     | 710  | 675  | 676  | 719  | 710  | 7755   |
| Consult BPT | 41      | 31      | 26   | 33    | 32  | 32   | 32      | 42   | 36   | 17   | 37   | 25   | 384    |
| Dentiste    | 146     | 96      | 73   | 61    | 76  | 90   | 132     | 142  | 112  | 104  | 129  | 135  | 1296   |
| Psy         | 38      | 21      | 34   | 77    | 52  | 51   | 62      | 83   | 77   | 54   | 62   | 68   | 679    |
| CMS 2       | /       | /       | /    | /     | /   | /    | /       | /    | /    | 331  | 378  | 68   | 679    |
| Totaux      | 918     | 781     | 751  | 736   | 734 | 718  | 863     | 977  | 900  | 1182 | 1325 | 1238 | 11123  |

Tableau comparatif des consultations médicales réalisées en 2022 et 2023



## 18.5. Campagne de vaccination grippe 2023

Au cours de la saison hivernale 2023-2024, le SSR a réalisé une campagne de vaccination contre la grippe. Des recommandations et critères de vulnérabilité ont été rédigés en différentes langues et adressés aux foyers d'hébergement. 55 vaccins ont été administrés, 5 au personnel.

## 18.6. Consultation poste de soins avancés

Dans le contexte de la crise migratoire survenue à la suite de la guerre en Ukraine, un poste de soins avancés a été installé au Centre de Primo-accueil (CPA) situé au 1 rue Tony Rollman L-2454 Luxembourg. Une équipe du service santé des réfugiés, constituée d'un médecin et de deux infirmiers, effectue des soins médicaux généraux et répond à la demande des besoins en santé des réfugiés dès leur arrivée sur le sol luxembourgeois. Depuis octobre 2023, pour faire face à un besoin croissant de Consultations Médico-Sociales (CMS), une équipe constituée d'un médecin et d'un infirmier assure des CMS sur le site du CPA Tony Rollman deux fois par semaine.

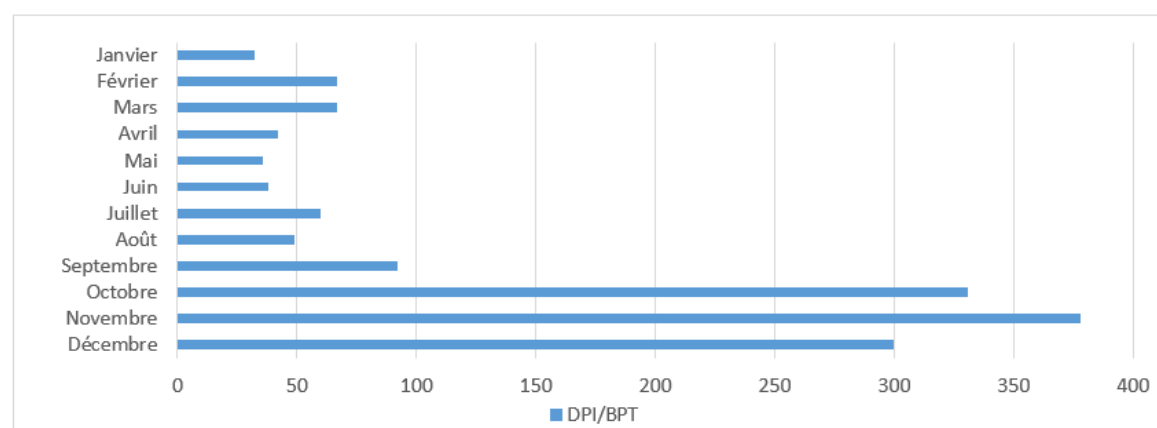
**Tableau des consultations médicales au Tony Rollmann 2023**

| Mois        | Janvier | Février | Mars | Avril | Mai | Juin | Juillet | Aout | Sept | Oct. | Nov. | Déc. | Totaux |
|-------------|---------|---------|------|-------|-----|------|---------|------|------|------|------|------|--------|
| DPI/<br>BPT | 108     | 112     | 141  | 168   | 317 | 474  | 517     | 579  | 618  | 683  | 621  | 589  | 4927   |

### 18.7. Consultations d'annonce, de diagnostic et de prise en charge de maladies spécifiques

Des consultations d'annonce de diagnostic ont été mises en place afin d'orienter les patients vers un schéma médical approprié. Le but est de prévenir des maladies infectieuses (tuberculose, hépatite, VIH, etc.) et des maladies transmissibles, mais également de traiter des pathologies connues ou découvertes lors des CMS. Le SSR a aussi pour mission d'accompagner et d'informer les patients dans leur prise en soin pour leur permettre de devenir acteurs de leur santé. Depuis le 9 octobre, ces consultations se font sur le site de la Maison Médicale du Val Fleuri à la suite de la consultation de CMS de façon systématique.

**Graphique des consultations post CMS 2023 (Janvier-Février : Site Hamm ; Octobre Décembre : Val-Fleuri)**



### 18.8. Avis médicaux dans le cadre de demande de sursis à l'éloignement

Selon l'article 130 et suivants de la loi modifiée du 29 août 2008, toute personne en obligation de quitter le territoire luxembourgeois, a la possibilité de faire une demande en obtention d'un sursis à l'éloignement. En 2023, 45 demandes d'avis ont été transmises au SSR, dont 5 ont été classées sans suite. Selon l'article 131, l'avis du médecin délégué porte sur :

- La nécessité d'une prise en charge médicale.
- Les conséquences d'une exceptionnelle gravité.
- La possibilité de bénéficier d'un traitement approprié dans le pays vers lequel la personne est susceptible d'être éloignée.

### 18.9. Avis et collaborations

- Avis médical sur l'ensemble des factures médicales des patients (au cours de leur procédure d'asile) non affiliés à la CNS (DPI et BPT).
- Participation au Comité Interministériel pour l'intégration, au Comité de pilotage psychiatrique, à la rédaction de notes, rapports, réponses parlementaires, et aux échanges avec différents acteurs nationaux en matière d'immigration.
- Collaboration avec LNS, Ligue Médico-Sociale, dans le cadre des analyses faites lors des CMS.

## 19. Division de la radioprotection

### Missions

La division de la radioprotection (DRP) a pour mission principale de surveiller les activités pratiques et situations qui engendrent une exposition aux rayonnements ionisants. Elle dispose des compétences techniques, scientifiques et réglementaires pour limiter, réduire et, le cas échéant, empêcher les expositions des travailleurs, des patients et des personnes du public pouvant engendrer des risques pour la santé.

### 19.1. Surveillance individuelle des travailleurs exposés

Depuis janvier 2022, la dosimétrie des établissements hospitaliers n'est plus effectuée par le service de dosimétrie de la DRP mais par le service de dosimétrie de la Fédération des hôpitaux luxembourgeois. Durant l'année 2023, les services de dosimétrie autorisés ont surveillé environ 2.400 personnes par rapport à l'exposition externe aux rayonnements ionisants. Aucun dépassement de la limite de dose annuelle pour les travailleurs professionnellement exposés n'a pas été constaté par le registre de dosimétrie central. La surveillance de l'exposition interne du personnel des quatre services de médecine nucléaire s'est poursuivie en 2022. L'objectif est toujours de suivre et de minimiser l'exposition, par ingestion, des agents, aux rayonnements ionisants auxquels ils sont exposés lors de leurs tâches quotidiennes.

Cette surveillance consiste, en un premier temps, à collecter des échantillons d'urines. L'ensemble du personnel d'un service doit avoir été contrôlé au moins une fois par an. Les radionucléides principalement recherchés sont le technécium-99m (Tc-99m) et l'iode-131 (I-131). La spécificité de ces mesures relève du fait que les comptages doivent être réalisés assez rapidement en raison de la courte durée de demi-vie des radionucléides recherchés. Le Tc-99m a une demi-vie de 6 h. En 2022, 16 échantillons d'urines ont été mesurés. Il n'y a pas eu de mise en évidence de contamination.

### 19.2. Autorisations

Selon la loi du 28 mai 2019 relative à la radioprotection, la DRP a examiné et préparé plusieurs types d'autorisations en 2023 :

- 90 autorisations concernant les pratiques non médicales (détention, utilisation, transport de sources).
- 521 autorisations ont été émises pour le transit de matières radioactives.
- 4 autorisations pour des établissements de radiologie vétérinaire.
- 1 autorisation pour un établissement de formation médicale.
- 66 autorisations pour des établissements mettant en œuvre des pratiques médicales, dont 2 de la classe I (radiothérapie externe), 32 de la classe II (16 radiologies, 16 CBCT dentaires), 32 de la classe III (radiologie dentaire 2D).
- 3 autorisations d'exercice d'expert en radioprotection.
- 1 autorisation de services de dosimétrie.
- 136 autorisations à pratiquer le radiodiagnostic (23 médecins spécialistes, 91 médecins dentistes et 22 médecins dentistes dans le domaine de la radiologie dentaire tridimensionnelle (3D)).

### 19.3. Inspections

Les inspections ont majoritairement eu lieu dans les établissements de classe II et portent sur la vérification physique des équipements, la protection des travailleurs, ainsi que sur le respect général de certaines dispositions légales et réglementaires. 16 inspections ont été réalisées dans le domaine industriel. Les non-conformités constatées portaient essentiellement sur l'âge et l'évacuation des sources, ainsi que des informations de l'autorisation qui n'étaient pas à jour et se référaient aux articles de la loi du 28 mai 2019 suivants :

- Art.46 Extension et modification de l'établissement.
- Art.130 Contrôle des sources de rayonnement.
- Dans le secteur médical, la DRP a réalisé : 2 inspections d'établissements extrahospitaliers et 1 inspection d'une antenne hospitalière. La DRP a relevé 23 non-conformités concernant notamment :
  - Présence de modèles d'équipements différents de ceux de l'arrêté d'autorisation.
  - Manque de consignes pour les travailleurs.
  - Manque de rapports de contrôle qualité externe et absence de contrôle qualité interne.
  - Processus de justification et de réalisation des actes radiologiques incomplets.

- Un manuel de radioprotection, adressé aux établissements du secteur hospitalier, a été élaboré en collaboration avec la FHL et publié sur le site [santé.public.lu](https://sante.public.lu).

#### 19.4. Surveillance radiologique de l'environnement

Au cours de l'année 2023, 993 échantillons (eaux de surface et de pluie, boue, terre, lait, fruits, légumes, eau potable...) ont été réanalysés par le service d'analyses radiologiques (SAR). Les mesures réalisées sur ces échantillons sont principalement des mesures en spectrométrie gamma complétées, surtout pour les eaux potables, par des mesures par comptages proportionnels pour déterminer les activités en alpha global et en bêta global et des comptages en scintillation liquide. En complément des mesures de laboratoire, un réseau constitué de 18 stations automatiques de télémesures est géré par la DRP. Ces stations sont distribuées stratégiquement sur le territoire luxembourgeois.

Elles permettent de suivre en continu la radioactivité de l'air. En 2023, les résultats de la surveillance du réseau automatique, ainsi que les échantillonnages dans divers milieux biologiques et dans la chaîne alimentaire, n'ont pas révélé d'augmentation significative de la radioactivité artificielle résiduelle, prouvant que l'exposition de la population luxembourgeoise demeure faible. Une partie des résultats des analyses est accessible sur le site Internet « [www.sante.lu](https://www.sante.lu) » via les rapports mensuels. Les résultats sont aussi envoyés annuellement au Joint Research Centre (JRC) de la Commission européenne (CE) à Ispra (IT) suivant les obligations du traité EURATOM art. 35 & 36. Les données du réseau automatique sont envoyées chaque heure sur la plateforme EURDEP (European Radiological Data Exchange Platform).

#### 19.5. Maintenir une accréditation pour les mesures de la radioactivité

Le SAR est à nouveau possesseur de l'accréditation ISO/IEC 17025 : 2017 depuis le 2 octobre 2023.

#### 19.6. Assurance qualité et optimisation dans le domaine des expositions médicales

Les établissements hospitaliers et les cabinets privés ont fourni à la DRP les copies des pièces qui documentent les résultats des tests d'acceptation et des tests de contrôle qualité annuels effectués sur les installations radiologiques. D'après les contrôles de qualité effectués sur les 7 équipements de mammographie dans le pays, il a été déterminé que ces équipements vieillissent et présentent un certain nombre de problèmes. Ces problèmes ont été corrigés en collaboration avec les physiciens de la FHL mais il a été recommandé de remplacer ces équipements par de nouveaux.

En 2022, la FHL a créé un groupe de travail afin d'élaborer un cahier de charge pour l'acquisition de 8 nouveaux systèmes de mammographie avec tomosynthèse. L'appel d'offre a été lancé pour l'achat de ces systèmes fin 2022 et les mammographes ont été achetés et installés en 2023. La DRP a participé activement au processus d'achat et d'installation de ces équipements.

#### 19.7. Événements significatifs

La DRP a assuré le suivi de 65 déclarations d'événements de radioprotection, dont :

- 21 concernant l'exposition des patients (exposition de femmes enceintes dont l'état de grossesse était inconnu) (erreurs de médicament radio pharmaceutique).
- 4 concernant l'exposition des travailleurs (mesures de dose élevées sur des dosimètres individuels, contamination corporelle en médecine nucléaire), dont 1 concernant aussi la radioprotection du public.
- Un guide sur la déclaration d'événements significatifs, adressé aux établissements, a été élaboré en 2023 et sera publié en 2024.

#### 19.8. Urgence nucléaire

- En 2023, la DRP a renforcé son service d'astreinte et a établi des procédures à cet effet. Elle a continué à travailler avec l'aide d'un expert externe sur les différents processus et procédures à suivre en cas d'accident nucléaire ou radiologique pour la Cellule d'évaluation radiologique (CER).
- En septembre 2023, la DRP a eu l'occasion d'observer un exercice à Chooz, un exercice national en France prenant en compte la coopération transfrontalière avec la Belgique. En décembre 2023, un exercice a eu lieu avec la préfecture de la Moselle pour tester la mise en œuvre de ses nouveaux systèmes d'alerte pour les pays frontaliers. La DRP a également participé à deux exercices de type ECUREX, organisés et coordonnés par la COM, ainsi qu'à deux exercices de type ConvEx, réalisés sous l'égide de l'AIEA.



- Dans le contexte de la guerre en Ukraine, et notamment des déconnexions successives de la centrale nucléaire de Zaporijjia, la DRP a suivi la situation de près et a utilisé la plateforme d'urgence de l'AIEA. En 2023, la DRP a reçu 65 notifications sur la situation des installations nucléaires en Ukraine.

### 19.9. Expertise en radioprotection

Afin de maintenir un haut niveau d'expertise en radioprotection, les agents de la radioprotection participent à des congrès, des formations et réalisent des formations ou publications. En 2023, la DRP a presté 11 formations (dont 9 pour FHL et 2CC), réalisé une publication dans un journal scientifique sur la justification des examens CT et présentés les résultats de travail à 1 congrès et 1 workshop.

### 19.10. Plan Radon

Dans le cadre de la mise en œuvre du 2e Plan national Radon, des actions ont été entreprises telles que :

- Soirée publique Radon à la commune de Tandel le 24 janvier 2023.
- Présentation des résultats du projet Lycée Nord à Wiltz le 03 juillet 2023.
- Organisation du workshop européen ROOMS 2023 du 10 au 11 octobre 2023.
- Journée nationale du Radon le 12 octobre 2023.
- Reportage télévisé le 12 octobre 2023 sur RTL.lu.
- Participation au projet Analyse de la qualité de l'air dans les écoles élémentaires et maternelles du service santé environnementale.
- Mise à jour de la carte du radon dans l'air sur le site du Géoportail.
- 567 demandes de kits Radon ont été reçues en 2023 par des particuliers. (558 demandes privées + 9 demandes lieux de travail)
- 9 demandes ont été aussi reçues pour des lieux de travail. (1152 détecteurs privés + 109 détecteurs lieux de travail).
- Au total, 1261 détecteurs ont été envoyés.

### 19.11. Collaboration nationale

La DRP a contribué activement à différents projets et partagé son expertise dans le cadre d'avis scientifiques, dont entres autres :

- Projets d'installations de nouveaux équipement (Tomosynthèse mammaire).
- Conseils scientifiques du domaine de la santé et du CFB.
- Projets de recherche médicale ou biomédicale engendrant potentiellement des expositions.
- Plusieurs dossiers EIE concernant des centrales nucléaires et d'un projet de géothermie.

### 19.12. International

- Dans le cadre de l'AIEA la DRP a contribué à la 8ème et 9ème réunion conjointe d'examen des parties contractantes de la convention sur la sûreté nucléaire (CNS) où 4 enjeux (implémenter le plan d'action IRRS, réorganisation de la CER, mise à jour des échanges d'information selon HWA) et un domaine de bonne performance (rôle actif visant une meilleure coordination des mesures protectrices en cas d'une urgence nucléaire) ont été identifiés pour le LU. Participation à une réunion du Code of Conduct sur la sûreté et sécurité des sources radioactives.
- La DRP a participé aux Workshops sur les leçons tirées de l'expérience des missions du service d'examen réglementaire intégré (IRRS) au niveau international et européen.
- En matière des relations bilatérales, la DRP a contribué à la 21ème réunion de la Commission mixte franco-luxembourgeoise de sécurité nucléaire en juin 2023 et organisé en mai 2023 la 9ième réunion de la Commission Belgo-Luxembourgeoise de sûreté nucléaire et de radioprotection. De plus il y avait deux réunions du groupe de travail sur le retour d'expérience du dernier exercice de Cattenom.
- Au sein du groupe des régulateurs européens dans le domaine de la sûreté nucléaire (ENSREG), la DRP est impliqué aux réunions planaires, au stress test board et au GT-Transparence.
- Un membre de la DRP assure la vice-présidence de l'association des responsables des autorités de contrôle de la radioprotection en Europe (HERCA). De plus, un agent a repris en 2023 la coordination et l'organisation du secrétariat du GT « Urgences ». La DRP a participé au GT travail médicale (en 2023 et préside le groupe sur l'audit clinique. Les travaux des groupes de travail "Inspection", « Sensibilisation », « médecine nucléaire », « équipements » et « audit clinique » ont été poursuivis et/ou finalisés (P.ex : article sur Multi-stakeholder meeting on Clinical Audit). La DRP était également représentée au HERCA second Workshop on National Radon Action Plan.

- Dans le cadre du projet SAMIRA de la commission EU, la DRP a participé au workshop du projet SIMPLERAD (optimization des doses), projet EU-JUST-CT en tant que co-leader avec un atelier organisé au Luxembourg, projets QuADRANT, MARLIN et EU-REST, ainsi qu'aux réunions du SAMIRA Steering Committee on Quality and Safety (SGQS) et a dirigé le groupe de travail sur l'audit Clinique avec pour résultat un Position Paper sur l'Audit Clinique.

### 19.13. Mise en place des recommandations de prescriptions en imagerie médicale

En 2023, la DRP a réalisé quatre affiches et deux dépliants en français et en allemand en collaboration avec les services de communication de la DISA pour la médecine nucléaire et la radiologie. Les affiches et les dépliants ont été imprimés et distribués à tous les hôpitaux.

La DRP a coordonné la réalisation du 2ème audit national de la pertinence des demandes d'examens CT et IRM : révision du protocole, récupération des demandes, coordination des auditeurs, analyse des résultats, publication rapport. La pertinence de 600 demandes d'examens CT et 480 demandes d'examens IRM a été évaluée par 4 auditeurs externes. L'amélioration de la pertinence des demandes d'examens CT réalisés par les services de radiologie, et le meilleur remplissage des demandes par les médecins demandeurs, sont des améliorations notables par rapport au 1er audit de 2016. Publication du rapport sur :

<https://sante.public.lu/fr/publications/a/audit-rapport-ct-irm.html>

### 19.14. Renforcement de la radioprotection des patients en radiothérapie (projet)

En 2022, la DRP a lancé ce projet au plan stratégique DISA 2022-2024, et a en précisé le périmètre, les objectifs, les résultats attendus et les 4 axes de travail. En 2023, la DRP a avancé sur l'axe I (Gestion de la qualité et des risques), l'axe III (Optimisation et équipements), et l'axe IV (Surveillance des pratiques) : réunions d'échanges avec les parties prenantes et élaboration de guides, dont un guide de gestion des événements significatifs de radioprotection, concernant la radioprotection des patients, des travailleurs et du public dans tous les domaines d'activité.

## E. Pôle support à l'innovation

### 20. Service épidémiologie et statistique

#### Missions

- Le service épidémiologie et statistique est en charge d'assurer l'étude, la surveillance et l'évaluation de l'état de santé de la population et des déterminants de santé dans le but de soutenir la planification sanitaire. À ce titre, il effectue et/ou coordonne des enquêtes/études/registres et le recueil de statistiques nécessaires en étroite collaboration avec les différentes divisions de la Direction de la santé, ainsi qu'avec des partenaires nationaux (Ministères, LIH, STATEC, IGSS, Université...) et internationaux (OMS, Eurostat, OCDE, Commission Européenne), pour obtenir une meilleure connaissance de l'état de santé et des déterminants de santé de la population luxembourgeoise et ainsi de participer à l'identification des priorités de santé publique dans le pays.
- Le service épidémiologie et statistique est ainsi le point de contact pour un certain nombre d'organisations nationales et internationales et est en charge de valoriser, de diffuser de l'information et de contribuer à l'amélioration des connaissances sur les thématiques liées à la santé.
- En outre, le service épidémiologie et statistique a pour mission de fournir le soutien méthodologique et statistique aux autres divisions de la Direction de la santé.

#### Priorités stratégiques

Le service épidémiologie et statistique identifie les chantiers/projets suivants comme priorités stratégiques pour la période triennale de l'actuel programme de travail 2022-2024 :

- Analyse des données des carnets de santé scolaire.
- Nouveau site web pour le Point Focal Luxembourgeois de l'OEDT : Conception et réalisation.
- Définition d'indicateurs issus du carnet de vaccination électronique (CVE).
- Digitalisation du questionnaire Relis.
- European Burden of Disease Network « Burden-EU COST Action ».
- PHIRI (post InfAct).
- Digitalisation du certificat de décès.

#### 20.1. Activités courantes

##### 20.1.1. Surveillance de la santé périnatale

Le registre PERINAT (anciennement SUSANA) est un système digitalisé de recueil de données de santé autour de la naissance, développé en collaboration avec le Luxembourg Institute of Health (LIH), la Société Luxembourgeoise de Gynécologie et d'Obstétrique (SLGO), la Fédération des Hôpitaux Luxembourgeois (FHL), la Société Luxembourgeoise de Pédiatrie (SLP), les médecins néonatalogues et l'Association Luxembourgeoise des Sages-femmes (ALSF), tous membres du comité de pilotage PERINAT. Dans le respect des recommandations d'EuroPeristat, projet européen de monitoring de la santé périnatale, ce système est fonctionnel dans toutes les maternités, les services de néonatalogie ainsi que chez les sages-femmes réalisant des accouchements à domicile depuis janvier 2009. Il permet de recueillir des données relatives à la santé autour de la naissance chez les mamans et les nouveau-nés.

En 2023, le service a poursuivi sa contribution à plusieurs travaux nationaux et européens en matière de santé périnatale :

- Le rapport triennal 2017-2019 a été publié en mars 2023, achevant ainsi les travaux d'analyse des données nationales de santé périnatale relatives aux naissances des années 2017-2018-2019, qui avaient été entravés par la pandémie de COVID-19. Ce rapport est disponible sur : <https://sante.public.lu/fr/publications/s/surveillance-sante-perinatale-2017-2019.html>.
- Le réseau EuroPeristat a publié son cinquième rapport présentant des données sur neuf indicateurs clé pour les années de 2015 à 2019. La collecte des données a été réalisée dans le cadre d'un projet européen Population Health Information Re

search Infrastructure (PHIRI), qui vise à structurer et à promouvoir l'échange de données démographiques entre les pays européens. Les données ont été collectées en utilisant un nouveau protocole de collecte de données qui améliore l'harmonisation des indicateurs. Ce rapport ainsi que les tableaux de données par pays sont disponibles en ligne : <https://www.europeristat.com/index.php/reports/ephr-2019.html>.

- La partie « informations » du carnet de maternité a été révisée et complétée avec des informations remises à jour.
- La demi-journée de santé périnatale réunissant chaque année les acteurs de la santé périnatale au Luxembourg a repris en 2023, après avoir été reportée en 2020 et 2021 pour raison de crise sanitaire et en 2022 par manque de disponibilité des experts choisis pour intervenir sur le sujet des « violences obstétricales ». La demi-journée du 10 mars 2023, comme les précédentes, a eu beaucoup de succès. La prochaine journée se tiendra sur toute la journée du 22 mars 2024 et portera sur le thème des « facteurs environnementaux impactant la santé périnatale ».
- Le groupe de travail mis en place en 2022 par le comité de pilotage pour aborder la problématique des déclarations des décès fœtaux a poursuivi ses travaux en 2023 avec la participation du service juridique de la Direction de la santé. Un consensus a été trouvé. Ce groupe de travail souhaite développer un document qui servira de référence pour les 4 maternités.

### 20.1.2. Surveillance de la mortalité

Le registre des causes de décès permet depuis 1967 de présenter des statistiques sur les causes de décès selon la méthodologie de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) dénommée « Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes (CIM) ». La version 10 de la CIM est actuellement en usage.

Une étroite collaboration avec les officiers d'état civil, le département de médecine légale du Laboratoire National de santé (LNS), les médecins déclarants et la division de l'inspection sanitaire permettent de maintenir et d'améliorer la qualité de la déclaration, la codification, le traitement, l'utilisation et l'évaluation des données de mortalité nationales.

Activités réalisées en 2023 :

- Publication et diffusion par voie électronique des brochures et fact sheets sur les statistiques des causes de décès pour l'année 2021 (en février 2023) et l'année 2022 (en décembre 2023) sur le portail santé : <https://sante.public.lu/fr/espace-professionnel/informations-donnees/statistiques-causes-deces.html>
- Enregistrement de 3 podcasts par Mr Thomas Koenig, enseignant en philosophie au lycée classique d'Echternach, qui traite le sujet de la mort dans ses cours. Intitulés « Äddi a Merci - e Liewen mam Doud », ils sont réalisés en collaboration avec 4 experts gestionnaires du Registre des causes de décès. Ces podcasts sont disponibles sur : <https://sante.public.lu/fr/videos/2023/doud-a-statistik-podcast.html>.
- Transmission des données des causes de décès à diverses instances nationales et internationales :
  - Données 2021 et 2022 à Eurostat et l'OMS pour alimenter leurs bases de données internationales. Les métadonnées décrivant ces données luxembourgeoises sur le site Internet d'Eurostat sont consultables sur : [https://ec.europa.eu/eurostat/cache/metadata/EN/hlth\\_cdeath\\_esms\\_lu.html](https://ec.europa.eu/eurostat/cache/metadata/EN/hlth_cdeath_esms_lu.html).
  - Données 2021 et 2022 au STATEC respectivement en juillet 2023 et en décembre 2023.
  - Données 2021 au Registre National du Cancer en juillet 2023
  - Données à partir de 2011 à l'Observatoire de Santé pour le rapport thématique sur l'enfance
- Initiation d'études reliant mortalité et environnement :
- Analyse de l'impact du changement climatique d'origine humaine sur la mortalité liée à la chaleur (application de l'article « The burden of heat-related mortality attributable to recent human-induced climate change » aux données du Luxembourg). Les résultats ont été présentés lors du Comité de Direction du 22 janvier 2024.
- Développement d'outils automatisés pour récupérer des données environnementales (pollution atmosphérique, températures et pollens), les croiser avec les données de mortalité et quantifier les associations entre facteurs environnementaux et niveaux de mortalité observés.
- Au niveau international, participation au « Treffen der TU-Experten » ainsi qu'à la « Fortbildung für Signierer und Signiererinnen der Todesursachenstatistik » (Destatis/Dimdi). L'Iris Institute a publié en décembre 2023 une version draft de l'outil de codification automatique IRIS 6 permettant de tester la codification des causes de décès en ICD 11. Cette version est disponible sur <https://www.bfarm.de/EN/Code-systems/Collaboration-and-projects/Iris-Institute/Iris-news/News/iris-version-6-is-available-6.0.17-.html?nn=949586> . Les travaux d'implémentation de cette nouvelle version de l'outil ont commencé.
- L'OMS Genève a développé une nouvelle plateforme « MortStats ». Ce nouvel outil permet aux pays de soumettre, en ligne via un accès sécurisé, leurs données sur les causes de décès. Cette nouvelle plateforme répond aux besoins de sécurité du transfert des données et comprend des fonctionnalités permettant de vérifier les erreurs potentielles dans les données ainsi

que la validité des codes ICD. En outre, les pays reçoivent un retour d'information instantané qui leur permet de corriger les erreurs et d'améliorer la qualité de leurs données. L'OMS a déployé cette plateforme en 2023, plateforme qui a été utilisée pour soumettre les statistiques des causes de décès pour l'année 2022.

- Poursuite du déploiement des nouveaux modèles de certificat de décès (le certificat documentant tous les décès foetaux et néonataux et le certificat documentant tous les autres décès) en cours depuis octobre 2022 suite à la modification du Règlement grand-ducal du 20 mai 2020 (ayant modifié celui modifié du 20 juin 1963 rendant obligatoire la déclaration des causes de décès) par le Règlement grand-ducal du 6 mai 2022 modifiant (1) l'arrêté grand-ducal du 14 février 1913 réglant le transport des cadavres ; et (2) le règlement grand-ducal modifié du 20 juin 1963 rendant obligatoire la déclaration des causes de décès.  
Voir : <https://www.legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2022/05/06/a235/jo>.
- Digitalisation des données de la brochure des statistiques des causes de décès : premières étapes
- Développement en cours d'une interface interactive « open access », permettant d'accéder aux données concernant les causes médicales de décès à un public élargi (décideurs politiques, chercheurs, professionnels de santé, citoyens, etc.). Elle a pour objectif de faciliter la production et la visualisation automatisée d'une sélection d'indicateurs de mortalité.
- Les tableaux de bord présentant ces données sont terminés, mais l'interface interactive permettant leur diffusion est encore en cours de développement.
- Digitalisation des données historiques des causes de décès de 1967 à 1997 : début des travaux. À ce jour ces données sont uniquement disponibles sur format papier. Une fois digitalisées, elles viendront enrichir les données 1998 à ce jour qui elles sont déjà digitalisées. Le développement d'une longue série temporelle est utile à l'appréciation des principaux indicateurs de mortalité.
- Développement d'une méthode analysant non seulement la cause principale de décès mais aussi les 3 autres causes de décès et les 2 circonstances concomitantes pouvant être renseignées sur le certificat de décès. Cette méthode est régulièrement implémentée pour des analyses adhoc.
- Participation à l'analyse de l'équipe « Cancer Epidemiology and Prevention » du LIH sur les tendances des taux de mortalité par type de cancer au Luxembourg. Pour cela, les données du Registre des causes de décès sur les décès par cancer de 1998 à 2021 ont été transmises. Les premiers résultats de l'exploitation de ces données ont été présentés lors du congrès du GRELL (Group for Cancer Epidemiology and Registration in Latin Language Countries) (GRELL) au Mont Saint Michel en mai-juin 2023. L'affiche est disponible sur : [https://www.registrecancermanche.org/wp-content/uploads/2023/05/I13\\_Mafra\\_MORTALITY\\_Luxembourg.pdf](https://www.registrecancermanche.org/wp-content/uploads/2023/05/I13_Mafra_MORTALITY_Luxembourg.pdf)
- Participation à l'« Eurostat taskforce ICD » pour l'implémentation de la CIM-11 pour les causes de décès.
- Changement en mars/avril 2023 du système interne de saisie de MedperSanitas à eDod, créé par les développeurs du Service informatique de la Direction de la santé.

| Activité                                                                                                                                                                                | Nombre |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| <b>Brochure des statistiques des causes de décès :</b><br>2021 : publiée<br>2022 : publiée                                                                                              | 2      |
| <b>Fact sheet indicateurs mortalité :</b><br>2021 : publiée<br>2022 : publiée                                                                                                           | 2      |
| <b>Automatisation par scripts R :</b><br>Contrôle qualité des données de mortalité<br>Analyse de la surmortalité<br>Production de factsheet pour l'analyse de cause de décès spécifique | 3      |
| <b>Travaux en cours sur :</b><br>Digitalisation du certificat de décès<br>Digitalisation de la brochure sur les statistiques de causes de décès                                         | 2      |
| <b>Travaux sur des plateformes de données :</b><br>Nationale (visualisation des données) – 18 indicateurs sélectionnés                                                                  | 1      |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |   |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|
| <b>Participation à des réunions :</b><br>Iris institute<br>Fortbildung für Signierer/innen der Todesursachenstatistik                                                                                                                                                                                      | 2 |
| <b>Réunion de la taskforce ICD pour l'implémentation de l'ICD-11 (online)</b><br>Transmission de données à des instances officielles (dataset) :<br>Eurostat<br>OMS<br>Registre national du cancer<br>Observatoire national de la santé<br>LIH<br>LIH – Décès par cancer de 1998 à 2021 pour analyse adhoc | 6 |

### 20.1.3. Enquête sur la santé des résidents

Le service épidémiologie et statistique, en étroite collaboration avec le LIH et le CTIE, coordonne régulièrement le déroulement et la production de statistiques provenant de l'enquête européenne, appelée « Enquête sur la santé des résidents » (EHIS - European Health Interview Survey). Cette enquête permet de collecter des données sur l'état de santé (y compris l'incapacité), les déterminants de la santé, l'utilisation et les limites en matière d'accès aux services de soins de santé, ainsi que les caractéristiques sociodémographiques de la population. Cette enquête, réalisée tous les 5 ans jusqu'en 2019 selon les procédures prévues par le Règlement Européen 141/2013, sera à l'avenir réitérée tous les 6 ans, la prochaine enquête étant planifiée pour 2025.

Les informations issues d'une telle enquête sur la santé de la population conduite au Luxembourg avec une méthodologie et une envergure comparable à celle conduite dans tous les autres pays européens sont d'une importance primordiale pour la définition des priorités en termes de programmation sanitaire, de prévention et de promotion de la santé, pour l'adaptation de l'offre des soins et pour l'évaluation de l'impact des programmes et actions de promotion et de prévention.

Suite à la collecte en 2019 auprès de 4000 personnes âgées d'au moins 15 ans résidant au Luxembourg et au contrôle-qualité des données collectées, la rédaction des métadonnées et la validation du set de données national par Eurostat en 2020. En 2023, 3 factsheets ont été rédigées et publiées sur le Portail Santé :

- Utilisation des services de santé – 3ème vague – 2023
- Accès aux services de santé – 3ème vague – 2023
- Etat de santé – 3ème vague – 2023
- Le service épidémiologie et statistique a assuré la représentation nationale à Eurostat en vue de la préparation de EHIS 2025 :
- La Task Force EHIS s'est réunie les 17et 18 octobre 2023
- Le Working Group Public Health - data survey s'est réuni les 01 et 02 Décembre 2022).
- Le service a répondu à 1 consultation écrite (post réunions) en rapport avec les documents et protocoles de la Vague 4 de 2025.

### 20.1.4. Santé et bien-être des jeunes

La Direction de la santé participe à l'enquête internationale « Health Behaviour in School-Aged Children » (HBSC), menée tous les 4 ans en étroite collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (Service jeunesse et SCRIPT) et l'Université du Luxembourg. Depuis 2016, le traitement et l'analyse des données sont confiés à l'Université du Luxembourg. Au niveau de la Direction de la santé, le copilotage du projet HBSC est assuré par la division de la médecine scolaire et de la santé des enfants & adolescents et le service épidémiologie et statistique. HBSC est une enquête sur la santé et le bien-être ainsi que sur les comportements de santé des jeunes scolarisés âgés de 11 à 18 ans. Les résultats de cette enquête sont très utiles pour les professionnels qui travaillent avec les adolescents ainsi que pour les divers secteurs politiques responsables des enfants et des jeunes, notamment en ce qui concerne la planification interministérielle pour le bien-être des jeunes ainsi que la production internationale d'indicateurs de santé et de bien-être de cette population spécifique.

Au printemps 2022, l'étude HBSC a été déployée pour la 51ème fois auprès des enfants et adolescents en âge scolaire au Luxembourg. L'enquête a été menée à l'aide d'un questionnaire auprès d'un échantillon représentatif de 13 343 élèves issus de 132 écoles primaires et 46 écoles secondaires. Le nombre de réponses souhaité a été atteint avec 9 432 questionnaires remplis. Le questionnaire mesure un large éventail d'indicateurs relatifs à la santé (mentale, physique, dentaire et sexuelle) et au bien-être (satisfaction de vie, stress...) ainsi que les facteurs qui les influencent comme les comportements favorables (consommation de fruits et légumes, activité physique...) et à risque pour la santé (consommation d'alcool et de cannabis, harcèlement et bagarres, ...), le contexte social (soutien familial, climat dans la classe, ...) et les facteurs sociodémographiques (âge, aisance familiale, genre, ...). La base des données nationales 2022 a été nettoyée en 2022, selon un protocole standardisé, puis soumise pour validation au centre international de gestion des données HBSC à Bergen. En 2023, les données 2022 ont été analysées et publiées. Tous les livrables réalisés en 2023 auxquels EpiStat a participé sont énumérés dans la section consacrée à l'étude HBSC du rapport d'activités de la division de la médecine scolaire et de la santé des enfants & adolescents.

### 20.1.5. Surveillance des traumatismes

Le service épidémiologie et statistique collabore avec le Luxembourg Institute of Health (LIH) (depuis 2011) pour l'implémentation d'un registre de surveillance des traumatismes et accidents (RETRACE) opérationnel dans les services d'urgence des 4 centres hospitaliers du pays : Centre Hospitalier Emile Mayrisch (CHEM), Centre Hospitalier du Nord (CHdN), Hôpitaux Robert Schuman (HRS) et Centre Hospitalier de Luxembourg (CHL). Un set annuel standardisé de données par hôpital est préparé qui contient des informations sur le type de blessure, la région corporelle atteinte, la cause, l'occupation au moment de la blessure, l'endroit de survenue et l'intention. Le CHL quant à lui collecte un set élargi (full-data set) de données qui permettent d'identifier plus en détail les causes et surtout les produits ayant causé l'accident.

Actuellement, les données RETRACE sont mises à disposition de la communauté internationale par un envoi annuel à « Injury data base (IDB)- network ». Les données RETRACE alimentent la base de données européenne IDB. Dans l'avenir, il est prévu que les données RETRACE soient également mises à disposition des communautés locales pour renforcer l'implication des communes et des organismes de loisir (sport, jeunesse, etc.), ceci dans un souci de promotion en faveur de la sécurité et de prévention des accidents au niveau local.

#### Activités réalisées en 2023

- Les travaux en cours de la collecte, nettoyage et validation des données sont poursuivis
  - la collecte de données RETRACE 2023 auprès des hôpitaux a eu lieu.
  - le nettoyage et la validation des données RETRACE 2021 a été finalisée.
  - le recodage et la validation des données 2022 ont commencé et seront terminés pour novembre 2024.
- La rédaction d'un rapport pluriannuel sur les tendances des traumatismes et accidents au Luxembourg pour la période 2013-2020 a débuté et sa publication est prévue pour mi-2024
- Travaux dans le cadre de la bonne gestion du registre
  - Un comité de pilotage avec les hôpitaux a eu lieu en novembre 2023 après une pause de deux ans en raison de la pandémie COVID-19.
  - les protocoles d'extraction des données de tous les hôpitaux ont été mis à jour.
  - les discussions sur la réintégration de RETRACE au sein du CHdN se sont poursuivies (pas de données depuis 2019 suite à un changement de système informatique).
- Les données RETRACE ont été mise à disposition des organisations/institutions nationales
  - l'Institut Luxembourgeois de la Normalisation, de l'Accréditation, de la Sécurité et qualité des produits et services (ILNAS) – données sur les accidents pyrotechniques pour répondre à la directive européenne 2013/29 [15] du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013.
  - L'association nationale des Victimes de la Route a.s.b.l. – statistiques sur les traumatismes crâniens pour leur conférence : <https://avr.lu/fr/agenda/conference-sur-le-traumatisme-cranien/>.
  - L'Observatoire de Santé : statistiques pour le rapport thématique sur l'enfance.
- Contribution et collaboration au niveau international
  - Les données 2021 ont été transférées à IDB-Network
  - Relecture du rapport « European Injury Data Base (EU\_IDB) : data analysis 2020 » avant sa publication



### 20.1.6. Statistiques sur les accidents de la voie publique

Dans le cadre de l'analyse des indicateurs nationaux prioritaires, la thématique « Maximum Abbreviated Injury Scale de niveau >3 (MAIS 3+) - Blessures graves de la route » a été poursuivie. Alors que le nombre de décès dus à des accidents de voiture a considérablement diminué au cours des dernières décennies grâce aux nouvelles technologies de l'industrie automobile et à l'amélioration des mesures de protection des occupants, le nombre de blessés graves a augmenté. Pour le suivi des MAIS 3+ au niveau national et la comparabilité des statistiques au niveau international, une définition commune des accidents de la route MAIS 3+ a été élaborée en 2015 à la demande de la Commission européenne. Depuis lors, le Luxembourg, comme d'autres pays, est confronté au choix entre les sources les plus appropriées pour le dénombrement des MAIS 3+. L'équipe RETRACE a commencé en 2022 et poursuivra en 2024 l'évaluation des différentes options de sources de données pour calculer des MAIS 3+, incluant le registre RETRACE, le registre de la Police, le registre de traumatismes (Traumaregister) et le registre de la documentation hospitalière, ainsi que la possibilité de rassembler les éléments issus des différentes bases de données.

D'autre part, la Direction de la santé est représentée par son Service épidémiologie et statistique dans le groupe statistique de la Commission nationale de circulation chargée de la surveillance de la mortalité et des blessés de la route. Le Service épidémiologie et statistique y contribue avec les informations disponibles dans son registre des causes de décès. Ce groupe de travail s'est réuni en plénière à deux reprises en 2023 (février et juillet) pour compléter la liste des accidents mortels survenus sur la voie publique lors du semestre précédent.

### 20.1.7. L'allaitement maternel et l'alimentation des nourrissons au Luxembourg

La Direction de la santé réalise une enquête sur l'alimentation des nourrissons (ALBA) âgés de 4, 6 et 12 mois résidant au Luxembourg. Cette enquête, menée régulièrement depuis 1987, constitue un outil indispensable à l'évaluation du programme national pour la protection, la promotion et le soutien de l'allaitement maternel ainsi que le suivi des déterminants nutritionnels des bébés. La planification de la 5<sup>ème</sup> enquête nationale a débuté en 2019 par les premiers travaux préparatoires de définition des objectifs et de recherche bibliographique. La crise sanitaire COVID-19 a mis un frein à ces travaux qui ont finalement repris en novembre 2022. Le Service épidémiologie et statistique, la Division de la médecine scolaire et de la santé des enfants et des adolescents et la Division de la médecine préventive ont depuis révisé la méthodologie de collecte des données pour ALBA 2023, guidés par les recommandations de la stratégie mondiale pour l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant.

Cette nouvelle enquête (ALBA 2023) a pour objectif principal d'évaluer, sur un échantillon représentatif de tous les enfants nés au cours des deux dernières années au Luxembourg, une série de 14 indicateurs permettant de décrire les pratiques alimentaires relatives à l'allaitement maternel, l'introduction des aliments de complément et la diversité alimentaire.

Les étapes réalisées en 2023 sont les suivantes :

- Sélection de l'échantillon et envoi des invitations, en collaboration avec le Centre des technologies de l'information de l'État (CTIE).
- Collecte des données durant l'automne et l'hiver 2023.
- Contrôle qualité des données collectées et analyse des données en cours.
- Les résultats de l'enquête ALBA 2023 permettront d'évaluer la stratégie nationale d'allaitement maternel et de répondre en particulier aux indicateurs nationaux du plan national GIMB « Gesond iessen, Méi beweegen ». La publication du rapport ALBA 2023 est prévue pour le premier semestre 2024.

### 20.1.8. Analyse de la consommation antimicrobienne au Luxembourg à ESAC-Net

Le service épidémiologie et statistique a été chargé d'assurer le reporting annuel de la consommation d'agents antimicrobiens au réseau européen de surveillance de la consommation d'antimicrobiens (ESAC-Net) du Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC). ESAC-Net collecte et analyse les données de consommation d'antimicrobiens en milieux communautaire et hospitalier au sein des pays de l'Union Européenne (UE) et de l'Espace Economique Européen/Association Européenne de Libre-Echange (EEE/AELE). Les données collectées permettent de fournir aux pays participants des indicateurs sur leur consommation antimicrobienne dans l'objectif de surveiller cette consommation, de promouvoir un usage prudent des antimicrobiens et de lutter contre la résistance aux antimicrobiens. Un rapport annuel est publié chaque année le 18 novembre, à l'occasion de la journée européenne d'information sur les antibiotiques. Le rapport 2022 est disponible sur : <https://www.ecdc.europa.eu/sites/default/files/documents/AER-antimicrobial-consumption.pdf>.

Activités réalisées en 2023 :

- Transmission des données de consommation 2022 à ESAC-Net le 26 juin 2023.
- Réunion de travail avec les pharmaciens hospitaliers le 5 juillet 2023 afin de présenter les résultats publiés et proposer des améliorations.
- Proposition d'un template aux pharmaciens hospitaliers afin de standardiser la collecte de données.
- Présentation sur la « consommation d'antibiotiques au Luxembourg en santé humaine » lors de la demi-journée Plan National Antibiotique (PNA) le 29 novembre 2023. La présentation est disponible sur Conférence PNA 2023 ([public.lu](https://public.lu)).
- Participation au « ESAC-Net virtual network meeting » le 14 décembre 2023.

#### 20.1.9. Surveillance épidémiologique en matière des drogues et toxicomanies

La surveillance épidémiologique en matière de drogues et toxicomanies est assurée par le Point Focal Luxembourgeois de l'Observatoire Européen des Drogues et des Toxicomanies (PFLDT) au sein du service épidémiologie et statistique. Cofinancé par l'OEDT et par le ministère de la Santé et de la Sécurité sociale, le PFLDT est tenu de respecter des engagements contractuels routiniers envers l'OEDT, ainsi que de répondre aux besoins en matière d'information et de recherche au niveau national et international (p. ex. ONUDC). Le PFLDT maintient et développe le dispositif de surveillance épidémiologique en matière de drogues et de toxicomanies, surveille des indicateurs épidémiologiques définis par l'OEDT et s'engage ainsi à fournir des informations objectives, fiables et comparables, entre autres sur la consommation des drogues et des addictions, sur leurs conséquences, ainsi que sur le marché des drogues illicites au Luxembourg. Outre des travaux de recherche thématiques, le PFLDT publie des rapports nationaux et d'autres documents scientifiques sur le phénomène des drogues au G.- D. de Luxembourg.

Par ailleurs, au niveau national, le PFLDT coordonne le Réseau (multisectoriel) Luxembourgeois d'Information sur les Drogues et les Toxicomanies (RELIS). Ce réseau inclut des centres nationaux ambulatoires et résidentiels de traitement spécialisé, des centres de réduction de risques, des hôpitaux, ainsi que les instances judiciaires et pénales compétentes. En 2022, le PFLDT a poursuivi la collecte et analyse des données routinières obtenues à travers la collaboration avec les différentes institutions partenaires du réseau RELIS.

Ces données permettent le suivi au niveau national des 5 indicateurs-clés définis par l'OEDT :

- Prévalence et modes de consommation de drogues.
- Usage de drogues à haut risque (UDHR).
- Maladies infectieuses parmi des usagers de drogues.
- Demande de traitement pour toxicomanies.
- Décès liés directement à l'usage de drogues.
- Marché illicite et criminalité liée aux drogues.

En parallèle avec la surveillance d'indicateurs d'intérêt national et international, le PFLDT s'engage aussi sur des projets de recherche nationaux et internationaux dans le but d'améliorer les connaissances sur le phénomène des drogues au Luxembourg et en Europe, et donc de contribuer à des interventions et à la prise de décisions politiques.

Au cours de l'année 2023, le PFLDT a assuré la:

- Validation du bulletin statistique de l'OEDT et du « Rapport européen sur les drogues 2023 » (European Drug Report) publiés annuellement par l'OEDT, après relecture des informations et des données qui concernent le Luxembourg.
- Publication du Rapport National Drogues 2022 - version anglaise.
- Poursuite des activités auprès du groupe interministériel « Task Force Cannabis », contribution à la rédaction d'un cahier des charges afin d'implémenter une enquête « cannabis » Luxembourg, sélectionner le prestataire et préparer la réalisation de l'étude sur le cannabis.
- Mise à jour annuelle des données sur les indicateurs-clés relatifs au Luxembourg dans les bases de données de l'OEDT.
- Rédaction de sept workbooks (WBs) sur des indicateurs liés au phénomène des drogues au Luxembourg : 1) WB Drug Policy. 2) WB Legal Framework ; 3) WB Prevention ; 4) WB Harms and Harm Reduction ; 5) WB Drug market and crime ; 6) WB Prison ; 7) WB Best Practice.
- Coordination et l'introduction des données nationales dans la plateforme d'échange de données « Annual Report. Questionnaire (ARQ) » de l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC) et remplissage des modules contenant les données de référence utilisées pour le World Drug Report ; validation du rapport mondial sur les drogues 2023 de l'ONUDC, après relecture des informations et des données qui concernent le Luxembourg.
- Réalisation de l'analyse des données quantitatives et qualitatives dans le cadre du projet européen « PRS20 : Address and reduce drug use of inmates and ex-inmates through data analysis and intervention programs - PRS20 » - projet européen financé par la Commission Européenne (DG Justice) sur la consommation de drogues en milieu pénitentiaire. Ce projet

européen est porté par quatre autres pays (la Belgique, la Lituanie, Chypre et la Grèce) et a comme objectifs de mesurer la consommation de drogues en milieu pénitentiaire, ainsi que de connaître les points de vue et les besoins des détenus et ex-détenus en matière d'offres de traitement et de réduction de risques en prison.

- Poursuite de son intégration dans le groupe de travail de l'OEDT sur le cannabis dont le but est de promouvoir et d'harmoniser la collecte de données dans ce domaine, à travers l'utilisation d'instruments standardisés.
- Préparation et mise en œuvre de la collecte de données dans le cadre de l'étude ciblée « cannabis » en collaboration avec ILRES S.A. (sélection des indicateurs, préparation du questionnaire, soumission de l'étude au CNER, etc.).
- Préparation à l'implémentation de l'enquête européenne ESPAD (« European School Survey Project on Alcohol and Other Drugs ») en collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et avec l'Université du Luxembourg.
- Participation à deux groupes de travail pour préparer le nouveau mandat de l'OEDT qui entrera en vigueur le 02 juillet 2024 : un sur la surveillance des polyconsommation et un sur la recherche, l'innovation et la prospective.
- Présence d'experts nationaux en ce qui concerne les réunions obligatoires techniques de l'OEDT, y inclus les réunions des chefs des points focaux nationaux dans les locaux de l'OEDT à Lisbonne.

| Activité                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Nombre |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| <b>Réunions et conférences :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunion du Groupe Horizontal Drogues le 10 et 11 janvier, le 07 février, et le 30 mars à la Commission Européenne à Bruxelles ;</li> <li>• 68ème et 69ème réunion des chefs des points focaux nationaux de l'Observatoire Européen des Drogues et des Toxicomanies le 22-25 mai et le 20-23 novembre 2023 à Lisbonne ;</li> <li>• Réunion technique « monitoring cannabis policies » le 14 février, le 22 juin et le 10 novembre en ligne ;</li> <li>• Réunion technique « EMCDDA Reference group on drug supply indicators » le 06 et 07 novembre à Lisbonne, Portugal ;</li> <li>• Réunion technique « PRS20 : prison and drugs » le 16 et 17 janvier à Bruxelles, Belgique ;</li> <li>• Conférence finale du projet PRS20 le 14-16 juin à Nicosie, Chypre ;</li> <li>• Réunions techniques en ligne dans le cadre du nouveau mandat de l'OEDT : Groupe de travail surveillance polyconsommation le 05 juillet, le 06 septembre, et le 02 octobre + Groupe de travail sur la recherche, l'innovation et la prospective 01 septembre et le 02 octobre</li> <li>• 3 réunions d'experts concernant 3 indicateurs clés de l'OEDT (demande de traitement, usage de drogues à haut-risque et enquêtes en population générale);</li> </ul> | 19     |
| <b>Formations :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• « 2023 Drug Policy Executive Course » : Formation du chef du PFLDT à la formation avec 120 heures de contact de formation continue le 07-10 mars à Florence, Italie, le 06-09 juin à Strasbourg, France et le 10-13 octobre à Valette, Malte.</li> <li>• « 2023 European Drug Summer School » : Formation du deuxième membre de l'équipe du PFLDT avec 80 heures de contact de formation continue le 26 juin-07 juillet à Lisbonne, Portugal.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 2      |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                       |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|
| <b>Documents réalisés :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport National Drogues 2022 (version EN)</li> <li>• WB Drug Policy</li> <li>• WB Legal Framework</li> <li>• WB Prevention</li> <li>• WB Best Practice</li> <li>• WB Harms and Harm Reduction</li> <li>• WB Drug market and crime</li> <li>• WB Prison</li> </ul> | 8                     |
| <b>Rédaction d'un cahier des charges et mise en place :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• étude ciblée « usagers de cannabis »</li> </ul>                                                                                                                                                                                    | 1                     |
| <b>Mise à jour annuelle des données :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur les indicateurs-clés relatifs au Luxembourg sur la plateforme de l'OEDT</li> <li>• Introduction des données nationales dans la plateforme d'échange de données « Annual Report Questionnaire (ARQ)</li> </ul>                                    | 2                     |
| <b>Analyse de données et rédaction d'un rapport :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet « Address and reduce drug use of inmates and ex-inmates through data analysis and intervention programs - PRS20 »</li> </ul>                                                                                                      | 1                     |
| Participation à de nombreux groupes de travail et réunions avec les acteurs nationaux (réseau RELIS, Uni.lu, Menje, LIH...)                                                                                                                                                                                                             | Non comptabilisés ici |
| Encadrement d'un stagiaire                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 1                     |

### 20.1.10. Évaluation de la couverture vaccinale des enfants

La 6<sup>ième</sup> enquête nationale de couverture vaccinale, lancée pour la première fois en 1996, a été réalisée au printemps 2023 auprès des parents d'enfants âgés de 25 à 30 mois résidant au Luxembourg. Elle constitue un outil d'évaluation indispensable du programme de vaccination des nourrissons, permettant d'établir la couverture vaccinale des jeunes enfants, d'en analyser l'évolution, d'observer le respect du calendrier vaccinal et de formuler des propositions d'ajustements ultérieurs pour le programme national de vaccination.

Depuis l'été 2023, d'importants travaux de contrôle qualité des données collectées sont en cours. La publication du rapport d'enquête de la couverture vaccinale en 2023 est prévue en début d'année 2024. Le rapport sera publié sur <https://sante.public.lu/fr/espace-professionnel/informations-donnees/couverture-vaccinale.html>.

### 20.1.11. Bases de données nationales et internationales

Le service épidémiologie et statistique livre annuellement des données statistiques, des indicateurs de santé et des métadonnées nationales à différentes bases de données nationales et internationales. Dans ce cadre, le service participe à de nombreuses réunions et groupes de travail nationaux et internationaux.

Ainsi, les principales bases de données bénéficiant de nos remises à jour sont :

#### **Annuaire statistique et Portail des statistiques du Luxembourg (5 thématiques) :**

- Causes de décès.
- Décès fœtaux selon la durée de gestation.
- Décès fœtaux selon la cause de décès.
- Suicides.
- Maladies contagieuses déclarées.

#### **Eurostat (5 thématiques) :**

- Mise en ligne des données et métadonnées de mortalité sur le site internet d'Eurostat.
- Rapport de qualité et métadonnées selon les recommandations d'Eurostat (ESQRS).
- Evaluation des indicateurs de santé de l'Union européenne – ECHI.
- Données sur la surveillance des traumatismes dans le registre « Injury Data Base » de la Commission Européenne.
- SafetyCube questionnaire on MAIS3+ assessment for CARE experts.

#### **« Santé pour tous » de l'Organisation mondiale de la Santé - Région Europe (5 thématiques) :**

- Données démographiques et socioéconomiques.
- Mortalité.
- Morbidité, habitudes de vie.
- Environnement.
- Santé maternelle et infantile.

#### **Organisation mondiale de la Santé et UNICEF (5 thématiques) :**

- Communicable disease annual reporting
- Joint reporting on immunization
- Annual provision for requesting of cause-of-death statistics
- Estimates of national immunization coverage
- Maternal, neonatal and child mortality estimates

#### **OCDE, Base de données / Panorama de la Santé 2023 (en collaboration avec l'Inspection Générale de la Sécurité Sociale) Transmission de données à l'IGSS pour le Health Data Questionnaire (5 thématiques) :**

- Incidence des maladies contagieuses
- Mortalité néonatale, infantile et maternelle
- Naissances vivantes hypotrophes
- Comité de relecture du document « Health at a glance 2023 » publié sur <https://sante.public.lu/fr/publications/h/health-glance-europe-2023.html>
- Comité de relecture du « Country Health Profile 2023 for Luxembourg » publié sur <https://sante.public.lu/fr/actualites/2023/12/communiqu-e-profil-sante-luxembourg-2023.html>

#### **Joint questionnaire Eurostat-WHO-OECD on non-monetary Health Care statistics (4 thématiques) :**

- Health employment and education.
- Health activities.
- Physical and technical resources.
- Health workforce migration.

#### **Observatoire Européen des Drogues et des Toxicomanies (OEDT) (15 thématiques) :**

- Prevention intervention mapping questionnaire.
- Methods and results on adult national population surveys on drug use.
- Methods and results of school surveys on drug use.
- Evolution of direct [drug-related deaths/drug-induced drugs](#).
- Estimations on High-risk drug use.
- Methods and prevalence of infectious diseases (Hepatitis B/C and HIV).
- Harm reduction interventions and programs.
- Reports of drug law offences and drug law offenders.
- Drug use among people in prison.
- Number and quantity of seizures of illicit drugs.
- Potency/purity of illicit substances.
- Composition of illicit drug tablets.
- Prices of illicit substances.
- Availability and access to treatment.
- Characteristics of individuals starting treatment for drugs.

#### **United Nations Office on Drugs and Crime (ONUDC) (14 thématiques) :**

- Prevalence and extent of drug use.
- Registries of drug users.
- People who inject drugs.
- People with drug use disorders.
- Drug-related mortality.
- Drug-related treatment.
- Seizures and trafficking.
- Clandestine Laboratories.
- Illicit cultivation and eradication of crops.
- Prices and purities.
- Sales of drugs using the internet and related technologies.
- Drug-related criminal justice process.
- Legislative, institutional and strategic framework.
- Innovative methods for data collection.

#### **20.1.12.Appui méthodologique à d'autres services de la Direction de la santé**

Dans le cadre de ses missions, le service épidémiologie et statistique fournit du soutien méthodologique et statistique aux autres divisions de la Direction de la santé sur les thématiques suivantes :

- La pharmacovigilance.
- Les amalgames dentaires.
- Les raisons de non-participation au programme de dépistage du cancer du sein.
- Les indicateurs du programme de dépistage du cancer du sein et du programme de dépistage du cancer colorectal.
- Le don d'organes.
- Les maisons de santé.
- La santé affective et sexuelle.
- Les maladies professionnelles : le cas de l'amiante.
- Le secteur conventionné en médecine sociale.Veille sanitaire.

#### **20.1.13. Réponses aux demandes de données statistiques et de métadonnées**

L'intérêt pour l'information en santé, l'épidémiologie et la santé publique est important et continue de croître. Une grande partie des demandes de données statistiques qui sont adressées à la Direction de la santé sont traitées par le service épidémiologie et statistique, ainsi que toutes les questions et demandes de données relatives à la thématique « santé » que toute personne peut adresser sur le Portail des Statistiques. Les demandeurs de données statistiques et de métadonnées viennent d'horizons divers et, outre les organismes nationaux et supranationaux susmentionnés, notamment :

- Chambre des Députés via ses questions parlementaires : 15 contributions.
- Observatoire national de la santé : notamment pour le futur rapport thématique « Eng gesond Zukunft ».
- Autres administrations nationales.
- Autres divisions et services de la Direction de la santé.
- Groupe de travail Grande Région.
- Plans d'action nationaux.
- Médias .
- Universités.
- Personnes privées.

#### 20.1.14. Monitoring de la pandémie liée au SARS-CoV-2

Depuis mars 2020, le service est en charge du « Monitoring COVID-19 », GT de la cellule de crise, lequel assure la mise en place de l'écosystème d'alimentation des données, ce qui permet les publications structurées présentées régulièrement à la presse. La Cellule de crise COVID-19 et ses différents groupes de travail, dont GT Monitoring, ont poursuivi en 2023, comme en 2022 et 2021, leurs réunions mises en place depuis 2020. En effet, un arrêté ministériel instaure la communication quotidienne par les hôpitaux de certaines données. La récupération, le contrôle qualité, l'exploitation et la visualisation de ces données hospitalières ainsi que celles produites par les maisons et les réseaux de soins est réalisée par le Service épidémiologie et statistique appuyé par des collègues de l'IT/PMO, la Division de la médecine curative et de la qualité en santé, la division de la médecine préventive, la division de l'inspection sanitaire, et le ministère de la Santé et de la Sécurité sociale.

Dès le mois de mai 2020, l'équipe du service est restructurée en trois sous-équipes :

- « Data-upload » qui assure quotidiennement la récupération des fichiers soumis par les établissements hospitaliers, les structures d'hébergements et les réseaux de soins.
- « Contrôle Qualité MRS » qui assure quotidiennement le contrôle qualité des données soumises par les établissements de soins continus et les réseaux de soins.
- « Contrôle Qualité hôpitaux et Reporting » qui assure quotidiennement le contrôle qualité des données soumises par les hôpitaux ainsi que l'exploitation de toutes les données collectées pour le reporting quotidien, hebdomadaire et la publication des données sur Open Data.

Les indicateurs définis par la Cellule de crise sont mis en ligne sur [www.covid19.lu](http://www.covid19.lu).

Avec la publication de la dernière loi dite « COVID-19 » et l'abrogation de son article 5, depuis le 1er avril 2023, les activités de Monitoring COVID-19 ont été suspendues. La division de l'inspection sanitaire reprend la surveillance du SARS-CoV-2 dans le cadre légal précisé par loi modifiée du 1er août 2018 sur la déclaration obligatoire de certaines maladies dans le cadre de la protection de la santé publique.

Pour en savoir plus pour 2023 :

- Graphiques : <https://covid19.public.lu/fr/graph.html>.
- Le rapport journalier n'est plus produit depuis le 16 mai 2022.
- 11 rapports hebdomadaires : <https://data.public.lu/fr/datasets/covid-19-rapports-hebdomadaires/>.

#### Etude de la couverture et de l'effectivité vaccinale

Depuis fin 2020, le service s'implique également dans l'élaboration et l'implémentation d'une méthodologie permettant d'évaluer la couverture vaccinale et l'effectivité vaccinale contre le SARS-CoV-2.

- Plusieurs rapports et mises à jour ont été rédigés et publiés sur le portail Santé <https://covid19.public.lu/fr/vaccination/infovaxx.html>.
- Le dernier « Évaluation de l'effectivité vaccinale contre la COVID-19 - Mise à jour finale du 31 mars 2023 avec une comparaison européenne » a présenté une ultime mise à jour des résultats concernant la couverture vaccinale et l'effectivité vaccinale, jusqu'au 31 mars 2023, date de clôture de la collecte des données, suppression du traçage systématique et fin du reporting, tels que prévus par l'actuelle loi COVID-19.

Il est disponible sur :

<https://covid19.public.lu/dam-assets/covid-19/vaccinations/rapport-effectivite-vaccinale/valuation-de-l-effectivite-vaccinale-le-derniere-mise-jour-vfinale.pdf>.

En 2023, le service épidémiologie et statistique poursuit sa participation à un projet international en fournissant mensuellement



des données agrégées à Epiconcept (France), l'institut désigné par l'ECDC pour piloter le projet européen « Vaccine Effectiveness, Burden and Impact Studies (VEBIS) of COVID-19 and Influenza through routinely collected exposure and outcome data using health registries ».

- Plusieurs envois de données ont été réalisés couvrant la période entre octobre 2022 et mars 2023. Ces contributions, avec les données groupées des autres pays participants à ce projet, ont permis de publier :

1) Un article scientifique : “Monitoring COVID-19 vaccine effectiveness against COVID-19 hospitalisation and death using electronic health registries in ≥ 65 years old population in six European countries, October 2021 to November 2022”, disponible sur <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/38019704/>.

2) Une communication rapide sur les résultats du projet : “Relative vaccine effectiveness against COVID-19 hospitalisation in persons aged ≥ 65 years: results from a VEBIS network, Europe, October 2021 to July 2023”, disponible sur <https://www.eurosurveillance.org/content/10.2807/1560-7917.ES.2024.29.1.2300670>.

3) Le rapport européen sur l'évaluation de l'efficacité vaccinale (COVID-19), comprenant des données du Luxembourg, transmises dans le cadre du projet VEBIS, publié sur le site web de l'ECDC : <https://www.ecdc.europa.eu/en/publications-data/interim-analysis-covid-19-vaccine-effectiveness-against-hospitalisation-and-death>.

- De plus, le consortium travaille à l'évaluation de l'efficacité vaccinale chez les 5-17 ans. La publication du rapport est en cours.
- Participation aux workshops/réunions techniques, le 23-24 janvier 2023, à Madrid, Espagne, ainsi que les 28-29 septembre 2023, à Lisbonne, Portugal.

## 20.2. Projets accomplis et en cours en 2023

### 20.2.1. Analyse des données des carnets de santé scolaire

L'objectif de ce projet est d'analyser les données des carnets de santé scolaire en fonction des besoins de la division de la médecine scolaire et de la santé des enfants et des adolescents (et plus particulièrement le poids et la taille, l'examen visuel, la présence de problèmes de l'appareil locomoteur, l'examen cutané, l'existence de maladies chroniques ou d'allergies et le bon respect du calendrier vaccinal selon les recommandations luxembourgeoises).

Ce projet a commencé en 2019 avec l'élaboration du codebook suivi de l'analyse des données en 2020. En 2020, en 2021 et en 2022, aucune activité n'a pu être entreprise pour cause de crise sanitaire. Les travaux ont repris à la rentrée scolaire 2023-2024.

### 20.2.2. Analyse de la base de données du label GIMB

En 2019, le bureau de coordination du plan national GIMB a sollicité le service épidémiologie et statistique pour mettre en place une base de données label GIMB regroupant les demandes de labélisation. Depuis 2019, plusieurs éléments ont pu être définis et validés, en fonction des besoins du plan national GIMB, tels que le codebook, le masque de saisie sur Epi Info™, le plan d'encodage et le plan d'analyse.

En 2022, le service épidémiologie et statistique a réalisé l'analyse des données collectées en 2020 et 2021 du label GIMB. Cette analyse a pour objectif d'évaluer des demandes de labélisation et des activités labéllisées. Cette évaluation permet de connaître le nombre d'activités labéllisées, de réaliser des statistiques descriptives sur l'ensemble des activités labéllisées annuellement, de suivre l'évolution des activités labéllisées annuellement et de soutenir l'évaluation des outils utilisés pour évaluer les demandes de labélisation.

Il n'y a pas eu d'activités spécifiques en 2023. L'analyse des données GIMB de 2022 est prévue pour le début de l'année 2024.

### 20.2.3. Nouveau site web pour le Point Focal Luxembourgeois de l'OEDT : Conception et réalisation

Le PFLDT souhaite la conception et la réalisation d'un nouveau site web dans le cadre de l'élaboration d'une nouvelle identité visuelle digitale. Le site internet [www.relis.lu](http://www.relis.lu) qui existe actuellement n'est plus à jour depuis que le PFLDT a été transféré fin 2017 du LIH au Service épidémiologie et statistique.

En attendant le développement d'un site internet dédié aux activités et travaux du PFLDT, l'ensemble des contenus ont été réunis sur le portail sante à l'adresse suivante :

<https://sante.public.lu/fr/espace-professionnel/informations-donnees/observatoire-drogues.html>

#### 20.2.4. Définition d'indicateurs issus du carnet de vaccination électronique

Des travaux en appui méthodologique à la division de la médecine scolaire et la santé des enfants et des adolescents ont débuté dans le but de définir un set d'indicateurs issus du carnet de vaccination électronique permettant de déterminer la couverture vaccinale chez les enfants de 25 à 30 mois pour les vaccins pédiatriques recommandés par le ministère de la Santé et de la Sécurité sociale et proposer des ajustements au programme national de vaccination, si nécessaire.

#### 20.2.5. Digitalisation du questionnaire RELIS

Le RELIS (Réseau Luxembourgeois d'Information sur les Drogues et les Toxicomanies) est le dispositif national de surveillance de la population d'usagers de drogues à haut risque. L'outil principal de surveillance, le questionnaire RELIS, est un questionnaire papier. Le déploiement d'un outil de collecte digitalisée de données en cours de développement permettra de :

- Faciliter la distribution et la collecte des questionnaires.
- Éviter les questions non applicables.
- Poursuivre le questionnaire dans un autre moment.
- Améliorer la qualité et l'exhaustivité des données.
- Transférer les données directement dans la base de données RELIS.
- Mieux protéger les données sensibles.
- Réduire la consommation de papier.

En 2023, le questionnaire RELIS a été pour la première fois proposé à certains membres du réseau RELIS. Si cette première expérience s'avère concluante, l'outil sera proposé à tous les autres membres du réseau RELIS.

#### 20.2.6. European Burden of Disease Network « Burden-EU COST Action »

Le projet « European Burden of Disease Network (Burden-EU COST Action) » vise à fournir une réponse rapide, solide et complète aux questions fondamentales pour éclairer le processus décisionnel en santé publique.

COST est une organisation européenne qui finance la création de réseaux de recherche, appelée COST Actions. Ces réseaux offrent un espace ouvert de collaboration entre scientifiques de toute l'Europe (et au-delà) et donnent ainsi une impulsion aux avancées scientifiques et technologiques. Ses objectifs principaux sont de :

- Identifier quelles sont les maladies les plus incidentes dans un pays.
- Identifier les facteurs de risque qui contribuent le plus à la maladie et au décès.
- Déterminer comment l'impact des différentes maladies évolue dans le temps et comment elles se comparent entre les pays et au sein des unités infranationales.

Une représentante du service épidémiologie et statistique fait partie du comité de management depuis 2019 pour une période de 4 ans. Jusqu'en 2023, le service épidémiologie et statistique a activement contribué à la publication de plusieurs articles scientifiques dans des journaux prestigieux, ainsi qu'à différents groupes de travail avec un focus sur les thématiques suivantes :

- COVID-19.
- Attribution of vaccination and DALYs COVID-19.
- Maladies rares.
- Diversité de genre : comment l'analyse inclusive contribue à la recherche et l'innovation.

Le service épidémiologie et statistique a présenté un abstract à la « 4ième réunion du Working Group » qui a eu lieu les 14 et 15 septembre 2023, à Tallinn, Estonie.

Le service épidémiologie et statistique a débuté en 2023 un projet sur l'évaluation de la charge de morbi-mortalité de la COVID-19 au Luxembourg, basé sur l'approche Burden of Disease (BoD), en utilisant l'indicateur DALY (les années de vie ajustées sur l'incapacité). La rédaction du rapport national et d'un article scientifique est en phase finale. Ils seront publiés en 2024.

### 20.2.7. Joint Action « PHIRI »

PHIRI est un projet d'information sanitaire sur COVID-19 qui vise à soutenir la recherche à travers l'Europe par l'identification, l'accès, l'évaluation et la réutilisation des données sanitaires et non sanitaires de la population pour étayer les décisions politiques sur COVID-19 et pour les futures crises sanitaires. L'objectif est de partager les données et l'expertise entre les pays par le biais d'un portail d'information sur la santé de la population, en étroite interaction avec les principales parties prenantes du paysage de l'information sanitaire, en particulier avec l'ECDC, EUROSTAT, le CCR, l'OCDE et l'OMS. Le projet s'appuie sur les acquis des projets BRIDGE Health et InfAct. L'un des modules de travail du projet PHIRI mène des recherches présentant un intérêt immédiat pour les politiques de santé publique et la gestion de la pandémie de COVID-19. L'un des quatre cas de recherche inclus dans ce work package est « l'impact du COVID-19 sur la santé périnatale et les inégalités de santé périnatale ». Ce cas d'utilisation implique le réseau Euro-Peristat dans lequel le Luxembourg est activement représenté par les responsables (Service épidémiologie et statistique et LIH) du registre Périnatal de surveillance de la santé périnatale au Luxembourg.

La participation du Luxembourg au réseau Euro-Peristat contribue à la qualité des résultats. Au cours des trois années du projet PHIRI, le service (1) contribue à la collecte de données en utilisant les procédures développées par le projet PHIRI, (2) fournit des avis et une expertise sur les nouveaux indicateurs de surveillance de la santé maternelle et néonatale et (3) discute des résultats des données collectées sur l'impact de la pandémie COVID-19 sur la santé maternelle et néonatale.

Des résultats préliminaires ont été présentés à la 16<sup>ième</sup> Conférence Européenne de Santé Publique (<https://eupha.org/app/programme/index.php>) en novembre 2023. Un groupe de travail a été consacré à la présentation de ces résultats. Le détail des présentations durant ce groupe de travail est disponible sur <https://eupha.org/app/programme/programme.php?d=sess>.

- “Are differences in caesarean section rates between countries in Europe decreasing or increasing?”
- “Trends in caesarean section rates in Europe from 2015-2019 using Robson’s Ten-Group Classification System : A Euro-Peristat registry study”
- “Are there social inequalities in caesarean section rates in Europe?”

Plusieurs articles scientifiques sont en cours de rédaction ou ont été publiés, présentant les détails du modèle développé pour présenter les résultats de ces travaux en santé périnatale :

- Amyx M, Philibert M, Farr A, Donati S, K\_Alexander S, Tica V, Velebil P, Alexander S, Durox M, Fernández-Elorriaga M, Heller G, Kyprianou T, Mierzejewska E, Verdenik I, Zile-Velika I, Zeitlin J; Euro-Peristat Research Network. Trends in caesarean section rates in Europe from 2015 to 2019 using Robson’s Ten-Group Classification System: A Euro-Peristat study BJOG. 2023 Oct 1. doi: 10.1111/1471-0528.17670
- Zeitlin J, Philibert M, Estupiñán-Romero F, Loghi M, Sakkeus L, Draušnik Ž, et al; Euro-Peristat Research Network. Developing and testing a protocol using a common data model for federated collection and analysis of national perinatal health indicators in Europe Open Research Europe. 2023 Apr 12;3(54):54. doi: 10.12688/openreseurope.15701.2
- “Exploring differences in socioeconomic inequalities in stillbirth and preterm birth rates across Europe : a population-based study of 23 countries”; en cours de rédaction.

### 20.2.8. Digitalisation du certificat de décès

Le règlement grand-ducal modifié du 20 juin 1963 rend obligatoire la déclaration des causes de décès par le biais d'un formulaire papier qui inclut en son volet C, une partie médicale dans laquelle le médecin déclarant indique les causes de décès.

L'accord de coalition 2018-2023 soulignait l'importance de la dématérialisation (digitalisation) de certaines démarches administratives en relation avec la santé. Ce projet impactant tout le processus actuel de déclaration des causes de décès, y compris la structure de l'actuel registre des causes de décès, les premiers travaux en 2022 ont dressé la cartographie complète et détaillée des acteurs et parties prenantes du processus de la déclaration des causes de décès, y compris les types d'interactions entre les différents acteurs et parties prenantes.

La dématérialisation du processus de déclaration des causes de décès sera possible par le développement et le déploiement d'un certificat de décès électronique.

### 20.2.9. Suivi et évaluation des droits de l'enfant, de la pauvreté et de l'exclusion sociale des enfants au Luxembourg

En 2023, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse du Luxembourg a lancé ce projet qui vise à renforcer le suivi et l'évaluation des droits de l'enfant et à établir un processus de consultation durable avec les enfants et les autres parties

prenantes au Luxembourg. Ce projet est financé par l'Union européenne et mis en œuvre par l'UNICEF - Bureau régional pour l'Europe et l'Asie centrale (ECARO) en coopération avec la Commission européenne - Direction générale de l'appui à la réforme structurelle (DG REFORM).

Un groupe de travail technique a été mis en place pour assurer une bonne analyse des données disponibles et des indicateurs sur le sujet. Le Service épidémiologie et statistique fait partie de la représentation des acteurs de la santé au Luxembourg dans ce groupe de travail (en collaboration avec la division de la médecine scolaire et de la santé des enfants et adolescents et l'Observatoire national de la santé).

Le travail dans ce groupe a consisté à :

- fournir les informations nécessaires sur les collectes de données existantes et les indicateurs disponibles.
- contribuer aux discussions interinstitutionnelles et interministérielles dans l'élaboration d'une stratégie de surveillance des droits des enfants.
- définir les domaines et sous-domaines de surveillance.

### 20.2.10. Enquête de couverture vaccinale contre le HPV

Ce projet a démarré en 2023 dans le but de mesurer la couverture vaccinale contre le papillomavirus humain (HPV) chez les enfants et jeunes de 9 à 20 ans résidents au Luxembourg. Les dernières données disponibles datant de 2017, il n'y a actuellement pas d'évaluation récente basée sur les données de vaccination effective pour l'ensemble de la population cible. Cette enquête permettra de combler cette lacune d'information qui limite la prise de décisions éclairées par les autorités de santé.

Le projet est divisé en 6 phases, dont les deux premières ont été accomplies en 2023 :

- Conception : discussions avec toutes les parties impliquées, préparation du questionnaire, préparation du codebook
- Approbation : soumission à la DPO et à la Commission du Registre national des personnes physiques (via le ministère de la Digitalisation), prévision du budget

La préparation de l'enquête se poursuivra en 2024 avec les préparatifs logistiques, le lancement, l'analyse des données et la publication d'un rapport.

### 20.3. Contribution aux divers plans nationaux

- Plan National Maladies Rares (PNMR) : le service épidémiologie et statistique est représenté par une personne du service. Les activités en 2023 sont :
  - 5 réunions de travail.
  - l'enregistrement des maladies rares déclarées par l'ADEM dans le registre de recensement des maladies rares.
  - la participation aux séances de l'évaluation du premier PNMR le 23 mai 2023.
  - et à la mise en place du deuxième plan.
- Plan National Maladies Neuro-Cardiovasculaires : le service a contribué en 2023 à 2 réunions de travail et a assisté à la journée nationale des MNCV, le 30 septembre 2023.
- Plan d'Action Luxembourgeois contre le Mésusage de l'Alcool (PALMA) : une personne du service épidémiologie et statistique a participé à 1 réunion de la plateforme nationale interministérielle, interdisciplinaire et intersectorielle.
- Plan National Antibiotiques (PNA) : le service épidémiologie et statistique est co-responsable (avec le vétérinaire Dr Jean Schoos) du groupe de travail « surveillance » du PNA dont les activités en 2023 sont :
  - Six réunions de travail.
  - Participation des responsables du groupe de travail à l'évaluation à mi-parcours du PNA le 6 février et 3 avril 2023. (5 réunions).
  - Rapport de surveillance dont la publication est prévue en 2024. La coordination de ce rapport est assurée par le service épidémiologie et statistique.
- Plan National Santé Mental (PNSM) : le service épidémiologie et statistique a été représenté par 2 agents dans le Comité de Pilotage lors de l'élaboration du plan et a contribué aux activités suivantes :
  - L'élaboration et la rédaction du plan : consultation et validation des statistiques du plan.

- L'élaboration et description des indicateurs dans les fiches d'indicateur.
- L'élaboration d'une proposition sur la création d'un groupe de travail interministériel-intersectoriel « statistiques des suicides » sous tutelle de PNSM.

## 21. Service informatique

### Missions

Le service informatique s'articule autour de trois équipes thématiques :

- Opérations informatiques : assurer le bon fonctionnement des outils bureautique, des utilisateurs finaux, de la téléphonie, du réseau, des serveurs.
- Développements informatiques : développer de nouvelles applications sur mesure et assurer le bon fonctionnement des applications legacy.
- Données et analyses : mettre en place et maintenir un datawarehouse des données de santé produites et gérées par d'administration ainsi que proposer une gouvernance de la donnée.

### 21.1. Opérations informatiques

#### 21.1.1. Rôles et responsabilités de l'équipe

Les rôles de l'équipe Opérations informatiques sont nombreux. Son objectif est de répondre à tous les besoins ou les problèmes liés à la production informatique. La principale mission de l'équipe est de proposer les solutions les plus adaptées au contexte pour répondre aux divers besoins informatiques des services et divisions de la Direction de la santé. Ceux-ci peuvent varier d'une simple panne informatique à la mise en place d'une infrastructure complexe. Les solutions proposées par l'équipe Opérations informatiques dépendent souvent de certaines contraintes (budget, délais, ressources...). Il faut alors choisir judicieusement les techniques à mettre en place selon les besoins pour ne pas générer des arrêts de production ou des blocages.

En outre, l'équipe joue le rôle de conseiller face à certaines problématiques. Il est également force de proposition auprès des responsables et autres utilisateurs finaux, ceux-ci n'ayant pas toujours les compétences techniques ou légales suffisantes (GDPR, sécurité...) pour prendre seuls des décisions liées à des problématiques techniques. L'équipe Opérations informatiques peut ainsi être amenée à installer ou commander de nouveaux équipements (logiciel/matériel).

Par ailleurs, IT-OPS a également pour rôle de former de nouveaux utilisateurs et d'accompagner ceux-ci lors du déploiement de nouvelles technologies.

#### 21.1.2. Statistiques d'activité

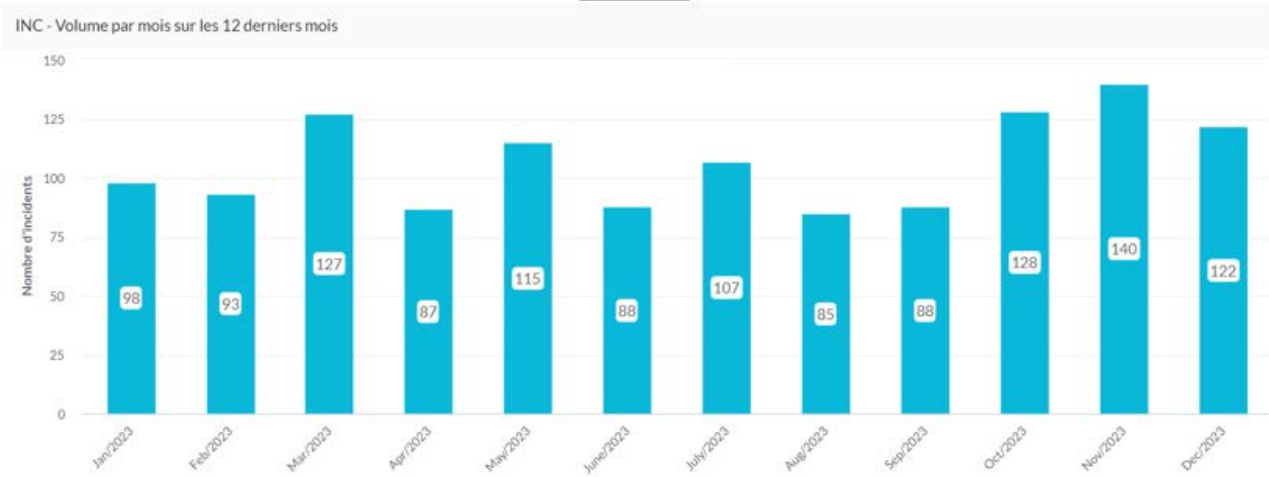
Quelques statistiques d'activité au titre de l'année 2023 ont été compilées et sont reprises ci-dessous :

- La gestion de +/- 1000 postes de travail ;
- La gestion de +/- 80 imprimantes ;
- La résolution de 2600 tâches et incidents informatiques ;
- La gestion de +/- 400 agents internes ;
- La gestion de +/- 500 agents temporaires pour des missions de courte ou longue durée lié au COVID-19 ou autres projets ;
- La gestion de +/- 120 serveurs couvrant diverses activités ;
- La gestion de 9 sites différents :
  - Greensquare.
  - Greenfinch.
  - Ministère de la Santé.
  - Creos Strassen.
  - Maison Médicale Val Fleuri.
  - Maison Médicale Belval.
  - Médiateur Santé.
  - Guichet Unique.
  - Centre d'accueil Rollman Kirchberg.

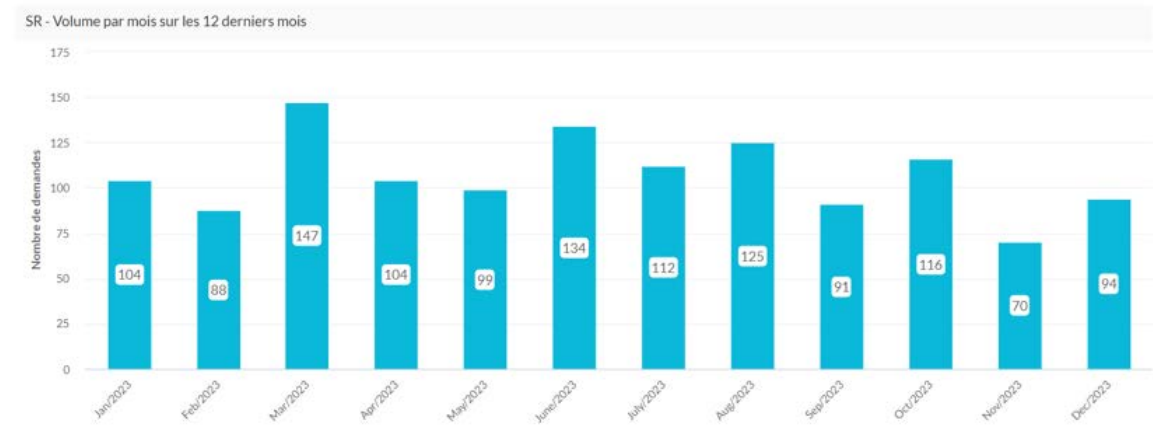
La gestion informatique déléguée de plusieurs administrations liées à la santé:

- Observatoire de la santé.
- Ministère de la Santé.
- Direction de la santé.
- Conseil supérieur de certaines professions de santé.
- Médiateur de la santé.

Incidents



Service requests



21.2. Développements informatiques

Pendant la période couverte par ce rapport, le service développements logiciels IT s’est concentré sur les actions décrites dans les prochaines sections.

21.2.1. Développement de solutions logicielles innovantes axées sur le Web

Plusieurs projets de développement d’applications web ont été menés, mettant en œuvre des technologies contemporaines et des pratiques de développement agile.

- Développement de la version 2.0 de notre application “eBudget”, permettant à nos utilisateurs de gérer leurs budgets et de planifier l’année à venir. De plus, l’application a intégré un mode sombre ainsi que plusieurs adaptations au niveau de la fonctionnalité et de l’ergonomie. La mise à jour des différentes technologies formant le cœur applicatif du système a également été incluse dans ce projet.
- L’implémentation du projet « De Carnet » a été lancée. L’application « De Carnet » permet de gérer de manière structurée les éléments médicaux, administratifs ou techniques issus des programmes de dépistage de médecine scolaire mis en œuvre à la Direction de la santé. Les trois services suivants sont à ce jour impliqués dans ce projet : le service audiophonologique, le service d’orthoptie et la division de la médecine scolaire et de la santé des enfants et des adolescents. Dans une première phase, la numérisation de la division de la médecine scolaire et de la santé des enfants et des adolescents est encouragée, notamment la digitalisation de l’examen médical scolaire et de l’examen dentaire.
- Développement de l’application “Nominatiounen”. Cette application offre à la Direction de la santé la possibilité de gérer les nominations avec les fichiers correspondants de manière structurée et efficace.

### 21.2.2. Statistiques SQL

L’équipe Développements informatiques met à disposition ses compétences en bases de données pour aider à recueillir et à analyser des données pour différents projets. Les bases de données telles que PostgreSQL et Oracle ont servi à l’exécution de requêtes complexes afin de fournir des rapports de données souhaités par les différents services et divisions.

- Création de requêtes SQL complexes pour fournir des analyses statistiques sur les données du RDPS.
- Création de requêtes SQL pour la division de la pharmacie et des médicaments.

### 21.2.3. Gestion des projets informatiques

L’équipe de développement informatique travaille selon des méthodes agiles, que ce soit Kanban ou Scrum. Dans ce contexte, une méthodologie informatique agile a été mise en œuvre, définissant les processus de travail ainsi que l’estimation des charges pour les projets informatiques.

- Coopération avec le service méthodologie et projets en vue de piloter les projets informatiques de manière efficace. Cette collaboration implique une coordination étendue, où les équipes travaillent ensemble pour élaborer des plans détaillés, superviser la mise en œuvre des projets, et assurer une gestion méthodique tout au long du processus.
- Collaboration avec le ministère de la Santé et le CTIE pour assurer le succès du projet « RDPS », qui vise à remplacer une grande partie de l’ancienne application « MedPerSanitas », notamment le registre des professions de santé.

### 21.2.4. Maintenance et modernisation des applications existantes

Pour finir, l’équipe a également œuvré à la modernisation des applications existantes pour améliorer les performances et la stabilité. Grâce à des mises à jour et à l’utilisation des outils de test, l’équipe a assuré la stabilité des logiciels de la plateforme legacy. En outre, une priorité particulière a été donnée à la mise à jour des interfaces utilisateur pour les rendre plus conviviales, en utilisant des techniques plus modernes.

- Modernisation des applications JAVA « décès » et « dentaire » pour améliorer leurs performances, leurs interfaces graphiques et leurs fonctionnalités.

## 21.3. Données et analyses

### 21.3.1. Stratégie des données

La stratégie de données mise en place par l’équipe Données et Analyses est segmentée en trois axes : gouvernance, gestion et qualité de données. Pendant l’année 2023, cinq activités ont été accomplies, structurées ainsi :

#### Gouvernance de données

Politique de données et bonnes pratiques :

- Etablir une politique de gouvernance des données, c’est-à-dire un ensemble de directives, de règles et de procédures.
- Améliorer la qualité des données, renforcer la sécurité des données, assurer la conformité aux réglementations.



- Permettre une gestion efficace des données afin de s'assurer qu'elles soient valorisées.

Définition des processus de données :

- Définition des processus principaux et des flux de travail de l'équipe des données et analyses.
- Documentation, normalisation des processus, afin d'assurer leur transparence, efficacité et cohérence.

#### **Gestion de données**

Data Catalogue :

- Sélection de l'outil et mise en place d'un inventaire central dans le but de collecter tous les actifs de données de l'ensemble de la Direction de la santé.
- La plateforme web permettra à tous les employés de la Direction de la santé de rechercher et de se renseigner sur les métadonnées.
- Gagner en transparence, améliorer la qualité et la gouvernance, faciliter l'analyse et la prise de décision.

#### **Rétention des données : Privacy by Design**

- Création des processus pour la gestion automatique de données critiques (privées et personnelles), permettant les pseudonymiser ou anonymiser en respectant la période de rétention pour parvenir à la conformité avec la réglementation en vigueur.

#### **GouvCloud Management : Infrastructure de données**

- Initialisation, gestion et mise à jour de l'infrastructure IT de l'équipe Données et Analyses, concernant toutes les bases de données et outils additionnels.

### **21.3.2. Mise en place des indicateurs métier et flux de données**

L'ensemble des projets mis en place par l'équipe données et analyses en 2023 se focalise sur :

#### **Documentation et Classification des Séjours Hospitaliers :**

Intégration automatique et régulière des données provenant des hôpitaux concernant les séjours hospitaliers couvrant la loi de 8 mars 2018, et en permettant à l'équipe de la médecine Curative de faire des analyses statistiques et assurer la qualité de données des hôpitaux.

#### **Activité Maison Médicale :**

Mise à disposition d'un ensemble d'indicateurs de suivi des activités dans les maisons médicales catégorisées par région, par type de visite et par catégorie, permettant au département de la médecine curative d'avoir une meilleure visibilité sur leurs données.

#### **Canicule :**

Centralisation des sources de données (température, particules inhalables, etc.) dans un tableau de bord, et analyse des visites à domicile lors d'un déclenchement du plan Canicule, afin d'analyser la facturation et d'avoir un meilleur contrôle des réseaux de soins.

#### **Cause de décès :**

Automatisation du rapport des causes de décès et préparation à l'intégration web dynamique pour le grand public, permettant de faire des extractions et des tris en temps réel.

#### **Hospital Guidelines :**

Digitalisation du catalogue de règles pour la conception des hôpitaux, permettant le remplacement des livres physiques vers un environnement digital sécurisé, en accélérant le temps d'accès aux informations.

### **Publication des ingrédients Tabac :**

Mise en place d'un processus qui permet la mise à disposition au grand public des composants des différents types de cigarettes en respect de la loi du 11 août 2006, art 15.

### **Médecine Scolaire PAI :**

Projet d'Accueil Individualisé : amélioration des processus de saisie de données et analyse des fichiers, avec automatisation pour les rapports annuels et statistiques pour le quotidien, réduisant la charge de travail pour l'équipe Médecine scolaire, et en regroupant les différents fichiers dans un point focalisé avec des indicateurs à jour.

### **Médecine Scolaire Dentaire :**

Analyse et statistiques sur l'état dentaire des élèves à Luxembourg, permettant avoir des statistiques actualisés et des aperçus supplémentaires, en facilitant ainsi l'accès à et la mise à jour automatique de l'information.

### **RNC Mammo Support :**

Faciliter le transfert de données pseudonymisées entre l'équipe Mammographie de la Direction de la santé et le Registre National du Cancer.

### **Support COVID-19 :**

Support et maintenance de la plateforme liée aux données COVID afin d'assurer la transmission de l'information à l'inspection sanitaire ainsi qu'un support à l'équipe monitoring dans le but de produire des rapports journaliers et hebdomadaires pour le grand public.

## **22. Service coordination plans nationaux**

### **Missions**

Le service coordination plans nationaux est chargé de veiller à la coordination de tous les plans nationaux de santé, tout au long de leur cycle de vie. Il vise à mutualiser les efforts et à tirer profit des synergies des divers plans nationaux de santé, lors de leur élaboration, de leur gestion, de leur implémentation et de leur évaluation.

### **22.1. Plans nationaux en cours**

En 2023, suite à une réorganisation interne à la Direction de la santé, certains plans/programmes de nature opérationnelle ont été placés sous la responsabilité d'autres pôles. Les plans qui ont été poursuivis au sein du service sont les suivants :

- Plan National Antibiotiques (PNA) 2018-2024.
- Plan National Maladies Rares (PNMR) 2018-2023.
- Plan National Cancer (PNC2) 2020-2026 : Suite au retard sur le planning initial du déploiement des actions de certains plans, engendré par la crise sanitaire, le Plan National Cancer (PNC2) a pu être prolongé officiellement de deux ans par décision du Conseil de Gouvernement le 28 juillet 2023.
- Plan National Maladies Cardio-Neuro-Vasculaires (PN-MCNV) 2023-2027 : Ce plan, initialement prévu pour 2020-2024, a été remis à jour et adopté par le Conseil de Gouvernement le 21 juillet 2023.
- Un cinquième plan national, le Plan National Santé Mentale (PNSM) 2024-2028 a été élaboré en 2023, et adopté par le Conseil de Gouvernement le 14 juillet 2023.

La coordination de ces plans est assurée par des Coordinateurs du Service Coordination Plans Nationaux de la Direction de la santé.

#### **22.1.1. Plan National Antibiotiques (PNA) 2018-2024**

Le Plan National Antibiotiques (PNA) 2018-2024 a pour objectif général de réduire l'émergence, le développement et la transmission des résistances aux antibiotiques au Luxembourg, selon une approche One Health. One Health repose sur l'idée que la santé humaine et la santé animale sont interdépendantes et liées à la santé des écosystèmes dans lesquels elles coexistent. L'intégralité du PNA est publiée sur ce site: <https://sante.public.lu/fr/publications/p/plan-national-antibiotiques-2018-2022.html>

En 2023, le PNA a permis d'entamer les dossiers suivants :

- Le Groupe de Travail « Surveillance » a élaboré et rédigé le premier rapport sur la Surveillance de la consommation d'antibiotiques, de l'antibiorésistance et de la présence de résidus d'antibiotiques au Luxembourg ». Le rapport est actuellement en cours de finalisation et sera publié en 2024.
- Plusieurs actions de sensibilisation ont été réalisées :
  - Juin 2023 : campagne annuelle « Hygiène des mains ».
  - Septembre 2023 : publication d'un article dédié à la résistance antimicrobienne dans le domaine de la santé animale publié par le Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural par le biais du GUDD magazine, no. 14.
  - Novembre 2023 : campagne annuelle de sensibilisation sur l'utilisation correcte des antibiotiques.
  - 29 novembre 2023 : conférence sur les avancées du PNA avec la présence de Madame la Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural avec 7 orateurs et 5 animateurs d'ateliers pratiques sur la santé humaine et la santé animale.
  - 7 et 8 décembre 2023 : formation pour les agriculteurs et vétérinaires sur la Biodiversité avec plus de 50 participants, organisée conjointement avec la Chambre d'Agriculture et l'Administration des Services Techniques de l'Agriculture.
- Finalisation de l'évaluation à mi-parcours du PNA réalisée par 2 expertes indépendantes avec des recommandations sur les actions prioritaires à entreprendre/ terminer avant la fin du plan.

### 22.1.2. Plan National Maladies Rares (PNMR) 2018-2023

L'objectif principal du Plan National Maladies Rares (PNMR) 2018-2023 est d'assurer aux personnes atteintes de maladies rares (MR) et à leurs proches un accès équitable au diagnostic, une prise en charge médicale et psycho-sociale adaptée, une prise en charge par l'assurance maladie et l'assurance dépendance large et égalitaire, ainsi que la possibilité de satisfaire les besoins et désirs d'épanouissement scolaires, professionnels et personnels. Cinq axes stratégiques ont été développés afin de répondre à l'objectif principal du PNMR. L'intégralité du PNMR est publiée sur ce site : [Plan National Maladies Rares Luxembourg 2018-2023 - Portail Santé - Luxembourg \(public.lu\)](https://sante.public.lu/fr/publications/p/plan-national-maladies-rares-luxembourg-2018-2023.html).

Afin de permettre l'accomplissement des activités prévues malgré le retard dû à la lutte contre la pandémie de COVID-19, le PNMR, initialement prévu pour la durée 2018-2022, a officiellement été prolongé par décision du Conseil de Gouvernement jusqu'à la fin de l'année 2023.

En 2023, les nouvelles activités entamées et poursuivies dans le cadre des objectifs du PNMR étaient principalement les suivantes :

- La mise en place d'un système de gouvernance du PNMR : Poursuite des réunions et travaux des groupes de travail techniques et du Comité National Maladies Rares. Réalisation de l'évaluation finale externe du PNMR (publiée sur : [Rapport d'évaluation finale du Plan National Maladies Rares Luxembourg \(2018-2023\)](https://sante.public.lu/fr/publications/p/rapport-evaluation-finale-plan-national-maladies-rares-luxembourg-2018-2023.html)) ;
- Le rassemblement des acteurs luxembourgeois autour des MR : Développement des activités reliant l'Alliance Nationale MR et les associations de patients sur le territoire et à l'international.
- Dans le cadre de l'amélioration du système de soins et de prise en charge, le principe de prévention en MR : Préparation de la mise en place opérationnelle du nouveau dépistage néonatal de l'amyotrophie spinale (SMA) à l'échelle nationale, ajoutant une 6ème MR d'origine génétique au programme des dépistages néonataux à partir de 2024 au Grand-Duché de Luxembourg. L'élaboration d'une ébauche pour l'évaluation des futurs programmes de dépistage néonataux.
- L'amélioration de l'accès aux médicaments pour les MR : Un état des lieux des dispositions en vigueur sur les médicaments à destination des MR a été réalisé.
- L'élaboration d'un parcours de soins, selon les filières définies dans les European Reference Networks (ERN, réseaux européens de référence) : Un concept compréhensif portant sur un nouveau projet d'une filière de soins sclérose latérale amyotrophique (SLA) et pathologies neurodégénératives apparentées a été élaboré.
- Dans le cadre de l'accès à l'information sur les MR à travers la création d'une Plateforme Nationale, le développement de liens

collaboratifs à l'international : Poursuite du développement des collaborations à l'international au sein des ERN pour la 4ème année consécutive, réalisé par le Centre Hospitalier de Luxembourg (CHL) et l'association de patients ALAN – Maladies Rares Luxembourg.

- Une première ligne de support : Poursuite de l'activité de « l'Infoline Maladies Rares Luxembourg », assurée par ALAN – Maladies Rares Luxembourg pour la 3ème année consécutive.
- L'élaboration d'un concept compréhensif portant sur l'analyse de l'état des lieux de la prise en charge administrative et socio-professionnelle et des recommandations en cette matière.

### 22.1.3. Plan National Cancer 2020-2026 (PNC2)

Le 2ème Plan National Cancer (PNC2), approuvé par le Conseil de Gouvernement le 20 décembre 2019, a été officiellement lancé le 11 décembre 2020. Le PNC2 est décliné en 8 axes, incluant près de 50 objectifs et plus de 100 actions. Il a pour thème transversal le soutien au patient dans la qualité des soins. Le PNC2 a pour priorités principales la digitalisation des échanges de données et l'expansion des systèmes d'information du pays, l'implémentation d'une génétique moderne et de la pathologie moléculaire à travers le développement du Centre National de Génétique Humaine, une structuration de l'oncologie en réseaux de compétences, le développement de la recherche en oncologie translationnelle, et la reconnaissance du rôle central et des missions de l'Institut National du Cancer. L'intégralité du PNC2 peut être consultée sur le site <https://sante.public.lu/fr/espace-professionnel/plans-nationaux/plan-national-cancer.html>.

En Conseil de Gouvernement réuni le 28 juillet 2023, les ministres ont marqué leur accord pour la prolongation jusqu'à la fin de l'année 2026 du PNC2, initialement prévu pour se terminer en 2024.

Plusieurs actions, projets ou initiatives ont été lancées ou poursuivies en 2023, notamment :

- La réforme de l'Institut National du Cancer (INC).
- Les Réunions de Concertation Pluridisciplinaires.
- Le développement des parcours patients et de la qualité des soins.
- Le projet pilote de PlateForme d'Information et de Partage Oncologique à destination des professionnels de santé ;
- Le projet pilote de démocratie sanitaire, portant sur l'annonce de diagnostic et la mise en place d'une plateforme d'informations pour les patients et leurs familles.
- L'étude nationale Colive Cancer, interrogeant les patients sur l'intégralité de la chaîne de valeurs liée au cancer afin d'identifier et prioriser les actions à mener en se basant sur des données fiables, récentes, à l'échelle du Luxembourg. Le site dédié : <https://www.colivecancer.lu/>.
- Un soutien à plusieurs projets du Registre National du Cancer (RNC) :
  - le projet intitulé CARED, dont l'objectif principal est de renforcer l'équipe du RNC afin de préparer et mettre à disposition les données pour la préparation du prochain Rapport National Cancer et pour la production des indicateurs entrant dans l'évaluation du PNC2.
  - le projet intitulé RELIANCE qui a pour objectif principal de mettre en place une étude de cohorte nationale, longitudinale et rétrospective, portant sur tous les cas de cancers traités et/ou diagnostiqués au Luxembourg, afin d'identifier et prioriser des actions de lutte contre le cancer à mener.
- L'introduction de la génétique en routine oncologique. A ce titre, une étude comparative du contexte juridique encadrant la pratique oncogénétique dans différents pays a été réalisée.
- L'optimisation du parcours diagnostic du patient.
- L'accès et la disponibilité des médicaments.
- Le projet pilote de cartographie des soins de support en oncologie.
- Le développement du Service National d'Onco-Hématologie Pédiatrique (SNOHP).
- Dans le cadre de l'oncopédiatrie, la préparation et mise en route de groupes de travail dédiés aux sujets de l'éducation/école, des soins palliatifs et de la transition enfant-adulte.
- Les projets pilote de prise en charge d'un patient gériatrique atteint de cancer.
- Les activités de recherche translationnelle et le statut des médecin-chercheurs.

### 22.1.4. Plan National Maladies Cardio-Neuro-Vasculaires 2023-2027 (PN MCNV 2023-2027)

Le plan national maladies cardio-neuro-vasculaires (PN MCNV) a comme objectif principal de diminuer la morbi-mortalités liée aux affections cardio-neuro-vasculaires. Un premier plan PN MCNV 2020-2024 a été approuvé le 06 décembre 2019 par le Conseil de

Gouvernement. En 2023 le plan a été revu et des mises à jour ont été apportées par une Comité de Pilotage restreint, composé par les acteurs principaux dans le domaine des maladies cardiovasculaires et selon les dernières recommandations dans la matière. Le plan ainsi révisé, a été adopté par le Conseil de Gouvernement le 21 juillet 2023. L'intégralité du PN-MCNV peut être consultée sur le site <https://sante.public.lu/fr/publications/p/plan-national-cardio-neuro-vasculaires.html>

Les activités principales du PN-MCNV qui ont été lancées suite à l'adoption du plan par le Conseil de Gouvernement ont été les suivantes :

- Lancement du plan (séance « kick-off »), en présence de Mme la ministre de la Santé Paulette Lenert, le 30 septembre 2023 à l'occasion de plusieurs événements de sensibilisation lors de la journée mondiale du cœur.
- Mise en place d'un Comité National (CN) chargé de la gouvernance du PN-MCNV avec élection d'un président et de 2 Vice-présidents.
- Elaboration et finalisation du rapport final du projet-pilote YOUNG50, en collaboration avec le Luxembourg Institute of Health (LIH), projet cofinancé par la Commission Européenne et faisant partie intégrante du PN MCNV. Ce projet a pour mission de transposer et d'adapter le modèle italien « CARDIO 50 » de dépistage et de prévention des facteurs de risque cardiovasculaires au Luxembourg. Il permet de mettre en œuvre un modèle intégré d'assistance pour modifier ou diminuer les facteurs de risque cardio-neuro-vasculaires chez les personnes en bonne santé, de promouvoir des interventions permettant de modifier les modes de vie non sains, et d'accroître les connaissances et les perceptions des risques de maladies cardiovasculaires au sein de la population (chez les personnes âgées de 50 ans). Pour plus d'informations : <https://www.young50.eu/>.
- Démarrage de la suite de l'étude YOUNG50, plus spécifiquement pour le Luxembourg : préparation de l'étude – démarches administratives) qui se poursuivra en 2024.

#### 22.1.5. Plan National Santé Mentale (PNSM) 2024-2028

La Direction de la santé a élaboré un Plan national santé mentale (PNSM) pour la période 2024-2028, approuvé par le Conseil de gouvernement le 14 juillet 2023. Le PNSM a pour objectif principal d'améliorer la santé mentale et le bien-être des personnes au Luxembourg, de prévenir les troubles psychiques, de garantir un accès à un traitement de qualité et adapté aux besoins et de faciliter l'intégration sociale des personnes présentant un trouble mental, en accordant une attention particulière aux populations particulièrement vulnérables. Le plan intègre au total 26 objectifs, chacun incluant des mesures et des actions associées qui s'inscrivent dans les six champs d'action concrets suivants: gouvernance, système d'information et recherche, ressources humaines et qualification, promotion de la santé et prévention, offre et accès aux soins de santé mentale, et populations particulièrement vulnérables. L'intégralité du PNSM peut être consultée sur le site <https://sante.public.lu/fr/publications/p/plan-national-sante-mentale.html>.

## 23. Service méthodologie et projets

### Missions

#### Support méthodologique à la gestion de projet

- Développer des méthodes, des outils et des processus standardisés de gestion de projets.
- Fournir une approche commune de la gestion de projet à l'échelle de l'ensemble de l'administration.
- Accompagner les différents acteurs du projet dans la mise en application des bonnes pratiques de gestion de projet en leur fournissant des conseils durant le déroulement du projet.

#### Gestion de projet

- Assurer le suivi opérationnel des projets et faire le lien entre les différents services.
- Identifier analyser, prioriser et suivre les demandes de nouveaux projets.
- Garantir la livraison des projets dans les délais, le budget et avec la qualité requise.

#### Gestion du portefeuille de projets de la DISA

- Assure la gestion centralisée et coordonnée de l'ensemble des projets de la DISA.
- Créer et maintenir un référentiel centralisé des projets.
- Consolider les projets, permettre la gestion efficace des ressources partagées.
- Suivre et consolider les projets en cours (état d'avancement, problèmes & risques, coûts & budgets, ressources).
- Priorisation des projets en fonction de leur valeur stratégique.

## 23.1. Les principaux projets et activités du service

### 23.1.1. Missions du Service Méthodologie et Projets (SMP) :

#### Support méthodologique de la gestion de projet

- Procédure pré-lancement projet.
- Guide pratique gestion de projet – méthodologie Waterfall.
- Conceptualisation : Guide pratique gestion de projet – méthodologie Agile.
- Glossaire de concepts clefs.
- Travail sur le rôle et l'importance d'une comitologie dans un projet.
- Redéfinition du Comité annonce de projet (CAP) et arrêt du « Projet steering committee ».

#### Support de la gestion de projet :

- 39 projets ont été activement gérés par le SMP en 2023 :
- 5 projets ont été clôturés.
- 5 projets ont été mis en pause à cause de manque de ressources.
- 29 projets sont en cours dont 12 sont planifiés d'être clôturés en Q1/Q2 2024.
- Poursuite du projet de migration et de modernisation du système de gestion intégré « MedPerSanitas ».
- Définition des priorités de la gestion de projets 2024.
- Décommissionnement des systèmes informatiques obsolètes.
- Numérisation du carnet de santé scolaire « De Carnet ».
- Développement d'une nouvelle démarche pour la commande de kit de dépistage dans le cadre du PDOCCR.
- Développement d'un nouveau système de gestion des programmes de dépistages « MSDEPI ».
- Développement d'un système informatique de suivi des vaccinations pour l'ensemble de la population résidente et non résidente au Luxembourg « CVE ».
- Numérisation des inspections de la DISA « MSDIS ».

#### Gestion du portefeuille projet de la Direction de la santé

- Le SMP a fait la gestion de portefeuille des autres 44 projets inscrits dans le programme de travail 2022-2024.
- 7 projets ont été clôturés.
- 3 projets ont été abandonnés.
- 4 projets ont été mis en pause.
- Le reste est en cours ou pas encore commencé.
- 26 demandes de projets ont été intégrées dans le portefeuille de projets et seront initiées selon les priorités de 2024 et 2025.

#### Nombre total d'ETP : 3

## F. Département administratif

### 24. Contrôle interne et compliance

#### Missions

##### Assister à la conception du dispositif de gestion des risques et de contrôle interne de la Direction de la santé

- Mettre en place une gouvernance et une organisation relative à la gestion des risques.
- Définir une méthodologie d'identification et d'évaluation des risques.
- Assister les collaborateurs dans l'élaboration de leurs activités de contrôle (procédures, checklists de contrôle etc.), etc.

##### Évaluer et améliorer le dispositif existant

- Élaborer une cartographie des risques et des contrôles en place.
- Identifier les contrôles manquants ou ne couvrant que partiellement les risques.
- Faire des propositions d'amélioration qui alimenteront des plans d'actions.
- Apporter un soutien aux collaborateurs pour la coordination et le suivi des plans d'actions, etc.
- Sensibiliser et former les collaborateurs aux meilleures pratiques de gestion des risques et de contrôles interne.
- Coordonner les relations avec les institutions supérieures de contrôle (Cour des Comptes etc.)

Sensibiliser et former les collaborateurs aux meilleures pratiques de gestion des risques et de contrôles interne.  
Déploiement du processus de certification ISO 9001 du département administratif.

### 25. Service budget et finances

#### Missions

Le service budget et finances est en charge de l'élaboration, la consolidation et le suivi du budget de la Direction de la santé.

#### 25.1. Activités

##### 25.1.1. Activités courantes

Les activités courantes du service budget et finances sont principalement les suivantes :

- Engagements et contrôle des dépenses relevant de la Direction de la santé.
- Ordonnancements et contrôle des dépenses relevant de la Direction de la santé.
- Élaboration et suivi des conventions relevant des activités de la Direction de la santé.
- Élaboration et suivi des marchés publics de la Direction de la santé.
- Élaboration et suivi du projet de budget.
- Élaboration et conclusion des contrats d'experts.
- Analyses financières et budgétaires.

##### 25.1.2. Activités en vue du perfectionnement du budget de la Direction de la santé

Le service budget et finances travaille sur de multiple projet d'amélioration du budget, en l'occurrence :

- Harmonisation des articles budgétaires de la section 19.1 et 49.1.
- Digitalisation des procédures liées à l'exécution budgétaire via l'application eBudget.



## 26. Service juridique

Les conseils juridiques prestés en 2023 concernaient différents domaines juridiques, couvrant, à titre illustratif, le droit du travail, le droit des marchés publics, le droit pénal, le droit administratif en général, le droit des contrats et, notamment, le droit de la santé.

Dans ces domaines, le service juridique a eu l'occasion :

- D'élaborer de textes juridiques (y inclus des conventions, marchés publics, des avis et des notes), en collaboration étroite avec des parties prenantes internes et externes à la Direction de la santé.
- D'effectuer des analyses et recherches juridiques.
- D'assister le Comité de direction de la Direction de la santé et ses divisions et services sur le plan juridique.
- De participer à des groupes de travail internes et interministériels.
- De participer à l'élaboration de différentes procédures administratives internes.
- De plus, le service juridique a contribué à la rédaction d'un certain nombre d'avant-projets de loi. ».

## 27. Service des ressources humaines

### Missions

Le service des ressources humaines est responsable de la gestion et de l'administration du personnel ainsi que du développement, de l'implémentation et de la gestion des processus RH de la Direction de la santé :

- Recrutement.
- Suivi des carrières.
- Gestion du temps de travail.
- Gestion administrative quotidienne et des dossiers du personnel.
- Gestion par objectifs.
- Gestion des effectifs.
- Formation.

### 27.1. Recrutement

En 2023 la Direction de la santé a accueilli 47 nouveaux collaborateurs. 36 ont été recrutés en CDI et 11 ont été recrutés en CDD. Les recrutements ont été organisés de la façon suivante :

- 11 Métiers de la santé (professionnels de santé).
- 3 Médecins (médecins, médecins dentistes, médecins vétérinaires).
- 24 Administratifs (au sens large).
- 9 Experts thématiques (ingénieurs, scientifiques spécialisés, etc.).

### 27.2. Suivi des carrières

Le suivi des carrières consiste à veiller à ce que tous les agents de la Direction de la santé soient informés des possibilités de progression prévues dans leur groupe de traitement ainsi que des éventuelles conditions à atteindre.

- Création d'un nouveau fichier pour le suivi individuel des carrières des agents.
- Mise en place de rappels aux agents qui doivent accomplir une condition afin de changer de grade.
- Information aux agents concernés des dates d'examens de carrière et de promotion.
- Suivi avec le CGPO.

### 27.3. Gestion du temps de travail

La gestion du temps de travail implique la gestion du système de pointage et des absences, ainsi que la collecte des pièces administratives y relatives.

- Mise en place d'un nouvel outil de pointage : SAP Time Management (phase de test, formation des agents, migration des données).
- Correction de pointages.
- Gestion des absences pour raison de santé.

## 27.4. Gestion administrative quotidienne et des dossiers du personnel

Lors de l'embauche d'un agent, le service des ressources humaines est amené à collecter une série de documents à transmettre au CGPO et à créer le dossier personnel de l'agent. Ce dossier est alimenté tout au long de la carrière de l'agent par les différentes pièces qui peuvent être établies.

- Élaboration de nouveaux processus afin de respecter les dates limites de conservation de certaines pièces.
- Revue d'une partie des dossiers.
- Numérisation d'une partie des dossiers.

## 27.5. Gestion par objectifs

La gestion par objectifs vise à doter les administrations de démarches qui leur permettent de gérer la performance globale de l'organisation et de reconnaître et d'apprécier les efforts et la qualité du travail fournis par l'agent grâce à l'entretien individuel. Cela implique des descriptions de fonction, des entretiens annuels et l'élaboration d'un plan de travail individuel à chaque agent.

- Création d'un nouveau fichier pour le suivi individuel des entretiens et des plans de travail dans le cadre du stage.
- Instauration de rappels individuels aux supérieurs hiérarchiques pour les entretiens liés au stage.
- Création de fichiers personnalisés pour chaque supérieur hiérarchique dans le cadre des entretiens annuels.
- Travail préparatoires à une harmonisation des descriptions de fonction.
- 

## 27.6. Autres projets

- Projet de structuration du service des ressources humaines afin d'offrir une meilleure qualité de services aux agents de la Direction de la santé.
- Réorganisation et amélioration des pages intranet « ressources humaines » afin que les agents puissent avoir accès aux informations de base sur les congés, la carrière, le temps de travail etc.

# 28. Service infrastructure et logistique

## 28.1. Objectifs

Le service infrastructure et logistique englobe les volets essentiels des activités liées aux bâtiments, la sécurité, les aménagements, la maintenance et le nettoyage. Ceci concerne prioritairement : l'entretien des installations techniques, la gestion de l'attribution des locaux ensemble avec le service ressources humaines, le suivi de l'affectation des personnes, la gestion des contrats de location, du mobilier et de l'inventaire des actifs. Le service est également en charge des questions relatives à la mobilité et au transport, en ce compris le développement de projets et la gestion de l'exploitation dans ce domaine (parking, accessibilité, carpool, voitures de service, etc).

Le service a veillé aussi au bon fonctionnement des différents bâtiments et à l'amélioration des différents locaux.

## 28.2. Activités

Le service infrastructure et logistique a organisé tous les déménagements des différents services de la Direction de la santé.

## 29. Service archivage

### 29.1. Tableau de tri de la Direction de la santé

#### 29.1.1. Situation de départ

Aucun outil de gestion ne recensait tous les documents produits ou reçus par la Direction de la santé dans le cadre de ses activités, ni ne définissait pour tous une durée de conservation et un sort final. Dans ce contexte la loi du 17 août 2018 relative à l'archivage a défini que tous les ministères et administrations devaient se doter d'un tableau de tri d'ici 2025 au plus tard.

#### 29.1.2. Résultat(s) obtenu(s)

Le tableau de tri a été validé par un groupe de travail interne et est actuellement évalué par les Archives nationales de Luxembourg. Après une dernière validation en comité de pilotage et une signature par le Directeur de la santé et la Directrice des Archives nationales, celui-ci sortira ses effets légaux et permettra de mieux gérer la production documentaire de la Direction grâce à une définition claire des durées de conservation et des sorts finaux, à savoir la destruction ou le versement aux Archives nationales.

### 29.2. Mise en conformité Art 27 de la loi sur l'archivage

#### 29.2.1. Situation de départ

L'article 27 de la loi du 17 août 2018 relative à l'archivage demande aux ministères et administrations de verser, dans un délai de cinq ans après la signature de leur tableau de tri, toutes les archives historiques de plus de 10 ans. Pour nous aider dans cette tâche, les Archives nationales nous ont proposé l'assistance d'un archiviste pour repérer les documents papier et numériques concernés par cet article.

#### 29.2.2. Résultat(s) obtenu(s)

Les résultats attendus courant 2024 sont une synthèse des archives concernées par l'article 27, la définition des versements prioritaires et une proposition de calendrier des traitements pour les années à venir.







## CHAPITRE III





## Chapitre III – Services Conventionnés

L'année 2023 a permis de recentrer les efforts et les effectifs sur les missions primaires des services conventionnés, ainsi que de continuer à développer la mise en place de nouvelles activités.

Le domaine des addictions et des maladies de la dépendance a reçu un soutien conséquent. La mise en place de mesures spéciales liées à la problématique de la criminalité liée aux stupéfiants, commencée en 2022, a été continuée. Les mesures financées par le ministère de la Santé s'inscrivent dans une démarche d'accompagnement médico-psycho-social des populations concernées. Une grande partie des personnes sans-abris n'ont pas fait de la rue leur demeure uniquement faute de revenus ou parce qu'elles ont du mal à se conformer à un système sociétal, mais elles se sont retrouvées dans une situation de déstabilisation et de précarité extrême parce qu'elles souffrent de pathologies psychiques et/ou d'addictions invalidantes.

En outre, ces troubles psychiques ainsi que l'abus de substances à des degrés divers, risquent de se renforcer dans le cadre de la situation dans laquelle les concernés se retrouvent. C'est la raison pour laquelle ces mesures s'inscrivent largement dans un contexte de santé publique : mesures d'urgence, mesures de prévention, mesures de continuité des soins.

D'autre part, de nouvelles actions ont pu être financées au niveau de la santé mentale et des maladies chroniques. Des activités existantes se sont également vu attribuer des postes indispensables au bon fonctionnement, que ce soit pour la prise en charge de personnes particulièrement vulnérables face à l'inflation générale et la hausse des prix d'énergie et des produits alimentaires ou que ce soit pour pérenniser des actions lancées par des plans nationaux dans le domaine de la Santé.

Finalement, le projet pilote CUSS – Couverture Universelle de Soins de Santé, lancé en avril 2022, a pu prendre une place plus importante dans le secteur et permettre l'intégration de personnes exclues du système des soins de santé à travers l'accès à une assurance maladie volontaire auprès du Centre commun de la sécurité sociale. La CUSS s'adresse aux personnes qui sont habituellement sur le territoire national, qui n'ont aucune source de revenu légale et ne peuvent pas bénéficier d'un soutien par un office social ou une autre entité publique. L'affiliation à l'assurance maladie volontaire à travers la CUSS permet au bénéficiaire d'avoir accès aux prestations de soins de santé (prestations en nature) prises en charge par l'assurance maladie comme tout autre assuré. En 2023, 1/5 des personnes ayant quitté la CUSS ont vu leur situation administrative se régulariser et ont trouvé un emploi ou ont pu bénéficier de l'ouverture des droits sociaux.

*Les parties qui suivent ont été rédigées par les services conventionnés. Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter le service en question.*

### 1. Rééducation Précoce-Hëllef fir de Puppelchen a.s.b.l.

#### Missions :

- Le service “Rééducation précoce-Hëllef fir de Puppelchen” (SRP-HFP) offre ses services à travers tout le Grand-Duché et ceci au départ de ses cinq centres d'intervention qui sont situés à Strassen, Esch/Alzette, Hosingen, Junglinster, et Rédange.
- Sa mission consiste en la détection et la prise en charge rééducative de nourrissons et d'enfants en bas âge (0-4 ans) qui présentent un ou plusieurs des troubles suivants: troubles moteurs (de cause neuromusculaire ou orthopédique), troubles sensoriels, troubles de l'apprentissage et de la motricité fine, troubles de la déglutition, de la communication et du langage, troubles du comportement, retard de développement.
- Organisation du suivi systématique des anciens prématurés sur le plan cognitif, neuro-moteur et psychosocial entre 0 et 4 ans.

#### 1.1. Fonctionnement

- Le service assure d'une part des observations et bilans et d'autre part des rééducations spécifiques, avec une supervision et un encadrement médical réalisé par des médecins spécialistes.
- Un enfant est admis au SRP-HFP sur demande (ordonnance respectivement rapport médical) du médecin traitant.
- Le fonctionnement quotidien du SRP-HFP est axé sur un maximum d'intégration de la famille dans les démarches thérapeutiques ; les parents assistent en règle générale au traitement où ils reçoivent une guidance adéquate en rapport avec les besoins spécifiques de leur enfant.
- Les consultations médicales sont réalisées en règle générale entre 2-3 fois /an, mais peuvent être augmentées en cas de besoin de surveillance rapprochée du dossier. Un courrier médical détaillé est systématiquement adressé à l'issue de chaque nouvelle consultation aux parents et aux médecins traitants de l'enfant.
- Les consultations médicales durent en moyenne  $\frac{3}{4}$  d'heures par enfant et les thérapeutes engagés dans la prise en charge de l'enfant y participent au besoin. Le nombre de consultations par année et par enfant est fixé par le médecin en fonction des besoins de l'enfant.
- Un plan thérapeutique fixant les interventions thérapeutiques proposées jusqu'à la prochaine consultation médicale est établi et renouvelé à chaque consultation médicale.
- Chaque rééducateur établit pour les consultations médicales une évaluation écrite des progrès des enfants qui leur sont confiés.
- Des réunions d'équipes bimensuelles sont organisées par site.
- Les séances des différents thérapeutes durent en général entre trois quart d'heures et une heure pour les séances ordinaires mais peuvent exceptionnellement se prolonger jusqu'à 2 heures pour p.ex. lors d'essayage et d'adaptation de matériel de rééducation ou en cas de visite à domicile, respectivement en cas d'autres missions externes.
- Le service ne se limite pas à une prise en charge dans les centres respectivement au domicile de l'enfant, mais s'implique également, si besoin, dans tous les autres milieux de vie de l'enfant tels que crèche, garderie et maison relais. Une rééducation axée sur les besoins dans la vie quotidienne se déroule en étroite collaboration avec les professionnels de ces institutions.
- L'arrêt du traitement est défini dans une réunion de clôture et/ou de transition. En cas de besoin, un relai est organisé avec les autres acteurs du terrain qui prennent en charge des enfants de plus de 4 ans. Les membres de l'équipe collaborent avec les services sociaux, les crèches et les structures scolaires et les différents centres de compétences pour que les intérêts des enfants suivis soient au mieux assurés.

#### 1.2. Activités thérapeutiques

Les équipes du service Rééducation Précoce-Hëllef fir de Puppelchen sont pluridisciplinaires :

- Les kinésithérapeutes spécialisés prennent en charge les troubles moteurs et sensori-moteurs. Ils prennent en charge les enfants nés prématurément dès la sortie de la néonatalogie. Ils assistent les patients lors des séances d'essayage d'appareillages théra-

peutiques en vue d'une prise en charge par l'assurance dépendance /CNS et surveillent l'utilisation et le bon fonctionnement des aides techniques prescrites.

- Les ergothérapeutes prennent en charge les difficultés de la coordination, de la motricité fine, des habilités sensori-motrices, des fonctions cognitives et travaillent l'autonomie de l'enfant en collaboration étroite avec ses parents. Comme les kinésithérapeutes, ils se chargent du suivi et de la surveillance des aides techniques.
- Les orthophonistes prennent en charge la stimulation et la rééducation du langage ainsi que des troubles de la déglutition et de l'alimentation. Elles se chargent également des aides techniques au niveau communication.
- Les psychomotriciens travaillent au niveau du développement des aptitudes motrices et du schéma corporel des enfants. Ils aident l'enfant à découvrir son corps et l'environnement moyennant des activités sensorielles et sensori-motrices et mettent aussi un accent sur l'amélioration de la motricité globale, la planification motrice et la coordination des membres.
- Les psychologues réalisent les bilans psycho-développementaux prescrits par les médecins du service et sont chargés des guidances familiales. Les psychologues accueillent les familles pour des entretiens concernant des questions psycho-éducatives ou psycho-développementales. Dans le cadre du suivi systématique des enfants nés prématurés, des bilans de développement sont systématiquement proposés aux enfants à l'âge de 1 et de 4 ans.
- Les médecins spécialistes (pédiatres/pédopsychiatres/médecins de rééducation fonctionnelle et de réadaptation...) coordonnent la rééducation des enfants, prescrivent les différentes séances de rééducation et se chargent de l'établissement des diagnostics médicaux.

### 1.3. Éléments chiffrés 2023

- 2370 dossiers ouverts pour des enfants en traitement, en observation et/ou en consultation avec 598 nouvelles admissions et 664 sorties.
- 738 heures de consultations psychologiques et/ou évaluations psycho-développementales d'enfants avec rapports aux médecins pédiatres.
- 9180 heures de séances en kinésithérapie dont 1217 au domicile respectivement au lieu de garde des enfants.
- 5610 heures de séances en ergothérapie dont 194 au domicile respectivement au lieu de garde des enfants.
- 4478 heures de séances en orthophonie dont 123 au domicile respectivement au lieu de garde des enfants.
- 1977 heures en psychomotricité.
- 68 réunions d'équipe à raison de 2 heures dont :
  - » 15 réunions au site de Hosingen
  - » 20 réunions au site de Strassen
  - » 21 au site de Esch/Alzette
  - » 12 au site de de Junglinster
- 2227 consultations médicales ont eu lieu sur les sites de Strassen, Esch/Alzette, Junglinster et Hosingen.

### 1.4. DIVERS

- Janvier 2023 : déménagement du service situé à 9 rue Victor Hugo, L-4140 Esch/Alzette vers les nouvelles localités du service à Esch/Alzette, 62 rue Guillaume Capus ; L-4071 Esch/Alzette.
- Février 2023 : déménagement du service situé à 65, rue de Lasauvage, L-4607 Differdange vers les nouvelles localités du service à Esch/Alzette, 62 rue Guillaume Capus ; L-4071 Esch/Alzette.
- 21 septembre 2023 : Inauguration officielle de Site SRP-HFP Nonnewisen, 62, rue Guillaume Capus, L-4071 Esch/Alzette en présence de la Ministre de la Santé et des autorités locales.
- Organisation de 3 journées de formation continue interne les 1er février 2023, 24 mai 2023 et 11 octobre 2023.
- Le service continue à veiller en permanence à maintenir et à optimiser sa collaboration avec les autres services du secteur afin d'offrir aux enfants une prise en charge coordonnée et optimisée, mais également afin d'organiser un relai efficace à la fin de la prise en charge. Dans ce but nos équipes sont en échange permanent avec tous les acteurs du secteur ; les crèches d'intégration des enfants à besoins spécifiques, le personnel des classes de l'éducation précoce et préscolaire, les équipes ESEB des différentes directions de région de l'enseignement fondamental, les Maisons Relais, les différents centres de compétences, les autres services d'intervention précoce, les services de soutien aux familles de l'ONE, les Services Audiophonologiques, le Service Orthoptique et Pléoptique, l'Institut pour Déficients visuels, le service social d'assistance central et avec de nombreux autres services sociaux.

## 2. Le Service médico-thérapeutique d'Evaluation et de Coordination

### Missions

Le service médico-thérapeutique est un service national qui assure un suivi longitudinal de la personne en situation de handicap tout au long de sa vie et au plus proche de ses lieux de vie avec l'objectif d'une meilleure autonomie et participation sociale possible, la prise en charge de pathologies installées et la prévention du sur-handicap.

### 2.1. Service d'Evaluation et de rééducation fonctionnelles

L'équipe médicale du Service Médico-Thérapeutique d'Evaluation et de Coordination est composé de 8 médecins correspondant à 7.65 ETP (pédiatres, spécialistes en médecine physique et de réadaptation et psychiatre).

- Travail pluridisciplinaire en lien étroit avec les équipes médicales, thérapeutiques, soignantes, éducatives, pédagogiques à travers les différentes étapes de la vie en commençant par la période néonatale, ensuite la rééducation précoce, la scolarisation (ordinaire ou spécialisée), les centres de compétences et enfin les lieux d'intégration socio-professionnels et les structures spécialisées de la vie
- Accompagnement systématique au niveau national et suivi rééducatif des nouveau-nés à risque quelle que soit la maternité
- Parcours patients au sein d'une structure ou d'un réseau
- Travail sur objectifs qui prennent en compte toutes les dimensions de la situation du handicap, avec différenciation entre diagnostics étiologiques et fonctionnels
- Explorations fonctionnelles et actes techniques (EMG, analyse quantifiée de la marche, mesure de pressions cutanées, injections de toxine botulique, bladderscan, oxymétrie nocturne, échographie musculaire ....)
- Expertise apportée au service des instances de l'Etat et dans les réseaux professionnels
- Enseignement et formation continue spécifique des différents intervenants socio-thérapeutiques
- Activité au CHL avec nombreuses réunions de synthèse et concertations téléphoniques avec rédaction de rapports de concertation, des centaines de certificats médicaux, rapports fonctionnels et des milliers d'ordonnances pour faire valoir les droits des personnes en situation de handicap.

#### 2.1.1. Domaine pédiatrique

Prise en charge pluridisciplinaire à travers les structures du service de rééducation précoce, les Centres de compétences (en particulier CDM et CDI), la consultation du service d'Evaluation et de rééducation fonctionnelles au CHL et les lieux de vie pour enfants placés (Elisabeth enfance, Tricentenaire).

- Dépistage de situations de handicap chez les enfants à risque neuro-développemental (p.ex. grande prématurité), retard de développement et maladies congénitales diagnostiquées
- Encadrement des enfants à besoins spécifiques et de leur famille en collaboration étroite avec les Services précoces, les Directions régionales de l'enseignement fondamental, la Commission d'inclusion y compris la Commission nationale, les équipes de soutien des élèves à besoins particuliers ou spécifiques (ESEB) et les différentes institutions spécialisées
- Prise en charge précoce de l'enfant et de sa famille pour éviter dès que possible le sur-handicap
- Focus particulier sur la spasticité, les déformations articulaires, les scolioses
- Consultations dédiées aux troubles de l'oralité et pour les personnes avec gastrostomie
- Participation à des projets de recherche (Registre des enfants nés avec facteurs de risque neuro-développementaux, analyse du mouvement Human Lab) et application de méthodes approuvées internationalement
- Participations à la CNI, aux réunions pluridisciplinaires (RCP génétique, staff neuro-génétique, staff psychosocial)
- Favoriser la transition enfant-adulte par des consultations médicales communes
- Expertise médicale mise à disposition pour les enseignants, les commissions scolaires, les professionnels libéraux

### 2.1.2. Domaine adulte

Suivi régulier des patients dans les différentes structures du secteur Handicap : Fondation Kraizbiere, APEMH, Tricentenaire, Elisabeth Handicap et Yolande coop, Handicap mental, De Park du CHNP, MS Ligue, Autisme asbl, op der Schock :

- Diagnostic fonctionnel et rééducatif, prescription, évaluation et supervision des prises en charge thérapeutiques pluridisciplinaires
- Prise en charge de la spasticité et des troubles du tonus (traitements médicamenteux, injections de toxine botulique, suivi de pompes à Baclofène)
- Poursuite des consultations dédiées aux troubles alimentaires et pour personnes avec sondes gastriques
- Expertise en troubles vésicaux sphinctériens et troubles ventilatoires
- Consultations de concertation avec les collègues de l'Administration d'évaluation et de contrôle de l'Assurance dépendance pour adaptation d'aides techniques
- Evaluation et coordination des besoins médicaux de la personne en situation de handicap en collaboration avec les médecins traitants
- Organisation de consultations spécialisées (neurologie, gynécologie, neurochirurgie...) au sein des structures du handicap afin d'éviter le déplacement de personnes souvent lourdement handicapées
- Coordination entre les services d'hospitalisation du CHL et les services du handicap afin de permettre un accueil adapté à l'hôpital aigu de la personne en situation de handicap et d'harmoniser les filières de soins hôpital aigu – services de rééducation – structures du handicap et vice versa.

### 2.1.3. Domaine psychiatrique

- Suivi psychiatrique régulier des patients dans les différentes structures du secteur Handicap
- Les besoins de prise en charge psychiatrique dans la population qui avaient justifié la création d'un poste de psychiatre en 2021 se sont confirmés et ont été étendus à d'autres structures demandeuses d'intervention. De nouvelles demandes en suspens ne peuvent actuellement pas être couvertes

| Lieux d'intervention                                                     | Nombre de sites          | Nombre de personnes encadrées                        | Consultations                                        |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------------|------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|
| <b>Service de rééducation précoce (SRP)</b>                              | 4 sites                  | Nouvelles admissions : 598<br>Enfants sortants : 664 | 1803 consultations et<br>354 discussions de dossiers |
| <b>Centre pour le développement moteur (CDM)</b>                         | 1 site                   | 9 élèves en interne<br>49 élèves suivis en externe   | Encadrement<br>3 fois/semaine                        |
| <b>Centre pour le développement intellectuel (CDI)</b>                   | 7 sites                  | 125                                                  | Consultations 1 fois/semaine (MPR)                   |
| <b>APEMH<br/>Association de parents d'enfants mentalement handicapés</b> | 4 sites<br>10 structures | 205                                                  | Encadrement hebdomadaire<br>(MPR + psychiatre)       |
| <b>Autisme Luxembourg asbl</b>                                           | 4 sites                  | 50                                                   | Encadrement psychiatrique mensuel                    |
| <b>CHNP/Handicap mental Centre hospitalier neuropsychiatrique</b>        | 2 sites<br>6 structures  | 140                                                  | Encadrement hebdomadaire<br>(MPR)                    |
| <b>Fondation Kraizbiere</b>                                              | 7 sites<br>10 structures | 250                                                  | Encadrement pluri-hebdomadaire<br>(MPR + psychiatre) |
| <b>MS-Ligue</b>                                                          | 2 sites                  | 25                                                   | Consultations mensuelles                             |
| <b>Op der Schock</b>                                                     | 3 sites                  | 35                                                   | Encadrement mensuel<br>(MPR + psychiatre)            |
| <b>Tricentenaire</b>                                                     | 4 sites<br>6 structures  | 110                                                  | Encadrement hebdomadaire<br>(MPR + psychiatre)       |

|                                               |         |     |                                                                                                                                                                            |
|-----------------------------------------------|---------|-----|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Elisabeth Handicap</b>                     | 2 sites | 129 | Encadrement hebdomadaire (MPR + psychiatre)                                                                                                                                |
| <b>Centre Hospitalier de Luxembourg (CHL)</b> |         |     | Consultations externes : 2600 dont 888 nouveaux patients<br>Consultations hospitalières : 363<br>Injections de toxine botulique : 69<br>Rapports médicaux détaillés : 1045 |

#### 2.1.4. Activités transversales

- Activités de formation et interventions scientifiques (structures du handicap, LTPS, congrès et journées de formation, uni.lu) et implication dans les sociétés savantes (SLMPR, SLP, SLN, SFERHE, GERIMOC, réseau périnatal Grand Est, ESPRM, UEMS)
- En génétique et maladies rares : participation aux groupes de travail du Plan national maladies rares, RCP génétique, collaboration avec ALAN maladies rares, informations et conseils en cas de diagnostic prénatal en collaboration avec les services de gynécologie, convention CHL-LNS
- Commission nationale d'inclusion (CNI) de l'éducation nationale
- Plateforme fin de vie
- Commission médicale de l'ADEM
- Conseil médical et Commission administrative du CHL, Conseils d'administration du SRP, Fondation Kraizberg et Rehazenter

#### 2.2. Service de pédopsychiatrie

L'équipe médicale du service de pédopsychiatrie est composée de 4 médecins pédopsychiatres correspondant à 2,5 ETP.

- En collaboration avec l'Unité Autisme du service de pédopsychiatrie, dépistage auprès des enfants suivis dans les équipes d'aide précoce, diagnostic et évaluation multidimensionnelle spécialisée ainsi qu'orientation thérapeutique des troubles du développement et du spectre autistique
- Participation aux activités des unités de consultation et d'hospitalisation du service de Pédopsychiatrie du CHL pour favoriser son articulation avec les structures scolaires
- Activités de formation : séminaire sur les troubles du spectre de l'autisme au SRP, formations des équipes du CTSA, formation sur les troubles du neurodéveloppement et les impacts sur les apprentissages au CDA
- Participation aux groupes de travail pluriannuels des domaines de l'alimentation, de la santé et de l'éducation affective et sexuelle au CTSA

| Lieux d'intervention                                                                      | Nombre de sites                                                                  | Nombre de personnes encadrées                                |                                                                                                                                                                                             |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Service de rééducation précoce (SRP)</b>                                               | 4                                                                                | Nouvelles admissions : 598<br>Enfants sortants : 664         | Discussions de cas et concertations d'équipe : 52<br>Observations d'enfants : 424<br>Entretiens d'exploration familiale : 424<br>Enfants nécessitant envoi/suivi à l'unité autisme CHL : 23 |
| <b>Centre pour enfants et jeunes présentant un trouble du spectre de l'autisme (CTSA)</b> | 12 sites<br>12 sites<br>22 classes<br><br>Scolarisation enseignement fondamental | 125 enfants et adolescents<br><br>135 enfants et adolescents | Observations en classe : 122<br><br>Discussion de cas avec élaboration du projet d'intégration : 143                                                                                        |
| <b>Centre pour le développement intellectuel (CDI)</b>                                    | 8                                                                                |                                                              | Concertations pédopsychiatriques en équipe : 124<br>Observations spécialisées : 62<br>Consultations spécialisées : 74<br>Envois dans le service national de pédopsychiatrie : 2             |

|                                                              |                                                 |                     |                                                                                                                                                                             |
|--------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|---------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Centre pour le développement des apprentissages (CDA)</b> | 1                                               |                     | Analyses de dossiers en multidisciplinaire : 43<br>Consultations en pédopsychiatrie au CHL : 13<br>Concertations avec famille et enfant : 6                                 |
| <b>Centre socio-thérapeutique (CST)</b>                      | Schiffflange<br>Kautenbach                      | 3                   | Concertations : 2<br>Suivi pédopsychiatrique au CHL : 1                                                                                                                     |
| <b>CHL</b>                                                   | Activité petite enfance                         |                     | Nouvelles consultations : 45<br>Concertations pédopsychiatriques en groupe : 219<br>Concertations avec ALUPSE : 87                                                          |
| <b>Fondation Kannerschlass</b>                               | Centre psychothérapeutique<br>« La Passerelle » | 5 nouveaux patients | Concertations en équipe : 246<br>Consultations pédopsychiatriques : 62<br>Bilans pédopsychiatriques individuels : 10<br>Envois vers service national de pédopsychiatrie : 6 |

## 2.3. Conclusion

### 2.3.1. Activité 2023

- L'intégration au CHL du Service médico-thérapeutique d'Évaluation et de Coordination continue d'être pertinente : les médecins des différentes spécialités ont poursuivi la prise en charge des personnes présentant un handicap ou un trouble psychiatrique et/ou du développement aussi bien en intra- qu'en extrahospitalier, et ceci en étroite collaboration avec les médecins et les équipes sur place
- Les médecins du service interviennent dans le dépistage du handicap, dans la prévention du sur-handicap et des complications secondaires et assurent une continuité de la prise en charge tout au long de la vie
- L'implication des médecins du service dans le développement de projets nationaux a été poursuivie : Comité national maladies rares, RCP génétiques, groupe de travail autisme du Conseil scientifique du Domaine de la santé.

### 2.3.2. Perspectives 2024

- La création des Centres de compétences impliquant une collaboration plus rapprochée pour l'inclusion des enfants à besoins spécifiques crée de nouveaux besoins d'intervention médicale avec en particulier une volonté de contribution dans la médecine scolaire dans les CDI et au CDM
- Le suivi nutritionnel de la personne (poly)handicapée : développement de la prise en charge, du dépistage et de la prévention des troubles alimentaires, de la malnutrition et de l'obésité chez les personnes en situation de handicap
- Développement d'une collaboration structurée avec expertise médicale dans les structures de la petite enfance du MENJE et du MIFA
- Développement de consultations spécialisées transition enfants – adultes avec création d'une cellule d'intervention pouvant aussi intervenir dans les Centres de compétences
- Développement de l'évaluation standardisée et de la prise en compte de la participation et de l'environnement de la personne en situation de handicap (classification ICF)
- Utilisation de méthodes de rééducation innovantes dans le domaine de la rééducation pédiatrique : rééducation du tronc, rééducation intensive type HABIT-ILE
- Participation au développement de prises en charge pluridisciplinaires dans le cadre d'hôpitaux de jour (clinique du rein chez l'enfant, SLA et maladies neuro-musculaires)
- Activités de formation : Création de réseaux professionnels, journée enseignement pédiatrique du SRP en avril 2024, formation sur les troubles de l'oralité, Journée d'enseignement de la Société Francophone des troubles des apprentissages et du langage
- Augmentation des demandes pour interventions pédopsychiatriques en particulier par l'ouverture des nouveaux Centres de compétences tels que CDA, CDSE et CST ainsi que la prévision de création de nouvelles infrastructures d'accueil pour enfants et jeunes à Pétange



- Importance de la prévention et du soin de la santé mentale en période périnatale concernant la santé mentale des mères et co-parents en péri-partum ainsi que celle des jeunes enfants âgés de 0 à 5 ans dans le but d'une diminution de la prévalence des troubles de la santé mentale à des âges plus avancés
- Le développement de ces activités dans les différents domaines a justifié la demande de création de nouveaux postes pour le service pour 2024

**Glossaire :** ADEM : Agence pour le développement de l'emploi / ALAN : Association luxembourgeoise d'aide aux personnes atteintes de maladies neuromusculaires et de maladies rares / ALUPSE : Association luxembourgeoise de pédiatrie sociale / APEMH : association de parents d'enfants mentalement handicapés / CDA : Centre pour le développement des apprentissages / CDI : Centre pour le développement intellectuel / CDM : Centre pour le développement moteur / CDSE : Centre pour le développement socio-émotionnel / CHL : Centre hospitalier de Luxembourg / CHNP : Centre hospitalier neuropsychiatrique / CNI : Commission nationale d'inclusion / CST : Centre socio-thérapeutique / CTSA : Centre pour enfants et jeunes présentant un trouble du spectre de l'autisme / EMG : électromyographie / ESPRM : European society for physical and rehabilitation medicine / ETP : équivalent temps plein / GERIMOC : Groupes d'études et de recherche sur l'infirmité motrice cérébrale / LNS : Laboratoire national de santé / LTPS : Lycée technique pour professions de santé / MPR : médecine physique et de réadaptation / MS-Ligue : multiple sclérose / RCP : Réunion de concertation pluridisciplinaire / SFERHE : Société francophone d'étude et de recherche sur les handicaps de l'enfance / SLMPR : Société luxembourgeoise de médecine physique et de réadaptation / SLP : Société luxembourgeoise de pédiatrie / UEMS : Union européenne des médecins spécialistes.

### 3. Association Luxembourgeoise de Pédiatrie Sociale (ALUPSE)

#### Missions :

L'Association Luxembourgeoise de Pédiatrie Sociale, en abrégé ALUPSE, est une association sans but lucratif, créée en 1984, à l'initiative du Dr. Seligmann et de l'UNICEF Luxembourg. L'association a pour objet la promotion de la bientraitance et la prévention de la maltraitance infantile ainsi que sa prise en charge thérapeutique. Depuis le 5 juillet 2002, l'ALUPSE est reconnue d'utilité publique. Les bureaux de l'association se situent désormais et depuis octobre 2023 sur les communes de Howald et d'Ettelbruck.

L'ALUPSE propose 3 services multidisciplinaires : le service Médical, le service ALUPSE-Dialogue et le service ALUPSE-Bébé.

L'ALUPSE a intégré et accompagné 4 stagiaires en dernière année de cursus au cours de l'année 2023.

#### 3.1. Les situations prises en charge par le service Médical d' ALUPSE

Le service médical ALUPSE a connu un changement structurel au cours de l'année 2023 : Départ du Dr Ana BENTO suivi par l'arrivée du Dr Egide STUMPER, médecin généraliste spécialisé en violences sexuelles.

Il est à noter que le Dr Roland SELIGMANN a assuré l'intérim permettant au service de ne souffrir d'aucune période de latence. Le service médical ALUPSE évolue de manière proactive en interconnexion avec les évolutions d'ALUPSE (continuité et/ou ajustement des services existants et nouveau projet).

#### 3.2. Les situations prises en charge par le service ALUPSE-Dialogue

En 2023 le service ALUPSE-Dialogue a été contacté dans le cadre de

- **259** situations par un parent ou par un professionnel du réseau psycho-social
- **87** nouveaux dossiers ouverts avec consultation psychologique du parent et/ou des enfants et adolescents
- **172** consultations téléphoniques avec un parent ou professionnel

#### Analyse des dossiers traités pour l'année 2023

Sur l'année 2023 l'équipe a travaillé sur 169 dossiers (87 nouveaux dossiers et 82 anciens dossiers des années précédentes). Au total, 296 enfants vivent dans ces familles dont 192 enfants «symptômes», porteurs de signes de souffrance importants suite à un vécu traumatisant.

75 situations (nouveaux et anciens dossiers) ont pu être clôturées pendant l'année 2023.

## Motif principal des nouveaux dossiers ouverts en 2023

- 56 % violence sexuelle (intrafamiliale: 45% extrafamiliale: 55%)
- 21 % comportements alarmants chez l'enfant
- 14 % violence physique
- 7 % violence psychologique
- 2 % conflits familiaux

## Age des enfants (nouveaux dossiers)

Il s'agit de 96 enfants (70% filles, 30% garçons).

| Répartition par classes d'âge des 96 enfants | Filles (70%) | Garçons (30%) |
|----------------------------------------------|--------------|---------------|
| Moins de 4 ans                               | 10%          | 7%            |
| De 4 à 6 ans                                 | 15%          | 7%            |
| De 6 à 12 ans                                | 23%          | 10%           |
| De 12 à 16 ans                               | 13%          | 4%            |
| De plus de 17 ans                            | 9 %          | 2%            |

Pour les nouveaux dossiers avec pour motif principal la violence sexuelle 74% sont des enfants de moins de 12 ans et 26% sont des adolescents qui ont plus de 12 ans.

## Présence de la Justice dans les nouvelles situations

Dans 58 % des nouvelles situations, la justice est présente, en tant que Tribunal de la Jeunesse et/ou Parquet - Protection de la Jeunesse et/ou SCAS et/ou Police judiciaire.

5 situations ont donné lieu à un signalement par le service au cours de la prise en charge.

## Demandeurs dans les nouvelles situations

Dans 82% des situations, la famille elle-même a formulé la demande de prise en charge.

Dans 18% des situations, un professionnel du secteur a formulé la demande.

## Prise en charge et interventions en 2023

L'équipe Alupse-Dialogue a réalisé 2950 prestations dans les dossiers traités (consultations psychologiques, appels ou courriers) et 441 prestations au téléphone sans ouverture de dossier.

Concernant les dossiers traités, l'équipe a réalisé:

- 774 consultations psychologiques de l'enfant
- 320 entretiens parentaux
- 147 entretiens familiaux

## Prestations sans ouverture de dossiers

- 172 situations ont été traitées au téléphone sans ouverture de dossier (sans entretien physique dans nos locaux).
- Parmi ces situations
  - » 35 demandes ne correspondaient pas à la spécificité du service et ont été orientées vers les services du réseau psycho-social ou vers l'ONE ;
  - » 42 n'ont pas abouti à une prise en charge parce que la famille n'avait plus de demande ;
  - » 15 demandes ont été orientées vers la justice parce que le cadre de protection n'était pas clarifié ;
  - » 8 demandes ont été orientées par manque de ressources de thérapeutes au moment de la demande ;

- » 4 demandes ont été orientées pour des prises en charge médicales auprès des psychiatres, pédopsychiatres, médecins ;
- » 6 demandes ont été orientées vers des services sociaux ou scolaires ;
- » 27 appels d'un professionnel avec une demande de conseils ;
- » 15 appels d'un parent avec demande de conseils ;

Le service a réalisé 11 supervisions avec une équipe de professionnels du réseau psycho-social.

### 3.3. Les situations prises en charge par le service ALUPSE-Bébé

#### Analyse des dossiers traités en 2023

En 2023, 186 familles ont été prises en charge et suivies par le service Alupse-Bébé dont 97 nouvelles demandes acceptées.

**125 nouvelles demandes nous sont parvenues dont 27 n'ont pas pu être prises en charge pour les raisons suivantes:**

- 56% : demandes sans suite
- 18% : refus de la famille
- 15% : ne correspond pas aux critères d'admission
- 4% : âge avancé de l'enfant (au-dessus de 3 ans)
- 4% : double emploi institutionnel
- 3% : violence conjugale active

66 situations ont pu être clôturées au cours de l'année 2023.

**Nombre d'enfants suivis dans les familles:** 266 enfants dont 211 de moins de 3 ans.

1 situation a donné lieu à un signalement par le service au cours de la prise en charge.

#### Interventions en 2023

L'équipe Alupse-bébé a réalisé 1744 interventions sur tout le territoire Luxembourgeois (visites à domicile, 1ers entretiens, visites hospitalières et réunions avec des professionnels extérieurs et familles).

#### Demandeurs dans les nouvelles situations

- Hôpitaux/maternités : 47%
- Demande de la famille elle-même : 19%
- ONE CPI + assistance en famille : 9%
- Logements encadrés : 6%
- SCAS : 5%
- Médecins libéraux : 5%
- Foyers pour réfugiés : 4%
- Offices sociaux : 3 %
- ALUPSE Interne : 1%
- Service à l'étranger : 1%

#### Motifs principaux de demandes en 2023

- Soutien à la parentalité/Arrivée du premier enfant
- Grossesses difficiles
- Isolement social.

#### Nationalités prédominantes des mères

- Luxembourgeoise
- Portugaise
- Erythréenne

38 nationalités sont représentées dans le public suivi.

**Nationalités prédominantes des pères**

- Portugaise
- Luxembourgeoise
- Française

21 nationalités sont représentées dans le public suivi.

| Ages des mères    |     | Ages des pères |
|-------------------|-----|----------------|
| Moins de 18 ans : | 3%  | 3%             |
| 18-25 ans :       | 27% | 22%            |
| 26-30 ans :       | 16% | 15%            |
| 31-35 ans :       | 26% | 25%            |
| 36-40 ans :       | 20% | 16%            |
| 41-45 ans :       | 7%  | 8%             |
| 45 ans :          | 1 % | 11%            |

**Agés gestationnels lors de l'accouchement dans les nouveaux dossiers :**

- Prématuro : 16%
- A terme : 83%
- Post Terme : 1%

Nous souhaitons souligner notre observation de la difficulté grandissante pour notre public de pouvoir se loger dans des conditions acceptables et de manière décente.

**3.4. Conclusions**

L'année 2023 fut une année de grands changements pour l'Alupse : Après plus d'une vingtaine d'années d'installation à Gasperich, nous avons eu la chance d'intégrer notre nouveau centre situé à Howald.

Ces nouveaux locaux ont nécessité plus de 3 mois d'intenses travaux pour nous permettre d'accueillir de manière beaucoup plus adaptée nos bénéficiaires ainsi que nos collaborateurs tout en ayant la possibilité d'offrir un accès adéquat à notre nouveau projet: les mineurs auteurs d'infraction à caractère sexuel.

Après un court temps d'adaptation, nos bénéficiaires et nos personnels se sont réjouis de pouvoir évoluer dans ces nouveaux espaces plus adaptés et permettant d'envisager le futur proche en accueillant de manière parallèle les différentes populations liées à nos missions tout en respectant la confidentialité et la sécurité nécessaire.

L'Alupse a renforcé son service médical en intégrant le Dr Egide STUMPER, médecin généraliste spécialisé dans les violences sexuelles. Le service sera au complet dès début janvier 2024 avec l'arrivée du Dr Jean BOTTU, médecin pédiatre.

L'Alupse met un point d'honneur à repositionner son service médical en déployant ainsi une offre médicale spécialisée permettant la fortification et l'étayage de l'axe socio-thérapeutique existant tout en accompagnant les projets en cours de développement.

L'Alupse se doit de demeurer proactive et en perpétuelle adaptation face aux besoins réels de nos populations grandissantes. Pour ce faire, un accroissement de notre dotation en personnel qualifié reste indispensable et urgent (et ce, pour l'ensemble de nos services).

## 4. Patiente Verriedung a.s.b.l.

### Missions :

Les principaux objectifs de l'association sont de fournir des informations ayant trait :

- à la santé et à la sécurité sociale; aux droits et devoirs des patients et aux différentes démarches possibles en cas de litige entre un patient et un prestataire de soins;
- de fournir aux personnes s'adressant à l'association, un avis consultatif leur permettant de décider des démarches ou actions à entreprendre, en cas de contestation de prestations;
- d'accompagner les patients dans leurs démarches et de les assister lors d'entrevues avec le prestataire de soins;
- de fournir des outils aux patients pour leur permettre de devenir acteur à part entière de leur santé;
- d'organiser des conférences d'information sur des sujets qui ont trait d'une part à la santé, en particulier en ce qui concerne les nouvelles méthodes diagnostiques ou thérapeutiques et d'autre part à la sécurité sociale;
- de créer un centre de documentation qui rassemble toutes les informations relatives aux différentes méthodes de diagnostics ou de traitements;
- d'élaborer des brochures d'information en relation avec les droits et devoirs des patients;
- de diffuser les informations relatives aux domaines susmentionnés par voie de presse, une plateforme internet, une newsletter ainsi que via les médias sociaux

### 4.1. Activités 2023

• Lors de l'exercice 2023, la Patiente Verriedung Asbl a été confrontée à une hausse d'appels téléphoniques de 3,28% et a donc géré 4.257 prises de contact par téléphone. Quant aux appels téléphoniques, on a constaté une augmentation des questions relatives au dossier du patient, ainsi qu'une augmentation des questions relatives aux explications sur la mise en compte des convenances personnelles (CP1 et CP8). Il a été également constaté une augmentation des plaintes concernant notamment les traitements dentaires ou le service du contrôle médical.

• La Patiente Verriedung Asbl a pu constater que, après abrogation des restrictions sanitaires et la reprise d'une vie comme avant la pandémie, les patients ont préféré un entretien sur place au sein de nos bureaux à Strassen. En 2023 la Patiente Verriedung Asbl a réalisé 215 entrevues dans ses locaux et 4 visites à domicile, le facteur décisif étant la mobilité ainsi que l'état de santé des demandeurs. Souvent une entrevue personnelle s'avère nécessaire pour permettre une discussion plus poussée des problèmes rencontrés. Une rencontre personnelle permet également d'établir une relation de confiance entre le conseiller et le patient et lui offrir plus de réconfort. Le but de ces entretiens consiste à trouver des solutions adaptées aux situations individuelles des patients.

• À côté des appels téléphoniques, la Patiente Verriedung Asbl a traité 23 demandes de soutien par courrier,

907 demandes par mail et 34 demandes via la plateforme sociale Facebook. 312 suivis à moyen et à long terme (3 mois – 1,5 an) ont été réalisés, ces suivis ont donné lieu à l'établissement d'un dossier, souvent liés à des contestations ou litiges entre patients et prestataires (p.ex. prise en charge incorrecte ; facturation par les prestataires et remboursement par une assurance maladie ; accident médical ; erreur médicale). À ces dossiers s'ajoutait la reprise des dossiers des exercices précédents.

• Tous ces dossiers donnent lieu à des échanges de courriers, des transmissions d'informations et souvent des médiations entre les différentes parties concernées.

• Lors de l'année 2023, 120 entrevues, internes et externes, ont été réalisées. Ces entrevues consistaient en l'échange entre la Patiente Verriedung Asbl et des prestataires de soins de santé et des représentants du secteur de la santé et de la sécurité sociale.

• Pour informer les patients de leurs droits et devoirs, la Patiente Verriedung Asbl, a distribué 840 documents liés au secteur de la santé et de la sécurité sociale lors de stands d'information et a envoyé 90 documents en lien avec le secteur de la santé et de la sécurité sociale.

• Ainsi la Patiente Verriedung Asbl a posté 116 fois sur Facebook. Ces posts ont été vus par 74.292 personnes, ce qui fait en moyenne 640 personnes par post.

• Il y a eu 39.269 visites de notre site internet [www.patienteverriedung.lu](http://www.patienteverriedung.lu)

• La Patiente Verriedung Asbl a envoyé 6 Newsletters électroniques pendant l'année 2023.

## Consultation juridique proposée par la Patiente Verriedung Asbl

- Afin d'aider et de soutenir au mieux les patients, la Patiente Verriedung Asbl a offert une fois par mois une consultation juridique gratuite. Les permanences se sont déroulées au sein de la Patiente Verriedung Asbl de 15 à 18 heures. Lors de chaque permanence, 4 patients ont eu la possibilité de demander gratuitement conseil auprès d'un avocat.
- Des modifications ont été apportées à la consultation juridique, car la demande de conseils a fortement augmenté. Cela s'explique par le fait que, dans de nombreux cas la Patiente Verriedung Asbl n'a pas su aider les patients par le biais d'une médiation ou que le dialogue avec le médecin concerné, la direction de l'hôpital, les représentants des patients n'ont pas permis de trouver une solution. Dans certains cas, seule une expertise avérée aurait pu aider les patients, la charge de la preuve au Luxembourg incombant toujours au patient. A noter que de nombreux médecins au Luxembourg travaillent en tant que médecins indépendants au sein de l'hôpital et que la direction des hôpitaux ne peut donc exercer un contrôle direct. Dans ces cas, ni la Patiente Verriedung Asbl ni le patient ne peuvent obtenir gain de cause par le biais d'une médiation. Ceci a entraîné une très forte augmentation des demandes de consultations juridiques.
- Pour répondre à cette demande des patients, la Patiente Verriedung Asbl a proposé durant les mois de mars et de septembre 2023 deux consultations juridiques par mois. Ces consultations étaient immédiatement complètes.
- La durée des consultations a également été adaptée aux besoins des patients. Normalement, chaque patient dispose de 30 minutes de consultation, mais comme les cas sont généralement très complexes, la durée de la consultation a été augmentée de trente minutes à une heure.

## Permanence sécurité sociale proposée par la Patiente Verriedung Asbl

- Comme la Patiente Verriedung Asbl a pu le constater, les plaintes et les questions relatives au domaine de la sécurité sociale ont également augmenté. Les domaines concernés sont les procédures de recours, notamment en ce qui concerne les décisions du service du contrôle médical quant à la reprise du travail et de l'Association d'Assurance Accident (AAA). Pour répondre au souhait des patients d'être conseillés et soutenus, la Patiente Verriedung Asbl a mis en place une nouvelle offre. Il s'agit d'un conseil donné par le président de la Patiente Verriedung Asbl, Monsieur René Pizzaferrri, en présence d'un collaborateur de la Patiente Verriedung Asbl, qui était mis en œuvre à partir du mois d'octobre 2023 par le biais d'une permanence. Les consultations ont lieu le premier mardi de chaque mois. 4 patients ont la possibilité de se faire conseiller. Ces consultations débouchent souvent sur des dossiers plus approfondis, comme la rédaction d'un recours.

### 4.1.1. Statistiques 2010-2023

| Année                   | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
|-------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Dossiers patients       | 179  | 176  | 107  | 185  | 153  | 133  | 138  | 146  | 272  | 274  | 398  | 312  |
| Appels téléphoniques    | 1596 | 2074 | 2322 | 1340 | 721  | 885  | 924  | 1036 | 2429 | 3598 | 4122 | 4257 |
| Demandes via courriel   |      |      |      |      | 181  | 153  | 135  | 220  | 101  | 128  | 875  | 907  |
| Entrevues avec patients | 392  | 226  | 402  | 286  | 73   | 135  | 142  | 149  | 64   | 83   | 127  | 219  |

### 4.1.2. Relations publiques

L'association a pris position, par voie de communiqués, conférences de presse, interview, ainsi que sur les réseaux sociaux sur différents sujets liés aux domaines de la santé et de la sécurité sociale et plus particulièrement :

- le Covid-19 ;
- les vaccins ;
- la semaine mondiale pour un bon usage des antibiotiques ;
- la semaine européenne de dépistage du VIH ;
- des questions parlementaires en relation avec le domaine de la santé et de la sécurité sociale ;
- nos séances conseils juridiques et conseils sécurité sociale ;
- des changements de remboursements de la part de la CNS ;
- la digitalisation des mémoires d'honoraires au Luxembourg ;
- la réforme de la formation des soignants ;
- les téléconsultations ;

- le tiers-payant / paiement immédiat direct (PID) ;
- le recyclage des médicaments ;
- les ambulances taxis ;
- les soins de santé transfrontaliers ;
- le service “Umedo”, un service de documentation médico-légale ;
- l’expérience du patient avec les nouvelles technologies dans le domaine de la santé (DSP) ;
- l’information sur la grippe et comment se protéger ;
- le programme “Gesond lessen, mei bewegen” ;
- une série sur les conseils en vacances ;
- l’hygiène des mains ;
- la section médicale du “Lëtzebuerger Online dictionnaire” ;
- la journée mondiale du cancer ;
- le risque d’ostéoporose ;
- le bon usage des antibiotiques ;
- la journée européenne de l’appel d’urgence ;
- la promotion du “safer sex” ;
- l’épilepsie ;
- la santé mentale ;
- la carte européenne d’assurance maladie ;
- le nutriscore ;
- le sommeil et comment l’améliorer ;
- les tiques et comment s’en protéger ;
- l’asthme ;
- la journée internationale des infirmières et infirmiers ;
- le changement d’adresse de la CNS ;
- des appels au don du sang ;
- les allergies liées au pollen ;
- l’hypertension artérielle ;
- comment arrêter de fumer ;
- les associations membres de l’AGORA de la Patiente Vertriebung Asbl ;
- l’Octobre rose et le cancer du sein ;
- le Novembre et ses actions pour la santé des hommes ;
- la démence ;
- les AVC ;
- que faire en cas d’intoxication ;
- les convenances personnelles (CP).

#### 4.1.3. Participation de la Patiente Vertriebung asbl

##### **En outre la Patiente Vertriebung Asbl a participé :**

- à la commission consultative éthique et déontologique de l’Agence eSanté ;
- à la commission Nationale de Contrôle et d’Evaluation de l’application de la loi du 16 mars 2009 sur l’euthanasie et l’assistance au suicide ;
- à l’Agence nationale des informations partagées dans le domaine de la santé (Agence eSanté) ;
- à une interview avec le Tageblatt sur le Report Anti-Folter ;
- à une interview avec RTL concernant les dommages causées par les vaccins Covid-19 ;
- à l’Institut National Cancer ;
- à une conférence avec table ronde sur l’endométriose ;
- à la « Plateforme nationale antibiotiques » ;
- au Lëtzebuerger Rentner an Invalide Verband (LRIV) ;
- au Healthnet ;
- à un échange sur le contrôle médical avec déi lénk ;
- à un échange avec le LSAP concernant nos revendications pour les élections nationales ;
- à un échange avec Dei gréng concernant nos revendications pour les élections nationales ;
- au groupe de travail “Patient Partenaire” organisé par la FHL ;
- à une réunion avec la commission des Dons du CHEM ;
- aux semaines de sensibilisation de la VDL avec deux stands d’information ;



- à la conférence “mon combat pour le cœur des femmes” sur la santé féminine au CHL ;
- à une conférence sur les maladies rares au CHL ;
- au Safety Day de la CFL ;
- à l’université populaire de l’organisation quart monde ;
- à un échange avec le LISER sur le médecin référent ;
- aux 25 ans de Help au Centre culturel régional à Dudelange ;
- au recueil de l’amicale de l’INCCI sur le consentement éclairé ;
- à la 13ème journée nationale prévention suicide ;
- au Luxembourg Healthcare Summit 2023 ;
- au GT de l’observatoire national de santé concernant l’évaluation de notre système de santé ;
- à la conférence organisé par le INC « Patient pathways and patient-centeredness » ;
- à des échanges avec la Lipödem Asbl ;
- à un échange avec l’Agence E-santé sur la digitalisation ;
- à une interview pour l’Agence E-santé ;
- à la conférence de Deloitte sur la santé - Le Healthday ;
- à la foire “Gesond Diddeleng” ;
- au “Broschtkriibslaaf” organisé par l’Europa Donna Luxembourg Asbl ;
- à la présentation annuelle du Plan National Cancer ;
- à une entrevue avec un responsable de la Superdreckschécht concernant le recyclage ;
- des réunions avec la ULC Asbl ;
- à la Journée nationale du Patient partenaire ;
- des réunions concernant les comités consultatifs au sujet des bachelor en sciences infirmières à l’uni.lu.

#### 4.1.4. Organisations de la part de la Patiente Verriedung asbl

##### En outre la Patiente Verriedung Asbl a organisé

- des consultations juridiques gratuites ;
- des séances d’information sur les droits des patients et le droit d’accès aux soins au sein du lycée technique pour professions de santé LTPS ;
- une conférence sur les transferts à l’étranger en collaboration avec la CNS ;
- une présentation auprès de la section de Wiltz du OGBL ;
- une présentation auprès du club senior Schwaarze Wee à Dudelange ;
- des formations continues auprès de la CSL ;
- une conférence de presse concernant les revendications de la Patiente Verriedung Asbl dans le domaine de la santé et de la sécurité sociale ;
- une conférence de presse commune avec des représentants de médecins concernant une amélioration du contrôle médical.

#### 4.1.5. Conclusion

La Patiente Verriedung Asbl a constaté une augmentation des demandes concernant le dossier médical. Les questions portaient à la fois sur le contenu, sur les documents que doit contenir un dossier médical et sur la possibilité d’obtenir une copie de son propre dossier médical. De nombreux patients ne sont pas conscients qu’ils ont le droit de demander une copie de leur dossier aussi bien à leur médecin de famille qu’à l’hôpital.

Afin de permettre aux patients d’avoir une vue d’ensemble des procédures en vigueur et les soutenir dans leurs démarches auprès des différents hôpitaux, centres de compétence et structures de rééducation, la Patiente Verriedung Asbl a listé sur son site internet, sous l’onglet “Coin des patients - Plaintes en milieu hospitalier”, les différents interlocuteurs ainsi que les formulaires et procédures correspondants.

En ce qui concerne la procédure à suivre pour obtenir une copie de son dossier médical auprès d’un médecin qui œuvre dans un cabinet, on peut trouver sous la rubrique “Questions fréquentes - Dossier médical”, la procédure à suivre ainsi qu’un formulaire type de demande de copie de son dossier.

Concernant la multiplication des convenances personnelles, ce point devrait être analysé dans le cadre des travaux en lien avec la nomenclature des actes et services pour une facturation équitable et transparente. Il convient de noter que les médecins n’informent souvent pas les patients de la facturation d’une telle convenance. La Patiente Verriedung Asbl le remarque souvent dans le

domaine de la médecine dentaire (CP8). Une telle information est pourtant nécessaire pour que le patient puisse accepter la facturation en toute connaissance de cause et qu'il soit informé du bien-fondé de la facturation du CP8 en cas d'utilisation de matériaux spéciaux.

Concernant la médecine dentaire, la Patiente Verriedung asbl a constaté qu'en 2023, un bon tiers de ses dossiers de plaintes concernait la médecine dentaire. Les plaintes portaient sur la non-information sur la facturation de convenances personnelles (CP8) à la facturation de prix exorbitants, p.ex. prothèses dentaires fixes en haut et en bas d'un montant de 75.000€, en passant par des interventions lourdes qui ont causé un grand préjudice au patient et mis ainsi sa santé en danger. A noter que dans le domaine prothétique de nombreux postes facturés par les dentistes ne sont pas inscrits dans la nomenclature et peuvent donc être facturés librement. La Patiente Verriedung Asbl se permet de faire remarquer une fois de plus qu'une révision de la nomenclature dentaire s'impose d'urgence, car la nomenclature actuelle a été établie il y a 40 ans et ne correspond aucunement aux connaissances scientifiques actuelles.

L'augmentation des plaintes au sein de la médecine dentaire a également été discutée par la Patiente Verriedung Asbl avec le Collège Médical, qui a fait le même constat. Trop de dentistes non formés exercent deux jours par semaine au Luxembourg, se font de l'argent et ne sont plus disponibles pour les patients en cas de complications.

La Patiente Verriedung Asbl est d'avis que la création d'un organisme de conciliation pourrait apporter des solutions afin d'éviter de porter certaines affaires devant les tribunaux.

En 2023, des patients se sont adressés à la Patiente Verriedung Asbl au sujet du service du contrôle médical. La demande de soutien concernait des aides à la formulation de décisions susceptibles de recours en matière de reprise du travail, l'explication des différentes procédures et des textes de loi, des plaintes sur l'attitude des professionnels. Un sujet qui n'a toujours pas été résolu à ce jour est le fait que les patients n'ont pas été autorisés à se rendre au rendez-vous avec une personne accompagnante. La Patiente Verriedung Asbl avait alors créé un formulaire permettant aux patients de prévenir le service du contrôle médical qu'ils souhaitent être accompagnés, pour des raisons de santé, linguistiques ou psychologiques. Les patients pouvaient télécharger ce formulaire sur le site Internet de la Patiente Verriedung Asbl et l'envoyer au préalable au service du contrôle médical. Cette mesure n'a toutefois pas été acceptée par le service du contrôle médical, qui a indiqué que le médecin en déciderait lui-même le jour du rendez-vous.

Comme déjà évoqué dans les rapports précédents, la question des droits des patients était également au premier plan en 2023. Seul un patient informé est un patient responsable et peut donc participer aux décisions concernant son traitement. Le patient n'a pas toujours accès facilement aux informations sur le système de santé, son fonctionnement, ses nouveautés. Il doit chercher les informations de sa propre initiative, en commençant par les étapes à suivre pour un traitement simple jusqu'aux informations à prendre en compte pour un transfert à l'étranger. De même, les itinéraires qu'un patient doit suivre après une intervention lourde ne sont pas toujours précisément indiqués et le patient doit chercher les informations pertinentes dans une véritable jungle. Afin de permettre au patient d'accéder facilement à des informations pertinentes, le site Internet de la Patiente Verriedung Asbl a été réaménagé avec la section "Coin des patients", ainsi que la section "Questions fréquentes". En outre, des thèmes d'actualité dans le domaine de la santé sont abordés via le média "Facebook" et mis à la disposition du patient. Ceci afin de soutenir et d'accompagner au mieux le patient dans son parcours.

## 4.2. Perspectives

**En termes de projets, la Patiente Verriedung Asbl entend développer les activités suivantes :**

- Amélioration de l'information du patient dans les domaines de la sécurité sociale et santé en matière de soins de santé transfrontaliers
- Prise de position par rapport aux projets de lois en cours qui ont trait aux systèmes de la santé et de la sécurité sociale
- Extension du centre de documentation, surtout en ce qui concerne la diffusion d'informations via la plateforme internet de l'association
- Développement et installation d'une plateforme psychiatrique
- Développement des analyses statistiques en vue de pouvoir détecter les causes majeures d'insatisfaction des patients avec le système de santé au Luxembourg
- Développement du groupe AGORA afin de favoriser une collaboration plus étroite entre les différentes associations
- Prise de position par rapport aux questions essentielles qui ont trait aux droits et intérêts des patients dans le domaine de la santé et de la sécurité sociale,

- Prise de position par rapport à l'implémentation d'un contrôle qualité systématique et transparent des prestations dans le secteur de la santé et de l'assurance dépendance,
- Interventions et prises de position par rapport à tout sujet ou problème mis en évidence par les patients ou tout autre intervenant dans le domaine de la santé ou de la sécurité sociale,
- Organisation de conférences sur des sujets de l'actualité :
  - » Assurance dépendance
  - » Transfert à l'étranger
  - » DSP
  - » Patient empowerment
  - » Tarifs et nomenclature en clair
  - » PID (Païement immédiat direct )
  - » Taxis ambulance
  - » Le système de santé luxembourgeois- comment le comprendre
  - » Endométriose
  - » Instances relevant de la sécurité sociale
  - » Santé mentale

## 5. Services médico-sociaux de la Ligue médico-sociale

### Missions

Dans le cadre de la médecine préventive et sociale, la Ligue médico-sociale assure plusieurs missions médico-sociales définies par la loi modifiée du 19 mars 1910.

La Ligue assure ainsi de nombreuses prestations grâce à ses différents services médico-sociaux:

- Service de lutte contre la tuberculose et les maladies respiratoires
- Médecine scolaire
- Service d'éducation et de promotion de la santé
- Consultations pour nourrissons et jeunes enfants
- Consultations d'aide au sevrage tabagique
- Consultations diététiques
- Consultations psychologiques

Les objectifs de ces interventions sont la prévention, le dépistage, le conseil, l'orientation, l'aide, l'accompagnement et le suivi sur l'ensemble du territoire des populations et des personnes, particulièrement lorsqu'elles sont vulnérables et fragilisées, défavorisées ou en difficultés.

### 5.1. Service de lutte contre la tuberculose et les maladies respiratoires

#### 5.1.1. Missions et ressources

La lutte contre la tuberculose est une activité de santé publique que la Ligue assume depuis 1908.

Les objectifs de cette mission consistent essentiellement à:

- Dépister les malades tuberculeux contagieux, notamment parmi les groupes à risque.
- Dépister les personnes récemment infectées à leur contact mais non encore malades, porteuses d'une infection tuberculeuse latente pour laquelle un traitement préventif peut être recommandé afin d'éviter le passage vers la maladie et briser ainsi le cercle vicieux de la tuberculose.
- Orienter ces personnes pour une prise en charge thérapeutique.
- Rentrent également dans ce cadre les examens systématiques et/ou légaux de dépistage pour les migrants (autorisation de séjour et demande de protection internationale), ainsi que les contrôles radiographiques auprès des anciens malades tuberculeux.
- La Ligue intervient également dans le dépistage et la prévention des pathologies respiratoires chroniques potentiellement invalidantes liées notamment au tabagisme, aux pollutions atmosphériques ou aux expositions professionnelles, en travaillant en étroite partenariat avec les services de santé au travail et de l'inspection sanitaire.

- Les consultants sont accueillis dans les 3 centres médico-sociaux de Luxembourg, d'Esch et d'Ettelbruck pourvus d'équipements radiologiques (renouvelés en 2019) et pris en charge par des professionnels spécialisés (médecins pneumologues, assistants d'hygiène sociale, infirmier(e)s, assistants techniques médicaux de radiologie, assistants sociaux) secondés de personnels administratifs.

### 5.1.2. Bilan chiffré des consultations pour dépistage de la tuberculose et maladies respiratoires en 2023

Sur le territoire national, les consultations de dépistage de la TB et des maladies respiratoires ont représenté au cours de l'année écoulée 2023 :

|                                                       | Total | %      |
|-------------------------------------------------------|-------|--------|
| Consultants                                           | 12733 | -50,8% |
| Examens radiographiques pulmonaires                   | 3606  | -40,4% |
| Tests cutanés tuberculiniques (IDR)                   | 2228  | -56,9% |
| Tests sanguins IGRA (QFT)                             | 4671  | -51,3% |
| Cas déclarés de tuberculose pour enquête de dépistage | 43    | 0%     |

En 2023, 67% des tests cutanés tuberculiniques (IDR), 82% des radiographies du thorax et 82% des tests Quantiferon (QFT) ont été réalisés au CMS de Luxembourg.

Les équipes aux CMS d'Ettelbruck et d'Esch-sur-Alzette ont assuré pour leur part 22% et 11% des tests cutanés tuberculiniques, 9% et 9% des tests Quantiferon et respectivement 8% et 10% des radiographies thoraciques.

La diminution importante de l'activité en 2023 comparée à l'année 2022 peut s'expliquer par plusieurs éléments.

En 2022, la radiographie était encore systématique pour les demandeurs de protection internationale et les personnes en demande d'obtention d'un titre de séjour pendant les 4 premiers mois. Depuis, la radiographie est seulement réalisée si un autre test de dépistage s'avère positif ou si à travers l'anamnèse une radiographie s'avère indispensable.

Par ailleurs, le flux important des réfugiés de la guerre en Ukraine depuis mars 2022 a également augmenté le nombre d'examens réalisés en 2022, notamment des Quantiferon.

Depuis le Règlement grand-ducal du 11 octobre 2022, le dépistage de la tuberculose dans le cadre du contrôle médical des étrangers (demandeurs de protection internationale et autorisations de séjours) ne doit plus obligatoirement se faire dans un centre médico-social de la Ligue.

### 5.1.3. Constats

Alors que pour les tests sanguins Quantiferon et les tests tuberculiniques, les migrants (autorisation de séjour, demande de protection internationale) ont généré la majorité des dépistages (82% des QFT, 47% des IDR), il faut constater une différence importante de la répartition par motif pour les radiographies thoraciques. En effet, 63% des radiographies réalisées en 2023 étaient des contrôles, seules 28% des radiographies avaient pour indication un dépistage. Ceci présente un énorme changement par rapport aux années précédentes.

48 dossiers pour enquête de tuberculose ont été ouverts en 2023, ce qui représente 43 dossiers Luxembourgeois et donc 5 cas étrangers non-résidents, il s'agit de frontaliers travaillant au Luxembourg (pour rappel 51 cas résidents en 2019, avant la pandémie de covid 19).

Le nombre de cas résidents reste donc stable par rapport à l'année précédente.

Au total, l'incidence de la tuberculose au Luxembourg reste donc faible à 6,5 cas pour 100.000 habitants.

#### 5.1.4. Conclusions

Globalement, l'activité du service maladies respiratoires reste soutenue à la vue des exercices précédant l'année 2022. Nous notons une forte diminution du nombre d'IDR et de radiographies thoraciques. En 2023, les tests Quantiferon (modification de la législation du contrôle médical des étrangers) dépassent de 82,9% le nombre de tests réalisés en 2021 (2553). Les changements dans les procédures et de suivi du dépistage de la tuberculose implémentés en urgence en raison de l'afflux du nombre important de migrants sont à revoir avec les autorités afin de permettre à la Ligue de reprendre le suivi de la tuberculose au plan national et à long terme.

### 5.2. Le service médical scolaire (SMS)

La médecine scolaire dans les écoles primaires est un autre domaine important d'activité médico-sociale de la Ligue. Pendant l'année scolaire 2022/2023, la Ligue a assuré son organisation dans 99 communes du pays selon les dispositions de la loi du 02.12.1987, modifiée par la loi 18.05.2010 et le règlement grand-ducal du 24.10.2011. Pour assurer une approche globale de la santé des élèves, la médecine scolaire agit sur deux axes d'intervention prioritaires à savoir d'une part la promotion de la santé et d'autre part la surveillance médico-socio-scolaire qui comporte un volet médical et un volet social.

Les professionnels de l'équipe médico-socio-scolaire (infirmières et travailleurs sociaux) au contact direct et régulier avec la communauté scolaire, sont les référents santé les mieux placés pour mener à bien des actions pertinentes et durables de promotion de la santé et de l'éducation à la santé au sein des établissements scolaires.

L'Art. 1er. du règlement grand-ducal du 24 octobre 2011 déterminant le contenu et la fréquence des mesures et examens de médecine scolaire et le fonctionnement de l'équipe médico-socio-scolaire agit selon deux axes d'intervention prioritaires :

- la promotion de la santé et l'éducation à la santé
- la surveillance médico-socio-scolaire

#### 5.2.1. Promotion de la Santé et éducation à la santé dans le cadre de la Santé scolaire

La mission du service est donc de promouvoir la santé en santé scolaire sur une approche multisectorielle et interdisciplinaire.

#### Objectifs poursuivis

L'objectif est de susciter chez les enfants scolarisés l'envie d'adopter des comportements favorables à leur santé. Il est prouvé que la transmission de savoirs ne suffit pas à provoquer des changements d'attitudes. C'est pourquoi les animations visent aussi bien l'acquisition du savoir que du savoir-faire et du savoir-être. Les enfants prendront ainsi conscience de leur capacité à influencer leur propre santé, se sentiront responsable de leur capital santé. Le but est de donner aux jeunes les connaissances, l'estime de soi et la confiance en leurs capacités.

L'équipe médico-socio-scolaire réalise les ateliers selon les besoins et demandes des enseignants dans les écoles fondamentales.

#### Thèmes et outils

Le répertoire des outils de Promotion et d'Education à la Santé est présenté en début d'année par l'équipe Promotion Santé aux enseignants lors des réunions de cycles. Ce répertoire contient un courrier explicatif, une description des outils disponibles par thème, la durée de l'intervention ainsi que les objectifs des différentes animations, selon les cycles scolaires. Au total 7 thèmes sont à la disposition de la communauté scolaire: l'alimentation, le bien-être, l'hygiène corporelle, l'hygiène dentaire, le soleil, le sommeil, la vie affective, puberté.

#### Bilan des interventions des professionnels

Au début de chaque année scolaire, les équipes de santé scolaire se concertent avec les enseignants en leur présentant les thèmes de santé où elles peuvent intervenir en classe ou dans l'établissement scolaire dans le cadre de « projets écoles » en matière de promotion de la santé.

L'équipe médico-socio-scolaire réalise les ateliers selon les besoins des enseignants dans les écoles fondamentales. En fonction des demandes formulées, des projets sont organisés en collaboration avec les enseignants, par exemple des « soirées parents ».

Au cours de l'année 2022-2023, le nombre d'interventions de promotion de la santé et d'éducation à la santé effectuées dans le cadre de la santé scolaire, s'est élevé à 61 animations pour 13 communes bénéficiaires.

1349 élèves ont pu profiter d'animations autour des thèmes de santé proposés par nos services.

## Conclusions

L'école est un espace privilégié pour éduquer les enfants à la santé, pourtant la promotion à la santé a des difficultés à se développer en raison de l'accroissement de nombreuses autres missions en médecine scolaire (notamment la formation des enseignants et éducateurs aux PAI).

### 5.2.2. La surveillance médico-socio-scolaire

La surveillance médico-socio-scolaire est réalisée par des équipes de santé scolaire composées d'un(e) assistante d'hygiène sociale ou d'un(e) infirmier(ère), d'un(e) assistant(e) social(e) et du médecin scolaire. Celui-ci est désigné par la commune et agréé par le Ministère de la Santé.

La surveillance médico-socio-scolaire comporte deux volets, le volet médical et le volet social.

## Volet médical

### Missions, ressources

Les bilans de santé permettent de constater d'éventuelles anomalies médicales ou pathologies qui peuvent motiver l'envoi d'avis médicaux. Ceux-ci invitent les parents à consulter le médecin de leur choix.

### Objectifs

Il s'agit de dépister les maladies, les handicaps ainsi que les problèmes sociaux. Il est important de suivre les élèves dans leur développement, de contrôler leur adaptation à l'école, en respectant le calendrier des examens médicaux scolaires imposés par la loi et de les orienter, si besoin, vers une prise en charge adéquate. Toutes les constatations, informations ou demandes particulières d'ordre social reçues par une infirmière de la Ligue sont transmises à son "homologue social(e)" de l'équipe médico-socio-scolaire du secteur pour être prises en charge. Une collaboration étroite entre les deux intervenants est primordiale afin d'assurer le suivi complet de l'enfant, tant sur l'aspect médical que social.

En collaboration avec les acteurs du terrain, les équipes assurent également la mise en place sur le terrain des PAI (Projets d'Accueil Individualisés) et organisent la prise en charge des enfants à besoins spécifiques (EBS), la formation des enseignants et du personnel des maisons relais, la surveillance à l'école des mesures prescrites et en assurent le suivi, si nécessaire, pour permettre une intégration optimale des enfants au sein de l'école.

| MEDECINE SCOLAIRE -BILAN D'ACTIVITÉ 2022/2023 | QTE   | VARIATION VS ANNÉE ANTÉRIEURE |
|-----------------------------------------------|-------|-------------------------------|
| Elèves pris en charge                         | 39420 | +2 %                          |
| Classes concernées                            | 2600  | 0 %                           |
| Bilans de santé réalisés                      | 23538 | + 42%                         |
| Test systématiques seuls                      | 1181  | -742%                         |
| Examens médicaux individuels                  | 31    | -1065%                        |
| Avis médicaux formulés                        | 18293 | +27 %                         |
| Bilans sociaux demandés                       | 2173  | +5 %                          |
| Projets d'Accueil Individualisés (PAI)        | 1125  | -21%                          |
| Enfants à besoins spécifiques (EBS)           | 858   | -7%                           |

## Constats et évolutions

- L'aide dans la mise en place des PAI et la prise en charge des EBS, les réunions de concertation et de formation avec le personnel enseignant et éducatif, le suivi et les échanges avec les parents demandent toujours un investissement important.
- Des formations par visio-conférence sont proposées depuis juillet 2023 aux différentes personnes encadrant les enfants avec un PAI avec un rythme de 3 sessions par semaine en moyenne. Elles sont consacrées aux pathologies les plus fréquentes (allergie, épilepsie et asthme) ainsi qu'à la gestion d'un PAI en général en allemand et en français.
- Les référents santé restent vigilants par rapport au bien-être des enfants, en particulier des enfants vulnérables tels que les enfants à besoins spécifiques et les enfants avec des maladies chroniques.
- Pendant cette année scolaire les médecins étaient à nouveau plus disponibles. Pour la plupart des enfants des bilans de santé complets ont pu être réalisés. Le nombre de tests systématiques qui sont réalisés par l'infirmière seule a ainsi diminué fortement.
- Le nombre de bilans sociaux demandés a augmenté de 5 % par rapport aux années antérieures.
- Tel que l'année scolaire précédente environ 26 % des élèves n'étaient pas en ordre de vaccination par rapport au calendrier vaccinal conseillé par le Conseil Supérieur des Maladies Infectieuses (16.82%) ou n'ont pas présenté leur carte de vaccination lors de la visite médicale (9.2%).

## Volet social

### Missions

La mission du travailleur social en médecine scolaire est inscrite dans la loi modifiée du 2 décembre 1987 portant sur la réglementation de la médecine scolaire.

L'article 4 de cette loi stipule que la médecine scolaire a pour objet « de collaborer aux tâches sociales en liaison étroite avec les commissions scolaires et les services spécialisés de l'Education nationale, tels que les services de guidance, les commissions d'inclusion scolaire et les services de psychologie et d'orientation scolaire, en établissant un bilan social de l'élève en cas de besoin, en assurant le suivi et en assistant, le cas échéant, l'enfant afin qu'il puisse bénéficier effectivement des mesures proposées ».

Travaillant à l'intersection du milieu scolaire, du milieu familial, du monde médical et du domaine social, l'assistante sociale occupe une place importante dans le dispositif médico-socio-scolaire: il lui revient de soutenir l'enfant dans sa famille, puis d'organiser et d'assurer la continuité des aides nécessaires à un enfant en difficulté.

Coordinatrice de fait, voire 'case manager', l'assistante sociale est présente dans la totalité du processus d'aide, depuis le diagnostic initial jusqu'à l'évaluation des résultats. Elle assure aussi un rôle de conseil au sein de la commission d'inclusion, auprès du personnel enseignant et encadrant, ainsi qu'auprès des parents pour toutes les problématiques d'ordre social.

La réorganisation fondamentale de l'enseignement avec la création de multiples intervenants et structures qui se mettent en place constitue un défi particulièrement important pour le service social en médecine scolaire dans les années à venir.

### Chiffres

Sur une population totale de 44092 enfants, 3072 enfants, soit 6,97 % des enfants scolarisés, ont bénéficié d'une ou de plusieurs interventions sociales de la Ligue médico-sociale pendant l'année scolaire 2022/2023.

Le nombre considérable de dossiers suivis témoigne d'une bonne implantation de l'assistante sociale au sein du milieu scolaire ainsi que d'une bonne collaboration avec le personnel enseignant. Sa présence à l'école lui permet de repérer rapidement les enfants en détresse, de veiller à la mise en place des mesures d'aide pour l'enfant et sa famille.

| SERVICE SOCIAL A L'ECOLE ANNEE SCOLAIRE 2022/2023                   | QTE  |
|---------------------------------------------------------------------|------|
| Anciens dossiers actifs au 15.09.2022                               | 2345 |
| Nouveaux dossiers ouverts en cours de l'année scolaire 2022/2023    | 727  |
| Dossiers clôturés au cours de l'année scolaire                      | 402  |
| Total des dossiers traités au courant de l'année scolaire 2022/2023 | 3072 |



L'Assistante sociale peut également vérifier si les mesures apportent une amélioration à la situation et de proposer des réadaptations des mesures si nécessaire.

Cette continuité de présence à côté de l'enfant, ainsi que sa neutralité que lui apporte son appartenance au service de médecine scolaire de la Ligue médico-sociale est essentielle pour garantir le bien-être et la sécurité de l'enfant.

### Problèmes des enfants par catégorie (n=4885)

Les problèmes les plus importants rencontrés lors de la prise en charge des enfants et de leurs familles sont regroupés dans le tableau suivant :

| Problèmes des enfants par catégorie  | %      |
|--------------------------------------|--------|
| Problèmes sociaux et socio-scolaires | 41%    |
| Problèmes de santé psychique         | 26,9%  |
| Problèmes socio-familiaux            | 22,35% |
| Problèmes de santé physique          | 6,76%  |
| Problèmes socio-culturels            | 3%     |

Parmi les problèmes sociaux et socio-scolaires citons les plus fréquents :

- Problèmes d'apprentissage scolaire;
- Problèmes comportementaux : non-respect de règles comportementales au sein de l'école, violence ou agressivité envers d'autres enfants ; le nombre des enfants stigmatisés, isolés ou mal intégrés dans la communauté scolaire est d'une importance considérable
- Absentéisme scolaire;
- Fréquentation irrégulière ou tardive des cours;
- Suspicion de négligence ou de maltraitance.

Parmi les problèmes socio-familiaux nous trouvons :

- Le non-respect des besoins de l'enfant (sommeil, structure..)
- Manque de relations chaleureuses
- Manque de soins quotidiens (hygiène, vêtements...)
- Conflits réguliers entre parents et enfants
- Négligence des enfants et violence envers les enfants

Parmi les problèmes de santé, les déficiences de santé psychique (26,29%) restent toujours importantes et inquiétantes. Ces problèmes reflètent une souffrance des enfants qui ne semble pas être atténuée par toutes les mesures d'aide et de soutien apportées. Leur origine est le plus souvent multifactorielle.

### Problèmes des ménages par catégorie (n=3823)

| Problème des ménages par catégorie                | %       |
|---------------------------------------------------|---------|
| Problèmes de relation socio-familiales            | 31,18%  |
| Problèmes de comportement social/rôles sociaux    | 23,25 % |
| Problèmes socio-économiques                       | 16,24%  |
| Problèmes de santé psychiques et psychosomatiques | 23,8%   |
| Problèmes socio-écologiques                       | 4,42    |
| Problèmes socio culturels                         | 1%      |

Parmi les problèmes de relation socio-familiales (31,18%), les plus fréquents sont les situations de divorce, de séparation, et les conflits dans les relations sociales existantes.

Les problèmes de rôles sociaux (23,25%) comprennent surtout les comportements inadéquats en tant que parents, les conflits avec les enseignants et la négligence des tâches quotidiennes.

En ce qui concerne les problèmes de santé psychique et psychosomatiques (23,8%) rencontrés au sein des ménages, citons parmi d'autres les problèmes affectifs et les problèmes relatifs à l'image de soi.

Remarquons encore que 16,24% des ménages rencontrés par le travailleur social du service connaissent des difficultés socio-économiques. La détresse des enfants n'est pas due à la situation socio-économique mais touche également des enfants issus de milieux sociaux plus favorisés.

La dépendance à l'alcool et/ou à d'autres substances stupéfiantes, les problèmes d'exclusion dus à des caractéristiques culturelles ou religieuses ainsi que des logements inadaptés sont fréquemment retrouvés dans les situations suivies par nos intervenants sociaux.

### 5.3. Les consultations pour nourrissons et enfants en bas âge

La Ligue organise des consultations destinées à promouvoir la santé des nourrissons et jeunes enfants âgés de 0 à 4 ans sur l'ensemble du territoire national. Ces consultations ont pour objectif de vérifier le développement harmonieux des enfants et de conseiller les parents sur tout ce qui relève de la santé et du développement en particulier psychomoteur et psychosocial de leurs enfants. Les consultations sont proposées sur 21 sites, notamment Vianden, Wiltz, Ettelbrück, Echternach, Esch-sur-Alzette, Walferdange, Bettembourg, Sandweiler, Junglinster, Strassen, Differdange, Dudelange, Luxembourg-Bonnevoie, Bertrange, Luxembourg- Gare, Steinfort, Clervaux, Schifflange, Grevenmacher. Les sites d'Hesperange et de Bissen sont toujours en rénovation.

Des équipes spécialement dédiées et formées assurent depuis 2009 les consultations sur sites (CNJE), les visites dans les maternités (VM), les visites à domicile (VD) ainsi que des séances d'information sur la santé de l'enfant (Info-Santé).

Au plan national, 126 consultations sur site ont été réalisées, 17 consultations ont été faites lors des visites à domicile. Des séances d'échange et d'information ont été organisées avec le personnel des maternités. 75 mamans ont pu profiter directement des explications de nos infirmières lors des visites maternités.

Les séances d'information « INFO-SANTE » ont été suivies par 183 parents.

### 5.4. Activités diverses de prévention et de promotion de la santé

La communauté des adultes est aussi pour la Ligue une cible de la prévention et de la promotion de comportements plus favorables pour la santé.

Parmi ses activités de prévention et de dépistage, la Ligue propose :

- des consultations d'aide au sevrage pour les fumeurs, le nombre total de consultations réalisées en 2023 est de 46 ;
- des consultations d'hygiène mentale (psychologue),
- des consultations diététiques,
- des interventions concertées en matière de tabagisme ou de nutrition, effectuées par des professionnels qualifiés, au sein des collectivités et des entreprises qui en font la demande
- la réalisation de spirométries de dépistage à la recherche de BPCO (broncho-pneumopathie chronique obstructive) principalement destinées aux fumeurs et réalisées dans le cadre de la consultation anti-tabac.
- une école de l'asthme .

Enfin, les spécialistes de la Ligue ont participé dans leur domaine, à l'initiative du ministère de tutelle et en association avec d'autres partenaires, à différents réseaux et groupes de travail, apportant leur expertise à l'élaboration des projets ou des programmes nationaux de santé publique.

### 5.5. Conclusions générales

Globalement, l'activité du service maladies respiratoires reste à un niveau soutenu, même si l'on note une diminution du nombre d'IDR et de radiographies thoraciques compensée par la croissance du nombre de tests Quantiféron, conséquences dues à la modification de la législation du contrôle médical des étrangers.

Alors qu'en 2023 certains pays ont connu une augmentation des cas de tuberculose (conséquence de la crise sanitaire mondiale), il

n'en est toujours rien au Luxembourg ; en effet, les cas déclarés chez les résidents restent au même niveau qu'en 2022; cependant compte tenu du profil migratoire du pays et des événements extérieurs, il convient de rester vigilant à l'avenir quant à la prévention et au dépistage de cette maladie.

Pour l'année scolaire 2022/2023, les équipes de santé scolaire ont à nouveau pu reprendre les examens médicaux normalement. Comme les BMI des enfants sont à nouveau évalués par rapport aux critères de l'OMS et plus selon les critères des courbes BMI luxembourgeoises, le nombre d'enfants en surcharge pondérale et ceux qui présentent de l'obésité sont en augmentation.

L'aide dans la mise en place des Projets d'accueil individualisés (PAI) et la prise en charge d'enfants à besoins spécifiques, les réunions de concertation et de formation avec le personnel enseignant et éducatif, le suivi et les échanges avec les parents demandent un investissement croissant des équipes de Santé scolaire à la vue du nombre de PAIs toujours fort, malgré un nombre d'enfants avec PAI qui a diminué de 21%.

Pour ce qui est des problèmes sociaux des enfants, nous relevons surtout les problèmes de santé psychique et les problèmes socio-familiaux qui restent les plus fréquents.

## 6. Planning Familial

### Missions

Promouvoir, dans une perspective féministe, l'autonomie des individus dans leurs choix en matière de sexualité et de reproduction, en garantissant l'accès à l'information, à l'éducation, aux services de santé, et en luttant contre toutes les formes de discrimination et de violence.

### Objectifs

- Promouvoir l'éducation et la santé sexuelle, reproductive et affective en tant que droit humain fondamental ;
- Garantir à toutes et tous un accès à des informations et des services de qualité en matière de santé sexuelle ;
- Défendre le droit des personnes à faire des choix personnels, informés et libres ;
- Accueillir chaque personne sans discrimination ni stigmatisation.

### Services

Les activités conventionnées reflètent les quatre axes de travail principaux :

- L'accueil ;
- Les activités médicales ;
- Les activités psycho-sociales et de conseil ;
- La sensibilisation, la formation et l'information dans le domaine de la santé et l'éducation sexuelle affective.

En outre, le Planning est gestionnaire du Cesas, le Centre national de Référence pour la Promotion de la Santé affective et sexuelle.

### 6.1. Projets-phare et temps forts de l'année 2023

#### 6.1.1. Un plaidoyer indispensable présenté le 18 avril 2023

En date du 20 janvier 2023, le programme "contraception" du Gouvernement garantit l'accès et la prise en charge des moyens de contraception sûrs et fiables sur ordonnance médicale. Une particularité essentielle de ce programme est l'absence de limites d'âge et de distinctions basées sur le mode ou la méthode de contraception (sauf pour les préservatifs). Cette évolution s'inscrit dans un contexte plus large de demandes de changements progressistes dans le domaine de la santé reproductive et sexuelle. C'est pourquoi dans ce contexte, le Planning Familial a publié son plaidoyer.

Le Planning Familial appelle, entre autres, à la défense inébranlable du droit à l'avortement, soulignant que les obstacles à l'autonomie sexuelle et reproductive des femmes reflètent un sexisme institutionnalisé qui doit être vigoureusement combattu. Il encourage

le Luxembourg à suivre l'exemple de pays ayant émis des signaux progressistes en inscrivant le droit à l'IVG dans la Constitution. Le Planning Familial préconise une réforme de la Loi IVG, incluant l'autorisation de l'IVG jusqu'à 14 semaines de grossesse, la pratique de la première échographie par tout médecin formé, la suppression du délai de réflexion, le respect de la loi actuelle sur l'éducation sexuelle pour les jeunes, un accès gratuit, confidentiel et inconditionnel à l'IVG, ainsi que l'instauration d'un délit d'entrave à l'IVG. Cette lutte féministe vise à préserver les acquis et à progresser vers une société égalitaire, refusant de régresser dans le temps.

### 6.1.2. Les IVG accessibles dans nos 3 centres

Les femmes ont désormais accès à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) dans les trois centres du Planning Familial au Luxembourg. Cette extension des services offre aux femmes une option supplémentaire et renforce l'accessibilité aux soins de santé reproductive et sexuelle. Cette avancée reflète un progrès significatif dans la garantie de l'autonomie des individus en matière de choix de santé reproductive au Luxembourg.

### 6.1.3. Plan P, nouveau projet pour mettre en lumière les préservatifs

Ce projet novateur axé sur la prévention, adoptant une approche positive de la santé sexuelle, a été conçu en collaboration avec nos jeunes stagiaires, en mettant spécifiquement l'accent sur les jeunes. L'objectif principal était de promouvoir l'utilisation du préservatif externe de manière ludique et divertissante. Pour ce faire, nous avons développé une trousse attrayante comprenant une variété de formes de préservatifs. Cette initiative vise à sensibiliser les jeunes à l'importance de pratiques sexuelles sûres tout en créant un environnement propice à la discussion ouverte et à la compréhension des enjeux liés à la santé sexuelle.

### 6.1.4. Le Planning Familial se dote d'un nouveau site Internet

Conçu avec soin pour offrir une expérience utilisateur améliorée, ce site représente une vitrine virtuelle moderne et conviviale pour toutes les informations et ressources liées à nos services. Grâce à une navigation intuitive, les visiteurs pourront facilement accéder aux informations cruciales sur la santé sexuelle, la planification familiale et d'autres sujets connexes.

### 6.1.5. La présentation du protocole « Féminicide », le 21 mars 2023

Le protocole « Féminicide », généralisé à l'ensemble de la France en 2022, constitue une avancée majeure dans la protection des enfants co-victimes de morts violentes au sein du couple. En cas de féminicide ou de tentative particulièrement grave, impliquant des enfants orphelins de mère, de père, ou des deux, le procureur de la République peut, en urgence, émettre une ordonnance de placement provisoire. Une présentation comme modèle à reproduire dans le parcours de l'accompagnement des victimes a été programmée.

### 6.1.6. Nos formations de nos équipes aux mutilations génitales féminines (MGF)

L'engagement du Planning Familial envers la lutte contre les mutilations génitales féminines (MGF) se concrétise à travers des formations dédiées dispensées à nos équipes. Ces sessions de formation visent à sensibiliser nos équipes aux aspects complexes liés aux MGF, offrant des connaissances approfondies sur les conséquences physiques et psychologiques de cette pratique. En dotant nos équipes des compétences nécessaires pour reconnaître et prendre en charge les cas de MGF, nous renforçons notre capacité à apporter un soutien essentiel aux femmes qui en sont victimes.

### 6.1.7. Escape Game sur les violences de genre avant/après accouchement

Le Planning Familial a lancé une initiative auprès des médecins sous la forme d'un Escape Game sur les violences de genre avant et après l'accouchement. Cette approche immersive vise à sensibiliser et à former les professionnel.les de la santé aux différentes formes de violences que les femmes peuvent subir dans ces périodes cruciales de leur vie. Cette initiative démontre l'engagement du Planning Familial envers l'éducation et l'autonomisation des professionnel.les de la santé pour une meilleure prise en charge des femmes.

### 6.1.8. Culture et violences : trois pièces de théâtre pour sensibiliser les jeunes et le grand public aux violences faites aux femmes, en partenariat avec le Planning Familial

- Never Vera Blue » : 20 janvier 2023 (table ronde avec psychologue du Planning Familial)
- Méduse » : 2 février 2023 (table ronde avec psychologue du Planning Familial)
- A la carabine », le 4 mai au théâtre du Centaure (table ronde avec psychologue du Planning Familial)

### 6.1.9. Participation au Women Deliver 2023 à la République du Rwanda (en ligne)

Women Deliver est une organisation mondiale qui promeut l'égalité des genres, les droits des femmes et la santé maternelle. Sa conférence triennale réunit des leaders mondiaux, des activistes, des professionnels de la santé et des gouvernements pour discuter et élaborer des stratégies visant à améliorer la vie des femmes à l'échelle mondiale. Les thèmes abordés incluent la santé reproductive, l'éducation des filles, l'autonomisation économique des femmes, la lutte contre la violence basée sur le genre, et d'autres enjeux cruciaux. Ces discussions, pour lesquelles le Planning Familial a participé, contribuent à influencer les politiques et à promouvoir des actions concrètes.

### 6.1.10. Discussion ouverte sur les outils de lutte contre les violences au Luxembourg

Le 16 novembre 2023, la plate-forme de la Journée internationale de la Femme (JIF) a présenté les éléments et les manques de l'implémentation de la Convention d'Istanbul au Luxembourg. L'occasion d'échanger et d'amener des pistes d'actions en matière de lutte contre les violences de genre.

### 6.1.11. Conférence sur la ménopause et sexualité après 50 ans

- 1er RDV Café Sexe (20 février initialement prévu reporté lors de la semaine SAS)
- 2ème Séminaire en ligne sur la Ménopause (aspects psychologiques).
- 3ème RDV en 2024.

Cette conférence sur la ménopause propose une exploration approfondie de cette étape importante de la vie des femmes. Visant à fournir des informations précieuses, à démystifier les idées préconçues et à encourager des discussions ouvertes, elle offre une occasion unique d'aborder la ménopause avec empathie et compréhension.

### 6.1.12. Les 1ères portes ouvertes du Planning Familial le 20 octobre 2023

Les premières portes ouvertes du Planning Familial ont représenté une opportunité unique d'accueil, de soutien et d'échange en matière de santé sexuelle et reproductive. L'objectif est de renforcer les liens et de créer un environnement accueillant propice à l'information et au partage.

### 6.1.13. Nouvelle grande campagne de récolte et d'informations « Sang Vous »

Mobilisé depuis 2016 sur le sujet des protections hygiéniques féminines qui n'étaient pas encore, il y a peu, considérées comme des produits de première nécessité au Luxembourg et donc, taxées fortement, le Planning Familial est toujours en campagne pour la mise à disposition de protections hygiéniques gratuites pour toutes les femmes.

En 2023, le Planning Familial, grâce entre autres au soutien d'une grande surface, a pu pérenniser cette action. Les protections récoltées sont mises à disposition dans ses 3 centres et partagées avec d'autres institutions, telles que La Croix-Rouge, Caritas, Médecins du Monde, etc.

- 7.824 paquets
  - » Plus de 88.000 serviettes
- 80 cups
- 5.088 tampons

## 6.2. Données générales sur l'activité

| Pôle                                            | Contacts |       |       |        | Evolution | Répartition contacts | Consultations/séances info-formations ESA |       |       |        | Evolution | Répartition consultations | Clients |
|-------------------------------------------------|----------|-------|-------|--------|-----------|----------------------|-------------------------------------------|-------|-------|--------|-----------|---------------------------|---------|
| Centre                                          | Lux      | Esch  | Ett   | Total  |           |                      | Lux                                       | Esch  | Ett   | Total  | Evolution |                           |         |
| Activités médicales                             | 16.767   | 7.706 | 3.894 | 28.367 | 9%        | 57%                  | 7.765                                     | 3.722 | 1.760 | 13.247 | 14%       | 71%                       | 3.066   |
| Activités psycho-sociales et de conseil         | 5.128    | 1.996 | 2.473 | 9.597  | 5%        | 19%                  | 3.144                                     | 1.070 | 1.177 | 5.391  | 9%        | 29%                       | 1.172   |
| Education sexuelle et affective*                | 11.864   |       |       | 11.864 | 15%       | 24%                  | 7.690                                     |       |       | 7.690  | 8%        |                           |         |
| TOTAL                                           | 33.759   | 9.702 | 6.367 | 49.828 | 9%        | 100%                 | 18.599                                    | 4.792 | 2.937 | 26.328 |           | 100%                      | 4.238   |
| * y compris conseil et infos donnés par Accueil |          |       |       |        |           |                      | Total consultations                       |       |       | 18.638 | 13%       |                           |         |

**Contacts** : En 2023, les 3 centres de Luxembourg, Esch-sur-Alzette et Ettelbrück ont répondu à 49.828 demandes/contacts, soit une progression de 9% dans l'ensemble. Si l'on ajoutait les 21.270 appels téléphoniques, le total s'élèverait à 71.098.

**Consultations** : Les médecins, psychologues, sexologues, assistante sociale, conseillères conjugales et familiales, pré/post-IVG et autour de la grossesse ont accueilli 4.238 client.es et presté 18.638 consultations (+13%).

- Consultations médicales à distance: 22 % en 2023.
- Consultations psychologiques à distance: 26 % en 2023.

**ESA** : 7.690 personnes ont été formées et informées, sensibilisées dans le domaine des droits et de la santé sexuelle, reproductive et affective, par notre équipe d'Education Affective et Sexuelle, +9 %.

**38.932 préservatifs** (dont 32.000 fournis par le ministère de la Santé) et 20.000 pochettes de gel en tout, ont été distribués par le Planning Familial. A cela s'ajoutent digues dentaires et préservatifs internes.

### Développement des réseaux sociaux :

- 2.439 abonné.es à notre page Facebook et plus de 99.000 vues pour nos publications.
- 1.244 abonné.es sur notre page Instagram (25 posts et 99 stories – évalué sur 9 mois).

## 6.3. Activités médicales

### 6.3.1. L'offre du Planning Familial

Les médecins et gynécologues proposent un suivi gynécologique complet :

- Examens tels qu'échographies, colposcopies, biopsies, etc. ;
- Contraception et contraception d'urgence : informations et accès à toutes les méthodes disponibles en les adaptant à chaque cas. Gratuité possible de tous les contraceptifs (courte et longue action) ;
- Dépistage des IST pour toutes personnes (HPV, chlamydia, gonocoque, hépatites B et C, syphilis, VIH) ;
- Dépistages des états précancéreux et cancers gynécologiques et suivi ;
- Conseils et proposition de la vaccination HPV pour les jeunes ;
- Grossesse désirée ou non ;
- Conseils autour de la grossesse et suivi du début de grossesse (jusqu'à passage de relais en cas d'absence de caisse de maladie) ;
- Grossesse non désirée ;
- Consultation avant et après l'IVG ;
- IVG médicamenteuse au Planning de Luxembourg (jusqu'à 8 semaines d'aménorrhée) ;
- Organisation du transfert en cas d'IVG chirurgicale ;
- Infertilité : premiers bilans, accompagnement de la prise en charge externe si besoin ;
- Consultations de sexologie ;
- Changements liés à la puberté et ce, dès avant les 1ères relations sexuelles et amoureuses ;
- Accompagnement et suivi de la ménopause ;
- Accompagnement des victimes de violence et d'abus sexuels ;
- Accueil des victimes de mutilations sexuelles.

### 6.3.2. L'envergure des activités

| Centre            | 2019         | 2020         | 2021          | 2022          | 2023          | evolution  |
|-------------------|--------------|--------------|---------------|---------------|---------------|------------|
| <b>Luxembourg</b> | <b>5 679</b> | <b>5 549</b> | <b>5 854</b>  | <b>6 720</b>  | <b>7 765</b>  | <b>16%</b> |
| <b>Esch</b>       | <b>1 824</b> | <b>2 718</b> | <b>2 831</b>  | <b>3 455</b>  | <b>3 722</b>  | <b>8%</b>  |
| <b>Ettelbrück</b> | <b>1 212</b> | <b>1 202</b> | <b>1 329</b>  | <b>1 419</b>  | <b>1 760</b>  | <b>24%</b> |
| <b>TOTAL</b>      | <b>8 715</b> | <b>9 469</b> | <b>10 014</b> | <b>11 594</b> | <b>13 247</b> | <b>14%</b> |

Les 10 médecins de l'équipe, (temps partiel) ont presté 13.247 consultations, soit une augmentation de 14% pour 3.066 client.es de tout âge, de diverses origines géographiques, ethniques et sociales, etc. A noter qu'1 client.e sur 5 ne se présente pas à son rendez-vous (RDV) et ce malgré la mise en place d'un système de rappel du RDV par sms (stable p/r à 2022).

- L'activité médicale compte pour 28.367 des contacts (+9%) et 71 % des consultations (+14% de consultations en 2023).
- Luxembourg : + 16 % - les 3 bureaux de consultation médicale sont occupés tous les jours.
- Esch : + 8% - les 2 bureaux de consultation médicale sont occupés 4 jours/5, 1 seul médecin le 5ème jour.
- Ettelbruck : + 24 % - engagement d'une gynécologue 1,5 jour/semaine. Offre restreinte par les locaux et les heures d'accueil disponibles :
  - » un seul cabinet médical
  - » 4 jours d'ouverture accueil

Retard dans la construction du nouveau bâtiment administratif " Nordstad " : déménagement du Planning Ettelbruck initialement prévu en 2023, reporté à fin 2025, début 2026.

### 6.3.3. Les principales raisons de consultations

Informations, promotion de la santé, prévention et dépistages sont au cœur de l'activité et toutes les consultations.

Les axes principaux de consultations tournent autour de:

- Suivi gynécologique: frottis, échographie, examen sénologique, point sur la contraception
- Maîtrise de la fertilité: la contraception, la grossesse, l'interruption de grossesse et des consultations ciblées sur l'infertilité.
- Dépistage et traitement des infections sexuellement transmissibles.
- Prise en charge de symptômes urgents.
- Des visites ciblées de, entre autres, sénologie, colposcopie, biopsie, sexologie, sexualités et identités, ménopause, violences complètent la palette d'offre de consultations.

L'équipe médicale est particulièrement sensible à l'identification des vulnérabilités. Dans ce contexte, le recours à des interprètes interculturel.les professionnel.les est fréquent.

### 6.3.4. Dépistages

De nombreuses consultations comportent une prescription de dépistage d'IST : 14.858 analyses (sang, urines, frottis) ont été réalisées.

- Frottis cervicaux : 1.929 dont 14,46% positifs (LSIL/HSIL/ASC.US/ASC.H/ A.G.C.-N.O.S.) - colposcopie subséquente si nécessaire (150 dans nos centres) ;
- Screening HPV : 2.468 dont 17,7 % positifs (HPV 16/17/18/45) ;
- Chlamydiae : 3.097 dont 6,25% positifs ;
- VIH: 711 - pas de primo-infection ;
- Autres IST : 6.653 dont 3.096 pour recherche de gonocoques (1,1% positifs) - 708 pour syphilis (1,6% positifs) ;

### 6.3.5. Contraception

Toutes les méthodes de contraception, y compris méthodes longue action (stérilets et implants) sont disponibles gratuitement au Planning Familial ou bien sont prescrites.



En 2023, le Planning Familial a fourni une couverture contraceptive pour 27.554 cycles, soit l'équivalent de 2.120 femmes/couple pour une année complète. Cette baisse de 33% s'explique par le remboursement intégral des contraceptifs depuis avril 2023.

Eu égard aux méthodes longues actions mises en place, cela s'analyse en :

| Durée de la protection                                                                                                | Personnes | Cycles |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|--------|
| NOMBRE DE FEMMES COUVERTES POUR UNE ANNEE (13 CYCLES)<br>en ramenant la couverture par stérilet ou implant à 1 année. | 684       | 8.886  |
| Cycles de protection qui vont au delà de l'année 2023                                                                 | 1.436     | 18.668 |
| Total personnes/cycles protégés                                                                                       | 2.120     | 27.554 |

Détail des contraceptifs à longue action mis en place :

- Implants : 39,2 %
- Stérilets au cuivre : 34,2%
- Stérilets hormonaux : 18,7%

S'ajoutent à ceux-ci , les contraceptifs prescrits et posés.

- Contraception d'urgence : 391 pilules.

### 6.3.6.Grossesse et interruption de grossesse

Les équipes du Planning Familial ont un respect absolu du choix de la femme d'interrompre sa grossesse ou de la poursuivre et la soutiennent dans sa décision.

- 1.431 tests de grossesse ont été réalisés dans les 3 centres du Planning Familial ;
- 208 consultations post IVG ;
- 208 consultations autour de la grossesse (échographie, grossesse extra utérine, suivi de grossesse, grossesse arrêtée, ...).

Le suivi de grossesse est une activité marginale que nous ne faisons en principe pas au-delà du 1er trimestre et nous adressons nos clientes à la maternité et au gynécologue de leur choix. Pour les femmes ne bénéficiant pas de caisse de santé , nous assurons le suivi jusqu'au moment où le relais est pris par les services sociaux des maternités du pays

Même si l'activité médicale repose sur la prévention et malgré la contraception, des grossesses non planifiées sont inévitables. C'est une réalité dans tous les pays, quels que soient la légalité de l'avortement ou le niveau de revenu du pays. Néanmoins, le taux est plus faible dans les pays qui ont une loi libérale qui est généralement accompagnée d'une éducation à la santé sexuelle et reproductive complète.

En 2023, 1.035 femmes ont formulé une demande d'IVG, une hausse significative par rapport à 2022 ( + 46%).

Le changement d'agrément délivré par le ministère de la Santé courant 2021 pour pratiquer des IVG jusqu'à 9 semaines d'aménorrhée au lieu de 7 semaines et l'agrément de février 2023 permettant la pratique de l'IVG dans les 3 centres ont certes contribué à cette hausse, néanmoins, en l'absence de collecte de données systématiques au niveau national, aucune conclusion ne peut être tirée de ces observations.

- 14 femmes étaient adressées par le CHL (avec 1ère échographie)- comparé à 44 en 2022;
- 110 femmes étaient adressées par des confrères privés (avec 1ère échographie)- comparé à 98 en 2022.

A la suite de changement d'avis, non présentation pour le 1er rendez-vous ou la 1ère échographie, fausses-couches, grossesses arrêtées ou extra-utérines :

- 880 IVG ont été planifiées dont:
  - » 98,2 % au Luxembourg (848) et 1,8% à l'étranger (16 dont 5 hors délais);
  - » 713 IVG ont été pratiquées au Planning jusqu'à 8 semaines depuis les dernières règles (8SA), soit 81% (729 étaient planifiées);

- » 135 femmes ont été transférées au CHL;
- » 16 IVG ont été pratiquées à l'étranger, dont 5 hors délai.
- » La moyenne d'âge était de 28,94 ans, comparable à 2022.
- » 28 jeunes femmes étaient mineures ( 38 mineures si on considère l'ensemble des 1035 demandes).
- » La moyenne d'âge de la grossesse au moment de l'IVG était de 4,5 semaines, en légère hausse.

### 6.3.7. Activités de formation

La sollicitation de nos médecins dont les formations complémentaires et l'expérience à la fois diversifiée sur le terrain et spécialisée en promotion de la santé, est valorisée. L'équipe assure par exemple :

- Introduction à la santé sexuelle et reproductive pour les étudiant.es du bachelor en médecine.
- Cours à destination des étudiant.es sage-femme du Competence Center.
- Participation active dans les vidéos du projet « macontraception .lu ».

L'association ne répond pas à l'ensemble des demandes afin de ne pas porter préjudice à l'activité de consultation.

## 6.4. Activités psycho-sociales

### 6.4.1. L'offre et l'envergure des activités

Les psychologues, sexologue, conseillères conjugales et familiales, conseillères autour de la grossesse, conseillères pré-ivg et assistante sociale proposent :

- Des entretiens individuels, de couple ou familiaux.
- De durée et rythme variables en fonction de la demande, du désir et du ressenti de la personne qui souffre d'un ou plusieurs problèmes de violences, personnels, relationnels, affectifs ou sexuels, etc.

L'activité psycho-sociale et de conseil représente en 2023 pour 19% des contacts et 29 % des consultations. Ensemble, l'équipe des psychologues, assistante sociale et conseillère conjugale ont répondu à 9.597 demandes/contacts (+5 %), a accompagné 1172 client.es à l'occasion de 5.391 consultations (+9%). A noter que s'ajoutent à ces consultations, des échanges plus courts par mails ou messages, source supplémentaire de soutien aux personnes.

| PÔLE PSYCHO-SOCIAL ET DE CONSEIL                   | CONTACTS |       |       |       | CONSULTATIONS |       |       |       |
|----------------------------------------------------|----------|-------|-------|-------|---------------|-------|-------|-------|
| Consultations réalisées                            | Lux      | Esch  | Ett   | Total | Lux           | Esch  | Ett   | Total |
| Consultations en présentiel                        | 5.128    | 1.996 | 2.473 | 9.597 | 2.144         | 760   | 730   | 3.634 |
| Consultations à distance                           |          |       |       | 0     | 677           | 207   | 367   | 1.251 |
| Sous-Total consultations                           | 5.128    | 1.996 | 2.473 | 9.597 | 2.821         | 967   | 1.097 | 4.885 |
| Travail de réseau psycho-social                    |          |       |       |       | 323           | 103   | 80    | 506   |
| Total activités psycho-sociales et de conseil+ IVG | 0        | 0     | 0     | 9.597 | 3.144         | 1.070 | 1.177 | 5.391 |
| RDV non observés                                   |          |       |       |       | 517           | 246   | 190   | 953   |
| Total général des RV planifiés                     |          |       |       |       | 3661          | 1316  | 1367  | 6344  |
| PÔLE PSYCHO-SOCIAL ET DE CONSEIL                   | CONTACTS |       |       |       | CONSULTATIONS |       |       |       |
| Détail des consultations                           | Lux      | Esch  | Ett   | Total | Lux           | Esch  | Ett   | Total |
| Consultations psychologiques+CCF+ IVG              | 3.989    | 1.996 | 2.473 | 8.458 | 2.188         | 967   | 1.097 | 4.252 |
| Assistance sociale (20H)                           | 1.139    |       |       | 1.139 | 633           |       |       | 633   |
| Total activités                                    | 5.128    | 1.996 | 2.473 | 9.597 | 2.821         | 967   | 1.097 | 4.885 |
| Dont Conseil pré et post-IVG                       |          |       |       | 0     | 256           | 22    | 34    | 312   |
| Client.es                                          | 794      | 195   | 183   | 1.172 |               |       |       |       |
| * Conseil conjugal et familial                     |          |       |       |       |               |       |       |       |

- Client.es :
- 89% Femmes
- 9,5% Hommes
- 1,5% déclarés non binares

#### 6.4.2. Les raisons de consultation de l'équipe des psychologues et conseillère conjugale

Les raisons de consultations initiales sont multiples. Pendant la thérapie, il est très fréquent que plusieurs problématiques émergent, Parmi les plus fréquents :

- Problèmes relationnels
- Conseil pré-post IVG, autour de la grossesse et de la parentalité
- Dépressions
- Violences
- Angoisse et panique
- Traumatismes

La prise en charge de personnes ayant subi des violences sexuelles, physiques ou psychologiques est une de nos préoccupations principales.

##### **Concernant les victimes de violence intra et extra familiale :**

- 253 personnes victimes de violences intra et extra familiales prises en charge (94 en 2022, +169%)
- 84 ont déposé plaintes (32 en 2021), soit 33 %.

##### **Concernant les victimes de violences sexuelles :**

- 121 prises en charge, dont 118 femmes (97,5%) et 3 hommes (2,5%).
- 78 victimes ont été abusées avant l'âge de 18 ans (64,5 %)
  - » 41 d'entre elles (52,5%) avaient moins de 12 ans au moment des faits.
  - » Seules 17 (21,8%) ont débuté une thérapie avant 18 ans.
- La moyenne entre le 1er abus et l'âge de la thérapie est de plus de 14 ans, (de 0 à 56 ans après le 1er abus).

##### **Concernant l'auteur de ces violences sexuelles :**

- La grande majorité des viols ont lieu dans la sphère familiale.
  - » le père, figure de père, conjoint ou ex-conjoint et autre membres masculins de la famille (64,5 %).
  - » La part de personnes connues mais extérieures à la famille est de 22% (27 personnes)
  - » La part d'inconnu.es est, elle, de 10,7% (13 personnes).
  - » Dans 97,6% des situations, l'auteur des violences sexuelles est un homme.

S'agissant des seules données statistiques collectées par le Planning Familial, aucune conclusion d'ordre général ne peut cependant en être tirée.

#### 6.4.3. L'assistance sociale: offre, envergure et raisons de consultation

- 0,5 ETP d'assistante sociale

##### **L'offre :**

- information sur les aides sociales et financières,
- information sur les aux droits et devoirs,
- conseils quant aux démarches à faire et procédures à respecter.

##### **Quelques chiffres :**

- 633 consultations ont été réalisées dans l'intérêt de 211 personnes :
  - » 36,5 % n'avaient pas de couverture sociale.
  - » 35 personnes étaient enceintes.
  - » 49,75 % des personnes accompagnées étaient des femmes seules et des familles monoparentales.
  - » Seulement 28,4 % des personnes accompagnées vivent en couple.
  - » 7,6 % n'avaient pas de domicile fixe et 20,3 % étaient sans papier.
- Les 5 premières raisons de consultation, informations données et aide apportée représentent 76,3 % des demandes:
  - » La couverture sociale (22,5%);
  - » Le logement et logement d'urgence (18%);

- » Les finances (15,6%);
- » Les démarches administratives (12,2%);
- » Les informations sur les aides à la naissance (8%).

Il est important de souligner que la plupart des client-es ont à se battre avec plusieurs des situations évoquées ci-dessus.

#### 6.4.4. Le conseil pré/post IVG et autour de la grossesse

En 2023, le nombre de consultations de conseil pré/post IVG et autour de la grossesse s'est élevé à 312.

- Les entretiens sont prestés par des psychologues, assistante sociale ou une conseillère avec une formation médicale.

Ces 312 consultations se répartissent en :

- 224 entretiens pré-IVG pour 222 femmes dont 46 mineures ;
- 88 entretiens post-IVG.

A cela s'ajoutent les consultations médicales :

- 208 consultations post IVG ;
- 208 consultations autour de la grossesse (échographie, grossesse extra utérine, suivi de grossesse, grossesse arrêtée, ...).

### 6.5. Formation et information sexuelle et affective

| Bénéficiaires                                         | Evolution   | Répartition | 2023          | 2022          | 2021         | 2020         | 2019         |
|-------------------------------------------------------|-------------|-------------|---------------|---------------|--------------|--------------|--------------|
| ESA en contexte formel: classes du secondaire et CDI* |             | 75%         | 286           | 238           | 201          | 85           | 146          |
| ESA en contexte formel: classes du fondamental        |             | 25%         | 94            | 75            | 49           | 1            | 25           |
| Classes                                               | 21%         | 100,0%      | 380           | 313           | 250          | 86           | 171          |
| <b>Elèves (1)</b>                                     | <b>13%</b>  | <b>84%</b>  | <b>6.434</b>  | <b>5.701</b>  | <b>4.383</b> | <b>1.521</b> | <b>2.808</b> |
| ESA en contexte non formel                            |             | 9%          | 695           | 710           | 533          | 321          | 486          |
| Formations de formateurs                              |             | 7%          | 561           | 721           | 318          | 184          | 735          |
| <b>Total (2)</b>                                      | <b>-12%</b> | <b>16%</b>  | <b>1.256</b>  | <b>1.431</b>  | <b>851</b>   | <b>505</b>   | <b>1.221</b> |
| <b>Total participant.e.s</b>                          | <b>8%</b>   | <b>100%</b> | <b>7.690</b>  | <b>7.132</b>  | <b>5.234</b> | <b>2.026</b> | <b>4.029</b> |
| Informations données par les accueillantes            |             |             | 1.633         | 958           | 384          | 303          | 617          |
| Télé-Informations données par accueillantes           |             |             | 1.980         | 1.699         | 1.844        | 1.132        |              |
| <b>Total ESA par service Accueil</b>                  | <b>36%</b>  |             | <b>3.613</b>  | <b>2.657</b>  | <b>2.143</b> | <b>1.435</b> | <b>617</b>   |
| <b>Total sensibilisation (conférences, etc.)</b>      |             |             | <b>561</b>    | <b>513</b>    | <b>318</b>   | <b>ND</b>    | <b>264</b>   |
| <b>Total général</b>                                  | <b>15%</b>  |             | <b>11.864</b> | <b>10.302</b> | <b>7.695</b> | <b>3.461</b> | <b>4.910</b> |
| <b>SCRIPT/IFEN (enseignant.e.s)</b>                   |             |             | <b>2023</b>   | <b>2022</b>   | <b>2021</b>  | <b>2020</b>  | <b>2019</b>  |
| Formation enseignants - SCRIPT secondaire             |             |             | 158           | 18            | 106          | 0            | 12           |
| Formation enseignants - SCRIPT fondamental et CDI     |             |             | 44            | 24            | 115          | 38           | 25           |

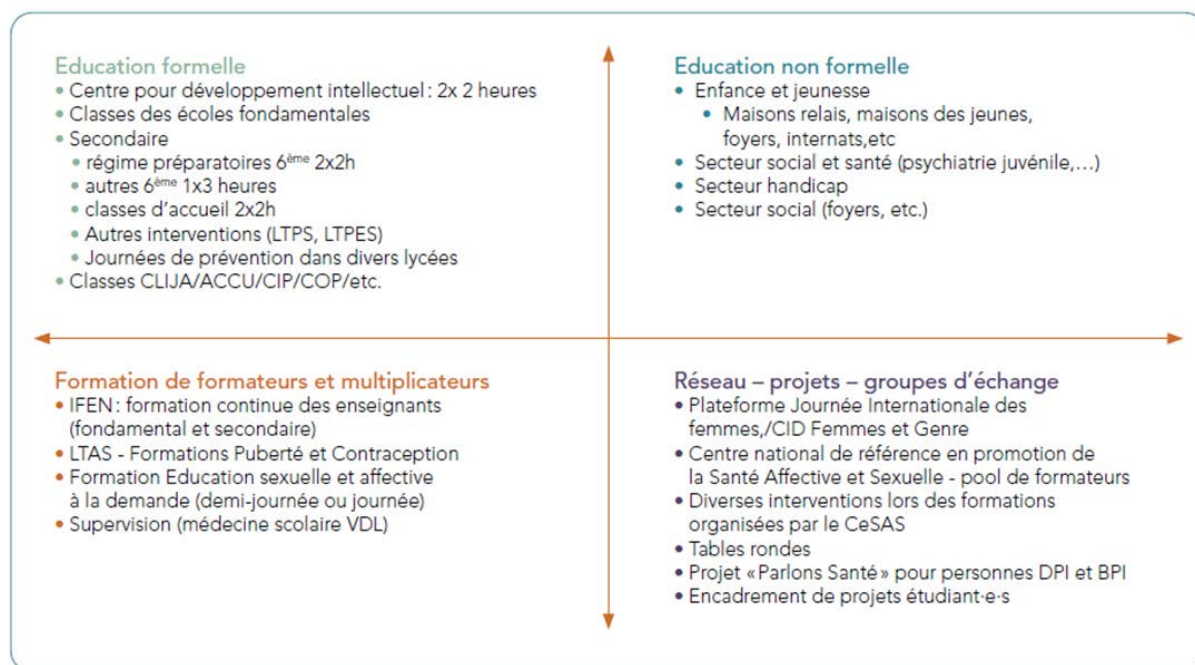
#### 6.5.1. L'équipe et l'envergure

- 5 ETP:
  - » 23,8 % des activités du Planning Familial en termes de contacts/demandes.
  - » 7.690 personnes informées.es et formé.es directement par l'ESA, soit une croissance de 8%.
- L'activité d'informations en ESA assurée par nos accueillantes : 3613 (télé-informations comprises) ;
- L'activité d'informations à l'occasion de conférences, séminaires, tables-rondes, théâtre-débats : 561;
- Les ateliers « Parlons Santé/Cafés Santé » ont accueilli 60 personnes (DPI/BPI) ;
- L'activité ESA sur les réseaux sociaux (Instagram) : 95 publications et 1.244 abonné.es. (non incluses dans le total ci-dessous), une hausse comparée aux chiffres 2022.

Soit au total, 11.864 personnes, une hausse de 15% par rapport à l'année 2022.

### 6.5.2. Le champ d'action

Voici le concept de qualité des interventions :



### 6.5.3. Le contexte formel scolaire : 84% de l'activité

4.885 jeunes de 286 classes de secondaire ont été informé.es ainsi que 1.549 élèves de 94 classes du cycle fondamental soit en tout 6.434 jeunes; séances en langue luxembourgeoise, allemande, française et anglaise et ce, dans les différentes structures d'enseignement existantes, écoles luxembourgeoises, européennes, internationales, françaises, etc.

### 6.5.4. Le contexte non formel : 9% de l'activité ESA

Les contextes non formels jouent un rôle essentiel dans l'éducation sexuelle (IPPF, 2016). L'équipe ESA propose de créer des environnements permettant de garantir l'accès à une éducation complète à la sexualité mais aussi un accompagnement spécifique des jeunes et des professionnel.les.

6.5.5. A noter dans ce contexte, la collaboration étroite et le soutien de longue date avec la Ville de Dudelange ; l'équipe a animé des après-midis à la Maison des Jeunes sur des thèmes choisis ensemble tels que : harcèlement, addictions, puberté/sexualité

### 6.5.6. Le travail avec les multiplicateurs : 7% de l'activité ESA

La formation de formateurs, le travail avec les professionnel.les mais aussi avec les parents qui sont les 1ers éducateurs comptent pour 16 % de l'activité totale.

### 6.5.7. Plateformes et groupes de travail réguliers

Le Planning participe à différents groupes de réflexion et de travail ainsi qu'à des projets réguliers et de nouvelles initiatives. Ce travail de collaboration et réseautage est important pour augmenter l'impact et la résonnance des actions du Planning.

L'équipe a participé à :

- Pool de formateurs du Centre national de Référence pour la Promotion de la Santé Affective et Sexuelle/Cesas
- Groupe de travail « Safer Sex »
- Groupe « Jeunes Mamans » (APEMH)
- Réunions avec la Direction de la Santé (LTAS)
- Plate-forme « Vie sans Violences »
- Plate-forme de la journée internationale pour les droits des Femmes (JIF)
- Groupe de travail « IVG »
- Comité LGBTI+
- Comité des Droits de l'Homme
- Etc.

### 6.5.8. Conférences et sensibilisation

Régulièrement, le Planning Familial organise ou contribue à des conférences ou journées d'information :

- Colloque, Women Deliver
- Journée Gesond Diddeleng (stand)
- Journée « portes ouvertes » Université Belval
- Lecture Ariston de Mary Faltz
- Exposition « On rape » à l'Abbaye Neumünster
- Marche pour la JIF
- Evénements Orange Week
- Projection du Film « L'amour et les forêts »
- Formation « contraception » à destination des sage-femmes
- Congrès, Genesis à Paris
- Débat « La contraception testiculaire thermique, dynamiques et enjeux actuels »
- Congrès Lille Paris « Santé femmes »
- Living Library Esch « Sexualité, genre, émotions et égalité »
- Présentation du travail du planning sur l'IVG après Pièce de théâtre « Good Girls »

## 7. Centre national de référence pour la promotion de la santé affective et sexuelle (Cesas)

Promotion de la santé affective et sexuelle en lien avec le Plan d'action national pour la promotion de la santé affective et sexuelle (PAN SAS 2019)

### Missions

- Promouvoir la santé affective et sexuelle à travers l'information, la formation, la sensibilisation.
- Créer un réseau d'acteurs, de compétences, de ressources en santé affective et sexuelle.
- Soutenir les professionnel.les par des formations, des outils, de la documentation de qualité.
- Défendre et promouvoir les droits liés à la santé affective et sexuelle.
- Veiller à l'accès égalitaire à une information neutre.

Organisation actuelle :

- Gestionnaire : Planning Familial, sur base d'une convention annuelle signée avec le ministère de la Santé
- Comité d'accompagnement composé de 8 représentant.es des 4 ministères

Parcours vers l'autonomie :

- Objectif « statut autonome » prévu dès la création du Cesas et à atteindre en 2024
- Démarche en cours depuis la mi-2022, pas encore aboutie en 2023



Publics cibles :

- Les professionnel.les de santé, du psycho-social, de l'éducation et de la société civile dans son ensemble, avec une attention particulière consacrée aux professionnel.les de l'enfance et de la jeunesse.
- Le grand public.
- Le Cesas est une structure de seconde ligne qui travaille principalement avec les professionnel.les en vue d'améliorer la santé du grand public.
- Le programme national de « promotion de la santé affective et sexuelle » a retenu comme publics prioritaires les enfants et les jeunes ainsi que les populations à besoins spécifiques notamment les personnes LGBTIQ+, les personnes en situation de handicap (priorité selon l'EDL 2012) et les personnes confrontées à la précarité socio-économique.

## 7.1. Renforcer l'existant et favoriser la mise en réseau

En 2023, le Cesas a continué à développer et ancrer ses activités, selon l'approche suivante :

- Renforcer l'existant et favoriser la mise en réseau
- Animer le réseau d'acteurs
- Développer la formation générale des multiplicateurs
- Veiller à l'accès pour tou.tes
- Agir en commun
- Engager un processus dynamique et évolutif.

### 7.1.1. Animer le réseau d'acteurs

Une tâche importante du Cesas est l'animation du réseau d'acteurs en matière de santé affective et sexuelle (SAS) grâce à une communication ciblée. Cela est important pour diffuser des informations actuelles dans le domaine de la santé affective et sexuelle dans le réseau, pour faire connaître et promouvoir l'approche holistique du Cesas, pour établir de nouveaux contacts et pour découvrir des initiatives potentielles.

- Diffusion et actualisation de la 3e édition de la brochure du réseau d'acteurs SAS, regroupant 107 acteurs de la santé affective et sexuelle toutes les catégories confondues, diffusion sur demande et dans les hôpitaux et pharmacies
- Communication:

#### **Facebook : page CesasLUX**

- » Public cible : professionnel.les et grand public
- » Objectif : avec en moyenne 2-3 posts/semaine, informer sur les activités et événements du Cesas et relayer les informations en matière de santé affective et sexuelle de nos partenaires à un nouveau public.
- » Nombre de publications : 183 (du 1er janvier au 19 décembre 2023)
- » Nombre d'abonné.es : 719 (617 fin décembre 2022)
- » Rayonnement : 83.215 personnes atteintes (du 1er janvier au 19 décembre 2023)
- » Visites sur la page : 8.195
- » Posts les plus vus : Promotion pour la 1ère journée toolkit, le colloque contraception, la Semaine SAS.

#### **LinkedIn: Cesas-Luxembourg**

- » Public cible : professionnel.les et grand public
- » Objectif : avoir une présence dans un réseau de professionnel.les
- » Nombre d'abonné.es : 212 relations (augmentation de 67% par rapport à 2022 avec 70 contacts).

#### **Newsletter**

- » Public cible : professionnel.les et grand public
- » Nombre d'abonné.es : 1.518 (2022 : 1.441)
- » Nombre de NL : 5 NL publiées (27/1, 17/4, 10/7, 18/9 et 15/11)
- » Taux d'ouverture : variable entre 52,5% et 19,8% (32,3% en moyenne).

#### **Site Internet [www.cesas.lu](http://www.cesas.lu)**

- » Objectif : présentation du Cesas et des informations utiles à nos publics cibles : références et partenaires en matière de SAS, soit au Luxembourg, soit à l'étranger.
- » Nombre de vues : 17.000 (18.790 en 2022)



- » Visiteur.es : 5.169 (6.203 en 2022)
- » Sessions : 8.187 (8.659 en 2022)

- Campagne publicitaire
  - » Public cible : professionnel.les et grand public
  - » 2.190 envois postaux ont été envoyés au printemps 2023 pour promouvoir le programme de formation et d'activités du 1<sup>er</sup> semestre 2023 (secteurs socio-psycho-éducatifs)
  - » 3.210 envois postaux ont été envoyés à la mi-septembre 2023 pour rappeler le Cesas et sa mission, notamment pour promouvoir les activités de la rentrée, en l'occurrence la Semaine de la santé affective et sexuelle, le projet « Let's Talk about Sex ! » et le colloque Contraception (secteurs socio-psycho-éducatifs, santé, hospitaliers, associatifs)
- Travail de presse
  - » 13 septembre 2023 : conférence de presse « Rentrée » (cesas-communique-de-presse-23-09-13 )
  - » Demandes d'interviews sur des questions diverses :
    - RTL : Remboursement global contraception
    - Journal.lu : Remboursement global contraception
    - Luxemburger Wort : Les menstruations
    - Journal.lu : Remboursement global contraception
    - Le Quotidien : Journée Santé sexuelle
    - Lëtzebuurger Land : HIV

### 7.1.2. Développement de la formation générale des multiplicateur.rices (vision à long terme)

La co-construction d'une formation générale des multiplicateur.rices en suivant les directives de l'OMS (standards européens pour l'éducation sexuelle) vise à développer les ressources et compétences en matière d'éducation sexuelle au Luxembourg. La charte d'engagement pour la promotion de la santé affective et sexuelle lancée en 2019 qui devrait permettre de garantir la qualité des formations en matière de santé affective et sexuelle et notamment le respect des standards de l'OMS, reste en attente de développement.

Avec le projet inter- et transdisciplinaire « Let's Talk about Sex ! » et grâce à l'apport des professionnel.les du Planning Familial, Centre LGBTIQ+ Cigale et Croix-Rouge luxembourgeoise, Kanner- a Jugendtelefon, BEESECURE, Ligue HMC, Femmes en détresse, le Cesas est en mesure de proposer des formations en santé affective et sexuelle à destination d'autres professionnel.les. Cette formation promeut une approche holistique en santé affective et sexuelle basée sur les standards de l'OMS. Le public cible de ces formations sont les professionnel.les du secteur enfance/jeunesse.

En 2023, deux nouvelles formations (Sexualité et nouveaux médias et Droits sexuels et violences) ont été ajoutées aux quatre formations existantes depuis 2020. Une journée entière de formation pratique basée sur le « Toolkit LTAS », une mallette pédagogique, complète depuis 2023 le parcours de formation. Dans l'ensemble, ces formations de 32h au total constituent la base d'une formation globale en santé affective et sexuelle (SAS), qualifiant les professionnel.les qui se forment à tous les sujets du guide LTAS et au toolkit à considérer comme des multiplicateur.rices SAS.

**Formations théoriques LTAS** : sous la coordination du Cesas, 8 formations théoriques de 4 heures chacune offertes à 7 dates en 2023, via les agences de formation IFEN et FEDAS.

- Puberté-anatomie : 24 participant.es, formatrices du Planning Familial/équipe ESA
- Diversité corporelle, sexuelle et de genre : 15 participant.es, formateur.rices du Centre LGBTIQ+ Cigale
- Nouveaux médias : 21 participant.es, formateur.rices du KJT
- Violences sexuelles : 24 participant.es, formatrices du Service Oxygène de Femme en détresse
- Contraception : 12 participant.es, formatrices du Planning Familial et du Cesas

**Toolkit LTAS** : La mallette pédagogique « Toolkit LTAS » répertorie une trentaine de fiches d'activités pédagogiques sur des thématiques abordées dans le guide théorique LTAS ainsi qu'un chapitre sur la posture professionnelle en éducation affective et sexuelle. Une version en allemand est réalisée fin 2023, une version en anglais est en cours.

- Formation de 8h à l'approche pratique en éducation sexuelle et affective et aux méthodes présentées dans le toolkit : 69 participant.es/professionnel.les

**Parcours de formation LTAS :** pour acquérir des connaissances, méthodes et approches jugées nécessaires par le groupe de travail pour assurer des séances d'éducation à la santé affective et sexuelle de première ligne auprès des adolescent.es à partir du cycle 4 de l'enseignement fondamental. Le parcours de formation vise aussi à assurer la connaissance du réseau de structures locales spécialisées sur différentes thématiques liées à la santé affective et sexuelle, de manière à pouvoir référer un.e jeune au besoin. Les 32h de formation suivies, le.la professionnel.le obtient une attestation globale « Parcours de formation Let's Talk about Sex ! ». Au total, 126 professionnel.les ont déjà suivi 1 formation ou plus, dont 20% (25 personnes) ont participé à 3 formations ou plus.

### 7.1.3. Poursuite de la formation des multiplicateur.rices (mission à courte terme)

Outre les formations LTAS, les projets de formations spécifiques suivants ont eu lieu en 2023, touchant en tout 621 professionnel.les et futur.es professionnel.les de secteurs différents

#### **Formations spécifiques :**

- 2 séances Kick Off/Sensibilisation en ligne sur la prévention des abus sexuels (brochure : Stopp! Keine sexuelle Gewalt gegen Kinder) ; avec des formateur.rices de KJT, Alupse Dialog, Parquet ; en collaboration avec le Service des droits de l'enfant et l'IFEN : 168 enseignant.es du cycle 3 et 131 enseignantes du cycle4.
- Formation au sujet de l'hypersexualisation chez les jeunes, avec Valérie Doyen, formatrice et sexologue clinicienne : 14 personnes professionnel.les du secteur de l'éducation non-formelle.
- Formation des nouveaux travailleur.euses jeunesse (des maisons et services pour jeunes) via le SNJ : 2x 15 participant.es.
- Formation hybride (en ligne/présentiel) « Prävention von sexueller Gewalt an Kindern », avec Marie Marshall, [www.prevent-me.de](http://www.prevent-me.de), formatrice spécialisée sur les questions d'abus et de prévention : 14 (le 7 juin en ligne) resp. 10 (le 15 juin) professionnel.les de l'enseignement fondamental.
- Formation hybride (en ligne/présentiel) « Aborder la question des violences sexuelles avec les enfants », avec Annick Faniel, [www.cere-asbl.be](http://www.cere-asbl.be): 14 participant.es du secteur de l'éducation non-formelle.
- Formation « Adolescent.es auteur.es de violences sexuelles » (formation en ligne et en présentiel) (formateur.rices de KJT, Riicht Erais, CRIAVS Lorraine et Parquet) : 19 participant.es.

#### **Conférences et ateliers:**

- Conférence au sujet de l'hypersexualisation chez les jeunes, avec Valérie Doyen, formatrice et sexologue clinicienne : 60 personnes grand public et professionnel.les du socio-éducatif.
- « Gender Day » à l'Université du Luxembourg avec une présentation-intervention intitulée « L'éducation affective et sexuelle de l'enfance à l'adolescence - enjeux et approche pédagogique » : 171 participant.es futur.es enseignant.es.

## 7.2. Veiller à l'accès pour toutes et tous

### 7.2.1. Géolocalisation des services SAS

Mise à jour de la géolocalisation des acteur.rices en matière de SAS sur notre site <https://www.cesas.lu/fr/liste.php> en fonction de la mise à jour papier faite en 2021. Mise à jour

### 7.2.2. Macontraception.lu

Après une phase pilote, le site Internet [www.macontraception.lu](http://www.macontraception.lu) créé en 2019 a été bonifié de nouveaux contenus, qui proviennent d'une collaboration avec :

- le milieu hospitalier (CHL, CHEM, CHdN, HRS)
- la SLGO, Société luxembourgeoise de Gynécologie et d'Obstétrique
- l'Association des Sage-femmes du Luxembourg,
- ALEM, Association Luxembourgeoise des Etudiants en Médecine
- et d'autres acteur.rices spécialisé.es tel le Planning Familial.

En 4 langues (all, fr, ang et pt), avec une foire aux questions (environ 150 questions et réponses) et un remaniement des visuels ce site peut être considéré comme la 1ère référence en matière de contraception au Luxembourg, offrant un accès amélioré à toutes les informations vérifiées et utiles sur la contraception au Luxembourg.

- Campagne « La meilleure contraception, c'est celle que je choisis ! »
  - » En place depuis 2022
  - » Concept de vidéos où un.e professionnel.le de la santé et un.e utilisateur.ice de contraception présentent le fonctionnement des différentes méthodes de contraception, leur efficacité, avantages et désavantages ainsi que comment et où les obtenir.
  - » En 2023, ajout de 3 vidéos (les injections progestatives, le préservatif externe (féminin) et le cycle menstruel).
  - » Intégration de l'information sur la gratuité globale de la contraception et sous-titrage de l'ensemble des vidéos en 4 langues pour avoir un accès à l'information adaptée aux différentes versions du site [macontraception.lu](http://macontraception.lu)
  - » La compilation de vidéos « Contraception & You » sur Facebook a 719 followers. Les vidéos ont entre 41 et 195 vues.
- Le site [www.macontraception.lu](http://www.macontraception.lu)
  - » augmentation de clics de 162% avec 55.619 depuis le début 2023 (comparé à 21.275 clics en 2022 et 7.769 vues en 2021) ; accès majoritairement à partir d'un téléphone portable.
  - » Les pages les plus vues en dehors de la page d'accueil :
    - la vasectomie
    - le stérilet au cuivre
    - l'anneau vaginal et
    - la pilule d'urgence.
- Imprimés :
  - » Une version mise à jour de la brochure contraception (en 4 langues, grand format) est réimprimée à hauteur de 10.000 copies, fin 2023 pour une distribution stratégique en début d'année 2024.
  - » A la rentrée 2023, un flyer d'information sur la gratuité et de promotion du site, quadrilingue, a été imprimé en 15.000 copies et a été envoyé par voie postale aux structures du réseau de la santé et aux structures éducatives.

### 7.3. Agir en commun

Nos missions consistent en:

- Rencontrer le réseau et faciliter les synergies entre les acteur.ices avec comme axe central : la promotion de la santé affective et sexuelle (plateforme « Vivons sans violence », GT LTAS, Semaine de la santé affective et sexuelle).
- Veiller à une information neutre et holistique dans le domaine (Guide LTAS, site [macontraception.lu](http://macontraception.lu), participation au comité de pilotage « Site safersex.lu »).

Le Cesas est représenté dans plusieurs structures en rapport avec les droits sexuels et la santé affective et sexuelle.

- » Comités interministériels : Comité interministériel LGBTI et Comité interministériel des Droits de l'homme (CIDH) : 3 réunions du CI LGBTI
- » GT « Education affective et sexuelle et personnes porteuses d'un handicap » sous la coordination d'Info-Handicap : 2 réunions
- » Comité de pilotage « Safersex.lu », sous la coordination du Plan VIH : 2 réunions

### 7.4. Engager un processus dynamique et évolutif

#### 7.4.1. 4ème Semaine de la santé affective et sexuelle

La 4e édition de la Semaine de la Santé affective et sexuelle (Semaine SAS) s'est déroulée du 14 au 20 octobre 2023. Le Cesas en tant que coordinateur de cette semaine de sensibilisation a fait appel aux partenaires acteur.ices dans le domaine de la santé affective et sexuelle au Luxembourg. Ensemble, nous proposons des formations et événements qui s'adressent notamment aux professionnel.les.

#### Les objectifs de la semaine SAS :

- La promotion et la sensibilisation à la SAS auprès des professionnel.les et du grand public
- Le renforcement et le développement du réseau
- L'apport et le développement de nouvelles expertises en matière de SAS
- La valorisation et la promotion des compétences/services/activités existants et le partage de bonnes pratiques.

**Programme de la semaine SAS 2023 avec 23 événements proposés par 21 partenaires différents et couvrant des aspects :**

- Enfance, jeunesse, familles et diversité
- Formations et outils pédagogiques
- Santé publique
- Personnes à besoins spécifiques
- Prévention des violences sexuelles.

**Participation :** 299 participant.es dans 12 événements ayant eu lieu (plusieurs personnes ayant participé à plusieurs activités). Les ateliers/événements les plus fréquentés.

- « Trauma intergénérationnel », (30 personnes), organisateur : Véronique Durand/Cesas
- « Pornos in der Hosentasche », (32 personnes), organisateur : ZEV
- « Sexuelle Darstellungen im Netz », (21 personnes), organisateur : KJT
- « Journée Toolkit », (69 personnes), organisateur : Cesas et partenaires LTAS
- « Foire didactique », avec plus ou moins 60 visites au stand Cesas, org. : Okaju et partenaires.

**Bilan positif** dressé par les partenaires qui mettent en avant la diversité de la programmation et des formations, l'excellente organisation, l'intérêt des professionnel.les et l'opportunité de sensibilisation générale en la matière. La durée (une semaine) et le moment de la Semaine SAS (en octobre) conviennent à 80% des partenaires. La pertinence des thèmes abordés est validée à 100%. Malheureusement, seulement 20% des partenaires ont participé aux événements d'autres partenaires. Les objectifs généraux (cf. ci-dessus) semblent donc atteints, bien que la promotion de la Semaine SAS auprès du grand public peut être améliorée.

Le Cesas prévoit une **5ème édition de la Semaine SAS du 12 au 23 mai 2025.**

#### 7.4.2. Au niveau de la mission à destination des professionnel.les de santé

L'objectif principal à relever au niveau de la santé publique reste de sensibiliser les professionnel.les de santé à l'importance de la formation continue liée à la santé affective et sexuelle, composante transversale de la santé humaine. La formation continue n'étant pas obligatoire pour certaines professions de santé, le Cesas travaille aussi avec des associations professionnelles, des écoles de spécialisation ou encore l'Université du Luxembourg. Ce volet du Cesas a démarré en juillet 2019.

**Formation pour les étudiant.es en médecine :** 2 séances d'un cours de 3h sur la santé sexuelle et reproductive réalisés en collaboration avec l'Université de Luxembourg/Faculté de médecine, deux médecins du Planning Familial et la chargée de santé publique du Cesas : 45 étudiant.es Au niveau de la prévention « Violences et abus »

**Colloque contraception :** 2ème édition du colloque sur la contraception intitulé « La contraception : au croisement des rapports de forces et d'émancipations ».

- 7 intervenant.es d'horizons divers (programme-colloque contraception 2023 )
- 35 personnes en ligne (sur 70 inscrit.es).
- La rediffusion du colloque a permis 68 vues.

#### **Lunch-débats**

- Objectif : Proposés en ligne sur l'heure de midi, le format du lunch-débat vise les professionnel.les tout comme un public intéressé par des questions spécifiques, des exemples de bonne pratique ou des échanges de perspectives multiples.
- En 2023, 2 lunch-débats ont eu lieu : « La contraception testiculaire thermique, dynamiques et les enjeux actuels » (12 participant.es, organisation interne avec les équipes du Planning Familial) et « La ménopause : entre reconnaissance des réalités multiples et libération des diktats sociaux » (interventions par une gynécologue-obstétricienne, une psychologue-sexologue, une auteure-activiste, 11 participant.es)

### 7.4.3. Au niveau de la prévention « Violences et abus »

Au sein du pôle Violences, deux objectifs sont poursuivis le long de cette année 2023 :

- la facilitation du travail en réseau des professionnel.les de première ligne, notamment au sein de la plateforme Vivons sans Violence ;
- le soutien des professionnel.les, notamment du secteur de l'éducation, par l'organisation de formations leur permettant d'acquérir les clés de compréhension, les outils et les pistes d'action en termes de prévention et d'orientation des enfants et des jeunes.

#### Exploration du parcours de la victime de violences

- 2023 a été consacrée à la consolidation de la plateforme « Vivons sans violence » et au début de conceptualisation du projet d'outil d'orientation.
- La plateforme réunit 24 structures/indépendant.es\* d'horizons divers et reste ouverte à d'autres acteur.rices de terrain intéressés. Un comité de pilotage constitué de 7 membres sert de moteur et d'organe exécutif. Il est un forum de discussion, d'échange et de concertation entre expert.es de première ligne. (3 réunions)

#### Autres activités :

- Echange entre pair.es, permettant aux membres d'échanger sur leurs postures, leurs pratiques, les outils et obstacles rencontrés. L'échange entre pair.es du mois d'avril était centré sur la présentation d'un outil d'évaluation de la dangerosité codéveloppée par une membre de la plateforme (16 participant.es)
- Projection/atelier d'échange lors de l'édition 2023 de l'Orange Week « L'Amour et les forêts - mécanismes de l'emprise dans le couple ». 2 projections suivies d'un atelier d'échange (avec présentation d'outils) pour les personnes concernées/professionnel.les et d'un atelier de sensibilisation sur les mécanismes de la violence au sein du couple pour les groupes scolaires. Animation par des expertes de la plateforme : 85 participant.es (dont 2 groupes scolaires)

#### Prévention des abus sexuels sur enfants :

- Poursuite de la coopération avec le Service des Droits de l'Enfant (SDE) au sein du MENJE et l'IFEN concernant la sensibilisation des enseignant.es aux sujets des abus sexuels sur enfants, auquel contribuent Alupse Dialogue, Kanner- a Jugendtelefon KJT et le Parquet en tant qu'acteur.rices de terrain et expert.es dans la prise en charge d'enfants victimes de violences sexuelles.
- Deux autres formations thématiques la question des violences sexuelles sur mineur.es furent conceptualisées par le Cesas et organisées en 2023 : « Prävention von sexueller Gewalt an Kindern », avec Marie Marshall, formatrice spécialisée sur les questions d'abus sexuels et de prévention, et « Aborder la question des violences sexuelles avec les enfants », avec Annick Faniel, sociologue et directrice du CERE (Centre d'Expertise et de Ressources pour l'Enfance, Belgique).

## 7.5. Echanges, rencontres, formation continue

Dans un objectif de renforcer le réseau d'acteurs, de conseiller, de partager et de donner un avis, le Cesas a eu de nombreux échanges et rencontres. En tant que structure jeune, la formation continue de son équipe et la participation à des ateliers, conférence et formations restent importantes.

#### Echanges et rencontres en 2023

- 21 février et 21 juin : échange sur les pratiques, concepts et matériaux concernant l'éducation sexuelle avec 2 personnes du Script
- 20 avril : Consultation-échange avec la rapporteuse spéciale des Nations Unies sur le droit à la santé
- 4 mai : Réunion avec le directeur et la chargée de formation du Centre LGBTQ+ Cigale
- 15 juin : Rencontre avec l'Observatoire de la santé
- 6 juillet : Rencontre avec Zenter fir exzessiivt Verhalen a Verhalenssucht (ZEV), BEESECURE et KJT pour développer de la formation en lien avec l'éducation sur la question de la pornographie et la prévention de l'addiction à la pornographie.
- 11 juillet : Rencontre avec 4motion asbl concernant une collaboration au projet Criss Cross et délégation d'une membre du Cesas dans le panel d'expert.es accompagnant le projet « Criss-Cross » financé par le CERV-2022-DAPHNE Program, et sous la coordination du Well-being and Development Association ABD (SP), en collaboration avec ACRA (IT), Cooperativa Lotta contro l'Emarginazione (IT), Kosmicare (PT), 4MOTION (LU), Health Service Executive (IE) et Sevilla University (SP). Durée du projet : 2023-2025.
- 6 septembre : Rencontre avec l'ALMEVS (Association luxembourgeoise des médecins en voie de spécialisation) dans le but de créer plus de synergies avec les étudiant.es médecin en voie de spécialisation.

\* Structures membres de la plateforme : Médecins du Monde, Planning Familial, Dispositif Bientraitance, OKaJu, Centre LGBTQ+Cigale, InfoMann, Ligue HMC, Umedo, Fondation Maison Porte Ouverte, Alupse, Pro Familia, Femmes en Détresse, CNFL- Foyer Sud, SAV-SCAS, KJT, REVIBRA, OIM- Bureau Belgique Luxembourg, CLAE, Passerell, La Main Tendue

- 14 septembre : Rencontre avec Carole Devaux du LIH dans le cadre de sa fonction de présidente du comité de surveillance du SIDA, des hépatites et des maladies sexuellement transmissibles.
- 19 octobre : Entrevue avec Dr. Najat Maalla M'jid, Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies, chargée de la question de la violence contre les enfants.
- 14 novembre : Réunion avec le responsable Formation d'InterAction, une psychothérapeute d'Alupse et une formatrice de l'Institut für Sexualpädagogik en vue d'une collaboration de formation SAS s'adressant au secteur de l'Aide à l'enfance
- 14 novembre : échange avec Fondation Cancer sur leur offre en matière de santé sexuelle et des pistes de collaboration Cesas-Fondation Cancer

#### **Formations et participations :**

- 8 février : Atlas Contraception 2023 (2 personnes)
- 14 février : Atelier GAMS sur le clitoris (1 personne)
- Jan-février : MOOC Victimes : Introduction à la victimologie (Université de Liège) (1 personne)
- 29 mars : 20 ans de législation contre la violence domestique organisée par le MEGA (2 personnes)
- 31 mars : Journée ASCLIF 2023 : Féminismes et sexualité féminine. Sexualités plurielles
- 21 avril : L'articulation entre la Convention d'Istanbul et les Conventions de Genève, formation de l'association Passerell/programme LEILAW (1 personne)
- 12-13 mai: European Society of Contraception and Reproductive Health Virtual Seminar: Contraception matters more than ever (1 personne)
- 8-12 mai : 90e Congrès de l'ACFAS (L'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences) (1 personne) :
- 26 mai : Formation Sexpowerment – Discrimination LGBTIQ+
- 2 juin : 8ème Journée Internationale de la Chaire Unesco Droits sexuels : PÉRINATALITÉ et DROITS HUMAINS (2 personnes du Cesas)
- 9 juin : Webinaire avec la présence de Martin Winckler VGOR Belgique (2 personnes)
- 7 novembre : Colloque DPO 2023 « L'inceste : Ecouter, accueillir et accompagner les victimes » (1 personne)
- 14 novembre : Colloque « Lutte contre les violences faites aux femmes : Santé des femmes, se reconstruire » (1 personne)
- 4 décembre : ZKPF - Kindesmisshandlung – Täter:innen und ihre Systeme. Erscheinungsformen und Besonderheiten im Umgang mit betroffenen (Familien-)Systemen (1 personne)
- 7 décembre : LEILAW: La violence domestique dans le contexte migratoire (1 personne)
- 13 décembre : ZKPF - Betroffene von (onlinebasiertem) sexuellem Kindesmissbrauch

En 2023, le Cesas, en collaboration avec le Planning Familial, a accueilli 2 étudiantes universitaires lors d'un stage pratique (4 mois) et d'observation (1 mois).

## **7.6. A l'écoute**

En 2023, le Cesas a reçu une trentaine de demandes qui lui ont été adressées en tant que Centre national de référence pour la promotion de la santé affective et sexuelle, dont notamment des:

- Demandes d'information, de documentation et de formation ;
- Demandes de participation à une activité/de présentation du Cesas ;
- Demandes d'aides sollicitées sur une problématique particulière en lien avec la santé affective et sexuelle.

Dans la très grande majorité des cas, ces demandes proviennent du secteur éducatif (écoles fondamentales, lycées, foyers, maisons relais) et ils concernent toujours majoritairement la prise en charge des comportements sexuels allant d'agressions sexuelles observées jusqu'à la sensibilisation sur le phénomène de l'hypersexualisation en classe. Pour donner suite à ces demandes, le Cesas, qui n'intervient pas directement sur le terrain, transfère ces demandes aux acteur.rices du terrain compétent.es en la matière.

## **7.7. Perspectives**

11 ans depuis la mise en place du Plan d'action national Santé affective et sexuelle (PAN SAS), la santé affective et sexuelle continue à avoir besoin de promotion, de développement et d'intégration en tant qu'approche holistique. Le Cesas, un acteur parmi d'autres, reste engagé pour atteindre les objectifs du PAN SAS. Voici les opportunités et défis qui se présentent au Cesas en 2024 et au-delà :

- Pour le 1/1/2025 au plus tard, le Cesas doit s'établir en une structure autonome et indépendante du Planning Familial, ceci en étroite collaboration avec les quatre ministères porteurs du PAN SAS, dont prioritairement le ministère de la Santé et de la Sécurité sociale

- Il est nécessaire de consolider et poursuivre la mission de formation des multiplicateur.rices prioritairement dans le secteur socio-éducatif, mais aussi dans les secteurs psychosocial et de la santé. Ainsi, le programme de formation Let's Talk about Sex ! (LTAS), orienté sur la tranche d'âge des adolescent.es et jeunes à partir du cycle 4 de l'enseignement fondamental, sera promu pour inciter plus de professionnel.les à suivre ce parcours de formation et à développer les compétences de base en éducation affective et sexuelle
- Afin de poser les bases pour une sexualité épanouie et responsable de la personne, la petite enfance (PE) relève d'une grande importance. Outre la sensibilisation et la formation des professionnel.les de la petite enfance ainsi que des parents, les pédiatres seront visé.es. Ils.Elles peuvent jouer un rôle de « vecteur » et transmettre à l'enfant et à ses parents les informations nécessaires sur la sexualité infantile.
- À mi-terme, le Cesas prévoit la mise en place d'une plateforme « éducation affective et sexuelle », regroupant les formateur.rices LTAS et PE/les professionnel.les de terrain pour échanger, réfléchir et faire des propositions sur les pratiques, les besoins, les qualifications en matière d'une éducation complète à la sexualité en lien avec les standards de l'OMS.
- En matière de santé publique, le Cesas envisage une campagne de sensibilisation autour de la contraception s'adressant aux professionnel.les de la santé (médecins, pharmacien.nes...). Cela permet de valoriser le site de référence [www.macontraception.lu](http://www.macontraception.lu) et de promouvoir des bonnes pratiques de prescription/délivrance de la contraception en capitalisant sur la mise à disposition gratuite de la plupart des moyens de contraception (en vigueur depuis juin 2023).
- Après une phase de consolidation, la plateforme « Vivons sans Violence » sous la coordination du Cesas, souhaite mettre en œuvre le projet d'outil d'orientation afin de soutenir les victimes, leur entourage et les professionnel.les le long du parcours de soins.
- Une 5e Semaine de la santé affective et sexuelle aura lieu du 12 au 23 mai 2025, l'année 2024 servira à revoir/adapter, ensemble avec les partenaires, le concept de cet événement de sensibilisation, de formation et de mise en réseau.
- La 3e édition de la brochure « Réseau des acteurs et services de la santé affective et sexuelle », élargie et plus ergonomique, et l'évaluation du projet Let's Talk about Sex !, ceci sous la coordination de la DiSa, sont également prévues en 2024.
- Si d'un côté les attentes au Cesas sont multiples, les opportunités d'innover et de contribuer à une meilleure santé affective et sexuelle de la population au Luxembourg le sont aussi. Le développement du Cesas au-delà de 2024 dépendra des ressources qui lui seront attribuées et qui doivent permettre e.a. d'établir un Centre de documentation sur la santé affective et sexuelle et de professionnaliser la communication du Cesas avec le grand public, les professionnel.les et d'autres groupes cibles.

À ne pas oublier :  
 Le travail du Cesas repose sur la confiance et l'engagement de nombreux acteur.rices.

Tableau synoptique des partenariats en 2023 (par ordre alphabétique)

| Nom                                                    | Projet/s                                              | Type de partenariat                                                                       |
|--------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|
| 4Motion                                                | Site web « safersex.lu »                              | Comité de pilotage                                                                        |
| ALMEVS                                                 |                                                       | Information sur SAS auprès membres                                                        |
| Alupse Dialogue                                        | Brochure « Stopp! Keine sexuelle Gewalt gegen Kinder“ | Formateur.rices<br>Expertise                                                              |
| ANIJ (Agence Nationale pour l'In-formation des Jeunes) | JugendInfo                                            | Informations SAS et réseau SAS                                                            |
| BEE SECURE                                             | LTAS                                                  | Expertise handicap<br>Formateur.rices<br>Rédaction matériel<br>Organisation événement SAS |
| Centre LGBTQ+ Cigale                                   | LTAS<br>Semaine SAS                                   | Formateur.rices<br>Expertise<br>Organisation événements SAS<br>Rédaction matériel         |
| CID Fraen an Gender                                    | Semaine SAS                                           | Organisation événement SAS                                                                |
| DiSa                                                   | LTAS<br>Santé sexuelle/IST                            | Coordination et financement projet LTAS<br>Expertise Cesas en matière de santé sexuelle   |
| ECPAT Luxembourg                                       | LTAS                                                  | Formateur.rices<br>Rédaction matériel Organisation événement SAS                          |



|                                                                     |                                                                              |                                                                                                           |
|---------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Elisabeth handicap                                                  | GT éducation sexuelle<br>Semaine SAS                                         | Expertise handicap<br>Formateur.rices<br>Rédaction matériel<br>Organisation événement SAS                 |
| EPF European parliamentary Forum for Sexual and Reproductive Rights | Contraception Atlas                                                          | Information et échange<br>Cesas est point relais en matière de contraception                              |
| FEDAS                                                               | Formation secteur éducation non-formelle                                     | Organisation formations                                                                                   |
| Femmes en détresse et Service Oxygène                               | LTAS<br>Semaine SAS                                                          | Formatrices<br>Organisations événements SAS<br>Rédaction matériel                                         |
| HIV Berodung Croix-Rouge luxembourgeoise                            | LTAS<br>Semaine SAS                                                          | Formateur.rices<br>Organisation événements SAS<br>Rédaction matériel                                      |
| IFEN                                                                | Formation secteur éducation formelle                                         | Organisation formations                                                                                   |
| Info Handicap                                                       | GT éducation sexuelle                                                        | Collaboration/organisation événement ou formation SAS                                                     |
| Info Mann                                                           | Semaine SAS                                                                  | Organisation événements SAS                                                                               |
| KJT-Kanner-Jugendtelefon                                            | LTAS<br>Brochure « Stopp! Keine sexuelle Gewalt gegen Kinder“<br>Semaine SAS | Formateur.rices<br>Organisation événements SAS                                                            |
| Ligue HMC                                                           | LTAS<br>Semaine SAS                                                          | Expertise handicap<br>Formateur.rices<br>Rédaction matériel<br>Organisation événement SAS                 |
| OKaJu                                                               | Semaine SAS                                                                  | Organisation événement SAS                                                                                |
| Planning Familial                                                   | LTAS<br>Lunch débats<br>Semaine SAS<br>Formation ESA bachelors en médecine   | Gestionnaire<br>Expertise<br>Formateur.rices<br>Organisation événements SAS<br>Rédaction matériel         |
| Rainbowcenter                                                       | Semaine SAS                                                                  | Organisation événements SAS                                                                               |
| Script                                                              | Coffret SAS pour enseignement fondamental                                    | Expertise Cesas                                                                                           |
| Service des Droits de l'enfant / MENJE                              | Brochure « Stopp! Keine sexuelle Gewalt gegen Kinder“                        | Organisation formation                                                                                    |
| Uni.lu                                                              | Genderday<br>Formation ESA bachelors en médecine                             | Organisation formation                                                                                    |
| Ville de Luxembourg                                                 | Conférence Hypersexualisation                                                | Logistiques événement<br>Participation financière                                                         |
| ZEV                                                                 | Semaine SAS                                                                  | Formateur.rices<br>Organisation événement SAS                                                             |
| Médecins du Monde<br>Planning Familial<br>Dispositif Bientraitance  | Plateforme Vivons sans Violence (VsV)                                        | Formation, information et sensibilisation de tiers<br>Formation et échanges entre pairs<br>Mise en réseau |

|                                                                                                                                                                                                                                                                          |  |                                                                                                         |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| OKaJu<br>Pro Familia<br>Info Mann<br>Ligue HMC<br>Umedo<br>Fondation Maison Porte Ouverte<br>Alupse<br>Femmes en Détresse<br>CNFL- Foyer Sud<br>SAV-SCAS<br>Centre LGBTIQ+ Cigale<br>KJT<br>REVIBRA<br>OIM<br>CLAE<br>Passerell<br>La Main Tendue<br>Et 4 indépendant.es |  | Projets communs en vue de l'amélioration du parcours des victimes de violences domestiques et sexuelles |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|

### Participations chiffrées (nombre de personnes)

| FORMATION/EVÉNEMENT                                                   | PERSONNES EDUCATION FORMELLE (IFEN) | PERSONNES EDUCATION NON-FORMELLE (FEDAS) | PERSONNES AUTRES/ CESAS | PUBLIC SPÉCIALISÉ | TOTAL |
|-----------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|------------------------------------------|-------------------------|-------------------|-------|
| Let's Talk about Sex ! (LTAS)                                         | 80                                  | 26                                       | 55                      |                   | 161   |
| Contraception                                                         | 4                                   | 2                                        | 4                       |                   | 10    |
| Diversité sexuelle, corporelle et de genre                            | 8                                   | 1                                        | 5                       |                   | 14    |
| Violence et droits sexuels                                            | 7                                   | 8                                        | 9                       |                   | 24    |
| Nouveaux médias                                                       | 9                                   | 3                                        | 8                       |                   | 20    |
| Puberté-anatomie                                                      | 13                                  | 5                                        | 6                       |                   | 24    |
| Journée pratique : Toolkit LTAS                                       | 39                                  | 7                                        | 23                      |                   | 69    |
| Stopp! Keine sexuelle Gewalt gegen Kinder (2 séances en ligne)        | 299                                 |                                          |                         |                   | 299   |
| Hypersexualisation (conférence et formation)                          |                                     | 14                                       | 60                      |                   | 74    |
| Prävention sexuelle Gewalt (en présentiel+en ligne) (2 formations)    | 14                                  | 14                                       |                         |                   | 28    |
| Adolescent.es auteur.es de violence sexuelle (en présentiel+en ligne) |                                     | 19                                       |                         |                   | 19    |
| Trauma intergénérationnel (en ligne)                                  |                                     |                                          |                         | 30                | 30    |
| SAS travailleur.euses de jeunesse                                     |                                     | 30                                       |                         |                   | 30    |
| Lunch débat (en ligne)                                                |                                     |                                          | 11                      | 12                | 23    |
| Ménopause                                                             |                                     |                                          | 11                      |                   | 11    |
| Contraception thermique                                               |                                     |                                          |                         | 12                | 12    |
| Colloque Contraception (en ligne+re-diffusion)                        |                                     |                                          |                         | 105               | 105   |
| Genderday/SAS Uni.lu                                                  |                                     |                                          |                         | 171               | 171   |

|                                                     |     |     |     |     |       |
|-----------------------------------------------------|-----|-----|-----|-----|-------|
| ESA/SAS Bachelor médecine                           |     |     |     |     |       |
| (2 séances)                                         |     |     |     | 45  | 45    |
| Formation entre pair.es (Plateforme VsV) (en ligne) |     |     |     | 16  | 16    |
| Orange Week/Projection et atelier                   |     |     | 85  |     | 85    |
| Totaux Cesas                                        | 393 | 103 | 211 | 379 | 1.086 |
| Semaine SAS 2023 (autres organisations que Cesas)   | 29  |     |     | 89  | 118   |
| Totaux                                              | 525 |     | 211 | 468 | 1.204 |

## 8. Médecins du Monde

Développer des programmes de soins et offrir un suivi médico-psycho-social pour des personnes vulnérables n'ayant pas ou plus accès au système national de protection sociale, tout en plaidant pour la mise en place, au Luxembourg, d'un accès à la santé pour tous.

**Vision** : Un monde où les barrières à la santé ont disparu, un monde où la santé est reconnue comme un droit fondamental.

**Mission** : Médecins du Monde est un mouvement international de professionnels engagés, bénévoles et salariés, travaillant au niveau national et international. Au moyen de programmes médicaux innovants et du plaidoyer fondé sur des faits, nous donnons aux personnes et communautés exclues la capacité d'agir pour exiger leur droit à la santé tout en nous battant pour un accès universel à la santé.

**Valeurs** : Justice sociale, Bienveillance, Indépendance, Engagement militant, Empowerment

### 8.1. Les personnes rencontrées au sein des programmes de MdM

En 2023, **1.193 personnes** (2022 : 1.145) ont été accueillies dans les lieux de consultation de MdM. Ces personnes se rendent chez Médecins du Monde pour :

- des besoins de santé (médecin, médicaments...)
- un soutien psychologique
- un accompagnement social ou administratif (dont l'accès à la Couverture Universelle des Soins de Santé, CUSS).

#### 8.1.1. Les situations sociales rencontrées

|                                                                                                            | 2023      | 2022      | 2021      | 2020      | 2019      |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| <b>Nombre de personnes différentes accueillies dans les services médico-psycho-sociaux (bénéficiaires)</b> | 1.193     | 1.145     | 1.391     | 771       | 884       |
| <b>Première visite chez MdM</b>                                                                            | 60%       | 63%       | 74%       | 59%       | 66%       |
| <b>Répartition Hommes / Femmes (%)</b>                                                                     | 71% / 29% | 68% / 32% | 69% / 31% | 78% / 22% | 79% / 21% |
| <b>Nombre de personnes âgées de moins 18 ans</b>                                                           | 50        | 49        | 37        | 20        | 40        |
| <b>Âge : 35- 54 ans</b>                                                                                    | 48%       | 49%       | 53%       | 51%       | 48%       |
| <b>Nationalités différentes</b>                                                                            | 90        | 87        | 87        | 68        | 81        |

Les bénéficiaires sont tous des personnes qui se retrouvent exclues du système de soins, soit parce qu'elles y ont perdu accès, soit parce qu'elles n'y ont pas accès à cause de barrières administratives ou financières, soit parce qu'elles ne le connaissent pas ou qu'elles sont en attente de l'ouverture de leurs droits. Les équipes de MdM soignent des personnes en situation de logement précaire, voire sans abri, qui ne sont pas inscrites dans une commune, des personnes migrantes (citoyens de l'Union européenne ou de pays tiers) en situation irrégulière, ou encore des personnes et familles déboutées ou n'ayant pas fait de demande d'asile.

### 8.1.2. Les problèmes de santé associés à des conditions de vie précaires

Comme les années précédentes, plusieurs points sont à relever :

- prépondérance des pathologies chroniques (62% des diagnostics médicaux enregistrés en 2023) ;
- pathologies rencontrées : pathologies dentaires, maladies pulmonaires chroniques (asthme, BPCO), diabètes types 1 et 2, épilepsie, hypertension artérielle, pathologies psychiatriques, toxicomanie alcoolique, autres toxicodépendances ;
- conditions de vie marquées par la pauvreté et souvent peu compatibles avec l'observance aux traitements et/ou une continuité des soins.

## 8.2. L'offre de soins médico-psycho-sociaux en 2023

- Tout au long de l'année 2023, le travail d'accès aux soins de MdM a été essentiellement réalisé par des équipes bénévoles et salariées :
- 160 bénévoles au 31.12.2023 : médecins généralistes et spécialistes, dentistes et assistantes dentaires, kinésithérapeutes, infirmiers/-ières, psychologues, pharmaciens, assistantes sociales, accueillants sociaux, traducteurs, logisticiens et administratifs ;
- 13,55 ETP salariés (2021 : 10,5), dont 3 médecins, 3 infirmiers, 2 assistantes sociales.

### 8.2.1. La ligne 0,5 : les soins de rue

Dans les quartiers de Bonnevoie, de la gare de Luxembourg et jusque dans la Ville haute, MdM organise des tournées de soins de rue. Le lundi matin, un(e) infirmier/-ière bénévole de MdM, accompagné(e) d'un éducateur d'Inter-Actions, sillonne les rues pour sensibiliser les personnes sans abri à l'importance de l'hygiène et de la prévention et pour les orienter vers les permanences d'accès à la santé de Médecins du Monde.

En 2023, 48 tournées de rue (2022 : 47) ont été organisées. Le nombre de contacts créés a sensiblement augmenté : 948 contacts (2022 : 686) ont été pris, dont 19% de femmes (2022 : 23%). Les soins de rue ont représenté 94 heures (2022 : 96) de travail médico-social proactif au cours de l'année 2023.

### 8.2.2. Les soins médicaux et paramédicaux de première ligne : dans les Centres d'Accueil, de Soins et d'Orientation (CASO), à l'Abrigado et à la Wanteraktioun (jusque avril 2023)

- L'accès bas seuil à un suivi médico-psycho-social se fait dans le cadre d'une première ligne de soins de médecine générale, répartie sur 4 lieux de consultations :
- le Centre d'Accueil, de Soins et d'Orientation (CASO) de Bonnevoie
- le Centre d'Accueil, de Soins et d'Orientation (CASO) d'Esch-sur-Alzette
- l'Abrigado\* à Bonnevoie
- le Foyer de jour de la Wanteraktioun au Findel pour l'hiver 2022-2023.
- Chiffres de l'activité de première ligne en 2023 (2022, 2021) dans les permanences de soins (sauf Abrigado)\*

Cf. rapport 2023 du CNDS – Abrigado en ce qui concerne les données statistiques (nombre de patients et de consultations médicales)

Les personnes étant libres de se rendre dans le centre de soins de leur choix et donc, par exemple, de se faire soigner à 2 voire 3 lieux de consultation de MdM, le nombre de patients par lieu de consultation diffère du nombre total de personnes ayant fait appel aux services de MdM en 2023.

| Lieux de consultation                          | Nombre de jours d'ouverture     | Nombre de consultations médicales     | Nombre de patients (personnes ayant vu le médecin) | Nombre moyen de personnes soignées par permanence de soins | Nombre de consultations sociales      | Nombre de personnes ayant bénéficié d'une assistance sociale |
|------------------------------------------------|---------------------------------|---------------------------------------|----------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|---------------------------------------|--------------------------------------------------------------|
| CASO Esch-sur-Alzette                          | 57<br>(2022 : 50, 2021 : 51)    | 438<br>(2022 : 350, 2021 : 316)       | 205<br>(2022 : 178, 2021 : 141)                    | 8<br>(2022 : 7, 2021 : 6)                                  | 484<br>(2022 : 354, 2021 : 242)       | 244<br>(2022 : 207, 2021 : 173)                              |
| CASO Bonnevoie                                 | 179<br>(2022 : 202, 2021 : 203) | 1.706<br>(2022 : 1.691, 2021 : 1.692) | 802<br>(2022 : 743, 2021 : 671)                    | 10<br>(2022 : 8, 2021 : 8)                                 | 1.278<br>(2022 : 1.071, 2021 : 1.167) | 823<br>(2022 : 747, 2021 : 973)                              |
| Wanteraktioun (Findel) de janvier à avril 2023 | 15<br>(2022 : 17, 2021 : 26)    | 182<br>(2022 : 164, 2021 : 125)       | 106<br>(2022 : 110, 2021 : 76)                     | 12<br>(2022 : 10, 2021 : 5)                                | 0<br>(2022 : 3, 2021 : 7)             | 0<br>(2022 : 3, 2021 : 7)                                    |

- En 2023, au Luxembourg, dans le cadre des permanences de soins, un total de 2.326 consultations de médecine générale (2022 : 2.205) a été offert par les équipes essentiellement bénévoles de Médecins du Monde. Elles ont permis un accès aux soins à 999 patients différents (2022 : 909).
- Les CASO de MdM permettent d'offrir un accès à des soins de santé primaires, proposés sans rendez-vous et gratuitement. Le CASO de Bonnevoie est le principal centre médical de MdM au Luxembourg. En août 2023, le CASO d'Esch-sur-Alzette a déménagé pour se rapprocher de la gare et du centre-ville. Depuis le 13 novembre 2023, une 2e permanence de soins hebdomadaire y est proposée les lundis après-midi.

Voici quelques éléments-clés de l'activité de soins dans les CASO en 2023 :

- les médecins ont été confrontés à 40 situations d'urgence (2022 : 48) : ces personnes ont été envoyées aux services d'urgence des différents hôpitaux de garde ;
- 363 consultations (2022 : 396) ont été offertes à 126 personnes atteintes de pathologies chroniques (2022 : 160) ;
- 63 personnes ont reçu un accès gratuit à la vaccination contre la grippe saisonnière (2022 : 40) ;
- l'assistance sociale des patients a concerné 1.012 personnes (2022 : 916), qui ont bénéficié de 2.515 (2022 : 2.132) démarches sociales (consultations, suivis, orientation) ;
- 12 personnes sans abri ont reçu un manteau solidaire, dans le cadre d'un programme de prévention contre le froid ;
- suite aux problématiques rencontrées et touchant à la santé publique, MdM a sensibilisé à la prise en charge des personnes atteintes de tuberculose et à l'abus de la prégabaline (Lyrica).
- Dans le cadre d'une convention de partenariat signée en 2018 avec le Comité national de défense sociale (CNDS) pour le programme Abridado, organisme gestionnaire de la salle de consommation de drogues à moindres risques, Médecins du Monde y assure des permanences de médecine générale. Tout au long de l'année 2023, trois médecins salariés de Médecins du Monde ont assuré 30h/semaine de travail médical à l'Abridado. Les consultations de substitution aux opiacés par méthadone à bas seuil représentent 50% de l'activité médicale, en considérant que les personnes viennent prendre leur traitement sur place quotidiennement.
- Jusqu'au 13 avril 2023, les professionnels de santé bénévoles et salariés de Médecins du Monde ont offert un suivi médical pour les personnes hébergées à la WanterAktioun (WAK) au Findel. Faute de locaux mis à sa disposition, MdM n'a pas pu continuer d'offrir un accès à la santé aux personnes fréquentant la WAK 2023-2024.

### 8.2.3. La 2e ligne de soins : les suivis médico-psycho-sociaux spécialisés et sur rendez-vous

- Les permanences de soins de première ligne donnent accès à un suivi médical, offert par une équipe bénévole et pluridisciplinaire de professionnels du secteur médico-social. En 2023, le nombre total de consultations de deuxième ligne (soins spécialisés et autres soins médicaux) a représenté 560 rendez-vous (2022 : 638).
- Les soins dentaires sont assurés les mercredis au Centre Hospitalier de Luxembourg (CHL), dans la salle des urgences dentaires de la Kannerklinik par une équipe formée de 7 médecins dentistes bénévoles. En 2023, au CHL, l'activité en soins dentaires a représenté 54 permanences (2022 : 61), qui ont permis de soigner 94 patients différents (2022 : 104) au cours de 264 consultations (2022 : 289). L'étendue des besoins font que les personnes reviennent généralement plusieurs fois, 3 fois en moyenne. Un total de 1.013 actes de soins (2022 : 918) a été presté et 25 personnes ont pu bénéficier d'une nouvelle prothèse (2022 : 17). Des soins dentaires sont également assurés dans les cabinets de 2 médecins dentistes bénévoles situés dans le Nord et le Sud du pays. Ils prennent régulièrement en charge les urgences dentaires constatées par les médecins dans les CASO.

- Les suivis ophtalmologiques sont offerts par 3 médecins ophtalmologues bénévoles aux Hôpitaux Robert Schuman (HRS), sur le site du Kirchberg ou dans leur propre cabinet. Depuis 2016, les soins ophtalmologiques entrent dans le cadre du programme « Des lunettes pour tous » développé en partenariat avec d'autres associations du secteur social. En 2023, ce programme a permis d'offrir 12 paires de lunettes (2022 : 33) à des personnes malvoyantes et sans assurance maladie.
- Tous les autres soins spécialisés sont organisés, soit dans les cabinets privés de médecins bénévoles, soit lors de consultations sur rendez-vous dans les CASO de Bonnevoie et Esch-sur-Alzette. Les spécialités les plus sollicitées en 2023 sont les suivantes : psychiatrie, orthopédie, radiologie, infectiologie, cardiologie, dermatologie, ORL et pédiatrie. De nombreux suivis en kinésithérapie et pédicurie médicale ont également été réalisés.
- Depuis 2015, Médecins du Monde propose une aide en santé mentale grâce à son Service Santé Mentale (SESAME) encadré par une équipe 100% bénévole. En 2023, grâce à l'engagement de 10 psychologues, 30 patients (2022 : 32) ont pu bénéficier de 86 consultations (2022 : 91) au travers de suivis assurés sur rendez-vous.

#### 8.2.4. Le suivi médical des personnes hébergées à L'Escale

- Depuis le 22 mars 2022, Médecins du Monde et le Centre Hospitalier Emile Mayrisch (CHEM), sous la coordination du ministère de la Santé, gèrent le programme « L'Escale », dont les 10 lits permettent la prise en charge et l'hébergement, pendant une durée déterminée, de personnes sans abri, gravement malades et particulièrement vulnérables d'un point de vue de santé, indépendamment de leur statut légal. Si leur état de santé ne nécessite pas d'hospitalisation, il ne leur permet pas non plus de rester à la rue.

Voici quelques chiffres-clés de l'activité de l'année 2023 :

- taux d'occupation de 90,5% (2022 : 73,5%)
- 3.304 nuitées (2022 : 2.684 nuitées)
- 43 demandes d'admission enregistrées (2022 : 33) dont :
  - » 16 personnes admises (2022 : 16)
  - » 12 personnes refusées (2022 : 14)
  - » 2 demandes en attente (2022 : 3)
- 25 personnes résidentes (2022 : 21)
- moyenne d'âge de 52,2 ans (2022 : 51)
- 4% étaient des femmes (2022 : 10%)
- 2 résidents n'ont pu obtenir aucun droit social (2022 : 7)
- 17 résidents ont pu bénéficier de l'assurance maladie via la Couverture universelle des soins de santé (CUSS) (2022 : 14).
- Tout au long de l'année, des médecins ont assuré des permanences hebdomadaires et des suivis thérapeutiques : en 2023, 566 consultations médicales y ont été offertes (2022 : 428). En termes médicaux, la plupart des patients présentaient des pathologies médicales multiples, souvent dans des états plus avancés que dans la population générale : insuffisance respiratoire sévère, cirrhose stade avancé voire terminal, détresse psychologique avec risque suicidaire et convalescence post-opératoire.

#### 8.2.5. Le suivi des affiliations à la Couverture Universelle des Soins de Santé (CUSS)

Depuis avril 2022, l'équipe sociale implémente le projet pilote de la Couverture Universelle des Soins de Santé (CUSS), qui donne un accès à l'assurance maladie aux personnes remplissant les critères. En 2023, les personnes affiliées prioritairement étaient des personnes cumulant d'importantes vulnérabilités en santé. Malheureusement, faute de ressources humaines suffisantes, les affiliations supplémentaires à la CUSS ont été stoppées en mars 2023.

En plus d'un important travail social, la CUSS implique une lourde charge administrative liée au contrôle, paiement, puis remboursement le cas échéant, des nombreuses factures et décomptes. En 2023, 126 personnes (2022 : 96) ont bénéficié de 507 consultations sociales (2022 : 319) dans le cadre de la CUSS.

## Statistiques CUSS – MdM – activité 2023

|                   | Activité 2023 | Situation au 31/12/2022 |
|-------------------|---------------|-------------------------|
| Affiliations CUSS | 27            | 34                      |
| Co-affiliations   | 11            | 13                      |
| Demandes en cours | 1             | 5                       |
| Réintégrations    | 0             | 2                       |
| Sorties           | 20            | 9                       |
| Refus             | 1             | 1                       |
| Annulation        | 0             | 1                       |

### 8.3. Conclusion

L'année 2023 a été marquée surtout par le déménagement et l'élargissement de l'offre de soins à Esch-sur-Alzette, le suivi pluridisciplinaire des personnes affiliées à la CUSS et la consolidation du programme d'hébergement L'Escale. Au niveau de la vie associative, Médecins du Monde a célébré, le 15 octobre, 10 années d'activité en faveur d'un élargissement de l'accès à la santé au Luxembourg. Tout au long de l'année 2023, la fréquentation des lieux de consultation de MdM est restée soutenue, démontrant l'importance d'une consolidation de la CUSS.

## 9. Blëtz a.s.b.l. - Association luxembourgeoise pour concernés d'un accident vasculaire cérébral

- Organisation
- Objectifs poursuivis en 2023
- Activités
- Communication et médias
- Prévention et sensibilisation
- Réunions clés
- Participation à différentes plateformes et groupes
- Conclusion

### 9.1. Organisation

Blëtz a.s.b.l. se compose par un comité de 6 membres et deux employées administratives.

#### Comité

Le comité 2023 comprend une présidente, une vice-présidente, une secrétaire, une trésorière et deux membres. Une réunion a lieu une fois par mois et un rapport est rédigé.

#### Comité scientifique

Le comité scientifique se compose d'experts pour : la neurologie, la neurochirurgie, l'angiologie, la neuroradiologie, la cardiologie, l'endocrinologie, la néphrologie, la médecine de réadaptation, les Stroke Units, l'orthophonie, la neuropsychologie, la psychomotricité, l'ergothérapie, la kinésithérapie, l'orthoptie, l'assistance sociale, la diététique clinique, l'art-thérapie et la musicologie.

### 9.2. Objectifs poursuivis en 2023

L'association a pour but de venir en aide aux personnes victimes d'un accident vasculaire cérébral (AVC), à leurs familles et à leur entourage durant tous les stades de la maladie.



### 9.2.1. Prévention

- réduire le nombre absolu d'AVC d'au moins 10% avec des campagnes de prévention et de sensibilisation;
- organiser régulièrement des séances d'information dans les Lycées et des Lycées Techniques pour Professions de Santé;
- organiser des campagnes de sensibilisation auprès du grand public, des politiciens, des autorités, des institutions et des communes;
- s'engager à l'échelle européenne (S.A.F.E. = Stroke Alliance For Europe) et internationale pour la promotion de la recherche, la diffusion d'informations et la mise en réseau des patients.

### 9.2.2. Certification comme „Stroke Unit“

Une « Stroke Unit » est une unité qui s'est spécialisée dans l'accueil de patients ayant récemment souffert d'un AVC. Le personnel doit être spécialement formé pour cette tâche. Il faut garantir la disponibilité des appareils médicaux et des moyens de surveillance. Un encadrement optimal au sein d'une telle unité spécialisée permet d'augmenter les chances de survie des patients et de garantir une meilleure qualité de vie après le retour à domicile.

Le Luxembourg compte actuellement quatre « Stroke Units » : le CHL et l'HRS (Luxembourg-ville), le CHEM (Esch-sur-Alzette) et le CHdN (Ettelbruck).

La certification d'une « Stroke Unit » garantit des standards élevés dans les domaines du diagnostic, de l'équipement en appareils et en personnel et de l'organisation.

## 9.3. Activités

### 9.3.1. Portes ouvertes

À partir du mois de février 2023, Blëtzt a organisé 8 portes ouvertes au centre culturel Huncherange.

### 9.3.2. Activité physique thérapeutique

Depuis le mois de janvier 2023, Blëtzt a organisé 11 fois l'activité physique thérapeutique en collaboration avec BackToSport a.s.b.l. (B2S) au Rehazenter un samedi par mois. Cette activité comprend un cours de gym cardio, équilibre et chutes suivi par un cours de vélo.

Il y a des kinésithérapeutes et des moniteurs du Rehazenter et de B2S sur place. Les cours se font sous l'égide de la Fédération luxembourgeoise des Associations de Sport de Santé (FLASS) qui participe aux frais d'organisation.

### 9.3.3. Pétanque

À partir de mars 2023, Blëtzt a organisé 8 fois la pétanque en collaboration avec Club Carreau Boules et Pétanque Mondorf a.s.b.l. un dimanche par mois au Stade John Grün, Mondorf-les-Bains. Il s'agit d'un excellent entraînement pour la motricité durant la rééducation qui demande précision et coordination des mouvements.

Les cours se font sous l'égide de la Fédération Luxembourgeoise des Associations de Sport de Santé (FLASS) qui participe aux frais d'organisation.

### 9.3.4. Consultations individuelles

Bien que chaque AVC soit très différent par son apparition et ses suites, les patients se voient souvent confrontés aux mêmes problèmes : manque d'information, isolement et manque de soutien psychologique. La conduite d'un véhicule n'est pas toujours possible, une réorientation professionnelle doit parfois être envisagée, les proches n'ont pas forcément toutes les informations nécessaires en ce qui concerne les soins et les démarches à accomplir auprès de l'assurance dépendance, même la cohabitation peut devenir problématique.

Blëtzt a.s.b.l. soutient et informe les personnes concernées et leur entourage.

Blëtzt a.s.b.l. renseigne également le patient sur sa maladie et cherche à mettre en relation les différents acteurs du secteur pour garantir la cohérence de la prise en charge.

En 2023, il y a eu 230 consultations, 1 consultation sur place, 224 par téléphone et 5 par Courriel. La moyenne est 19 consultations par mois.

### 9.3.5. Séances gratuites de consultations neuropsychologiques

Après la période de réhabilitation, la Caisse Nationale de Santé (CNS) ne prend pas en charge les coûts d'une consultation neuropsychologique. 10 séances gratuites sont mises à disposition par Blëtzt à ses membres et à leurs familles. Une séance coûte 110 €. Blëtzt a.s.b.l. offre une prise en charge neuropsychologique gratuite aux personnes confrontées à des problèmes liés à un AVC. Un AVC transforme profondément la vie des personnes concernées et de leurs proches. Le comportement de la personne atteinte peut changer et avoir des répercussions sur son entourage.

Ce service est proposé depuis septembre 2020. En 2023 il y a eu 74 consultations pour 21 demandeurs différents (demandeur = personne, couple ou famille). Le total des coûts est de 8.030 € pour l'année 2023.

## 9.4. Communication et médias

### 9.4.1. [www.bletzt.lu](http://www.bletzt.lu), LinkedIn et Facebook

En 2023, Blëtzt a.s.b.l. a régulièrement publié des informations sur ses activités et événements sur [www.bletzt.lu](http://www.bletzt.lu), LinkedIn et Facebook. Cette année, à l'occasion de notre 10e anniversaire, nous avons posté 10 vidéos sur notre site internet et nous avons également mis à disposition notre conférence pour la « Journée mondiale de l'AVC » en français et en allemand.

### 9.4.2. Presse

#### Articles et annonces

- Articles publiés à l'occasion de la Journée mondiale de l'AVC :
- Luxemburger Wort « Jeder Fall ist ein Notfall » - Claude Molinaro
- L'essentiel „Une personne à côté de vous fait un AVC, comment réagir ? » - Marion Mellinger
- Annonces publiées dans la presse nationale :
- 10 annonces dans Luxemburger Wort ;
- 2 annonces dans Tageblatt ;
- 1 annonce dans L'essentiel

#### Radio, télévision et cinéma

- Radio Diffusions - RTL Radio Lëtzebuerg, Radio 100,7 et Radio ARA ;
- RTL – Diffusion de radio spots – 23.10.-28.10.2023 ;
- RTL Radio Lëtzebuerg – Rubrique RTL Business – 23.10.-28.10.2023 ;
- RTL-Internet Campagne (RTLtoday.lu & 5MINUTES.rtl) – 23.10.-28.10.2023 ;
- RTL Télé Lëtzebuerg Spots – 23.10.-28.10.2023 ;
- Spots radio en collaboration avec Info-Handicap ;
- Cinéma – Kinopolis Kirchberg et Cinéma Paris Bettembourg : Vidéo de sensibilisation de Blëtzt a.s.b.l. – 25.10.-31.10.23 ;

## 9.5. Prévention et sensibilisation

### 9.5.1. Conférence de la « Journée de l'AVC » 10 mai 2023

La conférence de la Journée de l'AVC a eu lieu de la Centre Culturel de Bonnevoie, Ville de Luxembourg.

### Campagnes de sensibilisation autour de la « Journée de l'AVC » - 10 mai 2023

#### Nordstrooss Shopping Mile

- Exposition des Roll-ups – 08.05. – 22.05.2023
- Annonces dans Nordstrooss Shopping Mile newsletter et sur les réseaux sociaux

### 9.5.2. Conférence de la « Journée Mondiale de l'AVC » 22 octobre 2023

La conférence de la journée mondiale de l'AVC a eu lieu le 22 octobre 2023 au Château de Bettembourg. Tous nos membres ont été invités.

Le thème de la conférence était le «Lotse» projet. L'orateur était Dr. Georg Galle, Projektleiter, Stiftung Deutsche Schlaganfall-Hilfe.

Le concept du «Lotse» projet a été présenté. Il s'agit d'un projet visant à aider les patients en mettant à leur disposition une personne de contact qui facilite le lien entre le système de soins de santé et qui est également là pour aider les victimes d'accidents vasculaires cérébraux dans toutes leurs démarches. La conférence est disponible sur [www.bletz.lu](http://www.bletz.lu) sous-titrée en français et en allemand – 29.10.2023.

#### Sponsoring pour notre conférence

Nous avons réussi à placer 12 sponsors pour notre conférence du 10ème anniversaire. Les sponsors ont été représentés sur une affiche qui a été distribuée à tous les pharmaciens et boulangers participants, et qui a également été publiée dans la presse, dans le Luxemburger Wort, ainsi que sur notre invitation à la «Journée mondiale de l'AVC».

#### Campagne « Quel est votre risque ? »

Dépliant en quatre langues (allemand, français, portugais et anglais) « Quel est votre risque ? » avec des informations concernant la prévention et la sensibilisation. 16.200 dépliantes ont été distribués.

#### Brochure 2023

8.100 brochures ont été distribuées aux médecins généralistes, cardiologues, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, orthophonistes, gynécologues, communes, maisons de retraite, Collège médical, presse et aux membres de Blëtzt.

### 9.5.3. Campagnes de sensibilisation autour de la « Journée Mondiale de l'AVC » - 29.10.2023

#### Campagne de sensibilisation et de prévention dans les hôpitaux et au Rehazenter

- Un examen Doppler des carotides ainsi qu'un dépistage de l'hypertension avec 60 rendez-vous ont été proposés gratuitement dans le Centre Hospitalier du Nord (CHdN), Centre Hospitalier Emile Mayrisch à Esch-sur-Alzette (CHEM), Centre Hospitalier de Luxembourg (CHL) et (Hôpitaux Robert Schuman (HRS) (24.10- 27.10.2023).
- Pendant un mois (du 17.10.-07.11.2023), 6 roll-ups présentant des personnes victimes d'un AVC avec une photo et une note biographique ont été exposés dans différents hôpitaux luxembourgeois Centre Hospitalier Emile Mayrisch (CHEM), Centre Hospitalier de Luxembourg (CHL), Hôpitaux Robert Schuman (HRS) et Centre Hospitalier du Nord (CHdN).
- Cette année, nous avons collaboré pour la première fois avec le Rehazenter pendant une journée, avec un stand d'information et une exposition des roll-ups.

#### Campagne de sensibilisation et de prévention auprès des pharmacies avec mesure gratuite de la tension (23.10.- 28.10.2023)

Du 23.10 au 28.10.2023 Blëtzt a.s.b.l. a mis en place une campagne qui permet de mesurer gratuitement sa tension artérielle dans les pharmacies. 89 pharmacies ont participé à cette campagne, 89% des pharmacies au niveau national. 9.500 dépliantes « Quel est votre risque ? » ont été distribués, ainsi que 89 affiches.

#### Campagne de sensibilisation et de prévention auprès des pâtisseries et boulangeries avec la vente des éclairs « Blëtzt » (23.10.- 28.10.2023)

14 pâtisseries avec un total de 68 filiales ont participé. 6.700 dépliantes « Quel est votre risque ? » ont été distribués, ainsi que 68 affiches.

#### Vidéo sur YouTube « Journée Mondiale de l'AVC » - 29 octobre 2022

- Journée mondiale de l'AVC (Conférence)
- Journée mondiale de l'AVC (RTL)
- Cinéma – Kinopolis Kirchberg et Cinéma Paris Bettembourg : Vidéo de sensibilisation de Blëtzt a.s.b.l. – 25.10.-31.10.23.
- CGDIS campagne de sensibilisation

### Campagne de sensibilisation et de prévention auprès des communes

Sensibilisation avec une annonce BlëtZ a.s.b.l. (F.A.S.T. Face, Arms, Speech, Time et Quel est votre risque) dans les bulletins des communes, sur leurs sites et dans les médias sociaux. Une bonne prévention pourrait réduire jusqu'à 10 % le nombre absolu d'AVC au Luxembourg. Chaque jour 4 personnes ont un AVC au Luxembourg. La résonance a été très positive. 29 communes ont participé.

#### 9.5.4. Campagne de sensibilisation autour de la « Journée de l'AVC » – 10.05.2023

#### 9.5.5. Participation à la Campagne de sensibilisation d'une semaine de promotion « Sport et Santé » avec la Fédération Luxembourgeoise des Associations de Sport et Santé (FLASS)

Centre Aquatique Aquasud à Oberkorn:

- Exposition des Roll-ups – 23.01. – 29.01.2023
- Info-Stand de promouvoir des activités physiques pour les personnes atteintes de maladies chroniques

#### 9.5.6. Participation aux campagnes de sensibilisation

- Fondation Cancer – Strategie für eine Generation ohne Tabak in Luxemburg bis 2040
- Journée mondiale du médecin généraliste – 19.05.2023
- Ville de Luxembourg (Vdl) Sensibilisierungswochen – Ausstellung – 08.05.-26.05.2023
- ANIL Allergy Open Day – 17.06.2023
- CHL – Update Stroke 2023 – 27.06.2023
- Ville de Luxembourg (Vdl) Journée Mondiale du Cœur – 29.09.2023
- Journée mondiale de Cœur – 30.09.2023
- Journée mondiale du diabète (ALD) – 14.11.2023
- Fédération des Hôpitaux Luxembourgeois (FHL) – Journée nationale du patient partenaire

#### 9.5.7.5. Formations

- Université du Luxembourg – 03.03.2023
- Lycée de Garçons, Esch/Alzette - 09.02.2023
- Lycée Technique pour Professions de Santé (LTPS), Luxembourg – 27.03.2023
- Lycée Technique pour Professions de Santé (LTPS), Ettelbruck – 30.03.2023
- École privée Marie-Consolatrice, Esch/Alzette – 25.05.2023

#### 9.5.8. Matinées et soirées d'information avec un stand

- Commune de Hobscheid – 2e Journée de la Santé – 11.03.2023
- Commune de Mertert - Journée du 3e Âge – 25.03.2023
- Club Senior Freiseng – 21.04.2023
- Club Haus Am Becheler – 24.04.2023
- Club Senior Prënzebiërg – 07.05.2023
- Club Senior/ Club Aktiv Plus "De Forum" – 12.09.2023
- Gesond Diddelëng – 14.09.2023
- Club Senior Muselheem – 05.12.2023

#### 9.5.9. Nouveau matériel visant à promouvoir la prévention

1.000 affiches en quatre langues (une version allemande et française et une version portugaise et anglaise) avec les symptômes d'un AVC ont été imprimées. L'objectif est d'informer et de sensibiliser avec F.A.S.T. (Face, Arms, Speech, Time) sur l'AVC et de distribuer cette affiche dans les écoles, à l'université, au CGDIS, dans les hôpitaux, les communes etc.

### 9.6. Dons

Chaque don est accompagné par un envoi d'une lettre de remerciement, une brochure et un dépliant « Quel est votre risque ? » (1.900+ exemplaires)

### 9.6.1. Dons uniques

#### 8.000 km vélo pour Blëtz a.s.b.l.

Madame Alessandra Lops, neuropsychologue a décidé de sensibiliser à l'AVC en collectant des fonds tout en faisant un voyage à vélo de 8000 km à travers l'Europe. Elle a été accompagnée pendant une partie du trajet par son partenaire Monsieur Jo Klein.

- Luxemburger Wort: "Mit Ali-Baba vom Großherzogtum nach Athen und Zurück", Frank Weyrich (31.10.2023)
- Tageblatt: "Fahrradreise/ 8.000 Kilometer für den guten Zweck: Luxemburgisches Paar radelt quer durch Europa", Cédric Feyereisen (17.10.23)

#### Aktivität « RUN »

M. Benôit Jung a consacré trois semaines en décembre 2023 pour aller courir, sensibiliser le grand public à l'AVC et récolter des fonds en même temps.

### 9.6.2. Remise des chèques

Blëtz a.s.b.l. rencontre normalement personnellement les entreprises et associations qui font un don. Une présentation pour sensibiliser le public est faite. En 2023 9 dons ont été enregistrés (Lions Club Mameranus, Club Soroptimist Erpeldange, École fondamentale de Verger Bonnevoie, Harmonie Municipale de Mondercange, Reidener Wanterlaf, CTF Liga Gaart an Heem a.s.b.l., Fanfare La Reunion Hueschtert a.s.b.l., Senior Club Commune de Frisange et Lions Club Moselle).

### 9.7. Campagne de sensibilisation – 10e anniversaire - 10 Vidéos

Blëtz a.s.b.l. a soumis une demande de financement auprès de l'œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte pour la réalisation de 10 Vidéos avec 10 membres et leurs familles et entourage. Chaque mois, nous avons annoncé sur le site Internet de RTL la diffusion d'une vidéo sur [www.bletz.lu](http://www.bletz.lu). Chaque vidéo dépeint les expériences personnelles de chaque victime d'un accident vasculaire cérébral avec son partenaire ou sa famille.

À la fin de l'année, en décembre, nous avons présenté une rétrospective de toutes les vidéos réalisées sur [www.bletz.lu](http://www.bletz.lu) à l'occasion de notre dixième anniversaire.

### 9.8. Centre post-AVC et le Lotse Projet

Nous avons eu de nombreuses réunions avec le Rehazenter (Dr Gaston Schütz, Directeur Général) et Mondorf Domaine Thermal (Pierre Plumer, Directeur Général et Carlo Diederich, Directeur Santé et Spa) afin de continuer à développer une stratégie et un concept communs pour un centre post-AVC au Luxembourg.

En outre, nous avons organisé une réunion clé entre la Stiftung Deutsche Schlaganfall-Hilfe, le Dr Georg Galle et le Rehazenter (Dr Gaston Schütz) et Mondorf Domaine Thermal (Pierre Plummer et Carlo Diederich) afin de présenter le projet «Lotse».

### 9.9. Passeport pour les patients atteints d'aphasie

L'association a proposé la création d'une carte d'aphasique qui pourra être donnée sur demande auprès de l'association, ceci afin d'informer et d'aider en cas de besoin. Cette carte peut être attribuée sur présentation de justificatifs de l'état de santé.

### 9.10. Vente aux enchères

Nous avons organisé une vente aux enchères avec deux tableaux de Raymond Clement et la Photostuff a.s.b.l.

### 9.11. Réunions clés

09.01.2023 – Mondorf Domaine Thermal, Pierre Plummer, Carlo Diederich, Dr Gaston Schütz

06.02.2023 – Groupe Tricentenaire, Nadine Medinger

09.02.2023 – Mondorf Domaine Thermal, Dr. Gaston Schütz, Pierre Plumer et Carlo Diederich avec Rehazenter, Dr. Gaston Schütz  
 20.02.2023 – Son Altesse Royale la Grande-Duchesse Héritière  
 28.02.2023 – Rehazenter, Dr. Gaston Schütz avec Mondorf Domaine Thermal, Pierre Plumer et Carlo Diederich  
 02.03.2023 – PatientenHouse CHL  
 03.03.2023 – CNS, Christian Oberlé avec Rehazenter, Dr. Gaston Schütz, Domain Mondorf, Pierre Plumer et Carlo Diederich  
 09.03.2023 – Centre de Réhabilitation château de Colpach, Jean-Philippe Schmit, Dr. Renouprez, Dr. Bartholet, Dr. Nadin, Dr Küta et Dr. Xavier Demoisy  
 20.03.2023 – COPAS, Martine Ewerard  
 21.03.2023 – Œuvre Nationale de Secours G.D., Andreas König  
 28.03.2023 – FLASS A.G.  
 05.04.2023 – Ministère de la Santé, Division de la médecine sociale, des maladies de la dépendance et de la santé mentale, Dr Sarah Scholtes  
 27.04.2023 – Office national de l'enfance (ONE)  
 22.05.2023 – Croix Rouge, Dr Joachim Renouprez  
 25.05.2023 – Info-Handicap  
 20.06.2023 – CHL PatientenHouse  
 03.07.2023 – CHdN, Peter Wirix  
 06.07.2023 – Ministère de la Santé, Division de la médecine curative et de la qualité en santé, Alexandre Bonato « Passeport pour les patients atteints d'aphasie »  
 26.07.2023 – Commune de Bettembourg, Laurent Zeimet  
 12.07.2023 – CHL, Inauguration de la salle d'angiographie BI Plan  
 12.07.2023 – Hôpital Robert Schuman (HRS), Dr Marc Berna, Alina Enita, Fabienne Spierckel, Christian Kirwel, Dr Prof Claude Braun et Martine Cholewiak  
 12.07.2023 – FLASS CA  
 13.07.2023 – Mondorf Domaine Thermal  
 26.07.2023 – Commune de Bettembourg, Laurent Zeimet  
 28.07.2023 – Centre Hospitalier Emile Mayrisch (CHEM), Dr René Metz, Dr Serge Meyer, Dr Dirk Ulbricht et Dr Yassine Bouhnik  
 16.08.2023 – Centre Hospitalier du Nord (CHdN, Dr Cloos  
 20.09.2023 – ALAN 25e Anniversaire  
 25.09.2023 – CHdN, Dr Cloos  
 28.09.2023 – Mondorf Domaine Thermal, Carlo Diederich  
 04.10.2023 – CHL, PatientenHouse  
 10.10.2023 – Agence du Bénévolat A.G.  
 15.10.2023 – Commune de Bettembourg, Journée de commémoration  
 21.10.2023 – Mondorf Domaine Thermal, Pierre Plummer & Carlo Diederich, Rehazenter, Dr Gaston Schütz et Stiftung Schlaganfall-Hilfe, Dr Georg Galle  
 23.10.2023 – Rehazenter, Jérôme Kaps et Noeme Buccarello  
 08.12.2023 – Commune de Bettembourg – Soirée du Bénévole/ Prix du Bénévolat

#### 9.11.1. Participation aux plateformes, groupes de travail et de réflexion

- Stroke Alliance For Europe (S.A.F.E.)
- World Stroke Organisation (S.S.O.)
- Plan National Maladies Cardio-Neuro-Vasculaires (PN-MCNV)
- CSPH
- Info-Handicap
- FLASS
- CAPAT
- Fédération des hôpitaux luxembourgeoise (FHL)

#### 9.11.2. Participation aux Conférences

- Conférence Amicale des Patients de l'INCCI a.s.b.l. « Mon Combat pour le Cœur des Femmes » CHL – 09.02.2023
- Conférence de presse de la stratégie Génération Sans Tabac – 08.03.2023
- Conférence virtuelle Würzburger Aphasie-Tage 4.3 - 24.03.23 - 26.03.2023
- Association Luxembourgeoise au Diabète (ALD) - 04.05.2023
- CHL – update Stroke 2023 – 27.06.2023

- Conférence Stroke Association For Europe (S.A.F.E.) - European Life After Stroke Series – 07.09.-08.09.2023 – online
- Conférence thématique AVR « Traumatisme Crânien » – 14.12.2023

### 9.11.3. Participation aux Tables Rondes

- Agence du Bénévolat – 29.06.2023
- ANIL – 09.06.2023
- Gesondheetsdësch – 28.06.2023

## 9.12. Conclusion

Blëtz a.s.b.l. a continué à jouer un rôle important pour offrir une aide et un soutien aux victimes d'AVC, aux enfants, aux adolescents, aux adultes et à leurs familles durant toutes les étapes de la maladie.

La demande pour nos consultations neuropsychologiques gratuites a augmenté de façon exponentielle, aidant de nombreuses personnes en détresse à trouver des solutions. Notre visibilité s'est accrue grâce à notre étroite collaboration avec les quatre unités de traitement des accidents vasculaires cérébraux au Luxembourg. De plus en plus de victimes d'AVC se tournent vers nous pour obtenir de l'aide.

Nous proposons quatre activités par mois, organisées par des bénévoles. Ces activités permettent aux personnes victimes d'un AVC de rencontrer d'autres personnes. Face à la demande croissante de nos services bénévoles actuels, nous avons besoin d'un soutien gouvernemental supplémentaire pour employer du personnel afin de pouvoir répondre à la demande.

Dans le monde, 13 millions de personnes ont été victimes d'un accident vasculaire cérébral. Une vie vaut la peine d'être vécue après un accident vasculaire cérébral.

## B. Psychiatrie extra-hospitalière

## 10. Ligue Luxembourgeoise d'Hygiène Mentale - Pôle Traitement et Pôle Insertion

### Missions

La mission de la Ligue Luxembourgeoise d'Hygiène Mentale asbl est d'offrir des prestations et des activités dans le cadre d'un service de consultation et de traitement socio-thérapeutique, des services de jour, d'un centre de rencontre, d'un service logement ainsi qu'un service d'encadrement social et de suivi à domicile pour personnes souffrant de problèmes psychiatriques. Elle a aussi pour mission de s'investir dans le domaine de l'information et de la prévention.

### 10.1. Le service de consultation

#### Les consultations psychiatriques, neuropsychologiques et psychothérapeutiques

- Le service, ouvert de 8 à 18h et 5 jours sur 7, est implanté à Luxembourg dans le quartier de la gare. Le service s'adresse à des personnes adultes souffrant d'anxiété, de dépression, de psychose, de troubles de la personnalité, de troubles post-traumatiques, ou qui rencontrent des problèmes relationnels, psycho-sociaux voire existentiels.
- Une équipe thérapeutique pluridisciplinaire propose des entretiens et des thérapies (thérapies individuelles, thérapies comportementales, thérapies familiales et de couple), des consultations psychiatriques, des consultations sociales.
- En 2023, le service a suivi un total de 1.315 patients différents, ce qui représente une augmentation de 5,47% par rapport à 2022. Comparé à 2022, nous observons de légères variations sur les activités du service:



| Nombre de rendez-vous | Par rapport à 2022 | Nombre de nouvelles personnes | Par rapport à 2022 |
|-----------------------|--------------------|-------------------------------|--------------------|
| 8.987                 | ↗ 2,68%            | 481                           | ↘ 3,27%            |

- Les personnes suivies se répartissent en 65,63% de femmes et 34,37% d'hommes et leur moyenne d'âge est de 45 ans. 70,42% des patients vivent seuls et 29,58% en couple. Le service prend aussi en charge des demandeurs de protection internationale. Dans ce contexte, nous avons suivis 71 patients, dont 32 demandeurs et 39 bénéficiaires de protection internationale. 280 consultations ont été réalisées avec l'aide d'un interprète.

## Les consultations sociales

Les assistantes sociales ont aussi effectué 124 permanences sociales, permanences lors desquelles les patients peuvent être rapidement assistés pour régler une problématique sociale urgente.

Un groupe d'information a été organisé sur la thématique : "Allocation de vie chère et primes communales" en mars 2023. 14 participants ont assisté à cette séance. Durant l'année 2023, les assistantes sociales ont également tenu un stand d'information lors de trois journées importantes du secteur social :

- La foire d'échange entre acteurs de l'aide sociale organisée par le Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région
- La Journée ALICES DAG à l'Université de Belval
- Assises sociales de la Ville de Luxembourg

Deux assistantes sociales ont participé au colloque européen sur l'autodétermination à Paris et elles ont été formées à la thématique de l'autodétermination dans le domaine de la santé mentale.

## Les consultations Stressberodung

Un total de 106 salariés a contacté le service de la Stressberodung en 2023. Le service a presté 442 séances de consultation avec en moyenne 4 séances par personne. Les salariés qui ont eu recours à ce service provenaient de différentes classes d'âges et sont majoritairement des femmes (65%). Aucune corrélation entre l'âge, la cause de consultation et la durée de l'intervention n'a pu être décelée.

**Les 4 principales plaintes recensées peuvent être catégorisées comme suit :**

1. le sentiment d'être brimé et/ou traité de manière injuste par leurs collègues, leurs clients ou leurs supérieurs hiérarchiques au travail, p. ex. manque de reconnaissance ou harcèlement ;
2. des désaccords interpersonnels, notamment sur la manière d'accomplir des tâches, qui ont abouti à des conflits ;
3. des changements au niveau des valeurs de l'entreprise ; les nouvelles valeurs ne correspondaient plus à celles du salarié ;
4. des pressions subies dues à un accroissement de la charge de travail.

## 10.2. Le service de jour

- L'objectif principal est la réhabilitation psychosociale. Le service vise l'autonomisation la plus complète des personnes. Un programme thérapeutique est proposé chaque jour ouvrable de 8h30 à 16h30. Les personnes accueillies souffrent principalement de schizophrénie et autres troubles psychotiques, troubles de l'humeur, troubles de la personnalité, troubles de l'adaptation, troubles anxieux.
- Le service a été fréquenté par 78 patients différents en 2023 soit une augmentation de 4% par rapport à 2022 et de 18% par rapport à il y a 5 ans.
- 49 femmes soit 62.8% et 29 hommes soit 37.1% ont fréquentés le service de jour. La moyenne d'âge est de 39.5 ans (43 ans pour les femmes et 36 ans pour les hommes).
- 124 rendez-vous d'admissions ont été planifiés, 74 ont été réalisés et 50 ont été annulés, reportés ou la personne ne s'est pas présentée. 58% des demandes ont abouti à un projet dans le service. 19% des demandes ont été dirigées vers d'autres services de la ligue ou des services extérieures. 23% n'ont eu aucunes suites. Au final nous avons répondu à 77 % des demandes, soit par une prise en charge soit par une réorientation.
- 43 prises en charge ont démarrés et 51 se sont clôturées. 26 patients ont commencé et clôturé leur prise en charge la même année. La durée moyenne de prise en charge a été de 7 mois.

- Il y a eu 6250 moments de prises en charge par l'équipe pluridisciplinaire (participation aux activités, entretien individuel...). Le service a collaboré avec 41 psychiatres différents.

### 10.3. Le service des Groupes thérapeutiques

#### Les groupes de socialisation

- Ces groupes structurés permettent la socialisation et la communication lors d'activités de loisir divers. Ils ont lieu 5 fois 2 heures par semaine. En 2023, 21 patients différents ont été accueillis avec une moyenne de 4 participants par activité. Ces groupes se sont arrêtés en décembre 2023.

#### Le groupe Cultur'Art (atelier artistique)

- En 2023, le groupe a mis en place 3 projets différents. Deux groupes de théâtre d'improvisation ont eu lieu en 2023 en collaboration avec l'Ecole de Théâtre de Neudorf. Une fois par semaine pendant 2 heures, les 14 participants ont préparé un spectacle de théâtre d'improvisation dont le premier a eu lieu en avril 2023. Le deuxième projet a eu lieu du mois de mai à août 2023 avec 4 participants. Il y a eu un total de 17 séances de 3 heures chacune. En collaboration avec l'artiste et les animateurs du groupe, ils ont travaillé sur une fresque murale qui sera prochaine exposée. Pendant l'été, un projet autour de l'utilisation de l'argile a vu le jour. Il y a eu un total de 8 séances, dont chacune a duré 3 heures. Au total, 7 personnes ont bénéficié de ce projet.

#### Le groupe « Profamille »

| Nombre de participants                                                                  | Familles | Nombre de séances | Heures d'animation |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|----------|-------------------|--------------------|
| 19                                                                                      | 13       | 20                | 160                |
| C'est un groupe psychoéducatif pour les proches de personnes souffrant de schizophrénie |          |                   |                    |

#### Le groupe de parole “Parlons-en”

| Nombre de participants                                                                                                                                          | Nombre de séances | Heures d'animation |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|--------------------|
| 45                                                                                                                                                              | 12                | 36                 |
| C'est un groupe de parole qui permet aux proches de partager leur vécu en lien avec le proche atteint de schizophrénie. Il se déroule le 3ième vendredi du mois |                   |                    |

#### Le groupe d'affirmation de soi, le groupe d'entraînement à la pleine conscience et le groupe de gestion des émotions

| Groupe                                                                                                                                                                                                             | Consultations d'admissions | Nombre de participants | Nombre de séance | Heures d'animation | Entretien post-groupe |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|------------------------|------------------|--------------------|-----------------------|
| Affirmation de soi                                                                                                                                                                                                 | 20                         | 16                     | 18               | 44                 | 0                     |
| Le groupe d'affirmation de soi vise l'amélioration des compétences sociales et de communication                                                                                                                    |                            |                        |                  |                    |                       |
| Entraînement à la pleine conscience                                                                                                                                                                                | 29                         | 20                     | 24               | 100                | 0                     |
| Le groupe d'entraînement à la pleine conscience, à travers le protocole MBCT, propose de cultiver de nombreuses attitudes telles que la bienveillance, l'auto compassion, l'acceptation, l'ouverture, la patience. |                            |                        |                  |                    |                       |
| Gestion des émotions                                                                                                                                                                                               | 13                         | 7                      | 12               | 24                 | 0                     |
| Ce groupe vise l'acquisition de techniques et de stratégies de régulation émotionnelle.                                                                                                                            |                            |                        |                  |                    |                       |

#### Les soins infirmiers

Les consultations infirmières accueillent des personnes souffrant de schizophrénie ou de troubles apparentés. Lors des consultations les patients reçoivent leur traitement injectable. Une écoute active, la prise de paramètres vitaux, ainsi que de la psychoéducation font partie intégrante de la prise en charge. En 2023, il y a eu 446 consultations, avec un total de 42 patients différents. Cette légère diminution des consultations s'explique par le fait que les traitements sont de plus en plus souvent mensuels, trimestriels et parfois même biannuels.

## 10.4. Le service Logement

- Accompagnements aux personnes qui présentent un trouble psychique dans le cadre de projets d'inclusion par le logement
- Mise à disposition d'hébergements et encadrement par des équipes pluridisciplinaires
- Une équipe pluridisciplinaire assure les suivis au domicile privé
- Travail de disponibilité par une permanence téléphonique 7j/7 pour les 3 services avec possibilité de déplacement de 20h00 à 24h00 en semaine et de 10h00 et 24h00 le weekend
- Les objectifs communs de ces suivis sont orientés vers le soutien de l'autonomie, l'amélioration de la qualité de vie et l'évitement de l'isolement
- L'inclusion sociale suffisante qui permette de vivre seul ultérieurement est visée
- Le Service Logement est subdivisé en trois services permettant d'adapter les suivis thérapeutiques en fonction des différents besoins
  - » Service Logements Communautaires
  - » Service Logements Individuels
  - » Service Logements Privés et Antenne Mobile d'Evaluation Psychiatrique
- Les admissions se font sur base d'entretiens individuels

### 10.4.1. Service Logements (Chiffres clés)

|      | Entretiens d'admissions fixés | Entretiens réalisés | Entretiens annulés et absences au rendez-vous |
|------|-------------------------------|---------------------|-----------------------------------------------|
| 2023 | 213                           | 134                 | 79                                            |

Tableau représentant les entretiens admission du service Logement en 2023

|                          | Nombre de suivis |        |       | Nombre de suivis DPI/BPI | Moyenne d'âge | Taux d'occupation moyen contractuel (%) | Taux d'occupation, moyen réel (%) |
|--------------------------|------------------|--------|-------|--------------------------|---------------|-----------------------------------------|-----------------------------------|
|                          | Hommes           | Femmes | Total |                          |               |                                         |                                   |
| Logements Communautaires | 40               | 22     | 62    | 5                        | 36            | 88                                      | 83                                |
| Logements Individuels    | 30               | 21     | 51    |                          | 41            | 92                                      | 87                                |
| Logements Privés         | 24               | 34     | 58    |                          | 47            | 96                                      | 96                                |

Tableau représentant le nombre de suivis/Sexe/Moyenne d'âge/Taux d'occupation en 2023

|                                  | Consultations en présentiel | Consultations téléphoniques | Consultations fixées |
|----------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|----------------------|
| Service Logements Communautaires | 418                         | 226                         | 443                  |
| Service Logements Individuels    | 347                         | 478                         | 501                  |
| Service Logements Privés         | 251                         | 181                         | 342                  |

Tableau représentant l'activité des assistantes sociales du service Logement)

|                      | Trouble psychotique | Trouble de l'humeur | Trouble du comportement et émotionnels de l'enfance | Trouble de la personnalité | Trouble du développement | Trouble lié à l'utilisation de substance | Trouble névrotique, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes | Retard mental léger |
|----------------------|---------------------|---------------------|-----------------------------------------------------|----------------------------|--------------------------|------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| Diagnostic principal | 54%                 | 15%                 | 2%                                                  | 17%                        | 1%                       | 1%                                       | 10%                                                                                 |                     |
| Comorbidité          |                     |                     |                                                     |                            |                          | 30%                                      |                                                                                     | 6%                  |

Tableau représentant les diagnostics principaux répertoriés du service Logement en 2023

Les psychiatres qui supervisent les services logements de l'ASBL ont réalisé 183 entretiens (à l'admission, évaluation et/ou gestion de crises).

#### 10.4.2. Service Logements Communautaires

Les logements sont de deux types : le foyer de réhabilitation et les colocations.

##### Le Foyer de réhabilitation

- Lieu de vie thérapeutique avec un programme d'activités adapté individuellement à chaque usager
- Présence journalière du personnel et une continuité des soins 7j/7j
- Programme d'activité qui vise le développement des capacités sociales
- Accompagnement et enseignement thérapeutique en vue de développer et stabiliser l'autonomie dans les activités de la vie quotidienne
- L'objectif à moyen terme est une stabilisation de la maladie et des symptômes y relatifs, l'acquisition de compétences et le renfort de l'estime de soi

| Type d'intervention    | Suivis individuels | Repas matin | Repas midi | Repas soir | Activités | Préparation des médicaments | Distribution des médicaments |
|------------------------|--------------------|-------------|------------|------------|-----------|-----------------------------|------------------------------|
| Nombre d'interventions | 408                | 1621        | 1740       | 469        | 3328      | 342                         | 1724                         |

Tableau représentant l'activité du Foyer du Service Logement Communautaire en 2023

##### Les colocations

- Réseau de colocations mis à disposition des personnes qui nécessitent une aide moins intensive que le foyer
- Espaces de vie en communauté avec activités de groupe visant le développement des capacités sociales
- Consolidation des apprentissages nécessaires à l'amélioration de l'autonomie et de la qualité de vie
- Interventions centrées sur les besoins élémentaires de la vie courante tels que l'alimentation, l'hygiène, les loisirs, les conventions de la société, les tâches administratives, l'environnement
- L'objectif à moyen terme est une stabilisation de la maladie, l'acquisition de compétences afin de mener une vie en autonomie.

| Type d'intervention | Suivi individuels | Repas Matin | Repas Midi | Repas Soir | Suivi Commun | Préparation des médicaments | Distribution des médicaments |
|---------------------|-------------------|-------------|------------|------------|--------------|-----------------------------|------------------------------|
| Merl                | 259               | 36          | 23         | 0          | 164          | 5                           | 13                           |
| Dommeldange         | 447               | 251         | 12         | 5          | 434          | 19                          | 20                           |
| Schifflange         | 85                | 0           | 1          | 9          | 54           | 0                           | 0                            |
| Eich 2              | 112               | 40          | 2          | 3          | 70           | 0                           | 0                            |
| Eich 3              | 134               | 37          | 2          | 2          | 130          | 0                           | 0                            |
| Kirchberg           | 302               | 196         | 13         | 0          | 311          | 36                          | 36                           |
| Maison 38           | 365               | 445         | 445        | 9          | 477          | 79                          | 223                          |
| Cessange            | 255               | 54          | 1          | 0          | 217          | 21                          | 23                           |
| Privé               | 58                | 0           | 0          | 0          | 0            | 0                           | 0                            |
| Polfermillen        | 313               | 176         | 1          | 0          | 351          | 3                           | 3                            |

Tableau représentant l'activité des colocations du Service Logement Communautaire en 2023

|      | Evaluations | Entretiens individuels | Accompagnements externes | Permanence téléphonique |
|------|-------------|------------------------|--------------------------|-------------------------|
| 2023 | 140         | 115                    | 40                       | 156                     |

Tableau représentant les interventions du responsable et les permanences téléphoniques du Service Logement Communautaire en 2023

### 10.4.3. Service Logements Individuels

- Logements répartis en studios individuels
- Cadre thérapeutique comprenant suivis individuels et activités de groupe
- Renforcement de la structuration de la journée par l'équipe thérapeutique
- Les résidents sont soutenus pour trouver une activité professionnelle ou autre extérieure
- Accompagnement dans un projet de vie en autonomie à moyen terme

|      | Entretiens individuels | Petits déjeuners | Repas communautaires | Activités footing / sport | Activité sur la santé et le bien-être | Réunions communautaires hebdomadaires | Préparation des traitements médicamenteux | Permanence téléphonique |
|------|------------------------|------------------|----------------------|---------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|-------------------------------------------|-------------------------|
| 2023 | 1889                   | 811              | 558                  | 53                        | 86                                    | 417                                   | 242                                       | 67                      |

Tableau représentant l'activité du Service Logement Individuel en 2023

|      | Evaluations | Entretiens individuels |
|------|-------------|------------------------|
| 2023 | 152         | 93                     |

Tableau représentant les interventions du responsable du Service Logement Individuel en 2023

### 10.4.4. Service Logements Privés et Antenne Mobile d'Evaluation Psychiatrique

- Aide aux personnes (locataires ou propriétaires de leur logement) en difficultés psychiques.
- Suivi focalisé sur le maintien à domicile avec soutien/stabilisation de l'autonomie
- Prévention d'hospitalisations et de rechutes

|      | Entretiens (incl. Activités) | Entretiens téléphoniques | Permanences téléphoniques | Préparations de traitements | Accompagnements | Activités de groupe |
|------|------------------------------|--------------------------|---------------------------|-----------------------------|-----------------|---------------------|
| 2023 | 1824                         | 1137                     | 17                        | 102                         | 358             | 6                   |

Tableau représentant l'activité du Service Logement Privé en 2023

|      | Evaluations | Entretiens individuels | Interventions antenne mobile |
|------|-------------|------------------------|------------------------------|
| 2023 | 138         | 57                     | 33                           |

Tableau représentant les interventions du responsable du Service Logement Privé en 2023

## 10.5. Le service Soutien à l'emploi

- Le soutien à l'emploi c'est accompagner les personnes qui présentent une fragilité psychique ou une maladie psychiatrique à trouver et à conserver un travail ou une activité. C'est aussi intégrer la valeur "travail" dans le processus de réhabilitation psychosociale de la personne.
- En 2023 :
  - » 161 débuts de suivis ;
  - » 380 bénéficiaires au total ;
  - » 41 personnes BPI/DPI en suivi ;
  - » Une augmentation du nombre de bénéficiaire de 17 % par rapport à 2022.

En terme statistique :

|                                        | Hommes | Femmes |
|----------------------------------------|--------|--------|
| Bénéficiaires du SE répartis par genre | 40,3%  | 59,7%  |

|                                             | 18-29 | 30-39 | 40-49 | 50+   |
|---------------------------------------------|-------|-------|-------|-------|
| Bénéficiaires du SE répartis par âge        | 23,4% | 27,4% | 30,8% | 18,4% |
| Bénéficiaires Hommes du SE répartis par âge | 30,7% | 30,1% | 24,2% | 15%   |
| Bénéficiaires Femmes du SE répartis par âge | 18,5% | 25,6% | 35,2% | 20,7% |

| Statut Salarié Handicapé | Oui   | Non   | En cours |
|--------------------------|-------|-------|----------|
| Pourcentage              | 18,4% | 79,5% | 2,1%     |
| Nombre                   | 70    | 302   | 8        |

| Pourcentage des bénéficiaires ayant une activité professionnelle en début de suivi SE | Oui | non |
|---------------------------------------------------------------------------------------|-----|-----|
| Pourcentage                                                                           | 27% | 73% |

#### Les résultats chiffrés :

- 46 bénéficiaires ont obtenu un contrat de travail (CDD, CDI ou free-lance) ;
- 13 bénéficiaires ont obtenu un contrat de type mesure Adem ;
- 11 bénéficiaires ont obtenu un contrat de type TUC ;
- 13 bénéficiaires ont obtenu une activité en atelier protégé ;
- 43 bénéficiaires ont intégré une formation ;
- 26 bénéficiaires ont réalisé une activité de bénévolat ;
- 27 bénéficiaires ont intégré un groupe ou structure thérapeutique (que ce soit en interne ou en externe) ;
- 23 bénéficiaires ont intégré une activité de loisir (que ce soit en interne ou en externe) ;
- 13 bénéficiaires ont participé à nos ateliers de groupe « Techniques de Recherche d'Emploi ».

## 10.6. Le service Rencontre

### Le Rencontre c'est :

- Un lieu d'accueil ouvert 6j/7 (dimanches compris) pour des participants souffrant de troubles psychiques, et souvent isolés ;
- Une équipe pluri-professionnelle dédiée à l'encadrement et au suivi d'activités et d'ateliers de loisirs, au service des personnes accompagnées ;
- La possibilité de re-tisser des liens sociaux, développer des compétences psycho-sociales dans une visée d'intégration ;
- Un concept autour de l'Autodétermination, le Rétablissement, l'Inclusion et la Citoyenneté.

### L'offre de service en 2023 :

| Atelier, activité                                                                             | Données et spécificités                                                                                                     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Permanences                                                                                   | 303 permanences assurées                                                                                                    |
| Atelier « Emozic »                                                                            | 3 nouvelles collaborations                                                                                                  |
| Atelier couture                                                                               | Fréquence hebdomadaire + 6 événements                                                                                       |
| Atelier Artistique                                                                            | Hebdomadaire + programme workshops extérieurs                                                                               |
| Sorties                                                                                       | 40 sorties variées sur l'année                                                                                              |
| Jardin                                                                                        | Déroulement à l'extérieur de nos locaux                                                                                     |
| Repas citoyen                                                                                 | Ouvert aux participants ainsi qu'aux professionnels                                                                         |
| Tables de conversation en luxembourgeois et français                                          | Participation de personnes souvent issues d'une récente immigration                                                         |
| Atelier photo                                                                                 | Fonctionnement en mode projet, dans et hors les murs                                                                        |
| Randonnée, Sport Mouvactiv                                                                    | Planification adaptée selon les saisons                                                                                     |
| Catalogue des vacances                                                                        | 3 offres variées de séjours encadrés pendant l'année                                                                        |
| Participation à différents événements (rencontre des Rencontres, concerts, expositions, etc.) | Selon collaborations avec des partenaires (Rotary Club, MUDAM, Fondation EME, Réseau psy asbl, Liewen Dobaussen asbl, etc.) |

## Les résultats chiffrés :

**Nombre de visites sur l'année :** 5130 (+ 23 % sur un an)  
**Visites par mois :** 428  
**Moyenne des présences par jour :** 17 personnes (+21 % sur un an)  
**Répartition par genre :** 104 Femmes / 80 Hommes

|                                     | Ancien cas | Nouveau cas | Total |
|-------------------------------------|------------|-------------|-------|
| Nombre de participants actifs       | 100        | 84          | 184   |
| Dont nombre de participants DPI/BPI | 6          | 5           | 11    |

## 11. Ligue Luxembourgeoise d'Hygiène Mentale - Centre d'Information et de Prévention

### Missions

- Les missions du Centre d'Information et de Prévention s'organisent autour de six axes :
- L'information et l'orientation relatives aux maladies mentales, à la prévention du suicide et au stress au travail
- La communication via les médias nationaux, les journées nationales de prévention du suicide et les semaines de promotion de la santé mentale
- La formation pour les professionnels et le tout-venant
- L'analyse et l'évaluation en matière épidémiologique des maladies mentales et des conduites suicidaires
- Le réseautage via les groupes de travail thématiques et des actions d'échanges entre professionnels
- Le développement de stratégies nationales de prévention

### 11.1. Activités réalisées en 2023 – Centre d'Information et de Prévention (CIP)

#### 11.1.1. Information et sensibilisation

##### Enfance et Jeunesse

- Animation d'ateliers de prévention du suicide et de sensibilisation à la santé mentale auprès des élèves dans divers lycées ainsi qu'auprès des employés de différentes entreprises au Luxembourg. Formation à l'intervention en cas de crise suicidaire destinée aux professionnels de différents lycées
- Organisation du Workshop pour le Youth ambassadors de ERYICA- The European Youth Information and Counselling Agency sur la santé mentale des jeunes
- Organisation de conférences sur la santé mentale au sein de divers lycées au Luxembourg (pour les élèves, les enseignants et parents d'élèves)
- Présentation des Premiers Secours e Santé Mentale - Teen (PSSM-Teen) au MUDAM lors de la soirée de clôture
- Appel à projet de l'Œuvre Nationale de secours Grande-Duchesse Charlotte - Action en jeunesse
- Collaboration avec les pédagogues de théâtres pour une sensibilisation d'élèves en vue de la pièce « Pas un mot pour me dire merci ». Lecture auprès de classes d'une école fondamentale en vue de la création de la BD « Christine a une schizophrénie » dans le but de valider la compréhension de l'histoire.

##### Campagnes de sensibilisation

- Mise à disposition de l'exposition itinérante A|Normal - La santé mentale tous concernés
- Organisation de conférences sur les crises psychiatriques et la prévention du suicide à l'attention de la nouvelle promotion du Groupe de Support Psychologique (GSP) du CGDIS.
- Mise en place et lancement de la campagne nationale de sensibilisation sur le thème de la schizophrénie (site internet, dépliants, affiches, BD Christine huet Schizophrénie, débat post-théâtre, workshops, etc.).
- Production de capsules vidéo sur la santé mentale « la pause prévention-psy », diffusées sur les réseaux sociaux et sur Youtube.



- Organisation d'une soirée d'information sur les cours de premiers secours en santé mentale en vue de recruter de nouveaux instructeurs.
- Présentation des cours de premiers secours en santé mentale et tenue d'un stand de sensibilisation lors du Forum sécurité et santé au travail. Mise à jour des sites internet [www.prevention-psy.lu](http://www.prevention-psy.lu) ; [www.prevention-suicide.lu](http://www.prevention-suicide.lu) ; [www.prevention-depression.lu](http://www.prevention-depression.lu) ; [www.prevention-panique.lu](http://www.prevention-panique.lu) ; [www.prevention-schizophrenie.lu](http://www.prevention-schizophrenie.lu) ; [www.prevention-psy.lu](http://www.prevention-psy.lu).

## Participation active à divers événements

- Collaboration étroite avec DILLUX Sos Détresse et KJT pour l'organisation et la participation à la marche caritative Darkness into light 2023.
- Participation avec un stand de sensibilisation sur la santé mentale lors de la journée mondiale du médecin généraliste à la Place d'Armes
- Participation au « Bichermaart goes Jugendmaart » avec un stand de sensibilisation et un Quiz sur la santé mentale
- Participation à l'événement « Männergesondheit – een Tabuthema ? » de la commune de Steinfort avec un stand de sensibilisation.
- Présentation des cours de premiers secours en santé mentale au 1st International Luxembourg Symposium on Crisis, Disaster, Emergency and Trauma Psychology, coorganisé par l'EFPA (European Federation of Psychologists' Associations) et l'Université du Luxembourg.

### 11.1.2. Communication dans les medias

- En 2023 nous avons atteint les 5.600 abonnés sur Facebook et 1.620 abonnés sur Instagram (état décembre 2023). Nous avons réalisé 182 publications portant sur la santé mentale sur Facebook et 123 publications sur Instagram.
- Notre page Facebook a atteint une couverture de 176.500 (nombre de personnes/comptes ayant vu au moins une fois l'un des contenus de notre page ou portant sur notre page, notamment des publications, des stories, des publicités, etc.), notre page Instagram a eu une couverture de 24.100. Notre page LinkedIn a atteint les 480 abonnés en décembre 2023 (156 publications réalisées).
- Notre chaîne YouTube compte actuellement 255 abonnés, 13 vidéos ont été publiées en 2023.
- En 2023, nos sites internet ont enregistré le nombre d'utilisateurs suivant (utilisateurs qui ont initié au moins une session) : 66.703 pour le site [www.prevention-depression.lu](http://www.prevention-depression.lu), 76.937 pour [www.prevention-suicide.lu](http://www.prevention-suicide.lu), 45.033 pour [www.prevention-panique.lu](http://www.prevention-panique.lu) et 25.194 pour le site [www.prevention-psy.lu](http://www.prevention-psy.lu).
- Suite à la campagne nationale de sensibilisation « Schizophrénie – ce n'est pas ce que tu crois » un nouveau site a été mis en ligne en mars 2023 [www.prevention-schizophrenie.lu](http://www.prevention-schizophrenie.lu). Celui-ci a compté 4.713 visites en 2023.
- L'intérêt des médias nationaux pour le thème de la santé mentale est resté élevé en 2023. Nous avons contribué aux articles suivants : 2 dans le magazine Janette, 2 dans le Quotidien, 1 dans Woxx, 3 dans RTL.lu et 1 dans la Revue. Le CIP et ses actions ont également été mentionnés dans des interviews ou émissions dans les médias suivants : 1 fois sur RTL télé (De Magazine), 2 fois sur RTL Radio, 2 fois sur radio ARA et 1 fois sur Radio 100,7.
- Nous avons réalisé une conférence de presse en mars lors du lancement de la campagne nationale de sensibilisation sur la schizophrénie et autres troubles psychotiques.

### 11.1.3. Formations continues en santé mentale

Le Centre d'Information et de Prévention a animé en tout 108 formations au cours de l'année 2022, soit un total de 209 jours de formation. En tout, nous avons animé :

- 18 formations à l'intervention en cas de crise suicidaire (formation RUD)
- 2 formations sur le travail avec des patients dépressifs
- 3 formations sur le travail avec des patients anxieux
- 8 formations sur l'hygiène de vie des professionnels du soin
- 2 formations sur le travail avec des patients ayant vécu un trauma
- 52 cours de premiers secours en santé mentale Standard
- 17 cours de premiers secours en santé mentale Youth
- 4 cours de premiers secours en santé mentale Teen
- 1 formation d'instructeur de cours de premiers secours en santé mentale (Standard et Youth)
- 1 formation d'instructeur de cours de premiers secours en santé mentale (Teen)

#### 11.1.4. Coordination du Plan National de Prévention du Suicide (PNPSL)

- Action N°5, N°11 et N°16 : Organisation d'une formation d'instructeur « Premiers Secours en Santé Mentale » d'une durée de 7 jours.
- Action N°5, N°11 et N°16 : Animation des cours de premiers secours en santé mentale – version Standard en présentiel et à distance par webinaire
- Action N°5, N°11 et N°16 : Mise en place et animation des cours de premiers secours en santé mentale – version Youth, visant à former des adultes travaillant avec des jeunes.
- Action N°5, N°11 et N°16 : Rédaction du manuel de cours (312 pages) des cours de premiers secours en santé mentale – version Youth en français et allemand
- Action N°5, N°11 et N°16 : Mise en place et animation des cours de premiers secours en santé mentale – version Teen, visant à former des jeunes qui veulent venir en aide à d'autres jeunes.
- Action N°5, N°11 et N°16 : Animation des premières formations premiers secours en santé mentale – version TEEN dans un Lycée (Phase pilote) et évaluation des pratiques.
- Action N°15 : Organisation de la 4<sup>ème</sup> édition de la semaine nationale de la santé mentale 2024 (élaboration de l'identité visuelle de la 4<sup>e</sup> édition et définition du slogan « Soutenir les jeunes, construire l'avenir »). Lancement du site dédié : [www.semainesantementale.lu](http://www.semainesantementale.lu) en trois langues (DE, FR et EN) conçu pour permettre aux partenaires de soumettre leurs projets.
- Action N°16 : Poursuite des actions en rapport avec les campagnes nationales de sensibilisation « la prévention : parlons-en » et « l'anxiété : parlons-en » en 5 langues (FR, LU, DE, PO, EN) et envoi régulier des supports de promotion.
- Action N°18 : Atelier de postvention suicidaire à l'attention des directions d'établissements scolaires au Luxembourg.
- Action N°27 : Élaboration de protocoles de prise en charge en cas de crise suicidaire d'un salarié et de postvention suicidaire.
- Action N°29 : Poursuite des formations au repérage de la crise suicidaire (formation RUD).

#### 11.1.5. Réseautage

- Mobilisation des communes, des acteurs de l'éducation formelle et non formelle, des services médico-psycho-sociaux, des associations locales et nationales, des institutions culturelles, des entreprises dans le cadre de l'organisation des semaines de la santé mentale 2024.
- Échanges avec PSSM-France, MHFA-Deutschland, ENSA-Suisse, Erste Hilfe für die Seele Österreich, MHFA-Australia en vue de créer un réseau d'échange sur les bonnes pratiques en matière de Premiers Secours en Santé Mentale.
- Participation au Comité de Pilotage du Plan National de Santé Mentale.
- Echange et collaboration avec MENJE, CePAS, IFEN et SCRIPT pour l'implémentation des PSSM Youth et PSSM Teen dans les Lycées luxembourgeois.
- Organisation de deux demi-journées d'échanges et d'une journée de formation continue à l'attention des instructeurs de premiers secours en santé mentale.
- Etroite collaboration avec CHNP pour l'élaboration de tableaux et création du visuel pour les PSSM Teen
- Echange avec la Zentral fir politesch Bildung dans le cadre l'implémentation du concept « service learning – léieren duerch Engagement » dans nos projets.
- Lancement d'une étroite collaboration avec l'ANIJ (Agence Nationale pour l'Information des Jeunes) et Cartes jeunes européenne offrant à tous les jeunes en possession d'une carte jeunes la possibilité de participer aux PSSM gratuitement.
- Collaboration avec SOS Détresse en vue de la formation continue de leurs bénévoles

#### 11.1.6. Divers

- Gestion des appels téléphoniques et des messages digitaux de personnes en souffrance psychique et/ou de leur entourage.
- Mise en place d'une plateforme d'inscription automatisée pour les formations du service.
- Réalisation de Poetry Slam sur la prévention du suicide en collaboration avec de jeunes artistes.
- Rédaction du rapport intermédiaire pour l'Œuvre nationale de secours Grande-Duchesse Charlotte et création d'un dossier afin d'obtenir un prolongement du financement pour PSSM Teen 2024.
- Début de collaboration avec le service nationale de l'éducation inclusive (SNEI) en vue de modifier nos sites internet en proposant des parties en langage simplifié.

## 12. Réseau Psy - Psychesch Hëllef Dobaussen a.s.b.l.

### Missions

La mission de Réseau Psy - Psychesch Hëllef Dobaussen a.s.b.l., qui fait partie des structures de la psychiatrie extra-hospitalière, est d'offrir des aides médico-psycho-sociales aux personnes qui ont un problème psychiatrique.

### 12.1. Objectifs

L'objectif est d'offrir, face aux demandes, des réponses thérapeutiques qui tiennent compte de la situation de vie globale de la personne en ne réduisant pas le problème au seul aspect médical. L'a.s.b.l. propose une prise en charge individualisée par une équipe multidisciplinaire à une population présentant des psychopathologies graves et souvent chroniques. Réseau Psy compte parmi ses services : le Centre de consultation "Oppen Dir", le "Service logement supervisé", le service parentalité "Centre KanEl", le centre de jour "Villa Reebou" et le centre de rencontre "KasparHaus" à Esch-sur-Alzette, le centre de consultation "Réseau Psy Grevenmacher" et le centre de rencontre "Villa Dillendapp" à Grevenmacher.

### 12.2. Les activités thérapeutiques en 2023

- Remarques préliminaires:
  - » les chiffres cités ci-dessous se rapportent à des dossiers : un dossier est ouvert à chaque premier entretien et concerne soit une personne seule soit plusieurs personnes, parfois toute la famille;
  - » pour toutes les activités qui portent le qualificatif « pluridisciplinaire », au moins deux intervenants de l'équipe, souvent plus, sont engagés;
  - » les chiffres entre parenthèses sont ceux de l'année précédente.

#### 12.2.1. Le centre de consultations à Grevenmacher

- Au centre de consultations à Grevenmacher, 86 (66) nouveaux dossiers ont été ouverts ; en tout 224 (220) dossiers ont été traités. Le service compte en tout 2.792 (2.568) consultations avec un ou plusieurs intervenants. Le centre a compté en outre 440 (430) visites à domicile ou à l'hôpital avec un ou plusieurs intervenants, 259 (269) démarches dans le cadre du suivi social, 198 (221) activités individuelles par un ou plusieurs intervenants, 495 (877) activités paramédicales et 23 (3) réunions de coordination avec des professionnels d'autres services. 339 (237) entretiens téléphoniques avec le client ou l'entourage ont été effectués. Le nombre des activités paramédicales a diminué, étant donné que nous avons arrêté les tests Covid.
- Le centre de rencontre « Villa Dillendapp » a compté 851 (1.094) fréquentations de 26 (27) personnes différentes. La diminution du nombre des fréquentations est dû au fait que les prestations ne sont plus inscrites doublement par journée, mais la durée (donc plus longue) est précisée dans la prestation, ceci depuis mai 2023.
- De plus, 2 vacances ont été organisées, 1 séjour en avion de 5 nuits et un séjour de 1 nuit.

#### 12.2.2. Le centre de consultations à Esch-sur-Alzette

- Au centre de consultations à Esch-sur-Alzette, 152 (143) nouveaux dossiers ont été ouverts ; au total 492 (484) dossiers ont été traités. Le service compte en tout 5.730 (4.176) consultations avec un intervenant ou pluridisciplinaires, 653 (673) visites à domicile, à l'hôpital ou autre avec un ou plusieurs intervenants, 675 (602) démarches dans le cadre du suivi social et 58 (34) réunions de coordination, entre autres avec des professionnels d'autres services. 902 (913) entretiens téléphoniques avec le client ou l'entourage ont été effectués.

#### 12.2.3. L'Accueil au Centre "Oppen Dir"

- A l'Accueil ont été enregistrés 1.882 (1.905) entretiens téléphoniques, 785 (759) entretiens avec des patients qui se sont présentés à l'improviste à l'Accueil et 3.747 (3.326) interventions à l'Accueil liées à la gestion des finances, 2.896 (2.722) distributions de médicaments et 10 (7) interventions de crise.

#### 12.2.4. Le service parentalité “Centre KanEl”

Au courant de l'année 2023, l'équipe du Centre KanEl a pris en charge 48 (50) situations, dont 37 familles font encore l'objet d'un suivi, soit un total de 97 enfants et adultes.

- 25 (24) nouvelles demandes ont été introduites au courant de l'année 2023.
- Le centre KanEl a ainsi effectué 1.865 (619) prestations au total, dont 328 (101) visites au domicile familial et 25 activités en famille.
- 159 consultations thérapeutiques et familiales ont eu lieu dans nos locaux ou dans le lieu de vie des familles.
- Outre la réunion clinique et organisationnelle hebdomadaire, le service compte 56 réunions au total autour des situations suivies (psychiatrie, maternités, foyers, ONE, SCAS, ONA...).
- 418 entretiens téléphoniques avec les parents (184) ou les professionnels (234) ont eu lieu dans le cadre du travail de terrain avec les familles.
- Un total de 118 accompagnements divers (médicaux, sociaux, achats etc.) ont été réalisés dans le cadre des situations suivies.

#### 12.2.5. Logement supervisé

- Dans le cadre des suivis en logements supervisés ont été effectués : 3.639 (3.559) visites à domicile et à l'hôpital, 31 (33) entretiens d'admission, 5.463 (2.307) consultations (entrevues, entretiens avec l'entourage, gestions financières, entretiens de bilan, entrevues sociales...), 988 (692) entretiens téléphoniques, 962 (773) démarches dans le cadre social, 190 (161) réunions et 2.191 (1.817) activités individuelles par un ou plusieurs intervenants. Le personnel infirmier a effectué 280 (515) soins infirmiers, 145 (387) administrations médicamenteuses et 1.393 (1.100) préparations médicamenteuses. Le service Logement supervisé a encadré en 2023 en tout 78 (76) personnes de manière régulière et 27 (28) personnes de manière irrégulière (suivis qui sont en train d'être arrêtés et suivis qui n'ont pas encore tout à fait débuté).
- En 2022, nous avons créé un poste de liaison pour le Réseau Psy qui est chargé de faire le lien entre nos services et les réseaux de soins généraux et l'hôpital du CHEM. L'infirmier de liaison a réalisé 77 (47) visites de patients à l'hôpital et 56 (31) réunions à l'hôpital. Il a également effectué 216 (102) prestations de travail administratif en lien avec le suivi médical et 126 (33) entretiens téléphoniques avec le personnel soignant ou les médecins. De plus, 29 (23) démarches de liaison pour les patients ont été effectuées, comme par exemple aller récupérer des ordonnances dans les cabinets médicaux ou du matériel médical pour les clients à la pharmacie.

#### 12.2.6. Villa Reebou

- En 2023, il y a eu quelques changements et ajustements au niveau organisationnel. Ci-dessous les activités qui ont attiré le plus de clients : le groupe Journal a sorti 2 magazines “VILLA MAG” avec la participation de 10 clients - 6 déplacements à Mondorf-les-Bains avec 13 clients - 11 clients ont régulièrement participé au groupe Fitness hebdomadaire - 8 clients au groupe Relaxation hebdomadaire - 19 clients aux groupes Repas - 18 clients au Molatelier - et 17 au groupe Atelier. Le groupe Sortie a été très fréquenté ainsi que l'activité Bar et la Kaffisstuff.
- De plus, 3 vacances ont été organisées - City-Trip à Rome, séjour d'une semaine au Schwarzwald et une autre semaine en Espagne.
- La demande et le nombre de participations restent environ au même niveau que l'année précédente, le programme continuera à s'adapter aux besoins des clients, des nouvelles activités pourront être proposées.

#### 12.2.7. KasparHaus

- Au courant de l'année 2023, 103 (103) clients ont fréquenté le centre de rencontre dont 19 (27) nouveaux clients. En tout, nous avons compté 5.660 (5.859) passages et cuisiné 4.699 (3.909) repas. La moyenne de clients par jour s'est élevée de 25 (20) à 30 (25) personnes et la durée de passage a nettement augmenté. Les clients restent de plus en plus souvent longtemps sur place jusqu'à y passer la journée complète.
- A partir du 1er mai de cette année, nous avons dû fermer le KasparHaus le jeudi, pour cause de manque de personnel.
- Tout au long de l'année, nous avons organisé 8 soirées à thème et activités pour les fêtes annuelles et 15 sorties. Le KasparHaus a participé au Misaerschaff et au séjour de 4 jours à Ostende (avec 9 clients).
- Les samedis, nous distribuons l'argent de poche et les médicaments aux clients qui sont suivis par le Service Logement et à leur demande (51 fois).
- Dans le cadre de l'activité “BeYoutiful”, 60 clients ont pu profiter des 5 (4) passages de deux coiffeuses.

### 12.3. Formations et Relations Publiques

Les différents membres des équipes ont participé comme chaque année à diverses formations :

- Systemisches Denken; Dépersonnalisation et Déréalisation; Approche stratégique de Palo Alto; Thérapie familiale; Biografiearbeit mit traumatisierten Menschen (Helm Stierlin Institut); L'importance de la relation dans l'approche de Palo Alto (ALTIS); Prise en charge d'une personne alcoolique; Mandat du délégué à la Sécurité et Santé.
- Et à différentes Journées : Journée sur le Burn-out/Stress; Journée Dettes et Santé; Journée Prévention du Suicide; Journée sur la Santé Mentale. Participation également à des Cours de premiers secours.
- En 2023, notre coordinateur d'activités est intervenu de nombreuses fois par rapport à différents projets. Une partie de son travail a été consacrée à la création de notre nouvelle page Web, de nos agendas d'activités, affiches et flyers. Une autre partie du travail a concerné p. ex. l'organisation de workshops et activités comme l'Atelier de photographie avec le CNA, des projets de musique, un atelier d'écriture, des groupe de rencontres, le Café des langues, la prévention feu et les premiers secours, la présence à l'extérieur avec des stands d'information (p.ex. au Messtival), la recherche de projets de bénévolat (p.ex. convention avec l'atelier cuisine de l'asbl BENU Village), la mise en lien et l'accompagnement de clients pour des projets individuels, organisation d'expositions à l'Espace Garage Dicks, l'organisation de projets pour la semaine de la Santé mentale etc. Le travail de réseautage avec d'autres services (du secteur social, culturel et autre) est un autre élément important, ainsi que le contact et l'entretien des échanges avec des structures à l'étranger (p. ex. organisation d'une rencontre internationale au Misärshaff, contacts réguliers avec des structures de France et d'Allemagne).

### 12.4. Conclusion

Dans la plupart de nos services, le nombre de personnes suivies et le nombre de prestations restent à peu près identiques aux années précédentes, vu que les capacités maximales sont atteintes et que nous retrouvons aussi une situation similaire à celle vécue avant le covid.

Au centre de rencontre KasparHaus, nous constatons que les clients restent plus longtemps, y passent souvent la journée entière et partagent aussi plus de repas avec nous. Ceci s'explique à notre avis par l'augmentation générale du coût de vie qui rend difficile à certains de s'alimenter de manière saine et équilibrée. Le fait que nous ayons dû fermer le Kasparhaus un jour par semaine a été vécu difficilement par les usagers habituels qui vivent souvent seuls et sont souvent assez isolés dans leur vie. Nous espérons pouvoir retrouver nos heures d'ouverture habituelles le plus vite que possible.

Pendant l'année 2023, nous avons continué à chercher une nouvelle maison à l'est qui pourrait convenir pour implémenter à la fois le centre de consultation de Grevenmacher et le centre de rencontre Villa Dillendapp. Mais jusqu'à maintenant, la recherche, assez difficile d'ailleurs, n'a pas encore été fructueuse et nous allons continuer à chercher des locaux adéquats.

Nous continuons aussi à travailler sur nos différents projets, que ce soit le développement du Streetwork, la création d'un service pour les jeunes, l'amélioration de la prise en charge de la population vieillissante ou le projet de psychogériatrie. Nous mettons une partie de notre énergie dans ces projets car nous voyons le grand besoin sur le terrain, mais la réalisation et la mise en œuvre de ces projets ne pourra se faire sans le soutien de la part de notre Ministère.

## 13. Liewen Dobaussen A.s.b.l.

### Missions

L'a.s.b.l. LIEWEN DOBAUSSEN gère un service offrant aux résidents du Grand-Duché et aux demandeurs ou bénéficiaires d'une protection internationale souffrant de maladies psychiatriques et de problèmes médico-psycho-sociaux, non seulement une structure d'hébergement de jour et de nuit avec un encadrement social et thérapeutique et une offre de suivi à domicile, mais aussi un centre psycho-social qui inclut un service de suivi ambulatoire, un centre de consultations, un centre de jour et deux centres de rencontre.

### 13.1. Service logement

- Au 31 décembre 2023, « Liewen Dobaussen » gère 8 logements communautaires (maisons) avec 55 places, 8 logements encadrés et 6 appartements individuels. Notre service de prise en charge au domicile privé a donc une capacité actuelle de 14 personnes. Le service logement encadre actuellement un total de 65 personnes dont le financement des frais de personnel est assuré par le tarif W10 de la Caisse Nationale de Santé (CNS). De plus, nous disposons de 4 places de logement supplémentaires financées par le Ministère de la Santé pour accueillir des personnes demandeurs ou bénéficiaires de protection internationale (DPI ou BPI). Ainsi, notre offre de logements recouvre 69 places.
- Notre structure de logement s'adresse à des personnes qui nécessitent un soutien individuel et adapté à leurs besoins spécifiques pour vivre de façon stabilisée en milieu ouvert. La prise en charge soutient l'usager dans ses efforts pour atteindre son autonomie maximale individuelle et une stabilité au niveau psycho-social.
- L'admission peut se faire, soit directement à partir d'un domicile privé, d'un hôpital général après une phase de traitement et de réhabilitation, à partir des services spécialisés du CHNP, ou encore à partir des différents services du secteur social. Pour les DPI et BPI, la demande vient de l'Office national de l'accueil (ONA) et les personnes viennent des foyers de la Caritas, de la Croix-Rouge ou de l'ONA.
- Nous avons admis 12 personnes en 2023 dans notre structure de logement. Parmi celles-ci, 3 venaient d'un logement privé, 2 d'un foyer de l'ONA, 1 d'un logement précaire et 6 du CHNP. Pour toute l'année 2023, 78 personnes différentes ont vécu dans notre structure de logement. 44 d'entre elles étaient originaires du CHNP, 3 personnes provenaient d'un hôpital général, 21 venaient d'un logement privé, 4 d'un logement précaire et 6 personnes venaient d'autres institutions. Quand on compare les admissions de 2023 et les admissions des années précédentes, on constate une plus grande diversité et une désinstitutionalisation de l'origine de nos résidents.
- L'encadrement psycho-social mis à disposition soutient l'usager dans le processus de réintégration sociale, malgré la présence d'une maladie psychiatrique à évolution chronique. Chaque année, un rapport médical du psychiatre traitant permet le renouvellement de la prise en charge par la CNS de la personne dans notre structure de logement. La durée de séjour moyenne des résidents s'élève au 31 décembre 2023 à 77,8 mois.

#### 13.1.1. Données quantitatives

L'occupation des 65 places CNS s'élevait en 2023 à 91,25% (2022 : 96,7%) avec un ratio de 51 % d'hommes pour 49 % de femmes. La structure de logement a enregistré 12 nouvelles admissions et 13 départs en 2023. Au 31 décembre 2023, deux personnes occupaient une place de logement de notre projet BPI-DPI avec une troisième personne en cours d'admission.

#### 13.1.2. Pathologies diagnostiquées

Le tableau ci-dessous indique les pathologies principales observées en 2023 par rapport à 2022 :

|                                                                                             | Nouveaux résidents 2023<br>(par rapport à 2022) | Tous les résidents 2023<br>(par rapport à 2022) |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|-------------------------------------------------|
| Troubles mentaux organiques, y compris les troubles symptomatiques F00-F09                  | 0 % (0 %)                                       | 1,3 % (1 %)                                     |
| Troubles mentaux et du comportement liés à .... substances psychoactives F10-F19            | 8,3 % (0 %)                                     | 13 % (15,6%)                                    |
| Schizophrénie, troubles schizotypiques et troubles délirants F20-F29                        | 75 % (57 %)                                     | 65,4 % (63 %)                                   |
| Troubles de l'humeur F30-F39                                                                | 0 % (14,3 %)                                    | 7,7 % (8,2 %)                                   |
| Troubles névrotiques, troubles liés à ... stress et troubles somatoformes F40-F49           | 0 % (0 %)                                       | 1,3 % (1,4 %)                                   |
| Syndromes comportementaux associés à des perturbations physiologiques F50-F59               | 0 % (0 %)                                       | 1,3 % (1,4 %)                                   |
| Troubles de la personnalité et du comportement chez l'adulte F60-F69                        | 0 % (28,6 %)                                    | 6,4 % (8,2 %)                                   |
| Retard Mental F70-F79                                                                       | 8,3 % (0 %)                                     | 2,6 % (1 %)                                     |
| Troubles du développement psychologique F80-F89                                             | 8,3 % (0 %)                                     | 1,3 % (0 %)                                     |
| Troubles du comportement (...) apparaissant (...) durant l'enfance et l'adolescence F90-F98 | 0 % (0 %)                                       | 0 % (0 %)                                       |

## 13.2. Le Centre Psycho-Social (CPS)

Il s'adresse aux résidents de notre pays ainsi qu'aux personnes demandeurs ou bénéficiaires de protection internationale. Il se compose du centre de consultation, des centres de rencontre, du centre de jour et du service de suivi ambulatoire.

### 13.2.1. Le Centre de Consultation (Ettelbruck, Hosingen, Wiltz)

- Consultations avec le médecin psychiatre, les psychologues et les assistantes sociales, équipe pluridisciplinaire assurant une prise en charge globale médico-psycho-sociale, thérapie de soutien individuel ou familial.
- Suivi ambulatoire régulier et soutenu si nécessaire ainsi que des visites à domicile ou à l'hôpital.
- Assistance en situation de crise, guidance et orientation dans le secteur social et hospitalier.
- Aide et assistance dans les tâches administratives.

### 13.2.2. Le Centre de Jour (Ettelbruck)

- Visites à domicile régulières en cas de nécessité.
- Activités thérapeutiques de détente, de mobilisation du corps, de resocialisation et d'expression artistique, verbale et corporelle. Les personnes reçoivent une aide grâce à de nombreuses activités : Nordic Walking, tir à l'arc thérapeutique, boxe thérapeutique, natation, mouvement et musique, aide personnalisée dans la gestion des tâches quotidiennes et de l'hygiène de vie, soutien dans les démarches administratives et sociales, activités d'entraînement en vue d'une amélioration de l'autonomie et de la gestion de soi, psychomotricité, groupe jardinage, groupe ordinateur, sorties à l'extérieur, activités artistiques, groupe d'échanges et de parole par les médias, groupe de pleine conscience, groupe de gestion de stress, la nature en tant que thérapie, activités d'entraînement des capacités cognitives, relaxation musculaire progressive, groupe lecture, etc.
- Ateliers d'ergothérapie individuelle et de groupe avec des activités occupationnelles et des activités dont le but est une éventuelle réinsertion socio-professionnelle avec bilans de compétences et soutien à l'emploi.

### 13.2.3. Les Centres de Rencontre (Ettelbruck, Wiltz, Clervaux)

Les Centres de Rencontres sont des lieux d'accueil bas-seuil et des lieux d'écoute pour personnes souffrant de troubles psychiques et psycho-sociaux. Nous voulons accueillir chacun, surtout les personnes qui sont isolées et celles qui ne veulent ou ne peuvent accepter les règles inhérentes aux activités ou consultations thérapeutiques. Les horaires sont très variables, notamment le week-end et en soirée. Les centres de rencontre accueillent les usagers par des activités diverses, comme des travaux d'expression artistiques, des promenades, des sorties, le groupe «bien-être», des repas, des jeux de société, du tricot, des lectures, ...

Depuis octobre 2023, nous proposons certaines de ces activités aussi dans la maison rencontre du RESONORD à Clervaux. Nous sommes présents tous les mercredis de 14 à 18 heures. L'idée était d'élargir notre offre rencontre avec une présence supplémentaire dans le haut-nord du pays.

### 13.2.4. Le Service de Suivi Ambulatoire (à partir d'Ettelbruck et de Wiltz)

En 2020, nous avons créé un service de Suivi Ambulatoire autour de 2 ETP infirmiers ou infirmiers psychiatriques. Le but est d'apporter l'accompagnement thérapeutique et psychosocial chez la personne à domicile qui n'est pas capable de venir à nous, pour des raisons de déplacement (villages éloignés, phobie des transports en commun, ...) ou pour des raisons psychiques (angoisse, dépression, consommation d'alcool, ...). L'objectif est d'apporter une aide à domicile mais surtout de créer un contexte de confiance et une stabilité thérapeutique tels que la personne réussit à terme à profiter de notre offre dans nos locaux du centre psycho-social ou de la structure de logement. Ne voulant pas faire concurrence avec d'autres services à domicile, nous insistons sur le fait que notre service est stricto sensu un service extrahospitalier et que les clients que nous visons sont des clients (actuels ou futurs) de Liewen Dobaussen. Nous collaborons cependant volontiers avec le SPAD et les services de soins à domicile.

## 13.3. Statistiques des Centres de Consultation, de Jour et de Rencontre ainsi que du Service de Suivi Ambulatoire

### 13.3.1. Pathologies diagnostiquées

Les pathologies principales observées en 2023 par rapport à 2022 (ICD-10) au CPS sont :



|                                                                                             | Nouveaux clients 2022 | Nouveaux clients 2023 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| Troubles mentaux organiques, y compris les troubles symptomatiques F00-F09                  | 0 %                   | 0 %                   |
| Troubles mentaux (...) liés à l'utilisation de substances psychoactives F10-F19             | 10 %                  | 13 %                  |
| Schizophrénie, troubles schizotypiques et troubles délirants F20-F29                        | 2 %                   | 16 %                  |
| Troubles de l'humeur F30-F39                                                                | 41 %                  | 29 %                  |
| Troubles névrotiques, troubles liés... facteurs de stress et troubles somatoformes F40-F49  | 23 %                  | 21 %                  |
| Syndr. comportementaux (...) perturbations physiologiques....facteurs physiques F50-F59     | 2 %                   | 1 %                   |
| Troubles de la personnalité et du comportement chez l'adulte F60-F69                        | 14 %                  | 12 %                  |
| Retard mental F70-F79                                                                       | 0 %                   | 5 %                   |
| Troubles du développement psychologique F80-F89                                             | 5 %                   | 1 %                   |
| Troubles du comportement (...) apparaissant (...) durant l'enfance et l'adolescence F90-F98 | 2 %                   | 1 %                   |
| Autres (ZZ, ...)                                                                            | 2 %                   | 1 %                   |

Nous constatons que les nouveaux clients de nos services non-logement sont en 2023 majoritairement des personnes souffrant de troubles de l'humeur, de troubles névrotiques et de troubles schizotypiques.

### 13.3.2. Activités et statistiques du CPS (Centres de jour, de rencontre et de consultation, Service de Suivi Ambulatoire, Atelier, Atelier S73)

- Le Centre Psycho-Social a enregistré en 2023 en tout 21 346 visites, aides médicales, sociales et thérapeutiques (+7 % par rapport à 2022). En moyenne mensuelle, nos clients sont à 58 % des femmes pour 42 % d'hommes et à 85 % (83%) des personnes qui ne bénéficient pas de l'offre Logement de Liewen Dobaussen.
- Les nouveaux clients de 2023 sont originaires principalement des communes d'Ettelbruck (20 %), Clervaux (9 %), Diekirch (7 %), Parc Hosingen (6,6 %) et Wiltz (6 %). 240 nouveaux clients (+15 %) ont reçu un numéro MISA en 2023 (moyenne : 20 nouveaux clients par mois).
- Le «Centre de Consultation» a proposé 6 095 (+ 6,79 %) consultations ou activités à 517 clients différents (+ 7 %). 224 personnes différentes (+ 15 %) ont visité le «Centre de Rencontre» (CdR) d'Ettelbruck à 4 532 reprises au total (- 0,4 %). Cela correspond à 14,7 personnes en moyenne par jour. 51 personnes différentes (- 21 %) ont visité le CdR de Wiltz à 1 023 reprises au total (- 17 %). Cela correspond à 3,8 personnes en moyenne par jour (- 14 %).
- 14 personnes différentes ont visité le CdR à Clervaux à 37 reprises au total.
- Au total, 252 (+ 12 %) personnes différentes ont visité nos centres de rencontre à 5 592 reprises (- 3 %). Nous constatons donc une augmentation du nombre des clients en total, mais une diminution des reprises. Nous avons commencé l'offre à Clervaux entre autres car nous avons réalisé que certains clients (qui résident dans le «haut-nord» du pays) ont des difficultés à se déplacer dans notre CdR à Wiltz. Ceci est dû à la limitation du transport public dans la région.
- L'atelier de Schieren avec ses activités occupationnelles, d'une part, et son offre de soutien à l'emploi (Berufsbildungstraining), d'autre part, ont proposé 3 284 activités (+ 4 %) à 75 personnes différentes (+ 17 %). Le soutien à l'emploi seul a accueilli 6 personnes différentes pour 95 activités. Depuis 2022, l'atelier de Schieren est indépendant du centre de jour car il collabore activement avec tous les services de Liewen Dobaussen et pas seulement avec le centre de jour, notamment avec le service social du centre de consultation.
- Le centre de jour a proposé 5 097 (+14,6 %) activités thérapeutiques ou de soutien à 439 (+ 53 %) personnes.
- Le Service de Suivi Ambulatoire a proposé 698 (- 0,9 %) interventions thérapeutiques à 62 (+ 5 %) personnes différentes en 2022.
- L'atelier S73 (auparavant atelier des langues) se base sur le lien qui permet de nouer des relations thérapeutiques. Les personnes, demandeurs de protection internationale, furent les premières appelées au travers de groupes de langue mais nous avons étendu cette offre à toute personne ayant besoin de lien et leurs familles. En 2023, 83 (+ 59 %) personnes différentes dont une majorité de BPI-DPI ont visité notre atelier à 580 reprises (+ 69,8 %).

- Enfin, si nous nous concentrons sur les présences dans les différents services extérieurs à la structure de logement de Liewen Dobaussen (centres de rencontre, centre de consultation, centre de jour, service de suivi ambulatoire, projet S73) de personnes bénéficiant ou souhaitant une protection internationale, nous enregistrons 872 (+ 23 %) activités ou visites pour 106 (+ 58 %) personnes différentes BPI, DPI, etc....

## 14. ATP asbl

### Missions

L'ATP asbl encourage les personnes vivant avec une maladie psychique dans leur processus de réhabilitation psychosociale. Elle leur permet l'accès à des emplois dans des environnements de travail propices au rétablissement.

### 14.1. Les ateliers de travail thérapeutiques et protégés

#### 14.1.1. L'atelier Kielener Atelier à Kehlen.

- Cet atelier est conventionné pour 55 personnes encadrées dont 50% bénéficient d'un contrat de droit commun en atelier protégé et 50% d'une convention de travail thérapeutique.
- Le Kielener Atelier est situé en plein cœur de la Zone industrielle de Kehlen. Les activités proposées sont des activités de cuisine, travaux du métal, du bois et du tissu. L'atelier dispose d'un restaurant ouvert au public qui assure aussi des livraisons de repas. L'implantation au cœur de la zone industrielle permet un contact direct avec les travailleurs de la zone industrielle.

#### 14.1.2. L'atelier Schierener Atelier à Schieren.

- Cet atelier est conventionné pour 40 personnes encadrées dont 50% bénéficient d'un contrat de droit commun en atelier protégé et 50% d'une convention de travail thérapeutique.
- Le Schierener Atelier est situé à Schieren. Il a pour avantage, la proximité directe de la gare. Les activités proposées sont la sous-traitance et la cuisine.

#### 14.1.3. L'atelier Eilenger KonschtWierk à Ehlang-sur-Mess.

- Cet atelier est conventionné pour 40 personnes encadrées dont 50% bénéficient d'un contrat de droit commun en atelier protégé et 50% d'une convention de travail thérapeutique.
- Le Eilenger KonschtWierk est situé dans la commune de Reckange-sur-Mess. Les activités qui y sont proposées sont la création d'objets de design, la cuisine et la sérigraphie d'art et depuis le mois de mars 2021 l'activité de vannerie. La cuisine/restaurant du Eilenger KonschtWierk effectue aussi des livraisons pour une maison relais.

#### 14.1.4. L'atelier Haff Ditgesbaach à Ettelbruck.

- Cet atelier est conventionné pour 50 personnes encadrées dont 50% bénéficient d'un contrat de droit commun en atelier protégé et 50% d'une convention thérapeutique.
- L'atelier Haff Ditgesbaach est situé à proximité du CHNP et offre des activités de travail au cœur de la nature sur un domaine de 18 hectares. Les activités proposées sont la création et la fabrication de bougies, les écuries, la cuisine, l'exploitation d'un jardin sous le label bio et la ferme.

#### 14.1.5. L'atelier Licorne à Mersch.

- Ce service accueille principalement des personnes hospitalisées au sein de la filière de psychiatrie socio-judiciaire. Les activités proposées sont des activités de feutrage de laine et une boutique.
- Cet atelier dispose de 15 places de travail en convention thérapeutique.

#### 14.1.6. L'atelier Hondsburren à Wiltz.

- Cet atelier est conventionné pour 40 personnes encadrées sous convention thérapeutique. Avec le support de responsables d'atelier experts dans leur métier (ex: un cuisinier) et d'une équipe pluridisciplinaire capable de :
  - » travailler avec le réseau de la psychiatrie extrahospitalière pour soutenir les usagers du service,
  - » travailler avec les acteurs économiques et locaux.
- L'objectif est de favoriser l'insertion des personnes en milieu ordinaire de travail et/ou de développer leur participation citoyenne souvent mise à mal par des hospitalisations récurrentes.
- L'atelier Hondsburren, donne du travail au public concerné et souhaite développer et voir renaître les capacités d'autodétermination, d'empowerment pour chaque personne participant à un projet via un projet de réhabilitation dans lequel l'individu est au centre des préoccupations.
- La réhabilitation repose sur l'idée que toute personne est capable d'évoluer vers un projet de vie choisi. Elle concerne différents champs de la personne : clinique (symptômes, traitements), fonctionnel (capacités cognitives, motrices relationnelles, d'autonomie) et social (logement, gestion du budget, retour à l'emploi). La réhabilitation psychosociale, le rétablissement et l'inclusion des personnes souffrant de troubles psychiques sont aujourd'hui considérées comme des priorités de santé au niveau européen.
- Les bénéfices du travail sont nombreux et de nature diverse. Ils ont fait l'objet d'études diverses qui identifient ses principales dimensions. Le travail de l'ATP asbl et dans tous ses services, se base sur ces concepts.
- L'atelier thérapeutique Hondsburren à Wiltz a pour objectif de favoriser une meilleure qualité de vie pour les personnes encadrées ainsi que le rétablissement de ces personnes.

### 14.2. Effectifs

#### 14.2.1. Moyenne des personnes encadrées.

L'ATP asbl encadre des personnes au travail. Certaines personnes sont en convention thérapeutique, d'autres bénéficient d'un contrat en atelier protégé. Le tableau suivant présente un état des lieux de la répartition des personnes par services sur les 6 sites.

|                                             | Effectif réel au 31.12.23/Suivant convention |
|---------------------------------------------|----------------------------------------------|
| Kielener Atelier                            | 50/55                                        |
| Schierener Atelier                          | 44/40                                        |
| Haff Ditzgesbaach                           | 42/50                                        |
| Eilenger KonschtWierk                       | 45/40                                        |
| Licorne (service ouvert depuis 2020)        | 16/15                                        |
| Hondsburren (service ouvert depuis 12/2021) | 25/40                                        |
| Total                                       | 22/240                                       |

#### 14.2.2. Admissions et fins de mesure.

- En 2023, l'ATP asbl a traité 63 demandes d'admission et 57 cessations de mesure ou contrats.

## 15. Mathëllef a.s.b.l. – Mutferter Haff

### Missions

Avec son atelier thérapeutique Mutferter Haff, Mathëllef a.s.b.l. soutient les efforts des personnes souffrant de maladies psychiatriques avec une offre de prise en charge thérapeutique dans le cadre de leur réhabilitation professionnelle et sociale. Le Mutferter Haff travaille dans les domaines de la réhabilitation, de la formation continue professionnelle et de la réinsertion professionnelle des personnes souffrant de maladies psychiques.

**Le Mutferter Haff peut accueillir jusqu'à 50 collaborateurs dans trois départements distincts :**

- les écuries (alimentation des chevaux, entretien des boxes et des paddocks ainsi que l'entretien des alentours, service technique),
- la brasserie « Beim Pier » (restauration, service à table, cantine interne)
- l'accueil-réception.

En tant qu'atelier thérapeutique, il propose une prise en charge thérapeutique, ainsi qu'en tant qu'atelier d'inclusion professionnelle, des places de travail protégées dans le cadre de la loi du 12 septembre 2003 relative aux personnes handicapées dans le cadre d'un encadrement réhabilitatif.

### L'atelier thérapeutique :

Le Mutferter Haff est une structure à bas seuil, d'accès facile et avec des horaires de travail flexibles ; il offre 25 places de travail thérapeutique dans le cadre de mesures de réhabilitation psychiatrique. Il s'intègre dans le système des soins de santé et des services psychosociaux existants en collaborant étroitement avec les services de la psychiatrie extra- et intra-hospitalière ainsi qu'avec les médecins psychiatres. Des contacts intensifs ont aussi été établis avec les services sociaux des communes, les responsables de l'Office National de l'Enfance, le milieu de la formation professionnelle et du travail (ADEM, SSH). Le fonctionnement de la structure se veut proche de la communauté (gemeindenah) et se base sur les besoins réels des personnes malades.

### L'atelier d'inclusion professionnelle :

Travaillant également comme structure de réinsertion professionnelle, le Mutferter Haff offre 25 places de travail protégées supplémentaires à des personnes ayant obtenu le statut de salarié handicapé ainsi qu'une orientation sur le marché protégé du travail.

### 15.1. Admissions et résiliations

Au 31 décembre 2023

- 47 personnes étaient inscrites au Mutferter Haff : 14 femmes et 33 hommes
- durée moyenne hebdomadaire de travail : 27 h/semaine
- moyennes : collaborateur masculin 27h/semaine, collaboratrice féminine 30h/semaine
- moyennes d'âge : hommes : 39 ans / femmes 36 ans
- personnes admises au Mutferter Haff en 2023 : 18 collaborateurs
- personnes qui ont quitté le Mutferter Haff : 13 collaborateurs

### 15.2. Stages et jobs étudiants

- jobs étudiants : 19 étudiant(e)s, (2-3 semaines) affectés par une des communes avoisinantes
- stages psychologie : 5 étudiant(e)s (2-6 semaines)
- stages sciences sociales et éducatives
- volontariats « Service National de la Jeunesse » : 3 jeunes (2 pour le département écurie, 1 pour la brasserie)
- stages lycéens : 3 étudiant(e)s (1-2 semaines)
- bénévolat : 1 personne

### 15.3. Liste d'attente

- 39 candidats se sont présentés au Mutterter Haff
- 21 candidats n'avaient pas encore complété leur dossier (31 décembre 2023)
- 30 candidats étaient inscrits sur une liste d'attente (31 décembre 2023)
- 14 candidats ont annulé leur demande ou la demande a été refusée
- 3 candidats ont réalisé des Travaux d'utilité collective (TUC) dans le cadre de la loi sur le revenu d'insertion sociale (REVIS) ont été retenues.

### 15.4. Le département « Ecuries »

Au 31 décembre 2023

- 20 collaborateurs en réhabilitation travaillaient au département écurie
- 27 boxes de cheval en sous-location
- 22 propriétaires de chevaux
- 1 propriétaire avec 1 cheval ont quitté le Mutterter Haff
- 6 nouveaux contrats de location ont pu être signés
- Mathëllef asbl est propriétaire de 3 chevaux, de 3 poneys et de 2 ânes
- Services proposés aux clients externes :
  - » pour enfants : 25 anniversaires d'enfants ont été organisés
  - » pour adultes et personnes âgées et/ou démentes : 8 tours en calèche
  - » pour personnes à mobilité réduite : 8 tours en calèche pour personnes
  - » équithérapie : 106 séances

### 15.5. Le département « Brasserie Beim Pier »

Au 31 décembre 2023

- 25 collaborateurs en réhabilitation travaillaient au département brasserie
- 16 clients en journée en moyenne
- take-outs, fêtes privées, barbecues, anniversaires d'enfants
- 28 repas en moyenne à la cantine interne par jour (lundi à dimanche)

### 15.6. Location de salles de réunion

- Location « salle Losch » : 24 locations (capacité 40 personnes)
- Location « salle confetti » : 2 locations

### 15.7. Le département « Accueil-Reception »

- 4 collaborateurs assurent l'accueil physique et téléphonique des clients et des visiteurs du Mutterter Haff.

### 15.8. Manifestations

En 2023 le Mutterter Haff a organisé les événements suivants :

- Fête de carnaval
- Soirée Fado
- Tournoi de pétanque
- Lecture « Halbes Leben »
- Soirée Chansons
- Porte-Ouverte
- Fête du Personnel
- Table de bienfaisance
- Tournoi équestre

- Sunset Session
- Exposition d'art
- Marché de Noël
- Fête Halloween
- Oktoberfest

## 16. Caritas Accueil et Solidarité - Atelier Thérapeutique Ehlerange (ATE)

### Missions

L'Atelier thérapeutique Ehlerange, agréé par le Ministère de la Santé, fait partie du département Travail et Occupations de Caritas Luxembourg. Il offre la possibilité d'exercer une occupation professionnelle à des personnes présentant des problèmes médico-psycho-sociaux. La Convention signée comprend aussi l'Atelier Creamisu qui est une mesure de stabilisation basée dans le quartier de Bonnevoie (voir point 9).

### 16.1. Objectifs

L'objectif principal de l'Atelier Thérapeutique Ehlerange (ATE) est d'amener les participants à une amélioration de leurs compétences au niveau de leurs capacités physiques et psychiques et ainsi de leur permettre d'acquérir et de maintenir une stabilité à travers un processus de travail adapté.

L'atelier thérapeutique vise à offrir aux participants un espace qui permet de s'exprimer, de communiquer et de s'échanger. Un lieu de travail qui permet de prendre une certaine distance par rapport aux attentes persistantes et quasi permanentes imposées par la société actuelle. Un poste de travail qui s'adapte en fonction de sa population offrant une occupation au niveau du travail, mais aussi, si nécessaire et souhaité, diverses activités socio-éducatives.

### 16.2. Les participants

- L'occupation professionnelle se base soit sur une convention d'activation relative à une affectation temporaire à des travaux d'utilité collective (TUC/ONIS), soit sur une convention de bénévolat (Caritas Luxembourg).
- Les conditions d'admission sont les suivantes :
  - » être âgé entre 18 et 65 ans,
  - » être physiquement et psychiquement apte à travailler,
  - » aucune technique spécifique préalable n'est requise,
  - » respect des stipulations mentionnées dans la convention.

### 16.3. Nombre, âge et origine des participants

- En 2023, l'ATE a accueilli 57 différents participants (en 2022 : 46), dont 40 femmes et 17 hommes. Les personnes y ont été orientées par différents services :
- 53 participants par les représentants de l'ONIS
- 4 bénévoles de Caritas Luxembourg

| Age          |    |
|--------------|----|
| Moins 25 ans | 0  |
| 25 - 29      | 8  |
| 30 - 39      | 9  |
| 40 - 49      | 15 |
| 50 - 59      | 17 |
| Plus de 60   | 8  |
| Total :      | 57 |

On peut retenir, que la moyenne d'âge de notre population est de 46,71 ans et a donc considérablement augmenté depuis le début de l'ATE où l'âge moyen était de 36 ans. Par contre, par rapport à 2022, cette moyenne a sensiblement diminué (48,39)

| Nationalités   |           |
|----------------|-----------|
| Luxembourg     | 24        |
| Portugal       | 13        |
| Erythrée       | 4         |
| France         | 2         |
| Serbie         | 2         |
| Philippines    | 1         |
| Venezuela      | 1         |
| Syrie          | 1         |
| Pologne        | 1         |
| Soudan         | 1         |
| Kosovo         | 1         |
| Guinée         | 1         |
| Somalie        | 1         |
| RDC            | 1         |
| Thaïlande      | 1         |
| Russie         | 1         |
| Irak           | 1         |
| <b>Total :</b> | <b>57</b> |

## 16.4. La problématique des participants

### 16.4.1. Problèmes liés à la santé

Les 57 participants connaissent des problèmes somatiques ayant de fortes répercussions sur leur stabilité sociale et professionnelle:

| Problématiques de santé |    |
|-------------------------|----|
| Articulatoires          | 24 |
| Dos                     | 26 |
| Diabète                 | 12 |
| Cardiaques              | 6  |
| Surpoids                | 25 |

Sur les 57 participants, presque tous présentent au moins un trouble d'ordre psychiatrique et/ou psychologique

| Problématiques psychologiques |    |
|-------------------------------|----|
| Dépression                    | 25 |
| Psychoses                     | 21 |
| Addictions                    | 17 |
| Trouble de la personnalité    | 6  |
| Crise d'angoisse              | 10 |



### 16.4.2. Problèmes liés au logement

- En plus de leurs problématiques liées à la santé, beaucoup de nos participants rencontrent des difficultés de logement.
- Sur les 57 personnes :
- 1 est propriétaire, 15 sont en logement privé, 32 personnes vivent dans des logements sociaux, 5 personnes vivent dans des Foyers DPI et 5 personnes sont pensionnaires au Centre Ulysse.

### 16.4.3. Problèmes liés à la situation socio-familiale

- Au fil du temps nous constatons que plusieurs de nos participants sont confrontés à des situations socio-familiales complexes (handicap, enfant présentant des difficultés scolaires, enfant ayant un vécu traumatique, ...) qui les privent souvent de pouvoir poursuivre un horaire de travail régulier/fixe.
- Ils connaissent des situations familiales instables, des parcours de vie complexes et présentent, pour certains, des compétences parentales fragilisées. Ils connaissent des difficultés de prise en charge extra-scolaires, et/ou sont impliqués dans les projets thérapeutiques de leurs enfants.
- Afin de les aider à être engagés et à maintenir leur occupation au sein de l'ATE, nous essayons de trouver des solutions flexibles et adaptées à leurs besoins.

## 16.5. Demandes d'admission

- Les candidats, orientés par différents services sociaux, prennent un 1er rendez-vous et remplissent un formulaire d'admission. Le fonctionnement de l'atelier est expliqué et une visite de l'atelier est proposée. Un 2e entretien est fixé avec le travailleur social pendant lequel, après anamnèse, les éléments de base pour un projet sont établis ensemble. Après une évaluation commune, le client et l'ATE se déclarent prêts pour une prise en charge ou pas. Le participant entame son travail à l'ATE sur base d'un contrat signé (TUC ou bénévolat).
- En 2023, 37 personnes ont fait une demande d'admission. Parmi ces 37 candidatures, 30 personnes ont été engagées auprès de l'ATE.

## 16.6. Durée de participation et sorties

| Durée des contrats |           |
|--------------------|-----------|
| Plus de 1 an       | 21        |
| 7 - 12 mois        | 17        |
| 4 - 6 mois         | 6         |
| 2 - 3 mois         | 5         |
| 0 - 1 mois         | 8         |
| <b>Total :</b>     | <b>57</b> |

| Raison des départs        |           |
|---------------------------|-----------|
| Priorité santé            | 15        |
| Plus de projet commun     | 5         |
| Retraite                  | 0         |
| Réorientation affectation | 4         |
| <b>Total :</b>            | <b>24</b> |

## 16.7. L'encadrement socio-thérapeutique

- L'équipe éducative introduit les participants de façon individualisée dans les différentes activités de l'atelier. A travers la phase d'évaluation appelée « Assessment », les participants acquièrent des compétences professionnelles de base. Parallèlement, cela leur permet de se familiariser avec les règles de l'atelier et de s'intégrer dans le groupe. Les observations recueillies par l'équipe ainsi que l'auto-évaluation faite par le participant constituent la base du projet individuel à réaliser dans l'atelier.
- L'équipe multidisciplinaire (psychologue, assistants sociaux, éducateurs instructeurs, éducateurs diplômés) se réunit de manière formelle une fois par semaine afin de faire le bilan sur les différentes situations des participants, d'organiser les activités de l'atelier et de réajuster, le cas échéant, les mesures socio-éducatives en collaboration directe avec les assistants sociaux qui gèrent les projets individuels des participants. Tous les matins a lieu un briefing dont le but est d'échanger sur l'organisation journalière.
- Le troisième secteur, qui organise les activités socio-pédagogiques, a pour but de renforcer de l'inclusion sociale, leur estime de soi, leur autonomie, mais également de favoriser les contacts sociaux et la réinsertion socio-professionnelle de chaque participant. Les activités ont été organisées de façon suivante :

| Activités socio-éducatives     |                    |                        |
|--------------------------------|--------------------|------------------------|
| Année 2023                     | nombre d'activités | nombre de participants |
| Cuisine                        | 24                 | 53                     |
| Pâtisserie                     | 41                 | 97                     |
| Achat/Courses                  | 55                 | 131                    |
| Couture                        | 5                  | 11                     |
| Jardinage                      | 24                 | 59                     |
| Atelier Créatif                | 123                | 616                    |
| Cours de langue Lux. ou autres | 9                  | 38                     |
| Sortie culturelle              | 10                 | 85                     |
| Jeu de société                 | 58                 | 269                    |
| Promenade/Piscine/Sport        | 31                 | 188                    |
| Méditation/Relaxation/Yoga     | 50                 | 237                    |
| Fêtes                          | 5                  | 126                    |
| Bricolage Bois                 | 8                  | 11                     |
| Autres                         | 29                 | 108                    |
| <b>Total :</b>                 | <b>472</b>         | <b>2029</b>            |

| Activités socio-éducatives par mois |                  |                        |
|-------------------------------------|------------------|------------------------|
| Mois                                | Nbre d'activités | Nbre de participations |
| Janvier                             | 20               | 61                     |
| Février                             | 40               | 183                    |
| Mars                                | 36               | 103                    |
| Avril                               | 31               | 97                     |
| Mai                                 | 45               | 156                    |
| Juin                                | 47               | 237                    |
| Juillet                             | 47               | 209                    |
| Août                                | 37               | 167                    |
| Septembre                           | 49               | 224                    |
| Octobre                             | 44               | 240                    |
| Novembre                            | 41               | 161                    |
| Décembre                            | 35               | 191                    |
| <b>Total :</b>                      | <b>472</b>       | <b>2029</b>            |

## 16.8. La production

- Afin de pouvoir remplir la mission psycho-médico-sociale, accueillir davantage de personnes éloignées du marché ordinaire du travail et renforcer le volet thérapeutique, l'activité de traitement du linge reste l'activité principale à l'ATE. Au total la production moyenne était de 341 kg de linge par jour de travail sur un volume annuel de 84 572 kg.
- Parmi nos clients nous comptons : Abrigado, Air Rescue, Abrisud, Centre Ulysse, Centre Jean 23, Clinique Ste Marie, le Laboratoire national de Santé, la Commune de Sanem, Médecins du Monde, divers services de soins à domicile et occasionnellement d'autres clients d'utilité publique. Pendant la période d'hiver, s'ajoute le service de lavage du linge de lit pour la Wanteraktioun / Action-hiver du Ministère de la Famille via la Dräieck asbl.

## 16.9. L'Atelier « Creamisu »

- L'Atelier Creamisu (mesure de stabilisation située à Bonnevoie) s'est affirmé, au fil du temps, comme offre « occupationnelle » auprès des personnes très marginalisées pour leur redonner de l'estime de soi et les motiver à travers des activités artistiques afin de retrouver un pouvoir d'action. Tout en gardant le lien avec les services d'accueil, le Creamisu travaille continuellement sur de nouveaux projets visant l'inclusion de la population en mettant en avant leur créativité et leurs capacités artistiques.
- En 2023, le Creamisu a compté 7772 (19% femmes – 81% hommes) visites dont 7476 participations à des activités avec 305 jours d'ouverture dans l'année.
- Les différentes activités proposées :
  - » Musique : utilisation et initiation en groupe de divers instruments (guitare-piano-djembs...)
  - » Divers : peinture – couture - bricolage – jeux société – cours sport – cuisine
  - » Activités extérieures : visites musées ou événements locaux – promenades – activités autres structures
  - » Creamisu Mobile : activités proposées dans d'autres sites pour d'autres bénéficiaires

| Mois         | Musique    | Divers      | Activités extérieures | Creamisu Mobile | Visites ss activité | Total       |
|--------------|------------|-------------|-----------------------|-----------------|---------------------|-------------|
| Janvier      | 43         | 608         | 5                     | 0               | 40                  | 696         |
| Février      | 28         | 554         | 18                    | 0               | 29                  | 629         |
| Mars         | 30         | 628         | 0                     | 0               | 35                  | 693         |
| Avril        | 13         | 575         | 0                     | 0               | 19                  | 607         |
| Mai          | 23         | 552         | 85                    | 0               | 21                  | 681         |
| Juin         | 16         | 405         | 38                    | 0               | 35                  | 494         |
| Juillet      | 19         | 436         | 29                    | 0               | 17                  | 501         |
| Août         | 8          | 511         | 55                    | 6               | 19                  | 599         |
| Septembre    | 12         | 457         | 47                    | 0               | 10                  | 526         |
| Octobre      | 14         | 642         | 44                    | 2               | 27                  | 729         |
| Novembre     | 22         | 650         | 48                    | 0               | 26                  | 746         |
| Décembre     | 24         | 760         | 69                    | 0               | 18                  | 871         |
| <b>Total</b> | <b>252</b> | <b>6778</b> | <b>438</b>            | <b>8</b>        | <b>296</b>          | <b>7772</b> |

## C. Maladies chroniques

### 17. L'Association Luxembourgeoise des Groupes Sportifs pour Cardiaques (ALGSC)

#### Missions

Le but poursuivi par l'ALGSC est d'organiser des groupes d'activité physique thérapeutique dans le cadre de la rééducation des maladies cardiaques en phase III ainsi que la prévention pour les personnes qui présentent un facteur de risque comme le surpoids, l'hypertension et le diabète.

Dans ce contexte, elle organise :

- des cours d'activités physiques thérapeutiques
- des conférences de sensibilisation

#### 17.1. Organisation des cours d'activités physiques thérapeutiques

L'ALGSC offre à ses membres (des personnes malades cardiaques ou à risque de développer une maladie cardiovasculaire) des activités physiques thérapeutiques. En général, les activités physiques thérapeutiques sont :

- données par des moniteurs spécialisés et/ou expérimentés ;
- surveillées par un médecin et/ou par une infirmière ;
- pratiquées en groupes d'une dizaine de participants ;
- organisées dans les trois sections de l'ALGSC (sections Sud, Centre, Nord).

En 2023, l'ALGSC a organisé 1318 cours d'activités physiques thérapeutiques (gymnastique, gymnastique douce, gymnastique préventive, gymnastique sur musique, gymnastique Online, musculation natation, aquagym, marche, marche nordique, cyclisme, et spinning) dans ses trois sections comme indiqué dans le tableau 1.

Tableau 1. Activités physiques thérapeutiques organisées par l'ALGSC en 2023.

|                                   | Section Sud | Section Centre | Section Nord | Cours communs |
|-----------------------------------|-------------|----------------|--------------|---------------|
| Nombre de cours organisés en 2023 | 148         | 370            | 704          | 96            |

#### 17.2. Promotion de l'ALGSC

En 2023, l'ALGSC a :

- participé à la semaine Sport-Santé à la piscine AquaSud de Differdange ;
- participé à la Journée Mondiale du Cœur ;
- édité un nouveau flyer.

## 18. Croix-Rouge - Service: PASS-By

### Mission

#### Mission du PASS-By

Le service PASS-By de la Croix-Rouge est un acteur national de santé publique dont la mission est de

- Réduire les risques sanitaires et sociaux liés à l'usage de drogues
- Améliorer la santé des personnes concernées
- Encourager les prises de responsabilités des usagers de drogues

### 18.1. Activités du service

Le PASS-By développe des missions d'accueil, de réduction des risques, de soins et d'information. Il propose un espace d'accueil où le matériel d'injection Safer-Use est mis à disposition gratuitement ainsi que d'autres matériels de prévention.

Les 10 premiers mois de 2023, le service était ouvert 7j/7 de 00h à 10h et la nuit du dimanche au lundi de 16h à 10h. Depuis le 1er novembre 2023, les horaires du service ont été modifiés. En effet, depuis cette date, c'est exclusivement le PASS-By qui s'occupe du guichet permettant ainsi au DROP-In de se concentrer sur leurs bénéficiaires et leurs missions propres en lien avec le travail du sexe. Désormais, le PASS-By est ouvert 7j/7 comme suit :

- Du mardi au vendredi de 16h à 7h45
- Du samedi au lundi de 21h30 à 7h30

### Chiffres-clés

| Mois      | Nombre de bénéficiaires | Matériel d'injection distribué | Préservatifs distribués | Bouteilles d'eau | Nombre de soins | Nombre d'entretiens |
|-----------|-------------------------|--------------------------------|-------------------------|------------------|-----------------|---------------------|
| Janvier   | 1 015                   | 4 305                          | 241                     | 946              | 12              | 23                  |
| Février   | 948                     | 4 768                          | 148                     | 469              | 17              | 22                  |
| Mars      | 949                     | 3 725                          | 160                     | 1 140            | 18              | 30                  |
| Avril     | 998                     | 6 085                          | 272                     | 591              | 19              | 5                   |
| Mai       | 1 375                   | 7 746                          | 405                     | 817              | 16              | 8                   |
| Juin      | 1 398                   | 6 925                          | 356                     | 926              | 26              | 6                   |
| Juillet   | 1 826                   | 10 131                         | 635                     | 1 183            | 32              | 8                   |
| Aout      | 1 747                   | 9 187                          | 614                     | 1 133            | 20              | 13                  |
| Septembre | 1 497                   | 7 925                          | 429                     | 993              | 21              | 9                   |
| Octobre   | 1 578                   | 7 544                          | 534                     | 876              | 33              | 17                  |
| Novembre  | 3 074                   | 13 819                         | 468                     | 1 140            | 21              | 27                  |
| Décembre  | 2 783                   | 14 329                         | 747                     | 1 370            | 24              | 31                  |
| TOTAL     | 19 188                  | 96 489                         | 5 009                   | 11 584           | 259             | 199                 |

### 18.2. L'échange de matériel

#### 18.2.1. Sensibilisation et distribution de matériel Safer-Use

Le PASS-By propose un programme d'échange de seringues qui vise à faciliter l'accès au matériel d'injection stérile, à pratiquer l'échange de ce matériel, à diffuser des informations et à promouvoir des pratiques de consommation qui réduisent les risques et les dommages.

Le matériel distribué par le service comprend : des seringues, des aiguilles de différentes tailles, des fioles d'eau stérile (NaCl), des tampons alcoolisés, des Stéricup, de l'acide ascorbique en doses unitaires, des filtres et des tampons secs.

Le PASS-By inscrit sa démarche dans un principe d'échange du matériel : les seringues distribuées doivent être dans l'idéal récupérées. Les collaborateurs du PASS-By sensibilisent au quotidien les bénéficiaires à l'adoption de ce bon réflexe. Soulignons cependant que ce principe d'échange est parfois difficilement mesurable vu qu'il existe de multiples points de collecte de matériel usagé dans la ville de Luxembourg.

Depuis le mois de décembre 2023, le PASS-By distribue également de l'aluminium, du bicarbonate et des flapules de NaCl pour les bénéficiaires fumeurs. Cela amène une nouvelle population au guichet.

En 2023, le nombre de matériel d'injection distribué au PASS-By s'élève à 96 489 ce qui représente une hausse d'environ 14% par rapport à l'année 2022.

### Sorties et retours de matériel d'injection

| Mois         | Matériel d'injection distribué | Retour de matériel d'injection | Pourcentage d'échange |
|--------------|--------------------------------|--------------------------------|-----------------------|
| Janvier      | 4 305                          | 3 016                          | 70.06%                |
| Février      | 4 768                          | 3 532                          | 74.08%                |
| Mars         | 3 725                          | 2 890                          | 77.58%                |
| Avril        | 6 085                          | 5 268                          | 86.57%                |
| Mai          | 7 746                          | 5 773                          | 74.53%                |
| Juin         | 6 925                          | 4 796                          | 69.26%                |
| Juillet      | 10 131                         | 7 576                          | 74.78%                |
| Aout         | 9 187                          | 6 947                          | 75.62%                |
| Septembre    | 7 925                          | 5 928                          | 74.80%                |
| Octobre      | 7 544                          | 5 607                          | 74.32%                |
| Novembre     | 13 819                         | 9 349                          | 67.65%                |
| Décembre     | 14 329                         | 10 383                         | 72.46%                |
| <b>TOTAL</b> | <b>96 489</b>                  | <b>71 065</b>                  | <b>73.65%</b>         |

### Matériel d'injection distribué par le DROP-In au guichet d'échange (jusqu'au 31/10/2023)

|                                    | 2022                                   | 2023   |
|------------------------------------|----------------------------------------|--------|
| Nombre de bénéficiaires au guichet | 20 292<br>17 646 jusqu'au 31/10/2022   | 13 701 |
|                                    |                                        |        |
| Nombre de seringues distribuées    | 136 629<br>121 635 jusqu'au 31/10/2022 | 99 615 |

#### 18.2.2. Sensibilisation et distribution de matériel safer sex

Le service PASS-By dans sa mission de prévention des MST sensibilise et met à disposition des bénéficiaires des préservatifs. Cette offre est également accessible dans les autres services de prévention et notamment au DROP-In.

En 2023, 5.009 préservatifs ont été distribués au guichet du PASS-By.

### 18.3. Les soins bas-seuil

Le PASS-By dispose d'un espace de soins approprié, équipé de matériel de soins infirmiers. La planification horaire des collaborateurs est faite de manière à avoir une infirmière ou une aide-soignante présente lors de chaque permanence.

La majorité des soins apportés sont des soins primaires liés aux modes de vie précaires et aux modes de consommation des bénéficiaires. Ce sont les problèmes de peau et tissus mous qui sont majoritairement pris en charge. Cette catégorie recouvre des problèmes tels que :

- Les abcès et ulcères post-injection,
- Les œdèmes post-injection,
- Les plaies (post-injection, chute, bagarre...),
- Les douleurs aux jambes,
- Les douleurs thoraciques,
- Traumatisme articulaire (bagarre),
- Les sensations de fièvre

Les prises en charge peuvent être classées par catégories : l'appel de l'ambulance, les soins ponctuels, les suivis et les autres interventions.

En 2023, l'infirmier du PASS-By a été fréquentée par 259 bénéficiaires. Les soins ponctuels sont les actes les plus fréquents.

#### Nombre de soins réalisés

| Mois      | Appel ambulance | Soins ponctuels | Soins de suivi | Autres soins | TOTAL |
|-----------|-----------------|-----------------|----------------|--------------|-------|
| Janvier   | 2               | 9               | 0              | 1            | 12    |
| Février   | 0               | 15              | 2              | 0            | 17    |
| Mars      | 1               | 8               | 9              | 0            | 18    |
| Avril     | 2               | 11              | 6              | 0            | 19    |
| Mai       | 0               | 13              | 3              | 0            | 16    |
| Juin      | 0               | 9               | 17             | 0            | 26    |
| Juillet   | 4               | 20              | 8              | 0            | 32    |
| Aout      | 3               | 6               | 11             | 0            | 20    |
| Septembre | 0               | 16              | 5              | 0            | 21    |
| Octobre   | 0               | 18              | 15             | 0            | 33    |
| Novembre  | 0               | 19              | 3              | 0            | 21    |
| Décembre  | 2               | 13              | 9              | 0            | 24    |
| TOTAL     | 14              | 157             | 88             | 1            | 259   |

### 18.4. Les entretiens

L'équipe est souvent confrontée à des demandes d'aides diverses qui concernent tant la nourriture que l'aide au logement, les soins, les abris de nuit ou les dépistages. L'équipe du PASS-By informe son public sur les dispositifs d'aides et de soins susceptibles d'être mobilisés.

Certains usagers profitent aussi de leur passage au PASS-By pour amorcer une discussion, un dialogue avec un intervenant du service. Ces entretiens informels sont particulièrement importants pour l'équipe car ils constituent des occasions de tisser la relation, d'observer, d'écouter, d'informer, de sensibiliser... Ces entretiens informels peuvent aussi parfois déboucher sur un souhait ou une demande de prise en charge.

Ils peuvent être catégorisés de la manière suivante : besoin de passer un appel (uniquement structures d'aides, logement...), besoin de renseignements/orientation, besoin de conseils, besoin de parler, autres besoins.



Seuls les entretiens nécessitant un certain laps de temps et les entretiens individuels plus soutenus, ont été répertoriés dans le tableau ci-dessous. Chaque passage au guichet est bien entendu aussi un moment d'échange et de dialogue. En 2023, 181 entretiens ont été réalisés au PASS-By.

Nombre d'entretiens

| Mois      | Appel | Renseignement/ Orientation | Conseils | Besoin de parler | Autres | TOTAL |
|-----------|-------|----------------------------|----------|------------------|--------|-------|
| Janvier   | 3     | 2                          | 0        | 18               | 0      | 23    |
| Février   | 2     | 7                          | 0        | 12               | 1      | 22    |
| Mars      | 2     | 8                          | 1        | 1                | 0      | 12    |
| Avril     | 0     | 2                          | 0        | 2                | 1      | 5     |
| Mai       | 3     | 2                          | 0        | 3                | 0      | 8     |
| Juin      | 3     | 2                          | 0        | 0                | 1      | 6     |
| Juillet   | 4     | 1                          | 0        | 2                | 1      | 8     |
| Aout      | 5     | 2                          | 0        | 5                | 1      | 13    |
| Septembre | 4     | 2                          | 0        | 2                | 1      | 9     |
| Octobre   | 12    | 3                          | 1        | 1                | 0      | 17    |
| Novembre  | 17    | 5                          | 1        | 1                | 3      | 27    |
| Décembre  | 19    | 8                          | 0        | 4                | 0      | 31    |
| TOTAL     | 74    | 44                         | 3        | 51               | 9      | 181   |

18.5. Les bénéficiaires

Le PASS-By a accueilli 19 188 bénéficiaires au guichet en 2023, ce sont 3774 bénéficiaires en plus par rapport à l'année 2022. Précision : Les bénéficiaires sont anonymes. Les données qui figurent dans le point 2 sont recueillies et répertoriées par les collaborateurs. Il s'agit donc de tendances et non de données précises.

La majorité des bénéficiaires (80%) fréquentant le PASS-By sont des hommes.

Répartition entre hommes et femmes

| Genre              | Nombre de bénéficiaires | Pourcentage |
|--------------------|-------------------------|-------------|
| Féminin            | 3 782                   | 19.71%      |
| Masculin           | 15 365                  | 80.08%      |
| Données manquantes | 41                      | 0.21%       |
| Total              | 19 188                  | 100%        |

Nationalité

| Nationalité        | Nombre de bénéficiaires | Pourcentage |
|--------------------|-------------------------|-------------|
| Luxembourgeoise    | 9 602                   | 50.04%      |
| Européenne         | 7 420                   | 38.67%      |
| Non-Européenne     | 2 161                   | 11.26%      |
| Données manquantes | 5                       | 0.03%       |
| Total              | 19 188                  | 100%        |

Concernant la nationalité des bénéficiaires en 2023, 50% étaient issus du Luxembourg et 38.6% d'Europe. Seuls un peu plus de 10% des bénéficiaires sont non-européens.

## Tranches d'âge

|                    | Nombre de bénéficiaires | Pourcentage |
|--------------------|-------------------------|-------------|
| moins de 20 ans    | 28                      | 0.15%       |
| 21-30 ans          | 2 420                   | 12,61%      |
| 31-40 ans          | 9 927                   | 51.74%      |
| 41-50 ans          | 5 993                   | 31.23%      |
| 51-60 ans          | 738                     | 3.85%       |
| 60 ans et plus     | 76                      | 0.40%       |
| Données manquantes | 6                       | 0.03%       |
| Total              | 19 188                  | 100%        |

La tranche d'âge la plus représentée au PASS-By est celle de 30 à 40 ans, avec 51.8% des bénéficiaires, vient ensuite celle des 40 à 50 ans avec 31.2% des bénéficiaires.

Les tranches d'âge en-dessous de 20 ans et au-dessus de 50 ans sont peu représentées.

## 19. Croix-Rouge - Service : HAUSS-D

### Missions

Le service HAUSS-D de la Croix-Rouge luxembourgeoise est un logement bas-seuil pour les usagers de drogues en détresse médicale dont la mission est de stabiliser la santé des usagers de drogues.

Le service poursuit les objectifs suivants :

- Sortir des usagers de drogues de leur situation de précarité et leur fournir une structure stabilisante et répondant aux besoins psycho-médico-sociaux de base : accueil, logement, accès aux droits sociaux, substitution, soins primaires et traitements des abcès ;
- Permettre la complétion des traitements et soins à moyen terme pour des problèmes médicaux sévères et des infections, comme les traitements antibiotiques, les soins de plaies et les pansements ;
- Proposer un accès au traitement VIH et/ou VHC et favoriser l'adhérence et l'observance de ce traitement ;
- Proposer des actions de prévention des nouvelles infections VIH et VHC au sein de la population usagère de drogue ;
- Stabiliser la personne psychologiquement et socialement afin de pouvoir envisager un projet de réinsertion et/ou l'orienter vers d'autres structures : Housing First du CNDS, logements encadrés JDH, logements encadrés HIV Berodung ;
- Proposer des alternatives à l'usage de drogues, comme de la substitution et l'orientation vers le sevrage et la thérapie.

### 19.1. Contexte

Le HAUSS-D est un projet, élaboré en partenariat avec Abridado du CNDS, la Fondation Jugend- an Drogenhëllef et le Comité de surveillance du Sida qui s'adresse à des adultes, usagers de drogues par voie intraveineuse, en situation de précarité et sans logement qui présentent une détresse médicale, voir psychologique, ou nécessitent un traitement dans le cadre d'une infection au VIH/VHC. La durée de séjour dans cette structure est limitée à 3 mois et peut varier en fonction des besoins médicaux.

Après une longue période de recherche immobilière, la Croix-Rouge luxembourgeoise a trouvé des locaux à Esch-sur-Alzette au cours du premier semestre de l'année 2023. La mise en service de cette structure était prévue pour automne 2023, cependant, face à diverses contraintes administratives, l'ouverture a dû être reportée à l'année 2024. L'embauche, la formation du personnel, la mise en réseau ainsi que la mise en place des procédures propres à l'activité ont toutefois déjà eu lieu fin 2023. Cette structure sera pilotée par un comité constitué de représentants des différents partenaires cités ci-dessus et de la Ville d'Esch-sur-Alzette.

## 19.2. Services fournis

L'intervention se fera 7j/7 sur les trois axes suivants :

- Accompagnement médical : soins et suivis des plaies, éducation à la santé, collaboration avec les services hospitaliers et/ou médecins, gestion des médicaments, traitement de substitution, ...
- Accompagnement social : travail en collaboration avec le personnel socio-éducatif des services ayant déjà mandat/suivi auprès des bénéficiaires ; accompagnement des démarches de resocialisation incluant un volet de retour aux dispositifs de couverture médicale et d'aides sociales,
- Accompagnement éducatif : soutien psycho-éducatif en vue de l'acquisition ou la réappropriation de compétences sociales et relationnelles, accompagnement dans les tâches quotidiennes (cours, ménage,...), travail sur la structuration de la journée, soutien dans la gestion de problématiques spécifiques liées à la toxicomanie et la marginalisation.

## 20. Croix-Rouge - HIV Berodung

### Missions

Le service HIV Berodung de la Croix-Rouge luxembourgeoise est un acteur national de santé dont la mission est de :

- Prévenir les nouvelles infections (Hépatites, infections sexuellement transmissibles (IST), VIH)
- Favoriser un environnement de vie répondant aux besoins des personnes concernées
- Favoriser l'adhérence au traitement antirétroviral

### 20.1. Prévention

Les actions de prévention du service ciblent les jeunes, les groupes plus exposés aux risques, la population générale et les professionnels des domaines « social, de la santé et de l'éducation ». L'objectif est de renforcer un comportement de safer sex et de Safer-Use afin de diminuer l'incidence du VIH, de l'hépatite C et des IST.

#### 20.1.1. Prévention, Information et Education

L'objectif est d'offrir aux participants les outils qui leur permettront de prendre conscience des risques et d'adopter des comportements adéquats afin d'éviter une contamination et/ou une transmission.

### Activités de prévention

| Activités de Prévention                                                                               | Lieux                                                                  | Nombre de participants                  |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|
| Séances de prévention jeunes (14 - 18 ans)                                                            | Lycées, Maisons de Jeunes                                              | 508                                     |
| Séances de prévention                                                                                 | Psychiatrie Juvénile                                                   | 7                                       |
| Formation animateurs Round About Aids (RAA)                                                           |                                                                        | 38                                      |
| « Opfrëschung » animateurs RAA                                                                        |                                                                        | 37                                      |
| Parcours RAA                                                                                          |                                                                        | 1179                                    |
| Formation des professionnels à l'utilisation de la mallette pédagogique « Let's Talk About sex »      | Forum Geeseknäppchen                                                   | 68                                      |
| Formation en ligne « les bases du VIH... »                                                            |                                                                        | 71 personnes ayant obtenu un certificat |
| Prévention « Mobile »                                                                                 | Lac de Remerschen - Lac d'Echternach                                   | 60                                      |
| Stands de prévention                                                                                  | Luxembourg Pride - Fête Nationale - Fête de la Musique - Fraiheitsbaam | 458                                     |
| Séances de prévention assurées par les multiplicateurs formés par le service                          | Bastendorf - Lycée Aline Mayrisch - Nordstadt Lycée Diekirch - LTPS    | 410                                     |
| Animation d'un groupe de jeunes pour l'élaboration de vidéos « préventives » pour le site safersex.lu |                                                                        | 6                                       |
| Animation d'un ciné-débat « 120 battements par minutes »                                              | UTOPIA                                                                 | 35                                      |
| <b>TOTAL</b>                                                                                          |                                                                        | <b>2877</b>                             |

### 20.1.2. Matériel de prévention

En 2023, le service a développé des supports d'information sur la PEP (traitement post exposition), la PrEP (traitement pré-exposition) et le dépistage. Ces supports sont présentés sous forme de "Z-Card" facile à glisser dans la poche. Ce matériel a été distribué lors des différents stands animés par le service, mais également partagé avec nos différents partenaires Rosa Lëtzebuerg, Bear Dukes Luxembourg, Fairy Tails, Centre LGBTQ+ etc.

### 20.1.3. Concours Art on Tee-shirt

Dans le cadre la journée mondiale du sida, le service a initié le concours « PREVENTIVE ART - Art On T-shirt ». L'objectif du concours est que les participants réalisent un visuel sur le thème « MY PARTY, MY SAFETY! » afin de sensibiliser les jeunes et les moins jeunes sur le fait que la prévention doit devenir un automatisme où qu'on soit, même quand on fait la fête! 105 projets ont été remis et exposés lors de la soirée de solidarité organisée par le service.

### 20.1.4. Distribution de préservatifs

Durant toute l'année le service distribue et assure la mise à disposition de préservatifs que ce soit lors de stands, lors des activités de dépistage, des séances de prévention, dans les lycées ou encore pour d'autres services, associations etc. En 2023 :

- 53 300 préservatifs externes
- 11 400 préservatifs externes « professionnels »
- 227 préservatifs internes

## 20.2. Dépistage et Outreach

### 20.2.1. Dépistage

En 2023, l'offre de dépistage a été augmentée par :

- Un dépistage mensuel au nouveau café Lëtz Boys depuis fin novembre
- Une présence du DIMPS-Mobile HIV Testing au parking du siège de la Croix-Rouge (parc de la ville) afin de cibler les bénéficiaires du service Streetwork de la Croix-Rouge
- Augmentation des permanences à l'Abrigado à raison de 3 fois par mois
- Une permanence du DIMPS a également eu lieu lors de la journée de lancement de la campagne IST à la place Hamilius (organisée par le Ministère de la Santé)
- Par contre, deux permanences ont été arrêtées, celle au Bâtiment 4 à Esch-sur-Alzette, car il y avait très peu de clients et l'accès était difficile, ainsi que celle à la JDH, cette association a reçu l'agrément pour réaliser les TRODs, donc la présence de la HIV Berodung n'était plus requise.

### Lieux des permanences de dépistage du VIH/Hépatite C/Syphilis

| Lieux des permanences de dépistage du VIH/Hépatite C/Syphilis | Nombre de personnes ayant consultées l'offre de dépistage organisée par le service HIV Berodung en 2022 | Nombre de personnes ayant consultées l'offre de dépistage organisée par le service HIV Berodung en 2023 |
|---------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| HIV Berodung Croix-Rouge                                      | 252                                                                                                     | 231                                                                                                     |
| Centre LGBTQ+ CIGALE                                          | 29                                                                                                      | 78                                                                                                      |
| Bâtiment 4 Esch-sur-Alzette                                   | 5                                                                                                       | 6                                                                                                       |
| Abrigado CNDS                                                 | 49                                                                                                      | 67                                                                                                      |
| JDH Contact Esch                                              | 30                                                                                                      | 10                                                                                                      |
| JDH Contact Nord                                              | /                                                                                                       | /                                                                                                       |
| WanteraKtioun                                                 | 7                                                                                                       | 19                                                                                                      |
| Stëmm vun der Strooss                                         | 28                                                                                                      | 13                                                                                                      |
| Foyer pour DPI Lily Uden                                      | 32                                                                                                      | 27                                                                                                      |

|                                                  |                       |                              |
|--------------------------------------------------|-----------------------|------------------------------|
| Centre d'accueil pour DPI Mersch                 | 19                    | 25                           |
| Bistrot Social « Le Courage »                    | 39                    | 45                           |
| Rue du Commerce Luxembourg<br>(Sex Workers)      | 4                     | /                            |
| Foyer Femmes Caritas                             | 3                     | 5                            |
| PASS-By Croix-Rouge                              | 5                     | 6                            |
| dropIn Croix-Rouge                               |                       | 12                           |
| X-Change (Esch+K28)                              | 21                    | 34                           |
| X-Change Differdange                             | /                     | 22                           |
| Luxemburger Pride                                | 19                    | 25                           |
| Semaines de dépistage hépatite C                 | 36                    | 49 (4 semaines dans l'année) |
| Journée Mondiale du Sida                         | 10                    | 5                            |
| European Testing Week                            | 19 (Campus Kirchberg) | 11 (2 semaines dans l'année) |
| Dépistage Siège de la Croix-Rouge et Street-work | /                     | 1                            |
| Autres                                           | 19                    | 19                           |
| <b>TOTAL</b>                                     | <b>626</b>            | <b>710</b>                   |

Ces permanences de dépistage ont permis de dépister 7 personnes atteintes d'une des pathologies (VIH, hépatite C ou syphilis).

### 20.2.2. Autotests

En 2023, le service a envoyé 152 autotest de dépistage du VIH.

### 20.2.3. Outreach

Les objectifs des actions Outreach sont de réduire le risque d'infection au VIH et/ou à l'hépatite C pour des publics qui ont difficilement accès aux soins de santé, dont les usagers de drogues, et de favoriser l'intégration dans une prise en charge psycho-médo-sociale pour les personnes infectées. De plus l'offre Outreach est complétée par l'approche « Test and Treat », en ambulatoire et en externe pour l'intégration des clients séropositifs au VIH ou à l'hépatite C dans la cascade des soins et dans une prise en charge psycho-médo-sociale.

En 2023, l'équipe "Outreach":

- A permis la mise sous traitement VIH pour une personne perdue de vue, vivant à la rue
- A organisé l'accompagnement et la mise sous traitement d'une personne dépistée VHC+ dans le DIMPS
- A fait le lien entre un bénéficiaire dépisté VHC+ lors de l'X-Change et la JDH Esch
- A assuré la distribution des traitements pour les clients fréquentant d'autres structures
- Etait attentive à la situation de 2 bénéficiaires « non-adhérents » au traitement

### 20.2.4. X-CHANGE

- La HIV Berodung participe activement à la réalisation du projet X-Change en collaboration avec les associations partenaires Jugend- an Drogenhëllef et Abrigado CNDS.
- En 2023, un nouveau partenariat a débuté avec la Ville de Differdange et l'X-Change y était présent toutes les deux semaines de 15h à 17h.
- Une rencontre avec la Ville de Remich a eu lieu et le collège communal s'est montré favorable à une présence de l'X-Change sur son territoire.

### 20.2.5. Formation TROD

- La Formation TROD est une formation à destination des personnes exerçant dans des structures ou associations impliquées en matière de prévention sanitaire, en vue de l'habilitation à la réalisation des tests rapides d'orientation diagnostique (TROD) détectant une infection au VIH, VHC et syphilis.
- Organisée en mars 2023 (15h de formation)
- 12 participants
- Associations représentées : Jugend- an Drogenhëllef, DROP-In Croix-Rouge, Service National des Maladies Infectieuses CHL

## 20.3. La prise en charge psycho-sociale des personnes vivant avec le VIH

### 20.3.1. Le suivi psychologique

La prise en charge psychologique vise à favoriser l'adhérence au traitement via la restauration de l'estime de soi du client, l'amélioration de son humeur et l'acceptation du statut sérologique. Cette prise en charge se veut intégrative et globale, mobilisant le client afin de le rendre acteur de son suivi.

En 2023:

- 91 bénéficiaires
- 23 nouveaux bénéficiaires
- 11 "perdus de vue" depuis plus de 6 mois
- 222 entretiens

La majorité des problématiques traitées lors des entretiens psychologiques sont :

- Anxiété
- Consommation de substances
- Troubles dépressifs
- Acceptation du diagnostic
- Adhérence au traitement

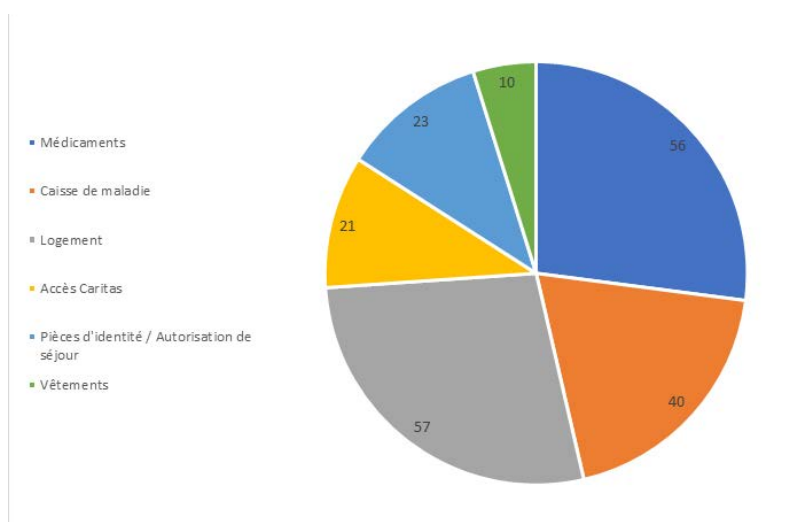
### 20.3.2. Le suivi social

Les assistants sociaux du service HIV Berodung ont pour missions principales d'assurer un accès aux soins à toutes personnes vivant avec le VIH et/ou une hépatite C au Luxembourg ainsi que d'accompagner le bénéficiaire dans le maintien ou la restauration d'une situation sociale stable afin de permettre au client de s'occuper de sa santé dans les meilleures conditions.

En 2023:

- 123 bénéficiaires
- 39 nouveaux bénéficiaires

### Demandes principales des bénéficiaires du suivi social



## 20.4. La prise en charge “infirmière” des personnes vivant avec le VIH

L’infirmière du service a pour mission de dispenser des soins de nature préventive et curative, visant à promouvoir, maintenir, améliorer et restaurer la santé. Elle contribue à l’éducation de la santé et à l’accompagnement des personnes dans leur parcours de soins.

En 2023, l’infirmière a assuré la gestion médicamenteuse et le suivi médical de 25 bénéficiaires dont 15 usagers de drogues.

De plus:

- 17 bénéficiaires ont atteint une charge virale indétectable
- 5 bénéficiaires sont passés d’une gestion médicamenteuse journalière à une gestion hebdomadaire, puis 3 en gestion autonome
- 4 clients ont également pu bénéficier du traitement hépatite C en collaboration avec le CHL
- Des entretiens visant à l’observance, à l’importance de la prise du traitement et au Safer-Use ont été réalisés auprès des clients en fonction de leurs besoins.
- Le travail en étroite collaboration avec le CHL a permis de renforcer le suivi au niveau des rendez-vous avec les infectiologues (infirmier de liaison) et de la réalisation des prises de sang (infirmier de consultation).

## 20.5. L’encadrement éducatif au sein du Foyer Henry Dunant

Le foyer Henry Dunant comprend 17 chambres, destinées aux personnes vivant avec le VIH et étant dans l’incapacité de gérer son infection de manière autonome. L’encadrement éducatif a lieu du lundi au vendredi, excepté les jours fériés.

Il permet :

- Un réveil matinal afin d’évaluer l’état de santé du résident, lui rappeler la prise de ses traitements
- L’organisation d’un petit-déjeuner et d’un brunch les vendredis afin d’offrir aux résidents un repas quotidien. Ces deux activités sont ouvertes aux bénéficiaires ne résidant pas dans le foyer et accueillent en moyenne 10 participants.
- Une réunion hebdomadaire entre les résidents pour discuter des sujets liés au foyer (vie en communauté, ROI, organisation d’activités etc), de thèmes d’actualité, de société...
- L’organisation de plans des tâches ménagères pour apporter une structure et un cadre, qui peut permettre de reprendre ou de créer des habitudes quotidiennes
- En fonction de la demande des résidents, diverses activités ont été réalisées. Cependant, s’ils étaient le plus souvent motivés à l’idée de l’activité, ils étaient moins présents lors de l’activité même :

### Activités organisées avec les résidents du Foyer Henry Dunant

| Activité                | Nombre de participants |
|-------------------------|------------------------|
| Sortie au Musée         | 2                      |
| Soirée cinéma           | 2                      |
| Jeux de société         | 3-4                    |
| Schueberfouer           | 5                      |
| Marché de Noël          | 4                      |
| Jardinage et décoration | 3                      |

## 20.6. Comité Sida

En tant qu’acteur national de santé publique œuvrant dans la prévention du VIH et la prise en charge des personnes vivant avec le VIH, la HIV Berodung est représentée au sein du Comité National de surveillance du Sida, des hépatites virales et autres IST par sa chargée de direction.



## 21. Croix-Rouge - Service : CUSS

### Missions

La Croix-Rouge luxembourgeoise est une des associations impliquées dans le dispositif « Couverture universelle des soins de santé » de l'Etat. Dans ce contexte, elle assure le suivi des bénéficiaires et traite les dossiers de demande d'accès aux prestations d'assurance maladie.

### 21.1. Les bénéficiaires

En 2023, sur les 66 demandes envoyées au Ministère de la Santé, 41 étaient des hommes et 25 étaient des femmes. Il y avait 7 co-affiliations d'enfants.

#### Nationalité

| Nationalité        | Nombre de bénéficiaires | Pourcentage |
|--------------------|-------------------------|-------------|
| Luxembourgeoise    | 1                       | 1.51%       |
| Européenne         | 35 (dont 31 UE)         | 53%         |
| Non-Européenne     | 29                      | 43.94%      |
| Données manquantes | 1                       | 1.51%       |
| <b>Total</b>       | <b>66</b>               | <b>100%</b> |

#### Tranches d'âge

|                | Nombre de bénéficiaires | Pourcentage |
|----------------|-------------------------|-------------|
| 18-30 ans      | 11                      | 16.67%      |
| 31-45 ans      | 29                      | 43.94%      |
| 46-60 ans      | 21                      | 31.82%      |
| 61-70 ans      | 4                       | 6.06%       |
| 71 ans et plus | 1                       | 1.51%       |
| <b>Total</b>   | <b>66</b>               | <b>100%</b> |

#### Ancienneté au Luxembourg

|                     | Nombre de bénéficiaires | Pourcentage |
|---------------------|-------------------------|-------------|
| > 10 ans            | 10                      | 15.15%      |
| > 5 ans             | 7                       | 10.60%      |
| 3-5 ans             | 14                      | 21.21%      |
| 1-3 ans             | 15                      | 22.72%      |
| 6 – 12 mois         | 11                      | 16.66%      |
| 3 – 6 mois          | 7                       | 10.60%      |
| Moins de trois mois | 1                       | 1.51%       |
| Données manquantes  | 1                       | 1.51%       |
| <b>Total</b>        | <b>66</b>               | <b>100%</b> |

### 21.1.1. Motifs de sortie de la CUSS

En 2023, il y a eu 20 désaffiliations. 9 dossiers dont la CUSS a été accordée en 2022, 11 dossiers dont la CUSS a été accordée en 2023. La répartition pour 2023 se fait comme suit :

- Affiliation auprès d'un Office social : 1
- Contrat de travail : 1
- Décès : 2
- Départ à l'étranger : 1
- Injoignable : 3
- Non collaboration : 2
- REVIS : 1

Remarque : pour les personnes sans domicile fixe, il est très difficile de garder un contact régulier avec le service social. Dans les cas où un suivi est trop irrégulier, les personnes perdent le droit à la CUSS alors qu'ils sont toujours sur le territoire national. Une perte de la CUSS entraîne une perte du suivi médical, ayant pour conséquence une dégradation de l'état de santé

### 21.1.2. Projet CUSS

- Sevrage : 1
- Être suivi pour ses addictions : 1
- Soins de santé : 52
- Soins de santé mentale : 4
- Non renseigné : 8

Le projet final de la CUSS est de permettre aux personnes de s'intégrer et d'avoir accès aux droits sociaux. La population suivie par le service CUSS est fragilisée et une stabilisation au niveau de leur santé (physique et/ou mentale) est souvent nécessaire avant de pouvoir travailler sur la finalité de la CUSS.

## 21.2. Evolution des demandes

L'augmentation du nombre de demandes est due au fait que la CUSS est de plus en plus connue et que la Croix-Rouge est sollicitée par de nombreux services. De plus, certains bénéficiaires ont été orientés par d'autres associations partenaires CUSS ne pouvant pas les prendre en charge.

### Comparaison des demandes entre les années 2022 et 2023

|                                            | Année 2022 | Année 2023 |
|--------------------------------------------|------------|------------|
| Demandes envoyées au ministère de la Santé | 23         | 66         |
| Demandes accordées au 31.12                | 22         | 44         |
| Demandes refusées                          | 0          | 6          |
| Demandes envoyées puis annulées            | 1          | 3          |
| Demandes en attente au 31.12               | 0          | 13         |
| Total des désaffiliations                  | 1          | 20         |
| Dossiers actifs au cours de l'année        | 22         | 65         |

## 22. La Fondation Cancer

### Missions du département psycho-social

Le cancer touche un grand nombre de personnes : chaque année au Luxembourg, plus de 3 000 nouveaux cas sont diagnostiqués et plus de 1 000 personnes en meurent. Parmi les priorités de la Fondation Cancer figure l'amélioration de la qualité de vie du patient. Voilà pourquoi, le département psycho-social est à la disposition des personnes touchées par le cancer : son but est de leur apporter une aide professionnelle et humaine en prenant en charge l'ensemble des problèmes psychologiques, sociaux et pratiques rencontrés tous les jours par les patients et par leurs proches. Ceci permet une prise en charge holistique.

### 22.1. L'aide aux patients

#### 22.1.1. Service Info-Cancer

Ce service d'information par téléphone est à la disposition des patients et de leur famille pour des demandes d'informations d'ordre médical, pratique et social ou pour un soutien psychologique. Ecoute, conseils, informations, envois de brochures et orientations vers d'autres services y sont proposés.

En 2023, il y a eu **775 demandes**.

| Année              | 2012  | 2013 | 2014 | 2015 | 2016  | 2017  | 2019 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
|--------------------|-------|------|------|------|-------|-------|------|------|------|------|------|------|
| Nombre de demandes | 1 251 | 878  | 921  | 947  | 1 004 | 1 244 | 1136 | 1046 | 795  | 718  | 685  | 775  |

#### 22.1.2. Consultations psychologiques

Ce service gratuit offre une prise en charge psychologique et psychothérapeutique aux personnes confrontées à des problèmes liés au cancer (angoisses, dépression, traumatismes, problèmes relationnels ou familiaux, questions existentielles, réintégration dans le monde du travail après la maladie, etc.) et voulant profiter d'une aide professionnelle pour résoudre leurs difficultés. Les consultations proposées sont adaptées à la situation et aux besoins des personnes : des suivis à court, à moyen ou à long terme sont possibles. La durée moyenne d'une consultation est d'une heure (en luxembourgeois, français, allemand, anglais, portugais, espagnol et grec). Ces consultations ont lieu uniquement sur rendez-vous, soit en présentiel soit par visio-consultation et sont **gratuites**.

Cette offre s'adresse aussi aux proches et aux enfants d'un parent atteint de cancer. 15 consultations pour enfants ont eu lieu en 2023.

Instaurées en 2022, les consultations en réhabilitation cognitive pour les patients atteints de séquelles cognitives suite à leur traitement, proposées par la neuropsychologue K Mantzavinou et les consultations en onco-sexologie proposées par la psychologue et sexologue clinique M Risch se sont poursuivies en 2023.

Suite à une croissance persistante de la demande d'aide et de soutien psychologique pour patients, leurs proches et enfants, une liste d'attente a dû être établie pour le suivi psychologique. Pour éviter un délai d'attente trop important, un entretien d'orientation est proposé à chaque demandeur d'aide psychologique le plus rapidement possible dans les deux semaines. Ce premier entretien psychologique permet de clarifier ensemble avec le demandeur ses besoins et objectifs en temps réel. L'entretien d'orientation sert également à répondre aux questions, à donner des conseils, à accueillir les patients dans les groupes pour patients et autres activités de la Fondation Cancer ou à orienter la personne vers d'autres services d'aide et de consultation, le cas échéant. Depuis la mise en place du rendez-vous d'orientation en avril 2023, 132 entretiens d'orientation ont été réalisés.

Confrontée également à une demande croissante d'aide psychologique de la population lusophone, la Fondation Cancer a embauché un psychologue parlant le portugais fin avril 2023. En 2023, 242 consultations ont été réalisées en portugais.

| Année                   | 2012 | 2013  | 2014  | 2015  | 2016  | 2017  | 2018  | 2019  | 2020  | 2021  | 2022  | 2023  |
|-------------------------|------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Nombre de consultations | 978  | 1 096 | 1 430 | 1 585 | 1 466 | 1 400 | 1 262 | 1 472 | 1 845 | 1 713 | 1 773 | 2 477 |

### 22.1.3. Consultations sociales et pratiques

En 2023, on compte au total 136 consultations sociales principalement par téléphone pour aider les patients à résoudre divers problèmes financiers, pratiques et administratifs (travail, sécurité sociale, etc.).

### 22.1.4. Les aides financières

Un diagnostic de cancer peut rendre ou accentuer une situation financière difficile. Raison pour laquelle la Fondation Cancer, selon des critères bien définis, soutient les patients atteints de cancer avec une aide financière pouvant aller jusqu'à 9 000 € par an.

Parmi les 119 dossiers de demande d'aides financières reçus en 2023, 70 aides ont été accordées

### 22.1.5. L'aide familiale

L'aide familiale, projet pilote commun de la Fondation Cancer et Europa Donna en collaboration avec ARCUS, a été reconduite en 2023. Ce service d'aide familiale gratuit (financé conjointement par la Fondation Cancer et Europa Donna) permet d'apporter un soutien au parent atteint de cancer en allégeant la gestion journalière du foyer familial et en soulageant les partenaires dans leurs devoirs parentaux pendant la période difficile de traitement du parent malade. Pour sensibiliser sur l'impact du cancer sur le système familial, la psychologue S Kretschmer a proposé trois formations aux aides familiales de ARCUS avec en total 20 participants en 2023.

En 2023, 23 dossiers de demande d'aide familiale ont été reçus et accordés.

### 22.1.6. Les conseils et soins en onco-esthétique

Le service des soins et conseils en onco-esthétique a connu un grand succès en 2023. L'objectif de cette offre est d'atténuer l'impact des effets secondaires des traitements et d'améliorer l'estime de soi et la qualité de vie des personnes atteintes de cancer pendant et après les traitements. L'onco-esthéticienne apporte un soutien et des solutions expertes aux problèmes rencontrés par les patients, proposant des soins et conseils en onco-esthétique individuels et des ateliers de soins du visage et soins des mains, particulièrement adaptés aux problèmes de peau souvent déclenchés par les traitements. L'onco-esthéticienne a assuré 86 consultations individuelles pour 42 patients et 9 ateliers onco-esthétiques avec au total 63 participants.

### 22.1.7. Les consultations et conférences en onco-nutrition

**Nouveau en 2023 :** Confrontée à une forte demande de conseils en onco-nutrition, la Fondation Cancer a engagé en freelance une diététicienne spécialisée en oncologie. L'objectif de ce service est de bien conseiller les personnes atteintes de cancer sur une alimentation équilibrée et adaptée à leur état de santé pour éviter la dénutrition ou la prise de poids pendant et ou après le traitement. Depuis octobre, la diététicienne a assuré 20 consultations en onco-nutrition pour 14 patients et a proposé deux conférences Cancer et alimentation – bien s'alimenter pendant le cancer en septembre avec en total 24 participants. Ces consultations sont offertes gratuitement aux patients par la Fondation Cancer. A noter que la consultation onco-diététicienne n'est pas prise en charge par la CNS.

| Année                               | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
|-------------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Consultations sociales et pratiques | 141  | 160  | 219  | 231  | 186  | 147  | 107  | 90   | 44   | 136  |
| Consultations aides financières     | 58   | 86   | 101  | 114  | 116  | 116  | 114  | 114  | 175  | 119  |
| Aide familiale                      | 0    | 0    | 0    | 0    | 0    | 0    | 0    | 0    | 11   | 23   |
| Consultations et soins esthétiques  | 2    | 0    | 0    | 1    | 1    | 115  | 22   | 0    | 4    | 86   |
| Consultations en onco-nutrition     | 0    | 0    | 0    | 0    | 0    | 0    | 0    | 0    | 0    | 20   |
| TOTAL                               | 198  | 220  | 268  | 348  | 369  | 388  | 257  | 204  | 235  | 384  |

### 22.1.8. Groupes pour patients

La Fondation Cancer offre aux patients la possibilité de participer à divers groupes : groupes de parole (groupe de parole pour femmes atteintes d'un cancer du sein, groupe de parole pour femmes porteuses de la mutation BRCA, groupe de parole *Retour au quotidien*, groupe de parole pour proches), groupes de relaxation (yoga, pleine conscience, sophrologie, relaxation), groupes de sport (gymnastique, éveil musculaire) et webinaires en ligne *Cancer et santé sexuelle de l'homme* ; *Cancer et santé sexuelle de la femme* ; *Bien gérer la fatigue – Mieux retrouver sa vitalité, ainsi que deux groupes de Renforcement cognitif* pour améliorer les capacités cognitives des patients.

**Nouveau en 2023 :** Une séance d'information *J'ai un cancer – et maintenant ?* a été proposée mensuellement pour accueillir et orienter les personnes ayant récemment reçu un diagnostic de cancer. Des consultations en onco-sexologie ainsi que trois webinaires sur l'impact du cancer sur la santé sexuelle ont été proposés pour la première fois en 2023.

En 2023, 224 personnes ont pu profiter des divers groupes proposés par la Fondation Cancer.

|                          | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
|--------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Groupes de parole        | 7    | 15   | 27   | 17   | 8    | 10   | 19   | 14   | 0    | 0    | 13   | 42   |
| Groupes psycho-éducatifs | 0    | 0    | 0    | 0    | 0    | 0    | 0    | 0    | 0    | 0    | 17   | 19   |
| Groupes de relaxation    | 20   | 27   | 20   | 64   | 74   | 62   | 43   | 55   | 23   | 29   | 76   | 75   |
| Groupes de sport         | 37   | 33   | 44   | 37   | 43   | 48   | 38   | 34   | 20   | 23   | 54   | 56   |
| Webinaires               | 0    | 0    | 0    | 0    | 0    | 0    | 0    | 0    | 0    | 17   | 36   | 32   |
| Total participants       | 0    | 105  | 115  | 128  | 125  | 139  | 125  | 104  | 45   | 69   | 196  | 224  |

### 22.1.9. Groupe d'entraide pour le cancer de la prostate

Depuis 2021, un groupe d'entraide des hommes atteints d'un cancer de la prostate se réunit chaque 1er mercredi du mois dans les locaux de la Fondation Cancer. Il s'agit ici d'un groupe de self-help animé par un ancien patient et qui favorise l'échange entre personnes concernées. Les rencontres sont organisées de manière hybride. En 2023, onze rencontres ont eu lieu et 33 hommes y ont participé au cours de l'année.

### 22.1.10. Conférences pour patients et intéressés

**Nouveau en 2023 :** De plus en plus de (jeunes) patients se voient confrontés au retour au travail pendant ou après la fin de leur traitement. Suite à une longue absence due à un arrêt maladie de longue durée, les patients peuvent avoir de multiples appréhensions et craintes par rapport à leur retour au travail, auxquelles s'ajoutent les doutes et appréhensions du côté des employeurs et collaborateurs. Ceci peut compliquer le retour au travail de façon importante. Pour mieux accompagner le patient et pour sensibiliser et former les employeurs et collaborateurs sur les bonnes pratiques pour le retour au travail, les psychologues de la Fondation Cancer proposent une conférence à toute entreprise intéressée par " Cancer et travail " - un(e) collègue touché(e), toute une équipe concernée.

En 2023, quatre interventions ont eu lieu au sein de différentes entreprises au Luxembourg.

### 22.1.11. Brochure pour patients

**Nouveau en 2023 :** à l'occasion de la Journée Mondiale contre le cancer, la Fondation Cancer a publié la brochure *Parler du cancer – trouver les mots justes pour lever le tabou du cancer*, pour sensibiliser le grand public à en trouver les justes mots, ainsi que pour encourager les patients à en parler ouvertement.

En 2023, il y a eu 33 envois du livre pour enfant *Grand arbre est malade* aux services d'oncologie des hôpitaux.

### 22.1.12. Publications et site Internet

Le service psycho-social de la Fondation Cancer rédige régulièrement des articles destinés aux personnes atteintes de cancer pour son trimestriel *Info cancer*. *L'Info cancer* est envoyé à 88 000 abonnés. En 2023, M. Risch a écrit deux articles *La fatigue liée au can-*

cer n'est pas une fatalité et Cancer et santé sexuelle - Bien vivre sa sexualité après un cancer.

Le site Internet [www.cancer.lu](http://www.cancer.lu) (en version française et allemande) informe les personnes atteintes de cancer sur les actions et services de la Fondation Cancer ainsi que sur l'aspect psychologique de la maladie et indique des sites fiables pour la recherche d'informations médicales sur les cancers. Des newsletters électroniques régulières sont envoyées à 6 585 abonnés.

22.1.13. Réseau de bénévoles

Depuis 2001, un réseau de bénévoles sélectionnés, formés et supervisés par la chargée du bénévolat du département psycho-social, a pour but d'accompagner les patients au sein des hôpitaux.

Depuis 2016, des bénévoles interviennent dans tous les établissements hospitaliers ayant un service d'oncologie, que ce soit en stationnaire ou en ambulatoire (y inclus le Centre François Baclesse). En 2022 s'est ajouté le Centre de réhabilitation post-oncologique de Colpach.

En 2023, **30 bénévoles** ont assuré **941 présences** dans les hôpitaux.

Evolution et nombre des interventions des bénévoles à l'hôpital sur les dix dernières années (2014-2023)

| Année                 | 2014  | 2015  | 2016 | 2017  | 2018  | 2019  | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
|-----------------------|-------|-------|------|-------|-------|-------|------|------|------|------|
| Nombre de bénévoles   | 34    | 29    | 26   | 35    | 38    | 37    | 34   | 22   | 24   | 30   |
| Présences à l'hôpital | 1 006 | 1 047 | 884  | 1 038 | 1 210 | 1 154 | 242  | 352  | 670  | 941  |

22.1.14. Relais pour la Vie

En 2023, le Relais pour la Vie, grand évènement national de solidarité envers les personnes atteintes de cancer a eu lieu le 25 et 26 mars sous forme hybride, connecté et en présentiel. Après Covid il a eu lieu pour la première fois à nouveau sur place à la Coque, avec les témoignages de personnes touchées, le tour des Survivors et Caregivers et le défilé des équipes lors de la cérémonie d'ouverture avec pour objectif de créer de l'espoir et de sensibiliser le grand public au vécu des patients.

22.2. Conclusions

La prise en charge psychosociale des personnes atteintes d'un cancer s'est sensiblement améliorée au Luxembourg pendant les dernières années. Tous les hôpitaux ont engagé des psychologues pour une meilleure prise en charge des patients. La Fondation Cancer, avec son éventail d'offres psychosociales, occupe une place centrale dans ce réseau. La qualité de son information et de ses services est reconnue et appréciée. La Fondation est également le seul organisme à proposer une prise en charge gratuite des patients et de leurs proches à toutes les étapes de leur parcours : au moment du diagnostic, pendant et après les traitements. La Fondation Cancer s'efforce aussi d'adapter continuellement ses offres aux demandes très spécifiques des patients, comme pour les consultations onco-esthétiques et les consultations en onco-nutrition. La Fondation Cancer s'engage à aider et accompagner au mieux les patients et leurs proches pour améliorer leur qualité de vie pendant et après la maladie.

Une hausse continue des demandes d'aide et de soutien en 2023 a malheureusement entraîné un délai d'attente plus long afin d'avoir un suivi psychologique à la Fondation Cancer. Notre objectif primordial en 2024 est de pouvoir supprimer la liste d'attente afin que toute personne demandeuse peut être prise en charge au moment de sa plus grande détresse quand elle ressent le besoin d'être soutenue psychologiquement.

## 23. Association Luxembourgeoise du Diabète

### Missions

L'Association Luxembourgeoise du Diabète (ALD) a pour mission d'améliorer l'information et l'éducation des personnes vivant avec un diabète ainsi que de leur entourage. Grâce à son service de la Maison du Diabète, l'association offre entre autres :

- un lieu d'accueil ouvert à toute personne atteinte ou intéressée par le diabète (écoute, informations, conseils, guidance...),
- des séances d'information et d'éducation,
- des possibilités d'échange et de soutien moral aux personnes vivant avec un diabète et leurs familles par l'organisation d'activités socio-culturelles et l'assistance de groupes de rencontre et/ou d'entre-aide (p.ex. parents d'enfants avec un diabète...),
- une sensibilisation de la population à l'importance d'un dépistage précoce et aux conséquences du diabète de type 2,
- des formations pour les professionnels du domaine de la santé et/ou socio-éducatif.

### 23.1. Activités d'information et d'éducation

#### 23.1.1. Permanence

La Maison du Diabète assure une permanence 3 jours/semaine (lundi, mercredi et vendredi) de 9 à 16 heures.

- **1051 fiches d'accueil** (1234 en 2022) ont été remplies et évaluées :
  - » 679 (65%) appels (775 en 2022), 82 (8%) visites spontanées (88 en 2022) et 290 (27%) courrier-mails (371 en 2022),
  - » 423 hommes (568 en 2022), 628 femmes (666 en 2022),
  - » Moyenne d'âge: 62,65 ans (63,34 ans en 2022),
  - » 49 % des visiteurs étaient déjà membres de l'ALD (54% en 2022), les autres ont connu la Maison du Diabète par leur médecin ou un autre professionnel de santé, le site internet, la documentation de l'ALD, la presse, une connaissance ou par passage spontané.

| Répartition des visiteurs |                     |                |                    |            |                         |                      |                 |         |
|---------------------------|---------------------|----------------|--------------------|------------|-------------------------|----------------------|-----------------|---------|
| Type2 avec insuline       | Type2 sans insuline | Diabète Type 1 | Diabète secondaire | Prédiabète | Diabète insulino-traité | Diabète gestationnel | Non diabétiques | Inconnu |
| 79                        | 103                 | 42             | 7                  | 8          | 30                      | 0                    | 25              | 129     |

#### 23.1.2. Education thérapeutique en individuel (Consultations en diabétologie)

Les consultations individuelles sur rendez-vous ont été effectuées selon le besoin par les infirmières en diabétologie ou les diététiciennes. Depuis 2019, la Maison du Diabète dispose d'une association de diététiciennes agréées par la Caisse Nationale de Santé et autorisées à dispenser différents actes diététiques prescrits par un médecin et pris en charge par la CNS.

Au total, **556 consultations** ont été effectuées

Dont :

- 292 consultations diététiques prises en charge par la CNS (121 en 2022)
- 5 consultations à l'antenne d'Ettelbruck, les locaux étant à nouveau disponibles (depuis septembre 2023)

| Evolution du nombre de consultations |      |      |      |      |
|--------------------------------------|------|------|------|------|
| 2019                                 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
| 775                                  | 633  | 609  | 617  | 556  |

Détails de la population des consultations :

- Moyenne d'âge : 61,81 ans
- 312 femmes et 244 hommes
- 61 personnes avec un diabète de type 1 (49 en 2022),
- 156 avec un diabète de type 2 traité à l'insuline (159 en 2022),



- 226 avec un diabète de type 2 sans insuline (333 en 2022),
- et 113 avec un pré-diabète (76 en 2022).

### 23.1.3. Education thérapeutique en groupe (Cours d'éducation)

L'ALD a pu offrir en 2023 des cours d'information sur des sujets divers, des cours de cuisine, ainsi que des cours d'activité physique adaptée dans le cadre du Programme National Thérapeutique Sport-Santé, pour un total de **459 participants** (106 en 2022).

### 23.1.4. Formations pour professionnels de santé et étudiants

L'équipe de la Maison du Diabète a soutenu **1 projet d'éducation axé sur le diabète** des élèves en BTS du LTPS et a formé **150 professionnels de santé** grâce à 13 formations (0 en 2022) :

- 6 formations destinées au personnel du HPPA Homes pour personnes âgées: « Diabetes im Alter »
- 4 formations destinées aux personnel de Servior Rhum: « Diabetes im Alter »
- 2 formations destinées au personnel de Servior Differdange : « Freestyle libre 2 »
- 1 formation en collaboration avec la Société luxembourgeoise de diabétologie (SLD) : « La place de la parole dans la gestion du diabète »

### 23.1.5.Publication : Journal ALD

Parution de 4 numéros du périodique de l'ALD (tirage 1 400 exemplaires/numéro) (1 400 en 2022)

## 23.2. Informations grand-public

### 23.2.1. Site internet [www.ald.lu](http://www.ald.lu) et réseaux sociaux

Le site Internet [www.ald.lu](http://www.ald.lu) a enregistré 9900 visites au total (9035 en 2022).

Les activités de la Maison du Diabète ont été régulièrement partagées via les réseaux :

- Facebook : 761 Follower
- Instagram : 91 Follower
- LinkedIn : 229 Follower

### 23.2.2.2. Présence de presse

Les services de la Maison du Diabète ont été présentés par vidéo et reportages via : Yellow (Ymag) ; Magazine Senior ; Senior Lux ; Lëtzebuerger Wort.

### 23.2.3. Campagnes

- Campagne Céto-acidose en collaboration avec le CHL (Service : Endocrinologie-Diabétologie Pédiatrique)

### 23.2.4. Conférences

- 1 conférence à l'occasion de l'Assemblée générale 2023 : « Alimentation microbiote intestinal et santé. Influence de l'alimentation sur la qualité de la flore intestinale ! »
- 2 conférences grand public : « Diabetes betrëfft dat mech ? » auprès du Club Eist Heem à Berchem, et auprès du Club Senior Muselheem (2 en 2022).

### 23.2.5. Stands information (informations et/ou possibilité de tester la glycémie)

- Journée Santé à Eischen, organisé par Gemeng Habscht et « Treff Aal Schoul »
- Journée Santé à Roeser
- Journée mondiale du cœur, Place d'Armes
- « Marche des 10 000 pas contre le diabète » à Hesperange
- Stand Nordstroos (en collaboration avec la CMCM)

### 23.2.6. Journée Mondiale du Diabète

- Marche de solidarité des « 10 000 pas contre le diabète » à Hesperange, en collaboration avec la Fédération Luxembourgeoise de Marche Populaire FLMP et sous le patronage du Ministère de la Santé: 771 participants (440 en 2022)
- Soirée-conférences « Le diabète en questions », organisée en collaboration avec la Société Luxembourgeoise de Diabétologie SLD. +/- 67 personnes ont assisté aux conférences et se sont renseignées auprès des différentes stands d'information (43 en 2022)
- Présence dans la presse : Letzebuenger Wort, L'essentiel, Luxembourg Times, Le quotidien, Janette, 100,7, RTL Reportage

### 23.3. Formations du personnel de la Maison du Diabète

#### 23.3.1. Participation à des Congrès

- Congrès en diabétologie de la SFD (Société Francophone du Diabète) à Montpellier (2 membres du personnel)
- Congrès en diabétologie de la DDG (Deutsche Diabetes Gesellschaft) à Berlin (2 membres du personnel)
- Journée d'Education Thérapeutique du Patient de la SFD à Paris (1 membre du personnel)
- Luxembourg Health Week (3 membres du personnel)

#### 23.3.2. Formation continue

- Certification « Diabetes Educator » de l'IDF – School of Diabetes (3 membres du personnel)
- Participation à deux formations dans le cadre du INFEDIAB (2 membres du personnel)

### 23.4. Réseautage

Les membres de l'ALD ou l'équipe de la Maison du Diabète font partie des comités/conseils :

- FLASS - Fédération Luxembourgeoise des Associations de Sport de Santé
- CAPAT – Cercle des Associations de Patients
- SLD et INFEDIAB – Société Luxembourgeoise de Diabétologie & Infirmière.s en Diabétologie

### 23.5. Actions « Global Health »

#### 23.5.1. Projet “Insulin for Life”

- Via le réseau de Insulin for Life Austria, 4 colis ont pu être envoyés en Ukraine: en tout 90850 UI d'insuline et 3706 bandelettes glycémiques et 11 capteurs Freestyle libre ont été collectés et envoyés.

#### 23.5.2. Soutien des enfants vivant avec un diabète au Mali

- Soutien d'un travail sur l'impact de l'introduction d'une insuline analogue de longue durée dans la prise en charge de jeunes atteints de diabète focus-group et suivi pendant 6 mois de 39 enfants et jeunes adultes et 10 professionnels de santé avec l'objectif de mieux cibler les prochaines journées d'ETP
- Participation financière à la prise en charge de 1 585 (1 116 en 2022) enfants vivant avec un diabète par le programme “Life for a Child”.

### 23.6. Activités associatives

- Partenariat avec la Fédération Luxembourgeoise de Marche Populaire FLMP: 20 personnes ont participé à 1 randonnée
- Relais pour la Vie de la Fondation Cancer : une équipe de 13 personnes a participé à l'édition connectée
- Excursion culturelle à Martelange : 10 personnes
- Soirée de rencontre avec les parents d'enfants vivant avec un diabète (13 adultes, 6 enfants)
- En collaboration avec le CHL (Service : Endocrinologie-Diabétologie Pédiatrique) participation à un weekend éducatif pour enfants avec un diabète à Beaufort (41 enfants)

## 23.7. 20 ans de la Maison du Diabète

En 2023, la Maison du Diabète a célébré ses 20 ans. Dans ce contexte, plusieurs actions ont eu lieu :

- Conférence d'anniversaire sur l'Education Thérapeutique avec le Dr. Philippe Böhme
- Stand d'information et d'animation à Luxembourg-Ville (Place du Théâtre)
- Porte ouverte avec ateliers éducatifs et inauguration du réaménagement de la Maison du Diabète
- Journée de Santé et de Bien-être au Domaine Thermal Mondorf
- Campagne médiatique via les 3 sites de RTL.lu, RTL Radio et 2 affichages cul de bus

## 24. ALAN – Maladies Rares Luxembourg

### Missions

- d'informer, de conseiller et de soutenir les personnes concernées par une maladie rare ainsi que leurs familles notamment en leur facilitant l'accès aux soins de santé, les procédures administratives, l'éducation, le travail, la vie familiale, l'inclusion sociale et l'exercice de leurs droits sociaux;
- d'organiser des activités récréatives et sportives favorisant le bien-être des participants, les rencontres et les échanges;
- de promouvoir l'éducation, le renforcement des capacités et l'autonomisation des personnes affectées par une maladie rare;
- d'informer et de sensibiliser régulièrement le grand public ainsi que les autorités et les institutions nationales de toutes les problématiques auxquelles les personnes vivant avec une maladie rare sont confrontées;
- de contribuer au Plan National Maladies Rares et aux autres projets visant à garantir l'égalité d'accès au diagnostic, à la thérapie, aux soins et à la recherche pour toute personne vivant avec une maladie rare;
- de promouvoir la recherche scientifique sur les maladies rares;
- de développer et de maintenir des partenariats nationaux et internationaux;
- de fédérer les associations œuvrant dans le domaine de maladies rares spécifiques en tant qu'alliance nationale, afin d'assurer la reconnaissance des intérêts des patients dans l'opinion publique, la politique et la société.

### 24.1. Le service de consultations d'ALAN

Bien que les maladies rares soient très différentes, les patients qui en sont touchés se voient souvent confrontés aux mêmes défis : errance diagnostique, manque d'information et de coordination entre les acteurs, absence de soins adaptés ou de thérapies, lourdeur dans les démarches administratives, isolement et manque de soutien psychologique. Afin de répondre à cette problématique, ALAN assure un accompagnement et une aide sur le plan administratif, social et psychologique.

Le service de consultation d'ALAN est organisé en **2 lignes nationales de support : l'Infoline Maladies Rares Luxembourg et le Service de suivi Psycho-social.**

Lorsqu'une maladie rare a été diagnostiquée ou est suspectée, la personne concernée, un membre de sa famille ou un professionnel de la santé contacte l'Infoline pour recevoir rapidement des informations et des conseils. En cas de besoin d'un soutien plus intensif, la personne est orientée vers le Service de suivi Psycho-social où des assistants sociaux et psychologues travaillent étroitement avec le patient et sa famille pour les soutenir dans différents domaines, notamment le parcours de santé, le parcours scolaire et professionnel, la vie de famille, l'inclusion sociale, les démarches administratives et la santé mentale.

#### 24.1.1. Éléments chiffrés de la population globale (les 2 lignes de support)

|                                | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
|--------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Nouveaux demandeurs            | 56   | 69   | 70   | 85   | 101  | 114  | 112  | 178  | 221  | 225  | 338  | 363  | 343  |
| Demandeurs précédemment connus | 32   | 45   | 53   | 74   | 90   | 96   | 142  | 143  | 177  | 177  | 224  | 335  | 326  |
| Total                          | 88   | 114  | 123  | 159  | 191  | 210  | 254  | 321  | 398  | 402  | 562  | 698  | 669  |

**Au total, 669 personnes ont fait appel à nos services en 2023.** Malgré une légère baisse de 4% par rapport à 2022, ce nombre reste élevé par rapport aux années précédentes. A noter que les premières demandes qui nous sont adressées passent en principe toujours par l'Infoline, alors que le Service de suivi Psycho-social prend en charge les personnes qui nécessitent un suivi psycho-social plus intensif, y compris les dossiers initiés l'année précédente. Au moment d'arrêter les statistiques pour l'année 2023, les nouvelles demandes non urgentes de suivi psycho-social avaient un délai d'attente d'environ 5 mois.

Selon les informations à disposition, nous constatons les éléments suivants :

- 64% des personnes sont orientées vers les services d'ALAN par des professionnels du secteur médico-psycho-social, 18% par des connaissances, 17% par les médias (journaux, publicités, reportages, conférences, internet) et 1% par des associations luxembourgeoises de patients maladies rares ;
- 24% des demandeurs sont des enfants âgés entre 0 et 12 ans, 10% des jeunes entre 12 et 18 ans et 66% des adultes ;
- 60% des demandeurs sont de sexe féminin pour 39% de sexe masculin et 1% autre genre ;
- 52% des demandeurs sont de nationalité luxembourgeoise, 18% portugaise, 8% française, 4% belge, 1%, allemande et 17% sont d'une autre nationalité ;
- Concernant la répartition selon les régions, 27% des demandeurs sont du Centre, 36% du Sud, 14% du Nord, 10% de l'Est et 13% sont des salariés frontaliers.

#### 24.1.2. Répartition des maladies rares liées aux demandes

En 2023, nous avons rencontré au total **263 maladies rares différentes parmi les 669 demandeurs**. Parmi ces derniers, 50 personnes n'étaient pas atteintes d'une maladie rare. Nous les avons donc orientés vers d'autres services pouvant les informer ou les prendre en charge.

Les maladies neurologiques sont les plus représentées à hauteur de 28% tandis que les personnes sans diagnostic arrivent en 2ème place avec 17%. Viennent ensuite les anomalies de développement embryonnaires et/ou syndromes malformatifs à hauteur de 13%, les maladies auto-immunes, systémiques et/ou rhumatologiques à hauteur de 9%. Les autres groupes de maladies et les maladies non rares représentent 28%.

#### 24.1.3. Répartition des domaines d'intervention

Les personnes prises en charge par nos services ont pu bénéficier de prestations d'information et/ou de coordination dans les domaines suivants :

- 58% concernant le parcours de santé (par exemple des questions sur le système de sécurité sociale, l'assurance dépendance, les prestations de soins de santé, l'orientation vers des services médicaux spécialisés, la coordination avec les médecins, etc.) ;
- 10% concernant les droits socio-administratifs (par exemple : congés spéciaux, carte de priorité, ADAPTO, allocations familiales supplémentaires, aides sociales, etc.) ;
- 7% concernant le parcours scolaire (par exemple : fonctionnement du système, orientation et/ou coordination avec les directions de régions, centres de compétences, équipes ESEB, etc.)
- 10% concernant le parcours professionnel (par exemple : mesures pour les salariés handicapés, reclassement professionnel, invalidité, congés de maladie, etc.) ;
- 7% concernant le parcours psycho-social (par exemple ONE, Ligue médico-sociale, services pour personnes ayant un handicap, SIPO, SCAP, etc.) ;
- 5% concernant la prise en charge des prestations médicales, des médicaments et/ou matériel ;
- 2% concernant les activités récréatives (par exemple thérapie équestre, sport-adapté, loisirs adaptés, etc.) ;

#### 24.1.4. La 1ère ligne de support : le service INFOLINE Maladies Rares Luxembourg

##### Objectifs du service INFOLINE

Dans le cadre du premier Plan National Maladies Rares 2018-2022, le ministère de la Santé a lancé le Service « Infoline Maladies Rares Luxembourg », une première ligne de support, d'information et de consultation pour les personnes touchées par une maladie rare, leur entourage et les professionnels de la santé. À l'image des services de supports offerts aux patients et à leur entourage dans d'autres pays en Europe, les missions de l'Infoline Maladies Rares Luxembourg prévoient les éléments suivants :

- Faciliter l'accès aux informations sur les maladies rares pour les patients, leur entourage et les professionnels de la santé
- Informer et conseiller de manière concrète sur les ressources disponibles et/ou sur les démarches à suivre
- Améliorer l'orientation des personnes vers des services compétents dans le pays
- Offrir un lieu d'écoute spécialisé et dédié
- Identifier les besoins des personnes vivant avec une maladie rare, pour un état des lieux sur le terrain.

Le service Infoline constitue une première étape au Luxembourg dans le cadre de l'orientation des personnes concernées et de leur entourage vers une prise en charge adéquate.

## Éléments chiffrés

En 2023, **434 personnes** (c'est-à-dire 343 nouveaux demandeurs et 91 personnes déjà connues précédemment en 1ère ligne) ont été en contact avec l'Infoline Maladies Rares :

- 349 demandeurs étaient eux-mêmes concernés par une maladie rare ;
- 68 étaient des membres de famille d'une personne ayant une maladie rare ;
- 17 étaient des professionnels du secteur à la recherche d'informations concernant une maladie rare.

Les nouveaux demandeurs de l'Infoline ont privilégié dans 43% des cas une prise de contact d'abord par mail, tandis que 51% nous ont contactés par téléphone et 6 % ont préféré une visite sur place spontanée. En répondant aux demandes, le service a passé 48% du temps en échange avec le demandeur, 48% à effectuer des recherches d'informations et de gestion du dossier et enfin 4% à échanger avec d'autres professionnels pour apporter une réponse aux demandeurs.

### 24.1.5. La 2ème ligne de support : le Service de suivi Psycho-social

#### Objectifs du Service de suivi Psycho-social

L'équipe du service est composée de psychologues diplômés et d'assistants sociaux. Combiner le support psychologique avec le support social permet à ALAN d'offrir un encadrement socio-thérapeutique plus performant grâce au principe de l'interdisciplinarité. ALAN privilégie ainsi une approche holistique en favorisant une plus grande autonomie des patients et une amélioration de leur qualité de vie.

- L'expertise de l'assistant social se concentre avant tout sur les démarches socio-administratives, l'information et la coordination. L'assistant social informe le patient sur sa maladie, les médecins spécialisés, les aides existantes, les aides financières possibles, les réseaux compétents, les centres de référence et les droits du patient. Il assure la coordination entre le patient et le monde médico-social, professionnel ou scolaire afin d'optimiser le travail en réseau pour une cohérence maximale entre les différents acteurs.
- L'accompagnement psychologique s'adresse au patient ainsi qu'à sa famille. Souvent, les personnes concernées ressentent de la colère, de la peur, de l'anxiété ou du stress liés au retard du diagnostic, au diagnostic lui-même, au pronostic, au changement d'indépendance, à l'isolement social ou aux problèmes financiers. Certains risquent même de développer une dépression ou d'autres troubles de santé mentale. Le psychologue d'ALAN offre un soutien psychologique professionnel adapté aux besoins spécifiques de chaque patient, en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire et le réseau psycho-social. Il aide la personne concernée à adapter, (re)construire et/ou (ré)orienter un projet de vie face à la maladie.

#### Éléments chiffrés du Service de suivi Psycho-social

En 2023, **442 personnes ont été suivies en 2ème ligne** par le Service de suivi Psycho-social. Dans 84% des cas il s'agit du patient concerné et dans 16% des cas d'un proche. Le tableau suivant reprend les différents types de prestations en présentiel fournies par l'équipe en 2023 dont le total s'élève à **1312 prestations, soit une augmentation de 15% par rapport à 2022**. A noter que 8% des consultations psycho-sociales se font à domicile.

- 140 consultations psycho-sociales : ce sont des entretiens réalisés en binôme assistant social et psychologue avec le patient et/ou sa famille afin d'assurer le suivi interdisciplinaire des concernés pour effectuer le bilan initial de demande d'aide ou évaluer le suivi en cours.
- 114 consultations sociales : ce sont des entretiens où l'assistant social va rencontrer le concerné et/ou sa famille afin de réaliser spécifiquement des prestations liées à sa mission (par exemple remplir des documents administratifs, expliquer les options socio-professionnelles, etc.).

- 901 consultations psychologiques : ce sont des entretiens individuels, en couple ou en famille pour assurer l'accompagnement psychologique ou psychothérapeutique.
- 115 réunions de concertation : elles se réalisent avec d'autres professionnels du secteur médical et psycho-social pour coordonner le parcours du concerné.
- 31 visites médicales accompagnées : ce sont des consultations médicales à la demande de la personne afin de la soutenir et de l'aider à coordonner son parcours de santé.
- 11 accompagnements dans les administrations : ils ont pour but de soutenir la personne dans la coordination de son parcours socio-professionnel ou scolaire (évaluation de l'assurance-dépendance, rendez-vous avec l'ADEM, contrôle médical de la Sécurité sociale, etc.).

Les **interventions des assistants sociaux** se répartissent de la façon suivante : 26% en consultations présentes, 19% en échange avec le concerné (téléphone ou mail), 15% en échange avec des professionnels du secteur, 21% pour la recherche d'informations et la gestion du dossier, 15% pour la mission de coordinateur national psycho-social et 5% en accompagnement de consultations médicales et réunions avec des professionnels du secteur.

Les **interventions des psychologues** se répartissent comme suit : 82% en consultations présentes, 4% en accompagnement de consultations médicales et réunions avec des professionnels du secteur, 4% en échange avec la personne concernée (téléphone ou mail), 7% pour la recherche d'informations et la gestion du dossier, 3% en échange avec des professionnels du secteur. Entre le 1er janvier 2023 et le 31 décembre 2023, les psychologues ont offert un suivi psychologique et/ou psychothérapeutique pour 33% des personnes ayant recours au service de Suivi psycho-social.

#### 24.1.6. Le travail du « Coordinateur National psycho-social »

##### Objectifs du « Coordinateur National psycho-social »

Dans le cadre du premier Plan National Maladies Rares 2018-2022, le ministère de la Santé a lancé le projet du « Coordinateur psycho-social national » (CNPS) en lien avec les objectifs B3 qui promeut le développement de liens collaboratifs à l'international avec les European Reference Networks (ERN) et l'objectif G2 sur l'amélioration du parcours diagnostique et la prise en charge à travers une coordination psychosociale. Les missions prévoient les éléments suivants :

- assurer la coordination psychosociale avec les prestataires de soins au niveau national et international ;
- structurer et améliorer la prise en charge psychosociale des patients atteints de maladies rares ;
- orienter les patients atteints d'une maladie rare vers les structures existantes au niveau national et international ;
- collaborer activement avec le Centre Hospitalier de Luxembourg (CHL) dans le cadre de leur mission de Hub ERN National.

##### Éléments chiffrés

- Le CNPS travaille en étroite collaboration avec le « Coordinateur National Médical » au sein de la « Cellule d'Orientement et de Coordination Nationale MR ». Au cours de réunions hebdomadaires, cette cellule traite, coordonne et assure le suivi de toutes les demandes émanant des patients ou des professionnels des secteurs médico-thérapeutique et psycho-social, sans se substituer au rôle du médecin traitant ou des autres professionnels. La Cellule d'Orientement et de Coordination Nationale MR représente le relais, d'une part vers le service de consultation psycho-sociale d'ALAN, d'autre part vers le HUB de coordination des ERN du CHL.
- Le CNPS a participé à 59 réunions de coordination en 2023. 34 étaient des réunions hebdomadaires effectuées avec le Coordinateur National Médical du HUB. 84 patients sont passés dans cette filière et ont été pris en charge par le CNPS ainsi que par le Service de suivi Psycho-social d'ALAN.
- Par sa mission, le CNPS a participé également au cours de l'année 2023 :
  - » à 6 réunions de coordination pluridisciplinaire (RCP) en génétique pour coordonner le parcours de 9 patients ;
  - » à 7 réunions d'échange avec le Centre pour le développement moteur pour coordonner le parcours de 24 patients ;
  - » à 12 réunions d'échange avec l'ERN Endo du CHL (le Service DECCP-Diabetes Endocrinology Care Clinique Pédiatrique) et le service National d'Évaluation et de Rééducation Fonctionnelles pour coordonner le parcours de 59 patients.

#### 24.2. L'Alliance Nationale Maladies Rares Luxembourg (ANMR) – information, sensibilisation, promotion

- En 2023, ALAN/l'ANMR comptait 402 membres en règle de cotisation, dont 3 associations de maladies rares au Luxembourg (date du 22/1/2024). L'ANMR a organisé 3 réunions en 2023.
- En 2023, la coordinatrice de l'ANMR a participé à 41 activités/réunions internationales, dont 24 initiées par EURORDIS, au cours desquelles elle a représenté les intérêts de l'ANMR.

- Organisation de 4 sessions de formation et d'information pour les participants à l'ANMR sur divers sujets : les ERNs, les soins transfrontaliers, la politique des maladies rares, les thérapies géniques.
- Réunion sur le projet de loi du congé d'aidant (projet de loi 8016) avec le Ministre du travail Georges Engel, en collaboration avec la Fondation Cancer.
- Participation à plusieurs activités du CHL Patienten House.
- Six réunions individuelles avec d'autres associations luxembourgeoises de maladies rares.
- Organisation d'une campagne de plaidoyer en faveur d'un deuxième plan national maladies rares, en collaboration avec tous les participants à l'ANMR : présentation d'un document de positionnement au Président de la Chambre des députés ; participation à un débat électoral organisé par Info-Handicap ; organisation d'une campagne sur les réseaux sociaux.
- Participation à 4 réunions sur le développement de la recherche sur les maladies rares au Luxembourg.
- Organisation de 4 rencontres avec des députés européens de Luxembourg et d'une réunion avec le commissaire du Luxembourg à la Commission Européenne.
- Participation à 4 événements informatifs au Luxembourg : Lux Health Week, Journée Patient Partenaire, webinaire de l'Innovative Medicines Luxembourg et 1 formation sur le dépistage de l'amyotrophie spinale organisée par la Direction de la santé.
- Participation à 11 réunions/activités de différents groupes de travail du Plan National Maladies Rares.

### 24.3. Le service d'activités récréatives

ALAN offre une gamme d'activités physiques et sportives adaptées aux membres de l'association qui vivent avec une maladie rare, afin de favoriser leur bien-être, leur confiance et leur estime de soi. D'autre part, afin de promouvoir l'échange, l'inclusion et la solidarité, ALAN organise chaque année des événements socio-culturels permettant aux personnes et familles concernées par une maladie rare de se rencontrer et échanger dans un cadre dédié. Ces activités et événements sont assurés par des professionnels externes et des bénévoles.

#### 24.3.1. Body- Mind – Balance

Basés sur une combinaison de techniques de relaxation, de postures de yoga et d'exercices physiques de gym douce, les cours « Body, Mind, Balance » permettent aux participants de se détendre dans un cadre protégé et de se soulager de leur stress. Les cours sont encadrés par une animatrice experte en sport de santé et sont adaptés aux capacités physiques individuelles des participants. En 2023, 80 séances ont été proposées avec en moyenne 8 participants par séance.

#### 24.3.2. Ensemble à la piscine

- Les activités aquatiques adaptées organisées par ALAN permettent aux participants avec une maladie rare de rester actifs ou de se détendre dans l'eau en profitant des infrastructures du Rehazenter.
- Le cours d'Aquagym vise à développer l'endurance de façon douce tout en mettant la personne en décharge.
- Le grand bassin permet aux participants plus autonomes de pratiquer la natation dans un cadre sécurisé et adapté.
- Les exercices ludiques en bassin chaud permettent la détente et visent surtout les enfants.

En 2023, il y a eu 36 séances de piscine avec une moyenne de 12 participants par séance.

#### 24.3.3. Thérapie équestre

- ALAN offre des journées de découverte auprès de l'Association de Thérapie Equestre (ATE) à Mondercange. Ces journées sont destinées aux enfants, adolescents et jeunes adultes qui sont membres d'ALAN. Les objectifs :
  - » travailler la force musculaire et la coordination en dirigeant, caressant ou brossant le poney ;
  - » améliorer l'équilibre assis à travers des jeux à dos de cheval ;
  - » avoir un moment de détente et de plaisir.

En 2023, 4 séances ont été proposées avec en moyenne 10 participants par séance.

#### 24.3.4. Ateliers Chiens

En collaboration avec ASA asbl, ALAN organise des « Ateliers Chiens » pour les enfants qui sont membres d'ALAN et qui sont directement ou indirectement touchés par une maladie rare. Il s'agit d'une « activité assistée par l'animal », où les enfants rencontrent deux chiens d'assistance formés par Handi'chiens (France). L'objectif premier de ces ateliers est de permettre à des enfants confrontés à des défis similaires de se rencontrer et d'échanger dans un cadre protégé. D'autre part, des sujets tels que la régulation des émo-



tions, la relaxation et l'activation sensorimotrice sont traités lors des ateliers. Ces derniers sont supervisés par la responsable d'ASA asbl et par des membres de l'équipe de consultation d'ALAN. En 2023, il y eu en moyenne 6 participants par séance pour 4 séances.

#### 24.3.5. Ateliers ferme pédagogique

En collaboration avec le Bricher Paerdsstall, ALAN organise des « Ateliers ferme pédagogique » pour les enfants suivis par l'équipe de consultation d'ALAN. Il s'agit d'une « activité assistée par l'animal », où les enfants rencontrent divers animaux de ferme. L'objectif premier de ces ateliers est de permettre à des enfants concernés par une maladie rare de rompre avec leur quotidien et de partir, avec d'autres, à la découverte de ce contexte inhabituel. Par ailleurs, ces activités sont particulièrement propices au travail de la régulation des émotions, de la relaxation et de l'activation sensorimotrice. Les ateliers sont supervisés par la responsable du Bricher Paerdsstall et par des membres de l'équipe de consultation d'ALAN et de bénévoles. En 2023, 8 séances ont eu lieu avec une moyenne de 6 participants par séance.

#### 24.3.6. Walk 'n Talk

En collaboration avec EDS Lëtzebuerg et Syringomyelie Chiari Lëtzebuerg, ALAN organise une fois par mois des promenades « Walk 'n Talk » accessibles aux personnes à mobilité réduite. L'objectif est de créer un contexte d'activité physique douce à l'extérieur et de fournir des opportunités d'échange entre personnes concernées par une maladie rare. En 2023, 12 séances ont été organisées avec une moyenne de 19 participants par séance.

### 24.4. Autres activités

- Participation aux groupes de travail de la plateforme handicap de la FEDAS (assuré par le directeur) ;
- Participation au Conseil Supérieur des Personnes Handicapées (assuré par le directeur) ;
- Participation aux réunions de la Fédération Luxembourgeoise des Associations de Sport de Santé – FLASS (assuré par le directeur) ;
- Participation au Comité de Pilotage du Plan National Maladies Rares ainsi qu'aux différents groupes de travail de celui-ci.

## 25. Association Luxembourgeoise des Intolérants au Gluten

### Missions

L'association poursuit plusieurs buts dont :

- La diffusion d'informations et d'expériences relatives à la maladie cœliaque, particulièrement celles facilitant la mise en pratique d'un régime sans gluten. A cet effet, il faut développer les outils de communication, comme la présence sur les réseaux sociaux, la rédaction d'un magazine et de newsletters, professionnaliser le site web notamment en ajoutant un forum, etc. ;
- La collaboration avec les fournisseurs et les producteurs d'aliments sans gluten afin d'assurer la qualité constante de ces produits, notamment par des analyses de leurs produits et des formations de leurs collaborateurs ;
- Le suivi et la veille de la recherche et de la découverte des méthodes de dépistage et de traitement sur le plan européen voire mondial ;
- L'organisation des contacts entre les malades cœliaques au niveau national et international ;
- L'entretien des relations officielles avec les autorités luxembourgeoises, afin de défendre et d'améliorer le statut des personnes atteintes de la maladie cœliaque.

### 25.1. Assemblée générale

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue le 15 juin 2023 dans l'amphithéâtre du Centre Hospitalier de Luxembourg. Elle a été suivie par un cocktail dînatoire sans gluten offert par l'ALIG. 35 personnes étaient présentes, dont 28 membres et 7 invités. 24 membres étaient représentés par procuration. Le rapport d'activité 2022 a été présenté par le secrétaire général.

La présidente a expliqué les projets en préparation sur l'année courante 2023. Les chiffres clé du rapport de caisse 2022 ont été présentés et précisés par la présidente. Mme Nathalie Frevel, en tant que réviseur de caisse, a confirmé qu'en date du contrôle du 25 mai, elle-même ainsi que Mme Vicky Kuffer (qui s'est excusée) n'ont repéré aucune irrégularité. Malheureusement, Monsieur

André Chaussy n'a pas souhaité renouveler son mandat et était dès lors démissionnaire du CA. La présidente a tenu à le remercier pour son dévouement et son long mandat.

La présidente a précisé qu'il est proposé de voter tant le budget 2023 que le budget 2024 afin de mieux aligner la comptabilité de l'association avec les besoins du budget du Ministère de la Santé. En effet, l'ALIG doit tous les ans communiquer son budget pour l'année n+1 bien avant la tenue de l'AGO de l'année n. Par ailleurs, le fait de fixer déjà la cotisation à l'avance permet de faire l'appel à cotisation dès le début de l'année plutôt que de devoir attendre la décision de l'AG.

Les chiffres clé des budgets 2023 et 2024 sont brièvement exposés. L'assemblée a voté par acclamation les budgets pour 2023 et 2024. Le montant des cotisations reste inchangé à 25,- € pour 2023 et 2024.

Mme Monique Bamberg était candidate pour renouveler son mandat. Madame Aguilar Angela et Madame Lily Monteiro ont nouvellement posé leur candidature pour le CA et ont soumis à l'assemblée leur motivation pour un mandat dans le conseil d'administration. L'assemblée a donné son accord par acclamation pour la nouvelle composition du CA. Les 2 réviseurs de caisse ont été disposés pour renouveler leur mandat d'un an. L'assemblée a ainsi prolongé par acclamation leur mandat.

Sous le point divers, quelques questions ont été posées notamment en lien avec la restauration scolaire. L'idée d'une hotline au niveau de l'ALIG a été soulevée afin de permettre aux cuisiniers de poser leurs questions en lien avec le gluten.

Avant de clôturer l'assemblée et d'inviter toutes les personnes présentes au cocktail dinatoire, la présidente a encore tenu à remercier ses partenaires et sponsors (Ministère de la Santé, Ville de Luxembourg, Centre Hospitalier de Luxembourg, Sodexo, Ourdaller, Fonk) et a informé sur quelques dates à retenir. La séance a été clôturée à 20h, et l'audience a été invitée à déguster boissons et nourriture offerts par l'association.

## 25.2. Réunions du conseil d'administration

Le conseil d'administration s'est réuni 10 fois en 2023. Les réunions se sont tenues en hybride (présentiel/visio-conférence). L'organisation de la fête de 25 ans en date du 15 juin à Mondorf a été au centre des réunions jusqu'en juin. Dans l'organisation, le conseil d'administration a pu bénéficier de l'expérience de longue date de l'ancienne présidente Mme Vicky Kuffer.

Avec la fête en vue, il y a eu une mise à jour du LOGO, des cartes de visites ALIG, le Memento, un Beachflag et un Roll-up. La présidente de l'association française AFDIAG a accepté l'invitation de faire une conférence sur le sujet Vie100Glut' lors de la fête des 25 ans. L'ALIG a élaboré un questionnaire d'enquête pour ses membres concernant le sujet la vie sans gluten au Luxembourg.

Réorganisation par groupe de travail avec le nouveau comité qui a démarré après l'assemblée générale. A la première séance les postes de président, secrétaire et trésorier sont attribués.

Une discussion s'est engagée sur le point de mettre en place une charte de bénévolat dans le sens de règlement d'ordre interne à faire signer par les membres du conseil d'administration, ainsi que tous les bénévoles engagés dans les activités organisées par l'association. Ceci afin de parler de voix uniforme en cas de communication au nom de l'ALIG. Y pourront figurer l'esprit et les valeurs de l'ALIG et son approche et méthodologie de travail. Le volet reste à l'ordre du jour par manque de temps.

Le conseil d'administration a suivi la mise en place d'une nouvelle réforme des ASBL entrée en vigueur le 23 septembre. Il faudra considérer des modifications statutaires d'ici fin 2025.

## 25.3. Communication et sensibilisation

- 7 newsletters électroniques, dont la moitié traitait des fêtes de 25 ans, comme invitation, inscription etc. Le système d'envoi par la plateforme Mailchimp (utilisée seulement depuis 8 mois) a été abandonné comme la version gratuite avait des inconvénients. Il a fallu un certain temps pour le secrétariat et l'informaticien de transcrire vers un autre système, appelé Clevereach. Pour une telle décision, l'importance est de garantir les règles GDPR pour les utilisateurs.
- En amont de la fête, un article suite à un entretien avec un membre du conseil d'administration est paru dans le Luxemburger Wort sur le sujet « Warum jeder 100. Luxemburger Gluten meiden sollte ». Article apparu le 26 avril.
- Un deuxième article en date du 31 mai publié dans le Tageblatt avait comme titre « Wenn Essen problematisch wird. L'entretien a eu lieu avec le secrétaire général et la présidente.

- L'association n'a pas donné son accord pour un téléreportage avec RTL.
- L'élaboration, l'édition et la diffusion d'une brochure de recettes sans gluten en langue allemande pendant la fête de 25 ans a eu lieu. Il s'agissait d'une collaboration et mise à disposition de recettes par l'influenceur allemand Oliver Welling.
- L'ALIG a assisté en date du 1er février 2023 à l'inauguration officielle du Patientenhouse. Ainsi, depuis février 2023, ALIG a intégré et participé activement dans la nouvelle structure Patientenhouse au CHL. La coordinatrice est régulièrement sur place pour accueillir les personnes souhaitant contacter l'association. Début octobre l'association s'est présentée lors du speedmeeting organisé dans le cadre du Patientenhouse pour le personnel médical et soignant du CHL.
- En fin d'année, un save the date a été envoyé par l'association nationale des diététiciens du Luxembourg pour convoquer leurs membres pour une formation continue sur le régime sans gluten. L'ALIG a eu l'accord de la formatrice néerlandaise, présente en 2019, pour élaborer le contenu et même pour ajouter un module pour avancés.

## 25.4. Activités et interventions

### 25.4.1. Activités

2 cours de cuisine, le 4 février et le 25 novembre, ont pu être organisés dans la cuisine du Lycée Josy Barthel Mamer. La salle a été mise à disposition à titre gratuit, un contrat a été élaboré pour formaliser la collaboration ponctuelle et pour clarifier la situation de responsabilité. Les 2 cours ont été encadrés par une diététicienne allemande spécialisée dans le régime sans gluten. Le premier cours était exclusivement pour les adultes, le 2ème cours était ouvert aux parents – jeunes. L'idée est de refaire chaque année un cours pour les personnes cœliaques démarrant leur régime, comme à ce stade les patients ont beaucoup de questions sur la préparation des recettes sans gluten.

La fête de 25 ans a eu lieu au domaine thermal de Mondorf. L'ALIG avait invité la présidente de l'AFDIAG pour présenter les premiers résultats l'étude Vie100Glut'. La fête était mise sous le haut patronage de Mme Paulette Lenert, Ministre de la Santé, qui a ouvert la séance académique. La présidente de l'AFDIAG, Mme Brigitte Jolivet a présenté l'étude scientifique ensemble avec M. le Dr François Faurisson de l'INSERM. Par la suite le président d'honneur M. Nicolas Steil a présidé une table ronde, en présence de Mme Nathalie Anelli, experte en allergènes auprès de la sécurité alimentaire de l'Etat, M. Marc Thuau, Sales Manager Dussmann et président ANDL, Dr Klohse, médecin spécialiste en pédiatre au CHL et 3 membres dont les enfants sont atteints de la maladie cœliaque. La séance était très animée et les visiteurs ont eu l'occasion de poser des questions par l'outil très pratique de SLIDO.

En amont de l'étude en France, l'ALIG avait élaboré une enquête intitulée « Vivre sans gluten au Luxembourg ». Il y a eu beaucoup de retours, les membres avaient même eu la possibilité par QR-code de le remplir sur place. La présidente Mme Welter a donné un petit aperçu des résultats. C'est le bureau GestComPro qui s'est chargé de la mise à disposition en ligne sécurisée de l'enquête. L'atelier pour enfants et jeunes sur l'étiquetage des produits sans gluten a connu un énorme succès. C'est une diététicienne qui a assuré les préparations et l'encadrement.

Le nombre total d'inscription : 157 personnes. La gastronomie n'a pas fait défaut, d'abord accueil avec des canapés sans gluten, puis, après la partie officielle, déjeuner buffet sans gluten en trois plats et gâteau d'anniversaire sans gluten. Le financement de cette activité était épaulé par plusieurs sponsors.

Le traditionnel weekend enfants les 23 et 24 septembre (avec une nuit au chalet de Scheidgen) avec comme thème le théâtre a été à nouveau un succès. Le record de 29 inscriptions a été atteint. Le conseil d'administration se rend compte que cette demande élevée multiplie les tâches d'encadrement. Il va falloir réfléchir pour l'année 2024 comment on peut soulager et alléger l'organisation.

Une sortie culturelle a eu lieu le 1er octobre au Château de Meysembourg. Les 26 participants ont pu bénéficier d'une visite spéciale, puis, pour clôturer il y avait des boissons et des pâtisseries et autres friandises faites maison sans gluten. Comme il a fait une journée magnifique, le succès a été garanti.

Pour la première fois, l'ALIG a proposé une activité pour les jeunes entre 13 et 18 ans. Le 21 octobre 2023, 11 jeunes membres se sont retrouvés en ville pour réaliser dans un Escape Game à l'extérieur et terminer tous ensemble autour d'une pizza. Ils ont beaucoup apprécié la rencontre et ont été ravis de pouvoir échanger sur leurs problèmes rencontrés dans le quotidien.

Le 3 décembre l'ALIG a organisé à nouveau une Fête de Noël dimanche, à l'Institut Saint-Jean à Luxembourg-Belair. L'invitation a été adressée aux familles avec des jeunes enfants. Il y avait 57 inscriptions, St. Nicolas était sur place avec un bonhomme traditionnel sans gluten offert aux enfants. Un buffet sucré ou salé sans gluten était assemblé avec l'aide des organisateurs et participants.

## 25.4.2. Rencontres

Après avoir fait connaissance avec l'équipe du Ministère de la Santé fin 2022, l'ALIG a été contactée par le médecin de la division de la médecine sociale, des maladies de la dépendance et de la santé mentale en vue d'un tour de table pour connaître mieux le fonctionnement et les services de l'ALIG. La rencontre a eu lieu fin avril en présence de la présidente et du secrétaire général.

Le conseil d'administration de l'ALIG a décidé d'adhérer à l'asbl CAPAT pour que les associations œuvrant dans le domaine de défense des intérêts de patients atteints d'une pathologie médicale regroupent leurs forces. Une première invitation par le CAPAT a été honorée par la présidente en date du 4 mai. La présidente a également assisté à l'assemblée générale du CAPAT s'étant tenue le 28 juin 2023 lors de laquelle l'adhésion de l'ALIG comme membre du CAPAT a été acceptée, ainsi qu'à une réunion en fin d'année avec les autres membres du CAPAT. L'ALIG a finalement répondu à une enquête réalisée par un expert externe auprès de ses membres. A cet effet, l'ALIG a répondu à un long questionnaire et a rencontré l'expert lors d'une entrevue. Les conclusions de l'expert externe seront présentées lors d'une réunion du CAPAT courant février 2024.

Une collaboration avec LUXAIR s'est établie pour la journée mondiale de la maladie cœliaque en date du 18 mai. Ainsi, la cantine du personnel LUXAIR avait fait une journée sans gluten pour tout le monde. ALIG avait mis à disposition du matériel de promotion de l'asbl, puis 3 personnes ont été invitées pour le déjeuner sans gluten le jour même.

Au mois de juin, 3 personnes du conseil d'administration ont rencontré e.a. la diététicienne, Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, service Restopolis. Ce fut l'occasion de poser des questions, de soumettre la problématique d'un jeune cœliaque pour manger sans gluten dans la restauration collective. Des conseils pour améliorer le service Restopolis sur le plan sans gluten ont pu être mis sur papier. Grâce à l'intervention de l'ALIG, Restopolis s'engage depuis la rentrée 2023 / 2024 à offrir tous les jours un repas chaud sans gluten. Dans le passé tel n'était pas le cas.

L'ALIG a informé ses membres sur l'activité « Dreamnight at the Zoo » au Parc Merveilleux début juin. Chaque année quelques familles participent à cette belle initiative et c'est grâce à la collaboration entre les deux entités que les enfants cœliaques auront leur propre part de friandises garanties sans gluten.

## 25.5. Formations restaurants/maison relais

Sur l'initiative de la diététicienne, l'organisation IFEN (Institut de formation de l'éducation nationale par le MEN) a été contactée pour discuter sur les formalités d'instaurer un cours sur la maladie cœliaque et son régime destiné aux enseignants en tant que formation continue. Le but était de regrouper les demandes, alors que jusqu'à présent on réalise des formations sur demande, avec prise en charge des coûts par l'ALIG, au cas où l'accueil d'un enfant ou jeunes cœliaque pose un problème ou des sentiments d'insécurité exprimés par les parents si l'enseignant ne connaît pas les implications d'un régime sans gluten.

Un premier cours, intitulé „Nahrungsmittelunverträglichkeiten“ en deux parties, dont une partie pratique dans la cuisine du Mamerlycée, a pu être organisé. Ce nouveau cours a été élaboré avec l'accord de l'ALIG de prendre à sa charge les frais y relatifs. A la demande de la patronne du magasin diététique « A la Vita », le personnel a été formé sur le même sujet.

L'ALIG a été interpellée par un de ses membres qui a comme projet d'ouvrir un restaurant de crêpes sans gluten au Luxembourg. Le membre a cherché l'aide de l'ALIG pour distribuer un questionnaire sur les préférences de ses clients potentiels. Le conseil d'administration a validé le questionnaire et accepté la diffusion de ce questionnaire à ses membres dans le contexte d'une newsletter.

## 25.6. Analyses des échantillons de produits sans gluten

Au printemps, le conseil d'administration a décidé de faire analyser des frites vendues à la Schueberfouer. En effet, chaque année la question se pose quels aliments ou quels stands de vente peuvent être recommandés aux membres atteints de la maladie cœliaque. Chaque année, sur les foires telles que la Schueberfouer, le Mäertchen ou les marchés de Noël, on retrouve plus ou moins les mêmes enseignes. Or on se rend compte qu'il est difficile de faire confiance aux produits vendus. En 2023 l'ALIG a donc fait analyser les frites d'une quinzaine de stands de vente. Le même laboratoire retenu les années précédentes avait été demandé pour l'organisation. Ainsi un technicien et la coordinatrice ont fait les prélèvements sur place. Les résultats étaient satisfaisants, tous les résultats s'étant avérés en dessous du seuil de gluten maximal admis par la législation.

Un article pour en informer les membres est en cours de rédaction. Dans l'article, une énumération ou référence sur des études scientifiques concernant la présence de gluten dans le bain d'huile en cas de non-respect de quelques règles HACCP sera intégrée.

Exemple : ne jamais mettre des produits panés dans le même bain d'huile que les frites.

## 25.7. Secrétariat ALIG

La candidature d'un membre du conseil d'administration pour un contrat EMI a été acceptée au mois de février. Après un entretien en présence de la présidente, du secrétaire général et de la secrétaire administrative des négociations sur le salaire ont eu lieu. Pour des raisons diverses, la candidature pour le poste EMI ne s'est pas concrétisée.

Au mois de mars l'asbl « Initiativ Erem Schaffen » a transféré une demande de candidature d'un de ses clients. Une invitation a été adressée à une personne de soumettre sa lettre de candidature. Après échange avec l'ADEM sur une embauche avec un contrat EMI pour un poste mi-temps, l'ALIG a reçu un refus officiel. La condition pour un contrat EMI est la création d'un poste à plein temps. Néanmoins il est retenu que cette personne en question aura le poste comme secrétaire à mi-temps à partir du 1er octobre 2023 et une nouvelle coordinatrice a été désignée. Comme pour chaque nouveau collaborateur, l'encadrement se poursuivra sur 2024.

D'un point de vue technique, on peut noter la migration de l'élaboration et de la distribution de la newsletter électronique de l'ALIG du système Mailchimp vers la version gratuite Cleverreach. En créant un compte en tant que asbl « Socialware », il y a non seulement mise à disposition de l'outil Cleverreach, mais également 10 licences Microsoft 365 version pro. La mise en place a été réalisée par l'entreprise informatique GestComPro.

La Banque BIL a changé complètement son interface, ce qui fait que la comptabilité de l'association a pris beaucoup de retard, et cela a pris un peu de temps pour se familiariser avec le nouveau site. Aussi, les modifications au niveau du secrétaire permanent avec pouvoir de signature et d'accès à l'interface ont mis plusieurs mois avant d'être initiées par la banque.

Les préparatifs pour les festivités autour des 25 ans de l'ALIG ont demandé des efforts non négligeables tant de la part du secrétariat que de la part des membres du conseil d'administration.

## 25.8. AOECS

La présidente a représenté l'association à l'assemblée générale de l'AOECS du 15 septembre au 18 septembre 2023 à Athènes. L'ALIG s'est joint à l'appel d'aide pour les malades cœliaques en Ukraine.

### 26. Fondation Jugend-an Drogenhëllef

#### Missions

##### Aide aux usagers de drogues, aux personnes dépendantes et à leurs proches

La Fondation Jugend- an Drogenhëllef offre aux consommateur.trice.s de drogues illégales, aux personnes dépendantes ainsi qu'à leur entourage des services différenciés et régionales, d'aide psycho-sociale, thérapeutique et médicale.

Les principaux services de la Fondation Jugend- an Drogenhëllef sont les suivants:

- Le Contact + la CUSS
- La Consultation
- Les Niches
- La Parentalité
- Le Programme de substitution
- Le ViTo-Home

#### 26.1. Le Contact

Le service « Contact » est une structure d'accueil et intègre dans son travail quotidien l'approche « bas seuil », c'est-à-dire le contact avec les client.e.s toxicomanes est garanti par des permanences dans trois différentes localités du pays. Le travail est basé sur la prévention tertiaire et « Harm-reduction ».

La prévention tertiaire vise à protéger les toxicomanes usagers d'héroïne et/ou cocaïne contre les infections et/ou maladies suivantes : Overdose, VIH, VHC, Abscess, phlébite et endocardite. La prévention tertiaire au service "Contact" vise à réduire les méfaits (Harm-reduction). Les modalités du programme de réduction des risques sont adaptées au niveau de la prévalence, aux modes de transmission de VHC et aux modes de la consommation. Ce programme doit aussi prendre en compte les nouvelles populations d'usager.ère.s et les différentes formes de précarité et intégrer la dimension sociale

##### 26.1.1. Les missions du service Contact

Les missions du programme de réduction des risques ("safer-use", "safer-sex" et "harm-reduction"):

- une salle de consommation au Contact Esch (Esch-sur-Alzette) pour favoriser une consommation des drogues illicites (Héroïne, Cocaïne) à moindre risque
- Une infirmerie au Contact Esch
- Programme d'échange de seringues: Mise à disposition du matériel d'injection stérile et la récupération du matériel usagé, incluant les conseils sur les pratiques d'injection, la réduction des overdoses et les risques infectieux
- Distribution des préservatifs
- Accès aux services de traitement somatique et/ou traitements de la dépendance
- Accès aux droits sociaux et sanitaires
- Le service Contact de la Fondation Jugend- an Drogenhëllef est représenté par une diversité de structures:
- 3 structures fixes avec des heures d'ouvertures fixes situées à Luxembourg-Ville (Kontakt 28), Esch-sur-Alzette (Contact Esch avec une salle de consommation à moindre risque et un service médical) et à Ettelbruck (Contact Nord)
- Une structure mobile "MOPUD/Xchange" (en coopération avec le CNDS "Abrigado" et Croix-Rouge Luxembourg «HIV-Berodung») pendant les heures du soir à Luxembourg-Ville, à Esch-sur-Alzette et à Differdange.

##### 26.1.2. L'évaluation des statistiques

Les passages des client.e.s dans les structures fixes et/ou mobiles du service Contact ont augmentés de 43% en 2023 (2023: 43.627 ; 2022: 30.415; 2021: 23.261). L'échange de seringues a augmenté de 26% par rapport à l'année précédente. Le taux d'échange est d'environ 88%. Nous avons accueilli 39% plus des femmes (2023: 5.342; 2022: 3.850; 2021: 3.118) et 37% plus d'hommes (2023: 25.620; 2022: 18.762; 2021: 14.816).

En 2023, une augmentation de 18% des passages au Kontakt 28, est observée (2023: 11.775; 2022: 10.011; 2021: 8.305). Nous constatons une petite baisse de 4% sur le nombre d'échange de seringues (2023: 12.842; 2022: 13.367; 2021: 18.991) et une augmentation de la distribution du matériel pour la consommation par voie respiratoire.

En 2023, une augmentation des passages et d'échanges de seringues au Contact Nord, est constatée. Nous constatons une hausse de 62% au niveau de l'échange de seringues (2023: 3.551; 2022: 2.197; 2021: 1.701) et une augmentation de 14% des passages des clients au Contact Nord (2023: 5.033; 2022: 4.411; 2021: 3.164). Il est prévu pour 2024 d'élargir les heures et les jours d'ouverture de Contact Nord (lundi au vendredi de 10h00 à 16h00).

Au Contact Esch, 89 contrats d'utilisation ont été signés pour l'utilisation de la salle de consommation (SCMR). Nous constatons une augmentation des passages à la SCMR de 116% (2023 : 7.473; 2022: 3.467 ; 2021: 2.403). La substance la plus consommée a été l'héroïne (2023: 77,40% ; 2022: 69,30%), suivie de la cocaïne (2023: 13,90%; 2022: 27,30%) et par le cocktail (2023: 8,70%; 2022: 3,3%). La manière de consommation principale était la voie inhalative (2023: 82% ; 2022: 65%), suivie de la voie intraveineuse (2023: 14% ; 2022: 26%) et par le "sniff" (2023: 3%; 2022: 6%).

En 2023, une augmentation de 48% des passages à la salle d'accueil (Café-Contact) du Contact Esch, est observée (2023: 18.391; 2022: 12.438; 2021: 9.491). Nous constatons également une augmentation de 71% sur le nombre d'échange de seringues (2023: 13.133; 2022: 7.684; 2021: 8.339).

Depuis 2021, nous participons au projet DRUG CHECK. Les client.e.s déposent des échantillons d'héroïne ou de cocaïne. Ces échantillons sont analysés au Laboratoire National de Santé.

En 2023, la structure mobile «MOPUD/Xchange » a élargi son offre en étant présent à la commune de Differdange. Tous les mercredis, des sorties sont effectuées à Esch-sur-Alzette (40 fois en 2023) et toutes les deux semaines à Differdange et Esch-sur-Alzette. 31 dépistages rapides ont été effectués, mais il n'y a eu que très peu d'échange de seringues. Tous les jeudis, la permanence d'Xchange a lieu au Kontakt 28 entre 17h00 et 21h00 (51 fois en 2023). L'échange de seringues a augmenté de 29% par rapport à l'année précédente (2023: 1.345; 2022: 1.043). Seulement 13 dépistages rapides ont pu être réalisés.

### 26.1.3. Assistance sociale

Les demandes d'adresse de référence ont augmenté de 80 en 2023 par rapport aux années précédentes (2022: 67; 2021: 49). La majorité a été demandée par des hommes. Le groupe d'âge le plus important concerne des clients nés entre 1980 et 1989. Les différentes demandes d'adresses de référence visaient des projets de régularisation de la CNS, le REVIS, ainsi que la demande d'effectuer une cure et/ou traitement somatique. 30 gestions financières volontaires ont été assurées par les assistants sociaux en 2023.

Depuis le 1er décembre 2023, l'offre CUSS (Couverture Universelle des Soins et Santé) est intégrée au service Contact. Pour 2023, il y a eu 25 contacts CUSS, dont 14 demandes CUSS effectives. 10 demandes ont été acceptées, dont 3 sorties de la CUSS, 1 demande est encore en suspens et 3 demandes ont été refusées.

### 26.1.4. Service infirmier

Le Contact Esch offre un service infirmier. Nous avons eu un nombre total de 901 passages à l'infirmerie durant l'année 2023. En 2023 nous avons élargi notre offre au Contact Esch avec l'instauration de la naturopathie, des prises de sang et des dépistages TROD.

### 26.1.5. Passages

| Année               | 2019   | 2020   | 2021   | 2022   | 2023   |
|---------------------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Passages / contacts | 32.037 | 18.253 | 23.394 | 30.405 | 43.627 |
| Seringues stériles  | 37.015 | 21.845 | 30.667 | 24.883 | 31.631 |

Ensemble des passages (va-et-vient) et distribution de seringues stériles par an au Kontakt 28, Contact Esch et Contact Nord (non-inclus: salle de consommation)



## 26.2. La Consultation

Les centres de consultation offrent:

- information
- consultation et thérapie ambulatoire pour des personnes menacées de dépendances ou dépendantes ainsi qu'à leurs proches

### 26.2.1. Les missions du service

Notre approche thérapeutique nous permet d'accentuer la prévention à différents niveaux:

- la stabilisation d'ancien.ne.s consommateur.trice.s
- le travail avec l'entourage du consommateur.trice et
- les interventions auprès des jeunes consommateur.trice.s

L'équipe est composée de psychologues, psychothérapeutes et pédagogues avec une expérience dans le domaine des addictions et ayant des formations complémentaires en thérapie systémique familiale, thérapie comportementale, trauma thérapie, thérapie assistée par l'animal, EMDR etc. Il est important de noter que les assistant.e.s sociaux.ales du programme de substitution prennent en charge nos client.e.s ayant des demandes sociales et administratives. L'équipe est soumise au secret professionnel et les consultations sont gratuites.

### 26.2.2. L'évaluation des indicateurs statistiques d'activité

En 2023 un total de 2.859 consultations ont eu lieu (2022: 3.178; 2021: 2.667; 2020: 2.482), dont 2.343 internes (locaux de la JDH) et 75 externes (hôpitaux, prison, visite à domicile). Nous constatons donc une baisse de 319 consultations par rapport à l'année précédente (-10%).

Répartition du nombre de consultations selon le lieu :

Luxembourg: 1.580 (- 14,36%) (2022: 1.845 ; 2021: 1.675 ; 2020: 1.534 )

Esch-sur-Alzette: 948 (+ 4%) (2022 : 912 ; 2021 : 795 ; 2020 : 770 )

Ettelbruck: 331 (-21,37%) (2022 : 421 ; 2021 : 197 ; 2020 : 178)

En 2023, les consultations ont lieu principalement dans nos bureaux. Cependant, nous constatons qu'un certain nombre de client.e.s ont recours aux téléconsultations pour des raisons différentes.

368 téléconsultations (2022: 546 ; 2021: 663 ; 2020: 864)

75 entretiens externes (2022: 96 ; 2021: 106; 2020: 186)

47 emails (2022: 60 ; 2021: 50 ; 2020: 77)

Au-delà de ces chiffres, s'ajoutent les interventions qui ont eu lieu dans le cadre de la Suchtberodung Online, le domaine qui a pu être intégré dans notre service depuis le 1er janvier 2022. Pour la plupart des demandes, il s'agit de consultations anonymisées sous forme d'emails.

Dans ce contexte, il y avait 76 demandes au total (2022: 62 demandes) dont 8 (2022: 6) pour nos partenaires.

68 de ces demandes ont été traitées par notre service. Il en résulte 122 consultations (2022 : 153) sous forme de mails, rédigés par les thérapeutes de notre service. Parmi les 68 demandes, certaines personnes se sont déplacées dans nos bureaux.

### 26.2.3. Profil de notre clientèle

| Année                    | 2023 | 2022 | 2021 | 2020 | 2019 | 2018 |
|--------------------------|------|------|------|------|------|------|
| Nombre de client.e.s     | 491  | 533  | 459  | 435  | 479  | 444  |
| dont nouveaux client.e.s | 295  | 319  | 253  | 238  | 241  | 204  |

Par rapport à l'année dernière, le nombre de personnes suivies par notre service a légèrement baissé de 533 à 491 (soit 10%). Parmi ces 491 personnes, 196 personnes se faisaient suivre déjà en 2022.

295 personnes, ont bénéficié pour la première fois de l'offre de notre service (ou bien le suivi remonte à plus d'un an). En regardant de plus près, ces chiffres confirment la tendance d'accroissement des années précédentes (2021: 2.021 etc.) en ce qui concerne la demande envers notre service.

| Genre    | N   | %      |
|----------|-----|--------|
| masculin | 285 | 58,33  |
| féminin  | 193 | 39,02  |
| famille  | 3   | 0,61   |
| couple   | 10  | 2,03   |
| Total    | 491 | 100,00 |

Ce tableau se réfère à la répartition de notre clientèle selon le genre. 58,33% de notre clientèle est donc masculin, 39,00% féminine. Parmi toutes les demandes, il y avait 10 situations de couples et 3 situations de familles.

| Type de client.e          | N   | %      |
|---------------------------|-----|--------|
| Consommateur.trice        | 271 | 55,19  |
| ancien consommateur.trice | 101 | 20,57  |
| entourage familial        | 114 | 23,22  |
| entourage social          | 4   | 0,81   |
| entourage professionnel   | 1   | 0,20   |
| Total                     | 491 | 100,00 |

En regardant de plus près le profil de notre clientèle, il s'avère que parmi les 491 personnes, il y avait 271 consommateur.trice.s et 101 ex-consommateur.trice.s de drogues. S'y ajoutent 119 personnes faisant partie de l'entourage d'un consommateur.trice (partenaire, parents, amis, etc.).

| Type de client.e/type de demande | Information | Conseil | Suivi | Thérapie amb. | autre | Total |
|----------------------------------|-------------|---------|-------|---------------|-------|-------|
| Consommateur.trice               | 10          | 37      | 129   | 81            | 15    | 272   |
| Ex-Consommateur.trice            | 2           | 7       | 51    | 40            |       | 100   |
| Entourage                        | 7           | 79      | 18    | 15            |       | 119   |
| Total                            | 19          | 123     | 198   | 136           | 15    | 491   |

Le tableau ci-dessus met en lien les différents types de demandeur.se.s et les différents types de demandes que notre service a vues au cours de l'année.

| Substance / type de client.e | Consommateur.trice | ancien consommateur.trice | entourage | total |
|------------------------------|--------------------|---------------------------|-----------|-------|
| cannabis                     | 47                 | 11                        | 30        | 88    |
| cocaïne                      | 31                 | 12                        | 8         | 51    |
| héroïne                      | 17                 | 6                         | 1         | 24    |
| alcool                       | 26                 | 5                         | 15        | 46    |
| médicaments                  | 3                  | 2                         | 5         | 10    |
| poly-toxicomanie             | 104                | 23                        | 45        | 172   |
| Personne en déni             | 33                 | 38                        | 9         | 80    |
| Inconnu                      | 7                  | 1                         | 4         | 12    |
| Autres                       | 5                  | 2                         | 1         | 8     |
| Total                        | 273                | 100                       | 118       | 491   |

Sur les 491 client.e.s qui sont venus en consultation en 2023, il y a avait:

- 88 situations en rapport avec la consommation exclusive et problématique de cannabis :  
ce sont 11 situations de moins comparé à 2022 (99 situations).
- 51 situations en rapport avec la consommation exclusive de cocaïne :  
ce sont 8 situations de plus comparé à 2022 (43 situations).
- 24 situations en rapport avec la consommation exclusive d'héroïne :  
ce sont 4 situations de plus comparé à 2022 (20 situations).
- 46 situations en rapport avec la consommation exclusive d'alcool :  
ce sont 11 situations de moins comparé à 2022 (57 situations).
- 172 situations en rapport avec la consommation d'au moins 2 substances (Poly-toxicomanie).  
ce sont 27 situations de moins comparé à 2022 (199 situations).
- 80 situations dans lesquelles la consommation est considérée comme non-problématique par les personnes.  
ce sont 11 situations de moins comparé à 2022 (91 situations).
- 18 situations où le produit consommé n'est pas connu.  
ce sont 6 situations de moins comparé à 2022 (12 situations).
- 8 situations en rapport avec la consommation d'un produit peu répandu.  
c'est une situation de plus comparé à 2022 (7 situations).

| Logement (comment)        | N   | %      |
|---------------------------|-----|--------|
| logement propre           | 268 | 54,58  |
| chez entourage (sûr)      | 90  | 18,33  |
| chez entourage (précaire) | 35  | 7,13   |
| foyer/logement encadré    | 68  | 13,85  |
| foyer de nuit             | 3   | 0,61   |
| rue                       | 10  | 2,04   |
| inconnu                   | 14  | 2,85   |
| prison                    | 3   | 0,61   |
| Total                     | 491 | 100,00 |

Ce tableau résume la situation de notre clientèle au niveau du logement. Ainsi, 54% de notre clientèle habitent un propre logement. 18% de nos demandeurs vivent chez leur entourage (parents, famille etc.). Environ 14% de notre population vivent dans des structures de logements encadrés. 10% de nos demandeurs ne disposent pas d'un logement propre mais se retrouvent dans une situation de logement précaire (foyer de nuit, dans la rue, provisoirement chez des ami.e.s). Dans 3% des cas, nous n'avons pas connaissance des conditions de logement.

Dans 3 cas (<1%), les client.e.s étaient incarcéré.e.s.

| Domicile (où) | N   | %      |
|---------------|-----|--------|
| Centre        | 104 | 21,18  |
| Sud           | 157 | 31,98  |
| Nord          | 56  | 11,41  |
| Est           | 50  | 10,18  |
| Ouest         | 16  | 3,26   |
| Allemagne     | 14  | 2,85   |
| France        | 8   | 1,63   |
| Belgique      | 4   | 0,81   |
| Autre         | 2   | 0,41   |
| Inconnu       | 80  | 16,29  |
| Total         | 491 | 100,00 |

La majorité de notre clientèle réside au centre ou au sud du pays. En ce qui concerne les client.e.s habitant dans un pays voisins, il s'agit surtout de client.e.s travaillant au Luxembourg et résidant au-delà de la frontière.

#### 26.2.4. Activités et projets

En 2023, nous avons continué à mettre l'accent sur le travail en réseau interne et externe.  
Lors de notre journée de réflexions, notre équipe a élaboré un certain nombre de projets et d'idées.  
Organisation d'une formation ensemble avec le service Parentalité pour le centre DeWidong.

### 26.3. Les niches

Le service « Les Niches » propose une stabilisation et/ou réinsertion sociale par le logement de personnes seules ou de familles, via un accompagnement psycho-médico-social personnalisé à long terme.

#### 26.3.1. Nombre de logements et nombre de personnes hébergées (au 31.12.2023)

| Année                     | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
|---------------------------|------|------|------|------|------|------|
| Nombre de logements       | 60   | 59   | 57   | 69   | 78   | 82   |
| Nombre d'adultes hébergés | 71   | 67   | 67   | 87   | 95   | 97   |
| Nombre d'enfants hébergés | 19   | 19   | 18   | 19   | 23   | 25   |

En 2023, nous hébergeons 122 personnes, dont 97 adultes et 25 enfants. Pour un total de 82 logements.  
Ces logements sont répartis comme suit : 53 logements dans le sud du pays, 15 dans le nord, 12 au centre et 2 à l'est.  
En 2023, nous avons pris en location cinq nouveaux appartements et avons perdu une maison.

#### 26.3.2. Interventions

| Année                   | 2018 | 2019 | 2020 | 2021    | 2022   | 2023   |
|-------------------------|------|------|------|---------|--------|--------|
| Total des Interventions | 2685 | 3017 | 2291 | 2407    | 2641   | 3008   |
| Dont bureaux JDH        | 48 % | 47 % | 47 % | 46,47 % | 42,09% | 50,33% |
| Dont visites à domicile |      |      |      |         |        |        |
| (logements individuels) | 41 % | 37 % | 32 % | 36,85%  | 37,11% | 34,16% |

Précisons qu'en dehors des entretiens passés dans nos bureaux et des visites à domicile effectuées chez nos habitant.e.s, nous avons réalisé 15,51 % de notre travail à l'extérieur. En accompagnant des personnes chez leur médecin, à l'hôpital, chez un avocat, au tribunal etc. Et en les aidant à faire leurs courses par exemple.

Les passages dans nos maisons communautaires, situées toutes deux à Esch-sur-Alzette, se rajoutent encore à ce total. Nous avons passé en tout 261 heures dans les maisons en 2023.

#### 26.3.3. Tranches d'âge

|                 | Au 31.12.2018 | Au 31.12.2019 | Au 31.12.2020 | Au 31.12.2021 | Au 31.12.2022 | Au 31.12.2023 |
|-----------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Moins de 40 ans | 24,65 %       | 17,65 %       | 16,42 %       | 21,84 %       | 24,21 %       | 21,65 %       |
| 40-44           | 19,18 %       | 22,39 %       | 23,88 %       | 18,39%        | 21,05 %       | 18,56 %       |
| 45-49           | 20,55 %       | 19,43 %       | 22,39 %       | 19,54 %       | 16,84 %       | 16,49 %       |
| 50-54           | 26,03 %       | 28,31 %       | 20,90 %       | 22,99 %       | 17,89 %       | 15,46 %       |
| 55 et plus      | 9,59 %        | 11,94 %       | 16,42 %       | 17,24 %       | 20,00 %       | 27,84 %       |

Nous constatons que le vieillissement de la population hébergée dans nos appartements se poursuit. La prise en charge de cette population s'avère être lourde et intensive, surtout au niveau médical. La perte d'autonomie de ces personnes amène par ailleurs un besoin d'aide dans les gestes de la vie quotidienne considérable.

### 26.3.4. Détail population hébergée

|                                 | au 31.12.2023<br>Nombre d'adultes |
|---------------------------------|-----------------------------------|
| Couple sans enfants             | 12                                |
| Couples avec 1 enfant           | 2                                 |
| Couples avec 2 enfants          | 6                                 |
| Couples avec 3 enfants          | 2                                 |
| Personnes seules                | 62                                |
| Personnes seules avec 1 enfant  | 10                                |
| Personnes seules avec 2 enfants | 3                                 |
| Hommes                          | 67                                |
| Femmes                          | 30                                |

Le détail de notre population hébergée.

## 26.4. La parentalité

La mission du service parentalité consiste à soutenir des femmes enceintes, des parents connaissant ou ayant connu une problématique d'abus de drogues illicites. Le bien-être des enfants est toujours au centre de nos préoccupations. Nous souscrivons à la promotion de la bientraitance et cherchons à influencer positivement les compétences parentales.

### 26.4.1. Nombre de familles

|                    | Nouvelles situations | Situations reprises<br>au 1.1.2022 | Situations clôturées en<br>2023 | Total |
|--------------------|----------------------|------------------------------------|---------------------------------|-------|
| Nombre de familles | 9                    | 44                                 | 9                               | 62    |

Le service Parentalité a fait en 2023 le suivi de 62 familles, ce qui correspond à une baisse de 8% par rapport à l'année 2022 avec 67 familles. Ceci s'explique par les 9 situations clôturées. De plus on constate une augmentation de 125% des nouvelles situations.

Parmi les 62 familles,

26 enfants sont présents et 21 enfants absents au ménage

41 familles monoparentales

34 familles se trouvent en situation judiciairisée sous la protection de la Jeunesse

7 enfants placés en 2023 dont 2 bébés depuis la maternité.

### 26.4.2. Nombre de grossesses en 2023

|            | Accouchements | Enceinte au 31.12.2023 | Total |
|------------|---------------|------------------------|-------|
| Grossesses | 12            | 3                      | 15    |

Trois nouveau-nés ont souffert d'un Syndrome de Sevrage Néonatal

8 accouchements ont eu lieu au CHL, 1 au CHEM, 1 au CHdN et 2 à la clinique Bohler (HRS).

### 26.4.3. Nombre d'interventions en 2023 auprès des familles

| Co- interventions | Individuel.le | Rdv avec réseau professionnel | Rdv avec réseau familial/ entou-<br>rage | Total des interven-<br>tions |
|-------------------|---------------|-------------------------------|------------------------------------------|------------------------------|
| 210               | 499           | 166                           | 4                                        | 710                          |

| Rdv avec réseau professionnel et familial | Rdv par téléphone/ visio | Visite à domicile | Entretiens avec enfants |
|-------------------------------------------|--------------------------|-------------------|-------------------------|
| 8                                         | 7                        | 244               | 306                     |

Uniquement 13% de nos interventions ont eu lieu dans nos locaux (93) et 244 aux domiciles des familles répartis dans tout le pays.

#### 26.4.4. Nombre d'appels

|                                 |     |
|---------------------------------|-----|
| Total                           | 460 |
| Réseau professionnel            | 186 |
| Réseau Familial et/ou entourage | 22  |
| Client.e                        | 252 |

#### 26.4.5. Maison Kangourou

Il s'agit d'une structure d'hébergement à trois unités habitables prévue pour femmes enceintes et parent(s) avec enfant(s) en bas âge. L'offre consiste à un séjour limité en principe à un an et met l'accent sur un soutien intensif à l'attachement et à l'éducation.

La Maison Kangourou a accueilli 2 femmes monoparentales avec un enfant. L'équipe a assuré une présence quotidienne en semaine et une disponibilité téléphonique, les weekend et les jours fériés. En moyenne l'équipe a passé 20 heures par semaine dans la Maison Kangourou.

En outre, 53 permanences téléphoniques (avec la possibilité de se rendre sur place) ont été garanties les weekend et les jours fériés.

#### 26.4.6. Projets actuels

- Une formation en S.O.P. (« Sicherheitsorientierte Praxis ») répartie en plusieurs modules est prévue pour des intervenants professionnels en 2024 (PraxLab)
- Programme « SAFE » (attachement) pour parents et leurs enfants en thérapie au Centre thérapeutique de Manternach. Une collaboration étroite a lieu avec le Centre Thérapeutique de Manternach qui se traduit par des interventions hebdomadaires auprès de femmes enceintes et parent(s) avec enfant(s) qui sont soit en thérapie, soit en séjour postcure « Nosuerg »
- Cours de formation en « parentalité et toxicomanie » dans le cadre du « DeWidong »

### 26.5. Le programme de substitution

#### 26.5.1. Nombre d'admissions

17 dont 13 hommes et 4 femmes

#### 26.5.2. Répartition des client.e.s par traitement

|                                              |             |
|----------------------------------------------|-------------|
| Nombre total de clients durant l'année 2023: | 77          |
| Traitement assisté par la diacétylmorphine:  | 28 (36,40%) |
| Autres traitements de substitution:          | 49 (63,60%) |

#### 26.5.3. Répartition nombre de passage en distribution

|                                            |                       |
|--------------------------------------------|-----------------------|
| • Traitement à la DIAM (Luxembourg-Ville): | 8.703 passages (7j/7) |
| • Traitement méthadone (Luxembourg-Ville): | 853 passages (7j/7)   |
| • Traitement méthadone (Esch-sur-Alzette): | 2.740 passages (5j/7) |

#### 26.5.4. Répartition de client.e.s par sexe

|               |             |                                 |             |
|---------------|-------------|---------------------------------|-------------|
| <b>Total:</b> | 77          | <b>Total client.e.s TADIAM:</b> | 28          |
| Hommes:       | 63 (81,80%) | Hommes:                         | 23 (82,10%) |
| Femmes:       | 14 (18,20%) | Femmes:                         | 5 (17,90%)  |

#### 26.5.5. Répartition des client.e.s par lieu de résidence

|                       | TOTAL       | Clients TADIAM |
|-----------------------|-------------|----------------|
| TOTAL                 | 77          | 28             |
| Centre                | 23 (29,90%) | 14 (50,00%)    |
| Sud                   | 38 (49,40%) | 10 (35,70%)    |
| Nord                  | 4 (5,20%)   | 1 (3,60%)      |
| Est                   | 1 (1,30%)   | 1 (3,60%)      |
| Ouest                 | 1 (1,30%)   | 1 (3,60%)      |
| Etranger              | 2 (2,60%)   | 0              |
| Pas de résidence      | 5 (6,50%)   | 0              |
| Donnée non disponible | 3 (3,90%)   | 1 (3,60%)      |

#### 26.5.6. Répartition des client.e.s par tranche d'âge

|           | TOTAL | Client.e.s TADIAM | Autres traitements de substitution |
|-----------|-------|-------------------|------------------------------------|
| 21-30 ans | 1     | 0                 | 1                                  |
| 31-40 ans | 14    | 1                 | 13                                 |
| 41-50 ans | 28    | 7                 | 21                                 |
| 51-60 ans | 27    | 15                | 12                                 |
| 61-70 ans | 7     | 4                 | 3                                  |

#### 26.5.7. Équipe médicale

- 60 heures médecin par semaine au total
- 1 médecin psychiatre du CHNP (convention JDH-CHNP 8h/semaine)

#### 26.5.8. Nombre de consultations

Le service médical travaille en étroite collaboration avec le programme de substitution et réalise le suivi addictologique des client.e.s adhérant au programme.

Dans des cas particuliers, des consultations sont également effectuées pour des client.e.s d'autres services (p.ex. service de la parentalité, etc....). Par téléphone ou courriel, le service essaie également de répondre à toute question d'ordre médical de tous les services de la JDH.

|                     | Consultations programmées | Consultations effectuées | Pas venus     |
|---------------------|---------------------------|--------------------------|---------------|
| Médecin généraliste | 535                       | 379 (70,84 %)            | 156 (29,16 %) |
| Médecin psychiatre  | 360                       | 273 (75,83 %)            | 87 (24,17 %)  |
| TOTAL               | 895                       | 652 (,00 %)              | 243 (23,00 %) |

**N.B.:** nous avons eu une diminution par rapport à l'année précédente et ce due aux faits que les postes de médecin ont été inoccupés pendant plus que 6 mois (départs).



En 2023, un total de 895 consultations médicales a été programmées par les médecins du service. 652 consultations ont été effectuées. 243 consultations n’ont pas eu lieu.

### 26.5.9. Autres projets

Pendant l’année 2023, l’équipe s’est engagée dans différentes activités et projets :

- Campagne de vaccination annuelle pour les patients et personnel
- Formation de médecins spécialisés en médecine générale à la prescription de TSO : 3
- Visite des services addictologiques des hôpitaux universitaires de Genève : 3 jours en octobre 2023
- Visite du centre thérapeutique d’Useldange en avril 2023
- Participation à la rencontre du « Speed Dating » du réseau social de la commune d’Esch-sur-Alzette
- Préparation du déménagement dans des nouveaux locaux aptes à accueillir un programme DIAM à Esch sur- Alzette et mise en place du programme de substitution par méthadone au sein du Contact Esch
- Réorganisation du programme de substitution avec nomination et prise de poste d’une nouvelle cheffe de service ainsi que d’un nouveau chef adjoint du programme en juillet 2023
- Révision des guidelines et protocoles
- Recrutement de 2 infirmières pour le programme de substitution
- Rencontre avec les responsables du service d’infectiologie du CHL et visite des locaux respectifs.
- Réunions avec l’inspection sanitaire – infectiologue CHL- CNDS Abrigado – La Croix-Rouge luxembourgeoise et la direction de la Santé dans le cadre de la lutte contre la flambée épidémique d’HIV.
- Réseautage avec l’équipe de l’Abrigado: rencontre avec les équipes soignantes et visites des locaux.
- Collaboration sur le projet de l’établissement de la convention entre le CHEM et la JDH.
- Rencontres multiples et réseautage avec les responsables de la Direction de la Santé et de la Division de la Pharmacie du MiSa
- Rencontre et réseautage avec les responsables du centre pénitencier de Schrassig dans le cadre du projet « Take Home Naloxone ».
- Visite du centre addictologique « Free Clinic » à Anvers en juin 2023 dans le cadre du projet : Hep-Buddy » en collaboration avec les responsables d’infectiologie du CHL, les responsables du ministère de la Santé et les responsables du centre pénitencier de Schrassig.
- Visite du centre addictologique à Bruxelles
- Groupe de travail pour les infirmier.ière.s
- Dépistage rapide et prise en charge des maladies infectieuses: collaboration étroite avec le service des maladies infectieuses du CHL pour assurer le dépistage et diagnostic précoces, ainsi que la prise en charge médicale et le suivi régulier des patients atteints par HIV et/ou Hépatites Virales et/ou Syphilis
- Suivi du projet de tests rapides TROD en collaboration avec le service Contact

## 26.6. LE ViTo-HOME

### 26.6.1. Contexte

La JDH a utilisé les postes initialement mis à disposition pour le projet pilote au Hauptmann’s Schloss à Berbourg pour élargir son offre et créer un service « ViTo-Home », afin de mieux répondre aux besoins spécifiques des personnes vieillissantes toxicomanes. Un nouveau concept a été élaboré fin 2023 et sera finalisé en janvier 2024.

Le service « ViTo-Home » propose un accompagnement dans la vie quotidienne et le soutien dans l’organisation des soins nécessaires selon les besoins de la personne toxicomane vieillissante.

### 26.6.2. Nombre de personnes suivies (au 31.12.2023)

| Année                       | 2023 |        |
|-----------------------------|------|--------|
| Nombre de personnes suivies | 29   |        |
| Hommes                      | 24   | 82,80% |
| Femmes                      | 5    | 17,2   |

Une prise en charge par le service « ViTo-Home » peut inclure des démarches ponctuelles, mais aussi un suivi à court, moyen ou long terme. Pour l’année 2023, le service a pu répondre aux demandes de 29 personnes.

### 26.6.3. Tranches d'âges

|                 | Au 31.12.2023 |      |
|-----------------|---------------|------|
| Moins de 40 ans | 1             | 3 %  |
| 40-44           | 2             | 7 %  |
| 45-49           | 4             | 14 % |
| 50-54           | 5             | 17 % |
| 55-59           | 15            | 52 % |
| 60-64           | 1             | 3 %  |
| 65 et plus      | 1             | 3 %  |

La majorité des personnes prises en charge ont entre 55 et 59 ans. La moyenne d'âge est de 53 ans. Ne pas avoir 40 ans, n'est pas un critère d'exclusion pour une prise en charge par le service « ViTo-Home ».

En 2023, le service « ViTo » a suivi une personne âgée de moins de 40 ans, dont l'état de santé et la situation sociale exigeaient une prise en charge plus adaptée.

### 26.6.4. Répartition des bénéficiaires par lieu de résidence

|                  | Au 31.12.2023 |      |
|------------------|---------------|------|
| Sud              | 13            | 45 % |
| Centre           | 6             | 21 % |
| Nord             | 7             | 24 % |
| Pas de résidence | 3             | 10 % |

Même si la majorité des client.e.s ont un lieu de résidence, le service a suivi 3 personnes qui n'avaient pas de domicile fixe.

### 26.6.5. Interventions

| Année                                                    | 2023 |      |
|----------------------------------------------------------|------|------|
| Total des Interventions                                  | 512  |      |
| Dont accompagnements médicaux                            | 63   | 12 % |
| Dont prises de paramètres et préparations de traitements | 41   | 8 %  |
| Dont visites à domicile                                  | 169  | 33 % |
| Dont visites à l'hôpital                                 | 30   | 6 %  |
| Dont autres accompagnements                              | 209  | 41 % |

Précisons que les interventions au cours de l'année 2023 ont avant tout été réalisées par une infirmière « ViTo » embauchée préalablement. Suite à une nouvelle convention « ViTo-Home », des nouveaux postes ont été attribués. Les postes d'assistant.e. social.e. et d'infirmier.ière n'ont été occupés que vers le milieu et la fin de l'année 2023. En 2024, le poste « d'aide socio-familial.e » sera embauché pour compléter l'équipe.

A l'aide du personnel supplémentaire, nous visons en 2024, une augmentation du nombre d'interventions et un élargissement de l'offre de prise en charge.

## 27. CNDS – Abridado

Structure d'accueil et d'hébergement d'urgence avec salle de consommation à moindre risque pour personnes toxicomanes

Le travail de l'Abridado est centré sur la population du milieu de la toxicomanie. L'approche est basée sur un travail d'accès bas seuil, centré sur l'acceptation, la tolérance, le respect et le non-jugement. L'offre de l'Abridado est gratuite, anonyme et représente un lieu de protection et de repos pour les usagers. Le centre Abridado est composé de trois structures complémentaires :

- Le centre de jour avec : CAARUD (Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues), SCDMR (salle de consommation de drogues à moindre risque), le service médical et l'échange de matériel de consommation.
- L'asile de nuit
- Le projet TABA (Walferdange)

Par ailleurs, l'Abridado participe également au Projet Xchange/MOPUD (voir détails en fin de rapport).

### 27.1. Centre de jour

#### 27.1.1. CAARUD (Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues)

Le but principal du CAARUD est d'offrir un lieu de repos, de services et d'échanges pour des personnes toxicomanes. L'accueil tient compte des problématiques spécifiques liées à cette population. Le premier contact et l'approfondissement relationnel ont lieu dans une salle de séjour.

- Ouverture chaque jour de l'année.
- Les horaires d'ouverture du centre de jour étaient les suivants : lundi de 7h30 à 21h00, mardi de 12h30 à 16h00, mercredi, jeudi et vendredi de 9h00 à 16h00 et samedi et dimanche de 7h30 à 21h00.
- La diminution de fréquentation observée sur le tableau ci-dessous trouve sa source dans les aspects suivants : distribution de matériel à la fenêtre (ces clients ne sont pas comptabilisés car ils n'entrent pas nécessairement dans l'établissement), accueil régulé des clients uniquement toxicomanes ou encore multiplication des points de distribution de matériel d'injection sur le territoire de la Ville de Luxembourg. Dans ce contexte, on peut proposer un travail bien plus ciblé au bénéfice des usagers. Pour preuve, on compte une moyenne de 363 contacts par jour, ce qui équivaut à 4 contacts par client par jour.

#### Chiffres clés

|                                                 | Observations        | 2023   | 2022   |
|-------------------------------------------------|---------------------|--------|--------|
| Nombre moyen de visiteurs différents par jour   | En baisse           | 92     | 108    |
| Moyenne de contacts par jour                    | NA                  | 363    | NA     |
| Proportion de femmes                            | Légère augmentation | 18 %   | 17 %   |
| Moyenne participation au projet femmes par mois | Forte augmentation  | 34     | 23     |
| Total Urgences internes / externes              | Forte diminution    | 1 / 18 | 3 / 27 |
| Total Appels ambulance                          | Forte diminution    | 16     | 34     |
| Total Appels police                             | Forte diminution    | 29     | 75     |

#### 27.1.2. Salle de consommation de drogues à moindre risque (SCDMR)

À la salle de consommation, le client reçoit un étui avec tout ce dont il a besoin pour sa consommation. La salle offre 8 tables pour la consommation intraveineuse et 6 tables pour la consommation par inhalation.

- En 2023, la moitié des contacts étaient âgés de plus de 45 ans, ce qui constitue une forte hausse.
- Les formes de consommation demeurent dans des proportions relativement stables.
- L'héroïne par voie inhalative reste la forme de consommation la plus répandue tandis que la cocaïne par inhalation poursuit son augmentation.

- Le nombre de surdoses à l'héroïne reste stable. Le personnel a cependant dû intervenir sur 8 cas de surdoses de cocaïne dans la salle de consommation.

### Chiffres clés

|                                                          | Observations           | 2023      | 2022      |
|----------------------------------------------------------|------------------------|-----------|-----------|
| Nombre total de passages                                 | Légère diminution      | 44.517    | 45.405    |
| Proportion hommes/femmes                                 | Stabilisation          | 83% / 17% | 84% / 16% |
| Nombre moyen de consommations par jour                   | Légère diminution      | 136       | 141       |
| Nombre de nouveaux contrats                              | Légère diminution      | 96        | 102       |
| Proportion des usagers de plus de 45 ans                 | Forte augmentation     | 50%       | 42%       |
| Proportion de consommation par intraveineuse             | Très légère diminution | 41%       | 42%       |
| Proportion de consommation par inhalation                | Légère augmentation    | 58%       | 56%       |
| Proportion de consommation par sniff                     | Diminution             | 1%        | 2%        |
| Nombre total de surdoses (avec/sans perte de conscience) | Stabilisation          | 1/4       | 1/4       |
| Total appels ambulance                                   | Augmentation           | 3         | 1         |
| Total appels police                                      | Augmentation           | 1         | 0         |

#### 27.1.3. Service médical

L'Abrigado offre aussi un service médical bas-seuil. Les clients toxicomanes peuvent consulter un médecin généraliste (convention avec Médecins du Monde) tous les jours de la semaine.

- L'infirmerie était ouverte chaque jour de l'année.
- L'offre de substitution d'opiacés à bas-seuil constitue toujours un pan essentiel de nos services.
- En marge de la substitution, les clients peuvent obtenir divers soins médicaux, des soins des veines et de plaies dans l'infirmerie de l'Abrigado.
- La part de patients sans caisse de maladie a chuté grâce au système de la CUSS.

### Chiffres clés

|                                                              | Observations     | 2023      | 2022      |
|--------------------------------------------------------------|------------------|-----------|-----------|
| Nombre total de consultations                                | Stabilisation    | 12.839    | 12.808    |
| Proportion hommes / femmes                                   | Stabilisation    | 79% / 21% | 78% / 22% |
| Proportion patients sans assurance                           | Forte diminution | 46%       | 65%       |
| Proportion de la substitution parmi toutes les consultations | Augmentation     | 50%       | 47%       |

#### 27.1.4. Echange de matériel de consommation

Pendant l'ouverture de l'Abrigado, les clients peuvent échanger des seringues et se procurer gratuitement le matériel nécessaire pour leur consommation. Il importe de préciser que 98% des usagers qui reçoivent du matériel propre et stérile le ramènent ensuite.

### Chiffres clés

|                               | Observations     | 2023    | 2022    |
|-------------------------------|------------------|---------|---------|
| Total d'aiguilles distribuées | Diminution       | 143.621 | 177.514 |
| CAARUD                        | Forte diminution | 102.778 | 136.363 |
| Salle de consommation         | Diminution       | 29.106  | 31.658  |
| Asile de nuit                 | Augmentation     | 11.737  | 9.493   |

## 27.2. L'asile de nuit

Il s'agit d'une structure d'hébergement d'urgence spécialisée pour les personnes toxicomanes avec une capacité de 42 lits.

- Ouverture pendant 365 jours en 2023 (100%).

### Chiffres clés

|                                                           | Observations        | 2023      | 2022      |
|-----------------------------------------------------------|---------------------|-----------|-----------|
| Taux moyen d'occupation                                   | Légère augmentation | 76%       | 75%       |
| Proportion hommes / femmes                                | Stabilisation       | 88% / 12% | 89% / 11% |
| Total nouveaux contrats                                   | Légère diminution   | 62        | 66        |
| Total appels ambulance (principalement urgences externes) | Forte diminution    | 16        | 26        |
| Total appels police                                       | Forte diminution    | 9         | 15        |

## 27.3. Projet TABA (Walferdange)

TABA est un projet d'importance dans l'objectif de stabilisation des clients. Ce service offrant une occupation structurée est ouvert quatre jours par semaine et emploie deux à trois collaborateurs par jour.

### Chiffres clés

|                                                  | Observations               | 2023  | 2022  |
|--------------------------------------------------|----------------------------|-------|-------|
| Nombre total de clients                          | Légère augmentation        | 1.174 | 1.020 |
| Nombre total d'enfants ayant bénéficié de jouets | Augmentation substantielle | 7.084 | 4.457 |

## 27.4. Projet Xchange / MOPUD

L'Abrigado a activement participé à l'exécution du projet pilote Xchange. Ce projet de coopération entre l'Abrigado, la Jugend an Drogenhëllef et la Croix Rouge a les objectifs suivants :

- Eviter les risques de transmission du VIH et des hépatites ;
- Proposer aux consommateurs les plus marginalisés un environnement qui les incite à avoir accès aux services partenaires en place.

La gestion du projet et la documentation statistique ont été reprises par la JDH. Au courant de 2023, l'organisation et la gestion du projet ont été évaluées afin de pouvoir encore mieux répondre à la demande des usagers. Pour 2023 et les années suivantes, une convention de collaboration entre les trois partenaires a été signée qui précise les engagements et obligations de chaque partenaire. Durant 2023, des pourparlers avec plusieurs communes ont eu lieu en vue de la décentralisation du projet surtout vers le sud et le nord du pays

## 27.5. CUSS - Abrigado

### 27.5.1. Service Sociale au sein de l'ABRIGADO

Le service social de l'Abrigado est structuré autour de deux bureaux et d'une équipe multidisciplinaire comprenant un assistant social, des éducateurs gradués et du personnel administratif. Les usagers bénéficiant des services de l'Abrigado peuvent solliciter le soutien du service social pour diverses demandes :

- Intervention de crise
- Entretiens en vue d'un soulagement émotionnel
- Conseils sur les difficultés sociales et les urgences de toute nature
- Préservation des droits fondamentaux tels que l'adresse d'enregistrement et la couverture sociale
- Soutien dans les démarches auprès des autorités et les demandes de prestations financières
- Gestion volontaire des finances et conseil en matière d'endettement
- Orientation vers des structures partenaires complémentaires
- Accompagnement aux rendez-vous officiels et aux services publics
- Orientation vers des partenaires spécialisés dans les projets thérapeutiques
- Obtention d'une Couverture Universelle des Soins de Santé (CUSS)

Le service social collabore étroitement avec les divers partenaires des réseaux concernés tel que celui de la toxicomanie, du sans-abrisme, de la CUSS, etc. afin d'assurer un suivi complet aux usagers.

Il repose sur le volontariat et la disponibilité des clients, en s'appuyant sur leurs ressources disponibles pour favoriser leur autonomie.

### 27.5.2. La CUSS au sein du service social

La Couverture Universelle des Soins de Santé a déjà profité à de nombreux usagers de l'Abrigado. Bien que la santé ne soit pas toujours la principale préoccupation des personnes fréquentant l'établissement, cette question finit souvent par émerger. Le service social est régulièrement confronté à des individus incapables d'ouvrir leurs droits au Grand-Duché du Luxembourg, mais ayant besoin d'une assistance médicale. La CUSS revêt donc une importance capitale pour ces personnes, leur permettant d'être prises en charge sans craindre de devoir se rendre à l'hôpital ou de consulter un médecin.

### 27.5.3. Les chiffres de l'année 2023

| CUSS au total | CUSS demandes 2023 | CUSS actuel | CUSS potentiel | CUSS en attente | CUSS sortie |
|---------------|--------------------|-------------|----------------|-----------------|-------------|
| 20            | 10                 | 12          | 20             | 0               | 7           |

|                                 |     |
|---------------------------------|-----|
| Entretiens CUSS réalisé en 2023 | 146 |
|---------------------------------|-----|

## 28. Solidarité Jeunes a.sb.l / IMPULS Service Thérapeutique

### Missions

Le Service IMPULS offre une aide psychosociale et thérapeutique aux jeunes, à leurs familles et aux institutions concernées lorsqu'ils sont confrontés à une consommation de substances psychoactives légales et illégales. Conventionné avec le ministère de la Santé depuis 1997, le Service IMPULS travaille en étroite collaboration avec toutes les instances et institutions en contact avec des jeunes usagers de substances psychoactives sous différentes formes :

- Prévention : secteur scolaire et socio-éducatif
- Thérapeutique : secteur judiciaire et médico-psycho-social
- Option, thérapie stationnaire : secteur médico-psycho-social

### 28.1. Le service IMPULS s'engage dans ces trois types de prévention

Les mesures de prévention élaborées par le service IMPULS se sont étendues afin de mieux couvrir les besoins des jeunes et de leur famille par ces trois types de prévention :

- Prévention universelle
- Prévention sélective
- Prévention indiquée

### 28.1.1. Prévention universelle > Cellule Prévention

Depuis le 1er octobre 2021 le service thérapeutique a été renforcé par une nouvelle convention avec le MENJE pour assurer le volet de la prévention universelle. Néanmoins le service thérapeutique contribue, en tant qu'experts du terrain, à la réflexion scientifique et thérapeutique de la thématique de "consommation de substances psychoactives et dépendances".

Axes principaux d'intervention :

- Elaboration des guides d'intervention
- Coaching du personnel scolaire
- Organisation de formations par un binôme constitué d'un membre de la cellule prévention et un membre de la cellule thérapeutique

### 28.1.2. Prévention selective > Cellule thérapeutique

Cette partie de notre travail se découpe en différentes offres visant à toucher la problématique dans une approche globale par :

- Des interventions en institutions et/ou du soutien aux professionnels en cas de confrontation à des situations de consommation de substances psychoactives légales et illégales des jeunes qu'ils accompagnent.
- Une aide psychothérapeutique, socioéducative dans un contexte ambulatoire par des entretiens individuels, mais aussi familiaux, accessibles à tous les jeunes âgés de 13- 21 ans dans des situations d'usage de substances psychoactives.
- Des interventions en groupe : jeunes interpellés par les forces de l'ordre en rapport avec un usage de substances psychoactives ou par une consommation abusive d'alcool, jeunes interpellés au sein des établissements scolaires ou foyers d'accueil pour leur usage de substances (programme CHOICE et PROST)

### 28.1.3. Prévention indiquée > Cellule du programme Option

Là encore, le travail est composé de différents aspects axés sur le besoin de chaque bénéficiaire et la spécificité de chaque situation :

- Identifier les personnes qui présentent des indicateurs étroitement associés à un risque individuel de dépendance
- Proposer un traitement stationnaire et offrir un accompagnement psycho-socio-éducatif pendant toute la durée du traitement et faciliter les démarches administratives et financières (Programme OPTION).
- Eviter la consommation de substances psychoactives ou réduire la fréquence de la consommation. L'objectif de ces interventions est également d'empêcher l'apparition d'une addiction.
- Travailler en étroite collaboration avec les hôpitaux et les psychiatries juvéniles et adultes du Luxembourg, avec les communautés thérapeutiques au Luxembourg et à l'étranger, dans le contexte d'un traitement stationnaire.
- Assurer une prise en charge de la famille du bénéficiaire pendant sa thérapie stationnaire.
- Assurer une prise en charge individuelle et/ou familiale post-thérapeutique

## 28.2. Cellule prévention

La cellule prévention se compose de deux agents de prévention, ainsi que d'une aide-administrative. La convention du MENJE couvre ainsi 2.5 ETP.

Pour l'élaboration du contenu et la tenue des formations, deux psychologues de la cellule thérapeutique soutiennent les agents de prévention activement depuis juillet 2023.

Les psychologues ont ainsi participé à un total de 132 heures de formations et à 48,5 heures de préparation.

## 28.3. Cellule thérapeutique

La cellule thérapeutique agit auprès des jeunes et de leur famille au niveau national. Trois antennes sont réparties à travers le pays pour accueillir les jeunes et faciliter l'accès au service IMPULS. Après un premier entretien, la situation du jeune est analysée afin d'offrir la prise en charge la plus adaptée. La plupart des demandes sous contrainte sont documentées par des rapports réguliers aux autorités compétentes.

## 28.4. Cellule du programme OPTION

Le programme OPTION accompagne ses bénéficiaires afin d'assurer une prise en charge complète pour des thérapies stationnaires, notamment à l'étranger. Une étroite collaboration entre le service IMPULS et les services du secteur social et médical sur le plan national, mais aussi avec des communautés thérapeutiques ou cliniques étrangères est nécessaire afin d'assurer ce programme.

## 28.5. Conclusion

- Pour la cellule prévention :

La restructuration du nombre de formations va permettre de mieux anticiper les besoins en termes de temps pour les psychologues.

- Pour la cellule thérapeutique :

Le nombre de situations a diminué au niveau des demandes volontaires (propre demande ou demande des parents). Le nombre de situations envoyées par différentes instances a continué d'augmenter. La question peut se poser si ce changement de comportement est lié à une meilleure information du grand public suite à la réglementation du cannabis.

- Pour le programme Option :

Nous avons intensifié les procédures d'intégration des clients dans les structures. Les thérapeutes ont consacré plus de temps à la préparation des clients à la thérapie. Ainsi, nous avons pu éviter un taux d'abandon trop élevé. Nous cherchons à améliorer la qualité de la prise en charge de ce programme. Certains adultes ont été orientés vers des structures au Luxembourg, telles que Manternach et Useldange.

## TABLEAUX

### Nombre de situations prises en charge en 2023

| Nombre de situations en 2023 | N   | %       |
|------------------------------|-----|---------|
| Dont anciennes               | 170 | 35.64 % |
| Dont nouvelles               | 307 | 64.36 % |
| Total                        | 477 | 100 %   |

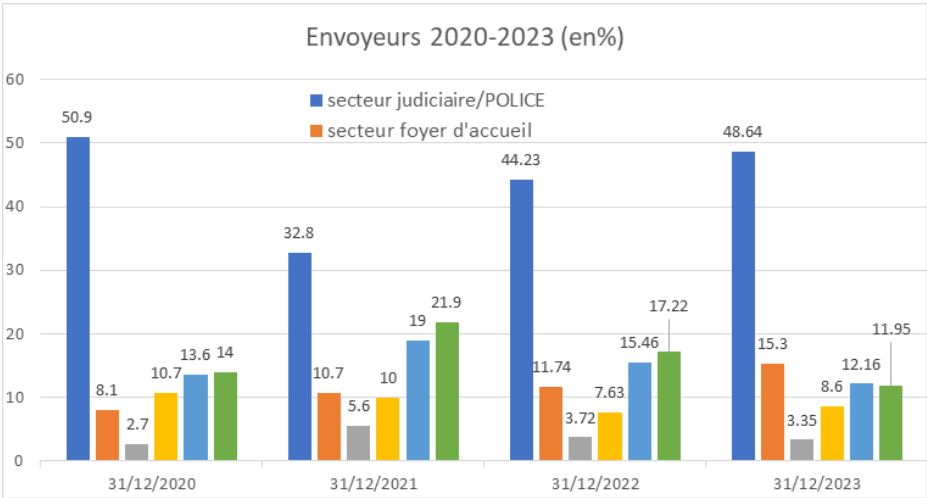
| Nombre de situations par région en 2023 | N   | %     |
|-----------------------------------------|-----|-------|
| Luxembourg                              | 235 | 49.27 |
| Esch/Alzette                            | 130 | 27.25 |
| Ettelbrück                              | 112 | 23.48 |
| Total                                   | 477 | 100 % |

### Evolution du nombre de clients 2010-2023



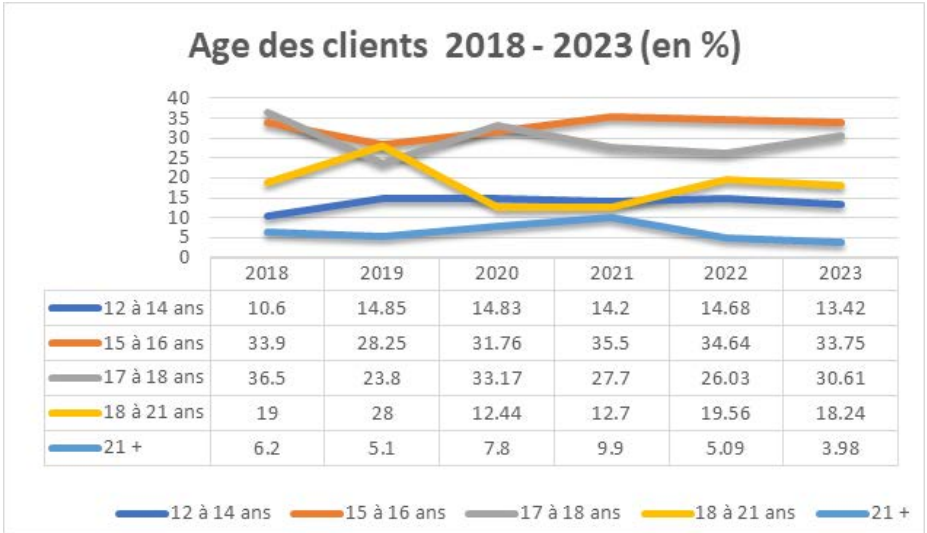


Envoyeurs depuis 2019-2023



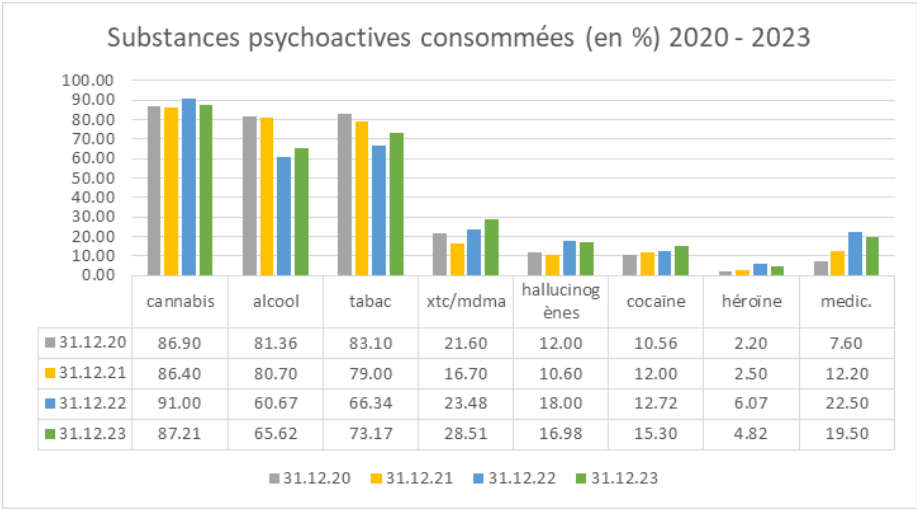
Les deux tableaux ci-dessus nous indiquent que malgré la diminution du nombre de clients, les instances judiciaires et le secteur scolaire ont été actifs dans l’envoi de jeunes auprès du service IMPULS. Le nombre de jeunes consultant sur propre demande ou sur demande des parents a fortement diminué, passant de 15,46 à 12,16% et de 17,22 à 11,95%.

Âge des jeunes impliqués dans la demande 2018-2023



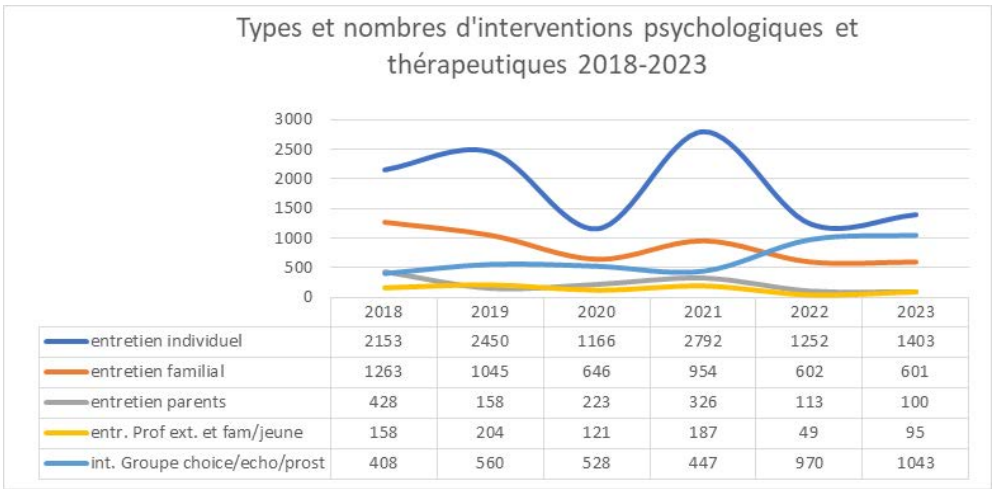
Le nombre de clients âgés entre 17 et 18 ans a augmenté, passant de 26,03 à 30,61%.

Substances psychoactives consommées depuis 2020-2023 (en %)



La diminution de consommation de cannabis va de pair avec la diminution de clients se présentant sur propre demande. En parallèle, la consommation d’alcool et de tabac semble avoir augmenté. Ces trois substances restent les plus consommées par nos jeunes. La consommation de XTC et de cocaïne a fortement augmenté lors de ces trois dernières années. Pour l’XTC passant de 16,70% en 2021 à 28,51 % en 2023, et de 12% à 15,30%.

Type et nombre d’interventions psychologiques/thérapeutiques 2010-2023



Interventions CHOICE, CHOICE 18+, ProST 2018-2023

| Année                  | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
|------------------------|------|------|------|------|------|------|
| Groupes                | 17   | 18   | 13   | 11   | 21   | 23   |
| Jeunes (en individuel) | 132  | 140  | 132  | 35   | 114  | 112  |

L’envoi régulier de jeunes par le Parquet a permis de voir les jeunes en groupe psycho-éducatifs tout au long de l’année.

Âge des bénéficiaires admis au programme OPTION l'année 2023

| 12 – 17 ans | 18-27 ans | 27 ans + | Total |
|-------------|-----------|----------|-------|
| 9           | 14        | 18       | 41    |

Considérant les bénéficiaires ayant terminé leur traitement en 2023, nous avons un taux de réussite de 71 % et un taux d'abandon de 29 %. En fin d'année 2023, 8 nouvelles admissions étaient prévues pour janvier 2024. La cellule du programme Option a également continué le suivi de 9 personnes en phase post-thérapeutique.

29. Stëmm vun der Strooss a.s.b.l.

Missions

Conventionnée avec le Ministère de la Santé depuis 1997, l'a.s.b.l. Stëmm vun der Strooss a pour objet de réaliser et de promouvoir toutes les activités qui sont en rapport avec l'information, la représentation et la défense des intérêts des couches sociales exclues ou à risque d'exclusion. Le service s'adresse à des personnes adultes ayant des problèmes d'ordre médico-psycho-social. Ces personnes sont pour la plupart des chômeurs de longue durée, des alcooliques, des jeunes en difficulté, des anciens détenus, des toxicomanes, des demandeurs d'asile, des sans-papier ou des malades psychiques qui ont un point en commun : la majorité d'entre elles souffrent d'une maladie de la dépendance.

29.1. Chiffres clés :

En 2023, la Stëmm vun der Strooss a réalisé :

- 198 127 repas soit +23.8% par rapport à 2022
- 11 173 personnes ont fait appel aux services de la SvdS soit +52%
- 189 tonnes de denrées alimentaires redistribuées gratuitement, soit +34%
- 365 personnes encadrées sur 7 sites dans les ateliers thérapeutiques (+21.3%),
- 27 personnes relogées dans le cadre de l'activité ImmoStëmm,
- 210 consultations gratuites offertes par les médecins bénévoles du Docteur Stëmm (+12%).
- 4 878 personnes ont pu prendre une douche gratuitement soit +19% par rapport à 2022
- 4 468 personnes ont bénéficié de dons de vêtements gratuits
- 1 123 coupes de cheveux offertes par nos bénévoles coiffeurs
- 93 tonnes de linge provenant des uniformes de clubs de sport sont lavés sur l'année par l'atelier Schweesdrëps soit +33%

Le nombre de personnes encadrées dans la Stëmm :

| Site de                                               | Schoenfels |       |        | Luxembourg                                                                                                      |      |        | Esch sur Alzette |      |        | Ettelbruck |      |       | Sanem |      |        |  |  |  |  |  |  |
|-------------------------------------------------------|------------|-------|--------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|--------|------------------|------|--------|------------|------|-------|-------|------|--------|--|--|--|--|--|--|
|                                                       | 2022       | 2023  | Evol.  | 2022                                                                                                            | 2023 | Evol.  | 2022             | 2023 | Evol.  | 2022       | 2023 | Evol. | 2022  | 2023 | Evol.  |  |  |  |  |  |  |
| Contrat d'insertion dans le cadre du REVIS (TUC)      | 27         | 33    | 22,2%  | 59                                                                                                              | 74   | 20,3%  | 40               | 48   | 20,0%  | 2          | 9    | 77,8% | 81    | 92   | 13,6%  |  |  |  |  |  |  |
| Travailleurs volontaires                              | 26         | 23    | -11,5% | 23                                                                                                              | 28   | 17,9%  | 4                | 11   | 175,0% | 1          | 3    | 66,7% | 13    | 8    | -38,5% |  |  |  |  |  |  |
| Travaux d'intérêt général                             | 2          | 0     |        | 7                                                                                                               | 7    | 0,0%   | 8                | 11   | 37,5%  | 2          | 9    | 77,8% | 7     | 4    | -42,9% |  |  |  |  |  |  |
| Service volontaire d'orientation (SNJ)                | 2          | 0     |        | 0                                                                                                               | 3    | 300,0% | 2                | 2    |        |            | 0    |       | 0     | 0    |        |  |  |  |  |  |  |
| Total site                                            | 57         | 56    | -1,8%  | 89                                                                                                              | 112  | 20,5%  | 54               | 72   | 33,3%  | 0          | 21   | -     | 101   | 104  | 3,0%   |  |  |  |  |  |  |
| 1 <sup>er</sup> contact (entretien, visite, ...)      | 44         | 53    | 20,5%  |                                                                                                                 |      |        |                  |      |        |            |      |       |       |      |        |  |  |  |  |  |  |
| Hébergement                                           | 24         | 24    | 0,0%   |                                                                                                                 |      |        |                  |      |        |            |      |       |       |      |        |  |  |  |  |  |  |
| Liste d'attente (au 31.12)                            | 34         | 27    | -20,6% | <table><tr><th>2022</th><th>2023</th><th>Evol.</th></tr><tr><td>301</td><td>365</td><td>21,3%</td></tr></table> |      |        | 2022             | 2023 | Evol.  | 301        | 365  | 21,3% |       |      |        |  |  |  |  |  |  |
| 2022                                                  | 2023       | Evol. |        |                                                                                                                 |      |        |                  |      |        |            |      |       |       |      |        |  |  |  |  |  |  |
| 301                                                   | 365        | 21,3% |        |                                                                                                                 |      |        |                  |      |        |            |      |       |       |      |        |  |  |  |  |  |  |
| Total du nombre de personnes encadrées par la Stëmm : |            |       |        | <table><tr><td>301</td><td>365</td><td>21,3%</td></tr></table>                                                  |      |        | 301              | 365  | 21,3%  |            |      |       |       |      |        |  |  |  |  |  |  |
| 301                                                   | 365        | 21,3% |        |                                                                                                                 |      |        |                  |      |        |            |      |       |       |      |        |  |  |  |  |  |  |

En 2023, l'activité des restaurants sociaux atteint un triste record que nous ne pensions pas pouvoir atteindre. L'inflation, les guerres et l'immigration amènent de plus en plus de personnes en forte précarité. Cette affluence exponentielle nous impose de réfléchir à l'ouverture d'un deuxième restaurant social sur Luxembourg ville. La forte montée en puissance de l'atelier thérapeutique Caddy permet de fournir des plats élaborés et ainsi de soulager les cuisines sur une partie de la conception des repas, mais surtout de pouvoir servir tous les clients. La collaboration avec la Banque Alimentaire du Luxembourg diversifie nos sources d'approvisionnement en denrées alimentaires et accroît nos capacités pour répondre aux problématiques de faim dans le pays. A Esch-sur-Alzette une solution provisoire d'accueil pour les repas a été trouvée avec la commune en septembre 2023. Face à cette activité toujours plus intense nous inventons des solutions de réponses afin de ne jamais devoir limiter l'accès à nos services. La hausse de fréquentation nous a imposé de limiter à 1 repas par personne sans quoi nous n'aurions pas réussi à fournir les bénéficiaires qui arrivent en fin de service.

Qui est notre clientèle : elle se compose principalement de Portugais et de Luxembourgeois, qui représentent environ 14% de nos visiteurs, suivis des Roumains, des Espagnols, des Français et des Ukrainiens, chacun représentant environ 5% de notre clientèle. Les 50% restants proviennent de 141 autres nationalités. Parmi nos clients, 79% sont des hommes, avec une moyenne d'âge de 43 ans. De plus, 8,5% ont entre 18 et 25 ans, ce qui équivaut à 464 personnes, tandis que 3,8% sont des mineurs, soit 170 personnes, ce qui représente trois fois plus que les années précédentes.

540 personnes étaient membres de l'Asbl. Les dons et abonnements sont au nombre de 6010 en 2023

## 29.2. Les 14 services qui sont proposés par l'association

### 29.2.1. Atelier thérapeutique de rédaction à Hollerich

Atelier d'écriture, d'éducation aux médias et aux techniques journalistiques, la rédaction du magazine Stëmm vun der Strooss offre aux personnes affectées à une mesure d'activation du type travail d'utilité collective (TUC). Dans un cadre de travail supervisé, elles réapprennent à respecter les règles élémentaires liées à la vie professionnelle ainsi qu'à rédiger des articles, à conduire des interviews, à réaliser des podcasts et à prendre des photos. Le journal est entièrement revisité en hiver 2023, il ambitionne de couvrir l'actualité de tous les sujets en lien avec la rue (sans-abrisme, précarité, toxicomanie, migration, santé mentale, ...). Imprimés à raison de 6.000 exemplaires, le magazine est paru 4 fois en 2023. 256 personnes y sont abonnées. La présence en ligne et sur les réseaux sociaux a été significativement développée et le magazine a été envoyé à 2298 adresses dont 2042 gratuitement.

### 29.2.2. Le service saxophone

Le service saxophone s'articule autour de deux missions : La première est celle d'être un bistrot social où sont distribués gratuitement des cafés et boissons fraîches non alcoolisées, ainsi que des petits encas. Cet endroit accueillant permet à notre clientèle de se socialiser dans un cadre accueillant, en ayant accès à la lecture de journaux, à des jeux de société ou encore à la télévision. Il est aussi possible d'y dormir sur des lits. La seconde mission est celle d'être une kleederstuff où sont essentiellement distribués des articles destinés aux personnes vivant dans la rue (des couvertures, des bonnets et gants, des sacs de couchages, des gourdes...). Les éducateurs y encadrent également 4 personnes en réinsertion professionnelle affectées au service et au nettoyage et propose à la clientèle d'être un relai dans les démarches administratives. Le service a été fréquenté 18 077 fois par 298 personnes différentes soit une moyenne de 66 visites par jour.

### 29.2.3. Restaurants sociaux à Hollerich, Esch-sur-Alzette et Ettelbruck

Dans l'optique des « Restos du cœur », les restaurants sociaux sont un endroit où des personnes défavorisées bénéficient d'un repas équilibré préparé par des personnes bénéficiant d'une mesure de réinsertion professionnelle. Il s'agit d'un lieu de « rencontre » ouvert aux personnes issues de toutes les couches sociales qui peuvent se réchauffer ou se reposer et développer du lien avec d'autres personnes. L'objectif est de favoriser les discussions et surtout de permettre aux personnes défavorisées de prendre un repas très conséquent au prix de 0,50 € et une boisson au prix de 0,25 €. De la soupe, du jus de fruit, des sandwichs et des fruits sont gratuits, ces produits sont issus du recyclage alimentaire par l'atelier thérapeutique Caddy.

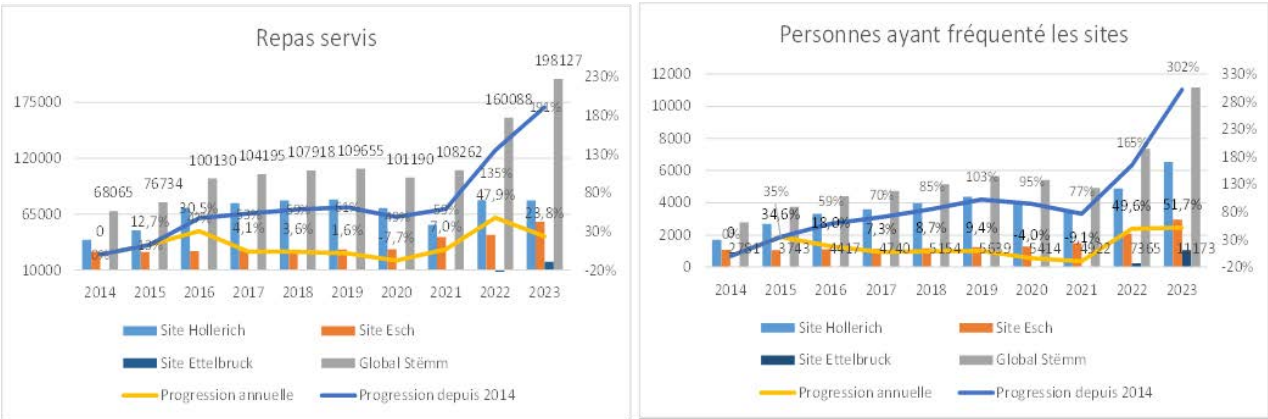
A Esch/Alzette la salle de restauration s'implante provisoirement au 112 rue du canal, la capacité maximum d'accueil est de 49 personnes en même temps. Hollerich atteint des niveaux de fréquentation à la limite du possible, il faudra envisager un deuxième restaurant social sur Luxembourg ville dans un avenir proche. Le restaurant social d'Ettelbruck prévu pour un besoin journalier de 50 repas, atteint une moyenne de 80 repas depuis le mois d'août et il est trop petit pour développer d'autres services (douche, kleederstuff, service social... une extension serait nécessaire).

En 9 ans la progression du nombre de repas est de 191% et de 302% en fréquentation, mais notre progression annuelle, même si elle se tasse, est toujours à 2 chiffres, nous atteignons la limite du possible à Hollerich. La régression de 0.3% en nombre de repas à

Hollerich est artificielle car le site ne réalise pas les 15715 repas des ateliers thérapeutiques repris par Caddy en toute autonomie. Sans ce changement d’organisation, Hollerich serait à 19% en évolution des repas. La Stëmm fournit 720 repas par jour en moyenne.

|                                        | Repas servis       |             |                     | Personnes ayant fréquenté les sites |             | Répartition de la clientèle |                          |                                                               |
|----------------------------------------|--------------------|-------------|---------------------|-------------------------------------|-------------|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------------------------------------|
|                                        | Nombre             | Evolution % | Moyenne journalière | Nombre                              | Evolution % | Poucentage d'homme          | Nationalités différentes | Nationalités majoritaires                                     |
| Site Hollerich                         | 78 661             | -0,3%       | 286                 | 6 552                               | 34,1%       | 71,20%                      | 140                      | 13% portugais, 10% luxembourgeois, 7% ukrainien               |
| Site Saxophone                         | 18 077             | 73%         | 66                  | 298                                 |             | 82,72%                      | 51                       | 13% portugais, 12% luxembourgeois, 10% marocain               |
| Site Esch                              | 57 481             | 28,8%       | 209                 | 2 949                               | 41,3%       | 73,42%                      | 98                       | 21% portugais, 16% luxembourgeois, 6% français                |
| Site Ettelbruck                        | 18 115             | 168%        | 66                  | 1 053                               | 350,0%      | 68,50%                      | 68                       | 33% luxembourgeois, 16% portugais, 5% français                |
| Global Restaurants                     | 172 334            | 22,5%       | 627                 | 10 852                              | 50,5%       | 79,4%                       | 147                      |                                                               |
| Restaurants et ateliers thérapeutiques | 198 127            | 23,8%       | 720                 | 11 173                              | 51,7%       | 70,5%                       |                          | 15% portugais, 14 % luxembourgeois, 6% espagnol, 5% ukrainien |
| Evolution // N-1                       | soit + 38039 repas |             |                     | soit + 3 808 personnes              |             |                             |                          |                                                               |

2 118 personnes fréquentent plusieurs sites  
aux total c'est 9 055 personnes différentes



29.2.4. Les Kleederstuff à Hollerich et Esch-sur-Alzette

Le travail des personnes engagées dans cet atelier consiste dans un premier temps à réceptionner, trier, plier, ranger et inventorier les vêtements reçus. Puis, ils accueillent les usagers et, selon leurs besoins, leur distribuent les vêtements. Nos Kleederstuffs sont les plus importantes du pays avec 4468 personnes qui ont bénéficiées du service sur l’année. Ces vêtements sont principalement des dons particuliers et ponctuellement de magasins. Notre démarche permet aux usagers de se vêtir en fonction des saisons, mais aussi en fonction de différentes occasions, tel un entretien d’embauche, une convocation au tribunal, la recherche d’un logement ou tout simplement obtenir des vêtements chauds. C’est essentiel pour retrouver sa dignité.

En moyenne, 8.2 personnes à Luxembourg et 9.6 à Esch-sur Alzette ont chaque jour pu recevoir gratuitement des vêtements ou faire laver leur linge. La collaboration avec la prison et les hôpitaux pour donner des vêtements à des personnes dans le besoin, est aussi un service réalisé par ces ateliers thérapeutiques.

29.2.5. Dokter Stëmm à Hollerich et Ettelbruck

Les soins dispensés sont d’ordre médico-psycho-social. Le but de ces consultations est d’offrir une meilleure information, des conseils en prévention et une meilleure éducation à la santé. Ce service fonctionne grâce au bénévolat de 15 médecins et d’un ambulancier. 30 journées de consultations ont été effectuées. 7 personnes en moyenne ont bénéficié chaque mercredi de consultations et d’un traitement gratuit. Depuis le mois de novembre 2023, des consultations médicales gratuites sont offertes sur le site d’Ettel-

bruck dans un local mis à disposition par la Ligue Médico-Sociale. Les services du Quai 57 et de Dimps organisent également des permanences dans nos restaurants sociaux afin d'organiser des dépistages mais aussi des séances d'information sur les addictions.

#### 29.2.6. Service social à Hollerich, Sanem et à Esch-sur-Alzette

La SvdS se veut être complémentaire aux services existants. De nouveaux dossiers ne sont pas créés systématiquement mais les clients sont orientés vers d'autres structures. Le suivi social de longue durée est offert uniquement dans le cadre des gestions financières, puisque les demandes sont majoritairement ponctuelles. Le rôle des assistants sociaux est d'informer, de conseiller et de soutenir même financièrement, les 720 personnes qui passent chaque jour les portes de la SvdS. 137 demandes d'allocation vie chère ont été introduites auprès du Fonds National de Solidarité. Le service social de Sanem offre aux Tucs des ateliers thérapeutiques une aide-accompagne dans leurs différentes démarches sociales (démarches juridiques, recherche de logement, contact avec des huissiers, accompagnement dans la prise de rendez-vous ...).

#### 29.2.7. Equipe bénévole

Cette année 2023, plusieurs bénévoles ont participé au "vélos Occasionsmaart" chez Cactus, 2 bénévoles ont pu aller soutenir l'équipe d'Esch en participant à la vente des tickets de repas et en étant présents pour les clients dans la salle de restaurant, un coiffeur bénévole est à la disposition des clients 3 fois par semaine. Plus de 20 bénévoles nous ont soutenu toute l'année dans la distribution des repas à Ettelbruck et dans tous les services, lors des sorties cinéma. Durant la fête de Noël, 80 bénévoles venus de différentes entreprises et associations ont apporté leur aide. Grâce au concours d'un vétérinaire bénévole, les clients qui en font la demande ont l'opportunité de bénéficier de soins de base pour leurs animaux, mais aussi de les mettre en règle administrativement (puce, vaccins, ...). Nous distribuons également de la nourriture pour chien et pour chat aux clients qui nous en font la demande. L'an passé, une trentaine de consultations ont été proposées. Une trentaine de familles ukrainiennes sont soutenues matériellement sur tout le pays pour les repas, les colis alimentaires, le mobilier et les affaires scolaires.

#### 29.2.8. L'atelier thérapeutique Caddy à Sanem

Caddy est un atelier thérapeutique proposant des mesures de réhabilitation, de réinsertion socio-professionnelle et de prévention à des personnes se trouvant momentanément ou plus durablement dans une situation difficile personnellement, socialement, professionnellement ou pour des raisons de santé.

L'activité de l'atelier est le recyclage alimentaire avec le partenariat de Auchan Luxembourg et de la Banque Alimentaire. Environ 15.75 tonnes de denrées alimentaires sont collectées, triées, transformées et redistribuées en moyenne chaque mois par une équipe de 40 personnes, TUC et volontaires. 189 tonnes de denrées ont été récupérées au cours de l'année 2023 (+34%). L'atelier réalise tous les jours environ 250 sandwiches (56000 en 2023), 40 litres de jus de fruit frais, des colis alimentaires (50 colis par semaine adaptés aux personnes) et des plats de saison (soupes, confitures, sorbets ...). Pour distribuer sa production, le service travaille avec 8 associations actives sur le territoire de la ville de Luxembourg et Esch qui travaillent toutes avec des personnes défavorisées (Bistrot social, Service premier appel, Drop In, paroisse de Bonnevoie, Jugend an drogenhellef...). Les cuisines de l'atelier constituent des repas prêts à être réchauffés pour permettre aux autres restaurants sociaux de maintenir le service en cas d'affluence trop importante.

#### 29.2.9. Douches et buanderie sur les sites de Hollerich et Esch-sur-Alzette

La majorité des personnes défavorisées vit dans un logement qui est souvent précaire ou insalubre. Il existe rarement une buanderie et la salle de douche est en commun. Le fait de pouvoir prendre une douche dans un endroit garantissant le respect de l'intimité de chacun est un réel atout et permet à chaque personne désireuse de pouvoir maintenir une hygiène personnelle et donc une estime de soi correcte. L'association dispose de 5 machines à laver, de 5 sèche-linges et de 9 douches (6 pour hommes et 3 pour femmes). 4 878 douches ont été prises en 2023 (+19%) soit 19.5 douches/jour en moyenne et 1555 lavages de vêtements sur l'année ont été effectués. Nous allons également avec nos chauffeurs récupérer le linge de personnes hospitalisées et leur rapportons propre.

#### 29.2.10. Atelier thérapeutique « Schweesdrëps » à Sanem

L'atelier « Schweesdrëps » est un atelier thérapeutique qui propose aux clubs sportifs le nettoyage des vêtements. Les personnes actives dans cet atelier lavent les uniformes de 42 clubs sportifs, ce qui correspond à 321 équipes. Cette année c'est plus de 93 tonnes de linge qui ont été traités, contre 70 tonnes en 2022. Notre équipe a été renforcée par une nouvelle assistante de production, pour gérer les machines à laver ainsi que pour le travail dans l'atelier. Chaque semaine, les personnes « mises au travail »



recupèrent en moyenne 5 000 uniformes, les trient, les lavent, les sèchent, puis les redistribuent à temps pour les prochains matches. Cette initiative productive permet aux participants de réaliser un travail de qualité, exigeant discipline, organisation, et la capacité de travailler sous pression, en raison du rythme imposé par le calendrier sportif. Lors de la trêve les personnes trient les vêtements des donateurs, lavent les vêtements des clients des kleederstuffs. La facturation du service est passé au poids de linge traité afin d'obtenir une valorisation équitable par club.

### 29.2.11. Immo-Stëmm

L'objectif de ce service est de rendre le marché immobilier accessible aux individus à faible revenu en garantissant aux propriétaires le paiement du loyer ainsi qu'un entretien impeccable des logements. Immo-Stëmm agit en tant qu'intermédiaire entre propriétaires et locataires, ainsi 27 personnes ont été logées dans 26 appartements ou studios. Une liste d'attente persiste avec 40 personnes en attente. 6 personnes ont bénéficié d'une aide financière pour la location sur le marché privé. Malheureusement, de nombreuses demandes de logements ont été déposées mais n'ont pas pu être satisfaites en raison de la non-disponibilité de logements au moment des demandes. Le service a collecté, réparé et redistribué environs 400 meubles aux bénéficiaires de la Stëmm.

### 29.2.12. Centre de Post-Thérapie à Schoenfels

Le centre de Post-Thérapie (CPT) à Schoenfels s'adresse à des personnes adultes dépendantes (hommes et femmes) qui ont pour objectif de mener une vie sans drogues. Le centre a deux objectifs : la réinsertion et réintégration professionnelle, c'est-à-dire l'élaboration d'un projet professionnel réaliste en concordance avec le marché du travail et éviter l'hébergement dans des structures d'accueil d'urgence après la fin de la thérapie, et offrir un suivi dans un cadre protégé sans drogues. Une présence 24 heures sur 24 est assurée par des membres de l'équipe pluridisciplinaire. Le CPT a un bon contact avec les différents services spécialisés dans le domaine de la toxicomanie au Luxembourg et à l'étranger. Au total 30 personnes peuvent travailler dans trois ateliers différents :

- jardinage (semer, récolter, entretien du jardin et alentours, travail du bois, réalisation du label bio ...),
- la protection de la nature et entretien des espaces verts (collaboration avec la Commune de Mersch, de Junglinster et l'Administration de la Nature et Forêts, entretien des alentours du site...),
- la cuisine (transformation de la récolte du jardin, mise en place, préparation des repas, collaboration avec Caddy pour recycler les fruits en trop grande quantité pour en faire des confitures, fournir le site d'Ettelbruck avec des repas...).

Dans la structure d'hébergement, sur les 24 résidents en 2023, 5 ont rechuté, ce qui fait 79% d'abstinents pour 2023. Quelques résidents sont toujours chez nous. Des 13 qui sont partis, 5 ont rechuté (ce qui fait du coup que 62% des personnes ayant terminé une thérapie stationnaire avec succès). La moyenne d'âge était 38,6 ans. Durant l'année, 53 personnes ont introduit leur demande d'admission pour la structure de logement, 27 personnes étaient sur la liste d'attente pour intégrer le Centre de Post-Thérapie.

### 29.2.13. Service coiffeur sur Hollerich, Esch/Alzette et Ettelbruck

Le service coiffeur est assuré par une personne en réinsertion professionnelle qui effectue des coupes gratuitement au sein de nos foyers de jour (1 jour par restaurant). Ce service est aussi proposé à Ettelbruck depuis 2023. Cela représente environ 51 coupes par mois. C'est 1123 coupes de cheveux réalisées sur l'année soit +93%. Ce service est essentiel car il permet aux personnes défavorisées d'avoir accès gratuitement à un service onéreux, et qui leur permet de prendre soin de leur apparence physique, chose essentielle à la conservation d'une estime de soi nécessaire à évoluer positivement.

### 29.2.14. Service Kanner Stëmm

La pédiatre sociale du service établit et met en œuvre un projet thérapeutique avec pour objectif de cibler les enfants vulnérables et futures mères/pères, victimes ou à risque de devenir victimes de la maltraitance.

Le service Kanner Stëmm étudie, travaille et assiste des équipes pour la réalisation des projets mère-enfant et leur formation continue concernant la protection de l'enfant. Grâce aux conventions avec les hôpitaux partenaires, la pédiatrie sociale a assisté à plus de 44 rendez-vous intra hospitaliers et plus de 127 rendez-vous d'accompagnement des familles. Kanner Stëmm travaille sous convention avec le Centre Hospitalier du Nord (CHdN), les Hôpitaux Robert Schumann (HRS) et le Centre Hospitalier Emile Mayrisch (CHEM). Des réunions dans les maternités des hôpitaux conventionnés ainsi que des suivis avec leurs patients présentant des facteurs de risque sociaux se sont tenues. Le service de pédiatrie sociale réalise des consultations et un suivi extrahospitalier des patients.

Depuis janvier 2023, 17 familles ont été prises en charge. Ce sont donc 29 enfants qui ont pu bénéficier ou bénéficient de notre prise en charge. Les demandes de prise en charge émanent essentiellement du CHdN et des services internes de la Stëmm, plus particulièrement du site d'ESCH via la responsable de la CUSS.

## 30. Cnapa – Centre National de Prévention des Addictions

### Missions

Le cnapa-Centre National de Prévention des Addictions, a été fondé en 1995 et travaille avec un concept de prévention pour le grand public ainsi que pour les multiplicateurs dans le domaine psycho-socio-éducatifs et médical. Sa mission est la promotion à la santé et la prévention des addictions, c'est-à-dire l'élaboration, la diffusion et la promotion d'idées et d'approches visant à un mode de vie sain et positif.

#### L'objectif du cnapa :

« Le développement d'une culture attentionnelle de la santé » est la vision du cnapa. Soutenir le développement des ressources qui permettent à chaque être humain – petit ou grand – de s'épanouir, de renforcer sa personnalité et d'élaborer d'une manière autonome des stratégies pour faire face à la complexité de la vie et à des moments difficiles.

L'affinement du concept en 2023 et la mise en évidence de l'interface entre la promotion à la santé et la prévention des addictions permettent une approche holistique à la thématique.

D'autres priorités ont été fixées pour 2023 : la conception d'interventions axées sur la durabilité et la coordination de différentes interventions, tant en interne qu'en coopération avec des partenaires externes.

### 30.1. Les champs d'action

#### 30.1.1. Grand public

Voici les projets réalisés en 2023 visant le grand public :

| SUJETS                                                               | En 2023                                                                                                                                                                                                                | Continuité du projet                                                                                                                                                  |
|----------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| PODCAST « Drug Stories »                                             | Réalisation d'un Podcast de 15 épisodes « Cannabis - Wat ass wat? »                                                                                                                                                    | OUI                                                                                                                                                                   |
|                                                                      | Publication des podcasts sur les réseaux sociaux et sur le site internet de « Graffiti, d'Jugendsendungen um Radio ARA » : <a href="https://www.ara.lu/shows/drug-stories/">https://www.ara.lu/shows/drug-stories/</a> |                                                                                                                                                                       |
| Formation « Resilienztrainer.in »                                    | Modules 1-5                                                                                                                                                                                                            | Les formations seront poursuivies pour 2024                                                                                                                           |
|                                                                      | Formation contenant 5 modules qui peuvent être réservés indépendamment                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                       |
|                                                                      | 2 sur 5 modules de 17 heures au total ont été tenus en 2023                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                       |
|                                                                      | Nombres de participants : 16                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                       |
| Cannabiskoffer on Tour (Séances d'informations pour le grand public) | 4 séances d'informations sur le cannabis                                                                                                                                                                               | Les séances d'informations « Cannabiskoffer on Tour » ont eu lieu dans les communes suivantes :<br>• 2 x Ville de Luxembourg (Tramsschapp)<br>• Strassen<br>• Mondorf |
|                                                                      | Interview et reportage sur RTL + Luxemburger Wort                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                       |
|                                                                      | Participants : 125                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                       |



|                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                               |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <b>Régularisation du cannabis !</b>                                                                               | Séance d'information à Housen sur la régularisation du cannabis en coopération avec le « Jugendtreff Norden ».                                                                                | OUI |
|                                                                                                                   | Participants : 30                                                                                                                                                                             |     |
| <b>Reportage « Cannabis: vum Gesetz, iwwer uplanze bis bei d'Prevention »</b>                                     | Reportage sur RTL suite à une interview avec le cnapa concernant la régularisation du cannabis au Luxembourg.                                                                                 | NON |
| <b>Reportage « In ein paar Jahren werden wir die Konsequenzen spüren »</b>                                        | Dans une interview avec le Luxemburger Wort, le cnapa aborde la nécessité de la « compétence médiatique » pour prévenir les addictions et apprendre une utilisation saine des médias.         | NON |
| <b>Reportage « How to overcome crises »</b>                                                                       | Reportage dans le Journal comprenant notamment une interview du cnapa sur la signification de la résilience dans la pratique, comment nous y parvenons et pourquoi tout le monde en bénéficie | NON |
| <b>Interview radio sur le thème « Consommation, Cannabis &amp; Co : Kanner a Jugendlecher kompetent maachen »</b> | Interview radio dans le cadre du webinaire en direct (webinaire+livestream+émission Radio 100,7)                                                                                              | NON |

### 30.1.2. Les communes

En 2023, le cnapa a eu plusieurs entretiens avec des représentants de différentes communes afin de présenter le cnapa et de discuter des possibilités de mise en œuvre de ses offres.

| Communes                      | Sujets                                                                                                                                                        | Interventions en 2023 |
|-------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|
| <b>Commune de Strassen</b>    | Réunion, coordination du plan de prévention dans la commune de Strassen                                                                                       | 2                     |
|                               | Réunion Table Ronde « Gesond Gemeng »                                                                                                                         | 1                     |
|                               | Réunion avec le conseil échevinal de la commune de Strassen                                                                                                   | 1                     |
| <b>Commune de Niederanven</b> | Réunion, coordination du plan de prévention dans la commune de Niederanven                                                                                    | 2                     |
|                               | Réunion GTS « Semaine de la Santé mentale »                                                                                                                   | 1                     |
|                               | Cours de premiers secours en santé mentale                                                                                                                    | 1                     |
|                               | Artists for Mental Health, Clôture de la semaine de la santé mentale dans la commune de Niederanven. Concerts, table ronde, exposition photographique, stand. | 1                     |

### 30.1.3. Population cible : parents & familles

En 2023, le cnapa a tenu 21 soirées pour parents et/ou grands-parents avec 331 participants.

| Les sujets évoqués                                                                             | Nombre de soirées | Nombre de participants | Lieu   |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|------------------------|--------|
| « Mamma, Papa, ech hätt gär... » Séance d'information sur la thématique de l'usage des médias. | 1                 | 22                     | Online |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |    |     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|-----|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| « Emmer online-dei Jonk an hier Ecran'en »<br>Voici les questions qui ont été abordées lors de cette séance d'information :<br>Qu'est-ce qui rend le monde virtuel si attrayant pour les jeunes (et les adultes) ? A partir de quand cela devient-il possible ? Comment commençons-nous à utiliser les médias numériques dans notre famille ? Que peuvent faire les parents pour aider leurs enfants à se protéger des dangers d'Internet ? | 2  | 29  | Redange                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| « Always connected – grouss gin matt Medien ». Formation pour le personnel de l'« Initiativ Liewensufank ».                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 2  | 19  | Itzig                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| « Smartphone, tablet & Co – wou ass de Problem? » Séances d'informations sur la thématique de l'usage des médias.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 15 | 250 | <ul style="list-style-type: none"> <li>•SEA Mondercange</li> <li>•Ecole Bonnevoie</li> <li>•SEA Brill</li> <li>•SEA Gonderange</li> <li>•Niedercorn</li> <li>•Ecole maternelle de Schieren</li> <li>•Eltereforum Niederaanven</li> <li>•Aquasud Differdange</li> <li>•Centre Postcure Rosport</li> <li>•Cour des comptes</li> <li>•Crèche Nascht</li> <li>•A Guddesch</li> <li>•Online</li> <li>•Dippach</li> </ul> |
| « Cannabis - Wat ass wat? » Soirée d'information sur la thématique du cannabis.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 1  | 11  | Online                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |

#### 30.1.4. Au lieu de travail

Voici les interventions réalisées en 2023 afin d'élaborer un concept de prévention des addictions & de la promotion à la santé :

| Interventions                    | Sujets                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Participants |
|----------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| <b>Commune de Dudelange</b>      | Réunions d'échange avec la psychologue du travail et du chef des ressources humaines de la commune de Dudelange sur le thème de la prévention des addictions en entreprise.                                                                                                                                    | 2            |
| <b>VDL – Ville de Luxembourg</b> | Formation « Wieso, weshalb, warum – Suchtprävention » à l'occasion de la semaine de sécurité & santé de la Ville de Luxembourg                                                                                                                                                                                 | 8            |
|                                  | Atelier pour les employés de la Ville de Luxembourg sur la consommation responsable d'alcool                                                                                                                                                                                                                   | 14           |
| <b>Siemens SA</b>                | 3 réunions d'échange et de coopération avec le travailleur désigné responsable chez Siemens SA à Contern, concernant la gestion de la santé en entreprise et la prévention des dépendances. Des interventions d'accompagnement et 2 formations (Premier secours en santé mentale) ont été convenues pour 2024. | 3            |
| <b>CGDIS</b>                     | Élaboration d'un guide d'action sur la prévention et l'aide aux personnes dépendantes pour le CGDIS.                                                                                                                                                                                                           | 5            |
|                                  | En outre, développement d'une formation adaptée et d'un plan de projet sur deux ans pour la mise en place de la prévention et de l'aide en matière de dépendance.                                                                                                                                              |              |
|                                  | Les rendez-vous ont permis d'accompagner et de conseiller le CGDIS dans la mise en place de procédures et de mesures internes de prévention et d'aide aux personnes dépendantes.                                                                                                                               |              |

|                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                        |    |
|---------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <b>STM - Service de Santé au Travail Multi-sectoriel</b>                  | Entretien de coopération avec le service de santé au travail.                                                                                                                                                                                          | 2  |
| <b>Université du Luxembourg &amp; CSL-Chambre des salariés Luxembourg</b> | Entretien de coopération concernant le « Quality of Work Index ».                                                                                                                                                                                      | 3  |
| <b>S.T.I. – Service de Santé au Travail de l’Industrie</b>                | Entretien de coopération avec le service de la santé au travail.                                                                                                                                                                                       | 4  |
| <b>Service psychosocial de la Fonction publique</b>                       | Entretien de coopération sur le thème de la gestion de la santé en entreprise.                                                                                                                                                                         | 4  |
| <b>ATDL- Association des travailleurs désignés luxembourgeois</b>         | Entretien de coopération et d’échange.                                                                                                                                                                                                                 | 2  |
| <b>ITM – Inspection du travail et des mines</b>                           | Entretien de coopération avec l’ITM sur le thème de la prévention des addictions en entreprise.                                                                                                                                                        | 4  |
|                                                                           | Le cnapa va soumettre à l’ITM son offre de formation sur la prévention des addictions en entreprise, afin de vérifier si elle peut être reconnue comme offre de formation continue pour les travailleurs désignés.                                     |    |
| <b>Quai 57</b>                                                            | Entretien de coopération et d’échange. Un groupe de travail a été créé. Une offre de formation continue a été conçue.                                                                                                                                  | 3  |
| <b>EHTL – Ecole d’Hôtellerie et de Tourisme du Luxembourg</b>             | Entretien d’échanges afin d’améliorer l’offre concernant le bien-être à l’EHTL                                                                                                                                                                         | 3  |
|                                                                           | Entretien concernant l’organisation de l’évènement « Well-being ».                                                                                                                                                                                     |    |
| <b>Ginko Stiftung</b>                                                     | Entretien d’échange.                                                                                                                                                                                                                                   | 2  |
| <b>Hôpitaux Robert Schumann</b>                                           | Entretien d’échange & conseil avec le travailleur désigné.                                                                                                                                                                                             | 2  |
|                                                                           | Entretien de collaboration concernant : les formations des cadres/collaborateurs, conférences et stand de sensibilisation lors des journées en interne de santé & sécurité au travail, collaboration dans le cadre de la semaine d’action alcool 2024. |    |
| <b>CFC- Centre de Formation pour Conducteurs</b>                          | Formation « Kleines Drogen ABC », formation continue sur les substances, drogues et sur le développement de la dépendance.                                                                                                                             | 23 |

### 30.1.5. Enfance & jeunesse

Le cnapa offre des formations continues à des professionnels issus de cadres scolaires et extra-scolaires. Ces dernières sont considérées comme des « multiplicateurs » potentiels, étant donné qu’ils sont en contact direct avec les groupes cibles.

#### Éducation formelle (écoles)

##### Projets, interventions :

| Organismes     | Sujets                                            | Population cible | Nombre de participants | Interventions en 2023 | Continuité du projet demandé |
|----------------|---------------------------------------------------|------------------|------------------------|-----------------------|------------------------------|
| UNI Luxembourg | ALICES Day :<br>Stand d’information & prévention. | Etudiants        | 70                     | 1                     | NON                          |

En 2023, le cnapa a assuré au total 31 formations continues et formé 215 multiplicateurs. Le cnapa a également eu plusieurs réunions de présentation de ses offres afin de discuter des possibilités de mise en œuvre de celles-ci.

## Formations

| Formations pour des centres de formations                              | Sujet                                                                                                                                                                                         | Population cible                | Nombre de participants | Intervention en 2023 |
|------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|------------------------|----------------------|
| <b>Lycée Technique pour professions éducatives et sociales (LTPES)</b> | Formation « Tom & Lisa » pour les élèves du LTPES dans le but qu'ils deviennent eux-mêmes modérateurs du programme dans d'autres écoles. (Peer-to-peer).                                      | Éducateurs en formation         | 20                     | 1                    |
|                                                                        | --> Tom & Lisa a été évalué et figure dans la « Grüne Liste Prävention »                                                                                                                      |                                 |                        |                      |
|                                                                        | Évaluation des formations (CK2.0, Tom & Lisa, Basisformation) et planification 2023/24                                                                                                        | Personnel psycho-socio-éducatif | 4                      | 1                    |
|                                                                        | Formation « Wieso, weshalb, warum – Suchtprävention ». Dans cette formation continue, les participants sont initiés aux bases de la prévention des addictions et de la promotion de la santé. | Étudiants                       | 19                     | 1                    |
|                                                                        | Cannabiskoffer 2.0 (Peer to Peer)                                                                                                                                                             | Étudiants                       | 20                     | 1                    |
|                                                                        | Formation continue : Introduction à la prévention des addictions (Peer to Peer).                                                                                                              | Étudiants                       | 20                     | 1                    |
| <b>Forum GeeseKnäppchen</b>                                            | Formation « Drogen ABC »                                                                                                                                                                      | Personnel psycho-social         | 41                     | 6                    |
| <b>École Internationale de Mondorf-les-Bains</b>                       | Coaching et accompagnement dans le cadre du projet « Well-Being »                                                                                                                             | Enseignants                     | 25                     | 3                    |
| <b>Institut de Formation de l'Éducation Nationale - IFEN</b>           | Formation « Motivierende Gesprächsführung bei konsumierenden Jugendlichen »                                                                                                                   | Personnel psycho-socio-éducatif | 6                      | 2                    |
| <b>IFEN</b>                                                            | « Wieso, weshalb, warum – Suchtprävention »                                                                                                                                                   | Enseignants, éducateurs         | 22                     | 2                    |
| <b>(IFEN) Online</b>                                                   | Formation « Drogen ABC ». Informations sur: l'alcool, le tabac, le cannabis, les substances psychoactives stimulantes-sédatives-psychédéliques.                                               | Enseignants                     | 15                     | 7                    |
| <b>IFEN</b>                                                            | Formation « Suchtprävention in der Schule » ES 6ième.                                                                                                                                         | Enseignants                     | 7                      | 1                    |
| <b>IFEN</b>                                                            | Formation « Suchtprävention in der Schule » EF C4.2.                                                                                                                                          | Enseignants                     | 4                      | 2                    |
| <b>IFEN</b>                                                            | « Ich, mein Körper, meine Emotionen und mein Konsum ».                                                                                                                                        | Enseignants                     | 11                     | 2                    |

## Ateliers/workshops pour jeunes (Éducation formelle)

Lors d'une coopération régulière avec des établissements scolaires, le cnapa intervient par des mesures et actions spécifiques relatives à des projets scolaires.

| Lieux de l'atelier                                    | Sujets                                           | Population cible | Description de l'atelier                                                                                                                                    | Nombre de participants |
|-------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|
| EHTL- École d'Hôtellerie et de Tourisme du Luxembourg | Workshop « Trampolin – Sprongkraaft am Alldag ». | Etudiants        | Cet atelier interactif a pour but de transmettre quelques informations sur les idées de la prévention des addictions ainsi que de la promotion de la santé. | 43                     |

|                                                  |                                                   |           |                     |     |
|--------------------------------------------------|---------------------------------------------------|-----------|---------------------|-----|
| École Schuttrange                                | Workshop « Trampoline – Sprongkraaft am Alldag ». | 10-12 ans | Idem                | 21  |
| Lycée Technique pour Professions de Santé (LTPS) | «Health Nature Day» Sujets: l'alcool & le tabac.  | 13-16 ans | Stand d'information | 200 |

## Éducation non formelle : Crèches, Maison Relais, Maisons de jeunes

Interventions totales dans l'éducation non formelle en 2023 : 24

Nombre de participants : 116

En 2023, le cnapa a réalisé les projets/interventions non formelles suivantes :

### Projets, interventions

| Partenaires                                                     | Sujets                                                                                                                                                                                                                                 | Population cible                                              | Nombre de participants | Intervention en 2023 | Continuité du projet demandé |
|-----------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|------------------------|----------------------|------------------------------|
| Fondation Cancer                                                | Réunion de planification & préparation du projet « Tabak-koffer »                                                                                                                                                                      | Enseignants et personnel du secteur éducatif et psycho-social | 3                      | 1                    | OUI                          |
| Internat Echternach                                             | Formation : « Motivierende Gesprächsführung bei konsumierenden Jugendlichen »                                                                                                                                                          | Enseignants et personnel du secteur éducatif et psycho-social | 10                     | 2                    | NON                          |
| Internat du Nord                                                | Formation : « Motivierende Gesprächsführung bei konsumierenden Jugendlichen »                                                                                                                                                          | Enseignants et personnel du secteur éducatif et psycho-social | 11                     | 2                    | OUI                          |
|                                                                 | Rebound Day<br>Accompagnement des éducateurs dans la mise en pratique du projet « Rebound » auprès des jeunes.                                                                                                                         | Éducateurs et adolescents                                     | 19                     | 3                    | OUI                          |
| Centre National de Formation Professionnelle (CNFPC) Ettelbrück | Formation « Wieso, weshalb, warum – Suchtprävention »                                                                                                                                                                                  | Aides socio-familiales en formation                           | 14                     | 1                    | NON                          |
| JDH – Jugend- an Drogenhëllef                                   | Communication salutogénique, communication selon une approche salutogénique (orientée santé, ressources, solutions)                                                                                                                    | Professionnels du secteur psycho-socio-éducatif               | 17                     | 2                    | A définir                    |
| Croix-Rouge                                                     | Formation Rebound                                                                                                                                                                                                                      | Éducateurs                                                    | 6                      | 3                    | OUI                          |
| Chefs scouts                                                    | Formation « Drogenkoffer »                                                                                                                                                                                                             | Adolescents                                                   | 13                     | 1                    | OUI                          |
| Jugendtreff Norden + Nordstadjugend                             | Escape Room Rebound (Update)                                                                                                                                                                                                           | Adolescents                                                   | 2                      | 1                    | OUI                          |
| Arcus Centre Movida                                             | Accompagnement lors de l'élaboration d'un guide « Gestion de l'alcool et des autres drogues ». L'objectif principal : la mise en œuvre d'une procédure structurée pour agir en cas d'infraction aux règles ou de comportement suspect. | Personnel psycho-socio-éducatif                               | 10                     | 3                    | OUI                          |

|                      |                                                                                                                                 |                                 |   |   |     |
|----------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|---|---|-----|
| Caritas Taboo Jokers | Accompagnement lors de l'élaboration d'un guide « Gestion de l'alcool et des autres drogues »<br>Préparation du projet Rebound. | Personnel psycho-socio-éducatif | 2 | 1 | OUI |
|                      | Préparation du projet Rebound.                                                                                                  |                                 | 9 | 4 | OUI |

### Ateliers/workshops (Éducation non formelle)

En 2023:

- 9 ateliers/workshop
- 645 participants

| Atelier (Lieu)                               | Sujet                                                                                                                         | Population cible                                                                                    | Description de l'atelier                                                                                                                                                   | Nombre de participants |
|----------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|
| Jugendhaus Niederaanven                      | « Party, Drenken a Knutschen »                                                                                                | Jeunes                                                                                              | Workshop sur le sujet des relations sexuelles, de l'alcool et faire la fête, ensemble avec le ESA- Centre de Planning Familial et d'Éducation Sexuelle et Affective.       | 6                      |
| Jugendhaus Gare                              |                                                                                                                               |                                                                                                     |                                                                                                                                                                            | 6                      |
| Jugendhaus Mondorf                           |                                                                                                                               |                                                                                                     |                                                                                                                                                                            | 6                      |
| Forum GeeseKnäppchen                         | Jugendfoire SNJ                                                                                                               | Éducateurs                                                                                          | Présentation du cnapa                                                                                                                                                      | 60                     |
| SNJ Esebuer                                  | « Foire fir Jugendarbechter »                                                                                                 | Agents éducateurs                                                                                   | Stand d'informations                                                                                                                                                       | 60                     |
| Spillzenter Arcus                            | Cannabis reloaded                                                                                                             | Éducateurs                                                                                          | Présentation sur le cannabis suivi d'un parcours d'ateliers relatif au cannabis sous différentes formes (parcours, alcool vs. cannabis, atelier d'art et d'information...) | 26                     |
| « Gees de oder stees de? »                   | Un projet artistique sur le thème du cannabis                                                                                 | Jeunes de 14-26 ans                                                                                 | En 2023, le cnapa a tenu en collaboration avec 14 institutions extrascolaire, des ateliers sur le thème du cannabis avec des jeunes                                        | 161                    |
| « Drogenkoffer »                             | Un projet réalisé en coopération avec la FNEL et l'LGS                                                                        | Chefs scouts                                                                                        | Stands d'informations<br>Atelier de présentation du projet                                                                                                                 | 35                     |
| Happy Hours : la conférence qui fait du bien | Webinaire :<br><br>Happy Hours : la conférence qui fait du bien ! Organisé par le réseau addiction francophone et le Quai 57. | Adultes (toute personne en contact ou pouvant entrer en contact avec des personnes consommatrices). | Titre du webinaire tenu par le cnapa:<br><br>« Approche socio-sanitaire en particulier auprès des jeunes »                                                                 | 200                    |
| Mariendall (Menje)                           | Stand d'information                                                                                                           | Personnel éducatif                                                                                  | Stand d'information, présentation du cnapa                                                                                                                                 | 50                     |
| Jugendhaus Niederaanven                      | Nuit du Sport                                                                                                                 | Jeunes de 12-27 ans                                                                                 | Nuit du Sport Stand d'informations                                                                                                                                         | 35                     |

## 30.2. Relations publiques : informer, sensibiliser & former

### 30.2.1. Visibilité extérieure

Le cnapa a progressé au niveau de sa visibilité. Le département « Öffentlechkeetsaarbecht » a réalisé diverses tâches :

#### Médias imprimés (Print Media) :

- Conception des médias imprimés (en différentes langues) : documentations, flyers, dépliants, outils pédagogiques, affiches, autocollants Fro No, enveloppes avec logo, blocs cnapa, ...
- Conception & commande d'articles publicitaires
- Conception du rapport d'activité

#### Visuels imprimés + digitaux :

- Réalisation, rédaction et conception de divers flyers, affiches, dépliants informatifs, invitations pour certains événements, ...
- Recherches d'images/de photos adaptées pour la création de visuels pour nos publications sur les réseaux sociaux

| Médias imprimés/<br>visuels digitaux                | Sujet                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Population cible                                             |
|-----------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|
| « Cannabis Know-How pages »                         | Dépliant informatif sur le cannabis                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Grand public                                                 |
| « Cartes Cannabis Know-How »                        | 11 x versions de cartes questions-réponses avec un code QR pour répondre de manière détaillée à ces questions en 3 langues FR, DE et EN                                                                                                                                                                                            | Grand public                                                 |
| « Low Risk Consumption »                            | Flyers, 10 conseils pour consommer du cannabis avec moins de risques en FR et DE                                                                                                                                                                                                                                                   | Grand public                                                 |
| « Cannabis Fro No »                                 | Autocollants en 2 langues FR et EN pour promouvoir la « Cannabis Hotline »                                                                                                                                                                                                                                                         | Grand public                                                 |
| « Cannabiskoffer on Tour »                          | Flyers, pour promouvoir les séances d'informations qui ont eu lieu dans certaines communes au Luxembourg.                                                                                                                                                                                                                          | Grand public                                                 |
| « Fro No »                                          | Actualisation du visuel de la pancarte « Fro No »                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Grand public                                                 |
| « Gees de oder Stees de »                           | Conception et réalisation d'une vidéo et l'impression d'une affiche pour présenter le projet « Gees de oder Stees de »                                                                                                                                                                                                             | Jeunes & adolescents                                         |
| « Cannabis Fun Facts, Cannabis Info, Cannabis Q&A » | Conception visuelle et publications sur les réseaux sociaux (Insta, FB et LinkedIn)                                                                                                                                                                                                                                                | Grand public                                                 |
| « Forum Resilienz & Gesundheitsförderung »          | Rédaction, conception visuelle et publication d'articles pour présenter le « Forum Resilienz & Gesundheitsförderung». Conception d'une invitation, safe the date, inscription...                                                                                                                                                   | Public cible (Responsables de structures enfance & jeunesse) |
| Formation cnapa                                     | Conception de visuels, rédaction, impression pour la promotion des formations cnapa (p.ex. présentation de la cellule santé au travail (DE, FR), prévention des addictions et promotion de la santé à l'échelle communale (LU, FR) ... Conceptions, réalisations, rédactions et impressions de matériels pour les formations cnapa | Divers                                                       |
| Dépliants sur les différentes substances.           | Corrections et actualisation des dépliants sur les différentes substances.                                                                                                                                                                                                                                                         | Grand public                                                 |

#### Médias digitaux

Site Internet:

- Maintenance permanente du site
- Rédaction texte & réalisation de visuels pour présenter nos projets et formations
- Préparation et création d'un nouveau site

#### Vidéo:

- Podcasts : création de vidéos de nos podcasts enregistrés chez « Graffiti, d'Jugendsendungen um Radio ARA »
- Conception et réalisation d'une vidéo et l'impression d'une pancarte pour présenter le projet « Gees de oder Stees de »
- Conception, réalisation et publication de 3 vidéos sur la résilience.

#### Réseaux sociaux:

- Conception, réalisation, rédaction et publication sur les réseaux sociaux de divers campagnes, formations, articles de presse et évènements

| Publications réseaux sociaux                  | Sujets                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Population cible |
|-----------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| Promotion de nos formations & évènements      | Promotion de nos formations, évènements et projets                                                                                                                                                                                                                                                                | Divers           |
| Publications de diverses campagnes + articles | Génération Sans Tabac<br>Eltereschool, soirée pour parents<br>Premier secours en santé mentale<br>Tag des alkoholgeschädigten Kindes<br>« Journée de la santé mentale »<br>« Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail »<br>« Journée mondiale sans tabac »<br>Sachets de nicotine<br>Workaholism | Divers           |

#### Travail de presse :

- Communiqué de presse concernant l'extension de la Hotline Cannabis
- Rédaction et envoi d'un communiqué de presse concernant la position du cnapa & Fondation Cancer au sujet des « sachets de nicotine ». Collecte, publication et résumée des articles à ce sujet.

#### Divers :

- Actualisation et adaptation de nos podcasts enregistrés chez Radio Graffiti.
- Conception & commande d'articles publicitaires.
- Conception du rapport d'activités.

### 30.2.2. Promotion à la santé

| Lieux                | Description                                                                                                                                                                                                               | Nombre de participants                                                                                                                                                                                                                                    |
|----------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Cnapa                | STRESS – LASS NACH!(Un entraînement de relaxation avec les objectifs :<br><ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction du stress</li> <li>• Renforcement de la stabilité psychique</li> </ul>                       | 8 séances tenues par le cnapa « Mit autogenem Training und mentalen Bildern die Widerstandskräfte boostern » avec 10 participants<br><br>8 séances tenues par le cnapa « Mit Progressiver Muskelrelaxation zur inneren Ruhe finden » avec 10 participants |
| Cnapa<br>CIPA Howald | Groupe de travail visant la santé mentale des seniors (Gero, Servior, Commune de Hesperange).                                                                                                                             | 7<br>7                                                                                                                                                                                                                                                    |
| Fedas                | Introduction au concept de la résilience<br><ul style="list-style-type: none"> <li>• Séminaire sur les bases théoriques et les piliers de la résilience avec des exercices pratiques illustrant chaque pilier.</li> </ul> | 9                                                                                                                                                                                                                                                         |

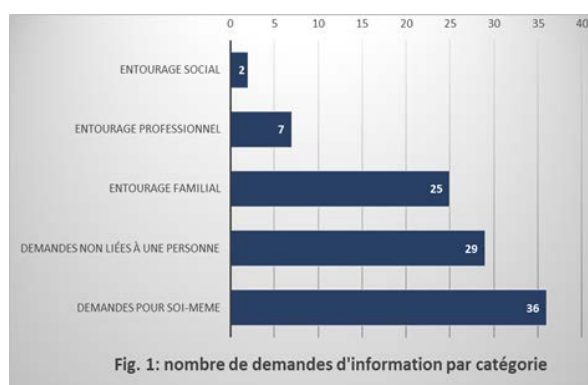


|                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |            |
|-------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| CELO Hesperange                                                         | « Resilienz To Go » :<br><br>• Conférences<br>• Stands d'informations                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 90         |
| Lycée Nic Bieber                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 30         |
| CHNP Ettelbruck                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 40         |
| Kultursall Steinsel                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 75         |
| A Spiren Strassen                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 15         |
| Lycée Michel Rodange                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 120        |
| A Schommesch Niederanven                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 80         |
| Télécran-Kolumne                                                        | <p>En 2023, rédaction de 6 articles sur des thèmes de santé mentale et la prévention des addictions</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Télécran - 2301 - Kein Alkohol ist auch eine Lösung</li> <li>• Télécran - 2302 - Alles wird gut... oder auch nicht</li> <li>• Télécran - 2303 - Hollywood-Psychosen</li> <li>• Télécran - 2304 - Wenn der Job zur Sucht wird</li> <li>• Télécran - 2305 - Wo Rauch ist, ist auch Feuer</li> <li>• Télécran - 2306 - Schlaflos in Luxemburg</li> </ul> | 6 articles |
| Commune de Niederanven                                                  | Réunion GT Semaine de la santé mentale Niederanven                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | 7          |
|                                                                         | Cours de premiers secours en santé mentale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 12         |
|                                                                         | Artists for Mental Health, Clôture de la semaine de la santé mentale dans la commune de Niederanven. Concerts, table ronde, exposition photographique, stand.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | 100        |
| Commune de Strassen                                                     | Cours de premier secours en santé mentale – YOUTH                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 11         |
| Cnapa                                                                   | Cours de premiers secours en santé mentale pour le personnel du cnapa.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 15         |
| Jugend- an Drogenhëllef Fondation                                       | Réunion de planification et organisation d'un atelier pour la Journée nationale de prévention du suicide.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 4          |
| CEFOS - Centre de Formation et de Séminaires de la Chambre des salariés | « Psychosen, Suizidalität und Substanzkonsum », atelier pour professionnels du secteur psycho-social dans le cadre de la JNPSL.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 22         |
| VDL - Ville de Luxembourg                                               | « Auch Cowboys fürchten sich », atelier dans le cadre des semaines de sécurité et de santé de la VDL.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 33         |
| Commune de Sanem                                                        | « Stressprävention im Alltag », conférence publique.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 130        |
| SNE Bonnevoie                                                           | « Einführung in die Stressbewältigung für Lehrer:innen »                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 35         |

### 30.2.3. FRO NO : le service d'information et d'orientation

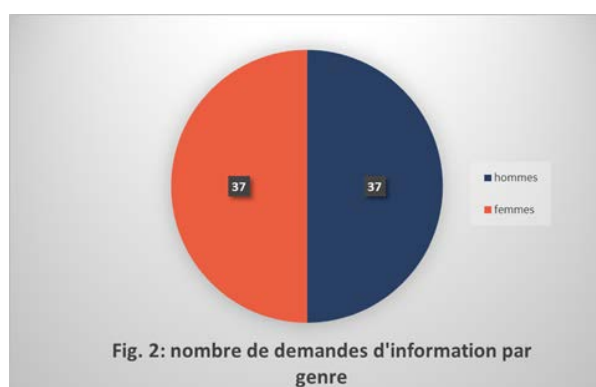
- Le service « Fro No » (information dépendances - drogues - services d'aide), destiné au grand public, a été contacté à 109 reprises durant l'année 2023.
- Il s'agit d'une part, de 91 demandes d'information (dont 37 par téléphone, 27 par e-mail, 26 par WhatsApp et 1 par visite) et d'autre part, de 18 demandes de matériel (i.e. dépliants, brochures). Les demandes d'information et d'orientation relèvent d'abord de personnes appartenant à l'environnement familial (25), social (2) et professionnel (7), de personnes concernées (31), de personnes concernées elles-mêmes (36), et de demandes d'information non liées à une personne (29).
- Jusqu'en 2022, le nombre de demandes d'aide provenant des femmes était toujours supérieur à celui des hommes. C'est la première année où le nombre de demandes d'aide provenant de femmes (37) est identique à celui provenant d'hommes (37), avec 17 cas avec sexe non connus. La principale raison de la demande d'information était la consommation de cannabis (51), suivie de la consommation excessive d'alcool (16), puis de la consommation de cocaïne (4).
- En 2023, la « hotline cannabis » a été contactée à 38 reprises. Ce chiffre ne figure pas dans les statistiques ci-dessous.

#### Demandes d'information par catégorie (nb) :



- Le cnapa fournit depuis de nombreuses années des informations sur les substances, l'addiction et la prévention des addictions. 6219 dépliants sur les substances ont été distribués sur demande. La tendance est que les personnes effectuent de plus en plus leurs recherches par elles-mêmes sur internet.

#### Demandes d'information par catégorie (nb) :



### 30.3. Collaborations

Le cnapa travaille depuis de nombreuses années en coopération étroite avec plusieurs partenaires tels que les ministères, diverses institutions et organisations en particulier du secteur social, de l'éducation et de la jeunesse. Au fil des années une collaboration fructueuse s'est développée avec nos partenaires au niveau national et international.

#### 30.3.1. Au niveau national

##### Nos partenaires de collaboration nationaux :

- Ministères : ministère de la Santé, ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région, ministère de la Justice, ministère de la Sécurité intérieure
- Point Focal Luxembourgeois de l'OEDT
- Institut de Formation de l'Éducation Nationale (IFEN), Service National de la Jeunesse (SNJ), Université du Luxembourg
- Suchtverband Lëtzebuerg (et ses membres Jugend- an Drogenhëllef, cnds abrigado, Impuls, Caritas, CHNP, Stëmm vun der Strooss, Croix-Rouge, 4motion, arcus)
- Daachverband vun de Lëtzebuerger Jugendstrukturen (DLJ)
- Institutions scolaires : écoles fondamentales et secondaires, Centre psycho-social et d'accompagnement scolaires (Ce-PAS), Centre d'Orientation Socio-Professionnelle (COSP)
- Structures de l'éducation non formelle : maisons de jeunes, maisons relais, foyers d'accueil
- Fédérations nationales des scouts (FNEL et LGS)
- Internats
- Communes
- Eltereschoul Janusz Korczak
- Caritas Jeunes et Familles (Service de Consultance Pédagogique)
- Planning familial (Service ESA - Éducation sexuelle et affective)
- Ligue Luxembourgeoise d'Hygiène Mentale
- Police Grand-Ducale
- Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte, Fonds de lutte contre certaines formes de criminalité, etc.
- Université dans la nature

En 2023, le cnapa a participé à des réunions de coopération avec différents partenaires :

##### Réunions d'échanges et de coopérations :

- 2 réunions d'échanges et de coopération au LNS
- 1 réunion d'échange et de coopération au House of Cybersecurity, présentation du rapport Radar, enquête menée par Bee-Secure sur l'usage des médias chez les enfants
- 12 réunions de coopérations et d'échanges en collaboration avec Impuls afin d'élaborer une formation commune pour les « coordinateurs addictions » des lycées sur les thèmes de l'attitude, des drogues et des consommations.
- 1 réunion d'échange concernant le « Plan d'Action Luxembourgeois de réduction du Mésusage de l'Alcool-PALMA » avec la Direction de la santé
- 2 réunions de coopération avec le ZEV (Zenter fir exzessiivt Verhalen a Verhalenssucht)
- 1 réunion de coopération avec le « Eltereforum » de Niederanven
- 1 réunion d'échange avec le « Point focal », coopération concernant l'élaboration du Prevention Workbook ainsi que 2 réunions d'échange concernant l'évaluation des formations "Resilienztrainer.in" et "Power voll".
- 1 réunion d'information UNODC, séance d'information sur le cycle de collecte de données 2023 sur les drogues, la criminalité et les systèmes de justice pénale
- 1 réunion avec la direction générale d'Elisabeth, présentation du concept « Powervoll Kids » élaboré pour le secteur de l'enfance non formelle afin de trouver 1 ou 2 maisons relais pour tester le concept
- 1 réunion avec le collège des directeurs de l'enseignement fondamental afin de présenter le « Schulmodule C4.2 » élaboré par le cnapa
- 1 réunion avec les enseignants de la matière « VieSo » pour présenter « Schulmodule ES 6ième »
- 1 réunion avec les enseignants de la région Pétange afin de présenter « Suchtprävention EF C4.2 »
- 1 réunion de coopération au Bistrot Social concernant les sans abris
- 1 réunion de coopération et d'échange avec « L'Initiative Liewensufank ». Conception d'une formation continue sur les médias concernant les enfants de 0-3 ans pour le personnel

- 1 réunion de coopération et d'échange au CIP à Bertrange, pour la préparation d'une formation sur les addictions avec le Quai 27 et le CIP
- 1 réunion au Centre de Compétences à Munsbach, préparation d'une plénière pour le personnel CDSE-Centre pour le développement socio-émotionnel
- 1 réunion d'échange sur les thèmes actuels de la lutte anti-tabac au Luxembourg (sachets de nicotine, cigarette électronique jetable, etc.)
- 2 réunions d'échanges avec le service ESA pour la planification du workshop « Party, Drenken, Knutschen »
- 1 réunion de coopération sur nos formations avec l'LTPES
- 4 réunions d'information et d'organisation en coordination avec « Taboo Jokers » pour élaborer un plan d'action concernant le projet Rebound.

#### **Réunions de coordination :**

- Le cnapa fait partie du Conseil d'Administration du « Suchtverband », 5 réunions ont eu lieu en 2023. Le cnapa a également participé à 3 réunions de groupes de travail
- Le cnapa fait partie du Conseil d'Administration du DLJ-Dachverband lëtzebuurger Jugendstrukturen et a participé à 2 réunions.

#### **Participations :**

- Participation à la conférence annuelle de la EUSPR. Échanges avec les acteurs de prévention de l'EU.
- Participation au « Café Social » à Esch/Alzette. Échange avec les acteurs du secteur social
- Participation à la conférence de presse du ministère de la Santé
- Participation à la conférence de presse de la Fondation Cancer
- Participation au questionnaire de « l'UNODC + EMCDDA » sur les interventions de prévention au Luxembourg
- Participation à la campagne « Générations sans Tabac »
- Participation à un jury autour de la promotion de la santé via le sport et le mouvement (Œuvre Grand-Duchesse Charlotte)
- Participation à un jury par rapport à la prévention de consommation de l'alcool pendant la grossesse.

### **30.3.2. Au niveau international**

#### **Nos partenaires de collaboration internationaux :**

- European Monitoring Centre for Drugs and Drug Addiction (EMCDDA, Lisbonne)
- FINDER Akademie für Prävention und erfahrungsbasiertes Lernen (Berlin)
- Fédération Addiction des pays francophones
- FSWS- Foundation for Social Welfare Services Malte
- Bundesministerium für Gesundheit Berlin

#### **Participations et échanges thématiques en 2023 :**

- Des réunions avec les partenaires de Caritas Westeifel. Objectif : la conception d'une formation de base sur la « Wildnispädagogik ».

### **30.4. Assurance qualité**

Une condition préalable importante pour la compétence professionnelle du personnel et l'assurance de la qualité du travail en tant que centre de référence national est la participation à des formations continues et à des conférences spécialisées.

Pour accomplir ses missions, le cnapa a adapté sa stratégie d'embauche afin de mieux répondre aux besoins de la population.

La méthode de travail a été structurée et les rôles et les missions ont été clarifiés afin d'augmenter l'efficacité de l'équipe spécialisée et d'accroître ainsi l'impact des mesures de prévention.

## 31. Centre Hospitalier Neuro-Psychiatrique (CHNP) Rehaklinik - Service « Post-Cure »

### Missions

Suivi biopsychosocial de personnes qui, dans un contexte d'une toxicomanie, ont terminé une thérapie stationnaire au CTM (Centre Thérapeutique Manternach), au CTU (Centre Thérapeutique d'Useldange) ou encore une autre thérapie reconnue.

Ce suivi de postcure se fait actuellement dans 41 logements individuels ou partagés (situés à Grevenmacher, Wasserbillig, Berg, Echternach, Ettelbruck, Ingeldorf et Warken), mis à la disposition des clients pour une durée limitée. Cette offre permet aux clients de consolider les acquis de la thérapie stationnaire dans un cadre protégé et de retrouver ainsi plus de stabilité et d'autonomie dans leur vie quotidienne.

### 31.1. Objectifs

- Renforcement des compétences d'abstinence de la consommation de drogues
- Identifier et mobiliser le potentiel et les ressources individuelles du client
- Promouvoir l'autonomie
- Acquisition et consolidation de compétences émotionnelles, sociales et administratives
- Favoriser la stabilité physique et psychique
- Réinsertion et stabilisation professionnelle et sociale
- Accompagnement des clients dans leur rôle parental, le développement et l'éducation des enfants des clients

### 31.2. Activités réalisées

#### 31.2.1. Accompagnement thérapeutique et socio-éducatif individualisé

- Entretiens individuels, de couple, de groupe (pour les thématiques inhérentes à la colocation)
- Groupes de parole, d'échange et organisationnels
- Aide à la structuration de la journée
- Accompagnement socio-éducatif et soutien dans le parcours d'insertion socio-professionnelle
- Analyses d'urine et tests d'alcool réguliers dans le cadre de l'abstinence
- Accompagnement des clients lors de rendez-vous externes avec d'autres services (en cas de besoin)
- Interventions de crise le cas échéant

#### 31.2.2. Travail institutionnel

Le service Post-Cure fait partie du domaine de compétence d'Addictologie de la Rehaklinik. L'équipe travaille en étroite collaboration avec les équipes du CTM, du CTU ainsi que de l'Orangerie 2 (services de la Rehaklinik) afin de favoriser la transition et la continuité des soins/du projet individuel.

Dans cette optique, les membres de l'équipe participent régulièrement à des :

- Bilans, des contrats thérapeutiques et d'autres échanges avec les clients de ces services ayant pour projet d'intégrer la Post-Cure
- Visites de logements du service Post-Cure et séances d'information avec les clients
- Organisation/coordination des interventions ainsi que de travaux liés aux logements (réparations, déménagements, etc.),
- Réunions du domaine de compétence de l'Addictologie.

#### 31.2.3. Travail en partenariat/travail en réseau

- Collaboration avec différents services/institutions concernant l'encadrement professionnel des clients (p.ex. Offices sociaux, Hôpitaux aigus, « Jugend an Drogenhëllef », « Arcus », etc.),
- Collaboration avec différents services/institutions concernant l'encadrement des enfants des clients (p.ex. « Service parentalité JDH », « SCAS », « Office National de l'Enfance », « Fondation Kannerschlass », « Families First », Arcus, etc.),

- Collaboration avec les organismes relatifs aux logements (p.ex. « Fonds du logement », « Bâtiments Publics », administrations communales, etc.).

### 31.3. Résultats 2023

#### 31.3.1. Résultats clients

- Au 31.12.2023 le service Post-Cure gère 41 places d'hébergement initialement sur 16 sites différents.
- 34 personnes adultes ont été suivis (25 hommes, 9 femmes) et 8 enfants vivant auprès de leurs parents
- Taux d'occupation en moyenne : 82,93%
- Nombre d'admissions : 4
- Nombre d'élargissements : 9

#### 31.3.2. Journées de présence

| Type de bénéficiaire | Hommes | Femmes | Enfants | Total |
|----------------------|--------|--------|---------|-------|
| Nombre de journées   | 5944   | 3607   | 2027    | 11578 |

#### 31.3.3. Actions à destination des clients

| Modalités d'accompagnement                                | Types d'accompagnement                                                                                              | 2023 | 2022 | 2021 | 2020 |
|-----------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|------|------|------|
| Accompagnement par l'équipe au sein du service Post-Cure  | Entretiens individuels                                                                                              | 897  | 1166 | 793  | 850  |
|                                                           | Entretiens de couple                                                                                                | 7    | 10   | 6    | 12   |
|                                                           | Groupes d'échange et d'organisation (logements en colocation)                                                       | 18   | 8    | 12   | 24   |
|                                                           | Groupes de parole                                                                                                   | 10   | 11   | 12   | 12   |
|                                                           | Groupes d'échange et d'information avec tous les clients                                                            | 1    | 2    | 1    | 0    |
|                                                           | Analyses d'urine                                                                                                    | 452  | 412  | 372  | 395  |
|                                                           | Tests alcool                                                                                                        | 347  | 385  | 305  | 228  |
|                                                           | Entretiens d'admission                                                                                              | 22   | /    | /    | /    |
| Accompagnement en collaboration avec services partenaires | Groupe « Eltere Schoul »                                                                                            | 6    | 4    | 2    | 2    |
|                                                           | Réunions/ interventions avec SCAS                                                                                   | 1    | 4    | .4   | 3    |
|                                                           | Réunions/ interventions JDH parentalité                                                                             | 9    | 23   | 12   | 16   |
|                                                           | Réunions/ interventions avec « Families First »                                                                     | 1    | 3    | 0    | 6    |
|                                                           | Réunions/ interventions avec autres services (p.ex. Offices sociaux, tuteurs/curateurs, tribunal, psychiatre, etc.) | 32   | 15   | 2    | 4    |

"/ " : non mesuré

### 31.3.4. Interactions avec les centres thérapeutiques et le CHNP

|                                       |                                                                                                                                                         | 2023 | 2022 | 2021 | 2020 |
|---------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|------|------|------|
| <b>Interactions avec le CTM</b>       | Interventions socio-éducatives, thérapeutiques et organisationnelles (contrats thérapeutiques, phase de détachement, organisation des transferts, etc.) | 24   | 15   | 24   | 31   |
|                                       | Organisation et accompagnement de visites sur place des logements de futurs clients                                                                     | 11   | 4    | 5    | 7    |
| <b>Collaboration institutionnelle</b> | Réunions d'équipe service Post-Cure                                                                                                                     | 40   | 50   | 52   | 52   |
|                                       | Plateforme MiSa - Service Post-Cure                                                                                                                     | 3    | 3    | 3    | 2    |
|                                       | Réunions avec service comptabilité CHNP                                                                                                                 | 6    | 5    | 6    | 4    |
|                                       | Réunions groupe de travail actualisation concept du service Post-Cure                                                                                   | 16   | 3    | 0    | 0    |

### 31.4.4. Projection

- Le Service Post-Cure continuera à mettre en œuvre les points de réalisation retenus par le groupe de travail «Concept Post-Cure»
- La visibilité du service Post-Cure doit être développée et améliorée par le biais d'un travail en réseau et des partenariats possibles (en particulier dans les domaines du logement et du travail)
- Tous les modes opératoires et/ou autres documents seront adaptés ou rédigés conformément au concept révisé.
- L'équipe participera à des formations continues spécifiques dans les domaines du recovery, de l'empowerment, de la résilience, etc.
- Les logements continueront d'être progressivement meublés avec un équipement de base comparable.

## 32. Centre Hospitalier Neuro-Psychiatrique(CHNP)

### Centre Thérapeutique Manternach (CTM) Accompagnement parent-enfant

#### Missions

Au CTM quatre places de thérapie sont réservées à l'accompagnement parent-enfant. Ces places de thérapie ont été créées pour :

- Offrir aux mères/pères toxicomanes la possibilité de suivre une thérapie stationnaire en compagnie de leur enfant (âgé entre 0 - 4 ans) avec l'objectif de mener une vie sans drogues et de favoriser une réinsertion sociale et professionnelle.
- Offrir un accompagnement aux femmes enceintes toxicomanes dans le but de protéger la santé de leur enfant et de la mère.

### 32.1. Objectifs

- Éviter une rupture dans la relation parent-enfant.
- Renforcement du lien parent-enfant.
- Établissement d'un réseau d'aide et de stabilisation afin de réduire le risque de rechute et d'autres risques.
- Soutenir le parent à mobiliser et développer ses compétences et ressources afin de favoriser le meilleur développement et les meilleures perspectives de vie possibles pour son enfant.

### 32.2. Contextes des demandes

- Une femme enceinte décide de suivre une thérapie
- Une mère décide de suivre une thérapie immédiatement après la naissance de son enfant
- Une mère ou un père décide de suivre une thérapie quelque temps après la naissance de son enfant
- Retour d'un enfant auprès de sa mère/père après un passage en famille d'accueil

### 32.3. Critères d'admission

- Avoir une réelle motivation pour la thérapie
- Âge minimum de la mère / du père de 18 ans
- Âge de l'enfant entre 0 et 4 ans (âge préscolaire)
- Sevrage de drogue dans un hôpital avant la thérapie au CTM
- Avoir une assurance maladie
- Le cas échéant, accord des instances compétentes (tribunal de la jeunesse, etc.)

### 32.4. Parcours

#### 32.4.1. „Alternativ Berodungsstell“

- Informations et conseils
- Entretien préliminaire
- Orientation et définition du projet (en collaboration avec le service parentalité de la « Jugend- an Drogenhëllef »)
- Soutien psychosocial
- Organisation sevrage et admission CTM

#### 32.4.2. Sevrage hôpital aigu

- Échange d'informations avec l'équipe sur place
- Planification ultérieure de l'admission au CTM

#### 32.4.3. Thérapie CTM

- Thérapie stationnaire
- Offre thérapeutique individualisée

#### 32.4.4. Projet de postcure

- Logement encadré
- Soutien au maintien de l'abstinence
- Poursuite de l'accompagnement biopsychosocial
- Orientation vers service(s) partenaire(s)

### 32.5. Prise en charge

#### 32.5.1. Entretiens individuels

Entretiens individuels réguliers avec les différentes personnes de référence au sein de l'équipe pluridisciplinaire (psychiatre, psychologues, infirmiers, assistants sociaux, etc.)

-> **Entretiens thérapeutiques, entretiens de soutien, entretiens motivationnels, entretiens d'information, etc.**

#### 32.5.2. Activités et accompagnements individuels

Activités thérapeutiques et socioéducatives avec le parent et son enfant (afin de travailler l'attachement parent-enfant, l'autonomie, le rôle parental, etc.)

Organiser des accompagnements dans le cadre de rendez-vous extérieurs (rendez-vous médicaux, administratifs, sociaux, etc.)



### 32.5.3. Activités de groupe thérapeutiques et socio-éducatives

- Groupe de parole organisationnel par rapport aux tâches quotidiennes, gestion des rendez-vous, etc.
- Groupe de parole d'échange et de soutien entre parents
- Groupe de parole d'éducation à la santé axé sur le développement de l'enfant, la santé, la nutrition, la motricité, le développement linguistique, l'hygiène etc.
- « Eltere Schoul » en collaboration avec « Fondation Kannerschlass »
- Groupes loisirs / sorties socio-éducatives en groupe
- Cuisine thérapeutique

### 32.5.4. Suivi médical

Visites médicales régulières avec le médecin psychiatre et le médecin généraliste

### 32.5.5. Suivi social

Rendez-vous réguliers avec l'assistant social de référence (aide pour les démarches administratives et financières, élaboration d'un plan financier, recherche de logement, réinsertion au travail, etc.)

## 24. Résultats

### 32.5.6. Résultats clients

| Critères                        | Nombre |
|---------------------------------|--------|
| Nuitées d'enfants en 2023       | 918    |
| Durée moyenne de séjour en 2023 | 351    |
| Nombre d'admissions en 2023     | 3      |
| Nombre d'élargissements en 2022 | 4      |
| Taux d'occupation moyen en 2022 | 33 %   |

Taux d'occupation par mois en 2023 :

| Mois | Janv. | Févr. | Mars | Avril | Mai | Juin | Juil. | Aout | Sept. | Oct. | Nov. | Déc. |
|------|-------|-------|------|-------|-----|------|-------|------|-------|------|------|------|
| %    | 67%   | 75%   | 75%  | 59%   | 50% | 36%  | 37%   | 69%  | 76%   | 75%  | 75%  | 60%  |

### Projection

- Poursuivre le processus de spécialisation du CTM dans le domaine de l'accompagnement parents-enfants par des formations continues adaptées aux exigences complexes de cette offre thérapeutique
- Maintenir / développer le travail en réseau
- Augmenter si nécessaire le nombre de places de thérapie disponibles en fonction des besoins et de l'évolution

## 33. Service de Psychiatrie Juvénile au Centre socio-éducatif de l'Etat (CSEE)

### Missions

Le Service de Psychiatrie Juvénile du CHNP offre au CSEE son expertise psychiatrique et psychothérapeutique dans l'intérêt des jeunes qui sont placés dans les différentes unités du CSEE (Centre socio-éducatif de l'Etat) et qui présentent des besoins d'aide complexes, entre autres en raison de perturbations psychiques importantes.

### 33.1. Consultations

#### 33.1.1. Missions

- Diagnostic
- Suivi ou installation d'un traitement médicamenteux si nécessaire
- Accompagnement des projets de sortie

#### 33.1.2. Activités

- Visites à Dreiborn: 40
- Participation à des réunions d'équipe: 40
- Rendez-vous avec des patients de l'Unisec et/ou du CSEE par visite: 2-4

#### 33.1.3. Profil des jeunes

- Troubles du comportement
- Consommation de substances
- Troubles du sommeil
- TDAH (trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité)
- Patients traumatisés

#### 33.1.4. Prise en charge à l'Unisec

- Chaque jeune qui arrive à l'Unisec reçoit au moins un rendez-vous avec le pédopsychiatre.
- Pour certains jeunes plusieurs rendez-vous ont lieu, selon le besoin.
- Dans certains cas le service assure aussi des rendez-vous avec la famille.

#### 33.1.5. Prise en charge au CSEE

- Les jeunes résidants dans le CSEE sont adressés au pédopsychiatre par l'équipe du CSEE selon le besoin.

## 34. Quai 57 – Suchtberodungsstell

### Missions :

Quai 57 – Suchtberodungsstell a pour objet l'organisation et le développement de prestations ambulatoires fournissant une aide psychosociale, socio-thérapeutique et psychothérapeutique à destination des personnes souffrant d'une addiction ainsi qu'à leur entourage. Ces prestations entendent également une pratique d'orientation dans le cas de demandes de thérapies stationnaires sur le territoire ou à l'étranger. De manière générique, l'offre de service se décline comme suit :

- Consultation ambulatoire à portée psychosociale centrée sur l'élaboration de projets individuels ;
- Consultation psychothérapeutique liées à l'addiction et aux troubles connexes (phénomène de comorbidité) ;
- Orientation, accompagnement et suivi administratif, sociale et thérapeutique des patients entreprenant une thérapie stationnaire (Luxembourg, Allemagne, Belgique, France, Portugal, Pays-Bas, Italie) ;
- Accompagnement socio-thérapeutique dans des démarches d'insertion sociale d'ordre professionnelles, administratives, judiciaires et/ou liées au logement ;
- Information, formation et/ou sensibilisation relative aux addictions à destination du grand public et/ou des professionnels ;
- Développement des prestations ci-dessus mentionnées dans le cadre de consultations régionales, autrement dit le déploiement d'une offre de service psycho-social ambulatoire décentralisée des conduites addictives.

### 34.1. Nature des principales activités

S'inscrivant dans le droit fil de la politique nationale de réduction de la demande au titre de structure ambulatoire, l'essentiel des actions menées par le présent service s'est décliné pour l'exercice 2023 sous la forme suivante :

- Orientation thérapeutique ;
- Consultation socio-thérapeutique ;
- Consultation psychothérapeutique ;
- Logement social ;
- Networking ;
- Service d'information à la population, formations, interventions et communications ;
- Consultations régionales.

### 34.2. Déclinaison opérationnelle des activités réalisées

#### 34.2.1. Orientation thérapeutique

- Analyse de la demande, ouverture et élaboration d'un dossier administratif (échanges notamment avec la CNS et le centre thérapeutique) ;
- Informations relatives aux centres thérapeutiques et travail d'orientation (contacts avec le ou les centres thérapeutiques, visites et accompagnements lors d'entretiens préliminaires et/ou d'admission), visites sur le terrain du patient ou du bénéficiaire (hôpital, prison, etc.) ;
- Contact avec le patient et les thérapeutes pendant le projet thérapeutique afin de garantir le suivi social et/ou psychologique, et entretiens avec l'entourage ;
- Mise à jour des informations, veille relative aux centres thérapeutiques (traduction de rapports, rédaction et envoi de certificats, demande à la CNS, etc.), et entretiens psychologiques préparatoires au travail thérapeutique résidentiel.

Le travail relatif à l'orientation thérapeutique résidentielle s'est poursuivi au contact des différents partenaires engagés dans cette trajectoire de soin, à savoir principalement la CNS, les hôpitaux ainsi qu'avec les différentes structures stationnaires actives sur le territoire ainsi qu'à l'étranger. Un travail d'analyse et de prospection se poursuit au regard de l'offre de services résidentiels existante dans le secteur des addictions. Un suivi qualité ainsi qu'un travail de coordination avec les partenaires a été mis en place afin de réduire autant que faire se peut les sorties prématurées ou abandons thérapeutiques relatifs aux séjours résidentiels des patients accompagnés. Un protocole de recherche visant à objectiver les paramètres et facteurs participant à ces dits abandons (respectivement au taux de rétention) est toujours à l'étude.

#### 34.2.2. Consultation socio-thérapeutique

- Analyse de la demande, documentation « dossier client », et consultation sociale relative aux addictions ;
- Déplacement et accompagnement sur le terrain (administration, prison, etc.).

Le travail socio-thérapeutique vise à répondre à la complexité des conduites addictives en vue d'aider à leur stabilisation ou à leur sortie. Au-delà des compétences internes du service, cette action s'appuie sur un travail de réseau conséquent et régulier aidant à une prise en charge plus efficiente et pluridisciplinaire des patients, et ce comme le précise les Guidelines relatives au traitement et à la prise en charge des addictions.

#### 34.2.3. Consultation psychothérapeutique

- Analyse de la demande, documentation « dossier client », et intervention psychothérapeutique individuelle relative aux addictions (gestion des risques, abstinence, gestion contrôlée de l'addiction, prévention des rechutes) et à la comorbidité & consultation psychothérapeutique familiale.

A l'instar du travail socio-thérapeutique, les consultations psychothérapeutiques montrent à suffisance la nécessité et l'efficacité de cette pratique en matières d'impact sur les conduites addictives et sur le soulagement apporté par ces mêmes consultations auprès de familles et/ou de l'entourage des personnes concernées. L'augmentation de l'effectif permet aujourd'hui progressivement répondre davantage aux demandes toujours grandissantes et de proposer un suivi des familles, voire de l'entourage en ville

aussi bien que dans les différentes régions du pays. Ce suivi demande toutefois encore à être intensifié, en ce y compris sur l'ensemble du territoire dans le cadre d'une offre de service décentralisée.

#### 34.2.4. Logement social

Le service a poursuivi son offre en matière de soutien et d'accompagnement administratif en vue de faciliter l'accès à des logements sociaux encadrés, notamment avec la Wunnéngshëllef et l'Agence Immobilière Sociale, tout en assurant une adresse de référence pour la population engagée dans un projet thérapeutique résidentiel.

Le service continue donc à mettre à disposition une adresse de référence pour les personnes s'engageant dans un projet thérapeutique stationnaire uniquement tout en constatant un manque d'accès à des structures d'hébergement ou à des logements sociaux au sortir de leurs projets résidentiels. Une attention particulière est portée aux nouvelles initiatives relatives au logement social au regard de cette problématique pour la population qui nous occupe.

Un travail de prospection et de networking est donc ici nécessaire et exécuté afin de placer les patients du service dans les meilleures conditions d'hébergement en fonction de leurs situations face aux dispositifs existants.

#### 34.2.5. Networking

Le travail de concertation et de coordination avec le réseau "dépendances" s'est poursuivi au cours de l'année 2023, et ce notamment dans le cadre Lëtzebuerg Suchtvervand et au travers de plusieurs groupes de travail portant notamment sur la question du cannabis et de l'alcool.

Plusieurs communes et services sociaux régionaux ont également été contactés dans l'optique de développer le volet "Consultations régionales" et d'initier de nouvelles permanences. Les permanences se sont encore développées afin d'accroître la visibilité de notre service, au travail de réseau et surtout d'être au plus près de la population cible de manière proactive. Ainsi ont été assurées dans le courant de l'exercice 2023, et de manière régulière, des permanences auprès de Stëmm vun der Strooss (Luxembourg-ville, Esch, Ettelbruck), d'Abigado- CNDs (Luxembourg-ville), du projet Escalé porté par le CHEM et par Médecins du Monde (sur le site d'Esch-sur-Alzette), du Kontakt Ville et Nord de Jugend-an Drogenhëllef, de l'Office social de Echternach, et du Bistrot social de la Croix-Rouge (Luxembourg-ville). D'autres possibles permanences sont à l'étude.

Le service a également poursuivi son travail de coordination et de mise en réseau à travers notamment les micro-stages (dénommés « formation croisée ») proposés à nos différentes partenaires (internes et externes), et donc à destination des professionnels.

Les intervenants sociaux continuent d'assurer une présence systématique au sein des réunions dites de « première appel » réunissant plusieurs services sociaux de premières lignes pour la ville de Luxembourg et plus largement auprès de nos autres partenaires. Un travail de networking s'est poursuivi de manière régulière afin d'assurer une plus grande visibilité du service dans le paysage social luxembourgeois en ses différentes régions, mais également à l'international en participant à distance à des réunions avec nos partenaires suisses, belges, français et québécois principalement.

#### 34.2.6. Service d'information à la population, formations, interventions et communications

Le service a répondu à diverses sollicitations publiques qui lui ont été adressées par le biais notamment de publications, de communications orales au cours de l'exercice 2023. Un projet de formation, en préparation avec la Ligue luxembourgeoise d'hygiène mentale et le Centre National de Prévention des Addictions, a été relancé et est toujours en préparation. Le CNAPA a été associé à ce projet.

Un travail de collaboration s'est intensifié avec le CNAPA pour précisément développer des co-interventions dans le cadre de formations à délivrer prochainement notamment au CGDIS mais également dans le cadre d'un projet consacré à la semaine d'action alcool – auquel nous avons associé la représentante du PALMA – qui devrait voir le jour dans le courant de l'année 2024.

Dans le prolongement de ses activités publiques, le Quai 57 a également continué de répondre aux sollicitations des différents partenaires ou acteurs publics en matière de supervision et/ou de formation relevant des addictions (e.g. CIGR, bénévoles de l'association SOS détresse, l'armée luxembourgeoise, CEPAS, CLAE, Télós).

Un travail d'implémentation de la détection précoce et de l'intervention brève en matière d'addiction est à l'étude.

Le service participe plus largement à l’animation d’un réseau francophone des praticiens et chercheurs dans le champ des addictions à travers son implication au sein du comité de rédaction de la revue « Addictions : recherche et pratique ». Cette participation s’est également matérialisée au cours de l’année 2023 par la co-organisation et l’animation d’un événement en distanciel dédié au Dry January et sur le territoire et dans les régions francophones. C’est également dans cet esprit que le service participe aux travaux préparatoires du 4ième sommet francophone « Visibles/invisibles : les usages de drogues au croisement des regards » qui se tiendra le 14 novembre 2024 à Morges (Suisse).

L’activité du service a également donné lieu à la publication et à la rédaction d’un certain nombre d’articles, voire d’intervention dans le cadre de conférences, d’ateliers ou d’événements publics.

A noter que plusieurs actions et activités relatives ont été assurées dans le prolongement des missions qui nous avaient été confiées dans le cadre du Plan d’action luxembourgeois de réduction du mésusage de l’alcool (PALMA) pour ce qui relève de la prévention du syndrome d’alcoolisation foétale, et ce avec le soutien de André Losch Fondation.

### 34.2.7. Consultations régionales

Le service a poursuivi son implémentation en matière de consultations régionales au point que cet axe constitue aujourd’hui l’une de ses singularités. Dans ce contexte et fort du soutien du ministère de la Santé sur cette question, plusieurs actions ont été menées afin de rendre le service davantage visible et accessible dans les différentes régions du pays (e.g. communication, organisation de réunions avec les acteurs locaux, sollicitations des communes, permanences, etc.) au bénéfice des populations des différentes régions du pays.

C’est dans cet esprit que de nouvelles permanences ou partenariats ont vu le jour. Et ce afin de soutenir l’implémentation de consultations décentralisées. Un travail de communication (flyer, participation à des réunions locales, etc.) a soutenu cette action et se poursuivra dans le courant du prochain exercice afin d’accroître plus encore la visibilité de cette offre de service.

| Exercice 2023                                                                | Anciens cas | Nouveaux cas | Total |
|------------------------------------------------------------------------------|-------------|--------------|-------|
| Nombre de patients                                                           | 288         | 548          | 838   |
| Nombre de patients pris en charge dans le cadre des consultations régionales | 172         | 137          | 309   |

| Années                                       | 2018        | 2019        | 2020        | 2021        | 2022        | 2023        |
|----------------------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Nombre de patients                           | 395         | 450         | 473         | 560         | 689         | 838         |
| Nombre global de consultations               | 2.262       | 2.784       | 3.222       | 3.003       | 4491        | 5255        |
| Nombre de consultations psychothérapeutiques | 734         | 716         | 872         | 971         | 1061        | 1162        |
| Orientation thérapeutique stationnaire       | 26          | 30          | 39          | 36          | 49          | 38          |
| Age moyen                                    | 37,7        | 37,5        | 39,2        | 38,8        | 39,2        | 39,8        |
| Nombre d’hommes                              | 287 (72,6%) | 312 (69,3%) | 306(64,7%)  | 366 (65,4%) | 446 (64,7%) | 553 (63,6%) |
| Nombre de femmes                             | 108 (27,4%) | 138 (31,7%) | 167 (35,3%) | 194 (34,6%) | 242 (35,1%) | 305 (36,4%) |

## 35. Anonym Glécksspiller asbl - Zenter fir exzessiivt Verhalen a Verhalenssucht (ZEV)

### Missions

L'asbl "Anonym Glécksspiller" s'est donnée pour but de fournir un cadre consultatif et thérapeutique aux personnes souffrant d'une addiction comportementale ainsi qu'à leurs proches, afin d'ouvrir des voies de sortie de l'addiction et de réduire, d'atténuer et au mieux d'éviter les conséquences négatives du comportement addictif pour les personnes concernées, leurs proches et la société.

Ces soins comprennent la sensibilisation, l'information, le conseil et le traitement psychothérapeutique de l'addiction, des comorbidités et de ses conséquences ainsi que la médiation d'un traitement stationnaire, sa préparation et son suivi.

### 35.1. Objectifs et défis pour 2023

En octobre 2022, l'Asbl a fusionné son offre conseil-thérapeutique et préventive des établissements «Ausgespillt» (créé en 2010) et «Game Over» (créé en 2017 en tant que domaine de travail indépendant pour une utilisation problématique et addictive des nouveaux médias) sous une nouvelle appellation commune: Le « Zenter fir exzessiivt Verhalen a Verhalenssucht (ZEV) ».

Le ZEV a pour objectif d'élargir à long terme et progressivement la palette d'offres, tant en matière de conseil et de traitement que de prévention, à d'autres addictions comportementales. Après avoir déménagé l'année dernière, l'accent en 2023 a d'abord été mis sur « l'arrivée » dans les nouveaux locaux et sur la poursuite parallèle des objectifs déclarés par petites étapes, où, compte tenu du nouveau nom et de la nouvelle offre, la priorité devrait être accordée à faire connaître le ZEV au grand public et notamment aux partenaires concernés du réseau par un travail de relations publiques adapté. Étant donné que l'association a également célébré son 20e anniversaire en 2023, un objectif majeur était d'organiser une conférence spécialisée qui soutienne cet objectif.

### 35.2. Activités

#### 35.2.1. Le conseil et la thérapie

Le nombre total d'heures des consultations et des thérapies était de 1439 (1024,5 en 2022), dont 1239 comme entrevues individuelles avec la personne concernée, 82,5 avec les proches, 112 en couple ou en famille et 5,5 avec des professionnels responsable pour une personne concernée. La répartition entre les domaines d'activité est indiquée ci-dessous. Par ailleurs, 137 consultations téléphoniques courtes (Proches, crises isolées, psychiatres, assistants sociaux, etc. ) d'une durée comprise entre 15 et 45 minutes ont eu lieu.

#### Le conseil et la thérapie en cas de jeu de hasard pathologique

Avec 617 heures de consultations ou séances thérapeutiques ayant pu avoir lieu, le nombre reste à un niveau stable (743h en 2022; 492,5h en 2021). Le temps d'attente et l'intervalle entre les séances de thérapie reste à un niveau raisonnable et a permis d'éviter la nécessité d'une hospitalisation dans tous les cas. Les heures de consultations psychologique / thérapeutique effectuées se répartissent comme suit: 586 avec 71 joueurs, 14 en couple ou en famille pour 5 cas et 17 avec les membres de la famille (en absence du joueur) pour 5 cas. Sur les 71 joueurs, 6 étaient des femmes.

De plus, grâce au financement d'une assistante sociale (0,5 ETP), 9 clients (7 m, 2 f) ont pu bénéficier de conseils en matière de surendettement en tenant compte des dynamiques spécifiques à l'addiction au jeu, ainsi qu'un suivi social (prévention des pertes de logement, gestion de l'argent et planification budgétaire, accompagnement dans les discussions avec les créanciers etc.).

#### Le conseil et la thérapie pour l'usage pathologique des nouveaux médias

Après une baisse surprenante des demandes l'année dernière, le nombre de consultations a encore augmenté considérablement cette année. Au total, 615 heures de consultations ou séances thérapeutiques ont eu lieu dans ce domaine en 2023 (247h en 2022; 403h en 2021; 150 heures en 2020). Une explication possible est une combinaison d'un effet retardé de la pandémie et de la présence accrue du ZEV auprès des partenaires du réseau.

Parmi les 615 heures de consultation, 456 étaient des entrevues individuelles avec des personnes touchées, 59,5 avec des parents ou des proches, 94 avec des familles et 5,5 avec des professionnels en charge responsable pour personne concernée. Dans le détail, 34 personnes concernées personnellement ont été suivies au cours des entretiens individuels, 26 cas dans le cadre d'une consultation ou thérapie familiale.

En plus, dans 26 cas, membres de la famille (presque uniquement des parents) ont été conseillés dans le cadre de consultations pour les proches. Parmi les personnes concernées figuraient 8 filles/ jeunes femmes et une personne non-binaire.

## Le conseil et la thérapie pour autres dépendances non liée à une substance

Bien que le ZEV propose explicitement sur son site Internet des conseils et des thérapies pour d'autres addictions comportementales et comportements excessifs (ou troubles du contrôle des impulsions), il n'est que peu connu dans d'autres domaines que ceux mentionnés ci-dessus et n'est qu'en train de se mettre en réseau en conséquence.

Cependant, un certain nombre de personnes concernées étaient déjà prises en charge:

- 10 cas (m) avec une addiction au sex ou au porno (57,5 h de thérapie pour les personnes concernées, 3h de consultation avec les proches et 1,5h avec un couple)
- 4 cas (f) avec dépendance au shopping (61,5 h de thérapie pour les personnes concernées)
- 1 cas (f) d'une «dépendance à l'amour» (9h de thérapie)
- 1 cas (f) avec dépendance au fitness (6h de thérapie)
- 2 cas (1m, 1f) de kleptomanie (26,5h pour les personnes concernées, 1,5h pour un partenaire)
- 1 cas (m) avec thésaurisation pathologique (10,5h pour les personnes concernées, 1,5h pour une proche)

### 35.2.2. Le groupe d'entraide (Selbsthilfegruppe)

19 réunions de groupe d'entraide pour joueurs pathologiques ont eu lieu (21 en 2022).

### 35.2.3. Des offres de formation, mise en réseau et coopération

Au cours de l'année, le contenu des offres de prévention et de formation existantes a été actualisé et de nouvelles offres ont été développées, élargissant tant la forme que le contenu des offres. Étant donné que, d'une part, certaines réunions avec d'autres institutions contiennent déjà des éléments de formation et de sensibilisation et que, d'autre part, des événements de formation ou prévention sont utilisés pour la mise en réseau, ceux-ci sont répertoriés ensemble ci-dessous. Les activités purement destinées à des fins de réseautage ou de relations publiques sont répertoriées à la fin sous forme de liste.

Pour le groupe cible de professionnels, 3 formations d'une durée comprise entre 3 et 4 heures ont été dispensées en milieu scolaire (IFEN et une école), 4 ateliers pour les éducateurs, une formation lors du "GameOn Educator's Day", ainsi qu'une 4 formations de 1-2 heures pour autres services psychosociaux (SCAP, « Escher BiBSS – Bureau d'information Besoins Spécifiques et Seniors», SOS Détresse et Office Social Suessem). En outre, on a participé en tant qu'expert au webinaire "Konsum, Cannabis & Co: Kanner a Jugendleche kompetent machen" pour les professionnels des domaines de l'éducation formelle et informelle. Avec « Pornos in der Hosentasche » on a pour la première fois proposé une formation sur la dépendance au porno dans le cadre de la Semaine de la Santé Affective et Sexuelle, destinée aussi bien aux professionnels qu'aux parents intéressés.

Dans le cadre clinique et thérapeutique, une rencontre a eu lieu avec l'équipe du Centre Thérapeutique Manternach du CHNP afin de discuter des possibilités de formation ou de collaboration concernant les défis de l'utilisation intensive du smartphone dans le cadre des thérapies de longue durée. En outre, un échange intensif d'une heure a eu lieu avec des médecins, des psychologues et des infirmières de la Kannerklinik du CHL, une rencontre avec le service Äddi-C autour de la conception de l'interface entre nos deux services ainsi qu'un échange en ligne d'une heure avec l'équipe de l'Orangerie 3 du CHNP.

En ce qui concerne les offres de prévention s'adressant directement aux jeunes, 29 ateliers de 90 minutes ont été organisés avec des jeunes dans des écoles, des foyers ou des maisons de jeunes, ainsi qu'un atelier dans le cadre du projet "Fit4School" organisé par le SCAP. En outre, 3 groupes d'élèves en milieu scolaire, ainsi qu'un groupe dans une maison de jeunes ont bénéficié d'une demi-journée d'accompagnement en matière de contenu et d'éducation aux médias pour la création d'un podcast, parfois diffusés sur Radio ARA.

**Pour les parents**, 5 soirées de parents ont été organisées dans une école, 1 soirée dans une maison de jeunes, 1 par le Eltereforum et 1 par l'Ecole des Parents (Eltereschool) respectivement. Par ailleurs, une soirée commune de parents a été organisée et réalisée en collaboration avec le SCAP.

**Les activités suivantes ont été réalisées afin de faire connaître l'asbl et ses services de consultation, d'élargir le réseau professionnel et d'assurer une formation continue à son personnel et ses volontaires:**

- 6 interviews pour la presse écrite, 3 interviews à la radio, 1 interview pour RTL télévision (PISA), 4 interviews pour des étudiants, 1 interview pour une association e-sports
- Échange mutuel avec divers services (plusieurs SePAS, Youth & Work, CESAS, CDSE, BEEsecure, Äddi-C, CHL Kannerklinik/Pédo-psychiatrie, CTM, Eltereforum, Eltereschool, Die Tür (à Trèves), SCAP, etc.)
- Prise de contact avec les services de surendettement, respectivement avec différents offices sociaux qui proposent un tel service
- Réunion avec la ONS pour discuter les mesures de protection des joueurs proposées la Loterie Nationale
- Participation à la Foire d'Échange pour acteurs sociaux à Niederaanven
- Participation à l'ouverture du Eltereforum Bettembourg
- Participation à 5 réunions du Conseil d'administration du Suchtverband Lëtzebuerg, au matinée
- "Speedmeeting", ainsi qu'à 2 réunions du groupe de travail « prévention »
- Participation à 2 réunions du groupe de travail prévention du Fachverband Medienabhängigkeit e.V.
- Participation à la présentation du BEESECURE « Radar »
- Participation à une réunion du BEE SECURE Advisory Board
- Participation à 6 réunions du Conseil d'administration du European Gambling Harm Prevention Network (EGHPN), ainsi qu'à 2 réunions de réseautage
- Participation à 2 réunions de réseautage interrégional d'experts en matière de dépendance au jeu de hasard
- Participation à l'Assemblée Générale de la DLJ
- Participation au « Brustkriebslauf Hesperange »
- Plusieurs rencontres avec le CePAS pour discuter du lancement du projet « PROTECT »
- Visite du Quai 10 à Charleroi avec les partenaires du réseau d'une future "Gaming plateforme" au Luxembourg
- Accompagnement de BEESECURE avec le questionnaire, ainsi que l'évaluation et l'interprétation des résultats du « Radar » dans le domaine de l'utilisation pathologique des médias
- Une rencontre avec le CNAPE pour préparer une collecte de données sur les offres nationales d'intervention dans la domaine des addictions
- Développement et avancement d'un système de gestion de la clientèle
- Création d'une version française du site internet du ZEV

En ce qui concerne la formation continue de l'équipe thérapeutique, une grande importance a été accordée à l'intensification des qualifications notamment dans le domaine de la dépendance au shopping et au porno. Au total, 136 heures de formation sur des sujets spécifiques à la dépendance comportementale ont été suivies, ainsi que 32 heures sur les méthodes globales de travail thérapeutique. De plus, l'équipe a reçu un total de 12 heures de supervision.

#### 35.2.4. Conférence anniversaire

A l'occasion du vingtième anniversaire de l'association, une conférence spécialisée sur les addictions comportementales a été organisée avec des experts internationaux. Près de 100 participants issus du domaine social, de l'éducation formelle et informelle, ainsi que de l'offre de soins psychiatriques et psychothérapeutiques y ont participé. L'événement s'est déroulé au Parc Hôtel Alvisse et a bénéficié du soutien financier de l'ONS. Les participants ont donné des retours très positifs.

On nous a demandé plusieurs fois si nous pouvions organiser régulièrement de tels événements. Un court métrage a été réalisé sur la conférence, comprenant des entretiens avec tous les experts présents, soulignant le défi croissant que représentent les dépendances comportementales pour la société.

#### 35.2.5. Conseil d'administration

Quatre réunions du conseil d'administration ont eu lieu.



### 35.3. Résumé et des perspectives pour l'avenir

En ce qui concerne la thérapie et le conseil, le nombre d'entretiens réalisés a encore nettement augmenté. Il est probable que la présence accrue dans la prévention et la formation a également contribué à l'augmentation des entretiens au niveau le plus élevé jusqu'à présent dans le domaine de l'utilisation problématique des médias. L'augmentation simultanée des entretiens et des offres de formation et de prévention a été extrêmement difficile à gérer et a nécessité des heures supplémentaires. Le fait qu'une salariée expérimentée soit en congé de maternité et parental en 2024 représente un défi majeur en 2024 pour rendre justice à ces deux domaines.

Alors que le réseautage et les relations publiques dans le domaine des usages dysfonctionnels des médias progressent bien, ce n'était pas le cas pour les autres addictions comportementales par manque de ressources humaines. Néanmoins, 14 % des consultations ont eu lieu dans le domaine des addictions comportementales autres que le jeu de hasard ou les médias digitaux. Des moyens ont donc été demandés et approuvés par l'ONS afin de promouvoir le ZEV et son offre élargie auprès du public et des institutions concernées en 2024. Compte tenu des estimations de prévalence dans la littérature, il faut supposer qu'il existe un besoin correspondant dans la population et que la demande de thérapie augmentera en conséquence avec une plus grande connaissance de l'offre. Indépendamment de l'évolution des demandes, le développement d'un programme de thérapie de groupe est prévu pour 2024/25, qui peut réduire le fardeau des thérapeutes en thérapie individuelle.

Dans le domaine de la prévention et de la formation continue, l'offre a été considérablement élargie, l'accent étant toujours mis sur l'utilisation dysfonctionnelle des médias. La mise en œuvre d'un programme de prévention secondaire (RPROTECT) en coopération avec le CePAS est prévue pour 2024 dans ce domaine, qui fera l'objet d'une évaluation scientifique. En outre, les addictions comportementales nouvellement incluses dans l'offre thérapeutique devraient également être de plus en plus intégrées dans la formation continue et la prévention. En particulier, le sujet de la consommation excessive de porno devrait être abordé en coopération avec d'autres acteurs concernés.

## 36. Service National de Psychiatrie Juvenile – Service AKTION Hôpitaux Robert Schuman

### Missions

Le Service National de Psychiatrie Juvenile (SNPJ) est un service assurant l'observation, le diagnostic, le traitement et le suivi d'adolescents âgés de 13 à 18 ans, atteints de troubles mentaux, dans une approche pluridisciplinaire. Le service Ambulantes Kompetenz Team zur schnellen Intervention « on-demand » (AKTION) s'inscrit dans le cadre du virage ambulatoire afin de favoriser une prise en charge pré- ou post-hospitalisation des patients et d'éviter la complexification en phase aiguë.

### 36.1. Description du service

L'offre du service s'adresse principalement aux adolescents bénéficiant déjà d'un suivi psychiatrique et thérapeutique en ambulatoire, et qui se présentent au service d'urgences hospitalières suite à une situation de crise aiguë. L'intervention rapide du service AKTION, peut :

- Raccourcir ou même éviter une hospitalisation en service de psychiatrie juvénile ;
- Esquiver la chronicisation de la pathologie psychique ;
- Soulager la détresse émotionnelle, psychologique, personnelle et familiale ;
- Intervenir dans le milieu pour des personnes en décrochage ou repli social.

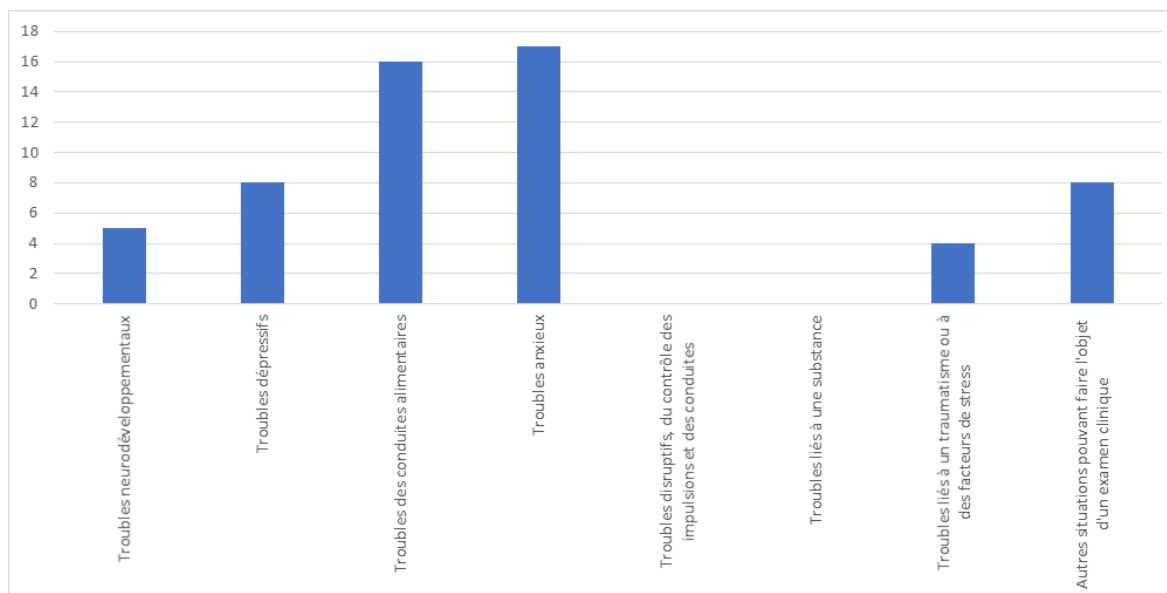
#### 36.1.1. L'équipe et son fonctionnement

L'équipe multi-professionnelle est aujourd'hui :

- Composée d'experts : psychiatre, psychologue, infirmière et assistante sociale ;
- Mobile : avec des suivis ambulatoires dans les locaux du service, au domicile du patient ou en externe ;
- Flexible : les rendez-vous se tiennent dans le créneau horaire de 07 heures du matin jusqu'à 20 heures le soir, s'expliquant par le souhait du respect des horaires scolaires si les jeunes sont toujours à l'école.

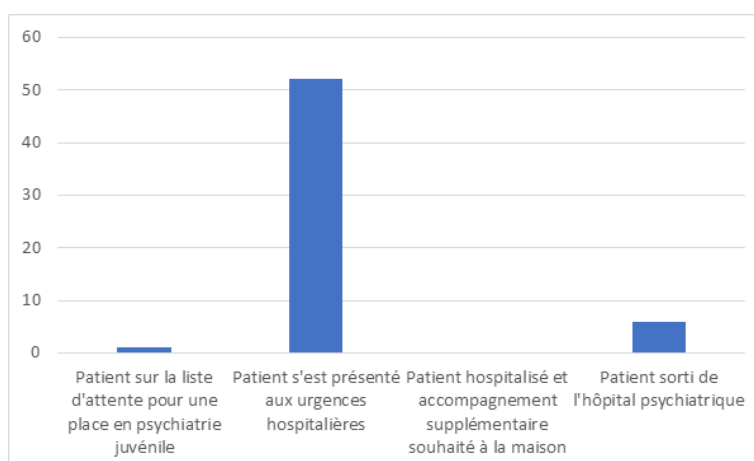
### 36.1.2. Pathologies

- Les pathologies psychiatriques principales prises en charge sont :
  - » Les troubles émotionnels (troubles anxieux, états dépressifs, troubles obsessionnels-compulsifs, troubles dissociatifs)
  - » Les troubles alimentaires (anorexies nerveuses, boulimies, autres) ;
  - » Les troubles de l'adaptation et syndromes post-traumatiques.
- Les indicateurs chiffrés de janvier 2023 jusqu'à fin décembre 2023 sont les suivants :



### 36.1.3. Les origines des patients

Le graphique met en évidence la nette prévalence des patients qui se sont présentés aux urgences. Cette approche s'inscrit parfaitement dans la logique du service : lorsque la phase aiguë ne nécessite pas une hospitalisation, il est essentiel en termes de bonnes pratiques de proposer au patient un délai de prise en charge rapide, dans l'objectif d'éviter l'escalade symptomatique.



## 36.2. Interventions

### 36.2.1. Délai moyen d'attente pour une première demande de soins

Le délai moyen est d'une semaine après le passage aux urgences.

### 36.2.2. Nombre de patients pris en charge/mois

256 patients ont été pris en charge, avec presque 1000 interventions au total.

| Mois         | Nombre de patients pris en charge | Nombre de nouveaux patients acceptés au mois courant | Nombre d'interactions totales effectuées au mois courant | Moyenne d'interactions par patient |
|--------------|-----------------------------------|------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|------------------------------------|
| Janvier      | 19                                | 3                                                    | 87                                                       | 4 à 5                              |
| Février      | 20                                | 4                                                    | 81                                                       | 4                                  |
| Mars         | 24                                | 6                                                    | 119                                                      | 5                                  |
| Avril        | 27                                | 4                                                    | 77                                                       | 3                                  |
| Mai          | 32                                | 7                                                    | 115                                                      | 3 à 4                              |
| Juin         | 25                                | 3                                                    | 98                                                       | 4                                  |
| Juillet      | 21                                | 1                                                    | 58                                                       | 2 à 3                              |
| Août         | 18                                | 1                                                    | 46                                                       | 2 à 3                              |
| Septembre    | 21                                | 0                                                    | 81                                                       | 3 à 4                              |
| Octobre      | 16                                | 5                                                    | 89                                                       | 5 à 6                              |
| Novembre     | 15                                | 2                                                    | 92                                                       | 6                                  |
| Décembre     | 18                                | 0                                                    | 53                                                       | 3                                  |
| <b>Somme</b> | <b>256</b>                        | <b>36</b>                                            | <b>996</b>                                               | <b>4 à 5</b>                       |

### 36.2.3. Nombre de passages par mois au domicile

| Mois         | Nombre total de patients | Nombre de patients suivis à leur domicile | Nombre de passages par l'équipe en externe | Moyenne de passages par patient/mois |
|--------------|--------------------------|-------------------------------------------|--------------------------------------------|--------------------------------------|
| Janvier      | 19                       | 5                                         | 0                                          | 0 à 1                                |
| Février      | 20                       | 7                                         | 1                                          | 0 à 1                                |
| Mars         | 24                       | 16                                        | 0                                          | 0 à 1                                |
| Avril        | 27                       | 12                                        | 3                                          | 0 à 1                                |
| Mai          | 32                       | 4                                         | 1                                          | 0 à 1                                |
| Juin         | 25                       | 6                                         | 2                                          | 0 à 1                                |
| Juillet      | 21                       | 2                                         | 0                                          | 0 à 1                                |
| Août         | 18                       | 2                                         | 0                                          | 0 à 1                                |
| Septembre    | 21                       | 10                                        | 1                                          | 0 à 1                                |
| Octobre      | 16                       | 3                                         | 1                                          | 0 à 1                                |
| Novembre     | 15                       | 0                                         | 4                                          | 0 à 1                                |
| Décembre     | 18                       | 3                                         | 2                                          | 0 à 1                                |
| <b>Somme</b> | <b>256</b>               | <b>70</b>                                 | <b>15</b>                                  | <b>0 à 1</b>                         |

Les 70 interventions à domicile mettent en évidence le travail qui a été fait comme première étape de traitement pour aider les patients à sortir de leur environnement.

### 36.2.4. Nombre de consultations par patient/mois

| Mois         | Nombre total de patients | Nombre de consultations | Moyenne de consultations par patient/mois |
|--------------|--------------------------|-------------------------|-------------------------------------------|
| Janvier      | 19                       | 52                      | 3                                         |
| Février      | 20                       | 50                      | 2 à 3                                     |
| Mars         | 24                       | 67                      | 3                                         |
| Avril        | 27                       | 46                      | 2                                         |
| Mai          | 32                       | 46                      | 1 à 2                                     |
| Juin         | 25                       | 55                      | 2                                         |
| Juillet      | 21                       | 30                      | 1 à 2                                     |
| Août         | 18                       | 27                      | 1 à 2                                     |
| Septembre    | 21                       | 45                      | 2                                         |
| Octobre      | 16                       | 45                      | 3                                         |
| Novembre     | 15                       | 44                      | 3                                         |
| Décembre     | 18                       | 23                      | 1 à 2                                     |
| <b>Somme</b> | <b>256</b>               | <b>530</b>              | <b>2</b>                                  |

Nous pouvons noter une fluctuation de l'activité qui s'explique par un impact des vacances d'été et de l'investissement dans les thérapies par les patients.

### 36.3. Conclusion

- Une grande réussite du service qui ouvre de belles perspectives pour le soin ambulatoire ;
- La diminution des discriminations à l'accès aux soins ;
- La prise en charge des personnes pour éviter l'hospitalisation et la chronicisation ;
- La prise en charge des personnes en repli ou décrochage dans leur milieu ;
- Un développement de la demande externe à l'hôpital ;
- Un nombre de patients suivis de 256, avec presque 1000 interventions ;
- Une équipe investie qui porte un projet de demain et qui a besoin de se développer pour répondre à la demande.

## 37. 4motion asbl – education for social change

### Développement de l'offre drug checking-PIPAPOTER – PIPAPOTER - SaferNight

#### La consommation récréative de drogues au Grand-Duché de Luxembourg

##### Missions

Depuis 2016, 4motion asbl. propose un service intégré d'analyse de produits dans le cadre de son travail d'éducation à la culture festive, de promotion de la santé et du bien-être. De manière plus large, ce travail vient compléter au niveau national les offres de prévention des addictions et les offres de prises en charge thérapeutiques, en proposant une offre d'accompagnement et de suivi d'une consommation récréative de drogues.

Lors de ces interventions ainsi que durant l'offre de consultations, l'utilisateur a la possibilité de remettre un échantillon d'une substance pour analyse. Cette offre intégrée de DrUg CheckIng, nommé DUCK, permet aux consommateurs de connaître la composition exacte de celui-ci. Des informations appropriées et des stratégies pour une consommation à moindre risque sont proposées et transmises à l'utilisateur.

L'intérêt de santé publique est multiple : ceci permet d'établir un inventaire des substances psychoactives actuellement consommées au Grand-Duché de Luxembourg, de contribuer à l'observation des nouveaux produits de synthèse (NPS) ; de permettre des alertes santé dans le cas de détection de substances ou produits ayant un risque élevé de toxicité et de proposer des réponses gouvernementales appropriées en matière de santé publique et des nouvelles tendances de consommation de drogues.

Dans le cadre de ces collaborations le dispositif drug checking a pu être adapté et proposé également dans les salles de consommation de Luxembourg-ville et de Esch-sur-Alzette.

En 2023, 4motion et le LNS poursuivent le développement du dispositif « afin de le mettre sur des roues » et de pouvoir réaliser les analyses de substances et la transmission des résultats d'analyses accompagnées des informations et des propositions de stratégies à une consommation à moindre risque lors des interventions en milieu festif.

Prévisionnellement, l'équipe mobile (4m/LNS) interviendra pendant l'été 2024 sur les premiers événements festifs.

### 37.1. Le service de consultation drug checking intégré PIPAPOTER

- Par le biais de permanences hebdomadaires tous les mardis entre 16h00 et 20h00, nous accueillons notre public avec ou sans rendez-vous pour venir « pipapoter » avec un de nos collaborateurs. L'offre pipapoter va du rendez-vous unique avec ou sans drug checking accompagné des propositions d'une consommation à moindre risque jusqu'à un accompagnement de l'utilisateur visant un auto-positionnement du consommateur et la mise en place de stratégies de coping à une consommation récréative.
- Depuis 2022, des consultations sont également proposées sur rendez-vous les autres jours de la semaine. Les thèmes évoqués durant ces consultations sont les suivants : analyse de substance (DUCK), information sur les drogues récréatives (effets, poly consommation, risques, mode de consommation), aide à la gestion de la consommation (contrôle, diminution, abstinence), le cas échéant un accompagnement et une orientation vers un service thérapeutique.
- Ce service nous permet d'invoquer chez l'utilisateur un questionnement critique de ses processus décisionnels, une réflexion approfondie en amont de la prise de risques, un suivi réaliste de sa consommation et le cas échéant l'adoption de stratégies visant une consommation à moindre risque.
- En 2023, nous avons pu offrir 49 permanences. La possibilité de pouvoir avoir une consultation via la fonction de messagerie directe des réseaux sociaux, via téléphone ou via mail est également possible.
- 43 consultations ont été offertes en présentiel, dont 4 via téléphone. Deux consommateurs ont été suivis afin de mettre en place des stratégies d'autogestion à une consommation à moindre risque.

### 37.2. Service intégré d'analyse de produits en chiffre

- Un service intégré d'analyse de présumées drogues appelé DUCK (DrUG CheckKing) est offert dans le cadre de nos consultations PIPAPOTER, ainsi qu'à des événements choisis dans le cadre de PIPAPO. En 2023, nous avons récolté et analysé 150 échantillons, dont 31 proviennent d'intervention mobiles lors des événements festifs (i.e. clubs et festivals). Toutes les interventions offrant le dispositif DUCK sont préalablement autorisées par les parquets des tribunaux correspondants. Concernant les 150 échantillons analysés en 2023, les résultats des analyses du laboratoire correspondent pour la grande majorité des cas à la substance attendue du consommateur. Aucun incident majeur n'a été observé au Grand-Duché de Luxembourg pendant cette année.
- Trimestriellement des échanges au niveau européen sont organisés parmi le groupe de travail Trans-European-Drug-Information (cf. [tedinetwork.org](https://tedinetwork.org)).
- En cas de résultats inattendus ou de détection de substances hautement toxiques un système d'alerte précoce est mis en place. Les autorités compétentes sont alertées tant au niveau national (i.e. Ministère de la Santé, Point Focal Luxembourgeois, coordinateur national drogues), qu'au niveau européen (i.e. TEDI et OEDT).
- Une alerte dirigée envers la communauté festive est en place à travers nos réseaux sociaux. L'organisateur de l'événement est contacté et informé à part.

| Année                                                         | 2017 | 2018 | 2019 | 2020  | 2021  | 2022  | 2023  |
|---------------------------------------------------------------|------|------|------|-------|-------|-------|-------|
| Interventions en milieu festif (PIPAPo et Party Safe City)    | 24   | 33   | 34   | 18    | 23    | 39    | 42    |
| Participants à l'enquête consommation récente                 | 2547 | 2179 | 2147 | 421   | 506   | 1478  | 1660  |
| Nombre d'offre du service intégré drug checking en festif     | 14   | 15   | 14   | 1     | 4     | 16    | 16    |
| Nombre de permanences de consultation offertes (pipapoter)    | /    | /    | /    | 29    | 50    | 50    | 49    |
| Nombre de consultations prestées                              | /    | /    | /    | 42    | 69    | 41    | 46    |
| Nombre de consommateurs bénéficiant des consultations         | /    | /    | /    | 23    | 48    | 37    | 42    |
| Nombre d'échantillons analysés de présumés psychotropes       | 43   | 37   | 54   | 91    | 120   | 117   | 150   |
| Nombre de bouchons d'oreilles distribués                      | 4567 | 4530 | 8460 | 220   | 720   | 5500  | 7500  |
| Nombre de préservatifs distribués (externes et internes)      | 2689 | 2420 | 2695 | 540   | 1400  | 2100  | 2800  |
| Nombre de cartes d'informations distribuées et flyers         | 2165 | 5534 | 2520 | 740   | 1250  | 2700  | 2200  |
| Nombre de « roule ta paille » à usage unique distribués       | /    | 200  | 400  | 200   | 250   | 350   | 400   |
| Nombre « followers » sur nos réseaux sociaux                  | /    | /    | 722  | 1166  | 1489  | 1964  | 2761  |
| Porté de nos publications (« reach ») sur nos réseaux sociaux | /    | /    |      | 31216 | 20439 | 24058 | 29769 |

### 37.3. Interventions en ligne et Publications

#### 37.3.1. Sphère virtuelle et digitale

- Depuis 2020, nous avons fortement recours à la sphère virtuelle et les réseaux sociaux pour diffuser nos messages de promotion de la santé (Facebook, Instagram et site internet).
- En 2023, ce travail de communication et de relation avec les usagers est maintenu, voire intensifié. Effectivement, l'année écoulée est marquée d'une inondation d'une offre en événements festifs, et notre service est submergé par des demandes de collaboration afin d'intervenir avec le dispositif PIPAPo, AWARENESS (cf. SexismFreeNight, sexpowerment) ou encore SaferNight (cf. crisscross). Plus de la moitié des demandes n'ont pas pu être acceptées. Certaines demandes ont donné lieu à la mise à disposition de matériel de réduction des risques, sans intervention d'une de nos équipes.
- <https://www.facebook.com/SexismFreeNight>
- <https://queer.lu/sexpowerment/>
- <https://crisscrossproject.org>

#### 37.3.2. Enquête PIPAPo 2023

L'objectif principal de cette enquête est de caractériser les patterns de consommation du public présent aux événements couverts par les interventions PIPAPo. Depuis 2020, l'enquête PIPAPo est également menée lors des interventions Party Safe City dans les espaces publics de la Ville de Luxembourg.

En 2023, le questionnaire PIPAPo a été rempli par 1660 participants. Les résultats de l'enquête seront publiés dans le rapport Enquête PIPAPo 2023 – La consommation récréative de drogues au Grand-Duché de Luxembourg.

## 37.4. Réseaux nationaux et internationaux

### 37.4.1. Collaborations et partenariats nationaux

#### Suchtverband Lëtzebuerg asbl.

- 4motion est membre du conseil administratif depuis 2018 et investit dans le travail de son bureau exécutif. En 2023 les groupes de travail concernant la prévention, le cannabis et l'alcool se sont poursuivis, et proposent une approche concertée entre les acteurs membres.
- En novembre 2023, le Speed Meeting du Suchtverband Lëtzebuerg a réuni plus d'une centaine de collaborateurs des différents membres afin de présenter leur travail de terrain et d'échanger sur leurs bonnes pratiques. Le point focal luxembourgeois a également participé activement à cet événement.

#### Projets de recherche monitoring de drogues

- En collaboration avec le Laboratoire National de Santé (LNS), l'Abrigado (CNDS) et la Jugend- an drogenhellëf (JDH) un projet de recherche concernant le monitoring des nouveaux produits de synthèse a été mis en place. Ce projet vise à rassembler différentes sources d'information de consommation de produits présumés illicites afin de compléter les données disponibles sur la consommation de drogues au Luxembourg. Cofinancé par le Fonds de lutte contre certaines formes de criminalité (FDL), celui-ci est reconduit pour 2023 visant sa pérennisation pour l'année 2024.
- Moyennant le dispositif Drug Checking mis en place par 4motion et l'adaptation du protocole à des usagers de drogues (non-récréatifs), la collecte d'échantillons est également possible en salle de consommation.
- Grâce à un nouveau co-financement du FDL, un nouveau dispositif de Drug Checking Intégrée mobil est développé pendant l'année 2023. L'acquisition d'un scanner HPLC mobile permettra d'aller à la rencontre des usagers. Ce partenariat étroit avec le LNS ouvrira de nouvelles opportunités pouvant améliorer significativement la qualité de l'offre d'accompagnement et de prise en charge des usagers de drogues.

#### Table ronde PIPAPO

- A la fin de chaque année, tous les partenaires nationaux sont invités afin de discuter sur un premier bilan et les résultats préliminaires de l'année écoulée. Pour 2023, la table ronde est prévue courant mars - avril 2024. Lors de cette discussion ouverte avec les partenaires nationaux, les adaptations du travail de développement d'une offre drug checking sont discutées et mises en perspective.

### 37.4.2. Collaborations et partenariats internationaux

#### Nightlife, Empowerment & Wellbeing Network (NEWNet)

- 4motion est membre du réseau européen NEWNet depuis 2016. Cette association regroupe des associations et organisations non-gouvernementales de plus de 21 pays européens œuvrant dans le domaine de la promotion de la santé et du bien-être en milieu festif, ainsi que de la prévention des addictions en utilisant comme outils le drug checking (i.e. Vidal et al. ; 2017 ).
- [https://energycontrol-international.org/wp-content/uploads/2017/10/Vidal2017\\_Utility-of-Drug-Checking-services.-Answer-to-Pirone\\_IJDP.pdf](https://energycontrol-international.org/wp-content/uploads/2017/10/Vidal2017_Utility-of-Drug-Checking-services.-Answer-to-Pirone_IJDP.pdf)

En 2023, 4motion a contribué activement à deux panels de la conférence internationale de la vie nocturne à Berlin NIGHTS – Stadt Nach Acht (<https://2023.stadt-nach-acht.de>).

#### Trans European Drug Information (T.E.D.I) group

- En 2023, le groupe de travail TEDI continue l'étroite collaboration avec l'OEDT. Une plateforme digitale sur mesure pour les membres du réseau TEDI est en développement et permettra bientôt de visualiser en ligne les différentes situations « en live » des services dans les différents pays. Cette mise en partage de ces données vise à raccourcir significativement le temps entre le recueil d'information et la mise à disposition des rapports de présentation des résultats.

- Parallèlement, le travail de partage et de publication des résultats de différents services de drug checking issus de 14 pays, dont le Grand-Duché de Luxembourg est poursuivi. Ceux-ci ont été publiés pour l'année 2022 dans le rapport européen sur les drogues de l'OEDT :
- <https://www.emcdda.europa.eu/publications/edr/trends-developments/2022>
- TEDI déclare le 31 mars comme journée internationale du drug checking, et publie et partage les TEDI Guidelines rassemblant dans un document les bonnes pratiques afin de faciliter la mise en place d'un service drug checking dans d'autres pays européens (<https://www.tedinetwork.org/guidelines/>). Une infographie est publiée et partagée par l'ensemble du réseau mettant en évidence l'envergure et l'ampleur de notre réseau (i.e. [https://www.tedinetwork.org/wp-content/uploads/2023/04/TEDI\\_infographics\\_2.pdf](https://www.tedinetwork.org/wp-content/uploads/2023/04/TEDI_infographics_2.pdf)).

### 37.5. Formations Continues et Conférences

Les membres de l'équipe de 4motion, ainsi que l'équipe des jobistes continuent à se former continuellement par la participation à des formations professionnelles continues, des conférences et des échanges de bonnes pratiques avec l'équipe des jobistes :

- Plusieurs webinars sont proposés par des partenaires européens.
- Un cycle de formation et d'échange de bonnes pratiques avec les jobistes – 4 soirées pipacademy
- NIGHTS 2023 Stadt-Nach-Acht à Berlin (<https://2023.stadt-nach-acht.de>)
- Premiers secours en santé mentale (3 collaborateurs ont suivi la formation)
- L'application Tripapp développée par les réseaux européens a également été récompensée par le European Drug Prevention Prize 2021 (#Tripapp). Celle-ci a été développée en 2020 lors d'une collaboration européenne avec le réseau Youth Organisation against Drug Abuse (YODA) et est disponible gratuitement (<https://tripapp.org>). En 2022, une mise à jour de l'application est réalisée.
- SpeedMeeting du Suchtverband Lëtzebuerg asbl.
- PRS20 Séminaires et Conférence de clôture du projet européen (<https://sante.public.lu/fr/publications/r/rapport-prs20-consommation-drogues-2024.html>).

## 38. Service National de Psychiatrie Juvenile - Ecole interne aux Hôpitaux Robert Schuman

### Mission de l'école

L'école interne aux HRS est attachée au Service National de Psychiatrie Juvenile (SNPJ). Les missions principales de l'école interne sont :

- D'éviter ou au moins de réduire les retards scolaires
- De compenser ou diminuer les déficits d'apprentissage
- Et de réconcilier l'élève avec toute forme d'apprentissage.

Elle répond également au droit, pour tout enfant, à une formation scolaire prévue dans l'art. 2 de la loi du 6 février 2009 relative à l'obligation scolaire. Les adolescents qui sont hospitalisés au sein du SNPJ ont donc la possibilité, si leur état de santé le permet, de fréquenter l'école de l'hôpital. D'autres objectifs de la scolarisation interne sont la réduction de la phobie scolaire, l'augmentation de la confiance en soi, la promotion de la motivation scolaire, l'augmentation de la performance ou l'observation et le développement d'un projet.



### 38.1. Activités réalisées en 2023

En septembre 2021, l'inauguration du nouveau bâtiment dédié à la psychiatrie juvénile a eu lieu. Dans le cadre d'une approche pédagogique individualisée et ciblée, les adolescents reçoivent une prise en charge adaptée à leur niveau scolaire, avec un programme éducatif ajusté en fonction de leur suivi thérapeutique. Cette approche vise à renforcer leur confiance en eux et à les motiver. L'accompagnement éducatif intégré revêt une importance capitale dans la phase de diagnostic et de thérapie. Les cours sont dispensés en petits groupes, avec la possibilité d'offrir des suivis individuels si nécessaire.

#### 38.1.1. Les locaux

Les locaux sont situés au deuxième étage du bâtiment J de la Psychiatrie Juvénile de l'Hôpital Kirchberg d'une surface de 390 mètres carrés. L'école est dotée de trois salles de classe modulables. De plus, une salle multifonctionnelle et un bureau dédié au personnel sont également présents.

#### 38.1.2. L'équipe

L'équipe scolaire se compose de :

- 5 enseignants
- 1 gestionnaire de projet.

La coordination interne des enseignants est assurée par la responsable de scolarisation en milieu hospitalier du nouveau Service National de l'Éducation Inclusive (SNEI).

La prise en charge de la coordination du planning des patients entre les HRS/SNPJ et l'école interne aux HRS est effectuée par :

- 1 éducateur gradué
- 1 assistante sociale

### 38.2. Patients pris en charge par l'école interne aux HRS en 2023 :

| 2023               | Jan          | Fév | Mars | Avril | Mai | Juin | Juil. | Août | Sep. | Oct. | Nov. | Déc. |
|--------------------|--------------|-----|------|-------|-----|------|-------|------|------|------|------|------|
| Nombre de patients | 47           | 43  | 41   | 37    | 41  | 37   | 27    | 0    | 32   | 38   | 34   | 30   |
| Total              | 407 patients |     |      |       |     |      |       |      |      |      |      |      |

#### 38.2.1. Nombre total de patients scolarisés

407 patients ont été scolarisés sur l'ensemble de l'année 2023. L'école est fermée pendant les vacances scolaires d'été, ce qui explique l'absence des patients en août.

#### 38.2.2. Âge moyen des patients

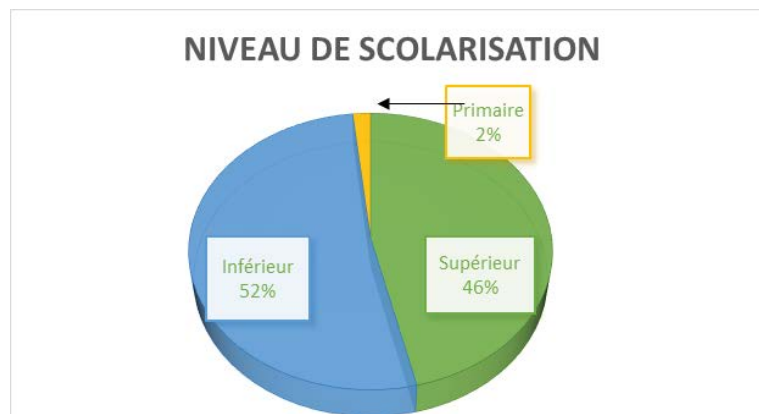
| 2023          | Jan      | Fév   | Mars | Avril | Mai  | Juin | Juil. | Août | Sep. | Oct. | Nov. | Déc. |
|---------------|----------|-------|------|-------|------|------|-------|------|------|------|------|------|
| Moyenne d'âge | 15,03    | 15,33 | 15,5 | 15,6  | 15,3 | 14,9 | 14,5  | 0    | 14,4 | 14,6 | 14,6 | 14,9 |
| Moyenne       | 14,9 ans |       |      |       |      |      |       |      |      |      |      |      |

Si l'on considère l'âge moyen des patients de 14,9 ans, on constate qu'un grand nombre des patients sont soumis à l'obligation scolaire. Cela souligne l'importance de l'enseignement intégré dans le cadre du traitement thérapeutique au SNPJ.

#### 38.2.3. Durée moyenne de scolarisation en école interne aux HRS

| 2023                            | Jan  | Fév  | Mars | Avril | Mai  | Juin | Juil. | Août | Sep. | Oct. | Nov. | Déc. |
|---------------------------------|------|------|------|-------|------|------|-------|------|------|------|------|------|
| Durée de scolarisation (heures) | 19,4 | 39,2 | 49,9 | 23,2  | 27,4 | 42,2 | 27,8  | 0    | 5,6  | 14,9 | 24,2 | 34,1 |

## Moyenne



En moyenne, les patients fréquentent l'école interne aux HRS pendant 28 heures durant leur séjour en psychiatrie juvénile. Lors de leur séjour en service national de la psychiatrie juvénile, les patients sont scolarisés pendant 5 à 10 heures en moyenne par semaine. Cela permet aux patients de rattraper le matériel scolaire et de garder un lien scolaire.

### 38.2.4. Niveau d'enseignement des patients pris en charge

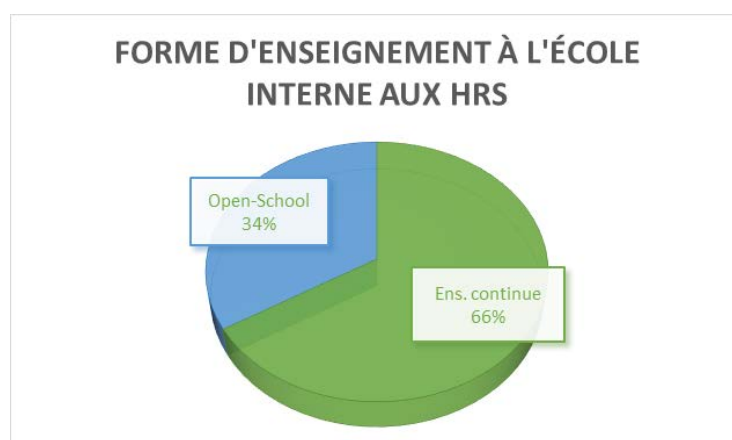
Par rapport au niveau de scolarisation des différents patients du SNPJ :

- 52 %, sont scolarisés dans le cycle inférieur de l'enseignement secondaire (7ème – 5ème)
- 46 % sont scolarisés dans le cycle supérieur de l'enseignement secondaire (1ère – 4ème)
- 2 % sont scolarisés dans l'enseignement primaire.

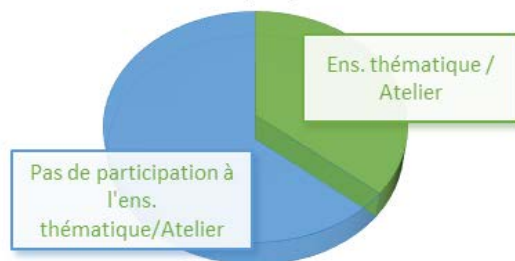
### 38.2.5. Répartition des différentes formes d'enseignement

Dans l'école interne aux HRS :

- 66 % des patients sont scolarisés dans l'enseignement continu, une forme d'enseignement pour les élèves qui ont besoin de plus d'encadrement
- 34 % des patients sont scolarisés dans l'Open-School, une forme d'enseignement pour les élèves qui sont plus autonomes dans le contexte scolaire.



### TAUX DE PARTICIPATION À L'ENS. THÉMATIQUE/ATELIER



Finalement, de l'ensemble des patients scolarisés en école interne aux HRS 36 % ont participé dans l'enseignement thématique et les différents ateliers où les patients travaillent sur les compétences transversales.

## 39. ZithaUnit asbl - Unité thérapeutique mobile indépendante en psychiatrie extra-hospitalière

### Missions

#### Prise en charge psychiatrique des patients atteints de troubles mentaux graves

- Prise en charge et suivi thérapeutique de longue durée pour personnes atteintes de troubles psychiatriques majeurs et chroniques en milieu extrahospitalier stationnaire
- Prise en charge psycho-socio-éducative en milieu extrahospitalier ambulatoire
- Case-management et projet de vie socio-thérapeutique individualisé
- Encadrement psychiatrique quotidien

#### 39.1. Prise en charge psychiatrique

ZithaUnit, association sans but lucratif créée par le groupe Zitha en 2021, est depuis lors un acteur spécialisé dans la prise en charge à long terme des personnes atteintes de maladies mentales graves. ZithaUnit vise l'autonomie du patient ainsi que l'amélioration de la qualité de vie. En 2023, ZithaUnit a obtenu l'autorisation ministérielle pour intervenir au domicile du patient atteint d'une maladie psychiatrique grave.

Ainsi, depuis l'année 2023 on peut différencier entre deux types d'encadrement spécialisé : l'encadrement extrahospitalier « stationnaire en institution » et un encadrement extrahospitalier « ambulatoire ». Avec ces deux offres de services ZithaUnit a.s.b.l. maintient une approche complémentaire par rapport aux autres offres de prise en charge en psychiatrie extrahospitalière au Luxembourg et respecte la chaîne de prise en charge existante du patient psychiatrique.

L'équipe multidisciplinaire est composée de psychiatre, neuropsychologue, éducatrices graduées, ergothérapeute, infirmiers psychiatriques, assistante sociale et éducatrice.

##### 39.1.1. En milieu extrahospitalier stationnaire

Depuis sa création, ZithaUnit a.s.b.l. offre :

- Un encadrement psychiatrique spécialisé, individualisé et illimité dans le temps des personnes atteintes de pathologies psychiatriques graves et chroniques

- Une prise en charge thérapeutique des personnes souffrant de troubles mentaux graves vivant en institution à séjour continu
- Un programme de réintégration psycho-sociale sur mesure lorsque toutes les autres tentatives de réinsertion sociale et professionnelle ont échoué.

### 39.1.2. En milieu extrahospitalier ambulatoire

L’année 2023 était marquée pour ZithaUnit a.s.b.l. par le développement conceptuel de son nouveau service dénommé ZithaUnitRéseau, une équipe mobile intervenant au domicile du patient psychiatrique. Dans un souci d’organiser et d’offrir une prise en charge psychiatrique adéquate aux besoins individuels des patients sortant d’une hospitalisation ou d’un projet thérapeutique stationnaire ou semi-stationnaire, ZithaUnitRéseau offre :

- Un suivi multidisciplinaire à domicile dès le jour de la sortie d’une hospitalisation
- Une prise en charge psycho-socio-éducative au domicile et/ou au lieu de vie du patient atteint de troubles psychiatriques graves

ZithaUnitRéseau vise l’amélioration de la qualité de vie des patients au lieu de vie habituel de la personne, la prévention des ré-hospitalisations et le suivi thérapeutique de la personne atteinte de troubles mentaux graves.

### 39.2. Statistiques de l’activité

Afin de présenter des statistiques cohérentes et compréhensibles, plusieurs interventions ont été regroupées sous un même indicateur :

- Entretiens : consultation individuelle entre thérapeute et patient, entretien entre thérapeute/patient et famille, entretien de bilan/d’évaluation
- Interventions individuelles et en groupe / activités socio-thérapeutiques : Activité éducative et d’entraînement (p.ex. groupe parole, activité dans atelier artisanal), activité thérapeutique (p.ex. groupe thérapeutique sur anxiété, abstinence, entraînement métacognitif)
- Travaux administratifs en lien direct avec le patient (p.ex. : aide dans gestion administrative de l’argent de poche, enquête sociale, rendez-vous & travaux admin. avec tuteurs/curateurs et autres services sociaux, asbl’s & services communaux)
- Travail de réseau et de coordination (p.ex. entretiens et RVs entre professionnels, interventions entre équipes multidisciplinaires internes et externes, réunions et consultations entre partenaires)
- Missions éducatives et sociales, non-liées à un patient concret (p.ex. : formation des stagiaires, formations dispensées à autres professionnels internes/externes, développement du service ZithaUnit)

Les indicateurs sont exprimés en unités, avec une unité représentant des durées entre 20 et 40 minutes.

| Année                                                                     | 2023 |
|---------------------------------------------------------------------------|------|
| Entretiens                                                                | 3364 |
| Interventions individuelles et en groupe / activités socio-thérapeutiques | 5402 |
| Travaux administratifs en lien direct avec le patient                     | 3225 |
| Travaux de réseau et de coordination                                      | 3065 |
| Missions éducatives et sociales                                           | 1373 |

L’activité ambulatoire ne débutera qu’en 2024.

### 39.3. Autres activités

Chaque dernier vendredi du mois, ZithaUnit asbl organise un séminaire autour une thématique psychiatrique. Le calendrier des séminaires de l'année 2023 est présenté ci-dessous.

#### 39.3.1. ZithaMIND – Zitha Mataarbechter INforméieren an Diskutéieren

Dans une optique de collaboration structurée et d'intégration des patients psychiatriques dans la société, ZithaUnit asbl a pu signer des conventions de collaboration entre autres avec l'Administration communale de Consdorf.

| Titre du séminaire                                                                        | Mois    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| Individuelles Lebensprojekt                                                               | 01/2023 |
| AMDP-System                                                                               | 02/2023 |
| Neurologisch bedingte psychiatrische Diagnosen : diagnostische und therapeutische Aspekte | 03/2023 |
| Metakognitives Training                                                                   | 04/2023 |
| Motivierende Gesprächsführung : Ein Instrument für die psychiatrische Pflege              | 05/2023 |
| Persönlichkeitsstörungen                                                                  | 06/2023 |
| Wie geht Kunsttherapie ?                                                                  | 09/2023 |
| Konsum von Substanzen: Abstinenz oder Reduktion der Risiken?                              | 10/2023 |
| Angststörungen                                                                            | 11/2023 |
| Journal club                                                                              | 12/2023 |

**ZithaUnit a.s.b.l. est affiliée à :**

- COPAS – Confédération des Organismes Prestataires d'Aides et de Soins
- EGSP – Entente des gestionnaires des structures complémentaires et extrahospitalières en psychiatrie asbl
- EUCOMS – European Community based Mental Health Service providers Network



